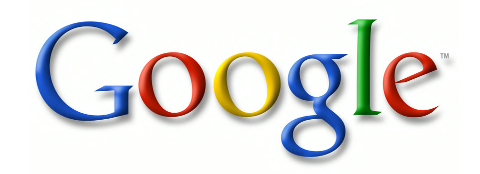
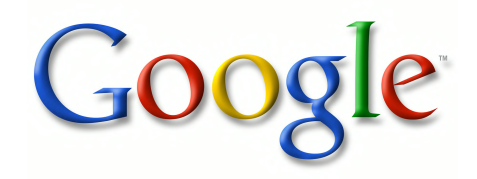
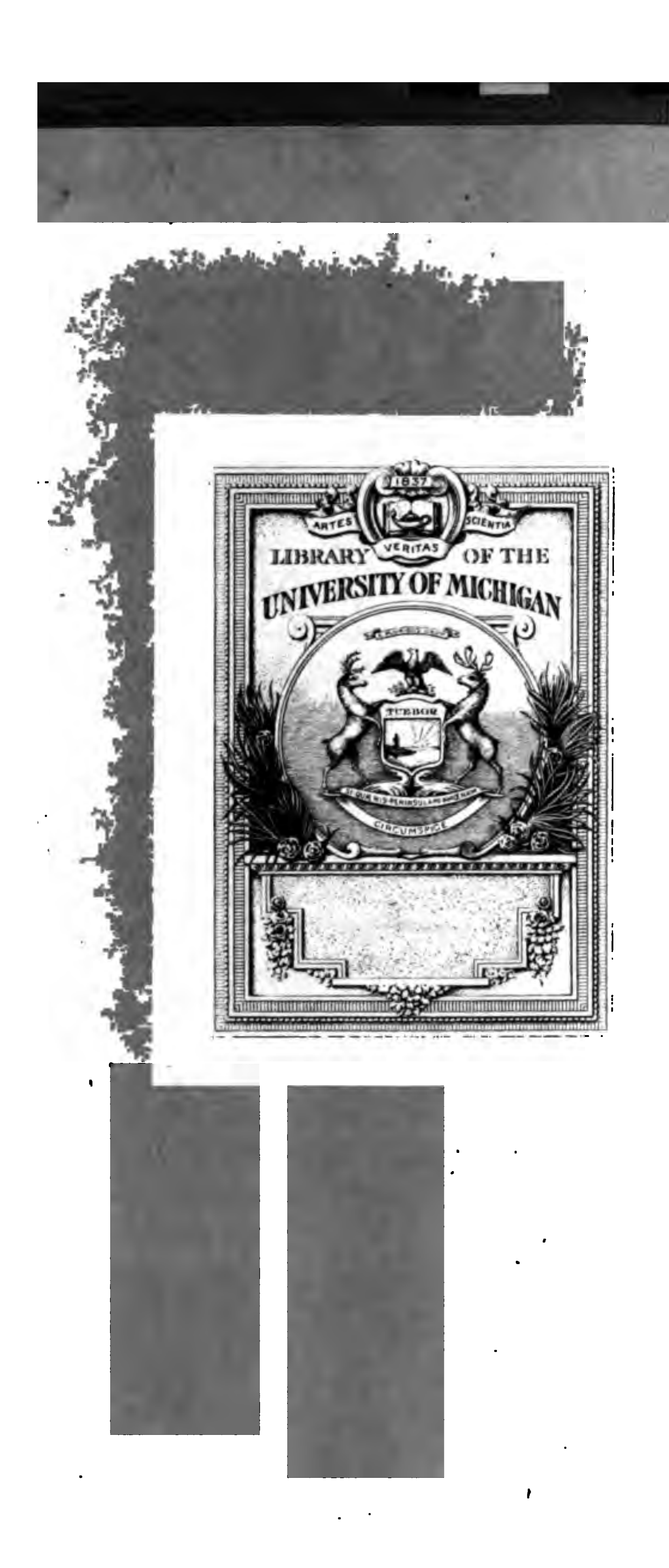
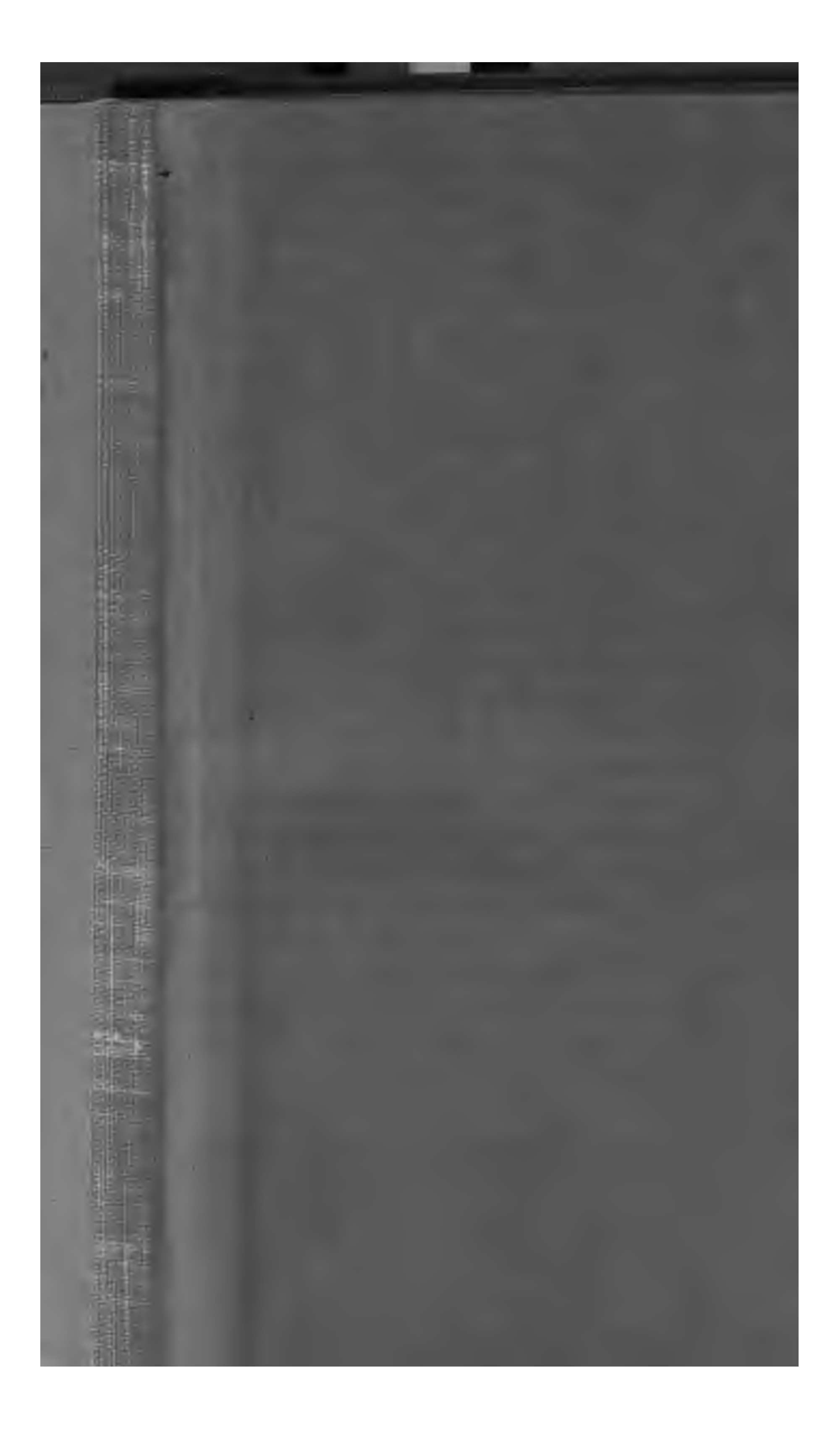
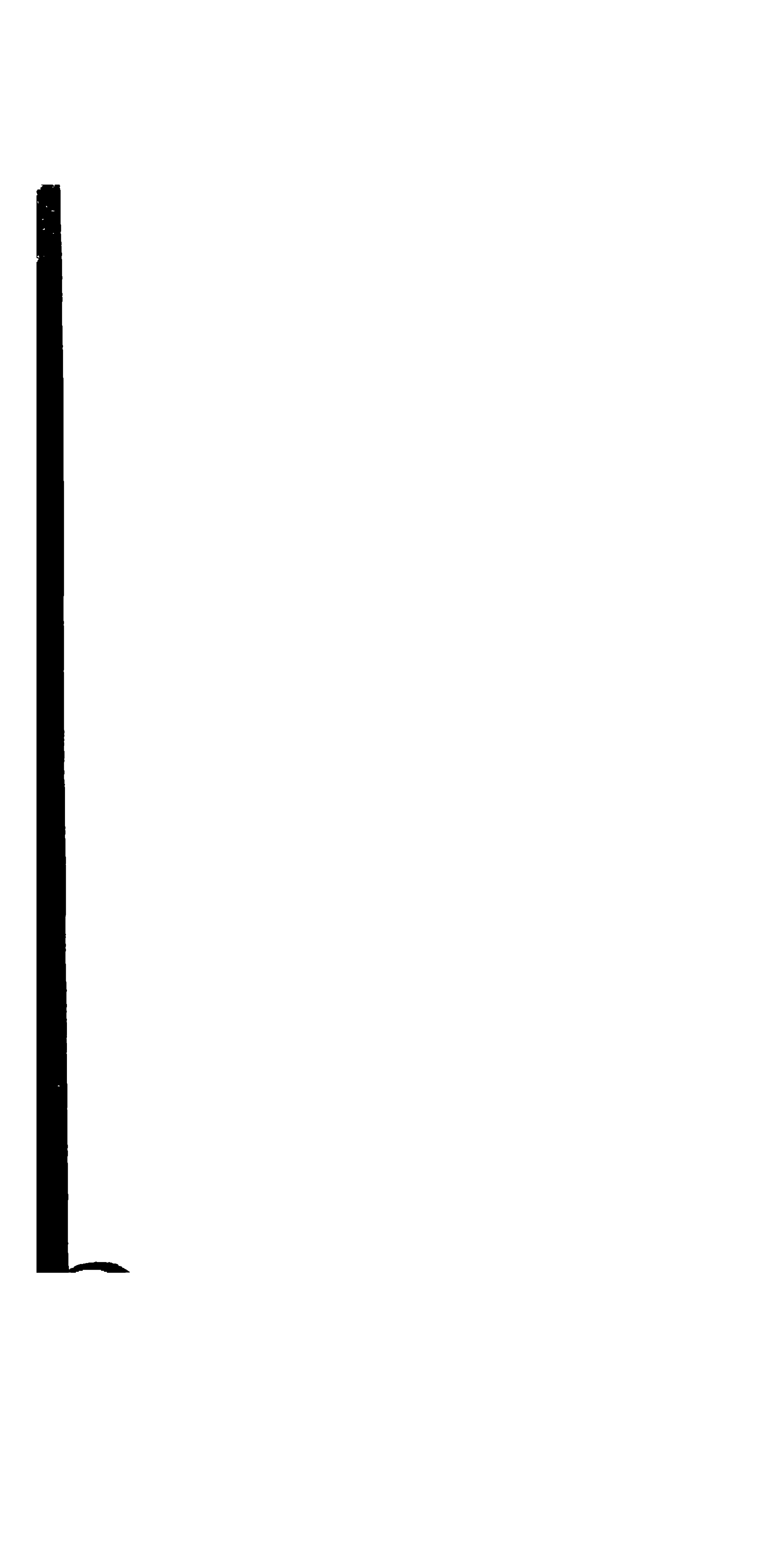







1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE







PAUL SÉBILLOT

Ancien Chef du Cabinet, du Personnel et du Secrétariat au Ministère des Travaux Publics

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES MINES

DANS LES TRADITIONS ET LES SUPERSTITIONS DE TOUS LES PAYS

LES ROUTES — LES PONTS — LES CHEMINS DE FER
LES DIGUES — LES CANAUX
L'HYDRAULIQUE — LES PORTS — LES PHARES
LES MINES ET LES MINEURS

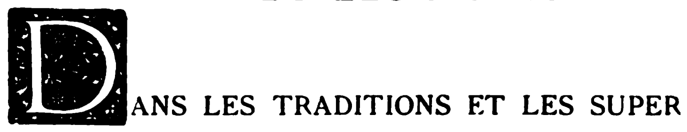
OUVRAGE ORNÉ DE [illegible] PLANCHES ET DE [illegible] ILLUSTRATIONS
DONT TROIS EN COULEURS



PARIS
J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13
1894

LES TRAVAUX PUBL

ET LES MINES


DANS LES TRADITIONS ET LES SUPER

PAUL SÉBILLOT

Ancien Chef du Cabinet, du Personnel et du Secrétariat au Ministère des Travaux Publics

---

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES MINES

DANS LES TRADITIONS ET LES SUPERSTITIONS DE TOUS LES PAYS

LES ROUTES — LES PONTS — LES CHEMINS DE FER
LES DIGUES — LES CANAUX
L'HYDRAULIQUE — LES PORTS — LES PHARES
LES MINES ET LES MINEURS

OUVRAGE ORNÉ DE 8 PLANCHES ET DE 428 ILLUSTRATIONS

DONT TROIS EN COULEURS



PARIS

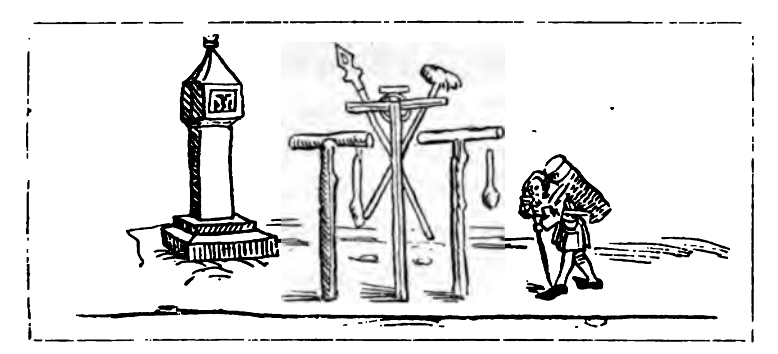
J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

—

1894


Publication
imprimée
à 770 Exemplaires
numérotés à la Presse
—
Exemplaire N° **316**



Un Carrefour. — D'après la *Chronique de Nuremberg.*

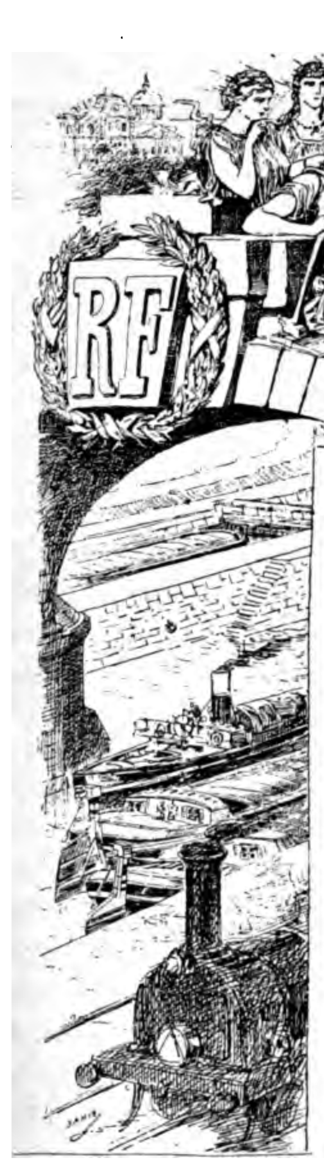


TABLE DES SOMMAIRES

DEUXIÈME PARTIE. — LES MINES ET LES MINEURS



Médaille frappée à l'Occasion de l'Inauguration
du Canal de l'Ourcq (1809) ;
au droit la Figure de Napoléon.



Dessin fait pour une Réception au Ministère des Travaux Publics (Congrès de 1889)

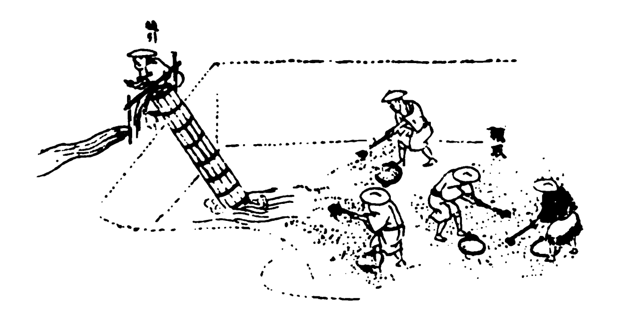
TABLE

DE PLACEMENT

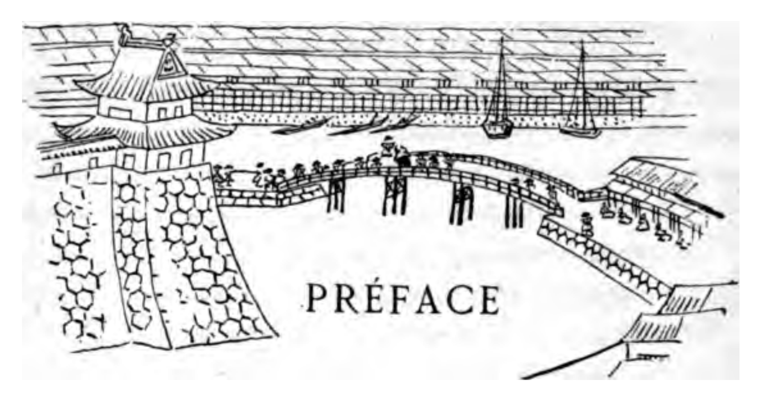
DES 8 PLANCHES DE MÉDAILLES

IMPRIMÉES HORS TEXTE

Collection du Ministère des Travaux Publics



Lavage de Minerai au Japon.
D'après un Album du Musée Guimet.



Port, Phare et Pont japonais. — D'après un Album du Musée Guimet.



Peu de temps après le moment où j'ai commencé à m'occuper sérieusement des traditions et des survivances, je songeai à celles du monde souterrain, et en particulier des mines. En 1887, je publiais dans la Revue des Traditions populaires *un article qui formait une sorte de programme destiné à provoquer des enquêtes sur ce sujet, qui avait été jusqu'alors un peu négligé. Il fut suivi, dans le même recueil, de plusieurs autres, soit de mes collaborateurs, soit de moi. Quant aux routes, aux ponts, et à tout l'ensemble qui, dans le langage administratif, est compris sous le nom général de* TRAVAUX

PUBLICS, *il est vraisemblable que je n'aurais pas s*
étudier spécialement, encore moins à en faire
sans des circonstances particulières, et tout à fait é
au traditionnisme.

Chargé, de 1889 à 1892, de la direction du person
dant du Ministère des Travaux publics, j'eus l'idé
par simple curiosité, de rechercher ce qui avait été
les traditions, les superstitions et les croyances qui s
aux ouvrages nombreux et variés que les agents de
ressortissant à ce département doivent construire, ent
surveiller. Quoique j'eusse alors bien peu de loisir
vins cependant, en dépouillant les livres de ma bib
et ceux de quelques-unes des collections du Minis
écoles des Ponts et des Mines, à récolter assez de
pour écrire une série d'articles. Dans le numér
vier 1891 de la Revue des Traditions populaires *je*
un certain nombre de faits relatifs aux ponts que j'
vés dans mes lectures, et je traçais un programme
sur l'ensemble des travaux publics, invitant à la foi
nieurs et mes confrères en Folk-lore à faire des
autour d'eux. D'autres monographies suivirent, q
rèrent des communications curieuses. Peu d'entre ell
des ingénieurs; sans doute, tout en éprouvant
quelque surprise de me voir m'occuper de leur art à
vue auquel on ne l'avait guère envisagé jusqu'à c
ils trouvaient que le sujet était neuf et intéressant
la rigidité mathématique de leur éducation et la p
leur profession ne constituaient pas de bonnes cond
entreprendre une enquête sur le vif; celle-ci, pour

à bien, exige des aptitudes spéciales, de la souplesse, de la persévérance, et demande plus de temps que ne leur en laissent leurs occupations professionnelles. Ils pensaient aussi vraisemblablement qu'il y avait peu à glaner, et qu'en France, tout au moins, les anciennes croyances qui avaient pu s'attacher aux travaux publics avaient à peu près disparu. Bien que se trouvant en contact fréquent avec les ouvriers, ingénieurs et conducteurs ne se mêlent pas assez à eux pour connaître les légendes et les superstitions encore vivaces parmi les gens de culture un peu primitive qui travaillent sous leurs ordres. Il est vrai que ceux qui ajoutent une entière confiance aux idées légendaires du passé ne parlent pas volontiers des choses qui leur semblent toucher au surnaturel; ils pensent qu'on se moquera d'eux, et aussi ils craignent d'éprouver quelque préjudice de la part de puissances inconnues, qui n'admettent pas volontiers la plaisanterie. C'est ainsi que les mineurs ont une répugnance très marquée à raconter les apparitions du monde souterrain, persuadés que, s'ils les révèlent, ils peuvent encourir la colère des esprits qui font leur demeure dans les entrailles de la terre.

Bien que, pour les raisons que j'ai énumérées, et auxquelles je n'avais pas songé tout d'abord, je n'eusse pas trouvé dans le monde des ingénieurs un concours aussi actif que je l'avais espéré, je ne tardai pas à réunir un ensemble de faits assez considérable pour qu'il me parût possible de faire un livre de quelque intérêt. J'étais aussi encouragé par la pensée de laisser, comme souvenir de mon passage au Ministère, aux fonctionnaires de l'administration centrale ou du service actif dont j'avais l'honneur d'être le chef, une monographie des

travaux publics considérés à un point de vue sous le ne les avait pas étudiés jusqu'ici.

Ainsi qu'on le verra en consultant les sources mis suite des chapitres et la Bibliographie spéciale des paux ouvrages dans lesquels j'ai puisé, les matéria extrêmement dispersés. A vrai dire, si l'on en excepte q anciens traités de minéralogie, il n'existe aucun livre contienne en quantité notable : les articles de la Re Traditions populaires *sont en réalité le premier essai été tenté pour les réunir. J'en ai fait entrer, en les re et en leur donnant une autre disposition, une grand dans ce volume, dont ils forment environ le quart. Le compose de communications émanant d'un assez grand d'observateurs, d'extraits d'anciens livres ou de tra d'auteurs étrangers faites pour la première fois en f*

Les nombreuses figures qui illustrent cet ouvrage assez difficiles à réunir : il en est qui sont la reprodu planches tirées des traités spéciaux des XVIe et XVII dont plusieurs ont été dessinées par de véritables d'autres ont été empruntées à l'imagerie, aux monume une bonne partie est entièrement inédite.

Quelques-unes de ces images ne touchent aux populaires que par le côté archéologique : telles son sentations des travaux de mines anciennes ou é curieuses tout au moins au point de vue des procédé tation et des instruments, elles ont en outre l'av donner un assez grand nombre de costumes de min époques et dans des pays variés ; elles m'ont paru ê place dans un ouvrage du genre de celui-ci. J'ai aus.

une assez large part à la numismatique, même quand les médailles n'étaient pas commémoratives du commencement ou de la fin des entreprises et n'avaient avec les travaux publics que des rapports historiques. La plus grande partie des autres gravures, images populaires, tableaux inspirés par des thèmes populaires, médailles de piété, statues, costumes, etc., rentrent directement dans le sujet.

Au cours de chacune des monographies qui composent cet ouvrage on trouvera des réflexions et des essais d'explication de certaines survivances, qui me dispensent d'en parler ici. Qu'il me suffise de constater que, dans le monde des travaux publics de tout genre, dans celui des mines, les superstitions, les croyances singulières se rencontrent comme partout ailleurs, et qu'elles sont en réalité très nombreuses, bien qu'elles n'aient pas toutes été consignées dans ce livre. Elles présentent avec celles qui s'attachent aux autres objets du monde physique, de grandes ressemblances, que j'ai parfois indiquées, et que reconnaîtront aisément ceux qui sont familiers avec les choses populaires. En tradition, comme en littérature, le nombre des conceptions est assez limité; c'est leur adaptation à un sujet particulier qui crée les variantes, et celles-ci sont presque infinies, parce que chaque peuple et chaque siècle les transforme.

En terminant cette introduction, il me reste à remercier de leur collaboration mes collègues de la Société des Traditions populaires et les autres personnes qui ont bien voulu m'aider. On trouvera leurs noms dans l'indication des sources qui termine les chapitres; je tiens pourtant à remercier tout particulièrement MM. Daubrée, E. Peny, Haton de la Goupil-

lière, René Basset, Daniel Bellet, C. Piton, Mich grodzki. Lembelin, Lucien Faucou. Eugène Müntz, L. de Milloué, dont les communications ou les bibliographiques ou iconographiques m'ont été secours.



Divinité japonaise des Travaux publics, qui tient à la Main un Martea D'après du Mus

PREMIÈRE PARTIE

LES TRAVAUX PUBLICS

LES TRAVAUX PUBLICS

CHAPITRE PREMIER

LES ROUTES

RITES DE LA CONSTRUCTION



L paraît très simple aujourd'hui de construire une route, et la question de la somme à dépenser est en réalité la seule vraiment importante. A moins de rencontrer des terrains particulièrement mauvais, qui exposent à des imprévus, il n'est guère de conducteur des ponts et chaussées qui ne soit capable, même dans les pays les plus accidentés, de calculer, avant d'avoir remué la première pelletée de terre, le prix de revient d'un chemin, et de prévoir à quelques jours près le moment où il pourra être livré à la circulation. Mais cette connaissance, qui paraît aujourd'hui presque vulgaire, a été précédée d'une longue période de tâtonnements, pendant laquelle les constructions de routes étaient rares et n'étaient pas regardées comme une opération facile. Lorsque l'art de l'ingénieur

était encore peu avancé, que la constitution géologi
globe était assez mal connue, l'entreprise paraissait
et l'on devait craindre d'être exposé à de nombreux méco
Les difficultés à vaincre n'étaient pas purement physique
en redoutait d'autres, que la puissance humaine ne para
pas pouvoir surmonter, parce qu'elles venaient des div
dont l'intervention pouvait être funeste, si l'on n'avait p
la précaution de se les rendre favorables.

Les historiens de l'antiquité n'ont pas, — à ma connais
du moins, — constaté, en ce qui regarde les routes.
complissement de rites analogues à ceux qui précé
d'ordinaire les œuvres importantes ou difficiles, m
est vraisemblable que dans les pays où l'on pensait qu
divinités présidaient à toutes les forces de la natu
chaque lieu avait son génie particulier, des cérém
spéciales étaient pratiquées au début des travaux de voir
avaient pour but d'apaiser les dieux chtoniens sur le do
desquels on devait opérer, ou d'appeler sur le travail com
la protection des divinités du monde supérieur. Peut-être
voir dans certaines coutumes dont les souvenirs pop
nous ont gardé la trace, assez effacée à la vérité, des
vances d'une période où elles étaient fréquentes, et l'o
sans trop de témérité, penser que les anciens croyaient
religion devait intervenir et tâcher de rendre les dieux pr
soit par le sacrifice de victimes, soit par des libations. J
haute Bretagne, il était d'usage, avant de commenc
route, de creuser un trou dans le sol et d'y verser du
des liqueurs. C'était une offrande qui était faite aux
de la terre et devait, pensait-on, concilier leur faveur. S

dant toute la durée de la construction, il ne se produisait ni éboulement ni mécompte d'aucune sorte, on croyait qu'ils avaient trouvé à leur goût les boissons qui leur avaient été offertes, et qu'en reconnaissance, ils avaient protégé les travaux ; si, au contraire, il survenait des accidents, on disait qu'on leur avait donné trop à boire et que, s'étant enivrés, ils étaient devenus méchants. Parfois on mettait aussi dans ces trous de l'huile et des œufs, pour rendre les génies doux comme les objets qu'on leur offrait, et l'on était persuadé qu'après cela ils ne troublaient jamais les travailleurs, qui pouvaient se mettre à l'œuvre sans avoir rien de fâcheux à craindre. C'est sans doute sous l'empire d'idées analogues qu'en 1829, dans le comté d'Aberdeen (Écosse), on arrosa avec du whiskey la première motte coupée pour l'ouverture d'une route.

On n'a pu me dire à quelle époque avaient cessé ces pratiques ; leur souvenir seul semble subsister aujourd'hui. Bien qu'on n'ait relevé que ces deux exemples, il est possible que les libations et les offrandes aient été jadis d'un usage courant en beaucoup de pays.

En Chine, si l'on ne constate pas que des sacrifices propitiatoires précèdent les premiers travaux des routes, on croit qu'il est important d'observer les règles compliquées du Feng-Shoui, c'est-à-dire l'ensemble des cérémonies par lesquelles l'homme se rend favorables les esprits des airs et des eaux, en réalité la nature entière, depuis les astres jusqu'aux âmes errantes des morts. Elles sont pratiquées lorsqu'il s'agit de constructions de toute nature. Si on a l'imprudence de les négliger, on est exposé à toutes sortes de dangers. Les premiers Européens arrivés à Hong-Kong en éprouvèrent plusieurs. Ils s'établirent, sans

tenir compte des avertissements des Chinois, dans un (appelé Happy Valley, et firent tailler une route à l'(appelé le Gap, au sommet de la colline. Plusieurs ingé occupés à ces travaux étant morts de la fièvre, les Ch virent la preuve évidente des maux qui tombaient sur de ceux qui violent le Feng-Shoui.

En Ukraine, on se garde bien de bâtir une maison terrain où était autrefois un chemin, parce que, si (située sur son ancien parcours, tous les locataires sont (à mourir.

Un proverbe écossais assure que si l'on commence un par un temps de brouillard elle sera toujours marécageus que si les premiers coups de pioche sont donnés alors soleil luit, on peut être assuré qu'elle sera sèche et solid

Never mack (make) yer (your) road in a fog,
Or ye may land in a bog — ;
But mack yer road i' the sun,
And the bog ye can shun.

Lorsque les travaux avaient été heureusement termir célébrait problablement aussi quelques cérémonies; les u bénédiction par exemple, se rattachaient à la religion, les dérivaient de la superstition. C'est peut-être à l'une de c nières qu'il faut rapporter une coutume qui subsiste en(haute Bretagne : dans la partie centrale des Côtes-du la première femme qui passe sur une route nouvel ouverte et qu'on est en train d'empierrer, doit se laiss brasser par un des terrassiers.

Les souvenirs populaires nous ont gardé la trace période, vraisemblablement très éloignée, où des rit(

bares, analogues à ceux qui précédaient ou accompagnaient d'autres constructions, étaient aussi observés pour les routes. On raconte aux environs de Dinan, et aussi dans le centre de la Bretagne, que lorsque les Romains avaient achevé un des chemins qui subsistent encore en partie, ils immolaient un homme et offraient son sang aux esprits de la terre, afin d'assurer la durée de leur œuvre. Le sang était recueilli et répandu goutte à goutte sur la voie nouvelle. Bien que je n'aie rien rencontré d'analogue ni chez les auteurs anciens ni dans les récits de voyages, il est possible que jadis il y ait eu, en plusieurs endroits, des cérémonies d'inauguration inspirées par le même ordre d'idées.

Au moment de l'ouverture de certaines routes importantes, on a frappé des médailles commémoratives. Nous en donnons quelques-unes, de même que des jetons des ponts et chaussées sur lesquels se trouvent les attributs des routes et divers instruments ayant servi à leur construction.

SOURCES

Revue des traditions populaires, t. VI, p. 1. Comm. de M. W. Gregor. *Congrès des orientalistes*, 1878, t. II, p. 46. *Kharkovsky Sbornik* (recueil de Karkov), 1889, t. III, p. 28. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 404 et 2.



Fig. 2. — Médaille en bronze frappée en 1807, à l'occasion de la construction de la route de Nice à Rome; (grandeur naturelle). Au droit est l'effigie de Napoléon Ier.

LES VOIES ANCIENNES OU MERVEILLEUSI



N France, le peuple désigne les anci(routes par des noms particuliers, plusieurs reflètent les sentiments miration, parfois de crainte, qu pères éprouvaient pour ces ch solides, presque indestructibles, qu dant plusieurs siècles constituèr(réalité les meilleurs moyens de communication dans cienne Gaule. Il ne faut pas oublier en effet que c'est époque assez récente que notre pays a été sillonné de b et nombreuses routes.

Dans le Midi, on appelait « Camin saunié, salié, salini chemins que l'on prenait pour aller chercher du sel, étaient d'anciennes voies celtiques. Dans la même régi(voies romaines se nomment « Camin ferrat, Cami herra et-Garonne), Chami ferrat, Cami ferrat (Lot) », vocabl(également en Auvergne ; au moyen âge, le terme *iter fer* était aussi employé. Bergier, qui écrivait au commen(du XVIIe siècle, constate cette dénomination et en do raison suivante : « La populace des champs les appell mins ferrés, soit pour la dureté et fermeté de l'ouvra pour la couleur des petits cailloux, desquels la surface chemins est composée, qui sont pour la plupart de (noirâtre tirant à celle du fer : tout ainsi que l'on app Espagne la Voye de Salamanque *Viam argenteam*, pou

couverte et massivée de petits cailloux de couleur blanche. » Dans son livre sur les Travaux publics des Romains.

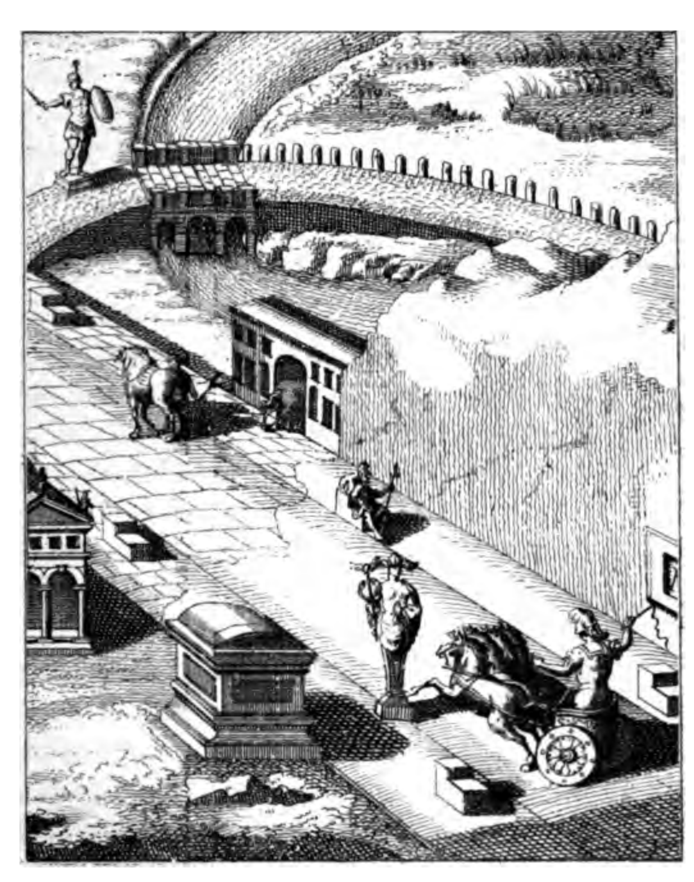


Fig. 4. — Route romaine. Fragment d'une planche de Bernard Picard dans Bergier (édition de 1736).

M. A. Léger émet l'opinion que les routes ferrées durent leur nom à la nature de leur empierrement, fait avec des ferriers ou scories provenant d'anciennes exploitations.

En Poitou, en Normandie près d'Argentan. en Bour
en Auvergne, dans l'Yonne, en Bretagne et dans la Ch
on trouve plusieurs chemins ferrés parfois dits « Chemi
ou pavé » ; dans cette dernière région, le nom de « Chem
ferrade » est affecté aux restes apparents des voies ron

Des routes romaines sont encore nommées en haut
tagne et dans le Morbihan, « Chemin de l'Estra ou de l'
ou, d'après l'ancienne édition du *Dictionnaire* d'Ogée,
min de l'Estrac », dans l'Aveyron « Estrado » ; des av
XIVe siècle désignent sous le nom de « Chemin de l'Estré
voie romaine qui traversait le Morvan, et au moyen â
appelait *Strata publica* plusieurs chemins de const
romaine. En haute Bretagne, on rencontre le terme «
min chaussé, Chemin haussé, Haut chemin », appliq
aux anciennes voies, soit aux villages qu'elles traver
parfois c'est simplement « la Chaussée » ; en Poito
le « Chemin des chaussées » ou « le Chemin chaussé » ;
en Belgique, les « Hautes chaussées » ; aux environs de
leroi, « Grandes cauchies ».

Plusieurs appellations éveillent le souvenir, soit de
mains, soit de Rome chrétienne. Tels sont : « Cami
mieu » en Provence et près de Dax, « Camin roumiou
les Landes, à Labouheyre, chemin de Rome, route de
rins ; « Camin roumiou de Santo Madaleno ». en Pro
« Chemin des Romeros » en Catalogne ; « Chemin de
pelles » entre Landevant et Sainte-Anne d'Auray ; « C
Romeret » ou « Romain » dans l'Aisne ; « Chemin de
Mathurin » dans la Beauce. Dans l'Aube, on trouve le
min de Rome » et plusieurs routes dénommées

« Chemin des Romains », terme usité aussi dans la Marne, aux environs de Bourbonne-les-Bains, en haute Bretagne et

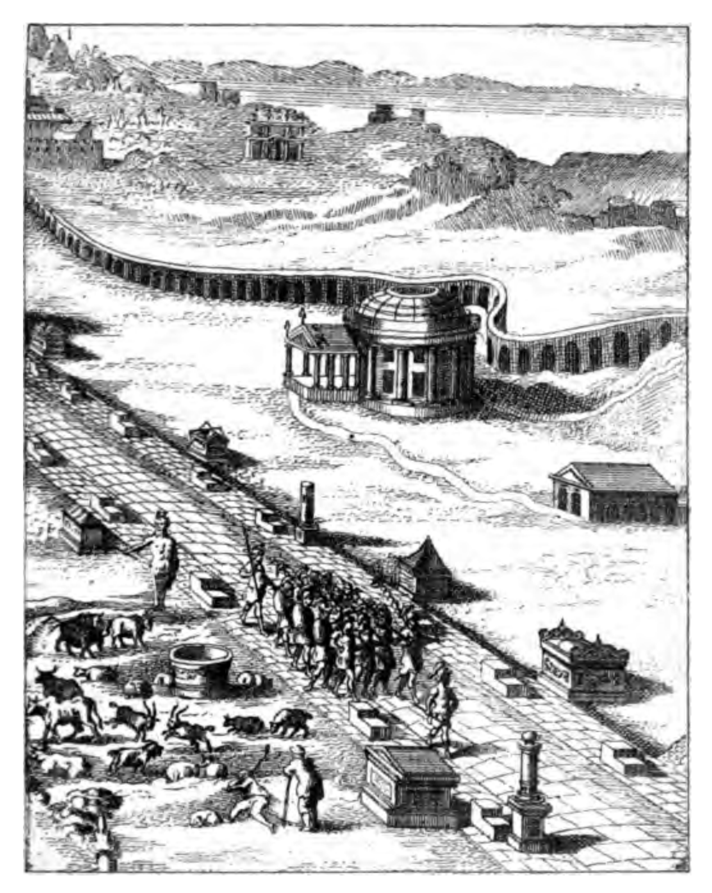


Fig. 5. — Autre fragment de la grande planche de Bernard Picard.

dans l'Yonne; « Römerstrasse » route romaine, « Römersträssle » chemin romain, en Alsace (cf. *iter dictum Romanorum*. *chiminus Romanus* au moyen âge, région lyonnaise);

« Chemin des soldats » dans le Forez; « Landstr
chemin des armées, en Alsace ; « Chemin des Ang
en Berry ; « Camin Sarrasin » dans le Lot. L'ancien
de Montpellier à Nîmes portait les noms de « Carrier
Mounedo, Cami de la Mounedo », chemin de l'argent
qu'on peut rapprocher de celui de « Camino de la
sous lequel était connue au XVIIe siècle une voie r
d'Espagne.

A des souveraines historiques ou légendaires, partoi
nymes, se rattachent diverses voies anciennes ; à leur
Brunehaut : dans la région du Nord, on trouve des « C
de Brunehaut »; dans l'Aisne, dans le Hainaut, les « Ch
de Brunehaut »; dans la Meuse, « le Chemin de l
Brunehault »; dans le Cantal, « le Passage de la rei
nehaut ». En Bretagne, on rencontre une seule fois ce n
XVIIe siècle, avec la légère altération de « Chaussée
nehault ». Une autre forme donnée par Lacurne de
Palaye est celle de « Chaussée Bruneaux », nom encor
dans les environs de Charleroi avec la forme pat
« Cauchie Brunaut ».

D'autres noms féminins s'appliquent à des routes ror
c'est ainsi qu'en Auvergne on connaît le « Passage de l
Marguerite »; en Languedoc, « lou Cami de la reina
ou Chileta »; en Provence, « lou Camin de la reino
(Jeanne de Naples); en Lorraine, « le Chemin de la rein
diotte »; en Franche-Comté, « le Chemin de la reine Bla
dans le Cantal, le « Pavé de la reine Blanche »; en
Bretagne et dans le Morbihan, les « Chemins de l

Anne » sont nombreux ; d'autres sont appelés « Chemins de la duchesse de Rohan » ou de « la Rohanne », de « Madame Aléno ». Ce dernier nom est particulier au pays de Porhoët, et, suivant M. Bizeul, Mme Aléno est la même que Aliénor, fille du comte de Porhoët, qui épousa en 1232 un comte de Rohan.

On trouve encore dans l'Ille-et-Vilaine le « Chemin de la Guerche », dans la Loire-Inférieure, le « Chemin à la Joance », le « Chemin à Berthe », et, entre Nantes et Angers, le « Chemin des Main Berthe » ; en Ille-et-Vilaine, le « Chemin de la Royne » ; dans la Loire-Inférieure, le « Chemin à la Reine » ; sur plusieurs points de la Bretagne, « la Chaussée à la dame », nom constaté au XVIIe siècle par un débornement ; vers La Nouée et Plumieux (Morbihan), « le Chemin à Margot » ; terme qui en haute Bretagne désigne une fée ; en basse Bretagne, le « Hent Ahès », chaussée d'Ahès. Cette dernière appellation est ancienne ; elle figure dans le *Roman d'Aquin*, dont la première rédaction remonte au XIIe siècle ; le poème dit, en parlant de guerriers qui veulent aller de Corseul à Carhaix :

> Vers Car(a)hès se sont acheminé
> Tretouz ensemble le grand chemin ferré
> Que fit la femme Ohès le veil barbé.
>
> (*Roman d'Aquin*, v. 2824.)

Le nom de « Chemin d'Ohès » est connu à Péran, aux environs de Saint-Brieuc.

Au siècle dernier, le président de Robien, dans le tome Ier, chapitre IV, de sa *Description de l'ancienne Armorique*, disait qu'on attribuait à Ahès le chemin construit de Carhaix vers le

Ras « Hent-Ahès », et un autre chemin formé de trois rangs de grosses pierres et conduisant de Carhaix à Nantes. Une voie de Rennes à Carhaix est dite « Chaussée Ahès », de même qu'une grande voie qui parcourt de l'est à l'ouest les départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan ; celle de Vannes à Corseul, vers La Nouée, s'appelle « Chemin ou Fossé Ahès », dans un livre de 1549, elle est citée sous le nom de « Grand Fossé Ahès ».

Dans une chanson bretonne de la collection Penguern, dont l'authenticité a été mise en doute, Ahès est aussi en relation avec les routes.

On verra plus loin une légende où figure cette princesse.

Les deux noms que l'on retrouve le plus fréquemment sont ceux de Brunehaut dans la région du Nord et d'Ahès en basse Bretagne. Dans les deux pays, il est assez malaisé de déterminer quel est au juste le personnage auquel on attribue tant de routes. Plusieurs écrivains ont pensé que Brunehaut était, non la reine d'Austrasie, mais un ancien roi. Jacques de Guise, cordelier de Valenciennes, qui vivait sous Philippe le Bon, raconte que Bavo (prince troyen d'où descendraient les comtes de Hainaut) commença les sept grandes voies romaines qui partaient de Bavay et traversaient les Gaules, mais que ce fut Brunehaldus, troisième roi des Belges, qui les acheva. D'après Jean Lemaire, « Iceluy Brunehaut, prince magnifique et de grand cœur, feit faire les chaussées dont on voit iusques auiourdhuy les trasses en beaucoup de lieux de la basse Allemaigne et de France : mesmement du costé d'Amiens et en Picardie. » (*Ill., des Gaules*, t. III, p. 288.) Bergier, parlant de l'origine fabuleuse des chaussées de Brunehaut, dit « que ceux

qui en ont escrit allèguent pour auteur des dits chemins un ancien roy des Belges, nommé Brunehaldus, et ceux qui en parlent ordinairement tiennent comme certaine la tradition que c'est la reine Brunehaut, femme de Sigebert, roy d'Austrasie, qui les a fait faire. » Au chapitre suivant, il cite un passage de la Chronique de l'abbaye de Saint-Bertin, qui, entre autres ouvrages admirables, lui attribue le grand chemin « qui va de Cambray à Arras et de là à Terouëne et plus oultre jusqu'à lá mer, et que de son nom il s'appelle encore la Chaussée de Brunehault, *quæ Calceia Brunehildis nominatur usque in hodiernum diem.* » D'après A. Léger, la reine Brunehaut fit en effet réparer le réseau des anciennes voies dans la Flandre.

Au siècle dernier, le *Journal de Verdun* (avril 1755), rendant compte de l'*Histoire de France* de l'abbé Velly, parlait assez longuement de cette question : « Dispensez-moi maintenant, Monsieur, de vous marquer combien je désirerais que l'auteur de la nouvelle *Histoire de France* eût fait des retranchements dans le trop grand nombre de preuves qu'il a produites en faveur de la reine *Brunehault*, surtout celles des superbes chaussées de la Flandre et de la Picardie et de ces grandes levées de Bourgogne. Convient-il qu'à cause que les immenses travaux faits pour les grands chemins par les troupes romaines et pour ces troupes du temps des empereurs romains, se trouvent avoir été désignés en quelques pays par un nom français qui se prononce comme celui de la reine en question, mais qui ne s'écrit pas de même : car je crois qu'on a écrit d'abord *chaussées Bruneaux*, du mot teuton *Brunda* qui signifie *ferme*, *solide*, propriété de nos chemins militaires. (Voyez ce mot *Brunda*, dans le glossaire de Ducange, où les

bénédictins citent un glossaire manuscrit de la bibliotł de la cathédrale du Puy. Je l'y ai vu, en effet, il y a que

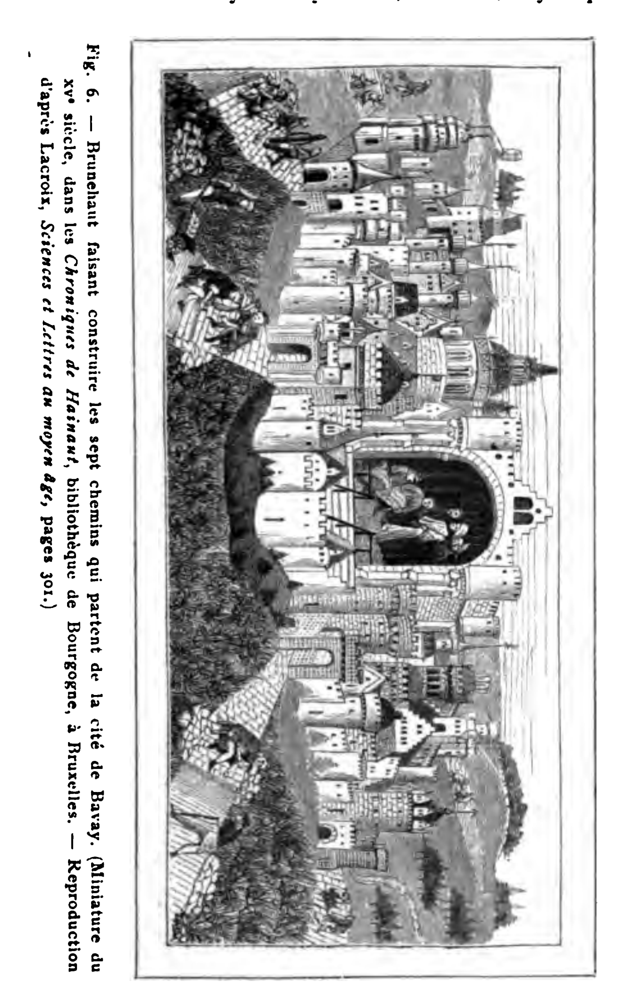


Fig. 6. — Brunehaut faisant construire les sept chemins qui partent de la cité de Bavay. (Miniature du xv[e] siècle, dans les *Chroniques de Hainaut*, bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles. — Reproduction d'après Lacroix, *Sciences et Lettres au moyen âge*, pages 301.)

années, et j'ai remarqué de plus que ce glossaire est saxonnes, ce qui fait qu'on doit lui donner au

cents ans ou environ d'antiquité. Ce volume est considérable.) Mais revenons à nos chaussées. — Convient-il qu'à cause de l'identité de prononciation, on attribue à la reine Brunehault la gloire d'avoir fait faire ces chemins, sans qu'aucun auteur du temps ou des temps approchants en ait dit un mot? Est-ce que ce qui en reste ne paraît pas construit avec assez de solidité pour être du temps de l'empire romain ? Comment accorder cette idée flamande d'un *Malabranca* avec l'itinéraire d'Antonin, et les Tables de Peutinger avec les inscriptions subsistantes qui en font honneur aux Romains? Une reine d'une partie des Gaules, constructrice de routes militaires, aurait dû être célébrée par cent écrivains de son siècle. Par la raison de la ressemblance de prononciation, on pourrait aussi attribuer à cette reine la clôture qui était à Paris au mont Saint-Hilaire. » L'éditeur du journal ajoute en note : « Comme l'auteur ne donne sans doute son sentiment que par une conjecture, je ne sais si l'on ne serait pas aussi bien fondé à en hasarder un autre : ce serait de faire dériver le mot *Bruneaux* du teuton *Brun* ou *Braun* qui signifie *fuscus*, noirâtre. Nous en avons formé notre mot français *brun*, et les Italiens celui de *bruno*. » Et il cite, à l'appui de cette opinion, le passage de Bergier, que nous avons reproduit à propos des chemins ferrés.

Le peuple semble faire honneur de la construction des chemins à des souveraines réelles ou légendaires, plutôt qu'aux rois ou aux seigneurs : ceux-ci pourtant, quoique moins souvent cités, passent pour les auteurs de plusieurs routes : au moyen âge, on donnait à des voies romaines, le titre de « Iter regale », en

Béarn celles de « Camin dóu rei », ou « Camin dòu segnour ». Au pays de Namur, les chemins publics appartenaient au souverain comme constituant un droit régalien. C'est pour ce motif qu'ils étaient appelés *chemins du Prince*, mais le prince pouvait concéder soit à des seigneurs, soit à des communes le droit d'en disposer dans les limites de leurs juridictions respectives. En conséquence, certaines voies portaient le nom de *chemins du seigneur.*

En Béarn et à Montaigu se trouvent « lou Camin de Cesar » ; en Poitou et en Bourgogne, « le Chemin de César » ; en Provence, « lou Camin Aurelian ». En Bretagne, on rencontre plusieurs « Chemins Chasles » ou « Chemin Charle » : cette dernière désignation est la plus ancienne ; elle figure dans un aveu de 1601, et au XIIe siècle une voie romaine, portant actuellement le nom de Chemin Chasles, est dénommée *rua Caroli magni* dans une charte de l'abbaye de Savigny, ce qui montre qu'il s'agit de Charlemagne. Le nom de « Chemin de Charlemagne » est donné à une route taillée dans le roc, à Sordes, ainsi qu'à une voie romaine de la Charente-Inférieure ; la commune de Grandchamp dans le Morbihan est traversée par une ancienne route dite « Hent Conan » chemin de Conan : dans la commune de Surzur, la voie romaine de Blain à Port-Navalo porte aussi le nom de « Chemin de Conan ». A Rye en Normandie un ancien chemin dit « Voye au Duc » est celui que prit Guillaume lorsque, fuyant de Valognes, il se rendait à Falaise.

Dans les Flandres, les chaussées romaines sont appelées « Heerewegen », ce que l'on peut traduire par voie seigneuriale ou voie militaire, et en Alsace « Heerstrasse, Heerweg » ;

en Allemagne, on les nomme aussi « Heerstrasen », voies seigneuriales : en Alsace, « Kaiserstrasse », route impériale, ou « Dietweg » (Volksweg), voie du peuple ; « Entenweg », chemin des géants, ou « Heidenstrasse, Heidenstraesslein », route païenne, chemin païen : un nom analogue est usité également en Angleterre. « La masse, la hauteur et la longue estendue de ces chemins, qui semblent surpasser les forces communes des hommes, ont esté, dit Bergier, cause que les habitants de la Grande-Bretagne, ceux principalement qui sont reconnus sous le nom d'Anglois, ont controuvé plusieurs fables sur les auteurs de ces chemins. Camdenus a laissé par escrit que les uns tiennent comme par tradition, de père en fils, que les chemins qui s'y trouvent faits de mains d'hommes sont ouvrages de géants, qu'ils appellent en leur langue Eatons comme qui dirait Payens. »

On attribuait aussi aux géants la construction des routes militaires qui étaient appelées « Chemins des géants » : en Bavière et près de Salzbourg, le peuple les désigne par un vieux mot qui y fait allusion.

Une ancienne route de la Basse-Navarre par Roncevaux, est dite « Chemin des Templiers », parce qu'en Espagne ces chevaliers, comme les frères pontifes en France, avaient soin de rendre les routes praticables et de protéger les voyageurs.

Ce n'est pas seulement en France et dans les pays voisins, que le percement des routes importantes ou difficiles est attribué soit à des héros légendaires, soit à des peuples conquérants ou civilisateurs, dont le souvenir est resté vivace ; dans l'antiquité, on montrait, le long des côtes de la Méditerranée, des chemins

qui, disait-on, étaient l'œuvre d'Hercule ; c'étaient ceux qui, remontant à une époque éloignée, avaient été établis dans des conditions propres à exciter l'étonnement ; ainsi une digue-chaussée, longue d'un mille et fort ancienne, qui séparait le lac Averne de la mer, passait pour avoir été construite par ce héros, qui l'avait entreprise pour faire passer les bœufs conquis par lui sur Géryon.

Les Turcs appellent « Voies génoises » les routes anciennes; les Valaques nomment « Drumu Trojan » un chemin qui va de l'ancienne Sarmizegetusa à la Porte de Fer ; en Catalogne, une vieille route est dite « Chemin français ».

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une route au sens actuel du mot, on peut noter le fait rapporté par Hérodote (XII, 105), à propos du chemin de Xerxès : les Thraces le vénéraient à tel point qu'ils ne le labouraient pas.

Les traditions populaires assignent à certaines routes, ainsi que nous l'avons déjà vu, une origine merveilleuse, qui parfois est constatée par le nom sous lequel elles sont connues. En Bretagne, suivant M. Bizeul, les paysans font remonter la construction des voies romaines presque toujours à des femmes, fées, reines ou princesses. Dans le pays de Caux, une voie antique, cachée maintenant par des terres mises en culture, a gardé le nom de « Chemin des fées ».

Les détails de ces ouvertures de routes ont rarement été transmis par les légendes ; elles nous ont mieux gardé le souvenir de l'intervention d'un autre architecte, aussi puissant, mais moins gracieux que les bonnes dames.

Le nom du diable, qui reste attaché à plusieurs des nom-

breux ponts dont on lui attribue la construction ou l'achèvement, est moins fréquemment donné à des routes. On trouve pourtant, dans les environs de Toul, le « Chemin du diable »; dans les Ardennes belges ou françaises, d'anciennes voies romaines portent le nom de « Pavé du diable ». La route stratégique romaine qui conduit au mont Sainte-Odile s'appelle « Chemin païen », ou « Teufelweg, Teufefpfalter », Chemin du diable ou chaussée du diable. La chaussée romaine de Bavay à Tongres porte « entre Thuillers et Clermont, près de Charleroi, le nom de « Chaussée du diable ou des diables ». Dans le Sussex, le peuple fait honneur au diable de la construction d'une voie romaine.

Un assez grand nombre de récits font venir le démon au secours des entrepreneurs désespérés qui l'ont invoqué; c'est lui qui termine celles dont l'achèvement présentait des obstacles dont les hommes ne pouvaient venir à bout. En Normandie, quelques routes romaines de Condé-sur-Iton, et notamment celle qui conduisait de ce lieu à Suindinum, passent pour être son œuvre. On avait un besoin pressant de ce chemin, mais il paraissait impossible de l'achever pour l'époque déterminée. Le diable proposa de se charger de cette entreprise, et même de la mener si promptement à bonne fin, qu'un cheval lancé au galop ne pourrait suivre les progrès de son travail. Témoins pris et gageure faite, le diable acheva le travail dans le délai fixé.

Les habitants de Brunehamel dans les Ardennes racontent que, lors de la création de la route conduisant de ce lieu à Rozoy-sur-Serre, l'entrepreneur, désespérant de mener son œuvre à terme, s'adressa à Satan, qui lui promit assistance. Et

en effet, dès cet instant, les travaux avancèrent avec une rapidité inouïe, sans qu'il fût possible de savoir qui faisait les terrassements et qui réglait les remblais. Or c'était le diable qui, s'acquittant consciencieusement de sa tâche de terrassier, transportait dans une énorme hotte les terres nécessaires aux travaux. Mais il arriva qu'une nuit, l'une des bretelles de sa hotte s'étant rompue, il dut laisser sa charge à l'endroit même où était arrivé l'accident et où l'on peut voir encore aujourd'hui un énorme monticule de terre. Bergier, qui écrivait au commencement du XVII[e] siècle, rapporte que de son temps on parlait assez couramment de routes dont le diable avait été l'architecte. « Au païs de Hainault et provinces circonvoisines, dit-il, le bruit commun est que ce Brunehaut estoit magicien et familier avec les démons ; et que se voyant souvent empesché en la conduite de ses armées, à cause des lieux fangeux, qui en ce tems tenoient grande partie de la Gaule Belgique inondée, il impétra ces grandes et larges chaussées que l'on dit avoir esté faites par son Demon en trois jours... Cette voie (de Tongres à Paris), dit encore Bergier, estoit faite et continuée entre deux murailles qui luy servoient comme de courtines de part et d'autre : entre lesquelles elle estoit mollement rehaussée vers le milieu pour faire escouler les eaux... de sorte que le peuple, esbahy d'un ouvrage si excellent, a inventé cette fable que c'est le diable qui l'a pavé et basty lesdites murailles, et qu'il a le tout fait et parfait en trois jours. Guillelmus Monumetensis escrit que l'auteur de ces Grands Chemins estoit l'un des rois descendant de Brutus, qui avoit nom Mulmutius : et qui vivoit longtemps auparavant la naissance du Fils de Dieu, et dit que ce Mulmutius estant grand magicien, fit à l'aide des

diables et de son art, ce qu'il estoit impossible aux hommes de faire : c'est qu'en peu de jours l'Angleterre se trouva munie, d'un bout à l'autre, de grands chemins d'une belle et admirable structure, qui estoient encore entiers jusques à son siècle en plusieurs endroits, avec l'estonnement de tous ceux qui les contemploient. »

La voie romaine de Bavay à Trèves, qui passe au village de Clermont (Namur), s'appelle en cet endroit *Chaussée du Diable*. D'après la croyance populaire, cette chaussée fut faite avec l'aide du démon, qui devait l'avoir terminée en une nuit. Satan accourait portant sa dernière pierre, quand il fut surpris par le premier rayon du soleil. Il culbuta avec la roche qu'il portait et s'enfuit, laissant la pierre plantée en terre et portant à la surface l'empreinte de la tête, des griffes et des deux mains du diable.

Au village de Sart-lez-Spa, dans la province de Liège, on montre près de Coquaifagne un chemin qui passe pour avoir été fait en une nuit par le diable ; on trouve du reste des traditions semblables en plusieurs endroits de la Belgique. Voici un récit que M. Adrien Remacle a entendu à Perros-Guirec ; comme le narrateur était un aubergiste d'origine flamande, il est possible que cette légende s'applique à une route du nord de la France : Il y avait longtemps qu'on avait besoin d'une chaussée pour monter du val au bourg, et les gens du val et du bourg ne savaient comment faire, car c'était beaucoup de travail à donner, et ils étaient pauvres. Un étranger vint vers eux et leur dit : « Je vous ferai, si vous voulez, d'ici à la Toussaint, une belle chaussée de granit bien unie, qui montera de X. au bourg. » Eux virent bien que c'était le diable, car il n'y

avait plus qu'une semaine avant la Toussaint, pour une si grosse besogne. « — Et que demandez-vous pour votre peine? demandèrent-ils. — La première âme qui passera sur la route entre la messe et les premières vêpres, le jour de la Toussaint, m'appartiendra. » Une âme, c'était cher; mais ils avaient tant besoin d'un chemin qu'ils frappèrent dans la main du diable, en signe que l'affaire était conclue, même que leurs mains fumèrent, brûlées, comme s'ils avaient touché un fer rouge. On but des petits verres de genièvre, et, dès qu'il eut bu, l'étranger disparut. Le matin de la Toussaint, les gens de X. et du bourg aperçurent, à la blancheur de l'aube, la chaussée blanche et unie que le diable avait construite dans la nuit. Tout le monde alla la voir, et tout le monde y passa pour aller à la messe. Mais ils revinrent en faisant de grands détours, après la messe, afin d'éviter l'heure de la damnation. Au moment des vêpres, ils furent bien embarrassés; personne ne voulait se damner. Les gens attendaient en foule, tout habillés, au bas de la montée, devant la chaussée blanche déserte. Un vieux du pays, voyant l'embarras, leur dit : « N'ayez crainte, je vous délivrerai de la redevance, et nous garderons la route. » Il s'en fut chercher un grand coq noir qu'il avait, et le lança sur la route du diable, en le poussant devant lui, jusqu'à l'église. De sorte que, le coq étant la première personne qui eût monté entre la messe et vêpres, son âme seule appartenait à l'enfer. Le diable parut, avec un grand coup de tonnerre. Il était si furieux qu'il se mit à donner de grand coups de son pied fourchu, qui entrait comme un pic dans la chaussée, faisant sauter, éclater toutes les pierres, de sorte que la chaussée fut toute gâtée et dégradée comme

on la voit aujourd'hui. Depuis ce temps, le jour de la Toussaint. le curé du bourg fait commencer de chanter les premières vêpres aussitôt après la messe, de peur que le diable ne se paye, comme il l'avait dit, une autre Toussaint.

Dans le Morbihan, le diable intervient dans la construction d'un chemin fait à une époque assez récente, au commencement de ce siècle, paraît-il ; on cite même le nom de l'entrepreneur. C'est la grande route de L. C. à L., qui a été achevée en une seule nuit, et voici comment. L'entrepreneur était embarrassé ; il ne pouvait pas la terminer. Le diable se présente à lui et lui propose de la finir entre le coucher et le lever du soleil, bien qu'elle fût encore inachevée sur une longueur de trois lieues, mais à la condition d'avoir comme payement l'entrepreneur lui-même. Celui-ci y consent. Tous les diables de l'enfer se mirent au travail et la route fut faite. Le matin, quand l'entrepreneur vint examiner la route avec le diable, il vit qu'elle était bien faite et finie. Alors le diable le saisit et voulut l'emporter malgré sa résistance ; fort heureusement une bonne femme survint : elle enleva à l'entrepreneur un de ses souliers, et le diable le lâcha.

Une légende napolitaine parle d'une voie romaine pavée par le diable. Le magicien Virgile avait ordonné à son disciple Merlin d'aller chercher un livre magique, mais de bien se garder de l'ouvrir. Merlin ne put résister à l'envie de dérouler le volume ; aussitôt les signes étranges tracés sur le parchemin se mirent à tourbillonner dans l'air et à danser une ronde infernale. — Tu nous as évoqués, dirent-ils à Merlin, que nous veux-tu ? — Que la route soit pavée de Naples à Rome. Aussitôt la voie appienne se couvrit de

dalles, qu'on peut voir encore à Pouzzoles, à Cumes et au delà.

On rencontre en Prusse des traditions analogues. A environ 2 milles au nord de Strassburg, à la pointe extrême de l'Ukermark, est le lac de Galenbeck ; une chaussée s'y allonge sur un grand espace, et dans les eaux basses émergent deux parties de terrain, semblables à des îles, qui paraissent former la continuation de la digue. Depuis longtemps, le berger du village était obligé de faire paître ses vaches de l'autre côté du lac, et il ne lui restait guère de temps pour en faire le tour. Cela l'ennuyait, et, comme précisément il se lamentait, le diable lui apparut tout d'un coup et lui promit de construire, dans le lac, avant le premier chant du coq, une chaussée sur laquelle il pourrait tranquillement mener paître ses vaches, mais pour cela il devait lui promettre son âme. Dans sa mauvaise humeur, le berger y consentit, et le diable se mit à l'œuvre avec empressement, si bien que, lorsque le matin fut proche, la chaussée était presque achevée. Le berger inquiet courut au poulailler, où il fit tant de bruit, que le coq se mit à chanter. Déjà le diable avait traversé le lac et avait comblé le devantier avec de la terre pour y établir la digue, lorsqu'il entendit le chant du coq. Furieux, il jeta la terre au milieu du lac et s'envola sans terminer son travail : c'est pourquoi la chaussée est restée inachevée jusqu'à présent. — Un paysan du village de Poartsein, qui avait souvent besoin de l'autre côté du lac, et qui trouvait pénible d'en faire le tour, conclut un pacte avec le diable et lui promit son âme s'il lui bâtissait en une nuit une chaussée : elle devait être terminée avant le premier chant du coq. Le diable, satisfait, se mit aussitôt à l'œuvre, et l'ouvrage s'avança si vite, que le paysan s'aperçut

que tout serait fini bien avant le terme indiqué. Il revint rapidement chez lui, entra dans le poulailler, où il effaroucha les poulets, si bien que le coq, croyant que le matin était proche, se mit à chanter. Le diable fut attrapé, et à peine eut-il entendu le chant du coq qu'il jeta les pierres les unes sur les autres, et la digue resta interrompue.

En haute Bretagne, on assure que jadis, lorsque le diable voulait aller à travers champs, pour couper au plus court, dans un village quelconque, une route s'ouvrait sous ses pas. On en cite plus d'une qui s'est formée ainsi par miracle sous ses pieds.

Un ancien lied allemand dit, en parlant du docteur Faust : « Lorsqu'il voyageait en poste, il avait des esprits bien empressés, en arrière, en avant, des deux côtés, pour paver le chemin qu'il avait choisi. »

Certaines routes sont encore visibles, et bien ouvertes, pendant un assez long parcours, puis elles cessent brusquement sans motif apparent. Les légendes donnent l'explication de ces interruptions. Au Grand-Auverné, dans les environs de Châteaubriant, les paysans disent qu'autrefois une duchesse de Rohan voulut avoir un chemin pour aller de chez elle jusqu'à Paris, mais qu'arrivée aux terres de la Motte-Glain, le seigneur ne voulut point laisser passer la route sur son terrain, et qu'ainsi les travaux n'ont pas été plus loin. Cette voie est, en effet, à un certain endroit interrompue, et on ne la retrouve pas après. A Luzanger, une voie est dite « chaussée à la Jouyance ». C'était une princesse qui voulait faire le tour de la terre en tout sens. A mesure qu'elle s'avançait, le peuple s'empressait de lui préparer des routes. Elle remarqua de son carrosse sur le chemin un oiseau mort; elle demanda à son

cocher ce que c'était. Le cocher lui répondit : « Madame, c'est un oiseau mort, et nous devons tous mourir ainsi. — N'allons pas plus loin, » dit la dame, et elle fit cesser les travaux. Ailleurs on raconte la même légende en l'attribuant à la duchesse Anne, mais elle est bien antérieure à cette princesse, puisqu'elle figure dans une ancienne histoire fabuleuse d'Ahès.

La tradition d'Ahès se retrouve en Bretagne près des vestiges antiques de nature à frapper l'imagination populaire, des restes des voies romaines encore appelés *hent Ahès*, chemin d'Ahès, des ruines d'édifices ou de villes. *castel Ahès*, *ker Ahès*.

Une princesse puissante croit ne jamais mourir et entreprend des travaux prodigieux, routes sans fin, murs indestructibles. interrompus par quelque circonstance puérile, comme la rencontre de l'oiseau mort : tel est ce mythe dont on ne connaît pas de mise en œuvre plus ancienne que celle du trouvère, auteur du *Roman d'Aquin*. Dans ce poème, la femme « d'Ohès le viel barbé », est l'héroïne de cet épisode :

Mès celle damme ot ung moult foul pençé
Qui cuidoit vivre toujours en geune aé !
El fist fere ung grant chemin ferré
Par ou alast à Paris la cité.
Quar le pays estoit de bouays planté :
A Quarahès, ce sachez de verté,
Fut le chemin commencé et fondé :
Par celle dame fut maint chesne coupé
Et abatu maint grant arbre ramé.
Quant ce chemin fut fait et compassé,
Plus de vignt leues fut le chemin ferré :
Moult y ot l'en en poay de temps oupvré,
Decy au terme que ge vous ay conté
Que la damme ot ung merlle mort trouvé.
De l'un [e] main en l'autre l'a tourné et viré ;

Lors a la damme ung soupir gecté :
Que ycest secle n'est [tout] que vanité :
Qui plus y vit, plus a mal et peiné;
N'y a si riche qui n'ait adversité!
Lors a la damme moult grandement plouré.
De maintenant avoit ung clerc mandé
Qui estoit mestre de la divinité,
Et luy avait enquis et demendé
Si l'on povoit mouriz sans estre tué,
Ou mehaygné, ou plaié, ou naffré?
Il luy a dit : « Ouil pour verité !
Touz celx mouront qui sont de mere né,
Que [pas] ung soul n'en sera trestourné...
Lors a la dame ung soupir geté
« Hélas ! dist-elle, pourquoy fumes nous né ?
Or ne me prise ung denier monnayé,
Ne ma richesce ne ma grant po[e]sté :
Ja ne sera par moy le chemin achevé,
Moult me repens don g'y ay tant oupvré. »

A Vendresse, arrondissement de Mézières, est le « Chemin de la reine de Hongrie. » Cette reine, se rendant à Vendresse, « avec des équipages » se trouva embourbée au beau milieu de sa route. « Maudite route ! maudit chemin ! dit-elle, puisse l'herbe ne jamais pousser sur tes bords! » Depuis un temps immémorial, cette route fait partie d'une prairie ; mais, à l'endroit où elle avait été, l'herbe pousse moins drue, les récoltes sont moins abondantes, ce qui permet de suivre à la trace cette très ancienne route.

Dans la Cornouaille anglaise, le gouvernement ayant ordonné de construire à Newlyn, aux dépens des pêcheurs, un chemin qui devait surtout être utile aux fermiers, il y eut des meetings de protestation ; dans l'un d'eux, on proposa de dédier le chemin détesté au Buccaboo, sorte de démon ennemi des

pècheurs ; et cette dédicace est constatée sur les registres de la paroisse.

De même que les ponts, les routes ont figuré au premier rang des œuvres pies. Le P. Morin de l'Oratoire, dans un commentaire historique sur la pénitence, publié à Paris en 1651, remarque que, vers le milieu du XII[e] siècle, on regardait comme des actions méritoires, non seulement de bâtir des églises, mais encore de rendre les chemins praticables, d'ouvrir des routes, de construire des ponts. Au moyen âge, les confesseurs étaient autorisés à imposer une aumône pour l'ouverture et l'entretien des routes.

SOURCES

Mistral, *Tresor*. *Soc. antiq.*, 1[re] série, t. III, p. 265. Abbé Grivel, ***Chroniques du Livradois***, p. 58. Bergier, *les Grands Chemins*, liv. I, ch. XXVI. A. Léger, *les Travaux publics chez les Romains*, p. 700. *Soc. antiq.*, t. III, p. 286 ; t. XIV, 2[e] série, p. 63 ; t. XII, p. 40 ; XXI, p. 437. ***Annuaire du Morbihan***, 1842. Bézier, *Inventaire des mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*. Habasque, *Notions sur le littoral des Côtes-du-Nord*, t. III, p. 26. Vayssier, *Dict. patois de l'Aveyron*. Longnon, *le Morvan*, dans *Soc. antiq.*, t. XXX. Bizeul, *Voies romaines*, pp. 43-46. *Soc. antiq.*, t. III, p. 286. Comm. de M. Alfred Harou. Mistral, *l. c.* *Revue de Gascogne*, t. XXVIII, pp. 183-186. Lenthéric, *la Provence maritime*, p. 215. Grégoire, *Frères pontifes*, p. 48. *Soc. antiq.*, t. IV, p. 29, et XXV, p. 41. Habasque, *l. c.*, t. II, p. 359. Hertz, *Deutsche Sage*, pp. 11 et 12. Guigue, *Voies du Lyonnais*. Noëlas, *Trad. foréziennes*, p. 130. George Sand, *Légendes rustiques*, p. 120. Mistral, *l. c.* De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. Comm. de M. A Harou. *Soc. des antiq.*, 1[re] série, t. IV ; *ibid.*, t. X, p. 76. Durif, *le Cantal*, p. 125. Bizeul, p. 68. Comm. de M. A. Harou. Durif, *l. c.* *Revue des langues romanes*, t. III, 3[e] s., p. 308. *Soc. antiq.*, t. XX. D. Monnier. *Trad. populaires*, pp. 173, 140. Durif, *l. c.* *Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. XII, p. 6. Bizeul, *l. c.*, pp. 46-112. *Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, *l. c.* *Revue des Deux-Mondes*, 18 janvier 1866 (A. Maury). Bizeul, *l. c.*, pp. 68, 110. Penguern et Luzel, dans *Soc. arch. du Finistère*, t. XIV. Comm. de M. Harou. Mistral, *l. c.* *Soc. antiq.*, t. III, pp. 286, 319 ; t. XX, p. 133 ; t. XXV, p. 241 ; t. XII, 2[e] série, p. 40. *Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1865, p. 148. *Revue de Gascogne*, *l. c.* Musset, *la Charente*, p. 84. *Annuaire du Morbihan* (1842). Pluquet, *Contes populaires, etc.*, p. 17. *Soc. arch. d'Ille-*

et-Vilaine, t. VI, p. 213. Comm. de M. A. Harou. Hertz, *l. c.* Bergier, liv. I, ch. XXVI. « Vulgus nostrum opera Romanorum gigantum esse dicunt : quos suâ linguâ septentrionali *Eatons*, pro Heatens quasi Ethaicos, ni fallor vocitant. » (W. Camden, *Britanniæ descriptio*, Londres, 1607.) Grimm, *Teutonic Mythology*, p. 534. Grégoire, *l. c.*, pp. 48 et 49. Diodore de Sicile, liv. IV, ch. VI. Dezobry, *Rome*, t. III, p. 355. Strabon. l. V. Lejean, *Voyage en Bulgarie*, *Tour du monde*, t. XXVI, p. 130. Frœhner, *la Colonne Trajane*, col. 15. Sawyer, *Guide to Devil's Dyke. Soc. antiq.*, t. X, p. 161; t. VI, p. 649. *Annales de l'Institut archéolog. de la province de Luxembourg*, t. VI (1870), p. 126. Hertz, *l. c.*, *Congrès archéologique de Bruxelles* (1891), p. 24. A. Bosquet, p. 488 et suiv. Vaugeois, *Antiquités de la ville de l'Aigle*, p. 478. A Meyrac, *Trad. des Ardennes*, p. 338. Bergier, t. I, ch. XXIV, ch. XXX, ch. XXXVI. Ch. Bovel, *Lib. de Hallucinat. Gallicorum*, ch. XXII. *Bull. des comm. royales d'art et d'archéologie*, t. VI, p. 225. Comm. de M. Lavenot, recteur de Camors. Marc Monnier, *Contes populaires en Italie*, p. 53. A. Kühn, *Märkische Sagen und Märchen*, p. 210. *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 290. *Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 217. Faligan, *la Légende de Faust*, p. 401. De Lisle du Dreneuc, *Dict. arch. de la Loire-Inférieure*, pp. 23, 32 et 48. Guillotin de Corson, *Récits historiques de haute Bretagne*, p. 178. Cf. aussi Sébillot, *Trad.*, t. I, p. 21. *Le Roman d'Aquin*, pp. 35 et 36. Comm. de M. Albert Meyrac. *Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 181. Grégoire, p. 46. *Revue des Deux-Mondes*, 25 juillet 1832.





Fig. 7 et 8. — Jeton des Ponts et Chaussées. 1632.

SUPERSTITIONS ET CROYANCES



En haute Bretagne, il suffit, pour faire verser les charrettes, de placer une petite pierre sur la route en prononçant certaines paroles ; de simples croix tracées sur la poussière du chemin, si elles ont été accompagnées de conjurations, font aussi arriver des accidents. En Anjou, si l'on voit deux fétus de paille ou deux brindilles de bois posés en forme de croix, on rebrousse immédiatement chemin. Dans le pays de Liège, quand une personne est suspecte d'être sorcière, on place sur son passage deux brins de paille en croix qu'elle ne pourra franchir, si elle est vraiment sorcière.

En haute Bretagne, lorsqu'une charrette est chargée, elle verse en route si on passe dessus, surtout lorsqu'on a passé entre les roues et la bête de limon, ou si en la faisant on a chanté ou sifflé.

En Berry, les pierres caillasses ou pierres sottes, sont de vraies pierres de calcaire caverneux dont les trous nombreux et irréguliers donnent facilement l'idée de figures monstrueuses. Quand les inspecteurs de routes les rencontrent à leur portée, ils les font briser... On assure que si on ne se dépêche de les briser et de les employer, elles quittent le bord du chemin où on les a rangées et se mettent, de nuit, tout en travers du passage, pour faire abattre les chevaux et verser les voitures.

D'après certaines traditions allemandes, Rubezalh s'amusait



Fig. 10. — Le Lupeux ou Loup-garou. — D'après un dessin de Maurice Sand (*Magasin pittoresque*. 1857.)

souvent à immobiliser le cheval du voyageur de manière à ce qu'il ne pouvait plus bouger, à briser la roue ou l'essieu des charrettes que conduisaient de pauvres diables, à détacher à leurs yeux des flancs de la montagne et à faire rouler au beau milieu de la route d'énormes blocs de pierres. Souvent une force invisible arrêtait si complètement la voiture que six bouillants chevaux ne pouvaient la mettre en mouvement. Dans les Vosges, il arrive aussi que, par suite de quelque méchant sortilège, les chevaux s'arrêtent tout à coup et ne peuvent ni avancer ni reculer; pour rompre le charme, il faut prendre le vêtement que l'on a sur le dos et le taillader à grands coups de couteau.

Pour les paysans de la haute Bretagne, les tourbillons de poussière qui s'élèvent parfois sur les routes sont l'œuvre des esprits de la terre, qui les excitent pour aveugler les voyageurs.

En Normandie, la charrette de la mort ne parcourt que les vieux chemins abandonnés. Le cortège du démon ne peut traverser les chemins charretiers établis pour l'exploitation des champs, car les champs sont bénis par Dieu.

On trouve, vivace encore en plusieurs pays, la croyance d'après laquelle on risque de s'égarer, même sur une route qui vous est familière, soit par l'intervention des sorciers, des lutins ou du diable, soit parce qu'on a marché sur certaines herbes. En haute Bretagne, celui qui passe sur un chemin que des sorciers ont parcouru est exposé à errer. Dans les Vosges, ils font intentionnellement s'égarer les voyageurs; en haute Bretagne, il suffit d'avoir sur soi un objet béni pour que le diable qui fréquente une route ne puisse faire perdre la mémoire.

Dans la Loire-Inférieure, sur la limite du Morbihan, la chasse Gallery se réunit sur le *Chemin à la Reine*, qui va de Plessé à

Richebourg près de Beslé. Par les beaux soirs de septembre et d'octobre, on entend la meute infernale qui aboie tout le long du vieux chemin et ne cesse ses hurlements lugubres qu'après s'être séparée en deux bandes, l'une qui s'enfonce dans les bois de Redurin en Plessé, et l'autre qui s'élance vers Conquereuil à travers les landes de Lugançon. C'est la bande des seigneurs impies qui, durant leur vie, chassèrent le dimanche pendant les saints offices, qui est condamnée ainsi à courir éternellement la nuit. Conduite par Gallery, le plus méchant d'entre eux, et poussée irrésistiblement par les démons, elle poursuit son chemin avec la rapidité de l'éclair et glace d'épouvante les hommes comme les animaux qui l'entendent.

En Alsace, le voyageur qui, la nuit close, se trouve près des ruines et des voies romaines, aperçoit des formes bizarres; quand il ne les voit pas, il peut s'égarer et tourner jusqu'au matin dans un même cercle. Ce sont, dit-on, les dieux païens qui exercent leur vengeance sur le peuple qui les a reniés. Entre Angers et Nantes, une voie romaine dite « chemin des Main-Berthe » était jadis regardée par les paysans comme le lieu de réunion des esprits follets ainsi désignés.

Cassian parle de plusieurs esprits ou démons, qui se plaisaient à tromper les passants, à les détourner de leur chemin et à leur indiquer de fausses routes, plutôt pour s'en divertir que pour leur faire du mal.

En Ukraine, un démon, dont le nom « Bloude » dérive d'un mot qui signifie égarer, errer, se plaît à égarer les paysans. On les entend souvent dire : « Je reviens en retard à la maison, le Bloude m'a conduit dans les champs, et je ne pouvais retrouver mon chemin » ou « le Bloude s'est placé

sur mon dos, et il m'a conduit dans un marécage sous le pont. » Plusieurs chemins de la haute Bretagne sont hantés par des esprits analogues au Bloude : au bout de l'avenue de la Saudraie, aux environs de Moncontour (Côtes-du-Nord), il y avait une route très creuse et très ombragée, dans laquelle errait à de certaines heures un fantôme qui montait sur le dos des gens attardés ; il était connu sous le nom de « la Doudart », et l'on disait que c'était l'esprit de la sœur d'un propriétaire, au XVIe siècle, du château de la Saudraie, qui étant huguenote, revenait aux environs de la chapelle où elle avait été enterrée. J'ai fait, il y a une dizaine d'années, élargir le chemin, et depuis la Doudart n'a jamais reparu. En Berry, le loup-garou montait aussi sur le dos des passants (fig. 10) ; dans l'antiquité, les Lamies se cachaient dans les buissons près des grands chemins, d'où elles s'élançaient sur les voyageurs.

Dans le Forez, si on met le pied sur une herbe, la tourmentine, on marche pendant douze heures par monts et par vaux, tant qu'on n'a pas trouvé la parisette, herbe dont les graines marquent le chemin par la direction où elles tombent. Dans le Morbihan, l'herbe de l'étourdissement, *lezuenn er seudann*, fait perdre la route jusqu'au lendemain matin à celui qui marche sur elle au commencement de la nuit. Cette croyance à l'herbe d'égarement est du reste assez répandue en France et à l'étranger.

Dans les Vosges, on peut retrouver la bonne voie en se rappelant exactement la place où l'on a déposé les palmes des Rameaux et en marchant dans la direction où l'on sait qu'elles sont. Si on ne reconnaît plus sa route, de jour ou de nuit, par le fait d'un sorcier, il faut couper une branche de noisetier

et, après avoir fait trois signes de croix, dire, en se tournant du côté où la lune se montre ou doit se lever : « Lune, je te commande de me désenchanter, au nom du grand Lucifer. » En même temps, on frappe vigoureusement avec la baguette le tronc d'où on l'a détachée; elle cingle à la figure, à la même heure, la personne qui a causé le maléfice, et il est aussitôt dissipé.

Dans la Belgique wallonne, si l'on ne sait quel chemin prendre pour se rendre à un endroit déterminé, on fait trois fois tourner sa casquette sur son doigt ou sur son bâton, et l'on va du côté indiqué par la visière. Une ordalie analogue est pratiquée par le héros d'un conte de la haute Bretagne, qui, dans un cas semblable, jette son chapeau en l'air.

En haute Bretagne, vers Corlay, huit petits cailloux blancs ramassés sur un chemin de la mort, c'est-à-dire sur une route où un convoi est passé depuis peu, forment, bouillis dans du lait, un remède efficace pour la fluxion de poitrine.

Les Indiens de l'Amérique du Nord, les Algonquins surtout, enterraient sur le bord des routes les petits enfants qui venaient à mourir, de façon à ce que leur âme pût entrer dans le corps des femmes qui passaient auprès de leurs tombeaux et renaître ainsi à une nouvelle vie.

Les écrivains de l'antiquité ont constaté plusieurs fois l'existence de la superstition d'après laquelle la première rencontre, faite au moment du départ, peut exercer une influence sur toute la suite du voyage. Au moyen âge, les évêques et les écrivains ecclésiastiques se sont souvent élevés contre elle, sans parvenir à la détruire. On la retrouve encore, non seule-

ment en Europe, mais dans des pays si divers, qu'on peut la qualifier d'universelle. Cette influence est, la plupart du temps, mauvaise : aussi il y a des gens qui, s'ils ne connaissent pas un moyen de la neutraliser, prennent le parti de remettre leur voyage à un autre jour.

Au premier rang des rencontres observées à l'instant de se mettre en route, figurent celles des animaux et surtout des mammifères sauvages. Les plus timides sont ceux dont la vue est la plus redoutée. Ces idées, d'après Grimm, ont leur origine dans la vie des pasteurs et des chasseurs, et elles sont basées sur des opinions fabuleuses sur les habitudes des bêtes. Théophraste disait que, si le superstitieux apercevait une belette, il s'arrêtait tout court et ne continuait à marcher que s'il voyait quelqu'un passer par le même endroit, ou après avoir jeté lui-même trois petites pierres dans le chemin. En Saintonge, la belette qui coupe le chemin à un paysan lui présage quelque affaire avec une méchante femme; mais il suffit, pour rompre le charme, de pousser une pierre. En Dauphiné, on fait le signe de la croix, et l'on jette une pierre avant de franchir l'endroit où l'animal a passé. Au moyen âge, d'après John de Salisbury (*Polycraticus*. I, 13), et de nos jours, en France, en Allemagne, en Écosse, en Russie, etc., la rencontre d'un lièvre est tout aussi fâcheuse; au XVIe siècle, on employait pour détourner le présage un procédé analogue à celui indiqué par Théophraste pour les belettes : « Je vous dy, lit-on dans l'*Evangile des Quenouilles*, que quant aucun se met en chemin et un lievre lui vient au-devant, c'est un très mauvais signe, et pour tous dangiers éviter, il doit par trois fois soy retourner dont il vient, puis aller en chemin et alors il sera hors du peril. » En

Alsace, au XVIIe siècle, celui qui rencontrait un lièvre sur son chemin devait se retourner trois fois.

Dans quelques contrées de l'Allemagne, si un chat à l'air sorcier ou un lièvre traverse la route, jetez un morceau de fer par-dessus sa tête; il sautera devant, ou il prendra l'apparence d'une vieille femme.

Au moyen âge, d'après John de Salisbury, la chèvre, le mulet, n'annonçaient rien de bon.

En plusieurs parties de l'Angleterre, la vue d'une truie, en Suède celle d'un chat, en France celle d'un chat noir ou d'un chien noir, est d'un mauvais augure. Dans l'Inde, où existent les mêmes préjugés, on peut en détourner le fâcheux effet en s'arrêtant une minute ou deux, en faisant un ou deux pas en arrière, ou bien en ôtant ses souliers pour les remettre un moment après. En Russie, on n'aime pas à rencontrer un renard ou un écureuil; chez les Tchouvaches, un animal blanc quelconque.

La vue de certains autres mammifères passe au contraire pour être favorable; en Russie et en Norvège, dans les Vosges, le loup, l'ours; au moyen âge, le mouton, le loup, étaient regardés comme l'indice d'une heureuse journée.

Parmi les oiseaux, chez les Tchouvaches, le vautour qui traverse le sentier; dans le Sahara algérien, le corbeau qui vole isolé et comme égaré dans le ciel; en France, une pie seule ou à gauche du voyageur, lui présagent des disgrâces; au contraire, dans la Charente, une pie qui se montre à droite; en Beauce, deux pies ou deux corneilles; en Algérie, deux corbeaux qui volent ensemble, sont l'annonce d'un bon voyage.

Dans le Morbihan, si l'on voit une pie marcher sur une

route, on dit qu'elle la nettoie pour le passage prochain d'un mort.

Le sexe, les particularités physiques, l'attitude, la profession des gens que l'on voit au moment du départ, peuvent exercer une mauvaise influence sur la suite du voyage ; en beaucoup de pays, on met au premier rang des présages funestes la rencontre d'une femme. Dans le bas Languedoc, dans les Vosges, si la première personne que l'on voit le matin est un homme, la journée sera bonne ; si c'est une femme, elle sera mauvaise ; si elle est réputée sorcière, les paysans déjà en route pour le marché s'en retournent à la maison. En Bulgarie, quand quelqu'un traverse la route au moment du départ, c'est un mauvais présage.

En Allemagne, un homme qui voit venir à lui une femme qui file doit retourner sur ses pas et prendre une autre route. En Sibérie, si une femme coupe votre chemin, il ne faut pas aller plus loin ; ce fait arrive du reste rarement : les femmes, sachant le mal qu'elles pourraient faire, s'arrêtent d'elles-mêmes et laissent passer. En Russie, une fille avec des seaux vides, des ménagères en train de filer ; chez les Tchouvaches, une femme les mains vides, ou qui se rend à la rivière avec du linge sale, n'annoncent rien de bon au voyageur ; en Allemagne, il en est de même de la vue d'une femme âgée ou qui a les cheveux épars, ou de celle d'une vierge. Les Russes, les Bulgares et les Ukrainiens considèrent comme une bonne rencontre celle d'une fille avec des seaux pleins ; les Tchouvaches, celle d'une femme qui revient du lavoir avec du linge propre ; le peuple, en Allemagne et en France, celle d'une prostituée.

En Russie, la vue d'un pope ou d'un moine est d'un fâcheux

augure; cette superstition était courante au moyen âge; de nos jours, en plusieurs pays, il suffit de toucher le fer pour se mettre à l'abri du mauvais œil qui en résulte. En Ukranie, il faut jeter sur la route un brin de foin ou de la paille ou bien aussi toucher les *pudenda*. Un aveugle, un estropié, un mendiant, un homme à pied, constituent dans le nord de l'Europe des présages défavorables, alors que l'on se réjouit de croiser un homme à cheval, un bossu, un lépreux ou, en Russie, un juif. Dans le Morbihan, si un paysan rencontre un tailleur ou une couturière, il croit qu'il lui arrivera malheur, par exemple, qu'il versera sa charrette.

Dans l'antiquité, il y avait des jours favorables pour commencer un voyage ; Suétone constate que l'empereur Auguste les observait avec soin : au moyen âge, saint Éloi et l'évêque Hincmar s'élèvent contre la superstition de ceux qui ne veulent se mettre en route qu'à des jours déterminés. Au Laos, les Kouis notables se gardent bien d'entreprendre des voyages à des jours autres que ceux qui sont marqués sur le tableau des jours heureux ou néfastes.

Au moyen âge, le mardi était regardé comme bon pour se mettre en route : le vendredi au contraire passait pour mauvais, croyance qui au XIX[e] siècle n'a pas encore disparu ; les statistiques des omnibus et des chemins de fer constatent en effet, le vendredi, une diminution dans le nombre des voyageurs, et beaucoup de personnes peuvent se rappeler qu'à leur connaissance, des voyages ont été différés à cause du mauvais renom attribué à ce jour. En Ukraine, on ne se met jamais en route le lundi ; en Bulgarie, celui qui commence un voyage le mardi n'aura pas de chance. En Afrique, les Mandingues ont

de l'aversion pour voyager en certains jours de la semaine.

Dans le pays de Liège, les charretiers, dont la patronne est sainte Catherine, sont persuadés que s'ils *roulaient* le jour de la fête de cette bienheureuse (25 novembre) il leur arriverait malheur.

En Herzégovine, le diable hante une route, bordée d'un côté par un cimetière mahométan, et de l'autre par un cimetière orthodoxe, où sont enterrés des habitants du pays ; jadis ils voulurent s'emparer de trois cuves qui se trouvent au milieu de la chaussée : l'une pleine de ducats, l'autre remplie de millet, et la troisième remplie de viande fumée ; les diables qui les gardaient les tuèrent.

En Portugal, quand on voyage la nuit, il ne faut pas se retourner, parce que l'on s'expose à voir le diable derrière soi. Aux îles Marquises, les naturels ne marchent jamais la nuit sans lumière, de peur des esprits qui se couchent en travers de la route pour faire choir les imprudents et les étrangler ensuite.

Les apparitions de bières qui barrent le chemin sont redoutées en Bretagne, en Normandie et en Berry, où l'on y croit fermement : pour éviter tout danger, il faut s'en approcher avec beaucoup de respect et les retourner bout par bout. Le soir de de la Toussaint, des revenants sortent du cimetière et frappent les passants attardés sur les routes.

Il n'est pas indifférent, lorsqu'il s'agit d'aller accomplir des cérémonies en rapport avec la naissance, le mariage ou la mort, de prendre tel ou tel chemin ; il faut au contraire dans certaines circonstances éviter de passer par quelques-uns, alors qu'en d'autres cas il en est que l'on doit nécessairement

suivre. D'après les croyances populaires de plusieurs contrées, l'inobservance de ces sortes de règles traditionnelles pourrait entraîner de graves inconvénients. Dans quelques parties de la Montagne Noire (Cévennes), on ne porte jamais à l'église le nouveau-né par le chemin que l'on suivrait s'il fallait y conduire un mort. En Berry, dans le Maine, pour les enterrements comme pour les mariages, il faut toujours prendre le grand chemin ; en basse Bretagne, les mariages doivent passer par le chemin des morts, même s'il est défoncé, boueux, et presque impraticable. En plusieurs pays d'Allemagne, lorsque la nouvelle mariée est conduite à la maison de son époux, elle a bien soin, pour éviter d'être vouée à la mauvaise chance, de prendre la route ordinaire, et de ne pas faire de détours.

Dans le Morvan, quelqu'un de la famille précède l'enterrement et « fait le chemin du mort », en brûlant sur tout le parcours des poignées de paille, qui sont destinées à écarter les mauvais esprits. En Cochinchine, au moment de la levée du corps, un sacrifice est offert pour rendre favorables les génies du chemin. Si sur la route que suit le défunt pour se rendre à sa dernière demeure on a négligé d'accomplir certains rites, des conséquences graves pour lui ou pour les vivants peuvent se produire sur le chemin même ; c'est ainsi qu'en Portugal, quelques personnes sont persuadées que si l'enterrement a été conduit à l'église sans être accompagné d'un prêtre qui récite les prières d'usage, l'âme du mort reste sur la route et s'y égare.

Parfois, pour des raisons que l'on n'explique pas, le défunt, au lieu de rester tranquille dans sa tombe, se montre dans certains parages et vient tourmenter les vivants. En Portugal, pour l'empêcher de revenir, une personne du cortège est char-

gée de jeter sur la route, en faisant le geste d'un semeur, de l'orge, des pois grillés et du sel, en prononçant cette conjuration : « Tu ne viendras me troubler que quand les pois germeront, que l'orge lèvera, et que le sel salera. »

En certains pays, au moment de se mettre en route, pour éviter les rencontres néfastes ou pour s'assurer un heureux retour, on accomplit des actes qui se rattachent la superstition par des liens plus ou moins étroits. Jules César, après une chute en char qu'il avait faite, ne manquait point, aussitôt qu'il était assis, de répéter trois fois certaines paroles, pour se garantir de tout accident.

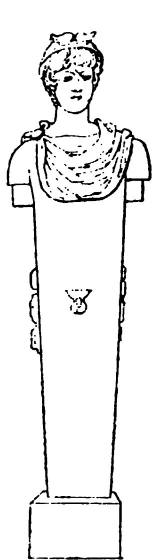
En 1714, Blanchard inséra dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres un mémoire sur la religion des voyageurs, dont nous reproduisons ici une bonne partie.

« Les mythologues et les historiens ont observé que ceux qui entreprenoient des voyages adressoient des prières aux dieux tutélaires du lieu d'où ils partoient. Ils en avoient d'autres pour les dieux sous la protection desquels étoient les lieux par où ils passoient: d'autres enfin pour les divinités du lieu où se terminoit leur voyage. La formule de ces prières nous a été conservée dans des inscriptions *pro salute, itu et reditu.*

« Ils invoquoient encore en particulier la divinité sous la protection de laquelle pouvoit être le principal objet de leur voyage; et s'ils avoient reconnu par le succès de leur dessein que la divinité qu'ils avoient tâché de se rendre favorable avoit eu la bonté de les accompagner, à leur retour, ils immortalisoient leur reconnaissance par des monuments dont il nous reste un assez grand nombre : *Jovi reduci*, *Neptuno reduci*, *Fortunæ reduci*, et mille autres.

« Les Grecs choisissoient entre les dieux ceux dont ils attendoient quelques secours dans leurs voyages. surtout Mercure, qui est appelé dans les inscriptions *Viacus et Trivius*, et la déesse Hécate.

« Les Romains adoroient les mêmes divinités, sous le nom générique de *Lares Viales*, comme il paroît par les anciennes inscriptions ; ils adressoient encore les vœux préliminaires de leurs voyages à la déesse Rome, *Romæ æternæ*, etc., ainsi qu'à Hercule, et ils regardoient ce dernier comme un dieu capable de les défendre dans les dangers qu'ils pouvoient courir à la rencontre des brigands dont il avoit purgé la terre. Ils travailloient encore à se concilier la faveur du dieu Sylvanus, comme pour le prier de ne point donner de retraite aux voleurs qui abusent du secret et de l'ombre des forêts pour détrousser les passants.


Fig. 11. — Hermès, d'après Clarac.

« Les marchands, qui étoient plus spécialement sous la protection de Mercure, ne manquoient jamais de faire à ce dieu des sacrifices capables de le déterminer à leur procurer du profit dans leur commerce. Selon Arnobe, Mercure étoit un des dieux qui présidoient aux chemins, et ces dieux étoient appelés *Semitales*. Suétone dit, dans la vie d'Auguste, que ce prince fixa les sacrifices qui leur étoient adressés en public à deux jours de l'année. Les effigies des dieux qui présidoient aux chemins étoient élevées dans les carrefours, et c'étoit là qu'on leur rendoit ces hommages. Saint Augustin et Martianus Capella font mention,

pour les voyageurs, d'une Junon *Iterduca*, et, pour les nouvelles mariées, d'une Junon *Domiduca*. Les mêmes Dieux ont encore été appelés *Tutelini* et *Tutanei*. C'est d'eux que *Virgile* parle dans le livre VII de l'*Énéide* :

> Frondenti tempora ramo
> Implicat, et Geniumque loci, primamque deorum
> Tellurem, Nymphas, et adhuc ignota precatur
> Numina.

« Festus remarque qu'il y avait *Auspicia propterpia, quæ se propter viam ostentabant* : et il ajoute que les voyageurs romains s'adressoient encore à Janus, pour obtenir un voyage heureux. Voilà à peu près tout ce que la piété exigeoit des voyageurs avant leur départ. On observe aussi que dans le neuvième canon du concile de Barcelone il est fait mention de la bénédiction que l'on donnoit aux voyageurs; pieuse pratique qui s'est conservée dans tous les ordres religieux. On voit encore dans les lettres des Papes, qui sont insérées dans le corps du droit canonique, qu'il est expressément parlé des présents que l'on faisoit aux voyageurs, *viaticum*, *munus viaticum*. Ce qui se pratiquoit aussi chez les anciens, comme on peut le voir dans une lettre que Pline le jeune écrit à Cornelius Priscus, dans laquelle, après avoir fait l'éloge de Martial, qui venoit de mourir, il dit en propres termes, en parlant de ce poète : *Prosecutus eram viatico secedentem*.

« Les pratiques qui s'observoient dans le temps que duroit le voyage ne marquoient pas moins de piété que celles qui avoient précédé le départ. On ne manquoit pas de s'arrêter dans les lieux qui étoient célèbres par le culte de quelque divi-

nité ; on lui demandoit la permission de passer outre, on lui offroit des présents, on lui adressoit ses prières ; et, pour laisser un monument de leur piété, les voyageurs, avant que de partir, frottoient avec de la cire les genoux de leurs statues.

« Le premier soin des voyageurs, dès qu'ils étoient de retour en leur pays, étoit de s'acquitter envers les dieux, soit qu'ils se fussent engagés par quelque vœu à leur départ, ou dans quelque danger sur la route. soit que l'usage fût d'en user ainsi. Philocomasium renferme, dans l'ordre qu'elle donne à une servante, une partie des cérémonies qui se pratiquoient au retour des voyages, comme on peut le voir dans la comédie de Plaute, qui a pour titre : *Miles gloriosus*, et dans une des épîtres d'Ovide, où Cydippe parle ainsi :

> Protimus egressæ superis, quibus insula sacra est
> Flava salutatis, thura merumque damus.

« Ces sacrifices que faisoient les voyageurs à leur retour s'appeloient du même nom que les sacrifices que faisoient ceux qui étoient échappés de quelque grand danger. Ils avoient coutume enfin de consacrer à quelque divinité les habits qu'ils avoient portés pendant leur voyage, et cette offrande n'est autre chose que les *votæ vestes* dont Horace et Virgile font mention. »

Ainsi qu'on a pu le voir par les diverses croyances rapportées précédemment, les voyageurs avaient à craindre, outre les dangers qui venaient des hommes, les embûches que pouvaient leur dresser les génies malfaisants qui étaient supposés hanter les routes ; c'est pour les mettre à l'abri des uns et des autres, et surtout de ceux que les forces humaines sont impuis-

santes à détourner, que beaucoup de peuples les ont placées sous la protection des divinités, en érigeant des emblèmes ou des statues à des endroits déterminés.

« Les Grecs et les Romains, dit Bergier, ont voulu pourvoir à la sureté de leurs voyages en posant sur les grands chemins quelques figures des dieux, qu'ils croyoient présider sur iceux... Ces deux nations dressoient certaines colonnes ou pour mieux dire certains pilastres sur les grands chemins, lesquels ils figuroient les images de Mercure, d'Apollon, de Bacchus, d'Hercule, que Plaute appelle *Lares viales* et Varron, *Viacos*, comme qui diroit les dieux des chemins. Ces colonnes étoient assises à endroits douteux et ambigus, tels sont ceux où se rencontrent trois ou quatre chemins... et avoient des inscriptions qui advertissoient les passants des principales cités où chacun chemin conduisoit. Ces inscriptions occupoient le bas et corps desdits pilastres, lesquels finissoient par haut en quelques figures de dieux gardiens et protecteurs des chemins. Les payens dressoient ces pilastres à Mercure, par la croyance qu'ils avoient qu'il estoit le dieu tutélaire des grands chemins (fig. 11). »


Fig. 12. — Diane triforme. D'après Clarac.

On rencontre, dit Léger, sur le bord des routes romaines, des pyramides, des tours rondes ou des piles de maçonnerie de petit appareil, présentant de grandes niches ou des mosaïques en parement ; on suppose qu'elles servaient à faire des signaux la nuit au moyen de feux, ou qu'elles recevaient des statues de Mercure, protecteur des routes et du commerce. Mercure n'était pas le seul dieu dont les images décoraient les routes. D'après Bergier, « on dressoit à Apollon des colonnes et des simulacres par les chemins, tous semblables à ceux de Mercure. Phumatus le tesmoigne quand il dit : Apollon est surnommé Agjeius à cause qu'on lui dresse des statues au milieu des chemins : car, en se levant, il les frappe de ses rayons et les emplit de lumière. » On plaçait aussi, pour marquer les carrefours, de grossières images d'Hécate, analogues à celles à Hermès. Diane ou Hécate était surnommée *Trivie*, parce qu'on la mettait, dit Varron, au lieu où se rencontraient trois chemins, ou parce qu'elle est la même que la Lune, qui suit trois chemins dans sa course en hauteur, largeur et longueur (fig. 12).

Une inscription antique extraite de la ville de Zamora, dit encore Bergier, et rapportée par Srita au commencement de ses *Commentaires sur l'itinéraire d'Antonin*, nous fait foi que quelques Romains s'obligeaient par vœu d'en ériger à Mercure, auquel ils donnèrent le nom de Viacus ; souvent, au retour d'un long et périlleux voyage, ils lui offraient des pieds ailés. Dans les pays chrétiens, des croix sont élevées pour accomplir des vœux semblables.

Il y a eu chez plusieurs peuples des divinités chargées spécialement de la protection de ceux qui entreprenaient un voyage,

et qui, en cette qualité, étaient l'objet d'un culte spécial. C'est Hermès, dit Creuzer, qui montre la route aux voyageurs, qui

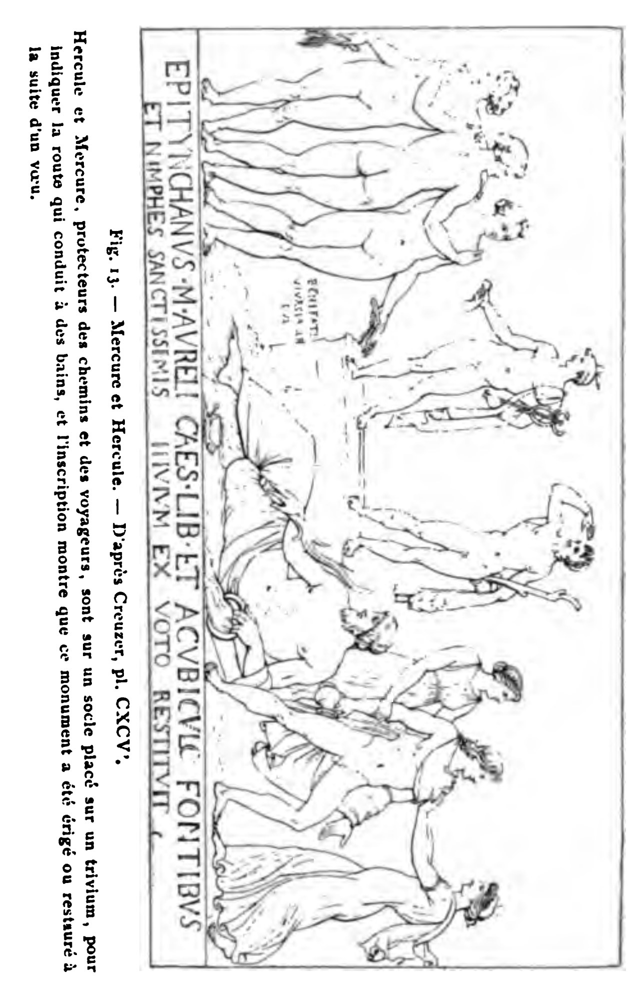


Fig. 13. — Mercure et Hercule. — D'après Creuzer, pl. CXCV.

Hercule et Mercure, protecteurs des chemins et des voyageurs, sont sur un socle placé sur un trivium, pour indiquer la route qui conduit à des bains, et l'inscription montre que ce monument a été érigé ou restauré à la suite d'un vœu.

les conduit et qui les escorte; Apollon sous le nom d'Agieus. était aussi dieu des chemins.

Sur la voie Appienne, à 3 milles de Rome, on avait élevé un temple à Pluton en société avec Proserpine et la déesse qui présidait aux chemins.



Fig. 14. — Saint Jacques de Compostelle.
Image du XVIIe siècle (collection de M. F. Bonnardot).

Les voyageurs religieux portaient toujours avec eux, dans leurs hardes, quelque petite statue des dieux Lares.

Dans les pays catholiques, on emporte aussi des chapelets, des scapulaires ou des médailles. Je ne crois pas qu'on

en fasse actuellement qui soient spécialement destinés aux personnes qui voyagent.

Au moyen âge saint Jaques, en raison du pèlerinage à son sanctuaire de Compostelle, était une sorte de protecteur des voyageurs et, en particulier des pèlerins ; une image du XVIIe siècle, dont nous devons communication à M. F. Bonnardot, montre des personnages agenouillés et portant des bâtons ou des bourdons de pèlerinage, qui l'implorent pour être préservés des accidents de la route (fig. 14). Saint Julien était aussi invoqué, surtout pour avoir un bon gite.

Sainte Gertrude était l'objet d'une sorte de culte à moitié païen. C'est un usage constamment observé jusqu'à nos jours aux Pays-Bas et en Allemagne, dit J.-G. de Ryckel, que quand on veut se mettre en voyage et revenir sans encombre, on boive le coup de sainte Gertrude; on voit même, sur des cénotaphes du XVe siècle, la sainte figurée tenant d'une main sa crosse et de l'autre une coupe d'or.

La Vierge était aussi protectrice des voyageurs; jadis on l'implorait dans son sanctuaire de Nivelles pour obtenir un heureux trajet. Le *Dictionnaire des Pèlerinages* indique quelques statues ou chapelles de la Vierge qui sont en rapport avec les routes: à Senas et à Salon, diocèse d'Aix, sont Notre-Dame du Bon Voyage, Notre-Dame du Bon Retour; la statue de celle-ci fut placée en 1512, par Jacques d'Amboise, sur un des clochers de la cathédrale de Clermont : à Saint-Germain-en-Laye, une antique statue sous le même vocable a été restaurée et bénite le 26 mars 1868.

L'église catholique n'oubliait pas dans ses prières les gens exposés aux dangers des routes; sans entrer dans le détail,



Fig. 15. — Yén-nô Guyô-djà, dieu japonais, protecteur des voyageurs. D'après une statuette du Musée Guimet.

nous pouvons citer la mention qui leur est consacrée au Prône, la prière *Itinerarium*, à dire au commencement du voyage, qui figure dans le *Bréviaire romain*. Dans les litanies des saints, il y a ce verset et ce répons : *Oremus pro fratribus nostris absentibus. — Salvos fac servos tuos, Deus meus, sperantes in te.* Dans le Missel romain, il y a une messe pour les voyageurs ou pèlerins : *Missa pro peregrinantibus vel iter agentibus*, dans le *Rituel romain*, une bénédiction pour les pèlerins qui vont en *Terre sainte*, et une pour les mêmes à leur retour : *Benedictio peregrinorum ad loca sancta prodeuntum*, et *Benedictio peregrinorum post reditum*.

Chez les anciens Slaves, Benkis présidait aux voyages qui avaient lieu par terre.

Au Japon, Yén-nò Guyô-djà est considéré comme le protecteur des voyageurs. C'était, au temps jadis, un prêtre fort amateur de voyages, et il affectionnait particulièrement le mont Yossimà. C'est là que Çakia-mouni lui apparut. Yén-nô, à ce qu'on assure, se montre assez souvent aux voyageurs du mont Yossimà, surtout pour les tirer du danger ou les mettre dans leur route s'ils sont égarés.

Dans certaines contrées de l'Europe, les voyageurs jettent une pierre, en signe de salutation, au pied des croix situées le long des grands chemins. Cet usage n'est pas spécial aux pays chrétiens : dans l'antiquité, aux endroits où étaient dressées les colonnes érigées en l'honneur de Mercure, les passants prenaient des pierres, et, par forme d'honneur et de vénération, les portaient au pied, comme s'ils les consacraient à ce dieu. Ces pierres, dit Bergier, sont appelées par le scoliaste de Nicander pierres assemblées à l'honneur de Mercure. Hercule

était surnommé Saxanus, ou pour avoir aplani des montagnes et ouvert des routes au travers, ou parce qu'on lui dédiait des monceaux de pierres sur les grands chemins,

Outre les tumuli, il existe encore sur plusieurs points de la Charente-Inférieure et particulièrement dans l'ancien Aunis des amas de pierres plus ou moins considérables placés sur le sommet des collines et le long de très anciens chemins; ils reçoivent dans le pays le nom générique de *Chirons*. M. Fleuriau y voit des signes indicateurs des chemins que l'on consacrait à Mercure protecteur des voyageurs, des routes et du commerce. Selon M. Héricart de Thury, on trouve dans plusieurs passages périlleux des Alpes du Dauphiné et de la Savoie des monceaux de pierres disposés en cônes ou en prismes triangulaires et dont l'origine remonte aux temps les plus reculés; chaque fois que les montagnards en approchent, ils ne manquent pas d'y poser une pierre. Il est rare de voir un guide ne pas remplir ce devoir religieux.

Le long des routes, dans la région des Alpes-Maritimes, on rencontre assez fréquemment des points désignés, en provençal, sous le nom de *frémo mouorto* (femme morte). On s'accorde à reconnaître que ce nom perpétue le souvenir d'une mort accidentelle, causée le plus souvent par un crime. Le chemin muletier conduisant de Grasse à Caussol (et autrefois à Entrevau) a sa *frémo mouorto*, au point où il cesse de monter pour descendre dans la vallée de Caussoly. A quelques pas du chemin, on remarque un tas de pierrailles (*clapier* en Provençal), de forme conique, haut de 3 à 4 mètres; c'est ce qu'on appelle, dans la contrée, *lou clapier dé frémo mouorto*, et sur lequel, d'après la légende, tout passant doit jeter une pierre,

sous peine de mourir dans l'année. La commune d'Entrevaux (Basses-Alpes) a aussi son *clapier* légendaire, sur le bord du chemin qui conduit à l'ermitage de Saint-Jean-du-Désert, c'est *lou clapier daou paour'omé* (du pauvre homme). Un misérable suivait cette route avec l'intention d'aller mettre à sac l'ermitage, lorsque, un peu avant d'y arriver, il tomba raide mort.

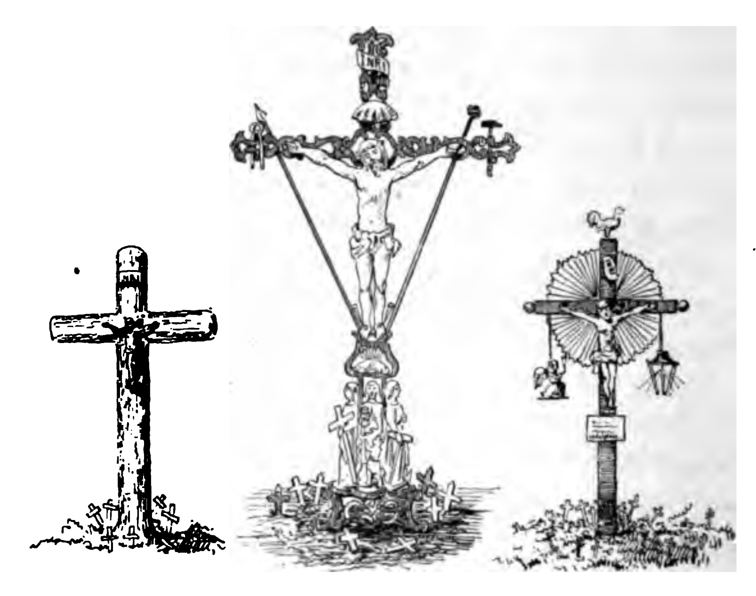


Fig. 16 à 18. — Croix de la Bretagne, du Boulonnais et de la Picardie. D'après D. Dergny.

On l'enterra à côté de la route; au-dessus de la fosse, on éleva un tas de pierrailles en guise de tombeau. Le châtiment avait été si terrible que l'on s'apitoya sur le sort du criminel, et tous implorèrent pour le trépassé la clémence divine. Ce sentiment pieux s'est transmis d'âge en âge, et nul ne suit le chemin de Saint-Jean sans jeter une pierre sur le clapier funéraire en disant *requiescat in pace per lou paour'omé!* (pour le pauvre

homme). En Portugal, on conserve la coutume de jeter une pierre en récitant un Pater près des croix érigées à l'occasion d'un accident. Personne ne doit toucher à ces monticules. Un proverbe gaélique constate que cet usage doit être observé avec soin : malheur à celui qui passe devant un cairn sans y déposer la pierre de salut. Au XVII[e] siècle, on appelait eau bénite des passants les pierres que les passants jetaient sur les corps enterrés près d'un grand chemin.

On retrouve cette observance même en dehors de l'Europe,



Fig. 19. — Carrefour aux Chocats, près de Gargilesse (Berry).

dans des pays de culture très différente de la nôtre. C'est ainsi qu'en Indo-Chine on rencontre des tas de pierres le long des sentiers ; chaque voyageur en ajoute une, en demandant au seigneur du diamant bonheur et santé.

La coutume de déposer une petite croix ou de la planter au pied de chacune des croix devant lesquelles passe un cortège funèbre est presque générale en France ; elle est pratiquée couramment dans la région des Pyrénées, en Bretagne, en Berry, dans la Beauce et dans toute la région du Nord (fig. 16-18) ; dans le Boulonnais, on en dépose même à chaque carrefour, qu'il soit orné ou non d'une croix. Ces témoignages de la piété envers

les défunts sont à tel point respectés qu'en bien des pays, on voit une couche épaisse de petites croix, dont les plus anciennes remontent à plusieurs générations (fig. 19). D'ailleurs, les morts se chargent parfois de les remettre en place, dans le cas assez peu fréquent où on les aurait dérangées. Si par hasard ou en se jouant, les jeunes pâtres berrichons ont dispersé quelques-unes de celles que dépose au pied de la Croix Tremble chacun des convois funèbres qui se rendront au cimetière, un fantôme vient, la nuit suivante, réparer ce désordre.

Dans la Nièvre, le voyageur vient poser au pied de certaines croix le bâton qu'il porte à la main. Sur le flanc du Mont Beuvray est une croix de bois, au pied de laquelle un grand nombre de visiteurs viennent jeter leurs bâtons de voyage. La terre en est jonchée ; non loin de là, on rencontre un autre tumulus formé, *antiquo more*, par des brins de bois accumulés les uns sur les autres comme une charbonnière ; il y avait eu là un meurtre de commis, et les passants y jetaient leur baguette en forme d'expiation.

Les carrefours ont, de tout temps, joué un rôle important dans l'histoire de la superstition et dans celle de la sorcellerie ; les croyances qui s'attachent à l'endroit où plusieurs routes se croisent sont extrêmement nombreuses. Ici j'en noterai seulement quelques-unes.

Les anciens croyaient qu'Hécate, regardée comme la divinité ou le démon des sorciers, faisait de préférence ses apparitions dans les carrefours, et cette opinion fit admettre au moyen âge que c'était à la croisée des chemins qu'on courait surtout risque de rencontrer le malin esprit. Les Cercopes



Fig. 20. — La Poule noire, dessin de Maurice Sand (*Illustration*, 1855).

se montraient dans les carrefours, lieux consacrés à Hécate.

C'était aussi l'endroit le meilleur pour appeler le diable. On a eu beau y planter des croix dans l'espérance de détruire les antiques superstitions, à l'heure actuelle, en beaucoup de pays de l'Europe civilisée, le carrefour est encore un lieu mystérieux et redouté, qui, à la nuit close, devient le domaine des puissances de l'enfer ou le rendez-vous des âmes en peine, des sorciers, des lutins et des bêtes fantastiques. En Auvergne, le diable y vient à l'appel de ceux qui l'implorent avec des rites particuliers; les Berrichons croient qu'il y donne ses rendez-vous et qu'il y tend ses embûches; c'est ainsi qu'au Carroir de la Bouteille, sur le chemin du Lys-Saint-Georges à Châteauroux, il y avait un chêne aux branches duquel pendait à certaines heures de la nuit une bouteille remplie d'un breuvage aussi délicieux que perfide ; si quelque ivrogne attardé s'avisait d'y tremper ses lèvres, il ne lui était plus possible de les en détacher, et, quand il avait fini de perdre la raison, un grand homme noir survenait qui lui proposait une partie de dés, et l'ivrogne, après avoir perdu tout son argent, ne manquait jamais de finir par perdre son âme. Pendant la nuit qui précède Noël, le Carroir à la Monnaie était pavé de pièces d'or envoyées par le diable, et qui étincelaient dans l'ombre : mais elles brûlaient comme le feu de l'enfer celui qui voulait les prendre. En Allemagne, le diable semait à quelques carrefours des pièces d'or que les sorcières venaient ramasser. Un des procédés les plus répandus pour obtenir qu'il se montre et donne des richesses consiste à prendre une poule noire et à se rendre à minuit à l'embranchement de plusieurs chemins; en Berry, il en faut quatre; les sorcières de ce pays qui veulent

avoir une entrevue avec Georgeon (le diable) la tiennent par les pattes et la font crier, en disant elles-mêmes par trois fois : Qui veut de ma poule noire ? Le diable ne tarde jamais, à ce qu'on assure, à paraître (fig. 20). Dans le pays de Bigorre, on crie trois fois : Argent de ma poule noire ! A la troisième invocation, le diable accourt, accorde au demandant ce qu'il veut et l'inscrit sur son registre.

Dans le centre de la France, si, en passant par un carrefour formé de deux chemins se coupant en croix et qu'au coup de minuit l'on prononce ces paroles : Poule noire ! l'on voit aussitôt une poule noire, en effet, se diriger vers la personne qui l'a appelée : « Tu m'as appelée, qu'est-ce que tu me veux ? » lui dit-elle. Alors la personne pose à la poule les questions pour lesquelles elle désire une réponse et qui sont le plus ordinairement relatives à un héritage probable, à la mort d'un parent, au gain d'un procès, quelquefois aussi aux choses de l'amour : m'aime-t-il, m'aime-t-elle ? La poule répond à toutes ces demandes. Mais, si la personne qui est venue évoquer la poule noire n'a rien à lui demander, n'a voulu faire qu'une plaisanterie, ou si les questions qu'elle lui pose sont fausses, la poule se change tout à coup en un diable hideux qui saisit le questionneur facétieux, et l'entraîne au milieu des flammes et de la fumée dans un gouffre sans fond qui s'ouvre instantanément sous leurs pieds. En Saintonge, pour faire un pacte avec le diable, il fallait se rendre, sans détourner la tête, en portant une poule noire sous le bras gauche, sur les coups de minuit, à la croisée de quatre chemins, et crier trois fois : « Mon ami, poule noire à vendre ! » Satan, après avoir fait signer un pacte avec du sang, touchait la poule noire et lui

donnait la vertu de pondre de l'or et de l'argent. Cette superstition est aussi commune en Belgique et en Portugal.



Fig. 21. — D'après le *Dragon rouge*.

Plusieurs grimoires populaires donnent des recettes détaillées qui permettent d'agir à coup sûr. « Prenez, dit l'un, une poule

noire qui n'ait jamais pondu et qu'aucun coq n'ait approchée : faites en sorte, en la prenant, de ne point la faire crier, et, pour cela, vous irez, à onze heures du soir, lorsqu'elle dormira, la prendre par le cou, que vous ne serrerez qu'autant qu'il le faudra pour l'empêcher de crier ; rendez-vous sur un grand chemin, à l'endroit où deux routes se croisent ; là, à minuit sonnant, faites un rond avec une baguette de cyprès, mettez-vous au milieu et fendez le corps de la poule en deux, en prononçant ces mots par trois fois : *Eloïm*, *Essaïm*, *frugitavi et appelavi*. Tournez ensuite la face vers l'Orient et dites l'oraison *Domine Jesu Christe*, etc. Cela fait, vous ferez la grande appellation ; alors l'esprit immonde vous apparaîtra vêtu d'un habit écarlate galonné, d'une veste jaune et d'une culotte vert d'eau (fig. 21). La tête, qui ressemblera à celle d'un chien à oreilles d'âne, sera surmontée de deux cornes ; ses jambes et ses pieds seront comme ceux d'une vache ; il vous demandera vos ordres ; vous les lui donnerez comme vous le jugerez bon, car il ne pourra rien vous refuser. » Cette conjuration est aussi en usage dans la Belgique wallonne ; aux Six-Voies, près de Mohâ, non loin de Liége, on vient égorger une poule noire pour avoir une apparition.

En Ukraine, qui veut avoir affaire avec le diable et lui vendre son âme doit aller au carrefour où se croisent trois chemins et où se trouvent trois croix. Une fois là, il l'appelle trois fois : « Petit Grégoire sans talons ! » Le diable paraît tout de suite et demande : « Qu'est ce que tu veux ? » Et on peut s'entendre avec lui. Malheureusement les diables à présent, on ne sait pas pourquoi, sont devenus pauvres : ils n'achètent plus d'âmes, et, s'ils paraissent même, on n'obtient aucun résultat.

Dans le même pays, pour se procurer le rouble que l'on ne peut pas dépenser entièrement, il faut trouver un chat tout noir, l'envelopper dans un filet et l'apporter au carrefour. Les diables viendront l'acheter et donneront le rouble en question.

Les carrefours sont encore un des rendez-vous favoris des sorciers et des sorcières, qui y viennent danser autour des croix ou se livrer à leurs occupations magiques ; cette croyance est commune à la haute et à la basse Bretagne, au Berry, au pays Basque, à la Belgique, au Portugal, etc. En Saintonge, les bonnes femmes racontaient naguère, en se signant, que c'était pour empêcher ces réunions que l'on plantait des croix à l'embranchement des routes.

D'après Amélie Bosquet, à Saint-Paër, près Gisors, est un carrefour entouré d'arbres, où se réunissaient plusieurs routes : il était nommé par les uns le rendez-vous des fées, et par les autres « Rond des Pouilleux ». Au milieu se tenait tous les soirs le grand conseil des fées ; chacune avait un canton à administrer, et elles devaient se rendre compte mutuellement de ce qui s'était passé dans leur district. A mesure que les fées faisaient leur rapport, et suivant qu'il était favorable ou contraire, la présidente marquait d'un point noir ou blanc les noms inscrits sur son livre, et l'on prononçait ensuite le jugement des coupables. Tous les paysans et paysannes allant au marché de Gisors étaient obligés de suivre un embranchement des routes aboutissant à ce carrefour. Arrivés là, ils se sentaient pris d'une fatigue subite qui les forçait de s'asseoir, quelque envie qu'ils eussent de passer outre. Cette lassitude factice ne durait qu'un instant. A peine assis, les méchantes gens, marqués d'un point noir, se relevaient honteux, effrayés et le corps couvert de

poux. Les bonnes gens au contraire, dont le corps était marqué d'un point blanc, se relevaient allégés et dispos. Au marché de Gisors, on s'écriait à l'arrivée de ceux dont la démarche brave et sémillante témoignait en leur faveur : Voilà de bonnes gens ! à ceux qui se traînaient piteusement ou qui trahissaient de cuisantes démangeaisons, on répétait : Voilà les gueux ! Ils ont des poux !

En Herzégovine les diables se donnent rendez-vous aux carrefours, et les fées (*vilas*) y conduisent le *kolo*. Il ne faut pas passer sur un carrefour pendant qu'il fait obscur, et surtout il ne faut pas y aller avec les petits enfants qu'on porte. Si on est absolument obligé de les porter, il faut placer à côté de l'enfant un ou deux morceaux de pain.

En Portugal, on voit quelquefois des fées à la croisée des chemins ; en basse Bretagne, des lutins s'y montrent sous la forme d'un homme coiffé d'un chapeau à larges bords, ou sous celle d'une belle jeune fille qui appelle les passants. En Berry, l'homme au râteau est un lutin qui ratisse avec colère tout ce qui se trouve sous l'ombrage de l'ormeau au carroir de l'Orme-Rateau. Dans le Morbihan, les Nozéganed, ou petits hommes de la nuit, attendent les gens au croisement des routes. Un dimanche, le fermier du Pareo, un bonhomme, s'était attardé au bourg selon son habitude. Arrivé au carrefour qui se trouve entre le bourg et son domicile, il sentit le besoin de s'arrêter, mais il n'est pas bon de s'arrêter dans les carrefours. Les Nozeganed arrivèrent sur lui, quelques-uns d'entre eux se mirent à le pousser vers Cocunec en le forçant à courir, sans lui permettre de prendre haleine. Les autres se transformèrent en canards qui couraient devant lui, les ailes éployées et en criant :

huihuoa, huihuoa ! Après avoir parcouru ainsi une grande demi-lieue, il trouva un menhir à Cocunec ; il s'y accrocha et ne voulut pas aller plus loin. Les Nozéganed qui avaient la forme de nains se mirent à rire, et ceux qui avaient la forme de canards se mirent à crier plus fort que jamais : *huihuoa!* Dans la Gironde, les personnes mal baptisées qui courent le gallout se montrent la nuit comme des fantômes et se portent aux carrefours, attendant les passants pour leur sauter sur le dos. A Poullaouen (Finistère), si l'on passe à minuit par certains croix-chemins, on y rencontre les demoiselles allemandes qui, vêtues de blanc, dansent des rondes et barrent le passage des quatre chemins; c'est un signe de malheur prochain ; heureusement le chien Barbet survient, qui fait rentrer sous terre ces funestes demoiselles.

La nuit venue, on est exposé à voir aux carrefours des lièvres blancs, des boucs à la barbe argentée, aux cornes flamboyantes, et surtout des chats : ceux-ci affectionnent tout particulièrement les croisements de routes où se trouvent des croix. Le dessin de Frédéric Régamey (fig. 22) avait été fait pour illustrer une de mes nouvelles « le Chat de Jean Rouault », qui est basée sur une croyance populaire en haute Bretagne. En Berry, ils tiennent régulièrement un sabbat particulier dans un carroir au pied d'une croix, dans la nuit du mardi gras au mercredi des Cendres.

En Gascogne, le mandagot, animal envoyé par le diable pour enrichir ceux qui se sont donnés à lui, se montre généralement la nuit de Noël, à l'embranchement de quatre chemins, près de la croix.

Les fantômes condamnés à une pénitence posthume se

rendent aussi aux croisées des chemins. Dans quelques contrées de la haute Bretagne, on évite de faire passer les enterrements trop près des croix érigées aux carrefours, de peur que, si le défunt va en purgatoire, il ne revienne y faire pénitence. Plusieurs légendes parlent de ces expiations posthumes : en Berry, pendant les Avents de Noël, les fantômes de ceux qui ont succombé sous les coups des suppliciés jadis pendus au carroir des Pieds-Pressés viennent s'y assembler ; le soir des Morts, à la Croix-Tremble, un revenant appelle par trois fois ceux des habitants du village de Cosnay qui doivent mourir dans l'année. Dans la Cornouaille anglaise, le fantôme d'un suicidé se montre parfois au carrefour où, suivant la coutume, il a été enterré. En Portugal, dans la province de Minho, lorsqu'un mort que l'on conduit à l'église passe par un carrefour où se rencontrent trois chemins, on doit s'arrêter, ouvrir le cercueil et réciter une prière avec des répons.

C'est dans un carrefour où se rencontraient quatre chemins que le docteur Faust conjure pour la première fois le diable, suivant le livre populaire publié en Allemagne, en 1587.

Des opérations de médecine superstitieuse doivent, pour être efficaces, êtres accomplies aux carrefours. En Berry, des fiévreux, après avoir fait cuire un œuf dans leur urine, viennent le déposer dans la passée principale du carroir, dans l'espoir que celui qui le ramassera contractera la fièvre qui les ronge. Dans le Périgord, dans la Montagne-Noire, les fiévreux vont déposer avec quelque cérémonie une pièce de monnaie dans un carrefour ; celui qui la prend est aussitôt saisi de la fièvre qu'avait le possesseur de la pièce. En Indo-Chine, les possédés sont menés à un carrefour entouré de bois, et on les assied sur un petit tréteau



Fig. 22. — Sabbat de Chats. — D'après un dessin de Frédéric Régamey.

sur lequel est placée une jatte; on y jette des braises pour enfermer le mauvais esprit.

A Puceul (Loire-Inférieure), on parle d'un trésor caché sous les grosses pierres d'une voie romaine et contenant près d'une barrique d'argent. Dans la commune de Férel (Morbihan), celui qui parvient à suivre, sans dévier un seul instant de sa route. et surtout sans tourner la tête en arrière, une ancienne voie romaine, est sûr d'arriver au ciel après sa mort, sans passer par les flammes du purgatoire.

Les Bretons du Morbihan disent que le monde finira lorsque les chemins se croiseront presque partout, et lorsque les landes seront toutes défrichées :

Pém groézou en henteu,
Pe vou digoret el lanneu,
E achiwou er bédeu.

Une légende lettonne explique pourquoi il y a maintenant des chemins droits et unis, et d'autres qui sont difficiles à gravir. Dieu faisait les premières routes toutes droites, toutes égales ; c'est le diable qui fut cause qu'elles ne restèrent pas ainsi ; il conseilla à Dieu de faire des routes montagneuses, en lui disant : Tous les voyageurs se rappelleront de vous : en montant ils invoqueront Dieu pour les aider à gravir la pente; et en descendant, ils diront : Que le diable t'emporte, les chevaux ne peuvent pas maintenir la voiture !

Olaüs Magnus (l. III, ch. xv) rapporte qu'il y avait dans les montagnes qui se couvraient de neige des statues de pierres taillées par les anciens rois et consolidées avec du fer et du plomb, de façon à être assez solides pour ne pas être renversées par la

violence du vent, assez hautes pour que la neige ne pût les couvrir. Elles étaient destinées à montrer la route aux voyageurs. Il y en avait qui prétendaient qu'autrefois elles avaient été des géants, qui, ayant été méchants envers les fidèles à la foi chrétienne, avaient été maudits par le roi martyr Olaüs et transformés en statues de pierres, destinées à indiquer éternellement la route aux voyageurs (fig. 23). Suivant d'autres, c'étaient des démons qui avaient été, par les prières de saint Olaüs.



Fig. 23. — Statues géantes dans la Scandinavie. — D'après Olaüs Magnus, édition de Rome.

transformés en pierres, et gardaient la forme qu'ils avaient empruntée pour s'opposer à ses prédications.

Les bornes milliaires portent des noms qui supposent un souvenir ou une légende; dans le Forez, l'une d'elles est appelée « Pierre de César ». Une autre pierre milliaire, entre Taulanne et le col Saint-Pierre, est nommée par le vulgaire « Masse de saint Pierre ». Un vieux paysan, que l'abbé Thedenat interrogea, connaissait parfaitement la masse abandonnée en cet endroit par saint Pierre. Il n'est pas étonnant que les paysans aient donné le nom de *masse* à cette pierre

qui a la forme d'un gigantesque *marteau*. En outre, saint Pierre est le patron de la paroisse : le petit oratoire voisin atteste qu'il est particulièrement vénéré dans cette région ; il n'est donc pas surprenant que l'imagination populaire lui attribue les faits extraordinaires et supérieures aux forces humaines dont elle est frappée. De là la légende que saint Pierre a apporté en cet endroit ce lourd marteau, qu'un homme ne parviendrait pas à remuer.

Les Abkhazes donnent le nom d'autel des gnomes aux bornes que l'on voit encore sur une ancienne voie, non loin du littoral de la mer Rouge.

Les anciens, qui n'étaient pas obligés, comme les constructeurs de chemins de fer, à suivre des lignes droites et à n'avoir que de faibles pentes, ne perçaient pas aussi fréquemment les montagnes ; cependant, on peut relever sur le parcours de routes tracées par eux un certain nombre de passages souterrains tout à fait comparables à nos tunnels ; l'un des plus longs se trouvait sur la voie Flaminienne, au passage de l'Apennin. Pour abréger le chemin entre Puteoles et Neapolis, Agrippa avait fait percer une voie souterraine, dans un rocher de tuf, longue de plus d'un mille ; sa largeur était suffisante pour que deux chars pussent y passer de front. Deux soupiraux conduits jusqu'au sommet de la montagne éclairaient un peu la grotte. Malgré cela, il y faisait si obscur que ceux qui la traversaient avec un char étaient obligés, pour éviter les chocs et les rencontres, de crier de temps en temps de quel côté ils allaient. Et l'on entendait crier : « A la mer ! A la campagne ! » c'est-à-dire, vers la mer, vers la montagne. Lalande, dans son voyage en Italie, fait au XVIII[e] siècle, dit que les passants ciraient

encore *Alla mare! Alla campagna!* pour éviter de se choquer dans l'obscurité.

Dans la croyance populaire d'un assez grand nombre de pays, la Voie lactée est un chemin; des idées assez particulières et qui souvent touchent à la religion ou à la mythologie se rattachent à cette partie du ciel. Son nom le plus commun dans l'Europe catholique est celui de « Chemin de Saint-Jacques », que l'on retrouve un peu partout avec la forme de langage particulière à chaque pays : dans le wallon, c'est le « Kemin saint Jacques » ; le « Pas de saint Jacques » à Guernesey, le « Tschemin de sein Dzaquet » dans la Tarentaise, le « Hent sent Jakez » en basse Bretagne, « strata di san Japicu Alizzi » en Sicile, « estrado di san Jago, Camino di san Jago » en Portugal, « San Jacobstrasse » en Allemagne au moyen âge. Dans le Morbihan, son nom de « chemin d'Espagne » fait aussi allusion au pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. On avait cru dans l'antiquité, avec Pythagore et Empedotime, que la voie lactée est la route des âmes qui quittent le monde; dans les légendes du moyen âge, le chemin de Saint-Jacques fut aussi regardé comme la voie de l'éternité.



Fig. 24. — Tunnel romain, d'après la *Vie antique*.

Les noms de « Via romana » en Toscane, de « Romestros » en Allemand du moyen âge, de « Cesta di Roma » en tchèque, de « Strasse nach Aachen » (Aix-la-Chapelle) en Westphalie, de « Frankfurterstrasse » sur les bords du Rhin, de « London

Road » en Angleterre, se rattachent à la métropole religieuse ou politique du pays.

La voie lactée se nomme aussi « Chemin du ciel » en magyar, chez les Peaux-Rouges, et en breton « Chemin des Dieux », chez les Bassoutos, « Chemin des âmes », « Chemin blanc, Chemin de paille » en Italie, « la Voie des oiseaux » en Esthonie, en Livonie et en Lusace.

Ailleurs c'est une Route de héros : « Route du roi Orry » à l'île de Man, « Route d'Iring » au moyen âge, « Route ou rue de Wuotan (Wuotanes wec or straja) en Scandinavie.

L'Arc-en-ciel est aussi un chemin pour arriver chez les morts. En Sicile et en Portugal, qui n'y passe pas vivant y passe après sa mort. D'après le Divan, l'un des livres sacrés des Nazaréens ou Mandaï Jahià, Disciples de saint Jean-Baptiste, à l'agonie, les diables s'emparent de l'âme du mourant et la mènent, par un petit chemin étroit, gardé par des serpents, des lions et des tigres, où elle est dévorée si elle est morte en péché.

DEVINETTES

La réponse aux devinettes suivantes est le mot route :

— Qui est long comme cent cordiaux (*cordeaux*)
Qui sont tous remplis de parpieds de chevaux. (Haute Bretagne.)

— Long comme cent mille cordiaux.
Et tout pavé de fers de chevaux ? (Haute Bretagne.)

— Long comme un cordiau
Battu à fer de chevaux ? (Loiret.)

— Qui est-ce qui va de Paris à Lyon sans bouger et sans faire un pas ?

— Qui va de Paris à Damas.
Sans tant seulement faire un pas ? (Picardie.)

— Qu'est-ce qui va à Paris sans s'arrêter ?

— Qui va d'Anvers à Liège sans se mouvoir ? (Flandre).

— Qui court à travers villes et champs sans quitter sa place tout en restant immobile ?

— Tanta-bigorgna
Passa sous la porta,
Si se levave dreita
Trochari au cia.

(*Toute bancale — Passe sous la porte — Si elle se levait droite — Toucherait le ciel.* — Forez.)

— Ohé ! Je me suis étendue :
Si je me levais
J'atteindrais le ciel,
Si j'avais bras et jambes ;
J'attacherais le voleur,
Si j'avais bouche et yeux,
Je raconterais tout. (Russie.)

— Je suis étendue tout de long; si je me levais, j'atteindrais le ciel; si j'avais des mains, j'attraperais le voleur; si j'avais une bouche et des yeux, je pourrais tout raconter. (Russie.)

— Si autant que je suis courbé j'étais droit, j'atteindrais le ciel. (Serbie.)

— Il est tortueux, serpentin. S'il était droit et perpendiculaire il toucherait le ciel. (Croatie.)

— La petite Anne couche étendue; quand elle se mettra debout, elle touchera le ciel. (Ukraine.)

— Un arbre tout courbé; si on le redressait, il atteindrait le ciel. (Serbie.)

— Notre chat a une queue qui arrive jusqu'à Tchatchak (ville de Serbie).

— Un fil s'étend sur toute la terre. (Serbie.)

— Qu'est-ce qui est sans bout ? (Roumanie.)

— Assiette à côté d'assiette, cela arrive jusqu'à Varedia (ville de Hongrie).

— Assiette à côté de l'autre, — Mortier à côté de l'autre, — (cela s'étend) jusqu'à Constantinople.

— Blanc très blanc, il entoure la terre tout entière. (Croatie.)

— Je suis si grand que je n'ai pas de fin ; je couche tranquillement et paisiblement sans déranger personne, mais les bonnes gens jour et nuit me foulent la poitrine avec leurs pieds. (Ukraine.)

— J'ai un turban que j'enroule et qui ne finit point. (Asie Mineure.)

— Mo misire ène latouèle zamais mo trouve la fin.

(*Je mesure une toile dont je ne trouve jamais la fin.* — Créole mauricien.)

— Tapis la reine touzours ouvert zamès plié.

(*Le tapis de la reine toujours ouvert, jamais plié.* — Créole mauricien.)

— Ça banane là, mo beau manzé zamès mo capave fin li ?

(*Cette banane-là, j'ai beau manger, jamais je ne peux finir.* — Créole mauricien.)

— Qu'est ce qui ne peut pas être attaché auprès du mur ? (Ukraine.)

— Qu'est-ce qu'on ne peut pas attacher à la haie ? (Roumanie.)

— L'ours marche au long de la rue, les oursons entrent dans toutes les maisons. (Russie Blanche.)

— Delgada, delgacella,
Corre villá e Castella (Portugal).

— Sieur Stan le voûté ! (Roumanie.)

— Quoique souvent l'on me traverse,
Je ne me rebute jamais,
Je suis nécessaire au commerce,
Je sers en guerre comme en paix.
Je suis presque aussi vieux que la terre et que l'onde :
Mais toutefois loin de ma fin :
Car je suis sûr que mon destin
Est de finir avec le monde.
Des mers je touche tous les ports ;
Souvent qui me tient me demande ;
Surtout, vêtue de blanc, j'embarrasse, et c'est lors
Que la difficulté de me trouver est grande.

(*Recueil d'énigmes*, 1721.)

— Qui est-ce qui est très long au soleil et n'a pas d'ombre. (Wolof.)

— Qui est-ce qui va à la foire le premier et qui revient à la maison le premier ? (Morbihan.)

— Tout grande route, tout grande route, et où ne peuvent passer ni charrettes, ni bestiaux. — (Basque.) — (*Le toit.*)

— Sur quelle route y a-t-il le moins de poussière ? (Flandre.)
Sur la route de Londres.

— Sur quelle route n'a-t-on jamais passé ? (Flandre).
Sur la voie lactée.

PROVERBES

— A chemin battu, il ne croît point d'herbe.
« — A camin batu noun créis erbo. » (Provence.)
— Aller et venir font le chemin peler. (xv[e] siècle.)

— Aller et retourner fait le chemin frayer. (xvie siècle.)

« — Auf dem Weg, den Viele gehen, wächst kein Gras. »

(*Chemin battu est mauvaise prairie. L'herbe ne pousse pas sur la voie de tout le monde.*) (Allemand.)

— Aussi vieux que le chemin de Castille. (xvie siècle.)

— Vieux comme les vieux chemins. (Gironde).

« — Alte Wege und alte Freunde soll man in Würden halten. »

(*Vieilles routes et vieux amis* (*doivent*) *veulent être tenus en honneur.*)

« — Alte Freund und Wege soll man nich verlassen. »

(*N'abandonnez jamais ni de vieux amis ni de vieilles routes.*)

— Ne te fraye pas de route nouvelle, déteste le petit chemin, marche sur la grand'route. (Tchouvache.)

— Ne sors point ton chariot de la route tracée. (Turc.)

— Qui suit la route couche à la maison, qui va tout droit couche dans la forêt. (Ukraine.)

— Le même chemin mène à la maison, comme il mène hors de la maison. (Serbie.)

— Bon chemin finit à bon port. (xve siècle.)

— Le route est belle par ses passagers (quand il y en a beaucoup), le repas par ses gâteaux. (Russie.)

« — Li bon camin soun li plus court. » (Provence.)

« — Beu camin camino n'es jamais long. »

— On ne cherche pas son chemin; on le demande. (Russe.)

— Qui s'informe traverse la montagne; qui ne s'informe point reste en chemin. (Turc.)

— Avec le florin, langue, et latin,
Par tout l'univers on trouve le chemin. (xvie siècle.)

— Tout chemin mène à Rome.

« — Tou camin meno en vilo. » (Provence.)

« — Todos os caminhos vão ter á ponte
Quando o rio vai de monte á monte. » (Portugais.)

— De grand seigneur, grand fleuve et grand chemin,
Fuis, si tu peux, d'être voisin.

« — Trés marri vézin : Mounséignour, l'aigue et lou camin. » (Provence.)

« — Loup, arriu, e grand camin,
Dous tres pas nat boun besin. » (Gascogne.)

« — Ià pertout sa lègo de marrit camin. » (Provence.)

— C'est le chemin du paradis, c'est-à-dire c'est un chemin étroit. (XVIIe siècle.)

— Mener par un chemin où il n'y a pas de pierres : traiter une personne avec rigueur. (XVIIe siècle.)

— Ce sont les corbeaux seuls qui volent sans route. (Ukraine.)

— Le corbeau vole tout droit (sans route), mais il ne couche jamais chez soi. (Ukraine.)

— Au voyageur il faut le chemin. (Turc.)

— C'est la voie qui fait marcher la voiture. (Serbie.)

« — Gut Gespräch kürzt den Weg. » (Allemand.)

(*Bonne parole abrège la route.*)

« — Beredter Gefährte ist so gut wie ein Wagen. »

(*Compagnon éloquent vaut un carrosse.*)

« — Facetus comes in via pro vehiculo est. »

— Compagnon bien parlant
Vaut en chemin char branlant.

« — Freunde sind gut am Wege. »
(*Vieil ami fait bien sur le chemin.*)

— Mieiz vaut amis en voie
Ke denier en coroie. (xve siècle.)

— En route, en voyage. un père même est un camarade. (Russe.)

— En route, un père même devient le camarade de son fils.

— Un compagnon intelligent abrège la route de moitié.

— C'est au jeu et en route (voyage) qu'on apprend à connaître les gens.

« — Liebe weiss verborgene Wege. » (Allemand.)
(*L'amour connaît les chemins secrets* (*cachés*).

— Es ist kein Weg zu weit
Wenn die Liebe treibt.

(*Nul chemin n'est trop long — lorsque l'amour vous presse.*)

— Vous connaissez le chemin, et vous me demandez la distance! (S'applique à quelqu'un qui demande une chose qu'il connaît bien.) (Perse.)

« — Bildstock weist Andern den Weg und geht ihn selbst nicht. » (Allemand.)
(*Le poteau indique le chemin aux autres et ne marche pas lui-même.*)

— Faire la moitié du chemin (aider de son côté à faire une chose). (xviie siècle.)

— Il est toujours à la voye, ou bien par voye et par chemin : au passage des personnes on ne voit autre chose. (xviie siècle.)

— Qui trop se hâte en cheminant,
En beau chemin se fourvoye souvent.

— Qui trop se hâte reste en chemin.

— Qui marche en hâte reste en chemin. (Turc.)

— Ne te presse pas d'aller vite, dépêche-toi de nourrir les chevaux! (Russie.) Ne les active pas avec le fouet, mais avec le sac (à avoine)!

— Quand on se met en route, il faut tresser d'abord cinq paires de *lapti* (chaussures en tille du paysan russe).

— Le pain n'est pas une charge en route.

— Si tu vas pour un jour en voyage, prends du pain pour cinq.

— Jeûne un peu, fais une petite prière et puis mets-toi en route!

— Appelle Dieu à ton aide et saint Nicolas en chemin!

— A la maison, la main et le pied dorment; en route, la tête même ne doit pas dormir.

— La grand'route n'existe pas : on la fait.

— La nuit est comme le jour, le chemin comme une nappe : mets-toi sur ton siège et file!

— Le cheval et le piéton ne sont pas camarades en route.

— Le poêle engraisse, et la route enseigne. Les paysans ukraniens couchent pendant l'hiver sur les poêles (les fours). (Ukraine.)

— Le poêle vous caresse, mais la route vous enseigne. (Russie.)

— Sois casanier au logis et voyageur en route. (Turc.)

— La pensée de la maison (du chez soi) ne vaut rien en route? (Russie.)

— Tu n'iras pas loin avec la vapeur de l'izba (du foyer).

— Dieu pardonne au voyageur. — Le voyageur est dispensé de faire carême. (Russie.)

— La route est la route et est encore la route (se dit d'un homme qui propose toujours quelque chose qu'il n'accomplit jamais. (Indoustan.)

— Le chemin de l'escole, le plus long. (XVII[e] siècle.)

— Le grand chemin de l'hospital : le moyen de se ruiner (XVII[e] siècle.)

— Suivre le grand chemin, c'est faire comme les autres.

— Demeurer en beau chemin, manquer une belle occasion.

— Battre les grands chemins, c'était voler. (XVII[e] siècle.)

— Point de chemin sans brigand. (Turc.)

— Un chemin pour qui fuit et cent pour qui poursuit. (Russie.)

— Le couteau est un compagnon de route. La hache est un compagnon de route. (Il y a dans ces deux dictons un jeu de mots, *dorogoï* voulant dire à la fois « en route » et « très cher, estimable, précieux. »)

— Qui nous dirige dans le droit chemin et nous donne de bons conseils est notre ami. (Turc.)

— Un long chemin sans détour, c'est l'honneur. (Turc.)

« — Lou camin es pèr lou mèstre. »

(*Le temps qu'il faut pour se rendre au chantier doit se compter pour la journée de l'ouvrier.*) (Provence.)

« — Susou de cantounié. » (Gascogne.)

(*Cher comme la sueur de cantonnier.*)

Ce proverbe est ironique et est usité à peu près partout en France.

Ceux qui se sont occupés de l'art d'interpréter les songes ont constaté qu'ils jouaient un certain rôle dans cette partie de la crédulité humaine.

Cheminer ayant les pieds malades signifie jeusner. (*Recueil de récréations galantes*, 1662.)

Cheminer dans des épines, signifie la destruction de ses ennemis.

Être dans un chemin agréable et droit, signifie joie, succès, bonheur constant. (Jacob, *Oneirocritie.*)

Les routes ne figurent guère dans les contes qu'à titre épisodique : parmi les conseils, qui sont en général au nombre de trois, donnés au héros, figure celui de ne jamais laisser une vieille route pour en prendre une neuve. Dans le *Violier des histoires romaines*, Domitien achète trois conseils ; le second consiste à ne jamais laisser aller dans la voie publique pour prendre la sente ; il évite par là une embûche qui lui a été dressée par ses satrapes (XCIX).

Souvestre, dans sa légende des *Lavandières de Nuit*, parle de deux routes qui conduisent au village : la plus longue était gardée par la protection de Dieu, tandis que la plus courte était hantée par les morts.

SOURCES

Revue des traditions populaires, t. VI, p. 678. *Questionnaire de folk-lore wallon*, p. 89. G. Sand, *Légendes rustiques*, p. 62. Musæus, *Contes allemands*, t. I, p. 41. L. F. Sauvé, *Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 202. Lecœur, *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 315. Sébillot, *Trad.*, t. I, p. 128. Sauvé, *loc. cit.*, p. 112. Comm. de M. de l'Estourbeillon. *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1866. Collin de Plancy, *Dict. infernal*, t. IV, p. 52. Comm. de M. de Zmigrodzki. *Mag. pitt.*, 1857. *Dict. de mythologie*, coll. Migne. *Revue celtique*, t. I, p. 422. A. Bosquet, p. 385. *Mél.*, t. I, col. 13, 46, 178. Souché, *Prov.*, p. 24. *Revue des trad.*, t. V, p. 549. Noelas, *Trad. foréziennes*, p. 300. Sauvé, *loc. cit.*, p. 112 ; *Questionn. de folk-lore wallon*, p. 100. Sébillot, *Litt. orale*, p. 56. *Revue des traditions*, t. II, p. 540. Tylor, *Civil. primitive*, t. II,

p. 3. Grimm, T. M., p. 1026. Noguès, *Mœurs d'autrefois en Saintonge*. p. 118. *Revue des trad. pop.*, t. V, p. 415. *Journal of Anthropol. Soc. of Bombay*, t. II, p. 167. Grimm, 1120, 1127. Rolland, *Mammifères sauvages*, p. 87 et *passim*. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 8. Rolland, *Oiseaux sauvages*, pp. 117, 139. Sauvé, *loc. cit.*, p. 12. *Revue. des trad. pop.*, t. VI, pp. 154, 648. Grimm, T. M. S. 135. E. Boulangier, *A travers la Sibérie*, p. 232; Grimm, *loc. cit.* S. 386. *La Géographie*, 8 janvier 1891. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 648. Grimm, p. 1114. *Excursions et reconnaissances*, 1883, p. 285. Grimm, p. 1139. Walckenaër, *Voyages en Afrique*, t. IV, 265. *Bull. de la Société Liégoise de litt. wallonne*, 2e s., t. VII, p. 172. *Revue des trad. pop.*, t. VII, p. 23. C. Pedroso, *Diabo*, p. 19. Sébillot, *Trad. pop.*, t. I, p. 213. Radiguet, *Derniers Sauvages*, p. 331. A. de Nore, pp. 89. *Revue des trad. pop.*, t. I., pp. 211, 55. *Galerie bretonne*, t. III, p. 158. Comm. de M. Léon Sichler. Dr Colin, *Guide à Saint-Honoré-les-Bains*, p. 135. *Excursions et reconnaissances*, 1882, p. 264. C. Pedroso, *Almas de outro mondo*, pp. 27, 26. Blanchard, *Mém. de l'Ac. des Ins.*, t. III, p. 13. A. Léger, p. 169. Bergier, t. IV, c. 43. Maury, *Religions de la Grèce*, t. I, p. 437. Creuzer, t. IV, p. 307. *Encyclopédie méthodique*, Antiquités. Comm. de M. P. Lavenot, *Dict. de mythologie*, coll. Migne. Comm. de M. L. de Milloué. Jacobi, *Dict. de mythologie*. *Soc. des antiq.*, t. IV, p. 61. *Antiquités du département de la Charente-Inférieure*, par Chaudruc de Crazannes. Comm. de M. P. Sénéquier. Leite de Vasconcellos, p. 93. J. Verne, *les Indes noires*. *Excursions*, 1881, p. 26. Oudin, *Curiosités françaises*. Dupin, *le Morvan*, p. 417. D. Dergny, *Usages, Coutumes, etc.*, p. 132. Laisnel, t. I, p. 164. A. Maury, *la Magie*, pp. 57, 177. Laisnel, t. I, p. 163. Grimm, T.-M., t. IV, S. 647. Laisnel, t. II, p. 240. Deville, *Annales de la Bigorre*, p. 254. Rolland, *Oiseaux domestiques*, p. 100. Noguès, *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 139. *Dictionnaire du folk-lore wallon*, p. 90. *Le Véritable Dragon rouge*, suivi de *la Poule Noire*. Nisard, *Hist. des livres pop.*, t. I, p. 179. Dragomanov, *Malorouskia narodnia prediana*, pp. 35-56. *La Normandie romanesque*, p. 109. *Revue des trad. pop.*, t. VI, pp. 9, 10; t. VII, p. 22. Noguès, *loc. cit.*, p. 33. Leite de Vasconcellos, *Trad.*, p. 284. Sébillot, *Trad.*, t. I, p. 279. Laisnel, t. I, p. 162. Comm. de M. P. Lavenot. Sébillot, *Trad.*, t. I, p. 279. Daleau, *Sup. de la Gironde*, p. 53. Comm. de M. Blacque. *Le Livre des têtes de Bois* (Charpentier, édit.). Laisnel, t. I., p. 5. Ducom, *Nouvelles gasconnes*, p. 39. Laisnel. t. I, pp. 163-165. Maury, *la Magie et l'Astrologie*, p. 177. Hunt, *Popular Romances*, t. I, p. 294. C. Pedroso, *Almas de outro mundo*, p. 20. *Excursions et reconnaissances*, 1885, p. 286. Faligan, *la Lég. de Faust*, p. 78. Laisnel, t. I, pp. 155, 202. A de Nore, pp. 104, 105. P. de l'Isle du Dreneuc, p. 13. d'Amezeuil, *Récits bretons*, p. 240. Comm. de P.-M. Lavenot. *Revue des trad. pop.*, t. II, p. 486. Noëlas, p. 21. *Société des antiq.*, t. XLVIII, milliaires de la voie aurélienne. Reclus, t. VI, p. 84. Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. III, pp. 358 et 544. Métivier, *Gloss. du patois de Guernesey*. Hécart, *Dict. Rouchi*. *Revue Britannique*, 1866, p. 483. Grimm, T. M., pp. 151-357. *Mél.*, t. IV, c. 71, 143; t. III, c. 71, 151, 154. Charles Labitte, *la Divine Comédie avant Dante*, p. 109. Cazalis, *les Bassoutos*, p. 205. Tylor, t. I, p. 412; t. II, p. 99. Maury, *Lég. pieuses*, p. 83.

Sébillot, *Littérature orale de la haute Bretagne*. *Devinettes de la haute Bretagne*. *Mélusine*, t. I., c. 555. E. Rolland, *Devinettes; Rimes et Jeux de l'enfance*. *Revue des trad., pop.*, t. I, p. 53. *Mélusine*, t. I, c. 260. Devinettes tirées du *Raadselbook*. Comm. de M. Léon Sichler. *Revue des trad.*, t. I, p. 120. Comm. de M. Bogisic. Simonov (Nomis), *Ukrainki Prykazki. Prislivija, etc.* (*les Proverbes, les Dictons, etc. de l'Ukraine*. Saint-Pétersb., 1864, p. 303). *Revue des trad. pop.*, t. VII, p. 223. E. Romanov., *Recueil de la Russie Blanche* (Biéloroussky Sbornik, Kiew), 1885, t. I, p. 322. H. Carnoy et Nicolaidès, *Trad. de l'Asie Mineure*. Baissac, *le Folk-lore de l'île Maurice*. *Nouveau Recueil d'énigmes*, Paris, 1721. J. Vinson, *le Folk-lore du pays basque*. *Magasin pittoresque*, 1853. T. Braga, *O Povo portuguez*, p. 388. *Raadselbook*, *l. c.* Leroux de Lincy, *le Livre des Proverbes*. Mistral, *Trésor*. Oudin, *Curiosités*. Reinsberg-Düringsfeld, *Sprichwoerter*. Decourdemanche, *Proverbes turcs*. Roebuck, *Indoustani Proverbs*, *Persian Proverbs*. Comm. de M. L. Sichler. Simonov (Nomis), *loc. cit.*, pp. 222 et 223. Vuk, Danisic. Comm. de M. V. Bogisic. *Mag. pitt.*, 1842-1852. Barjavel, *Dictions de Vaucluse*. Leroux, *Dict. comique*. Daleau, *Sup. de la Gironde*. Bladé, *Proverbes de l'Agenais*.



Fig. 25. -- Médaille pour les Routes. (Coll. E. Peny).
Elle est en bronze et porte sur le revers le buste de Louis XV tourné à droite avec l'inscription : Lud. XV, rex Christinianiss. sur le pourtour.

CHAPITRE II

LES PONTS

LES RITES DE LA CONSTRUCTION



N constate dès l'époque préhistorique le rôle que les eaux de toute nature ont joué dans l'évolution humaine: les premières agglomérations se forment, comme plus tard les villes, sur le bord des fleuves ou dans le voisinage des sources abondantes. Il n'est pas surprenant que ceux qui exerçaient une influence sacerdotale ou patriarcale sur leurs contemporains se soient de bonne heure préoccupés de préserver de toute souillure le breuvage principal des hommes et des animaux. Les auteurs classiques et les historiens de l'antiquité nous ont conservé de nombreux exemples qui prouvent que les peuples, à quelque degré de culture qu'ils fussent placés, professaient un grand

respect pour les eaux de toute nature, et en particulier pour celles qui, sortant d'une source, allaient, après un parcours plus ou moins long, se confondre avec un fleuve ou se perdre dans la mer. Il était défendu d'altérer leur pureté, et des actes, indifférents s'ils étaient accomplis sur la terre, pouvaient devenir criminels et punissables lorsqu'ils étaient en relation avec l'eau. Il s'y attachait des prohibitions qui rappellent le « tabou » des peuplades océaniennes, et les codes religieux avaient pris soin de les énumérer de la manière la plus explicite. Le poème des *Travaux* nous a conservé une trace très remarquable des idées que les anciens Grecs tenaient de leurs législateurs sacerdotaux : « Ne franchis jamais à pied, dit Hésiode, le courant des fleuves intarissables, avant d'avoir prié et lavé tes mains dans ses ondes transparentes de blancheur. L'impie qui traverse un fleuve sans purifier ses mains provoque la colère des dieux et s'attire des malheurs dans l'avenir... Ne va point uriner dans le courant des fleuves qui se dirigent vers la mer ; garde-toi de les profaner. N'y satisfais pas également d'autres besoins ; une telle action ne serait pas plus louable. » Chez les Perses, il était défendu de cracher dans les rivières. On retrouve encore, à l'heure actuelle, des traces très caractérisées de cette antique prohibition : dans la Suisse allemande, cracher dans l'eau, c'est cracher aux yeux du bon Dieu ; en haute Bretagne, c'est faire de l'eau bénite pour le diable.

Tylor a réuni de nombreux faits empruntés à des époques variées et à des degrés différents de culture, qui démontrent combien a été répandu ce sentiment de respect à l'égard des rivières ; pour mieux l'assurer, on en avait fait des divinités, qui ne supportaient pas la plaisanterie. Aux temps primitifs

surtout, elles exigeaient une sorte de culte : si on le négligeait, si quelqu'un avait l'audace d'empiéter sur leur domaine, elles manifestaient leur mécontentement par des signes visibles. Les Grecs des premiers siècles, dit Maury, s'adressaient aux fleuves comme à des dieux ; Agamemnon les invoque comme de grandes divinités, concurremment avec Zeus, la Terre et le Soleil ; à son arrivée dans l'île des Phéaciens, Ulysse implore comme un dieu puissant la rivière qui s'offre sur ses pas. Dans l'*Iliade*, pour ne citer que cet exemple, le fleuve Scamandre intervient en personne et force Achille à reculer. A la période historique, les commandants d'armée croyaient nécessaire d'offrir un sacrifice lorsqu'ils avaient un cours d'eau à franchir : on lui immolait généralement un taureau ; c'est ainsi que Lucullus en sacrifia un à l'Euphrate avant de le traverser, lorsqu'il était à la poursuite de Tigrane. Nous voyons les fleuves figurer dans les monuments et sur les médailles sous forme anthropomorphe et avec les attributs des divinités ; c'est ainsi que le Danube, représenté sous les traits d'un vieillard avec une longue barbe et de longs cheveux, nu et couché au bas du pont que Trajan avait fait construire, appuie son bras sur une urne renversée (fig. 27).



Fig. 27. — Médaille représentant le Danube. — D'après Bergier.

Aux yeux des peuples chez lesquels le culte des eaux était en honneur et formait une partie essentielle de la religion, les difficultés matérielles de la construction des ponts ne venaient qu'en seconde ligne : la première opération nécessaire était

celle qui avait pour but de se mettre en règle vis-à-vis des divinités aquatiques. Elles étaient de celles que l'on croyait très faciles à offenser, et dont la colère ne tardait pas à se manifester de la façon la plus effective.

L'antiquité, dit Preller, qui divinisait toutes les forces physiques, regardait comme une grande audace de soumettre au joug d'un pont le libre cours d'un fleuve ou d'une rivière. Xerxès jetant un pont sur l'Hellespont passait dans l'opinion des Grecs pour un sacrilège. Chez les Romains, partout où l'eau apparaissait par la force même de la nature, on reconnaissait une divinité particulière, qu'on honorait d'un culte spécial. C'est pour cela qu'on ne se décidait jamais sans scrupule à construire un pont sur un fleuve. Une tradition basée sur des croyances religieuses assurait que le Tibre n'en voulait souffrir qu'un seul, le pont Sublicius; encore fallait-il éviter d'y employer du fer, métal qu'on regardait comme profanant les lieux sacrés. Quand on le réparait ou quand on le mettait à neuf, il était nécessaire d'accomplir sur les deux rives et sur le pont même toutes sortes de sacrifices. Ils



Fig. 28.

étaient présidés par les pontifes. qui en tirèrent même leur nom.

On peut, avec toute vraisemblance, conclure de ces idées si universellement adoptées par les civilisations antiques, que l'on observait, au moment de la fondation d'un pont, des rites analogues à ceux qui étaient en usage quand on commençait les murailles qui faisaient la sécurité des villes ou les grands édifices destinés à devenir le sanctuaire des divinités ou la demeure des rois. De nombreux faits prouvent qu'à plusieurs périodes de l'histoire de l'humanité on a cru que la durée des constructions importantes n'était assurée que si, avant de les entreprendre, certaines précautions avaient été prises. Elles avaient pour but d'apaiser les divinités sur le domaine desquelles on était exposé à empiéter, d'implorer la faveur de celles qui pouvaient avoir de l'influence sur la solidité de l'édifice ou le bonheur de ses habitants, parfois même de transformer la victime immolée en génie protecteur, ou de la députer aux dieux comme un messager, chargé d'implorer leurs bonnes grâces.



Trajan.

Chez les peuples peu avancés en évolution ou chez lesquels

avaient survécu des vestiges des antiques croyances, le sacrifice n'était efficace que s'il était bien réel, s'il constituait une offrande de ce qu'on avait de plus cher. Parfois la cruauté du rite en formait une partie essentielle. L'usage d'asseoir des fondations sur des hommes, qui, parfois, étaient emmurés tout vivants. ou d'arroser les premières pierres avec leur sang a été constaté en des pays très éloignés les uns des autres et à des époques différentes.

A ma connaissance, on n'a pas relevé dans les auteurs anciens des passages prouvant bien nettement que des hommes aient été immolés au moment de la fondation des ponts ; il est permis toutefois de supposer qu'à certaines époques on a cru devoir la faire précéder de cérémonies semblables à celles par lesquelles on commençait les murailles des villes. Menacés par les génies du monde souterrain, par les divinités des eaux, qui voyaient d'un œil jaloux les empiètements sur leur empire, les ponts durent être l'objet de superstitions analogues à celles des autres constructions, et il est vraisemblable que des cérémonies sanglantes avaient lieu quand on en posait les premiers fondements.

Le culte des Argées (Argei) qui, antérieur à la fondation de Rome, persista longtemps dans cette ville et se trouvait en relation avec les ponts, constitue vraisemblablement une survivance de la période barbare. Ce culte, dit Boucher Leclercq, se composait de deux cérémonies distinctes, une procession aux chapelles, qui avait lieu les 16 et 17 mars, et le sacrifice sur le pont Sublicius. Les pontifes, les Vestales, les préteurs, les autres magistrats se rendaient sur le pont, et, après que les pontifes avaient offert le sacrifice d'usage, les vestales précipi-

taient dans le Tibre vingt-quatre mannequins d'osier auxquels on donnait le nom d'Argées. Cette cérémonie appartient exclusivement au culte des Argées. Son antiquité est incontestable : les auteurs sont unanimes pour placer son origine bien au delà de la fondation de Rome; mais l'imagination grecque qui a mêlé tant de fables à l'histoire romaine nous a caché sous ses fictions le point de départ de cette coutume. On racontait que les premiers habitants du sol sacrifiaient à Saturne, d'autres disent au Dieu des Enfers, Dis Pater, une ou plusieurs victimes humaines. Cet usage barbare subsiste jusqu'à ce qu'Hercule, représentant de la civilisation hellénique, vînt enseigner à ce peuple grossier les finesses de la substitution, qui permit de satisfaire à la fois aux exigences des dieux et à celles de l'humanité. Ce sacrifice devait avoir lieu d'abord sur la rive du fleuve, car le pont Sublicius datait, d'après la tradition, du règne d'Ancus. En somme, les récits des auteurs nous permettent de constater une tradition archaïque affirmant l'usage d'offrir aux divinités souterraines des victimes humaines.

En Europe même, et dans des contrées où la civilisation est ancienne, on a pu relever, à diverses périodes, dont quelques-unes ne sont pas fort éloignées de nous, des légendes ou des croyances qui sont l'évident souvenir d'une époque où les sacrifices propitiatoires étaient en usage. L'une d'elles, et non la moins curieuse, se rapporte à l'Albanie, où la civilisation a pénétré il y a plus de deux mille années. Malgré l'intervention d'une divinité chrétienne, il est certain que la légende rappelle un état de choses bien plus ancien que le christianisme. Lors de la construction d'Arta, mille maçons y étaient employés ; tout ce qu'ils bâtissaient le jour s'écroulait la nuit. On entendit

la voix de l'Archange qui, du haut du ciel, déclarait que, jusqu'à ce qu'on y eût maçonné un enfant des hommes, la maçonnerie ne tiendrait pas; il ajoutait qu'il était nécessaire de ne pas y emmurer un orphelin ou un étranger, mais la femme du maître maçon. Lorsque celle-ci vint voir les travailleurs, son mari prétendit que son anneau était tombé au milieu des fondations ; elle offrit de le chercher ; aussitôt, on se mit à l'emmurer vivante. En mourant, elle maudit le pont, qui depuis tremble comme la tige d'une fleur.

Un autre chant populaire albanais, sur le même thème, parle de deux ou trois maçons seulement, qui tous sont frères.

« — Bonne chance au travail, maçons!
— Bonne chance à toi, tu fais bien de venir,
Mais nous, quelle chance pouvons-nous avoir ?
Voilà trois ans que nous travaillons,
Et nous n'avançons pas avec notre pont,
Nous ne pouvons le mettre sur pied !

— Je m'en vais vous dire, maçons,
Mais jurez votre parole d'honneur
Que vous ne le révèlerez pas aux femmes :
— Prenez l'une d'elles pour offrande,
Mettez-la sous vos fondements,
Et vous ferez le pont quand vous voudrez. »

« — Ma belle-sœur, portez le manger,
Moi, j'ai les mains pleines de pâte. »
Et celle-ci de répondre à la plus jeune :
« — Mon enfant pleure, faut aller vous-même. »
La jeune femme s'en va avec le manger.

« — Bonne chance au travail, maçons.
— Bonne chance à toi, tu fais bien de venir.
— Eh! mon mari, pourquoi pleurez-vous ?
— Mon alliance est tombée dans le trou.
— Ne crains rien, je vais la retrouver. »

Les *Contes albanais* de Dozon donnent une version plus complète : les maçons sont frères et au nombre de trois; c'est un vieillard qui, passant près d'eux, leur indique le moyen de faire tenir le pont. Ses paroles sont rimées, ce qui montre que vraisemblablement la légende entière était en vers. Les deux aînés révèlent le secret à leurs femmes, qui s'excusent en alléguant les mêmes motifs que dans le chant populaire rapporté ci-dessus; la femme du plus jeune est emmurée; elle supplie ses beaux-frères de lui laisser dans le mur une ouverture afin qu'elle puisse allaiter son enfant. Ils ménagent un trou par lequel le lait coule même après la mort de la jeune femme, et jusqu'à ce que l'enfant eût grandi. Plus tard, à la place du lait, il sortit de l'eau, et il se forma une source pour toujours.

Suivant une variante de l'Herzégovine, le pont de Mostar ne pouvait être construit, car les fées (*vilas*) démolissaient pendant la nuit tout ce que les maçons faisaient pendant le jour. A la fin le maître maçon eut un songe qui lui révéla qu'il fallait emmurer une femme dans les fondations. Il le dit à son maître, et celui-ci fit amener une Tzigane qu'on emmura : elle avait un enfant qu'elle allaitait, et, lorsqu'on l'emmura jusqu'au sein, elle pria le maçon de laisser un creux dans le mur pour qu'elle pût passer sa mamelle au travers et la donner à son enfant. Mais le maçon ne voulut pas l'écouter, et l'on assure que jusqu'à la fin du dernier siècle, il s'est écoulé un peu de liquide par le mur. Les femmes qui n'avaient pas de lait allaient frotter leur sein à la pierre. On raconte encore que le maçon, après avoir terminé cet ouvrage, se fit des ailes comme celles d'un oiseau et qu'il s'envola du haut du pont.

Un autre pont de l'Herzégovine présentait aussi des difficultés

insurmontables, et les maçons ne pouvaient le faire tenir. Le maître maçon eut un songe qui lui ordonnait de tuer neuf frères sur les fondations, et, par ce sacrifice, le pont devait être terminé facilement; à son réveil, il eut l'idée de choisir des œufs pointus pour que des œufs couvés par la poule sortissent des coqs. Les neufs poussins éclos furent tous des coqs, et le maître maçon les tua sur les fondations et put ainsi terminer le pont. Ici nous voyons déjà en adoucissement l'ancienne coutume.

Les premières légendes, et aussi les plus nombreuses, qui racontaient l'emmurement de créatures vivantes sous les fondations des édifices et sous celles des ponts en particulier, avaient été recueillies dans des pays habités par les Slaves ou que leur influence avait pénétrés. On en avait conclu que ce rite cruel était propre à ce groupe ethnique. Il ne semble plus possible aujourd'hui de le circonscrire à une seule race. On le retrouve en dehors de l'Europe, et en Europe même, on l'a constaté en diverses parties de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France.

D'après un récit fait à M. Sauvé, il y a quelques années, les ponts de Rosporden ne duraient guère : ils avaient été successivement détruits, lorsque l'on consulta une sorcière, qui fit cette réponse. « Si les gens de Rosporden veulent avoir un pont qui ne fasse plus la culbute, ils devront enterrer vivant sous les fondations un petit garçon de quatre ans. On le placera dans une futaille défoncée, tout nu, et il tiendra d'une main une chandelle bénite, de l'autre un morceau de pain. » On trouva une mère qui livra son enfant; une grande fête fut célébrée, et l'innocente créature fut murée. A partir de ce moment, le pont s'éleva comme par enchantement et, pendant

des centaines d'années, il a résisté à toutes les charges et à toutes les inondations. Depuis, on a entendu maintes fois dans la nuit l'enfant appeler sa mère; il pleure, il se lamente, comme au premier jour, en répétant sans cesse :

> Ma chandelle est morte, ma mère,
> Et de pain il ne me reste miette.

En 1891, un vieillard de quatre-vingt-trois ans qui habite la commune de Caudan, près de Lorient, a déclaré à M. Kerviler qu'il se rappelle avoir entendu raconter dans sa jeunesse l'histoire de la construction du Pont-Callec, situé entre Caudan et Le Faouët. On avait essayé en vain de le bâtir : les fondations s'écroulaient toujours. Après trois ou quatre essais infructueux, on plaça sous les fondations un enfant qu'on avait préalablement enfermé dans une barrique. Il fallut, dit le vieillard, acheter cet enfant, et on le paya très cher, mais le pont est resté solide. La tradition populaire semble avoir aux environs de Pontivy gardé le souvenir de la période où, quand on construisait un pont, on offrait un sacrifice aux dieux des eaux; il devait comprendre autant d'hommes que le pont avait de piliers. On choisissait de préférence des prisonniers, et, s'ils manquaient, on prenait des innocents. Il était d'usage d'enfouir ces malheureux tout vivants sous la première pierre de chaque pile. On croyait ainsi apaiser la colère des dieux et faire durer davantage l'édifice. Au temps des Romains, on construisait un pont sur une rivière du Morbihan, lorsque les ouvriers furent retardés dans leur travail par l'effondrement d'un des piliers. Ils essayèrent de le reconstruire, mais ce fut en vain, car les pierres qu'ils jetaient pour servir de fondements dispa-

raissaient, et. lorsqu'ils sondèrent pour voir s'il y en avait assez, ils ne trouvèrent pas plus de pierres que si jamais ils n'en avaient mis, et alors il fut décidé que l'on bàtirait cette pile sur pilotis. On commença donc à enfoncer des pieux et des troncs d'arbres, mais ils disparaissaient comme par enchantement, et, au bout de quelques jours, ils furent retrouvés flottants sur la rivière. C'est alors qu'il fut décidé d'offrir en sacrifice aux dieux de la rivière un homme vivant : il fut choisi parmi les ouvriers qui travaillaient à élever la pile et enfoui dans la vase. Puis on recommença à jeter des pierres, et aussitôt on trouva fond. On bâtit la pile, et le pont fut achevé. Tout le monde cria au miracle. et, en souvenir de ce prodige, on continua pendant longtemps encore, lorsqu'on voulait mener à bien une entreprise difficile construite sur l'eau, à faire le même sacrifice.

En Écosse. dans la paroisse d'Alyth, un fossé entoure une colline artificielle sur laquelle est une fortification ; on y parvenait par un pont. D'après les traditions, les corps de trois Danois ont été enterrés sous les fondations du pont : c'est pour cela que jamais un Danois ennemi ne pourra le franchir.

Les souvenirs de l'époque à laquelle ces rites étaient observés sont tellement enracinés en certains pays, qu'en pleine Europe civilisée, et jusqu'au milieu de notre siècle, ils passent encore en quelques pays pour être pratiqués, tout au moins clandestinement : En 1829, lors de la construction du pont de Kerventhal, un enfant, d'après la croyance populaire, fut emmuré sur l'un des côtés, dans les fondements de l'ouvrage. Là où il mourut de faim, l'enfant réclama un sacrifice expiatoire. Quelques heures après qu'il eut été emmuré, il arriva, à ce qu'on raconte. qu'une pierre ou qu'une poutre se détacha à

cette place même : elle tomba sur la tête d'un vieillard qui travaillait auprès et la lui brisa ; on pensa que c'était le sacrifice qu'on devait offrir à l'enfant. En 1843, quand on construisait un nouveau pont à Halle, en Allemagne, le bruit se répandit dans le peuple qu'on cherchait un enfant pour l'enfermer sous les premières assises. Dans le même pays, quand on jeta un pont de chemin de fer sur la Gœlsch, les paysans prétendirent qu'un enfant avait été enseveli dans les fondations. En 1871, la revue *Nature* (n° du 15 juin), rendant compte de la première édition de la *Civilisation primitive*, constatait que les mêmes idées avaient cours en Grande-Bretagne. Il n'y a pas très longtemps, disait l'auteur de l'article, que lord Leigh fut accusé d'avoir muré un de ses gens, — ou même, si je ne me trompe, huit de ses gens, — dans les fondations d'un pont à Stoneleigh.

Dans l'Extrême Orient, ces idées sont encore plus répandues. On n'en sera pas surpris, si l'on se rappelle que dans quelques-uns des pays qui font partie de cette grande division géographique, on a constaté que de nos jours on accomplit encore des cérémonies barbares et des sacrifices humains, lorsqu'il s'agit de constructions importantes. Il est vraisemblable qu'à une certaine époque, même dans la péninsule de l'Indoustan, dont l'évolution est plus avancée que celle des pays voisins, ces coutumes ont aussi été en usage. Le souvenir en est resté vivace, et maintenant encore dans les possessions anglaises de l'Inde il y a des gens qui cachent leurs enfants quand un pont, un chemin de fer ou un dock doit être ouvert au public, persuadés que, pour en assurer le succès, le gouvernement doit immoler quelques enfants. Une des raisons de

cette croyance est assez explicitement donnée par l'opinion suivante, qui se manifesta lorsque les Anglais construisirent le pont de l'Hougly : les indigènes étaient convaincus que la mère Gange n'avait consenti à se soumettre à l'injure d'être traversée par un pont qu'à la condition que chacune des piles serait fondée sur une assise de têtes d'enfants. On trouve aussi en Chine une légende qui se rapporte probablement à des rites tombés aujourd'hui en désuétude, mais qui ont été en usage à une date ancienne : quand on commença à bâtir le pont de pierre situé près de la petite porte orientale de Shang-Haï, il y eut quelques difficultés pour la pose des premières assises. L'architecte voua au ciel les têtes de deux cents enfants si les pierres pouvaient être placées comme il fallait. La Déesse répondit qu'elle ne demandait pas leurs vies, mais que deux cents enfants seraient atteints de la petite vérole. La maladie les attaqua en effet, et la moitié d'entre eux environ périt. Il circule un certain nombre de récits du même genre parmi les coolies et les marchands qui montrent la popularité de ces idées.

En Europe, si les sacrifices humains ont disparu depuis longtemps, on en trouve cependant le souvenir atténué dans l'arrosement, avec le sang d'un animal. de la première pierre d'une construction, ou dans la coutume d'enfouir dessous un être récemment tué. On pourrait citer d'assez nombreux faits, qui sont relatifs aux constructions élevées sur la terre ferme. En ce qui regarde les ponts, on voit qu'en Écosse, pendant la première moitié du XIXe siècle, on observait encore des rites de ce genre quand on bâtissait un pont nouveau ; on avait jadis l'usage de tuer quelque animal et de faire couler son sang dans

le courant pour apaiser l'esprit des eaux ; il existe deux proverbes à ce sujet :

> If you want the bridge to stand the flood,
> Lay the foundation 'mong water and blood.

Si vous voulez que le pont résiste au flot, — placez la fondation entre l'eau et le sang.

> If ye build a bridge, be it black or white,
> The Uske-a-vean maun (must) get her mite.

Si vous bâtissez un pont, qu'il soit noir ou blanc, — l'esprit réclame un sacrifice.

En Herzégovine, en 1872, lorsque le Dedaga Tchengitch posa les fondations d'un pont, il immola sur chaque pierre de fond un mouton noir, et sous chaque pierre d'angle il plaça un ducat. En 1830, lorsque la première pierre du pont de Luib, qui traverse la rivière du Don, fut posée, James Farquharson, encore enfant, était avec les maçons. L'un d'eux le pria d'essayer de prendre une créature ailée. Le jeune garçon, qui était adroit à lancer les pierres, tua une bergeronnette, qu'il donna aux maçons; ceux-ci la mirent sous la première pierre du pont. La mise de cette petite créature sous les fondations pouvait avoir pour but, comme dans la plupart des faits précédemment cités, d'apaiser les divinités des fleuves qui auraient pu être mécontentes de voir leur cours entravé par les piles, ou d'assurer la durée de celles-ci contre la violence des eaux ou autres accidents. On peut toutefois se demander s'il ne s'y rattachait pas d'autres idées, comme celle de détourner des constructeurs le danger de mort, auquel sont exposés, suivant la croyance

populaire, ceux qui bâtissent des ouvrages considérables. Au milieu du siècle, en Écosse, les vieilles gens, en parlant des églises, des ponts et autres édifices importants, remarquaient toujours que quelqu'un avait été tué pendant la construction. Ils en parlaient avec une sorte d'effroi, et ils semblaient croire qu'une personne devait nécessairement perdre la vie pendant qu'on bâtissait, et l'on était surpris si cet accident ne se produisait pas. Les ouvriers en étaient même parfois avertis par des voix mystérieuses. Dans la nuit qui suivit le jour où fut résolue la construction du pont de Luib, un vieil homme entendit à Gorgarff un kelpie (cheval d'eau) qui murmurait ces mots :

> The mason will have wae and dool,
> That builds a bridge over the kelpies pool.

Le maçon aura du deuil et de la peine, — qui bâtit un pont sur la rivière du kelpie.

En Herzégovine, lorsqu'on pose les murs de fondations de ponts, il ne faut pas se tenir près de la construction, parce qu'il se pourrait que l'ombre soit emmurée, et celui à qui cela arriverait mourrait dans peu de temps.

On sait, — et plus loin on en verra de nombreux exemples, — que, dans la plupart de légendes modernes, le diable, avant de construire un pont, stipule que la première créature vivante qui passera dessus lui appartiendra. Celui pour le compte duquel il a travaillé trouve moyen d'éluder la condition en lui fournissant un animal. Il est vraisemblable que cette donnée légendaire a été inspirée par la substitution, faite à l'époque où les mœurs se sont adoucies, d'une victime moins précieuse, à la

créature humaine qui jadis était immolée. Une dernière transformation, constatée il est vrai plus rarement, amena à remplacer le sacrifice sanglant par une libation de vin, dont la couleur rappelle le sang ; quelquefois le peuple croit que les deux offrandes ont eu lieu. C'est ainsi qu'il y a deux versions relatives aux offrandes mises en 1829 sous les fondements du pont de Kerventhal : dans l'une c'est un enfant, dans l'autre une bouteille de vin qui y est murée. Dans la région française des Alpes, une clé de voûte fut arrosée avec du vin. Ces deux faits permettent de penser qu'en ce qui regarde les ponts, la même évolution eut lieu que pour le lancement des navires. On sait que chez les Carthaginois, et de nos jours chez les Polynésiens, leur mise à l'eau était souvent l'occasion de sacrifices humains ; aujourd'hui ce rite antique a été remplacé par l'arrosement avec du vin de Champagne ou de la bière, dont la couleur ne rappelle en rien la coutume primitive.

J'ai demandé à mes collègues de la commission des monuments mégalithiques si, en démolissant des ponts anciens, on avait trouvé des haches en silex, en pierre polie ou en bronze ; leurs réponses ont été négatives, de même que celles des ingénieurs des ponts et chaussées qui ont été chargés de reconstructions. Bien que les haches votives semblent avoir eu surtout pour but de préserver les édifices du tonnerre, il ne serait pas surprenant qu'on ait enfoui sous les piles ces vestiges des cultes antiques, que l'on rencontre aussi dans les fontaines. Cela paraît d'autant plus vraisemblable que parfois les ponts ont remplacé d'anciens gués, et qu'au moment de traverser les rivières, on leur faisait des offrandes pour se les rendre plus favorables.

Plusieurs exemples ont été relevés dans le nord de l'ancienne Gaule. On a trouvé à Châtelet, dans le Hainaut, sous le pont de la Sambre, qui est situé sur l'emplacement d'un antique gué, un vrai pudding fort résistant, dont la gangue argileuse et ferrugineuse est formée de débris de ferrailles, de clous, d'épingles, de cendres, jetés à la rivière pour se mettre à l'abri des accidents pendant le passage. Lorsque le pont fut construit et remplaça le gué, les offrandes destinées à s'assurer un heureux passage continuèrent jusqu'à une époque assez voisine de la nôtre.

En haute Bretagne, les anciens racontent que jadis, quand on construisait un pont, on mélangeait du sel avec le mortier employé à la maçonnerie des piles, pour empêcher les fées et les sorciers, qui, comme on le sait, ont horreur du sel, de hanter le pont après son achèvement. On dit, dans le même pays, que les pièces d'argent qu'il est d'usage de mettre sous la pile des ponts sont une offrande au génie de la rivière, pour le conjurer de ne pas démolir la construction faite sur son cours. Il semble que les maçons regardent comme nécessaire l'observation de cette coutume, sans que peut-être ils y attachent des idées bien précises.

Deux faits assez récents montrent qu'ils ont de la répugnance à commencer un travail, s'il n'a pas été précédé de cette offrande. En 1855, quand on ouvrit la route départementale qui va de Quatre-Chemins à Houeilles, M. Fargue, alors ingénieur ordinaire, fit construire un ponceau dont les fondations étaient établies sur un banc de rocher de calcaire, dont la surface fut régularisée par une couche de béton. Cela fait, des dispositions furent prises pour la cérémonie de la pose de la

première pierre. Le moment venu, le chef ouvrier du chantier lui dit que, pour rendre le pont solide, il fallait mettre une pièce de monnaie dans les fondations.

Lorsque la première pierre du pont de Conflans, sur la Seine, fut posée, en 1890, en présence de M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, au moment où l'on allait sceller dans la maçonnerie la boîte contenant le procès-verbal de l'opération,

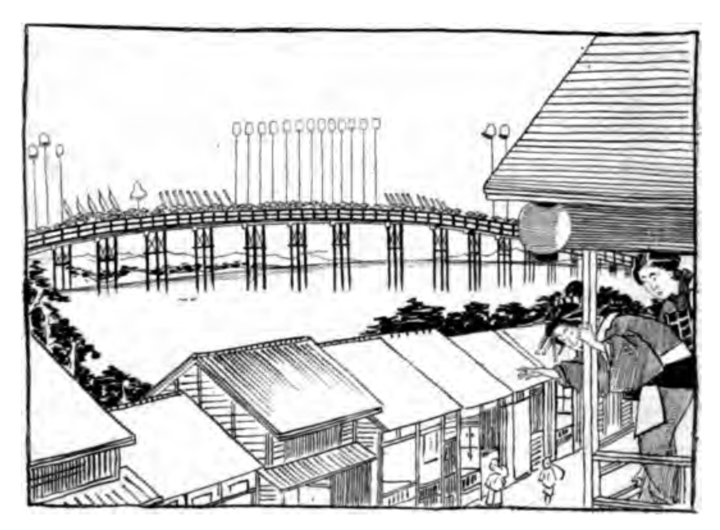


Fig. 29. — Pont japonais sur pilotis. — D'après un album du Musée Guimet.

quelqu'un fit observer qu'on avait oublié d'y mettre la monnaie d'usage. Aucun des assistants n'avait sur lui de pièce au millésime de l'année. Néanmoins on ne passa pas outre, et, sur les instances des maçons et de quelques assistants, on alla dans le voisinage chercher des pièces au millésime de 1890, qui furent placées dans la boîte. Il en résulta un léger retard dans l'accomplissement des formalités officielles.

Lorsqu'il s'agit de choisir l'emplacement du pont, il ne suffit pas toujours de le déterminer suivant la commodité de la circulation et les besoins de la construction ; il faut encore avoir égard, tout au moins en quelques pays, à certaines règles qui touchent à la religion.

En Chine, les ponts ont, par quelque raison mystérieuse, des vertus et des défauts particuliers. S'ils ne sont pas placés dans la position même qu'indiquent les lois de la géomancie, dit un document, ils peuvent mettre en danger la vie de milliers de personnes, en attirant sur le pays la petite vérole ou les maladies des yeux. Ils affectent matériellement la prospérité du voisinage.

Au Japon, si, en plantant les pieux qui servent à la construction d'un pont, on a par mégarde tourné la cime du côté du sol, sans tenir compte de la sève, les petits génies qu'elle contient, gênés de se sentir ainsi la tête en bas, prennent la fuite, et le bois ne tarde pas à dépérir. Le dessin (fig. 30) qui représente cette fuite des petits génies a été dessiné par Félix Régamey, d'après le peintre japonais Toyo-Foussa.

Fig. 30. — Pieu mal posé.

Parfois les dieux sont consultés sur la meilleure manière de construire. Le pont de Lo-Yang, en Chine, qui a 1,325 mètres de longueur, est jeté sur un bras de mer. Le gouverneur voulait d'abord entasser des montagnes de pierres brutes ; mais, réfléchissant

que la grande étendue et la force des vagues ne pourraient être vaincues par les forces de l'homme, il résolut de faire présenter une lettre ou pétition à l'Esprit des mers, et il chargea un exprès de la porter. Celui-ci, pour se fortifier sans doute dans la résolution d'aller trouver l'Esprit des eaux au fond de la mer, se prit de boisson et s'endormit sur le rivage, pensant que les vagues en montant l'emporteraient au fond de la mer. Pendant la moitié d'un jour, les vagues restèrent basses sans monter. S'étant ensuite réveillé de son sommeil d'ivresse, il trouva que sa lettre avait été enlevée et remplacée par une autre. Il retourna rendre compte au gouverneur de la ville de ce qui lui était arrivé. Liang se convainquit que cette lettre ne contenait qu'un seul caractère, celui de trois, qui signifie vinaigre ou invitation à boire. Liang conclut, en décomposant le caractère, et d'un seul en faisant quatre, que le vingt et unième jour au soir, la marée serait très basse. En conséquence, il fit une levée d'ouvriers qui furent prêts à l'époque précise où les flots se retirèrent d'une manière certaine. De cette manière, dans l'espace de huit jours et de huit nuits, les ouvriers eurent achevé leur travail.

Les chefs d'État et les personnages officiels ont souvent, lorsqu'il s'agissait de piles construites sur pilotis, enfoncé le premier pieu. On lit dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous Charles VI :* Ce dit jour (31 mai 1413), le pont des *Planches-de-Mibray* fut nommé le pont Notre-Dame, et le nomma le roi de France Charles, et frappa de la trie sur le premier pieu, et le duc de Guyenne, son fils, après, et le duc de Berry, et le duc de Bourgogne, et le sire de la Trémoille.

Pour travailler en mesure lorsqu'ils enfoncent des pieux, les

ouvriers chantent. La mélopée qui suit a été entendue il y a quelques années dans le Jura, où des ouvriers de chemin de fer la chantaient avec entrain sur un air assez monotone, en enfonçant dans le Doubs des pilotis, à l'aide d'une lourde pièce de bois appelée demoiselle, qu'ils laissaient retomber en cadence. Après le dernier couplet, ils se reposaient pendant quelques minutes, puis recommençaient avec ardeur :

En voilà une,
La jolie une,
Une s'en va
  Ça ira
Deux s'en vient
Ça va bien

Et ainsi de suite jusqu'à sept.

En voilà sept,
La jolie sept,
Sept s'en va
  Ça ira,
Sept parti,
C'est fini.

Le récit d'une cérémonie dans laquelle figura un pape, à la fois comme souverain temporel et comme prêtre, montre l'accomplissement d'un rite religieux et d'un rite civil. En 1573, Grégoire XIII, accompagné de cinq cardinaux, vint au pont Palatin, dont une partie avait été détruite par les eaux; il descendit sur la rive du fleuve, et, placé sur une estrade, revêtu d'une étole, il lut dans un missel tenu par son chapelain la prière *Adjutorium*, puis l'oraison suivante: *Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui es vere omnipotens Deus, splendor*

et imago æterni Patris, et vita æterna, qui es lapis angularis de monte sine manibus excisa et immutabile fundamentum, hunc lapidem collocandum in tuo nomine confirma, et tu, qui es principium et finis, in quo principio Deus pater ab initio cuncta creavit, sis, quæsumus, principium et incrementum et consummatio ipsius operis, quod debet ad laudem et gloriam nominis tui inchoari. Qui cum Patre, etc. Il jeta ensuite quelques pièces d'argent et de bronze dans les fondations en disant : *In fide Jesu Christi collocamus lapidem istum primarium in hoc fundamento in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen*, et en faisant un signe de croix sur les fondations. Alors les chantres entonnèrent le psaume *Nisi Dominus ædificaverit Domum*, etc. ; le pape prononça l'oraison *Actiones nostras*, et les canons se mirent à tonner.



Fig. 31. — Médaille pontificale. — D'après Bonnani.



Fig. 32. — Médaille pontificale. — D'après Bonnani.

En 1473, le 29 avril, le pape Sixte IV, accompagné de quatre cardinaux et de nombreux évêques, se rendit au pont appelé le Ponte rotto, et descendit dans le lit du fleuve ; l'on plaça sous les fondations du nouveau pont une pierre carrée avec une

inscription, et il mit sous cette pierre des médailles d'or à son effigie.

Vers 1877, à Gap, M. Fargue, ingénieur en chef des Hautes-Alpes, fit construire une voûte en allongement du pont en maçonnerie sur le torrent de Bonne. Au moment de la pose du dernier voussoir formant clef, les maçons déclarèrent que la voûte ne tiendrait pas si on ne lui faisait pas *boire un coup* avant d'être clavée. Deux bouteilles de vin furent apportées. Le premier verre fut versé dans le mortier, et c'est avec du mortier rougi que la clef de voûte fut fichée. Le surplus de la libation fut, bien entendu, distribué aux ouvriers du chantier. On peut penser que la pose de la clé de voûte d'un pont, opération réputée difficile, a été jadis accompagnée de cérémonies : parmi elles figurait peut-être un sacrifice sanglant, dont l'arrosage par le vin serait une survivance atténuée.

Quand tous les obstacles avaient été surmontés, et que le pont était prêt à être livré à la circulation, on l'inaugurait avec certaines cérémonies : il paraît toutefois qu'elles étaient moins nombreuses et moins remarquables que celles qui précédaient la construction. Je n'ai relevé à cette occasion qu'un petit nombre de faits qui soient en relation avec les traditions populaires ou avec les superstitions.

En haute Bretagne, quand un pont était terminé, on l'aspergeait d'eau bénite, et une statue de la Vierge était placé à chacune de ses extrémités pour empêcher le diable et les esprits de le fréquenter. Lorsque le curé vint bénir le pont de Vernières (près Troyes), il y a quelques années, des dragées furent mises à la disposition de tous les passants.

Le peuple manifestait sa joie de diverses manières ; on en trouve une constatation assez curieuse dans une inscription que l'on grava sur l'une des arches du pont Notre-Dame, terminé en 1507 ; elle était ainsi conçue : « Soit mémoire que samedi 10 juillet 1507, sept heures du soir, par noble homme Dreux Regnier, prévôt des marchands, Jean de Bièvre, Pierre Paulmier, Nicolas Seguier et Hugues de Neuville, échevins de la ville de Paris, fut assise la dernière pierre de la sixième et dernière arche du pont Notre-Dame de Paris, et à ce estoit présente quantité de peuple de ladite ville, par lequel, par la joie du parachèvement de si grand et magnifique œuvre, fut crié Noël et grande joie menée, avec trompettes et clairons qui sonnèrent par long espace de temps. »

M. Eiffel m'a raconté que lors de l'inauguration du pont du Douro, en Portugal, avant de verser le champagne dans les verres pour boire à la longue durée de l'œuvre, on répandit sur le tablier un peu de vin.

Au Japon, l'inauguration d'un pont est accompagnée d'une cérémonie dont on ne connaît ni la raison ni la date. Lorsqu'elle est fixée (et personne ne doit traverser le pont avant l'accomplissement de la cérémonie), on choisit dans la localité une famille se composant de trois couples : aïeul et aïeule, père et mère, fils marié et sa femme. Ces six personnes, vêtues d'habits de fêtes, passent le pont *de front*, accompagnées du cortège officiel. La fête consiste en distribution de gâteaux de riz aux assistants.

Lors d'une visite récente faite au pont de Garabit, en compagnie du ministre des travaux publics, on nous dit que peu de

temps après l'achèvement de cet ouvrage gigantesque, des habitants du pays portèrent un chat sur le pont et le précipitèrent

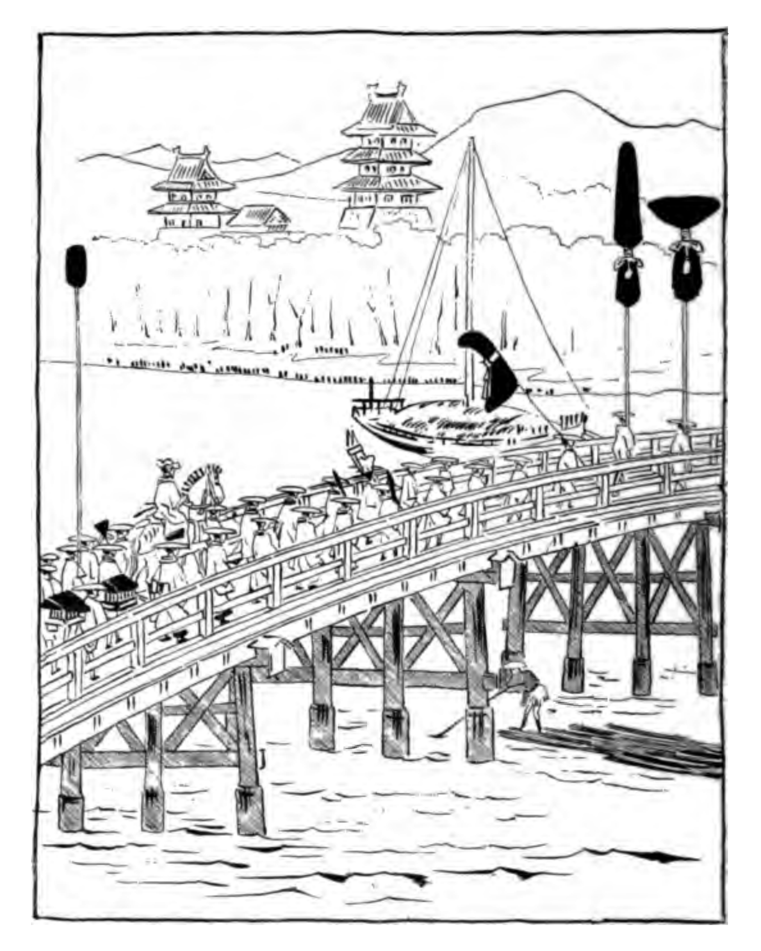


Fig. 33. — Pont japonais sur pilotis. — D'après un album du Musée Guimet.

dans la vallée : cette chute de plus de cent mètres ne le tua pas ; un second chat fut jeté du haut du tablier et brisé sur la terre.

Cet acte ne reflète-t-il pas le souvenir de l'offrande nécessaire lors de la construction d'un pont, d'une créature vivante, et aussi du chat offert au diable au moment de l'achèvement?

J'ai précédemment parlé de l'hypothèse d'après laquelle l'animal offert par tromperie au diable après l'achèvement d'un pont pouvait avoir pris la place de la victime sacrifiée autrefois au moment de la fondation. Est-il téméraire de la rattacher aussi à une autre croyance, — dont l'existence n'a pas été jusqu'ici constatée d'une façon très claire, — mais qui n'a rien d'invraisemblable, et après laquelle la divinité fluviale sur le domaine de laquelle on empiétait, aurait exigé un sacrifice, non seulement lors de la fondation, mais au moment de l'achèvement? Les cérémonies religieuses, usitées lors de l'inauguration, n'ont-elles pas eu pour but, à l'origine, d'apaiser le dieu du fleuve ou de l'empêcher de réclamer ce tribut? Il n'est pas venu à ma connaissance que, lors de l'achèvement d'un pont, des rites superstitieux bien caractérisés aient été en usage; il ne serait pas toutefois surprenant de les retrouver quelque part; en haute Bretagne, on croit que si la première personne qui passe sur un pont tombe en le traversant, elle est assurée de mourir dans l'année, et si cet accident arrive à une femme enceinte, l'enfant qu'elle porte ne vit pas. Ne serait-ce pas là un dernier vestige de la période pendant laquelle le premier être vivant devait nécessairement être offert à la divinité locale?

En Écosse, une femme qui a un enfant ne doit pas, sous peine de malheur, passer la première sur un pont. Un enterrement doit passer sur un nouveau pont avant qu'une noce le traverse, sinon le marié et la mariée seront les premiers morts

dont le convoi passera dessus. Dans la Grèce moderne est encore vivace la superstition d'après laquelle, la première pierre une fois posée, le premier qui passera mourra dans l'année. Aussi, pour acquitter la dette, les maçons ont-ils soin de tuer sur cette pierre un agneau ou un coq noir. La même idée, dit Grimm, a suggéré en Allemagne la légende du diable qui venait de bâtir un pont et que l'on frustra de son salaire, une âme à lui promise, en faisant traverser à un coq le pont le premier. A Francfort, on en fit passer aussi un sur un pont nouvellement bâti, pour que le malheur qui atteint celui qui foule le premier une nouvelle construction s'attachât à cet animal.

Le peuple raconte que les fondations de certains ponts ont été posées sur des objets assez inattendus; d'autres légendes, dont l'origine populaire n'est pas toujours certaine, prétendent expliquer les noms singuliers que portent quelques-uns d'entre eux : suivant une tradition, le pont de Londres fut bâti sur balles de laine, ce qui veut dire que le produit de ce commerce contribua à sa construction. Dans la Loire-Inférieure, on prétend qu'il se livra jadis de grandes batailles près du pont d'Os, et du pont d'Armes, sur le trait de Mesquer, et que l'un d'eux a été construit sur les os, l'autre sur les armes des vaincus.

Le pont du Diable sur le Lignon est un lieu redouté; on raconte qu'un seigneur, attaqué traîtreusement par un de ses rivaux, fit vœu, s'il était vainqueur, de bâtir un pont. Comme son adversaire était un félon qui s'était recommandé aux fayettes et au démon, il décida que ce pont serait le pont du Diable. Suivant une autre légende, son nom lui viendrait de ce qu'un seigneur, se battant dessus avec un rival, promit son âme au démon s'il était vainqueur.

Il existe au sujet du Pont-des-Merveilles, à Venise. deux traditions populaires relatées par Pullé dans ses annotations aux *Canti del popolo Veneziano*, de Foscarini. La première rapporte qu'il fut ainsi appelé pour avoir été merveilleusement édifié, en une nuit, par des mains inconnues. La seconde raconte qu'en face de ce pont habitaient sept sœurs, dont six étaient belles et une laide. Un pauvre batelier s'était mis à fréquenter leur maison, mais, du jour où il y était entré, il avait commencé à devenir si faible et si maladif, qu'il ne lui restait plus assez de force pour concourir dans la prochaine régate. Il se crut ensorcelé, et ses soupçons se portèrent sur la septième sœur, la laide, nommée Marina, qui, chaque fois qu'il la voyait, s'efforçait de le fuir. Ayant donc résolu de se venger et ayant choisi un soir de vendredi saint, alors que le père et les autres sœurs étaient sortis pour visiter les tombeaux, il s'achemina vers la maison de la Marina; mais, effrayé de l'action qu'il allait commettre, il s'arrêta quelques minutes sur le pont. Et voilà qu'il vit par la fenêtre la prétendue sorcière agenouillée devant un crucifix, et, dans ce moment, ayant levé les yeux au ciel, il remarqua six étoiles étincelantes, disposées en manière de char avec la roue et le timon, précédées d'une septième petite et faible. Peu à peu, cependant, les six étoiles brillantes perdaient leur éclat, et la septième devenait plus belle jusqu'à ce que, enfin, les autres s'étant évanouies, la dernière brillât seule dans la ciel. La vue de la jeune fille agenouillée et priant, et le prodige que, par un sentiment instinctif, il jugeait devoir concerner ses propres affaires, changèrent du tout au tout les dispositions du batelier, qui entra doucement dans la maison, où, ayant demandé à la Marina s'il était vrai qu'elle l'eût

ensorcelé, elle lui avoua en pleurant qu'elle l'aimait en secret et qu'en ce moment même elle priait Dieu de la faire mourir à sa place. Le garçon s'attendrit à ces paroles et ne tarda pas à partager les sentiments de la jeune fille ; il abandonna ses pensées de mort, et, ayant recouvré la santé, il remporta le prix de la régate et épousa la Marina. C'est depuis cette époque que le pont d'où il avait vu le prodige des sept étoiles se serait appelé « le pont des Merveilles ». (*Delle maravegiè* ou *delle meraviglie*).

Le pont des Poings, à Venise, était ainsi nommé à cause des combats que les Castellani et les Nicolotti se livraient sur son tablier, de septembre à Noël. Un autre pont s'appelait le pont des Tétons, parce que les logements des courtisanes demeurant à Carampane venaient jusqu'à ce pont et que ces femmes avaient coutume de se tenir à leur balcon, les seins découverts, pour attirer les passants.

Sur la façade du palais des Camerlenghi, qui s'élève à côté du pont Rialto, est sculpté, sur le chapiteau d'un pilastre, un homme assis, du bas-ventre duquel sort un pied avec des griffes, et sur un autre chapiteau se trouve une femme, également assise, dont les parties sexuelles sont brûlées par des flammes. Suivant une tradition populaire, ces sculptures feraient allusion à ce que, tandis qu'on parlait de construire en pierre le pont de Rialto, qui jusque-là avait toujours été en bois, ce projet rencontra d'abord beaucoup d'incrédules, si bien qu'un homme en vint à dire : « Si cela se fait, qu'il me naisse des griffes entre les cuisses ! » et qu'une femme ajouta : « Que le feu consume mes parties naturelles ! »

En Mingrélie, une antique tradition raconte que plusieurs



Fig. 34. — Le Pont du Rialto, à Venise.

cavaliers qui avaient passé à gué un cours d'eau entendirent une jeune fille à pied qui réclamait leur aide pour le traverser. Loin de lui venir en aide, ils se moquèrent d'elle. Alors elle prit des branches d'arbres, les jeta d'un bord à l'autre, puis traversa intrépidement la rivière. Saisis d'admiration, ils s'écrièrent : « Kal-Ghida! Pont de Fille! » et c'est depuis ce temps que le pays de Colchide porte le nom de Kal-Ghida.

Non loin de la frontière mecklembourgeoise, il y a près de Himmelpfort deux petits lacs appelés Sidow et Medersitz ou Moderwitz, qui ne sont séparés l'un de l'autre que par le Strobrücke (pont de paille). Ce nom viendrait de ce qu'un moine, voulant porter dans son couvent une femme sur son dos, l'enveloppa dans de la paille. Mais précisément il rencontra son abbé en cet endroit. Comme il n'avait pas assez soigneusement enveloppé sa charge, l'abbé découvrit la femme dont les pieds dépassaient.

En Flandre, un ancien pont se nommait le pont du Cou-Rompu; une légende, encore populaire à Gand, indique la circonstance à laquelle il devait son nom : une personne ayant voulu voir si, comme on le prétend, l'eau des rivières est, la nuit de Pâques, changée en vin, se rompit le cou.

Deux petits enfants à cheval sur des bâtons chevauchaient sur le pont qui réunit les deux bords de la Wipper, et ils tombèrent dans l'eau. C'est de cette circonstance que Kindelbrück (pont des enfants), ville municipale de la Thuringe, a tiré son nom.

En Perse, le pont de la Pucelle, fut, d'après la tradition, construit par la fille d'un roi qui s'était retirée dans la solitude pour y fuir les hommes. Mais elle se laissa attendrir par un

beau pâtre. Quand les eaux du torrent grossirent et l'empêchèrent de venir chanter aux pieds de la princesse, elle fit bâtir le pont qui se voit au milieu de la vallée, et porte encore le nom de Dokhtoré-pol.

Au Japon, dans la province de Kaï ou Kô-Shiou, il existe un pont suspendu au-dessus d'une vallée très profonde, qu'on appelle le *pont des singes*. Suivant la tradition, ce sont des singes qui l'ont construit en jetant un tronc de *fou-dji* (pin) d'un bout à l'autre. Instruits par cet exemple, les habitants complétèrent le pont avec un autre tronc de fou-dji et des planches liées avec des cordes.

D'après une description de Gérardmer faite par M. Lepage, publiée en 1876 dans les Annales de la Société d'émulation des Vosges, à 1 kilomètre en aval de la rivière, sur le territoire de la commune de Gérardmer, on voit encore l'ancien pont reconstruit en 1792, d'une seule grande et belle arche et d'une élévation peu commune. On l'appelle « le pont des Fées », à cause d'une légende d'après laquelle une fée aurait établi là son palais, où elle recevait les chevaliers et leur donnait à boire un philtre magique qui les enivrait et leur ôtait toute volonté. On prétend, mais très vraisemblablement à tort, qu'il a existé autrefois sur la Vologne un pont d'une hauteur considérable, qu'auraient construit les Romains. Rien n'a établi, jusqu'à présent, que les conquérants de la Gaule soient venus dans cette partie des Vosges et y aient laissé des traces de leur passage.

Les plus petits ponts de l'Iran sont attribués par la tradition autant au miracle qu'à l'invention humaine; les fondations de celui de Chouster, long de plus de 500 mètres, qui tra-

verse un fleuve impétueux, ont été jetées de façon à profiter des affleurements de rochers, et ils décrivent une courbe fantaisiste. Firdousi l'a chanté, et les guides de M. et Mme Dieulafoy ne manquèrent pas de leur raconter la légende : « Si tu es un habile constructeur, dit Chapour à Baranousch, un captif roumi, tu jetteras à cette place un pont semblable à une corde ; quand tu feras ce pont long de 1,000 coudées, tu demanderas dans mon trésor tout ce qu'il faut pour cela. Exécute dans ce pays par la science des savants roumis de grandes œuvres, et quand le pont ouvrira son passage vers mon palais, passe-le et sois mon hôte tant que tu vivras. » Le savant Baranousch se mit à l'œuvre et termina ce pont en trois ans. Lorsqu'il fut achevé, le roi sortit de Chouster et passa dans son palais en toute hâte.

Quand un pont réputé solide avait été renversé par la violence des eaux ou que pour une cause quelconque, vice de construction ou défaut d'entretien, il s'était écroulé, le vulgaire n'attribuait pas cette ruine à des causes purement physiques, et il voulait y voir une marque du courroux céleste ou la punition d'un crime. Lorsque le pont Notre-Dame tomba, en 1499, le peuple rattacha cette chute au parricide d'un nommé Richard Leslie, qui avait tué sa mère sur ce pont. Au XVIe siècle, le pont de Saint-Cloud s'ébranla au passage d'un enfant que l'on venait de baptiser et s'écroula ensuite peu après.

En Herzégovine, le peuple raconte qu'un vieux pont a été démoli dans le district de Néwésinjé, à Ulog, sur la Narenta, par la fée (*vila*). Un homme partit pour faire le choix d'une femme, et un autre l'apprit et s'empressa de dire du mal de la

jeune fille à l'autre qu'il rencontra sur ce pont. Celui qui était parti pour se marier retourna sur ses pas, et le deuxième resta sur le pont. Dès que le premier eut passé le pont, tandis que l'autre y était encore, la *vila* le démolit et ensevelit sous les décombres celui qui avait dit du mal de la jeune fille. On dit que les *vilas* y ont laissé un serpent, pour que le pont ne puisse plus jamais être réédifié.

On verra plus loin les légendes du pont dont l'impiété des danseurs causa la chute.

La destruction des ponts, si utiles aux voyageurs, si difficiles à construire, était considérée, à juste titre, comme un acte blâmable, et les légendes racontent la punition infligée à ceux qui s'étaient rendus coupables de ce méfait. M. Régis de l'Estourbeillon me communique la légende suivante, qu'il a recueillie dans le pays d'Avessac (Loire-Inférieure), situé presque à la limite du breton et du français. Près du village de Rambalay existait jadis sur le ruisseau du Passoué un beau pont et une large chaussée qui faisaient partie de la route de Guemené à Redon: aujourd'hui il n'y a plus en ce lieu qu'une mare infecte dont voici l'origine. Un homme d'un village voisin, ayant mis son chanvre à rouir, démolit la nuit le pont et la chaussée pour étendre plus commodément son chanvre. Mal lui en prit, car ces passages sont toujours veillés par les fées, et notre homme fut écrasé sous les débris du pont et enseveli dans la vase. Il est condamné à sortir toutes les nuits de sa tombe, et jusqu'au jugement dernier il doit essayer de reconstruire lui-même le pont et la chaussée qu'il a détruits; à mesure qu'il place les pierres, elles s'en vont, et il ne peut achever son ouvrage.

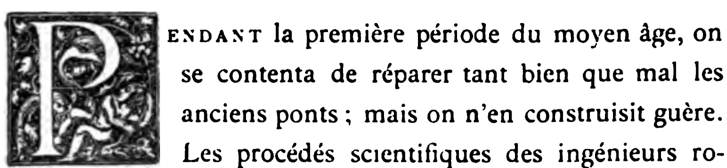
Je ne connais que cet exemple de punition infligée en Europe

aux destructeurs de ponts ; il est vraisemblable que ce n'est pas le seul. Bien loin de la Bretagne. ils sont aussi très rigoureusement frappés. Suivant la croyance des Guèbres, les âmes de ceux qui avaient démoli le pont d'un cours d'eau navigable étaient punies dans l'enfer et y subissaient des peines diverses telles que chute de neige. grands froids rigoureux. chaleur d'un feu ardent. infections. lapidations. cendres, grêle et pluie.

SOURCES

Les Travaux et les Jours. trad. Bignon. p. 78, dans *Petits Poèmes grecs*, Lefèvre, 1841, in-18. Sébillot, *le Crachat et la Salive. Civilisation primitive*, t. II, p. 274. *Creuzer*, t. IV, p. 216. *Les Dieux de l'ancienne Rome*, p. 348 et suiv. Boucher Lelercq. *les Pontifes*. § 2 et suiv. Saglio, *Dict. des Antiquités*, p. 405. Grimm, T. M., p. 1143. *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 138.: t. VII, p. 21. *Mélusine*, t. IV, c. 117. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 288 ; t. VII. p. 65. Comm. de M. Walter Gregor. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 238. Grimm. T. M., p. 1142. Tylor, *Civ. prim.*, t. I, pp. 122, 124. Girard de Rialle. *Mythologie comparée*, p. 135. Dennys. *Folk-lore of China*, p. 70. *Revue des trad. pop.* t. VI, pp. 133, 139. *Journal of Anthropological Society of Bombay*, t. II, p. 27 ; *Folk-lore Record*. t. III. p. 282. Comm. de M. W. Gregor. *Note sur l'offrande de menus objets dans les voyages. les pèlerinages et les passages de rivières*. par D. A. Van Bastelaer, dans les *Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XII, p. 205. Comm, de M. Alfred Harou. Dennys, *Folk-lore of China*, p. 70. *Revue des trad. pop.*, t. III, p. 142. *Géographie chinoise*, intitulée « Kouang-yu-Ki » (XVI[e] siècle), citée dans l'éd. de Marco Polo, publiée par M. Pauthier, t. II, p. 529. *Mélusine*, t. I, c. 217. *Revue des trad. popul.*, t. VI, pp. 136-139. Bonanni, *Numismata pontificum*, t. I, p. 345, p. 101. *Mag. pitt.*, 1841. p. 279. Comm. de M. de Milloué. Comm. de M. F. Marquer. Mario Proth, *Au pays de l'Astrée*, p. 260 ; Comm. de M. Walter Gregor. Tylor, t. I, p. 134. Grimm, T. M., t. III, p. 1143. Aubrey, *Remaines of Gentilisme*, p. 289. Comm. de M. René Kerviler. *Société d'agriculture de la Loire*, t. XII, p. 200. Comm. de M. de Dartein. D[r] Gius-Tassini, *Curiosita Veneziane*. 1887, pp. 421, 589, 594, 732. M[me] Carlo Serena, *Voyage en Mingrélie*. Comm. de M. A. Certeux. Kuhn. *Märkische Sagen und Märchen*, p. 217. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 288. Comm. de M. Alfred Harou. Grimm, *Veillées allemandes*, t. I, p. 395. M[me] Dieulafoy. *la Perse, la Chaldée et la Susiane*, ch. IV. Jacob, *Curiosités de l'Histoire du moyen âge*, p. 333. Collin de Plancy, *Diction. infernal*. Comm. de M. de Milloué. M[me] Dieulafoy, ch. XLVII. *Revue des trad. pop.*, t. VII, p. 22. *Artâ Virâl-Nâmak*, trad. Barthélemy, Paris, 1887, in-18. p. 80.

LES PONTS DU MOYEN AGE ET LES FRÈRES PONTIFES



Pendant la première période du moyen âge, on se contenta de réparer tant bien que mal les anciens ponts ; mais on n'en construisit guère. Les procédés scientifiques des ingénieurs romains sont presque oubliés, et, lors même qu'ils auraient été conservés, il aurait été difficile de trouver les ressources nécessaires pour entreprendre de nouvelles constructions : le pouvoir central n'existait plus guère que de nom, et le territoire était partout morcelé en une multitude de petites divisions jalouses les unes des autres, et qui ne savaient plus s'associer dans un intérêt commun. L'église seule, qui a en partie gardé l'organisation romaine, est capable de réunir assez de bonnes volontés pour arriver à fonder de nouveaux ponts. C'est aux associations semi-religieuses, semi-laïques que sont dus beaucoup des ponts du moyen âge ; et ils sont construits dans des circonstances qui tiennent plus ou moins du merveilleux : tant le peuple avait été frappé de la grandeur de l'effort qu'il fallait faire.

Dans la région du Midi, et surtout sur les bords du Rhône, les architectes des ponts au moyen âge ne sont pas les frères pontifes, mais des bergers ou des humbles : ce sont eux qui reçoivent de Dieu lui-même, ou de ses anges, au milieu de circonstances miraculeuses, l'ordre d'aller jeter un pont sur un fleuve large et difficile. La plus typique de ces traditions est



Fig. 36. — Vocation de Saint Benezet. — D'après la Gravure de Greuter.

celle de saint Benezet. M. B. de Saint-Venant, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, avait voué un culte tout spécial à ce saint, dont il voulait faire le patron des ingénieurs, et il avait réuni un grand nombre de documents qui figurent dans un livre auquel il avait longtemps travaillé, mais qui n'a été publié qu'après sa mort. Nous lui empruntons un passage tiré d'un écrivain du XVIe siècle, dont le langage naïf est mieux approprié à la légende que notre prose moderne, et qui reproduit les traits les plus caractéristiques de la vie de saint Benezet :



Fig. 37. — Vocation de Saint Benezet. D'après une ancienne peinture.

« Le pape Innocent quatrième... signifie... un enfant nommé Benoist par inspiration divine avoit fait une œuvre et charge insupportable à humaine force, qui étoit du lieu d'Almillat, de l'aage de douze ans ou environ : lequel en gardant seul les brebis de sa mère, ouït une voix qui lui dit : Dieu te gard ; et ouy ladicte voix fut tout troublé parce qu'il ne vit nul : en plorant il dit : Qui est le Seigneur qui parle à moy? La dicte voix lui respondit : N'aye peur et crois que je suis puissant pour faire et accomplir par toy, ce que je te dirai. Va et fais un pont dessus le Rhône et tiens pour certain que ce qu'il sera besoin, Dieu parfera.

« Ce que ouy, y creut, laissa ses brebis et se mit en chemin sans savoir ou il alloit ; rencontra en son chemin une personne en forme de pelerin, lequel le salua et lui dit : Je sçay

où tu vas ; je te menerai où il te convient aller. Et de fait, depuis sexte jusques à nonne, qui sont trois heures, dudict lieu d'Almillat se trouva à Avignon distant de trois journées. Et eux arrivez, le dict pelerin lui dict : Voici le lieu où tu es envoyé pour faire un pont, et lui montra la place et maniere de faire. et après le baisa, lui donna benediction et évanouït de ses yeux.



Fig. 38. — L'ange montrant à Saint Benezet l'Emplacement du Pont. Médaillon de l'ancienne Gravure de Greuter (1).

« Et ledict enfant troublé par l'absence de son conducteur, après longue pensée entra dans la ville d'Avignon, jusqu'à la place du marché auquel avoit un menestrier chantant devant grande multitude de peuple. monta sur un banc de boucher

1.— La gravure de Mathieu Greuter, 1605, a $0^{m},40$ de hauteur sur $0^{m},295$ de largeur, et elle contient quinze sujets. Cette gravure, usée par de nombreux tirages, fut regravée sur le cuivre même par Lud. David en 1696.

criant à haute voix : Taisez-vous. Et chascun esmerveillé se teut. Leur dit : Je suis ici envoyé pour faire un pont sur le Rhône. Au quel respondirent les assistants : Où as-tu laissé l'Antechrist duquel tu es messager? Il a esté impossible à César Auguste. Julie. Octavian et Charles le Grand empereur. faire ce que tu entreprens. Et après plusieurs commandemans tondirent ledit enfant et le jetterent hors la ville. Et trois semaines apres admonesté d'un ange, s'en retourna à ladicte cité, et en son chemin trouva un bourgeois devant sa porte, parlant à plusieurs gens qui l'escoutoient, leur disant : Voici le garçon qui disoit vouloir faire un pont. Et ledict enfant dit : De quoi vous esmerveillez-vous? Je suis messager de Dieu. Je vous prie pour l'amour de Jesus-Christ, donnez-moi quelque chose pour l'amour du pont. Lors ledict bourgeois luy dit : Feras-tu pont de pierre? Il respondit ouy. Je te donne donc la pierre estant devant ma maison en la place dessoutes un orme, en se moquant dudit enfant, et pour ce que la dicte pierre estoit de



Fig. 39. — Médaillon de Greuter.



Fig. 40. — Médaillon de Greuter.

merveilleuse grandeur, assavoir de treize pieds de longueur et de sept pieds de largeur. Ledict enfant, soy confiant en nostre Seigneur, mit les genoux à terre, fit le signe de croix sur la pierre, pria nostre Seigneur en disant : *Domine, adjuva me.* Laquelle oraison faite, mit la main à la pierre, la quelle se leva de terre, en la poussant la mena jusque rive du Rosne. Et à ce miracle et plusieurs autres fut commencé ledict pont, et en la plupart accompli. Et fonda ledict enfant au pied dudict pont un hospital. Et apres la première institution dudict pont, alla à Rome, lequel obtint du Sainct Père plusieurs indulgences à l'utilité des bienfaicteurs



Fig. 41. — Médaillon de Greuter.



Fig. 43. — 1

dudict pont et hospital. » Dans les médaillons de la gravure de Greuter, c'est devant l'évèque que Benezet affirme qu'il bâtira un pont sur le Rhône, et c'est le gouverneur d'Avignon qui, par moquerie lui propose de soulever une pierre (fig. 40 et 41).



Fig. 42. -- Médaillon de Greuter.

Lors de l'enquête faite pour la canonisation de saint Benezet, on enregistra plusieurs dépositions qui relatèrent des circonstances curieuses advenues pendant la construction :



l'Avignon.

« Bernard Pelat a vu une femme aveugle à laquelle le B. Benoît rendit la vue sur le pont. Quand elle vouloit quitter les travaux du pont, elle perdoit de nouveau la vue, ce qui lui arriva plusieurs fois. Elle

se mit donc au service du pont pendant un an et plus, après quoi elle put se retirer joyeuse avec l'usage de ses yeux.

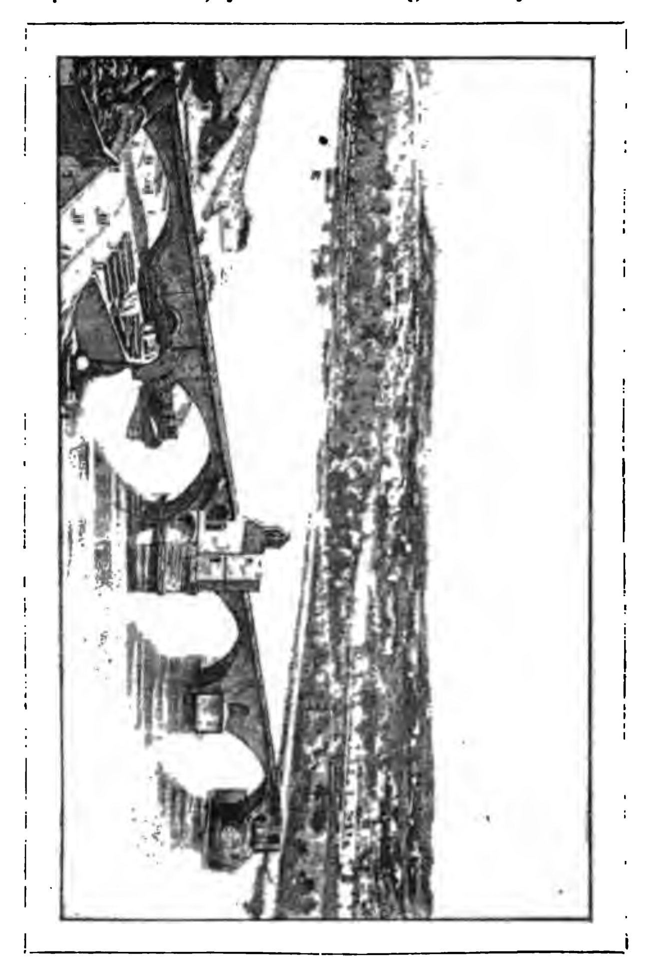


Fig. 44. — Pont d'Avignon. — État actuel. — D'après une Photographie.

« ... Bertrand a entendu dire que Benoît étant en prières la nuit, dans une église de Bourgogne, l'ennemi lui lança une grosse pierre croyant le tuer : mais cette pierre n'atteignit pas

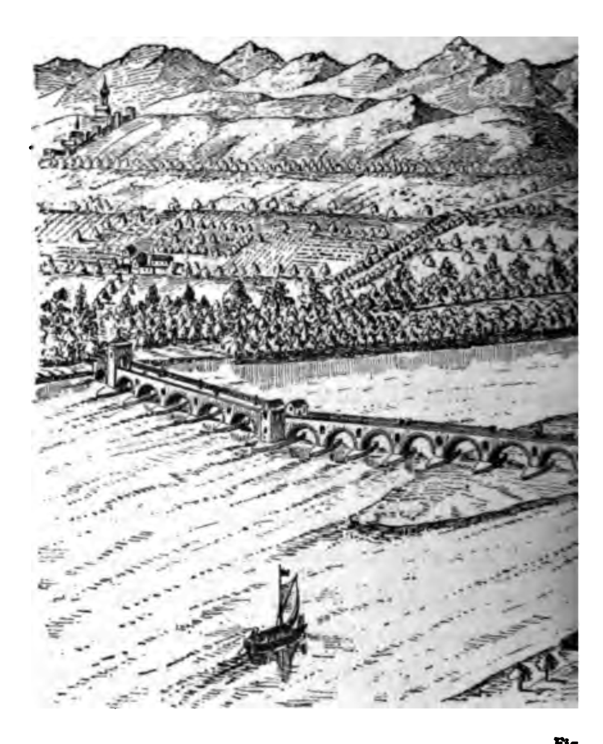
le bienheureux, et tomba seulement sur ses vêtements. Alors le diable, irrité de n'avoir pas fait ce qu'il voulait, vint au pont pendant la nuit et démolit une pile. Le témoin a bien vu cette pile démolie le matin même au point du jour. Le B. Benoît connut en Bourgogne ce qui s'était passé et dit à ses compagnons : Retournons-nous-en, parce que l'ennemi a démoli une pile du pont. »

Le pont Saint-Esprit, bâti sur le Rhône, au confluent de ce fleuve et de la rivière indisciplinée de l'Ardèche, est l'œuvre des frères pontifes et leur fait grand honneur ; mais aux yeux du peuple, son origine est plus merveilleuse. La légende la plus accréditée encore aujourd'hui dans le pays est de tout point semblable à celle du pont d'Avignon, construit un demi-siècle auparavant. Dieu vint en aide aux habitants de Saint-Saturnin, la plupart pêcheurs ou bûcherons. Un ange de lumière apparut à un berger qui gardait son troupeau sur la rive du fleuve, lui donna des indications précises pour l'établissement d'un pont à l'endroit même où plusieurs barques avaient fait naufrage, et lui prescrivit en outre de bâtir tout auprès un oratoire et un hôpital pour les pauvres. L'oratoire fut rapidement construit ; les dons et les offrandes affluèrent ; des miracles de toute sorte s'y produisirent par la vertu du Saint-Esprit, et le Saint-Esprit vint en personne travailler avec des ouvriers de choix à la construction du pont. Le pape Nicolas V, dans une bulle de 1448, raconte l'apparition de l'ange au berger et rappelle la construction miraculeuse du pont.

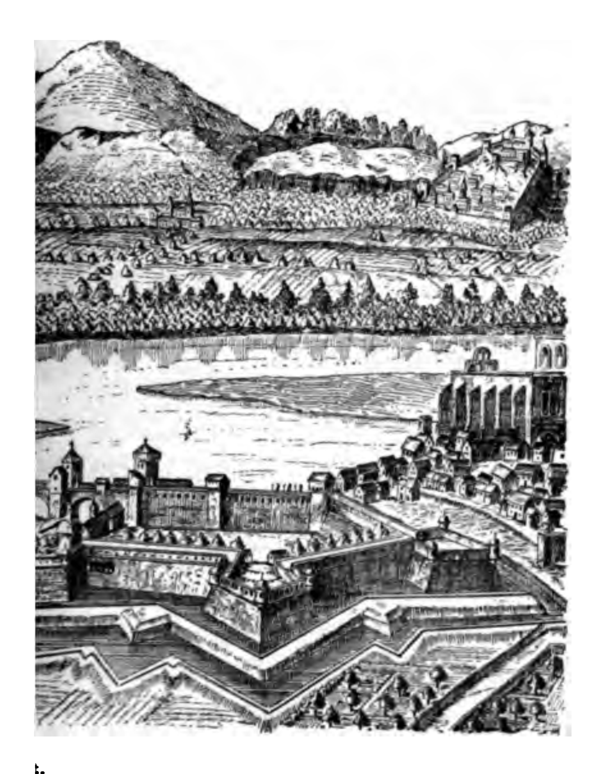
D'après une autre légende, douze ouvriers travaillèrent seuls à l'édifier, de même que douze apôtres coopérèrent à la fondation de l'Eglise. Ils étaient dirigés par un être mystérieux, tra-

vaillant lui-même avec une ardeur surprenante : il disparaissait la nuit, et, avant le jour, se retrouvait au chantier. Grâce à ses soins, le pont fut heureusement achevé, et le peuple étonné s'écria d'une voix unanime que le Saint-Esprit était caché sous la figure du bienheureux ouvrier

Une autre tradition veut que l'emplacement ait été indiqué par le Saint-Esprit lui-même : un religieux du monastère de Saint-Saturnin vit en songe des langues de feu descendre des nuées et se poser de distance en distance sur les flots du Rhône. suivant un alignement régulier. Il alla conter son rêve à son supérieur, qui l'interpréta comme un ordre donné par Dieu à sa communauté de bâtir en cet endroit du fleuve un pont, dont les langues de feu marquaient l'emplacement des piles et des arceaux. Le pont devait après ce baptême de feu, prendre le nom de Saint-Esprit.


Fig

En Espagne, des légendes qui semblent toucher de bien près à la vérité font aussi honneur au clergé de la construction des ponts. Le Bienheureux Gonzalve d'Amarante, touché des accidents nombreux que causait la traversée du Tamego, entreprit d'y bâtir un pont dont la construction fut accompagnée de plusieurs circonstances merveilleuses : pierres énormes mues presque sans peine, taureaux farouches attelés aux chars pour traîner les matériaux, poissons réunis à la voix du thaumaturge pour nourrir les ouvriers, sources inespérées jaillissant sous le bâton de l'homme de Dieu pour désaltérer les travailleurs.



Saint Jean d'Ortega, disciple de saint Dominique de la Calzada, continua l'œuvre de son maître, bâtissant des ponts, pratiquant des routes.

Saint Ermengaud (Armengol), évêque d'Urgel, 1035, mourut d'une chute qui lui brisa le crâne, pendant qu'il mettait lui-même la main à la construction d'un pont sur la Sègre, dans un endroit inaccessible jusqu'alors. Il avait ordonné ce travail pour le bien de son peuple et voulait encourager les ouvriers dans leur entreprise difficile. Deux passages de l'office de ce saint relataient les circonstances de sa mort (6e répons des matines, Hymne de laudes).

Quem peragebat opus
Barensis pontis adhibuit (*adivit*)
Et subito lapsus
De culmine pontis obivit.
. . . .
Quum pastor pontem construit
De ponte lapsus corruit.

Parfois des saints, dont la spécialité n'est pas de construire des ponts, interviennent à un moment difficile et les achèvent miraculeusement. D'après la *Vie des saints de Bretagne*, « sur le chemin de Land-Treguer à Land-Nuion, il y a un pont, nommé Ar-Pont-Losquet, lequel estant rompu, on voulut le refaire de bois ; le bois qui y estoit destiné fut coupé trop court d'un demy pied ; mais saint Yves, par sa prière, l'allongea et réduisit à longueur compétente. »

Les ponts construits au moyen âge furent presque tous bâtis comme le pont d'Avignon, à l'aide d'aumônes ou de dons pieux. On peut voir dans les écrits de Pierre le Chantre, et dans ceux de Robert de Flamesbourg, pénitencier de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, qui tous les deux vivaient au XIIe siècle, que les confesseurs étaient autorisés à imposer comme surcroît

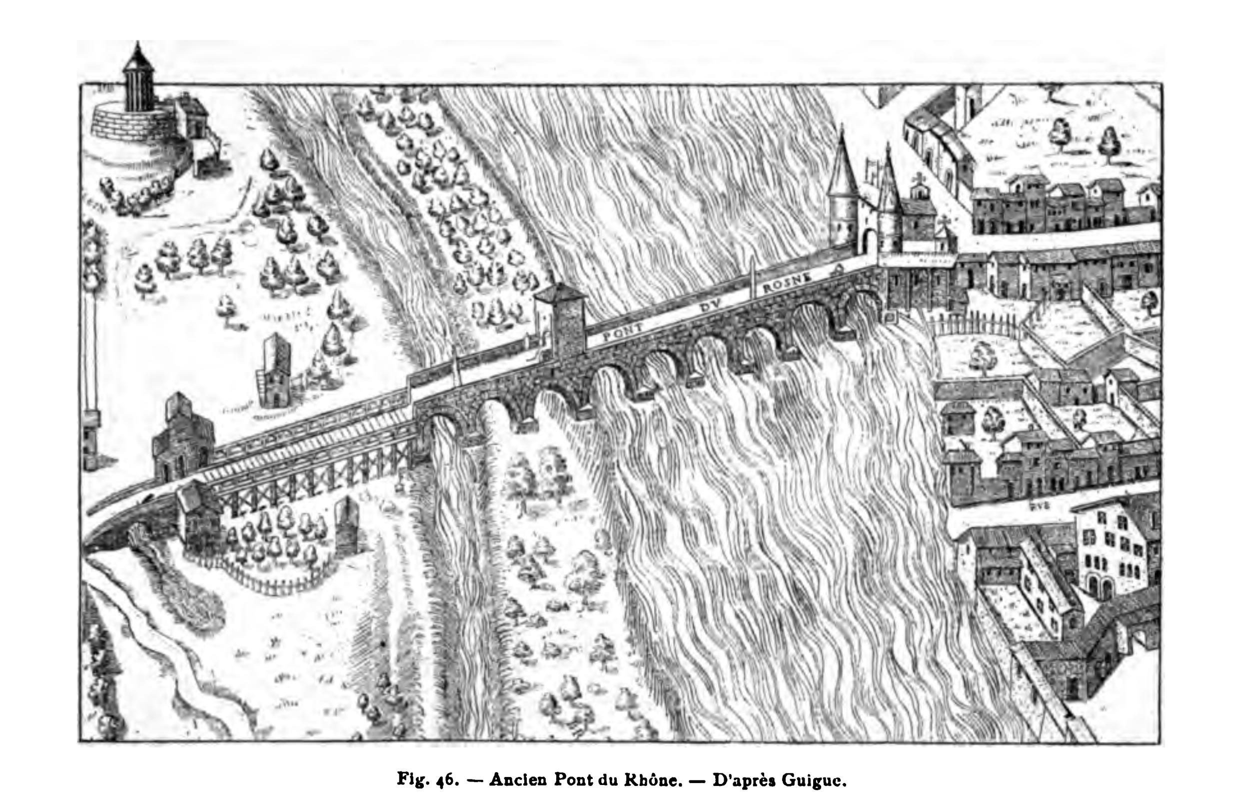


Fig. 46. — Ancien Pont du Rhône. — D'après Guigue.

de pénitence une aumône pour l'établissement des ponts et bacs.

A une époque antérieure, Théodoret, évêque de Cyr, disait dans une lettre au patrice Anatole, qu'il avait employé une partie des revenus ecclésiastiques à la construction de divers ouvrages, parmi lesquels il cite les ponts.

La construction d'un assez grand nombre de ponts fut, dit Grégoire, déterminée par l'espoir d'attirer la miséricorde divine sur soi, ses amis, ses parents décédés. Ils sont fréquents dans le Nord, car la loi des Ostrogoths statue que si quelqu'un, pour le salut de son âme, a bâti un pont, l'entretien n'en sera pas à sa charge, à moins qu'il n'y consente. Olaüs Celsius, qui a recueilli avec soin les antiquités scandinaves, rapporte beaucoup d'inscriptions runiques sur des ponts, où le motif dont on vient de parler est formellement exprimé ; Brokman qui, dans son édition de la Saga d'Ingwar Wisfarne publiée à Stockholm en 1762, énumère des ponts construits par des évêques, parle d'une formule qui se trouve dans les inscriptions runiques en parlant de ponts construits pour l'âme (pour le repos de l'âme) de quelqu'un.

Plusieurs papes s'efforcèrent d'encourager ces utiles fondations par des primes spirituelles : En 1254, Innocent IV manda à tous les archevêques et évêques de laisser publier dans leurs diocèses, autant de fois que besoin serait, par les députés directeurs et les confrères du Saint-Esprit, les indulgences qui avaient été accordées par la fabrique du pont du Rhône. Innocent III, Innocent IV et Urbain IV autorisèrent successivement des quêtes dans tous les diocèses et concédèrent des indulgences à ceux qui viendraient en aide par des offrandes

aux frères des ponts dans leur laborieuse tâche. La plupart des testaments rédigés dans le pays de Lyon à la fin du XII[e] siècle et dans le cours du XIII[e] contiennent des dispositions en faveur du pont. Clément VII, par des bulles datées d'Avignon, concéda une indulgence plénière *in articulo mortis* à tous ceux qui, avant un an révolu, se feraient recevoir confrères de la chapelle du pont du Rhône, participeraient à la réparation du pont et se confesseraient à un prêtre qu'ils auraient le droit de choisir. Eugène IV concéda une indulgence plénière *in articulo mortis* à quiconque travaillerait ou ferait travailler au pont pendant dix jours.

A Metz exista jusqu'en 1793 un impôt d'une nature particulière qui était destiné à la construction et à l'entretien des ponts. Une charte de l'an 1222 en constate déjà l'existence. Par cet acte, Conrad de Scharpbermeck, évêque de Metz et de Spire, établit « par le conseil de la clergiet et de tout le commun de Metz » que le meilleur vêtement de toute personne « soit clers, soit lais, soit petis, soit grans, soit hommes, soit femmes » qui viendra à mourir, à partir de la saint Jean-Baptiste suivante, dans l'archiprêtré de Metz devra être donné « az novel pont » que l'on faisait « parmey Moselle, en droit l'hospitalz en chambres; » il ajoute que ces vêtements seront recueillis par chaque prêtre, dans sa paroisse, assisté de deux prud'hommes nommés par les paroissiens, lesquels les remettront à l'archiprêtre pour les livrer à « ceulx qui le pont feront »; il défend enfin, sous peine d'excommunication, de sortir le corps de la maison mortuaire et de le mettre en terre avant que le meilleur vêtement du mort ne soit livré.

Les légendes nous ont conservé le souvenir de ponts cons-

truits par pénitence : en Italie saint Jean Bouche d'or, d'après un récit que l'on verra plus loin et qui se rattache aux ponts où intervient le diable, en bâtit un dans ces conditions : les habitants de Herbitzheim racontent qu'une abbesse du couvent des bénédictines de Herbitzheim était tellement pieuse qu'elle avait reçu de Dieu le pouvoir surnaturel de traverser la Sarre à pied sec et de se rendre ainsi jusqu'au village de Millingen, situé sur la rive opposée. Cependant, un jour, après s'être rendue coupable d'une injustice à l'égard des religieuses, elle perdit le don que lui avait octroyé le ciel. Elle regretta aussitôt son esprit rigoureux et, en pénitence de l'acte commis, elle fit construire le magnifique pont de seize arches qui traverse la Sarre et qui actuellement encore réunit les deux villages cités plus haut.

D'autres ont été bâtis à la suite d'un vœu fait en un danger pressant. Tel est le pont du Diable sur le Lignon : un seigneur poursuivi par des brigands et sur le point d'être atteint promit, s'il s'échappait, de construire un pont. Aussitôt une pièce de bois apparut sur laquelle il traversa la rivière, puis il la jeta au feu après avoir passé.

Dans l'antiquité, la religion fut, ainsi qu'on l'a vu déjà, très mêlée à la construction des ponts : malheureusement, les historiens ne nous ont conservé que de très rares détails sur ce sujet intéressant. On sait cependant que les ponts étaient sacrés, par conséquent symboliques et religieux. En Grèce, ils étaient, à l'origine, construits d'après une architechtonique ritualisée et par des constructeurs à moitié prêtres qu'on appelait géphyréens, du mot γέφυρα, qui signifie « pont ». Ce furent eux qui construisirent, entre autres, le pont du Céphise, sur la route

d'Athènes à Eleusis, la ville sainte de Déméter. Suivant Hérodote, ils formaient une famille qui serait venue de Phénicie avec Cadmus.

A Athènes, une famille spéciale de prêtres chargée d'entretenir le pont de l'Ilysus s'appelait γεφυραῖοι.

A Rome, les pontifes (*pontifices*) tiraient leur nom de la même profession qu'exerçaient, en Grèce, les géphyréens. Les textes sont très précis à cet égard : *Pontifices, ut Scævola Quintus Pontifex Maximus dicebat, a posse et facere ut potifices ; ego vero a ponte arbitror, nam ab his Sublicius est factus primum, ut restitutus sæpe, quum in eo Sacra et uls et cis Tiberim non mediocri ritu fiant.* Cette étymologie de Varron est confirmée par Denis d'Halicarnasse, qui affirme, de son côté, l'origine sainte du pont Sublicius et sa construction par les pontifes, dont la hache, du reste, était restée un des insignes.

Boucher-Leclercq pense que ce nom de pontife est une énigme. Après avoir fait intervenir l'osque et l'inévitable sanscrit, nos philologues n'ont rien trouvé de mieux que l'étymologie donnée par Varron (*L. lat.*, V, 83) et déclarée ridicule par Plutarque (*Numa*, 9). Pontifex signifie, malgré qu'on en ait, *faiseur de ponts*. Ce titre ne paraît plus si étrange quand on songe au rôle que joue dans le cérémonial religieux le pont Sublicius. Les Pontifes ont été les historiens et les astronomes de la Rome primitive ; ils ont pu en être les ingénieurs. Il suffit qu'ils aient fait construire le pont ; il suffirait même qu'ils eussent comme théologiens déterminé les règles à suivre dans la construction de ce joug imposé au Dieu Tibre, pour que le nom de Ponti-fices leur soit resté. On peut du reste invo-

quer à ce propos l'analogie des Γεφυραῖοι athéniens, déjà remarquée par Jean de Lydie (Mens III, 21).

Selon Monge Agricol, cité par Hélyot, ce fut au commencement de la troisième race que l'ordre se fonda, sous le nom de Frères du Pont. Les supérieurs des maisons prenaient indifféremment le nom de Prieurs ou de commandeurs, et les Religieux n'étaient point dans les ordres sacrés. Leur premier établissement fut un endroit des plus dangereux, Mau-pas ou Mauvais-pas, sur la Durance, évêché de Cavaillon. Etant établis, ils travaillèrent aussitôt à rendre le passage libre par le moyen de leur bac.

Grégoire, qui a consacré une monographie aux frères pontifes, pense que du temps de Bénézet et même auparavant s'étaient formées des associations pieuses en faveur des voyageurs et des Roumieux ou pèlerins. Ces associations, dont l'organisation avait été à peu près indécise, prirent alors une forme régulière. Le Pont ayant été fini en 1188, dès l'année suivante, le pape Clément III adresse aux frères Pontifes un acte de confirmation. Depuis cette époque, ils figurent dans un assez grand nombre de monuments sous le nom de Pontifes, Pontistes ou frères du Pont. Tel est en 1207, un acte de vente à Etienne, prieur, aux frères et au monastère du Pont. L'ordre était dans tout son éclat au commencement du XIIIe siècle ; les papes, les évêques du Languedoc et de la Provence stimulaient la charité par des indulgences aux bienfaiteurs du pont ; les abbés et les ordres religieux les affiliaient à leurs suffrages et à leurs prières ; des princes leur accordaient des privilèges.

Hélyot présume que l'ordre des Pontifes n'est autre que celui des Hospitaliers de Saint-Jacques-du-Haut-Pas de Lucques.

Suivant Grégoire, l'identité de ces Hospitaliers et des Pontifes est sinon certaine, du moins probable. Les fonctions de ces religieux étaient absolument les mêmes que celles des Pontifes : recueillir les malades, les indigents, donner main-forte aux voyageurs contre les brigands, établir sur les rivières des bacs et des ponts, entretenus au moyen d'un léger péage, dont les pauvres étaient exempts.

Parmi les constructeurs, le plus connu de cette période est saint Benezet, qui bâtit le pont d'Avignon ; nous avons rapporté plus haut une vieille chronique qui raconte sa vocation. Il était resté si célèbre, qu'en 1448, le pape Nicolas V, dans une bulle où il confirmait aux religieux du Pont Saint-Esprit leurs statuts et la jouissance de leurs biens, attribua la construction de ce pont à un jeune berger inspiré du ciel. Il permit aux pères de porter l'habit blanc, avec un morceau d'étoffe rouge appliqué sur la poitrine, et qui représentait deux arches du pont surmontées d'une croix. L'hôpital ayant été détruit à la fin du XVI[e] siècle, les pères, seuls restes de l'ordre des Pontifes, voulurent dans la suite se séculariser sans quitter la vie commune, ni l'habit blanc, qu'ils portaient encore en 1622. Hélyot, dans son histoire des ordres monastiques, ne donne pas le dessin du costume des pères du Pont, et il nous a été impossible d'en trouver un dessin authentique.

L'opinion de la plupart des hommes instruits dans l'histoire espagnole des XII[e] et XIII[e] siècles, attribue aux Templiers la bâtisse de la plupart des ponts, hospices et hôpitaux, depuis le Roussillon jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle ; au XIII[e] siècle, saint Gonzalve d'Amaranthe, dominicain portugais, fit bâtir un pont sur le fleuve Tamarga, auquel il tra-

vailla lui-même ; les bollandistes comptent parmi les entreprises utiles pour lesquelles la bienheureuse Mafalde, fille de Sanche, roi de Portugal, déploya du zèle, la construction de ponts : en Espagne, nombre de prélats s'employèrent à en doter leur pays ; il en fut de même de plusieurs évêques suédois.

SOURCES

Paradin, *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, 1575, t. II, ch. XLIII, cité par *A.-B. de Saint-Venant*. Les textes latin et provençal de la charte avignonnaise sont reproduits pp. 58 et suiv. du livre de Saint-Venant. M. Lefort, *le Premier Pont construit sur le Rhône*, Reims, 1883, in-8°, p. 26. Saint-Venant, pp. 64-66. Ch. Lentheric, *la Vallée du Rhône et le Pont Saint-Esprit*, p. 22. *Histoire des hôtelleries*, par Fr. Michel et Ed. Fournier, t. I, p. 321. En réalité, le pont Saint-Esprit fut construit par Jean de Thianges, prieur du monastère des Clunistes. « Ce religieux, qui d'abord s'était opposé à sa construction, met ensuite la plus grande activité à le faire exécuter. Il déclare qu'il a agi sous l'inspiration divine... » Félix Martin, *un Chapitre de l'histoire des ponts et chaussées en France*, p. 21. Ch. Lentheric, *la Vallée du Rhône et le pont Saint-Esprit*, pp. 20 et 21. Cf. J. Villanneva, *Viaje literario à las Iglesias de Espana*, t. X, pp. 145, 309 et suiv. 6e repons de matines, p. 315. *Id.*, *ibid.*, p. 317 ; hymne de laudes. Albert le Grand, *Vie des saints de Bretagne*, p. 268. Ch. Magnin, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1832. M. C. Guigue, *Recherches sur Notre-Dame de Lyon*, pp. 39, 44, 56, 70. Grégoire, *les Frères Pontifes*, pp. 53, 54 et 56. Raillard, *les Ponts à Metz*, p. 78. Stoeber, *Die Sagen des Elsasses*. Mario Proth, *Au Pays de l'Astrée*, p. 290. *Nemausa*, p. 79. Preller, *Religion de l'anc. Rome*, p. 348 et suiv. *De lingua latina*, liv. V, c. 83. Denis d'Halycarnasse, II, 73, III ; 45. *Collège des Ponts* dans les *Institutions Romaines* (Hachette éd., 1886).





Fig. 47 et 48. — Médaille de la ville d'Angers (Bibl. Nat.). Restauration des Routes et des Ponts.

LES PONTS MERVEILLEUX



E peuple, toujours prêt à faire intervenir le merveilleux pour expliquer les choses qu'il ne comprend pas ou qui lui paraissent dépasser la puissance des hommes, a attribué à des êtres surnaturels la construction de certains ponts hardiment jetés entre deux collines escarpées ou sur le courant de fleuves renommés par leur impétuosité ou la soudaineté de leurs crues. Quelquefois ils les bâtissent pour leur commodité personnelle, le plus souvent ils aident les constructeurs, après avoir stipulé pour leur salaire certaines conditions.

L'antiquité ne semble pas avoir eu des traditions analogues à celles qui se rattachent à cette donnée, populaire en tant de pays d'Europe ; tout au moins on ne les retrouve pas dans les écrits des auteurs qui nous sont parvenus : aucun de ceux qui ont parlé des routes ouvertes par Hercule ou par divers autres personnages mythologiques ne les fait intervenir dans la construction des ponts. Les légendes qui paraissent les plus anciennes sont celles où figurent les géants ou les dieux scandinaves ; encore beaucoup se rapportent-elles à des ponts fantastiques, plutôt qu'à des ponts ayant eu une existence réelle. Quant au rôle d'ingénieur, rempli si souvent par le diable dans les récits que le moyen âge nous a transmis, et dont beaucoup sont encore populaires, on ne sait pas au juste à quelle époque il remonte ni quelle en est l'origine. Peut-être le Maudit a-t-il pris la place de quelque divinité appartenant au monde clas-

sique ou à la mythologie du Nord, auquel le peuple assignait cette spécialité.

Quoi qu'il en soit, dans l'Europe chrétienne du moyen âge, malgré l'institution des frères pontifes, malgré l'intervention de personnages inspirés par Dieu lui-même, c'est lui qui est le grand ingénieur, le *summus pontifex*. Dans toute l'Europe, on rencontre des ponts dont la construction lui est attribuée, et la légende les lui fait bâtir avec une facilité si grande, que l'on regarde comme toute naturelle l'exclamation que Gœthe a mise dans la bouche de Méphistophélès : « Le beau passe-temps pour moi ! J'aurais plus tôt fini de bâtir mille ponts ! »

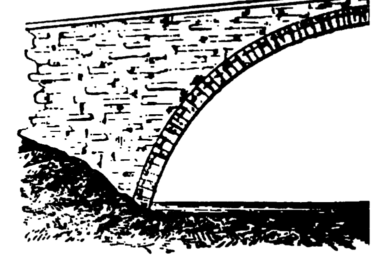
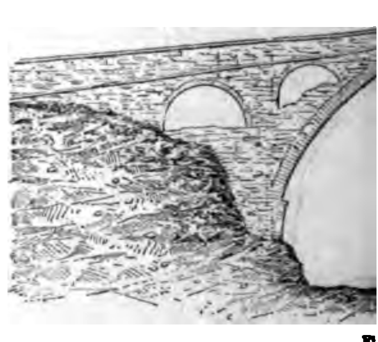


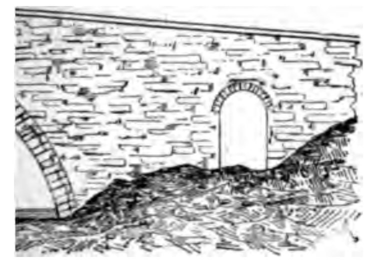
Fig. 5

Le catalogue serait long de ceux qui sont son œuvre ; en France, on peut citer les ponts de Cahors, de Bonnecombe, près Rodez, de Beaugency, de Vieille-Brioude, de Céret (fig. 50 et 51), d'Orthez (fig. 52), du Pont-de-l'Arche, de Saint-Cloud, de Rilly, dans les Ardennes, de Jouy-aux-Arches près Metz, un grand nombre de ceux du Jura, de la Savoie et de la région des Alpes, plusieurs ponts de la Corse. On les rencontre aussi en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Portugal, en Espagne,



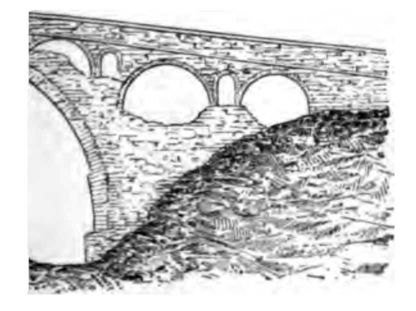
Fi

et surtout en Catalogne, en Grèce, où un pont pélasgique près d'Epidaure (fig. 52) est pour les paysans l'œuvre du diable, et jusque dans la partie de l'Amérique du Sud colonisée par les Castillans.



.oude.

Les légendes qui font le diable accourir à l'appel des architectes imprudents ou malheureux sont très nombreuses ; mais on peut les ramener, pour la plupart, à un thème initial, qui, bien que présentant beaucoup de variantes dans le détail, n'est pas très compliqué, et dont voici les éléments essentiels : Quoique tous les rites prescrits par la religion officielle du pays eussent été observés, et que même, à côté de la cérémonie orthodoxe, on n'eût pas négligé certaines pratiques empruntées aux cultes déchus, il arrivait quelquefois que l'ouvrage commencé ne pouvait être achevé. Les éléments le ruinaient, et parfois, sans cause apparente, il s'écroulait. Les architectes, après s'être voués à tous les saints, après avoir essayé de nouvelles combinaisons qui ne réussissaient pas à assurer la solidité de leur œuvre, finissaient, en désespoir de cause, par invoquer les divinités du temps jadis, et surtout le diable. Celui-ci, qui est aux aguets, et qui parfois a contribué



à la ruine de l'entreprise, survient tout à coup, prend au mot l'imprudent et promet de terminer le pont moyennant un certain salaire. En apparence, il ne se montre pas trop exigeant. Habituellement, il se contente de l'abandon de la première créature vivante qui traversera après l'achèvement. Dès que le contrat a été conclu, il s'empresse d'en remplir ponctuellement les conditions : il y apporte une conscience

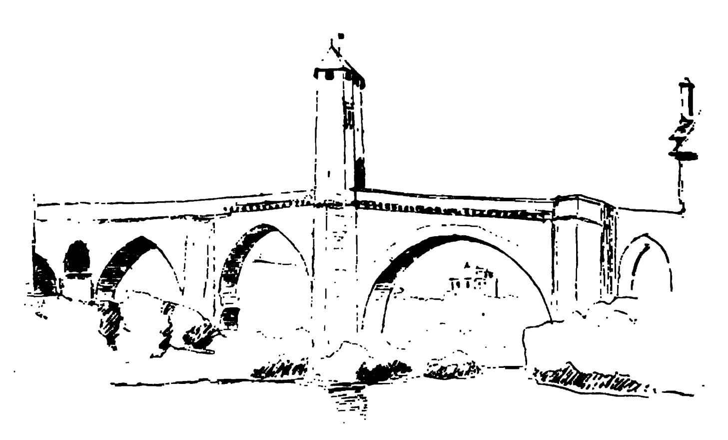


Fig. 52. — Pont d'Orthez.

qui contraste avec la mauvaise foi de l'architecte : pendant que le diable sue à la besogne, celui-ci ne songe qu'au moyen de le frustrer de la récompense promise. Les récits populaires affirment qu'il y réussit toujours; il est au reste peu délicat sur le choix des moyens ; il triche avec le diable, et, quand il ne peut pas lui-même le tromper, il appelle à son aide la puissance des prêtres et des exorcistes. En dépit de toutes ces tromperies, le diable ne semble pas découragé : toujours dupé, il se remet à la besogne avec une persévérance dont le peuple

sans doute lui saurait gré, s'il ne voyait en lui l'éternel ennemi.

A Saint-Cloud, l'architecte du pont, à qui le diable avait avancé une forte somme d'argent, s'était engagé à lui livrer le premier « être » qui le traverserait. Dès que le pont fut fini, la femme du constructeur, qui n'était pas dans le secret, voulut avoir l'honneur d'y passer la première. Le mari se trouvait fort embarrassé. Il alla consulter le curé de la paroisse, qui se hâta d'accourir, portant dans les plis de sa soutane un chat, qu'il poussa sur le pont. Ce fut tout ce qu'eut le diable. Piganiol de la Force donne une version un peu différente : « On fait, dit-il, un conte de l'architecte de ce pont, qui, ne pouvant l'achever, promit au diable (qui lui apparut et promit de l'achever pour lui) la première chose qui passerait dessus, et, pour s'acquitter de sa parole, il y fit passer un chat, que le diable prit en enrageant. On fit ce conte à l'am-



Fig. 53. — Pont Pélasgique, dit Pont du Diable. Dessin de M. Ch. Normand.

10

bassadeur du Maroc, qui répondit plaisamment qu'on ne devait pas espérer de gagner quelque chose avec les Français, ou de surprendre des gens qui savent tromper le diable. »

La légende de Saint Cado est restée populaire dans le Morbihan ; en voici une version empruntée directement à la source orale :

Le saint habitait son îlot de la rivière d'Etel et avait de la peine à traverser l'eau pour aller à la grande terre. Le diable y passe un jour ; saint Cado le rencontre et lui dit :

— Fais-moi un pont pour venir de mon île à Belz.

— Que me donneras-tu ?

— Le premier qui y passera, à la condition que tout le travail soit fait en une seule nuit.

— Marché fait.

Le diable va chercher sa mère pour l'aider et, la nuit venue, ils se mettent à l'œuvre. La mère ramasse des pierres et les porte à son fils dans son tablier. Celui-ci les pose en place en faisant le maçon : mais il ne savait pas son métier, car le pont est grossièrement maçonné : et c'est depuis qu'on dit d'un travail mal fait qu'*il est fait à la diable*. Le pont fut achevé néanmoins en une seule nuit. Lorsqu'il eut mis la dernière pierre en place, pour rappeler sa mère, il lâche un cri qui fait résonner tout le pays. La mère du diable était en ce moment sur une lande de Plouhinec avec son tablier plein de si grosses pierres que la plus petite d'entre elles pesait bien une tonne de cidre. Elle les jette là en tas, donne un coup de bâton sur la plus grosse et la casse en deux. Et depuis, tout le monde, dans le pays, connaît les pierres de la mère du diable.

Celui-ci, avant le lever du soleil, va trouver le saint et lui

réclame le paiement convenu. Il riait de bonheur, car il pensait avoir quelque moine ou le saint lui-même à brûler en enfer.

— Oui, oui, dit le saint, je vas te payer de suite. Cours vite à l'autre extrémité du pont et emporte celui qui va y passer.

Saint Cado suit de près. Arrivé sur le pont, il fait sortir de sa large manche un petit chat.

— Attrape! attrape! crie-t-il au diable. Voilà ton paiement.

Le diable prend le chat par la queue, et depuis tous les chats portent sur la queue la marque des doigts du diable.

Celui-ci devient furieux.

— Ah! tu m'as trompé! Tu t'es moqué de moi! Je vais défaire le pont.

Et aussitôt il se mit à jeter les pierres du pont dans la mer. Le saint, se précipitant pour l'arrêter, *glissa*; mais le pont fut conservé et existe encore aujourd'hui.

L'empreinte du pied de saint Cado, laissée sur le pont lorsqu'il *glissa*, se nomme la *glissade de saint Cado*. Elle est restée un objet de vénération pour les pèlerins et pour les habitants du pays; on l'a recouverte d'une grille en fer, au-dessus de laquelle on a élevé un calvaire en granit.

L'imagerie populaire a reproduit cette légende. En 1863, Ch. Oberthur, de Rennes, imprima, pour le compte de Charles Pierret, une image coloriée de $0^{m},30$ de haut et de $0^{m},20$ de large, représentant, sur un beau pont, saint Cado, vêtu en évêque, donnant un chat au Diable (fig. 55). Charles Pierret est mort en 1877; le bois original de saint Cado a été acheté par Bazouge, imprimeur à Dinan.

Pellerin, imprimeur-éditeur à Épinal, a publié une autre image coloriée, de mêmes dimensions que celle de Pierret,



Fig. 54. — Saint Cado donnant un Chat au Diable. — Imagerie Pellerin, à Epinal.



Fig. 55. — Saint Cado et le Diable. — Imagerie Pierret, à Rennes.

représentant aussi saint Cado, vêtu en évêque, donnant, sur un pont, un chat au Diable, qui voltige autour de lui (fig. 54).

Sur la rivière de l'Abervrac'h existe un pont, ou plutôt un gué romain ou gaulois, formé de très gros quartiers de roche et de dalles de dimensions cyclopéennes ; le peuple y a vu l'œuvre d'une puissance surhumaine et en a fait le pont du diable, au sujet duquel il raconte la même légende que celle du pont de saint Cado sur la rivière d'Etel.

Avant de construire le pont du Pont-Christ, en Plounéventer, il avait fallu promettre au diable de lui livrer le premier être qui y aurait passé. Le pont achevé, on n'y avait fait passer qu'un chat : ce qui avait tellement mystifié Satan, qu'il avait juré, sur le pont même, qu'il l'aurait détruit sans cesse, et que de plus, à ses côtés, il aurait formé deux trous, dont l'un aurait été pour les marquis et l'autre pour les papes. Il détruisait la nuit ce qui avait été édifié le jour ; enfin, de guerre lasse, il a donné la paix à la digue, qui remplace aujourd'hui le vieux pont.

La ville de Beaugency avait pour dicton les chats. Un architecte qui ne pouvait achever la construction du pont se voua au diable. Le pont terminé, l'architecte lâcha dessus un chat ; le diable, furieux, chercha à détruire son ouvrage : il lui donna un grand coup de pied, mais ne put que faire pencher un contrefort : il s'empara du chat, mais celui-ci se débattit et lui déchira le visage.

La ville de Pont-de-l'Arche doit son nom à un pont sur les parapets duquel on remarque de notables interruptions ; le diable, qui l'avait construit de compte à demi, n'ayant eu qu'un chat pour son salaire, refusa de le terminer. Le diable fut aussi trompé à Rilly, dans les Ardennes, où il s'était engagé à achever

le pont en une seule nuit, en stipulant qu'on lui abandonnerait l'âme de la première personne qui le traverserait avant le lever du soleil; on s'arrangea de façon à y faire passer un chien.

Quand Guillaume, duc de Toulouse, dit le Marquis-au-Court-Nez, qui allait souvent visiter son ami saint Benoît au couvent d'Aniane, voulut construire un pont sur l'Hérault, au lieu ordinaire de sa traversée, le diable renversait la nuit ce qui avait été édifié à grand'peine pendant le jour. Guillaume finit par se lasser : il appela le diable et fit un pacte avec lui, aux conditions ordinaires : le premier passager lui appartiendrait. Le saint duc, plus rusé que Satan, fit connaître le marché à tous ses amis pour les en préserver; puis il lâcha un chat qui le premier traversa le pont, et dont le démon fut bien forcé de se contenter. Depuis ce temps, dans le pays, les chats appartiennent au diable, et les chiens à saint Guillem.

En Espagne, on attribue au diable la construction de presque tous les ponts d'une seule arche dont la bâtisse a quelque chose de hardi. Il y a quatre *ponts du diable* en Catalogne : celui de Martorell, sur le Llobregat; celui de Gironella, sur la même rivière; celui de Pont-Major, sur le Ter, à une demi-heure en aval de Girone, et celui d'Organyà dans la partie nord de la province de Lérida. On en voit un autre à Olbena (province de Huesca) sur l'Essena, et il y en a d'autres aussi sur le Guadiana, en Castille ou en Andalousie, puisque l'on dit :

El puente del Guadiana
No lo hiro mano humana.

Voici la tradition qui se rattache au pont de Martorell : Il y a bien des années, une vieille femme allait tous les soirs cher-

cher de l'eau à la fontaine de l'Endu, et, comme cette fontaine se trouve de l'autre côté de la rivière, la vieille était forcée de se

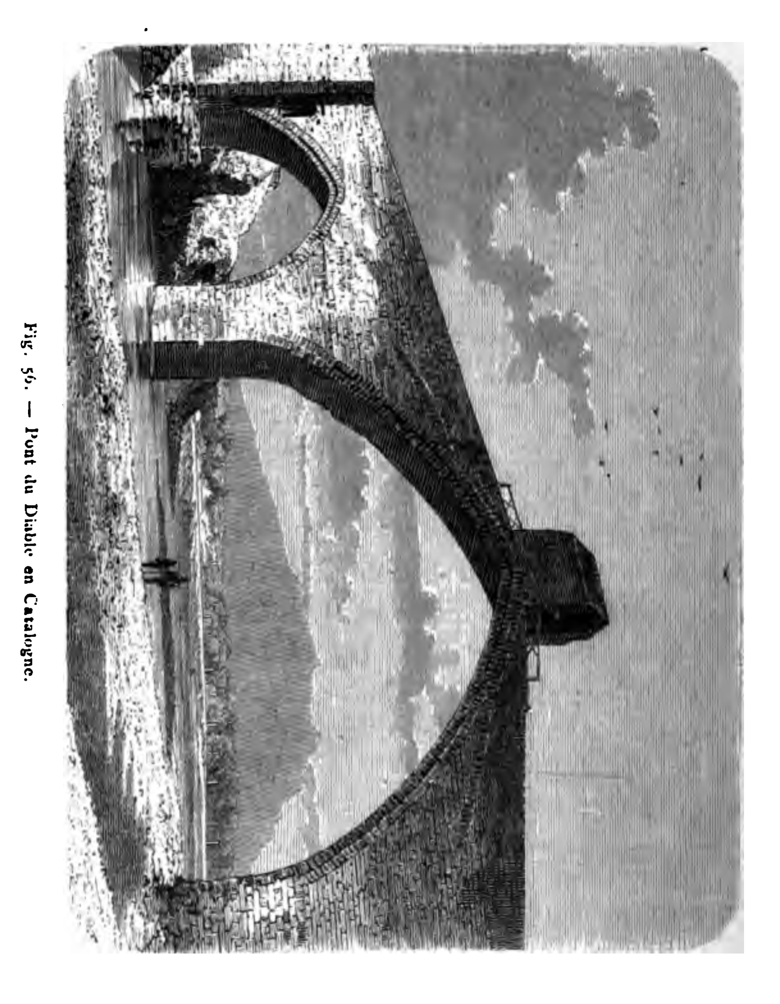


Fig. 56. — Pont du Diable en Catalogne.

mouiller pour la traverser. Un soir, le diable lui apparut et lui promit de faire un pont, à la condition qu'on lui donnerait

l'âme de celui qui passerait le premier : il croyait qu'il le finirait juste au moment où la vieille y arriverait. Le lendemain le pont était fait, mais la vieille, qui n'était pas sotte, y amena un chat et le fit passer le premier, en se moquant du diable.

C'est pour cela que dans une devinette populaire espagnole, lorsque l'on demande :

— Qui fut le premier qui passa le pont du diable ?

L'on répond : Un chat.

D'autres disent que celui qui a fait ce marché avec le diable fut un juif d'Igualada qui ne pouvait pas traverser la rivière avec ses bestiaux à cause d'une forte crue.

Suivant une autre légende, les habitants d'un village espagnol voulaient bâtir un pont dans un endroit très périlleux, et ils ne pouvaient en venir à bout. Un jour, un étranger se présenta au maire et lui dit qu'il bâtirait le pont si on lui donnait l'âme de celui qui y passerait le premier. Le maire accepta le marché, et, lorsque le pont fut fait. il y alla en emportant un chat dans un sac ; il ouvrit celui-ci, et, en faisant partir le chat vers l'autre côté du pont, il cria au diable : « Prends l'âme de celui qui passe ; c'est ce qui a été convenu. »

Une tradition orale de la Suisse rapporte qu'un berger, obligé de faire un grand détour ou de traverser la Reuss pour aller voir sa maîtresse, ayant souhaité un jour que le diable vînt lui construire un pont, le diable parut et le lui fit en un instant, à la condition d'avoir la première créature vivante qui passerait dessus. Le berger chassa devant lui un chamois et le suivit. Dans une autre légende suisse, un berger donne au démon un bouc. L'architecte du pont de Sachsenhausen, à Francfort, voyant qu'il ne pouvait le terminer dans le délai fixé, appela à

son secours le diable, qui lui promit son aide aux conditions habituelles. Le matin, l'architecte livra un coq au diable ; celui-ci mit en pièces le coq et le jeta à travers le pont dans l'eau ; cela fit deux trous qui jusqu'à ce jour n'ont pu être bouchés ni maçonnés. On voit aujourd'hui encore un coq doré sur une lance de fer, à l'entrée.

A Ratisbonne, l'architecte du pont avait parié avec celui de la cathédrale, qui se construisait en même temps, que le pont serait terminé avant que son confrère eût posé la clef de voûte de l'édifice sacré. Il n'avait malheureusement pas prévu une forte crue du Danube, qui arrêta les travaux. Il se désespérait, quand le diable, apparaissant tout à coup, lui promit de lui faire gagner son pari s'il s'engageait à lui donner les « trois premiers » qui passeraient sur le pont. L'expression était vague, et il faut que le diable ne soit pas aussi normand qu'on le dit pour s'en être contenté. L'architecte, plus malin que lui, lança sur le pont, pour l'inaugurer, un chien, un coq et une poule. Le diable comprit qu'il était joué ; il mit en pièces les trois bêtes et se retira ensuite philosophiquement. Dans une autre partie de l'Allemagne, on raconte une légende à peu près semblable. La tour de la cathédrale de Bamberg et le pont qui s'y trouvent furent bâtis à la suite d'un pari entre un maître célèbre et son compagnon. Le maître avait presque fini, et le compagnon en avait encore pour longtemps, quand celui-ci conclut avec le diable un pacte, d'après lequel il lui bâtirait le pont rapidement, moyennant quoi il recevrait le premier être vivant qui y passerait. Le diable se mit avec ardeur au travail, et, en l'espace de peu de temps, l'ouvrage était terminé ; mais le compagnon avait pris un coq et l'avait chassé sur le pont.

Aussi le démon s'en alla mécontent. Quant à l'architecte de la tour, il fut si affligé de la rapide construction du pont,

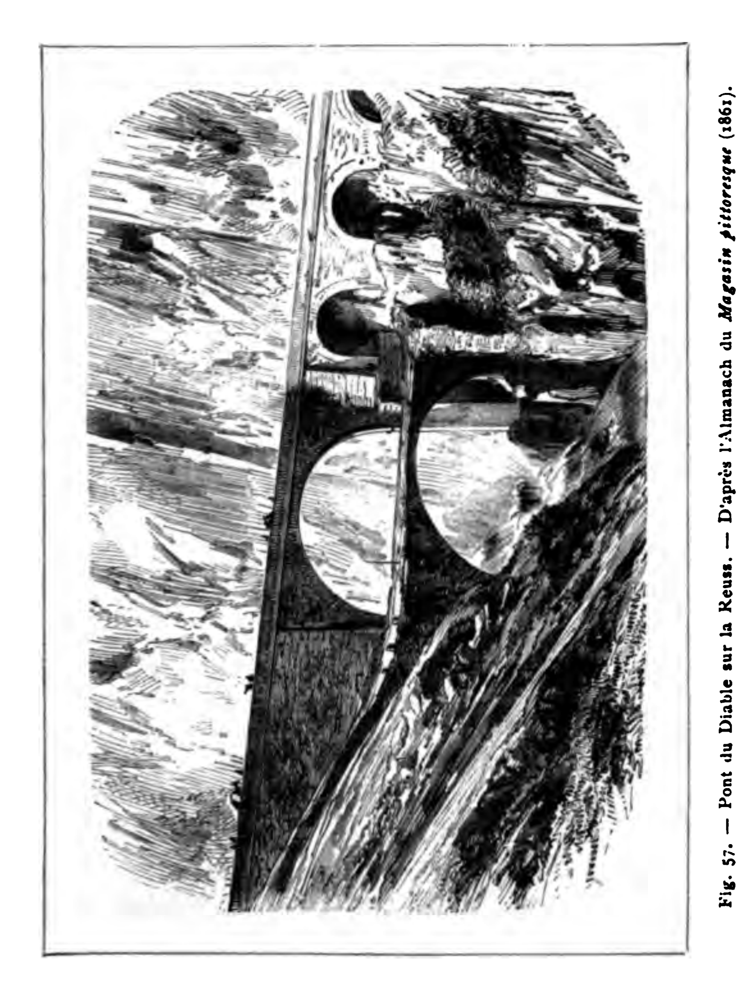


Fig. 57. — Pont du Diable sur la Reuss. — D'après l'Almanach du *Magasin pittoresque* (1861).

que, dans son chagrin, il se précipita du haut de la tour.

Le diable s'engagea à construire sur la Reuss, en une nuit,

un pont assez solide pour durer cinq cents ans, en paiement duquel le bailli de Gœschenen concédait l'âme du premier individu qui passerait dessus. Le lendemain, le bailli y fit passer un chien. Satan, furieux, voulut démolir le pont, mais il l'avait construit si solidement qu'il usa ses ongles. Il allait jeter dessus un rocher, quand il vit que le clergé de Gœschenen venait de bénir le pont, qui désormais ne pouvait être détruit par lui (fig. 57); au sortir du petit village de Gœschenen, on remarque une grande quantité de débris de rochers que les habitants appellent *Teufelstein* (pierre du diable), et que celui-ci avait apporté dans l'intention de détruire le pont qu'il avait construit, sur la route d'Altdorf à Bellinzona.

En Pologne, il y avait un roi qui voulait établir une communication entre son palais et l'autre bord du précipice près duquel il était situé. Aucun ingénieur n'osait construire le pont parce qu'il fallait le bâtir en l'air. Un jeune maçon dit au roi qu'il s'engageait à l'entreprendre. Mais, ayant réfléchi à cette promesse, une grande peur s'empara lui. Néanmoins, comme son honneur était engagé, il s'écria : « Quoi qu'il arrive. je le bâtirai tout de même, dussé-je faire un pacte avec le diable. » Tout à coup le diable lui apparut et dit : « Quel profit en aurai-je? — Eh bien ! qu'est-ce que tu demandes? — Je ne suis pas exigeant. A moi doit appartenir l'être vivant qui le premier passera le pont. — Convenu, » répondit le maçon, et dans peu de temps le pont fut prêt. Le diable croyait que le maçon traverserait le premier le pont. Mais celui-ci était un homme pieux, et Dieu l'inspira. Or il prit un cochon et le lança sur le pont. Le diable furieux saisit le cochon et le frappa sur le tablier avec une telle violence qu'il se forma un

trou à l'endroit où il l'avait assommé. Le roi et ceux qui visitèrent le nouveau pont furent bien étonnés, ne pouvant pas comprendre à quoi pouvait servir ce trou. C'est de ce temps que vient le proverbe ironique : « Indispensable comme un trou dans un pont. »

Dans une légende romaine, on parle d'un pont construit par suite d'un vœu ou par pénitence. Saint Jean-Bouche-d'Or, ayant commis un meurtre, entreprend, pour l'expier, de jeter un pont sur une rivière profonde et rapide, dans laquelle beaucoup de pèlerins avaient été noyés. Il se met en route pour chercher des ouvriers à Rome ; mais en chemin il en rencontre qui lui proposent de le construire ; l'ouvrage est fait en deux jours; la femme du saint pense qu'il y a là-dessous quelque diablerie ; elle conseille à son époux de faire rouler sur le pont un fromage rond, et de lancer un chien après ; quand le chien fut au milieu du pont, celui-ci s'écroula.

Dans le pays basque, les Lamignac, qui tiennent à la fois des fées et des lutins, ont bâti le pont du Licq. Les gens de ce pays, ne trouvant personne pour entreprendre de jeter un pont sur le gave, convinrent d'en charger les Lamignac. Ceux-ci acceptèrent et convinrent de le faire en une nuit, avant le chant du coq, mais à la condition qu'on leur donnerait en paiement la plus belle fille de Licq. L'amoureux de celle-ci s'avisa d'une ruse et trouva le moyen de faire le coq pousser son coquerico avant l'heure. Les Lamignac venaient de soulever la dernière pierre à la moitié de sa hauteur. Ils la jetèrent à l'eau en maudissant le coq.

En Corse, du temps de la domination génoise, il y avait sur les rives du Golo, non loin du village de Castirlo, un moulin

à farine qui desservait toute la vallée. Pour communiquer d'une rive à l'autre, on traversait la rivière à gué ou sur une passerelle mobile et très primitive. Il arrivait souvent que le passage était intercepté et la passerelle emportée par les crues. Ces accidents contrariaient le meunier qui, privé de communications, se trouvait dans la nécessité de faire chômer son moulin. Un jour, à la tombée de la nuit, au moment où il allait passer la rivière avec son âne chargé de farine, une forte crue survint subitement. Le meunier se lamentait en lançant des imprécations : un étranger apparut, qui lui demanda pourquoi il était en si grande colère. Le meunier ne lui en cacha pas la cause, et l'étranger lui promit que s'il voulait lui livrer son âme, il s'engageait à jeter un pont en pierres sur le torrent avant minuit sonnant. Le meunier accepta. Peu d'instants après, la rivière était le centre d'un grand mouvement ; l'œuvre commencée se poursuivait avec une activité diabolique, et tout faisait prévoir que la promesse de l'inconnu serait réalisée. Le meunier, qui n'avait pas tout d'abord réfléchi aux conséquences du contrat, devint perplexe. Cet inconnu pouvait être Lucifer, et il lui avait livré son âme. Son angoisse allait grandissant avec l'avancement des travaux. Elle fut à son comble quand il vit que les trois voûtes étaient fermées et que l'on commençait à maçonner les tympans. L'ouvrage ne pouvait tarder à être achevé, et minuit était encore loin. Une idée lui vint : il alla réveiller le curé du village et lui raconta le pacte qu'il avait conclu. Après quelques instants de réflexion, le curé lui dit : « As-tu un coq parmi tes poules ? » Et, sur sa réponse affirmative, il ajouta : « Va vite, remplis une cruche d'eau, et jettes-en une partie sur lui : en sentant la fraîcheur de l'eau,

le coq battra des ailes et chantera. Pars, et, si tu arrives avant l'heure convenue, tu es sauvé. » Le meunier se hâta de suivre ce conseil, et avant minuit le coq chanta. Il ne restait plus que les parapets à construire. Un épouvantable fracas suivit le chant du coq et fut répété par les échos de la vallée. Avant que le pont ne fût restauré et élargi pour l'usage de la route forestière qui l'a emprunté, on découvrait sur la chaussée une large pierre portant l'empreinte d'un pied fourchu (fig. 58). Une autre légende raconte qu'en Corse, un coq blanc, que réveille le bon ange de saint Martin, pousse un coquerico strident et met en fuite le diable au moment même où il allait poser la dernière pierre d'un pont; un poète du pays a versifié et donné au prince Roland Bonaparte, lors d'un voyage en Corse, une légende un peu différente et relative au même pont de Castirlo ou Castirla :

Dans les vieux temps, à Castirla,
Aussi loin qu'homme se souvienne,
Près de la Santa-Regina
Se trouvait un simple ais de chêne
Sur le Golo servant de pont.
Mais, quand l'eau roulant abondante
Emplissait le torrent profond;
Quand, sur la rive frémissante,
Elle brisait arbre et rocher,
Souvent la pauvre passerelle
Trop faible pour y résister
Disparaissait rapide et frêle
Volant sur la vague en fureur;
Et maintes fois, dans la nuit sombre;
Il advint que le voyageur
En cherchant sa route dans l'ombre
Près du torrent trouva la mort.
A Castirla, l'on conte encor.



Fig. 58. — Le Pont du Diable à Castirlo. — D'après une Photographie du Prince Roland Bonaparte.

Qu'un jour dans le pays, une femme, une sainte
S'en vint, — on ne sait d'où, — chercher près du torrent
Un toit pour s'abriter ; et là, dès qu'une plainte,
La nuit, retentissait, sans tarder un instant,
Regina, c'est son nom, sortait de sa demeure,
Courait, d'un pas rapide, auprès des malheureux,
Leur portait son secours, et leur offrait sur l'heure
Bon feu, simple repas, asile généreux.
Un soir la tempête
Ébranlait les cieux ;
Le vent sur la crête
Soufflait furieux,
La foudre éclatante
Grondait menaçante ;
Le flot écumeux
Montait sur la rive,
Et l'humble solive
Brisée aussitôt
Disparut bientôt.
Un voyageur se présente.
Rien ne l'arrête, il veut dépasser le torrent.
Point de gué, point de pont!... Pour lui funeste attente !
Car il tient dans ses mains le sort d'un innocent;
Il cherche, mais en vain, pleure, se désespère ;
Il a devant les yeux son pauvre ami mourant.
Lui-même veut périr... « Arrêtez, ô mon frère,
« A crié Regina. Prions Dieu, la prière
« Peut vous sauver encore, ayez un peu d'espoir :
« Dieu n'abandonne pas à sa douleur amère
« Qui se remet aux soins du souverain pouvoir. »
L'inconnu n'entend rien, mais toujours il répète :
« Il devra donc mourir!... Ne puis-je le sauver ?... »
Cependant Regina se trouble, s'inquiète,
Se met à deux genoux et ne peut pas prier.
Dans son délire, alors, soudain elle s'écrie :
« J'offrirais volontiers et mon âme et ma vie
« Si, joignant les deux bords, un pont était jeté,
« Mais avant que le coq une fois ait chanté. »
A peine a-t-elle dit, devant elle se dresse
Un inconnu : « Tiendras-tu ta promesse

« Si je bâtis ce pont que tu désires tant ? » —
— « Certes, je la tiendrai. », dit-elle. Au même instant
Des artisans nombreux sortent de terre.
La foudre éclate et tombe avec fracas ;
Regina tremble et recule d'un pas.
Elle a compris cet horrible mystère !
C'est à Satan qu'elle s'adresse, hélas !
Le pont commence,
Vite s'avance,
Toujours grandit.
Roc et granit
Montent sans cesse
Avec grand bruit.
Il est minuit,
Et le temps presse.
Regina s'aperçoit que le pont se finit.
Le coq n'a point chanté ! Son cœur plein de tristesse
A peine bat encor. Satan déjà sourit.
Encor quelques instants, et sa proie est certaine.
Vivement il s'approche, il la tient, il l'enchaîne...
Mais le chant du coq retentit.
Lors, furieux, Satan rugit
Et dans sa rage
Du pied il frappe son ouvrage :
Il le veut briser, mais en vain :
Le pont resta. Le lendemain
Fut sauvé l'innocent, et Regina la Sainte
Avait vaincu Satan et brisé son étreinte.

Si le hasard vous mène à Castirla,
De ce récit informez-vous, de grâce :
Près du torrent chacun vous conduira
Et, vous nommant la Santa Regina,
Du pied maudit vous montrera la trace.

Une légende du nouveau monde, évidemment d'importation européenne, parle aussi d'un pont construit par le diable ; c'est celui d'Icononzo, près de Tibacui, dans la Colombie : il est formé par une roche placée en travers au-dessus d'un gouffre

de 100 mètres de hauteur ; elle mesure sept mètres de longueur et sa masse a été évaluée, par M. Ed. André, à plus de 200 mètres cubes. Les indigènes, qui l'appellent la *roche du diable* « *La pena del Diablo* » ou encore la *tête* (?) *du diable* « *Cabeza del Diablo* », en racontent ainsi l'histoire : Le diable voulait bâtir le pont d'Icononzo. Par une belle nuit de vendredi saint, il vint dans le cerro de Pena Blanca, près de Tibacui, choisit cette pierre et l'emporta. Minuit sonnait comme il passait devant Panche, la roche entre ses griffes. Un coq chanta. Or cet animal est sacré depuis la nuit de la passion de Jésus-Christ. Belzébuth, épouvanté, laissa tomber la pierre et s'enfuit à tire d'aile. Arrivé à Icononzo, il fut réduit à pousser péniblement, du haut de la montagne, un énorme grès, qui roula sur le rio de Sumapaz et y forma le pont actuel.

En Norvège, une géante parie avec saint Olaf de jeter un pont sur un bras de mer avant que le saint ait terminé son église ; mais le pont n'était pas à moitié construit quand les cloches retentirent dans le clocher.

Au commencement du XVII[e] siècle. Coulon rapportait, au sujet du pont de Chinon, la légende suivante, que mes correspondants ont essayé sans succès de retrouver dans le pays. « Chinon est remarquable par ses grands ponts de pierre qu'on nomme communément les ponts de la Nonain, soutenus d'une infinité d'arcades inégales, et chargés de croix en plusieurs endroits, pour ce qu'on tient que ce fut un Lutin ou quelque Esprit inconnu qui en assit la première pierre et acheva le dessin de l'Architecte qui l'auoit entrepris. »

Cette condition, que l'ouvrage soit terminé avant le chant du coq ou avant une circonstance particulière, est assez fréquente

dans les récits du Nord, et elle s'applique, dit Simrock, à des édifices autres que les ponts.

D'après une légende allemande, Dieu et le Diable avaient voulu, une fois pour toutes, séparer leurs royaumes par un grand mur, que celui-ci devait bâtir en une nuit avant le premier chant du coq ; mais, le coq ayant chanté trop tôt, le mur resta inachevé. Dans les Eddas, quand les dieux eurent bâti le Walhalla, il se présenta un architecte qui s'offrit de leur construire en trois demi-années une forteresse qui leur servît de refuge contre les géants. Mais il demanda en récompense la déesse Freyja, la lune et le soleil. Alors les dieux tinrent conseil, et, sur l'avis de Loki, conclurent le marché avec l'architecte : celui-ci devait avoir ce qu'il demandait, s'il achevait le travail en un hiver : mais si, au premier jour d'été, il y manquait quelque chose, il n'aurait rien. En outre, il ne devait se faire aider de personne. L'architecte demanda aux dieux de lui permettre de se servir de son cheval Saredilfari : ce qui lui fut accordé. Il ne restait plus que trois jours avant la fin de l'hiver, et l'ouvrage touchait à sa fin. Les dieux, qui ne voulaient point donner Freyja, la lune et le soleil, tinrent de nouveau conseil et résolurent de tuer Loki s'il ne trouvait un moyen de rompre le marché qu'il leur avait fait faire. Alors, Loki s'étant transformé en jument, le cheval Saredilfari courut après, et l'architecte après son cheval. Et l'architecte se mit en une telle colère, que les dieux, reconnaissant en lui un géant, appelèrent à leur secours Thor : celui-ci, d'un coup de son marteau, lui fendit la tête. Le diable a pris la place du géant. En récompense de son travail, il demanda ce qui passera le premier sur le pont : coq, bouc... A Francfort-sur-le-Mein, c'était un coq.

L'image d'un coq sur le pont en témoigne. A Aix-la-Chapelle, pour l'église, ce fut un loup sa récompense. L'image d'un loup en témoigne également. Quelquefois, le diable n'a plus rien à exiger si son nom est deviné.

Lors de la construction du pont de Valentré, à Cahors, l'architecte promit son âme au diable à la condition que celui-ci lui obéirait fidèlement, exécuterait tous ses ordres sans jamais se lasser; dès lors la besogne avança merveilleusement, et l'architecte sur le point de perdre son âme, ordonna au diable

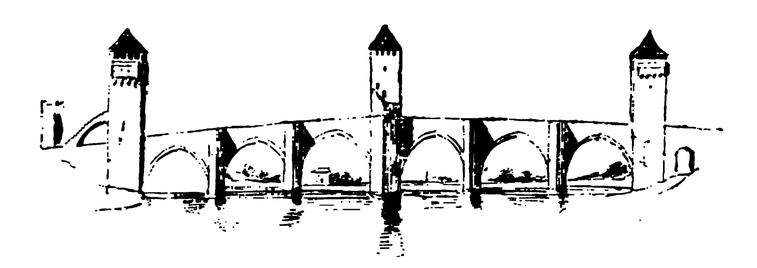


Fig. 59. — Pont de Cahors.

d'aller chercher dans un crible l'eau nécessaire aux maçons, pour dissoudre la chaux. Le diable essaya, mais, malgré la rapidité de sa course, il n'en restait plus une goutte quand il arrivait près des ouvriers. Satan alla trouver l'architecte et lui promit de lui jouer un tour de sa façon; le pont allait être terminé, quand tout à coup, sans cause apparente, l'angle nord-est de la tour du milieu s'écorna dans le voisinage du toit. On le répara; le lendemain nouvelle écornure. Cette fois, Satan lassa les ouvriers, si bien qu'en 1872 l'angle était encore écorné. M. Gout, qui restaura le pont à cette époque, combla le vide, mais, désireux de perpétuer cette vieille légende, il a fait

sculpter sur la pierre Satan faisant encore des efforts pour l'arracher.

Une légende, qui fut longtemps populaire à Soissons, raconte qu'une fois tout au moins le diable ne fut pas complètement frustré.

Tous les ans l'évêque, accompagné de son clergé, d'un peuple nombreux, se transportait à une tour qui faisait autrefois partie des fortifications de la ville, et il exorcisait le diable. La tradition raconte ainsi l'origine de cette cérémonie singulière. Le pont bâti sur la rivière d'Ame qui sépare la ville de Soissons de son faubourg, aujourd'hui Saint-Waast, date de la plus haute antiquité. L'entrepreneur, se trouvant fort embarrassé pour construire, se donna au diable, qui se chargea de la construction, à condition que le treizième individu, homme ou bête, qui passerait ce pont lui appartiendrait. L'entrepreneur y ayant consenti, le pont fut bâti dans une nuit. Mais le pont ne fut pas plus tôt terminé que le pacte fut aussitôt oublié. Les habitants, émerveillés de la promptitude avec laquelle avait été fait cet ouvrage, se présentèrent en foule pour l'examiner, et chaque treizième individu devenait la proie du malin. On se rappelle alors la convention faite avec lui. Saint Waast, évêque d'Arras et abbé dans le diocèse de Soissons, se trouvant dans cette ville pendant que l'évêque était absent, fut témoin de l'enlèvement de plusieurs personnes. Pour empêcher que le diable n'usât plus longtemps de son pouvoir et afin de délivrer les Soissonnais de sa tyrannie, il ordonna pour le lendemain une procession solennelle, qui partit de la cathédrale pour se rendre à l'église de Saint-Waast. Arrivé au pont, l'évêque prit avec lui les douze enfants de chœur de la cathédrale, les fit passer

devant lui, resta le dernier et attendit le diable de pied ferme. Il guettait le moment où il se sentirait saisi par lui ; arrivé à l'extrémité du pont, il aperçoit des cornes énormes qui sortaient de dessous ; il se prépare ; le diable paraît en entier et s'approche de l'évêque ; il y eut une lutte, qui fut bientôt terminée. L'évêque passa son étole au cou de l'esprit infernal, qui dès lors perdit son pouvoir. Il le mena en laisse jusqu'à une tour qui faisait partie des murs de la ville. Il l'y enferma avec défense expresse d'en sortir par ailleurs que par la lucarne du haut de l'escalier. Cet escalier avait trois cent soixante cinq marches, et il fut défendu au diable d'en monter plus d'une par jour. Les habitants, libres de toute crainte, passèrent désormais sur le pont sans avoir à redouter d'être enlevés par le mauvais génie. Au bout de trois cent soixante jours l'évêque se rappelant que le diable pourrait s'échapper le lendemain, se rendit à la tour et le força par ses exorcismes à descendre jusqu'au bas des degrés et à n'en pouvoir remonter qu'un seul par jour comme l'année précédente. Il eut soin tous les ans de renouveler cette cérémonie à l'époque critique, et ses successeurs ont continué jusqu'à la fin du dernier siècle.

En haute Bretagne, un maire fit marché avec le diable pour la construction d'un pont, à la condition qu'il pourrait emporter tous ceux qui passeraient entre la messe et vêpres. Le diable, qui croyait faire une bonne affaire, se hâta d'accepter, et il pensa que le maire était devenu fou de lui proposer tant de gens. Ils signèrent le pacte tous les deux, puis ils se quittèrent. Le diable fit venir le soir même tous ses diablotins, et le pont fut commencé. Les travaux marchaient rapidement, car les diables travaillaient jour et nuit, mais le jour personne ne les voyait.

La nuit, les plus hardis des habitants qui allaient les regarder travailler en voyaient des centaines. Le dimanche suivant, au matin, le pont était terminé, et les gens étaient bien étonnés de voir sur la rivière un si beau pont construit en si peu de temps ; plusieurs d'entre eux passèrent même dessus pour se rendre à la grand'messe, qui fut chantée solennellement. Le maire, ceint de son écharpe, y assistait entouré de tous ses conseillers. Tous les assistants étaient surpris et se demandaient ce que cela voulait dire ; mais ils furent bien plus étonnés encore quand, à la fin de la messe, au lieu de dire l'Angélus, le recteur entonna les vêpres.

Donc personne ne passa sur le pont entre la grand'messe et les vêpres, et le diable, furieux d'avoir été trompé, fut obligé de se contenter avec rien. Après les vêpres on se rendit au pont en procession, et le recteur, après l'avoir béni, fit connaître à ses paroissiens le danger qui les menaçait en leur expliquant pourquoi il avait chanté les vêpres après la messe. Tout le monde fut content d'avoir un pont et loua fort la ruse du recteur : les gens furent bien contents d'être débarrassés des mains du diable, et en signe de réjouissance ils s'embrassèrent en passant le pont. Cette histoire fut connue par les habitants des pays voisins, qui s'embrassèrent aussi en passant sur un pont quelconque, et cette coutume de s'embrasser au passage sur les ponts se propagea rapidement.

En Franche-Comté, lorsque l'on construisait pour la première fois le pont du Diable que l'on voit entre Saint-Anne et le Crouset, le diable venait chaque nuit renverser les travaux qu'on avait faits pendant le jour. Le maître maçon, sur le point d'être ruiné, appelle le démon à son secours, et celui-ci promet

de ne plus le troubler dans ses travaux, à la condition d'avoir, corps et âme, la première personne qui traversera le tablier. Le maître maçon tombe presque aussitôt malade, et ses ouvriers vont chercher le curé du Crouset pour l'administrer. Ce fut lui qui le lendemain passa sur le pont nouvellement achevé. Le diable était là, mais au moment où il s'apprêtait à saisir le prêtre, le bon Dieu que celui-ci portait dans ses mains apparaît dans toute sa majesté, et le diable épouvanté tombe dans un gouffre sans fond.

Au rebours de ce qui avait lieu ordinairement, un évêque refusa l'aide du démon, et il en fut récompensé. Au moyen âge, l'évêque Baldoin, qui avait essayé plus d'une fois de construire un pont à Coblentz, vit venir le diable qui lui proposa de lui faire un pont aussi large et aussi solide qu'il pourrait le désirer ; pour cela, il ne lui demandait rien, pas même l'âme qu'on lui accordait ordinairement. Malgré cela, l'évêque repoussa ses services. La nuit suivante il eut un rêve : son pont était complètement achevé, et au milieu flottait la bannière épiscopale. Mais il remarqua qu'au lieu de suivre le plan tracé, le pont faisait un détour à gauche. Les flots impuissants venaient se briser au pied de ses colonnes. C'était Dieu lui-même qui envoyait cette vision au saint évêque. Le lendemain, il fit venir l'architecte et corrigea le plan d'après la vision qu'il avait eue.

Plusieurs légendes parlent d'édifices bâtis par le diable, à la condition qu'ils ne seront pas bénits ; en haute Bretagne, saint Michel, qui avait accepté cette condition, l'élude en montrant avec la main quatre pierres auxquelles il trouve des défauts : le signe de croix étant ainsi fait, l'édifice est sacré et devient la propriété du saint. Saint Gonzalo usa d'un subterfuge analogue

le diable construisit le pont de Alliviada en Portugal, après avoir obtenu du saint la promesse qu'il ne le bénirait pas : quand l'ouvrage fut achevé, saint Gonzalo leva son bâton, comme s'il voulait montrer quelque chose, et il lui fit décrire une croix. Le diable, furieux d'avoir été trompé, s'enfuit sur une montagne et se mit à jeter des pierres au saint.

A Saint-Raphaël, on raconte une légende où le diable intervint aussi. A l'endroit où le chemin de Suveret coupait le torrent de la Garonne, pompeusement désigné, sur la carte du territoire de Saint-Raphaël, par le mot : fleuve La Garonne, il y avait un pont en pierre que l'on vient de démolir parce qu'il n'était plus dans la direction de l'axe de la route de la ville à Valescure. Au pont de pierre, on a substitué un pont sur poutrelles de fer, distant du premier de trente-cinq mètres environ. Autrefois, le passage du pont sur la Garonne était fort désagréable : de la boue épaisse les jours de pluie, de la poussière à éborgner même les bons chrétiens les jours de soleil et de mistral.

— Faut mettre beaucoup de *gipas* (vieux plâtre), disaient les uns.

— Faut mettre *Laouvos* (grandes pierres plates), disaient les autres.

— Faut le *calada* (le paver), dit un homme qu'on ne connaissait pas dans le pays et qui avait une vilaine longue figure avec une barbe qu'on aurait dit une vieille *escoube de brugas* (balai de bruyère). Si on me donne les pierres, je caladerai moi-même et je ne demanderai point d'argent à personne de ce monde.

— Nous donnerons les pierres, répondirent les assistants,

et aussitôt l'homme à la barbe de vieille escoube se mit à calader le pont.

— Pourquoi laissez-vous au beau milieu cette pierre plus haute?

— C'est pour voir, pour bien voir, pour faire voir, répondait l'homme en *crénillant de rire* comme si l'on entendait ouvrir la porte du vieux Castellas. Quand il eut fini de calader, il dit : Bonsoir à tous ! en crénillant encore plus fort, et il disparut comme un *lamp* (un éclair). Alors on voulut achever d'*afiquer* la pierre du milieu, mais rien n'y faisait, et à chaque coup on aurait cru entendre sous le pont, plus au fond encore, le même crénillement qu'au départ de l'homme. A quelques semaines après, la fille de Mestré XXX, avec son prétendu, passaient sur le pont de la Calade. La belle avait beaucoup fait parler d'elle, mais c'était tout. Voilà qu'au beau milieu du pont, elle *s'assipe* (elle se heurte) à la pierre *dresso* (droite), tombe sur son ventre et reste *estourdido*. On veut la relever, et au même moment on entend dans le *coumias de la ribo* (dans la haie de la rive), une voix qui dit en crénillant :

— *Anas cerca misé Blancho :* allez chercher la Blanche (c'était le nom de l'accoucheuse du village).

Et on sonna les cloches pour le baptême, et la cloche ne sonna jamais pour le mariage.

Depuis lors, l'épreuve du passage du pont de la Calade effrayait les filles qui avaient cessé d'être innocentes, et on disait d'elles :

Voou plus passa lou pouant de la Calado, tant de fichü.

A Lanza, un pont ancien, appelé Ponte del Diavolo (fig. 60), d'une seule arche, qui s'élève à une grande hauteur au-dessus

de la Stura est, d'après les paysans, l'œuvre du diable, qui, pour donner à la postérité la preuve qu'il avait accompli ce merveilleux ouvrage, y laissa l'empreinte de ses pieds; l'une d'elles est à un bout, la seconde à l'extrémité opposée, parce que le diable voulut franchir le pont d'une seule enjambée. Suivant un autre récit, dont l'origine populaire est moins certaine, le diable aurait pris la forme de l'amant d'une religieuse dont la mort lui avait été annoncée; il l'enleva du couvent et, pour lui



Fig. 60. — Le diable construisant le Pont de Lanza. — D'après les ***Leggende dell' Alpi***, de Maria Savi Lopez. (Loescher, éditeur à Turin.)

faire traverser la montagne, frappa fortement la terre, et, en un clin d'œil, un pont s'éleva sur le gouffre; quand elle l'eut passé, elle voulut presser son amant dans ses bras, mais ce n'était plus qu'un cadavre.

Au Japon, des démons soumis à des prêtres construisirent des ponts. Un saint prêtre du Bouddha, Yén-nô-guiô-dja, puissant faiseur de miracles, avait des diables pour serviteurs. Son grand plaisir était de se promener dans les montagnes, distraction qui lui valut de devenir le dieu des touristes. Ayant un jour le désir de franchir plus facilement une vallée profonde de la province

de Kiotô, il donna l'ordre à ses démons de lui construire un pont sur cette vallée. Mais le pont n'ayant pas été fini dans le temps voulu, Yén-nô-guiô-dja mit ses diables pour les punir dans la prison du canton. Stimulés par cet acte de vigueur, ils eurent bientôt achevé leur travail : mais sans doute ils ne prirent pas assez de précautions, car aujourd'hui il ne reste plus trace du pont.

Nous avons rapporté plusieurs récits dans lesquels le prix stipulé par le diable pour venir en aide à l'architecte embarrassé, ou à la personne, quelle qu'elle soit, qui a recours à lui, consiste dans l'offrande d'un être vivant. Il nous aurait été facile d'en citer davantage. Dans un article publié, en 1883, par la revue *Nemausa*, M. Jules Baissac disait que les animaux que l'on rencontre dans le plus grand nombre de récits sont le chat et le lièvre, et il avait émis l'hypothèse que les pontifes dans les pays latins, chargés d'établir le calendrier public, d'annoncer la nouvelle et la pleine lune, de régler les jours de fête s'y rattachant, avaient été, à l'origine, des prêtres d'une divinité lunaire. Le chat et le lièvre ayant été des symboles de la Lune, avaient été tout naturellement indiqués comme devant être offerts à Diane, divinité transformée en démon par le christianisme, et qui joue un rôle prépondérant dans la sorcellerie, à la place des sacrifices humains primitifs. Même en admettant l'assimilation de Diane aux animaux précités, il faudrait, pour que la théorie fût exacte, que le lièvre et le chat fussent les animaux les plus fréquemment substitués. Je rencontre bien le chat à Saint-Cloud, au pont du Gard, à Saint-Guillem, au Pont-de-l'Arche, dans le Morbihan, dans le Finistère, etc. Le

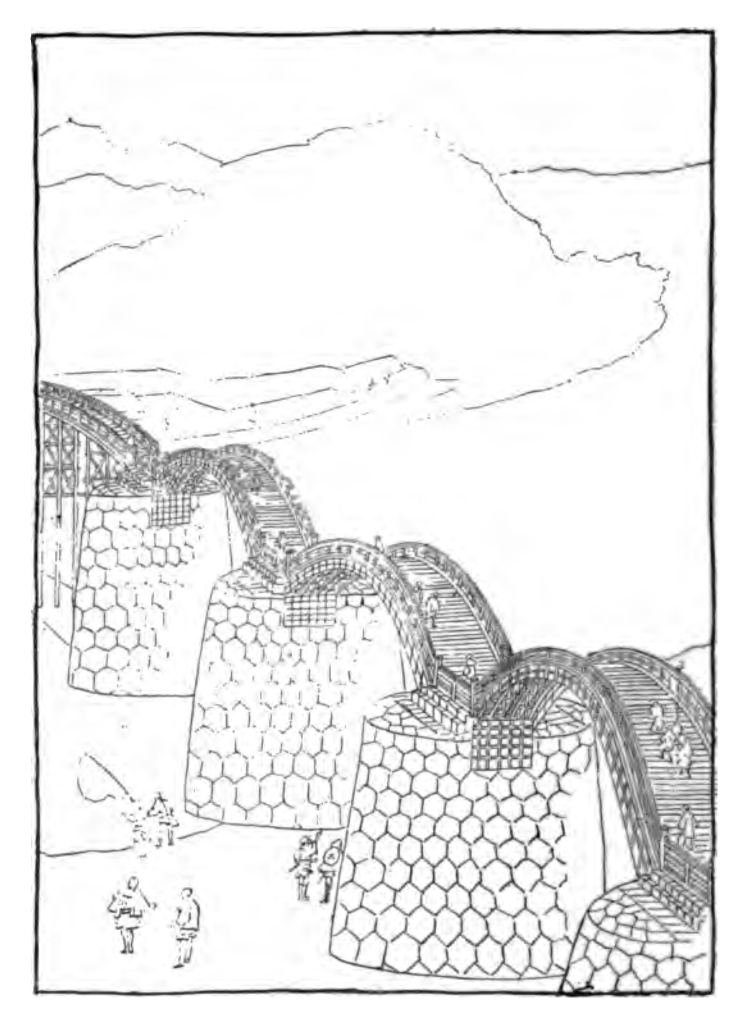


Fig. 61. — Pont japonais. — D'après un Album du Musée Guimet.

lièvre, qui apparaît au pont du Gard, est moins souvent offert que le chien, — dont on constate quatre exemples : à Rilly, dans les Ardennes, au pont de la Reuss, en Suisse, à celui de Ratisbonne, et dans une légende romaine, — et que le coq, qui est offert en Suisse, à Ratisbonne, à Bamberg. Il convient d'ajouter que le chamois de la légende suisse, le cochon de la légende polonaise, n'ont rien de commun avec le culte de Diane. Une autre partie, sommairement traitée, nous semble plus sérieuse, et nous avions émis des idées analogues avant de connaître l'article de l'auteur de la *Diablerie chrétienne*. Le diable, en ce qui concerne les ponts, a pris la place d'une divinité païenne, à laquelle un sacrifice était fait jadis au début de la construction ou au moment de l'achèvement. On sait qu'au dire des Pères de l'Église, et d'après les théologiens chrétiens de toutes les communions, les divinités païennes, que supplanta le christianisme, n'étaient que des démons, et l'on est à peu près sûr, dit M. Baissac, que lorsqu'on rencontre une légende d'un caractère aussi général et aussi uniforme que celle dont il s'agit ici, c'est à un symbole païen que l'on a affaire. A l'origine, les premiers travaux d'un pont ou sa dédicace étaient accompagnés de sacrifices humains, que l'on renouvelait même parfois dans de grandes circonstances ; l'adoucissement des mœurs amena, ainsi que nous l'avons dit, la substitution d'animaux ou d'effigies aux hommes qui, primitivement, étaient immolés, et les animaux divers que l'on fait passer sur le pont après son achèvement, à la suite d'un pacte conclu avec le diable, sont un reste de l'époque à laquelle des sacrifices avaient lieu réellement. Lorsque ceux mêmes d'animaux ont cessé d'être en usage, le souvenir en est resté ; mais il s'est affaibli au point que l'on

n'a plus compris ce qui se passait autrefois ; au lieu d'un rite, il n'y a plus eu qu'une tromperie qui fait partie de la nombreuse série des « bons tours » joués à l'ennemi du genre humain. Ainsi les légendes où l'on force le diable à accepter un animal au lieu d'un homme, ne seraient autre chose qu'un écho affaibli de l'époque où la construction devait nécessairement être accompagnée de cérémonies religieuses et de sacrifices réels, analogues à ceux dont nous avons assez longuement parlé dans un chapitre précédent.

SOURCES

Mistral. *Tresor*. Monteil, *Hist. des Français*, t. I, p. 364. Amélie Bosquet, *la Normandie romanesque*. p. 487. *Tour du monde*, t. XV, p. 274; XIX, 341 : XXXV. 198 : XXII, 196. Meyrac, *Trad. des Ardennes*, p. 347. Larousse, art. *Pont*. Piganiol, *Description des environs de Paris*, *art. Saint-Cloud*, t. II. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 409 ; Albert le Grand, *Vie des saints de Bretagne*. p. 517. Amélie Bosquet, p. 488. Fourtier, *Dictons de Seine-et-Marne*, p. 83. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 281. Comm. de M. D. Cels Gomis. Grimm. *Veillées all.*, t. I, 527, 520. T. M., p. 1021. Kuhn, *Sagen. Gebræuche und Märchen aus Westphalen*, t. I, p. 472. Frolberg. *Lud*, p. 231. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 286. R. H. Busk. *Folk-lore of Rome*. p. 206. Cerquand, *Légendes basques*. *Revue des trad. pop.*, *ibid*, p. 282. Prince Roland Bonaparte, *une Excursion en Corse*. p. 38. Grimm. T. M., p. 1021. Coulon, *Rivières de France*, t. I. p. 344. Karl Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, p. 45. L.-B. Baudel, *Cahors-Guide*. 1888, in-12. *L'Exorcisme du diable à Soissons*, par Thomas de Saint-Mars. *Acad. Celt.* T. V. *Revue des trad. pop.*, t. VII, p. 66. Ch. Thuriet. *Trad. Pop. du Doubs*. p. 18. *Mag. Pitt.*, 1843, p. 276. Leite de Vasconcellos, *Tradiçoes*. p. 313. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 359. Maria Savi Lopez. *Leggende dell' Alpi*, p. 72. G. de Giovanni. *Usi del Canarese*, p. 113. Comm. de M. de Milloué. *Nemausa*, t. I., p. 83.





Fig. 62 et 63. — Chambre des Comptes de Lorraine (xvi[e] Siècle).

LES PONTS FANTASTIQUES ET LES PONTS MYTHIQUES



Es ponts dont l'existence est réelle et qui ont servi ou servent encore aux voyageurs, ne sont pas les seuls dont le peuple attribue la construction aux puissances surnaturelles ; les légendes en connaissent d'autres d'une espèce purement subjective : élevés en un instant par la baguette des fées ou par un pouvoir magique, ou formés de matériaux qui n'avaient qu'une existence momentanée, ils pouvaient disparaître aussi promptement, si l'on négligeait la formule qui en assurait la solidité ; parfois cependant une bénédiction, qui les plaçait sous la sauvegarde de la religion, leur donnait de la consistance et les rendait aussi solides que ceux qui avaient été réellement bâtis.

D'autres légendes se rattachent à la nombreuse série de celles par lesquelles on a essayé d'expliquer les jeux de la nature qui, par leur forme, rappellent les constructions familières aux hommes.

Dans les Vosges, on rencontre le nom de Pont des Fées, attaché à des rochers ou à des ruines, bien que pourtant, d'après ce qui subsiste encore, elles n'aient pu être de véritables ponts. A 3 kilomètres de Remiremont et à l'orient de cette ville, une chaussée construite en grand appareil et sans aucun ciment, comme un mur cyclopéen, et qui unit la montagne du Saint-Mont à celle du Morthomme, porte encore le nom de « Pont des Fées ».

On la voit sur le territoire de la commune de Saint-Étienne, en remontant pendant quinze minutes environ la gorge qui s'ouvre entre le Saint-Mont et la montagne de Fossard ; elle barre complètement le défilé ; elle ne présente, d'ailleurs, aucune voûte ou arche. On raconte à ce sujet que l'une de ces fées, peut-être la reine, perdit en ce lieu un anneau d'un très grand prix, qui assurerait une chance de bonheur continuel à la personne qui le découvrirait.

Ces bonnes dames avaient aussi, suivant la tradition, jeté un pont gigantesque du massif des Hochfelds ou Riesenfels jusqu'à la Roche de Châtepont, de l'autre côté du val de la Liepvre. Il est l'objet d'une légende que la *Revue alsacienne* (1890, p. 89) a publiée sous une forme littéraire. En voici le résumé : Au temps jadis, elles résolurent de lancer un pont qui devait reposer sur deux bases solides, le Charlemont d'une part, et de l'autre, à 3 lieues de distance, le rocher des Géants. En une nuit, grâce à un mot magique, le pont fut construit, et il dura longtemps ; mais il paraît que sa solidité était liée à ce mot et qu'il fallait le prononcer tous les matins. Or un jour, en s'éveillant, elles ne purent s'en souvenir ; le charme se rompit, les roches granitiques qui formaient le gigantesque pont s'écroulèrent avec un fracas épouvantable, et il ne resta rien de leur œuvre.

Dans les contrées du Nord, les géants prennent la place des fées des régions occidentales. Une géante veut faire un pont de la Poméranie à l'île de Rügen pour y passer à pied sec ; une autre veut en construire un pour traverser le Sund et aller voir sa sœur. La Norvège a plusieurs légendes de ponts construits par des êtres d'une taille surhumaine ; un jutul

séparé par une rivière de celle qu'il aime, entreprend de bâtir un pont pour aller plus facilement lui rendre visite. Le soleil levant l'interrompt avant qu'il l'ait terminé. Suivant une autre, des géants construisent un pont pour se visiter mutuellement; huit géants se proposent aussi de jeter un pont sur le Mein. Bien que Grimm n'en donne pas la description, il est vraisemblable que ces ponts sont des jeux de nature ou des ruines analogues à celles que l'on trouve dans l'est de la France.

Les ponts fantastiques figurent aussi dans les traditions portugaises. Un voleur du pays d'au delà du Douro, poursuivi par la justice, s'enfonça dans les montagnes de Traz los Montes, mais il arriva au bord d'un grand torrent qu'il ne put passer. Il offrit son âme au diable, et aussitôt apparut un pont qui fut détruit quand l'homme l'eut traversé. A l'heure de la mort, le voleur se confessa, et le prêtre, après s'être déguisé, appela le diable et lui fit la même proposition : le pont apparut, il s'y engagea. Quand il fut au milieu, il fit le signe de la croix et lança sur le tablier une bouteille d'eau bénite. Le pont est resté solide jusqu'aujourd'hui; il est d'une seule arche. Le pont de Domingo Terne, sur l'Ave en Portugal, fut bâti par le diable qui voulait venir en aide à deux amoureux qui habitaient chacun une rive opposée. Toutes les nuits il jetait un pont qui servait à l'amoureux. Un prêtre qui en eut connaissance se mit aux aguets, et, dès que le garçon eut passé le pont, il l'exorcisa, et depuis, le diable ne put jamais le retirer.

Des magiciens partagent avec les fées, le diable et les géants, le privilège de pouvoir élever des ponts; au moyen âge, Michel Scott avait cette puissance. Neckam raconte que Virgile construisit un pont aérien par le moyen duquel il pouvait se trans-

porter où il voulait. Le vieux poète allemand Hans Sachs lui attribue la construction d'un pont; si un époux qui n'avait pas gardé la foi conjugale entendait le son d'une clochette au moment de passer dessus, il ne pouvait le franchir.

Rama (Vichnou) s'était retiré au sein des forêts avec sa chère Sita. Mais Ravana, roi de Lanka ou Ceylan, lui enleva



Fig. 65. — L'Armée des Singes construisant le Pont de Rama.
D'après une Miniature indienne reproduite par Creuzer.

par ruse Sita et l'emmena dans son île, située par delà les bornes de la terre. Aussitôt Rama fait alliance avec le roi des Singes, habitant des montagnes, *Sougriva*, incarnation du soleil, dont le ministre est Hanouman, — et prenant à son service ces troupes d'une nouvelle espèce, renforcées encore par l'armée des ours que lui amène Jambavanta, il marche contre le tyran de Lanka. Un grand obstacle se présentait pour

arriver jusqu'à lui, car il fallait traverser le bras de mer qui fait de Ceylan une île. Mais les singes se mettent à l'œuvre, et, grâce à leur activité, un pont de rochers se trouve bientôt construit de l'un à l'autre rivage. Toute l'armée passe sur ce pont, ayant à sa tête Rama; on attaque Lanka, et enfin Rama défait son ennemi dans une grande bataille, le tue, le précipite dans l'abîme, met son père sur le trône et recouvre enfin la divine Sita! Il détruisit alors en partie ce pont, dont les débris se montrent encore çà et là, au-dessus des eaux, sous le nom de pont de Rama.

Suivant un récit de l'Oukraine, au moment du passage de la mer Rouge, Dieu ordonna à Moïse de faire un geste sur l'eau; dès qu'il eut agité la main, un pont s'éleva pour donner passage aux Hébreux. Un héros d'une légende chinoise, poursuivi par un roi, et se voyant arrêté par une grande rivière, invoque le dieu : tous les poissons arrivent et viennent former un pont qui lui permet de la franchir.

Les ponts dont nous allons parler n'ont existé que dans le pays indéterminé de la féerie ou dans les annales fabuleuses des peuples; ils ont aussi peu d'existence réelle que celui que Lucien décrit dans son *Histoire véritable* : « La mer où nous voguions était pure et transparente, mais notre course est interrompue soudain par une ouverture immense qu'avait formée la séparation de l'eau. Nous allongeons la tête pour regarder dans l'abîme : c'était une profondeur de plus de 1,000 stades, terrible, effrayante; l'eau se tenait droite, comme coupée en deux morceaux. En regardant autour de nous, nous apercevons sur la droite un pont formé par l'eau et que joignent les deux

bords faisant communiquer chacune des deux mers avec l'eau.»

D'après un récit nivernais. une branche de l'Arbre rouge posée sur une large rivière se transforme en un pont sur lequel passe toute une armée. Une jeune fille russe, au moyen de la serviette magique de son frère, jette sur un fleuve un pont que le monstre-serpent, sous la forme d'un beau jeune homme, traversa pour venir la chercher. Une magicienne ordonne au héros d'un conte breton de construire sur un bras de mer un pont de plumes qui doit être assez solide pour qu'elle puisse le franchir en voiture ; un autre héros breton, Jannig, construit un pont pour faire passer la rivière à ses moutons. A la fin du récit, Jannig, qui n'avait qu'à former un vœu pour le voir accompli, souhaite que l'île qu'il habite soit reliée à la terre par un magnifique pont avec une hôtellerie à chaque extrémité, et une au milieu.

Les conteurs de la basse Bretagne parlent plusieurs fois du pont de Londres trois fois plus grand que la grâce de Dieu.

En Chine, quand la Tisserande, constellation qui fut jadis une femme, va visiter le Vacher, des corneilles et des pies se rassemblent sur le fleuve (c'est la voie lactée) et font un pont, sur lequel passe la Tisserande. Dans un récit annamite, vraisemblablement d'origine chinoise, deux époux et leur fils, séparés après leur mort et devenus aussi des étoiles, se revoient tous les ans au moyen d'un pont que forment, pardessus la voie lactée, des corbeaux assemblés : c'est pour cela qu'ils ont la tête pelée.

La croyance au pont que les âmes doivent traverser en quittant ce monde est répandue dans un grand nombre de pays,

et plusieurs religions l'admettent comme un article de foi; ailleurs il ne figure plus que dans les légendes, et le peuple qui les raconte ne connaît plus les idées qui s'y rattachaient autrefois.

Les Guèbres doivent franchir un pont très périlleux, dont le passage est surtout dangereux si les parents témoignent trop de regrets; c'est pour cela qu'il est défendu des pleurer les morts.

Cette tradition remonte à une haute antiquité, puisqu'on en parle dans l'*Avesta*, où est mentionné une quinzaine de fois le pont *Tchinvat*, lieu de passage de ce monde à l'autre où se fait le jugement des âmes. Il conduit de ce monde dans le ciel et est gardé par des chiens : c'est là que sont les trois juges, Mithra, Groasa, Rasnu, qui prononcent sur le sort de l'âme. Dans le moyen âge éranien, trois jours et trois nuits après la mort, l'âme reste près de la tête du défunt; à la quatrième aurore, elle arrive au redoutable pont Tchandor (pont Tchinvat). Elle y est jugée. Les bonnes actions se présentent sous la forme d'une belle jeune fille qui est les bonnes actions, paroles, pensées de l'âme bonne, vent odoriférant. L'âme pieuse gagne le séjour lumineux. Ormuzd la fait reposer des trois jours, des trois nuits et du passage du pont, et la place au séjour de tous les plaisirs. L'âme impie gagne aussi le pont. Une jeune fille horrible vient à son encontre : ce sont ses mauvaises paroles, pensées, actions; puis Ahriman la précipite aux ténèbres.

Un poème javanais, le *Brata-Youdha*, fait allusion à une tradition de ce genre. Une femme, s'adressant au cadavre de son mari, veut aller rejoindre son âme chez les morts et lui dit : Je t'en supplie, viens à ma rencontre et transporte-moi par-des-

sus le pont fatal. Sans ton aide, tremblante et craintive, comment pourrais-je franchir ce redoutable passage ?

Les Musulmans ont emprunté cette croyance à l'ancienne religion perse. Le manuel de Pir Ali Berkewi, traduit du turc par Garcin de Tassy, mentionne entre autres articles de foi auxquels doivent croire les musulmans : « que le pont Sirat est plus affilé qu'une épée, qu'il est dressé au-dessus de l'enfer — que tous les hommes doivent passer sur ce pont — que les uns le franchiront comme l'éclair, les autres comme un cheval qui court ; ceux-ci comme un cheval qui marche, ceux-là se traînant le dos chargé de leurs péchés, d'autres enfin tomberont et iront immanquablement en enfer. »

Dans un conte oriental, un débauché est obligé de traverser avec une chaîne attachée à chaque pied le pont des morts, tranchant comme un sabre.

En Serbie, un récit facétieux fait allusion à cette croyance. Un Turc raconta à un *éra* (Serbe émigré) que le pont par lequel les Turcs se rendent au ciel (paradis) est mince comme un cheveu, aigu comme un rasoir, et qu'il faut soixante-quinze jours de marche pour le passer. Celui qui le franchit est un vrai Turc, et les houris le portent sur leurs bras dans le ciel. *L'éra* s'étonna et demanda : « Mais, mon bon et bel aga, qui a fait cette bêtise ? — Mais, malheureux Viach, tu ne le sais donc pas ? C'est notre véritable saint qui l'a fait pour les vrais croyants, car celui qui n'est pas un vrai Turc, jamais le saint (le prophète) ne voudra le laisser entrer au ciel. »

L'éra se mit à réfléchir et répondit : « Par ma foi chrétienne, un de nos ponts que nous avons construit l'année dernière sur la Moratiha est solide et plus commode que ce pont de

Mahomet, et chez nous il est loisible à chacun d'y passer; même des chevaux et des ânes (sauf ton respect, aga) traversent chargés sans passer à la douane. »

A Formose, les âmes des bons franchissent sur un pont de bambou très étroit un abîme plein d'ordures. Chez les Dayaks, les âmes quittent les cadavres, en suivant un pont qui commence à la maison mortuaire et finit au séjour des trépassés.

Les Américains des montagnes Rocheuses avaient aussi un pont des âmes jeté au travers de l'abîme et tenu par l'écoulement des eaux, qui atteignent son tablier, dans un balancement continuel; les bons seuls pouvaient le franchir malgré son agitation. Une tribu mexicaine appelait pont du Hibou celui par lequel on arrivait à la terre des esprits. Les Esquimaux parmi les épreuves imposées à ceux qui vont visiter une divinité souterraine placent le passage d'un pont aussi étroit que la lame d'un couteau.

Pour arriver à l'enfer scandinave, Nevelheim ou Nastrand, les morts devaient traverser le pont Gialar, gardé par la vierge Moggudr et par Heimdal. Le gardien du pont des morts demandait un salaire : la main droite ou le pied gauche du passant; de là la coutume de déposer dans les cercueils des pieds et des mains de bois.

Cette croyance était connue de notre moyen âge, qui l'avait, suivant toute vraisemblance, empruntée à la théogonie persane ou aux traditions scandinaves. Au VIe siècle, les dialogues de Saint-Grégoire le Grand parlent d'un soldat qui meurt et, revenu à la vie, raconte ce qu'il a vu pendant sa disparition. Dans une vaste plaine sont d'un côté les méchants entassés dans des cabanes fétides, et de l'autre les bons, vêtus de blanc,

dans des palais lumineux: au milieu, un fleuve bouillant traversé par un pont de plus en plus étroit, d'où tombent ceux qui veulent le franchir sans avoir été purifiés. La *Légende dorée* a reproduit cet épisode (t. I, p. 388).

Un personnage d'un conte tchouvaque fait, vivant, une excursion dans l'autre monde, et parmi les choses surprenantes qu'il y voit figure un pont fait de corps d'hommes: tous les poteaux, toutes les traverses sont des êtres humains. Si l'on met le pied sur l'un d'eux, il se met à gémir; sur un autre, il gémit aussi. Un vieillard lui en donne l'explication: ce sont les *voleurs de chevaux* et ceux qui corrompaient les hommes: c'est en punition de leurs méfaits qu'ils souffrent ainsi.

Diverses prières populaires, dont les versions sont nombreuses, parlent d'un pont difficile à franchir pour ceux qui ne sauront pas certaine prière. La description la plus caractéristique est peut-être celle que le comte Jaubert a empruntée aux saintes Quarantaines du Berry.

Devant le paradis eun'petit'planche
Qu'est pas plus large et pas plus grande
Qu'un cheveu de tête à ma bonne ange.
La diction d'Dieu ceux qui saront
Par dessus y passeront,
Les ceux qui saront pas mourront
Au bout de la planche demeureront.

On en trouvera plusieurs variantes dans les *Prières populaires du Poitou*, de Léo Desaivre. Voici une version picarde:

Ceux qui ne passeront sur une planchette
N'un (ni) plus longue, n'un plus large qu'un cheveu,
Ils crieront, ils braieront jusqu'à la fin du monde.

Dans quelques régions du Portugal, on place une pièce de

monnaie dans le cercueil pour que le mort puisse payer le passage de la barque ou du pont des morts ; M. de Vasconcellos a entendu dire dans son enfance, dans la province de Beira-Alta, que l'âme des morts passait sur la lame d'un couteau ; si elle peut s'y tenir, elle monte au ciel, dans le cas contraire, elle tombe en enfer.

Un chant du nord de l'Angleterre parle du :

Bridge of dread
No broader than a thread,

sur lequel l'âme a à passer dans le monde inférieur ; le même pont est mentionné dans la légende de Tundalus. Suivant un chant populaire écossais, rapporté par Walter Scott, ce pont étroit est entre le purgatoire et le paradis, et le héros Owain doit le traverser.

Quelquefois les âmes devaient passer le pont jeté sur la rivière. Le gardien du pont dit au héros Hermodr, que son pont gémit plus sous son seul pas à lui vivant que sous ceux des cinq troupes d'hommes morts qui l'ont traversé dans la journée.

En Irlande, l'âme doit traverser un pont aussi étroit qu'un fil avant d'arriver à la porte du ciel. La première personne que l'on rencontre dans l'autre monde est son parrain. Le sentier étroit et fangeux par lequel il faut passer est gardé par deux chiens qui dorment habituellement ; mais les lamentations des amis du défunt les réveillent. Dans le Galway, le pont n'est pas plus large qu'un fil de soie ; si les mauvaises actions surpassent les bonnes, on tombe dans l'eau qui est au-dessous.

Brand cite un chant funèbre du Yorkshire qui parle de ce pont, *Pons terribilis* :

(no broader)
From Brig o' Dread nae braider than a thread,
Every night and all,
Is Purgatory fire thou comest at last,
(soul)
And Christ receive thy sawle.

A une ancienne croyance de ce genre se rapporte peut-être ce proverbe arménien : « C'est quand on passe sur un pont de cheveux qu'on reconnaît l'adresse du chameau. »

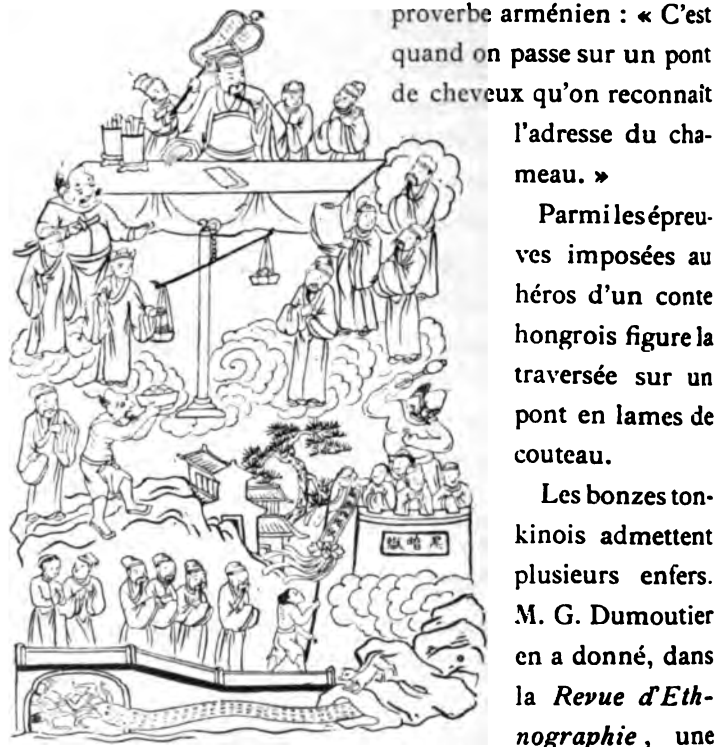


Fig. 66. — Le Pont des Ames dans le second Enfer Annamite. (*Revue d'Ethnographie*, t. VII, p. 295.)

Parmi les épreuves imposées au héros d'un conte hongrois figure la traversée sur un pont en lames de couteau.

Les bonzes tonkinois admettent plusieurs enfers. M. G. Dumoutier en a donné, dans la *Revue d'Ethnographie*, une description détaillée, qu'il a accompagnée de dessins, copiés d'après les hauts-reliefs de la

pagode de Hamlong. Dans le second de ces enfers, le juge après avoir fait peser dans une balance les fautes des damnés, afin de les diviser en deux catégories, dont chacune subira un supplice différent, les fait tous passer sur un pont percé de trappes invisibles ; les coupables ou ceux qui n'ont laissé sur la terre aucun descendant qui puisse, par des dons pieux ou des sacrifices, atténuer leur culpabilité, disparaissent dans ces trappes et sont précipités dans un fleuve impétueux où d'énormes feux les dévorent. Les autres traversent le pont sans encombres, précédés d'un *phu'o'n*, (bannière religieuse), et arrivent dans une tour, où le diable leur écrase la tête à coups de massue (fig. 66).

Dans l'Enfer du Dante, des rochers coupent les fossés et les abîmes jusqu'au puits où ils se rejoignent et se perdent ; en plusieurs passages ils sont appelés le vieux pont (ch. XVIII) le pont qui va de la quatrième à la cinquième chaussée (ch. XIX). Dante et Virgile passent dessus, au-dessous grouillent les damnés.

D'après Milton, Satan a bâti un pont par lequel on communique de l'enfer à la terre.

> Quand l'homme fut tombé sur les pas de l'archange,
> La Révolte et son fils, d'un art audacieux,
> Suspendirent un pont qui du gouffre odieux
> Jusques au nouveau monde embrassa tout l'espace :
> Dieu voulut que l'Abyme endurât cette audace.
> Par lui la terre encor communique aux enfers,
> Par lui favorisé dans ses desseins pervers,
> Serpent insidieux, dragon brûlant de rage,
> Le noir démon poursuit son éternel voyage.
>
> *Paradis perdu*, ch. II, trad. Delille.

Suivant des traditions qui sont assez répandues, l'arc-en-

ciel est assimilé à un pont. D'après Souvestre, (*les Derniers Paysans*), il est l'ombre d'un pont entre le ciel et la terre.

Dans l'Edda, les dieux ont fait un pont pour unir la terre au ciel ; il se nomme Bifrost ou Baefroest; c'est l'arc-en-ciel. Suivant la mythologie scandinave, les Ases descendaient du ciel sur la terre, en bandes bariolées des différentes couleurs du feu. Cette dernière partie du *Feu-Flambant* descendant à terre formait ce que nous appelons l'arc-en-ciel. Ayant été comparé, à l'origine, à un pont jeté entre le ciel et la terre et rendu visible lorsque les nuages qui le cachent ordinairement sont déchirés après les orages, l'arc-en-ciel a été, pour cette raison, appelé pont d'Ase, c'est-à-dire pont sur lequel, par excellence, passe journellement l'Ase, Thôr, quand, de son séjour de Thrûdheim, placé en dehors de l'enclos des Ases, il se rend au tribunal des Dieux, près du frêne d'Iggdrasil, situé au centre du ciel ou de l'enclos des Ases. Le Feu-Flambant ou le Pont d'Ase, qui en est la bande descendante, se compose de quatre rivières ignées juxtaposées, qu'on distingue d'après les couleurs longitudinales qui forment l'arc-en-ciel.

Dans l'Edda, Heimdall, assis sur la limite du ciel, veille à ce que le pont ne soit pas envahi par les géants des montagnes, qui, s'ils pouvaient passer par-dessus, escaladeraient le ciel.

La croyance à l'arc-en-ciel pont se retrouve en Océanie. En Asie centrale, il est le pont des prières ou celui du prophète Élie.

D'après la tradition germanique, l'arc-en-ciel, Bifrost, le pont tremblant, peint de trois couleurs, s'étend du ciel à la

terre, et il sert au passage des âmes des justes, que leurs anges gardiens conduisent en paradis.

En Portugal, la voie lactée est parfois appelée le pont de Notre-Dame-das-Silvas.

SOURCES

Revue des traditions populaires, t. VI, p. 279. Grimm, T. M., pp. 1021, 526. J.-A. d'Almeida, *Discionario chorographico*, cité par Braga; *Contos traditionaes do povo portuguez*, t. II, p. 165. C. Pedroso, *O Diabo*, p. 17. Comparetti, *Virgilio nel mediævo*, t. II, pp. 62, 133. Creuzer, t. I, p. 200. *Revue des traditions populaires*, t. II. pp. 148, 408. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, t. I, p. 244. Luzel, *Légendes chrétiennes*, t. I, pp. 50, 53. Landes, *Contes annamites*, p. 125. De Groot, *Fêtes célébrées à Emouï*, p. 439. Dorville, t. III, p. 101. *Revue des trad. pop.*, t. VI, pp. 488. 190, *Exposition de la foi musulmane*, Paris, 1822, in-8, pp. 18, 19. *Contes du Cheik el-Modhy*, t. I, p. 353. Dorville, t. I, p. 494. *Tour du monde*, t. II, p. 194. *Dict. universel de mythologie*, t. V, p. 147. Brinton, *Myths of New World*, p. 110. Rink, *Tales of the Eskimo*, p. 39. Schayes, *Essais hist.*, p. 14. *La Géographie*, 1er janvier 1891. H. Carnoy, *Litt. orale de la Picardie*, p. 374. Grimm, T. M., p. 835. Comm. de M. Fitzgerald. Bayan, *Prov. arméniens*. *Rev. brit.*, 1862, p. 200. Collin de Plancy, *Dict. infernal*. Bergmann, *le Message de Skirnir et les dits de Grimnir, tirés de l'Edda de Sœmund*; Strasbourg, 1871, in-12, pp. 127 et 128, 284 et 285. *Voy. de Gylfe*. *Mélusine*, t. II, c. 16, 110. Tylor, t. I. p. 341. Leite de Vasconcellos, p. 25.



Fig. 67. — Le Pont du Danube.
D'après une Médaille reproduite par Frœhner. *La Colonne Trajane*, p. 20.

LES PONTS HANTÉS



E n'est pas seulement pendant la période, toujours difficile, de leur construction, que la superstition et le surnaturel s'attachent aux ponts. Après qu'ils ont été heureusement terminés, le merveilleux intervient encore. Si à la lumière du jour les grands ponts hardiment jetés sur des cours d'eau larges ou rapides n'inspirent qu'un sentiment d'admiration, ils prennent quelque chose de mystérieux et de redoutable lorsque vient la nuit : la masse, qui n'a plus de détails visibles, paraît grandir, et le fleuve qui coule au-dessous, au lieu de murmures qu'on entendait à peine pendant le jour, semble, heurtant les piles, faire un bruit formidable, que l'homme isolé dans les ténèbres s'exagère encore et est porté à attribuer aux courroux des esprits des eaux ou aux fantômes qui ne paraissent qu'après le coucher du soleil.

Sous les petits ponts qui franchissent de simples ruisseaux, l'arche peu élevée est toute noire, et sa voûte fait songer à une caverne où peuvent se cacher les mauvaises gens qui guettent le voyageur attardé : autrefois on voyait souvent, à peu de distance de ces ponceaux, des croix de bois qui rappelaient ou un accident ou un assassinat. Mais la cachette n'est pas seulement faite pour les enfants des hommes, elle peut servir de retraite ou d'embuscade aux esprits malicieux ou méchants, qui se plaisent à effrayer le passant, et qui parfois le meurtrissent, le jettent à l'eau ou le noient. Les personnes les moins accessibles à la

crainte, les moins portées à croire aux apparitions et aux génies

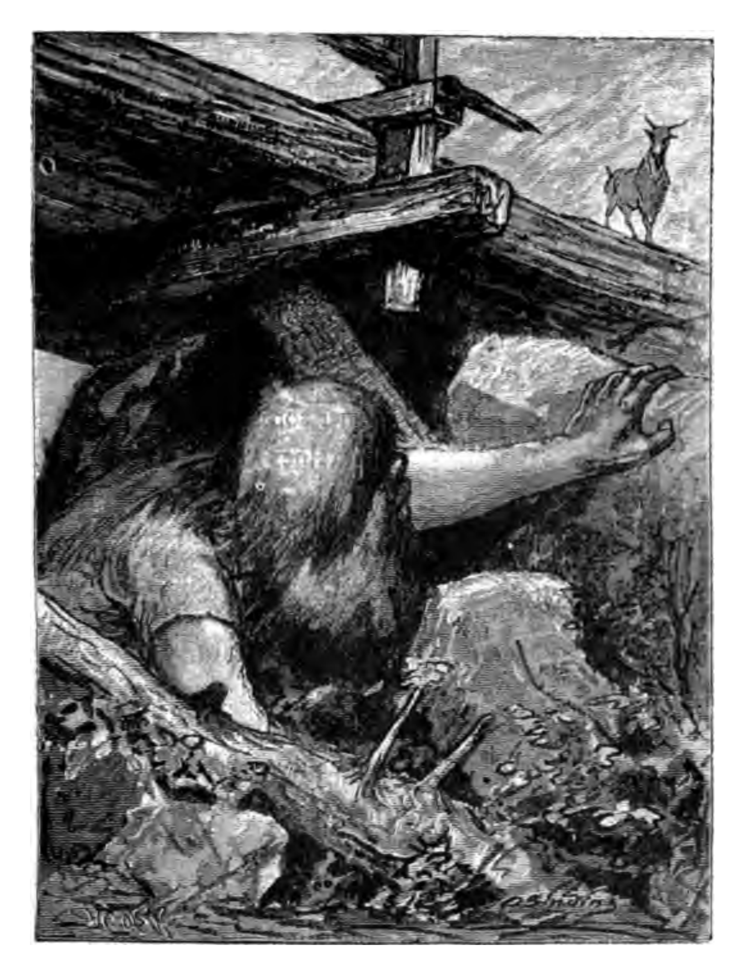


Fig. 69. — Le Troll sous le Pont. — D'après une Gravure de l'Édition illustrée des *Contes* d'Asbjørnsen.

des ténèbres, si elles passent sur un pont, seules, quand il fait tout noir, ou à « l'obscure clarté qui tombe des étoiles ». ne

peuvent pas toujours se défendre de quelque émotion, dans cette solitude aux bruits mystérieux.

Il n'est pas surprenant que les paysans de nos contrées ou les peuples peu avancés en évolution, chez lesquels existe la croyance aux hantises de la nuit, soient amenés à craindre la vue soudaine de divinités malfaisantes ou irritées, de lutins, de sorciers ou de revenants cachés sous l'obscurité des voûtes, ou blottis sur les piles ou dans l'ombre des parapets.

Dans le nord de l'Europe, d'après une croyance assez répandue, ceux qui, la nuit close, passent une rivière sur un pont, ont à craindre le pouvoir du démon qui y fait sa demeure. En Suède, pour détourner son mauvais vouloir, on crache trois fois dans l'eau. En certaines localités de la Corse, à l'endroit où un pont les franchit, les cours d'eau sont hantés par les stryges. En haute Bretagne, des fions, petits hommes apparentés aux fées, se sont établis sous un ponceau appelé le pont aux Hommes-Nées (noirs); mais on ne les accuse pas de jouer de méchants tours aux voyageurs. En Suède, le stromkarl est un neck qui habite sous un pont; sa mélodie se compose de onze variétés; ceux qui désirent les entendre doivent placer leurs violons trois nuits de suite, le jeudi, sous un pont où il y a un courant: la troisième nuit, le neck viendra toucher son instrument. Un conte norvégien met aussi en scène un vieux troll très laid (fig. 69) qui s'attire de sous un pont et s'amuse à faire peur aux chevreaux qui le traversent.

Les chants populaires du Nord parlent plusieurs fois des esprits qui se cachent sous les ponts et en sortent pour séduire les jeunes filles. L'homme des eaux s'élance de l'abîme et

s'approche d'Agnète qui est debout sur le pont élevé. En traversant un pont, le cheval qui porte une jeune fille trébuche sur ses fers d'or, et elle est précipitée dans le fleuve, où étaient déjà tombées ses cinq sœurs. Un neck entraîne sous les eaux une jeune fille, et on ne trouve plus sur le pont que ses souliers à boucles d'or.

En haute Bretagne, au temps jadis, les lutins se plaisaient à jouer des tours aux voyageurs qui traversaient certains ponts la nuit. Un marin qui devait s'embarquer sur un long-courrier se rendit à Saint-Malo pour y passer la revue et reçut trois mois d'avance; il se disposait à rentrer chez lui, quand il rencontra son capitaine, qui le pria de tâcher d'apporter un chat ou deux à bord. Le matelot promit de faire son possible pour en trouver un, prit congé de son capitaine et se mit en route. Il se pressait, car il tenait à passer, avant la nuit, un pont qui se trouvait sur son chemin : comme il emportait de l'argent, il avait peur d'être attaqué, puis jeté dans la rivière après avoir été dévalisé. Il ne put toutefois arriver qu'à la nuit. Il ne vit personne, si ce n'est un magnifique chat blanc et noir qui se tenait sur le milieu du tablier et n'avait point l'air farouche. « Tiens, pensa-t-il, mon capitaine m'a bien recommandé de lui apporter un chat; si celui-ci voulait me suivre ou si je pouvais le prendre, cela ferait bien mon affaire. » Le prétendu chat ne fit pas de résistance et se laissa prendre; mais, à mesure que le marin marchait, le chat grossissait, et il pesait davantage. Le marin voulut le déposer à terre, mais il ne put y réussir : le chat se cramponnait à lui. La peur le prit, et il se mit à courir de toutes ses forces. Lorsqu'il arriva devant sa maison, il n'en pouvait plus, et le chat était déjà gros comme un

mouton. Avant de rentrer, le marin de nouveau essaya de s'en débarrasser. Cette fois, le chat se détacha et s'enfuit en riant comme une personne, et à ce moment-là le lutin, car c'était bien le lutin, avait atteint la grosseur d'un cheval. L'homme entra chez lui, mais il eut tellement peur, qu'il mourut quelque temps après.



Fig. 70. — Les Lavandières de Nuit.
D'après un Dessin inédit de Victor Lemonnier, appartenant à M. Lucien Decombe

Une jeune fille, qui fut jadis trompée et se noya de désespoir au pont de l'Isle, dans la Beauce, y revient. Son fantôme plane sur la rivière sans toucher les roseaux, et toute la nuit elle effeuille des pâquerettes. Près de Falaise, le pont Angot était devenu le lieu de rendez-vous de toutes sortes de fantômes nocturnes : les blêmes squelettes des revenants s'y promenaient gravement; les lutins pullulaient; les blanches

létices le traversaient à chaque instant; tous les chats des vieilles sorcières y tenaient conciliabule. Une dame blanche d'ordinaire restait assise sur l'étroite planche du pont, et ne permettait de passer qu'aux voyageurs qui lui faisaient hommage en la suppliant à genoux; quelquefois aussi elle venait laver son linge à la lueur des étoiles. Après dix heures du soir, sous les anciens ponts des environs de Bécherel et de Tinténiac, il y a des femmes qui lavent: si on s'approche d'elles, on voit comme une lueur, et elles disent: « Suivez votre route, je fais ce qui m'est ordonné (fig. 70). »

Deux femmes vêtues de blanc, fantômes de personnes assassinées, passaient la nuit près d'un pont, à Maxton, dans le nord de l'Angleterre. Sur celui de Lanza, dont nous avons raconté la légende, on voit, par certaines nuits, un fantôme de femme qui en baise une autre au front. Sur le pont d'Alliviada, en Portugal, erre, à l'heure de minuit, un spectre enveloppé d'un linceul.

Plusieurs des ponts du Morbihan passent pour être hantés par des esprits qui se plaisent à jouer de méchants tours à ceux qui y passent à certaines heures de la nuit. Un homme qui, pour s'en retourner chez lui, avait à traverser un pont, marchait bon pas pour tâcher d'y arriver avant qu'il fît trop noir; car, bien qu'il ne fût que sept heures du soir, il faisait déjà bien nuit, parce qu'on était en hiver, et le froid était très vif ce soir-là. Quand il arriva auprès, il entendit une voix qui disait: « Voilà l'homme ! » Une autre voix répondit: « Il n'est pas encore l'heure: l'heure n'est pas rendue! » L'homme, qui entendait ces paroles et qui ne voyait personne, eut peur; il retourna sur ses pas et alla demander à souper et à coucher dans une

auberge qu'il connaissait. et il raconta ce qu'il avait entendu.

Le lendemain, pensant que sa femme et ses enfants étaient dans l'inquiétude, il se leva de bonne heure, même avant le lever du soleil, et il s'en alla. Quand il fit jour, ceux qui les premiers passèrent sur le pont aperçurent son cadavre qui flottait sur la rivière. L'aubergiste chez qui il avait couché fit le récit de l'histoire que lui avait contée l'homme défunt, et ceux qui l'entendirent disaient : « S'il avait passé ce pont hier soir, il n'aurait eu aucun mal, parce qu'il n'était pas l'heure ; mais, ce matin, il paraît que l'heure était rendue. »

Autrefois ceux qui traversaient la nuit le pont de Guer-le-Mouigne, situé sur la route de Saint-Gérand à Neuillac, étaient, à certaines heures, jetés dans le petit ruisseau qui passe dessous. Aujourd'hui, il n'arrive rien de semblable aux passants ; mais ils voient la nuit sur ce pont un chien noir ou un cheval blanc.

Le pont Tinguy, dans la commune de Matignon (Côtes-du-Nord), était aussi hanté autrefois. Un soir, un jeune homme de Saint-Cast qui revenait de Matignon vit un autel sur le pont. Un prêtre semblait y dire la messe. Le jeune homme avait peur, mais il se dit : « Il faut que je passe tout de même. » Il continua sa route, mais, avant d'arriver au pont, l'autel disparut. Le prêtre se mit alors à grimper dans les sapins : il montait dans un, descendait, montait dans un autre, et, chaque fois qu'il grimpait dans un sapin, le jeune homme l'entendait dire : « Au tour à un autre, au tour à un autre, » et il montait et descendait aussi vite qu'il disait ces paroles. Le jeune homme se hâta de franchir le pont, et en passant il demanda : « Et mon tour à moi, va-t-il bientôt venir ? — Il est venu, » dit le

prêtre en s'élançant sur lui. Mais le jeune homme avait passé le pont. et il entendit une voix qui disait : « Il est trop tard : l'heure est passée. » A ces paroles, le prêtre lâcha le jeune homme et disparut. La voix se tut un instant, puis une autre voix reprit : « Vous l'avez échappé belle, jeune homme : si vous aviez tardé une seconde à passer après m'avoir parlé, vous étiez semblable à moi. » La première voix dit alors : « Jeune homme, retirez-vous ! Il ne faut jamais parler la nuit à ceux que vous ne connaissez pas, ni les troubler dans ce qu'ils font : leur travail ne vous regarde pas. Que ceci vous apprenne à respecter la nuit en la laissant à qui elle appartient. » Le jeune homme s'en retourna, mais il eut tellement peur qu'en entrant chez lui, il tomba malade et mourut huit jours après, ayant raconté à ses parents ce qu'il avait vu et entendu au pont Tinguy. Depuis cette époque. les bonnes femmes défendent aux jeunes gens de rien dire la nuit. Selon elles, il est même mauvais de chanter, car elles prétendent qu'il faut laisser la nuit à qui elle est et que les chansons troublent le repos des morts.

Dans le Morbihan, des lutins se tiennent aussi au passage des ponts. Dans le temps que les gens de la frairie de Sarran, en Guéméné-Penfao, étaient obligés de payer dîmes et redevances au seigneur de Treguel et de la Rivière-Lanvaulx, c'était pour eux, comme pour les gens de la frairie de Linsac (en Avessac), grande peine et sujet de crainte lorsqu'il leur fallait franchir le pont d'Arondel pour se rendre au Manoir. Il n'y avait, en effet, dans ce temps, aucun pont sur la rivière du Don. souvent débordée et fort large, et au gué d'Arondel seulement se trouvait une large planche appuyée sur les deux rives. Or c'était à

dessein, disait-on, que les seigneurs de Treguel maintenaient cet état de choses. En souvenir de services rendus jadis par un des leurs, un lutin s'était constitué le gardien de ce passage et ne laissait point les mécréants le traverser indemnes. Mais ses châtiments ou ses malices atteignaient surtout ceux qui, d'une façon quelconque, cherchaient à nuire à son seigneur. C'est ainsi que chaque tenancier qui mettait dans ses pochées une mesure de grain ou de farine inexacte était sûr de piquer une tête dans la rivière du Don, dont il ne se tirait jamais alors sans grands dommages, grâce au lutin d'Arondel, qui, infailliblement, tournait la planche sens dessus dessous dès que le manant s'y était engagé. Un jour, un meunier de Kermagoër en la frairie de Linsac, se croyant plus fort que les autres, voulut tromper le lutin. N'ayant rempli sa pochée qu'aux trois quarts, il mit des pierres sur le dessus pour compléter le poids, se promettant de les sortir du sac après avoir franchi le pont et avant d'arriver à Treguel ; mais le lutin devina le subterfuge, et le meunier, précipité dans la rivière, fut roulé par les eaux jusqu'au delà du gué de Montnoël, où, pour sa punition et volerie, il fut changé en une grosse pierre, qui se voit encore sur le bord du Don et s'appelle de son nom, la *roche Mengraal*.

Dans les Vosges, si un voyageur s'engageait à minuit sur le pont de la Vologne, une dame toute verte se dressait devant lui, l'entraînant au Saut-des-Cuves et, le saisissant par les cheveux, le balançait au-dessus de la cascade. Mais elle se contentait de lui faire peur, venait ensuite le déposer à la place où elle l'avait pris et disparaissait en poussant un long éclat de rire.

Derrière le Pollet, au bord du bassin de la rivière d'Arques,

à Dieppe, on racontait aussi une légende au sujet des ruines d'un vieux pont qui servait dans les temps reculés à faire communiquer le faubourg avec la ville : Batarelle, sorte de sorcière, faisait entendre son battoir; aidée de ses compagnes, elle pétrissait à coups redoublés la chair d'un enfant, qu'elle avait soustrait, pour tremper la bure de son vêtement dans le sang de la victime et retrouver ainsi la jeunesse.

Dans la commune de Saint-Gérand (Morbihan), le pont de Kergoët est hanté la nuit par une lavandière. On dit que c'est une femme épileptique qui s'est noyée auprès en lavant du linge et qu'elle y revient pour faire sa pénitence. Si elle pouvait toucher un passant, elle l'entraînerait dans le canal, où elle a, dit-on, son trou; mais les gens qui passent en cet endroit ont bien soin de s'écarter le plus possible du lieu où elle vient laver.

En Poitou, la lavandière du château Salbor donne des soufflets aux imprudents qui se hasardent la nuit, malgré les battements réitérés de son battoir, sur le pont construit sur l'ancien gué. En Portugal, les sorcières n'aiment pas non plus à être dérangées : un charretier qui passait sur le pont de Barca, près de Porto, vit les sorcières vêtues de blanc qui riaient en se baignant dans la rivière ; il leur dit : « Lavez-vous bien » : à peine avait-il prononcé ces mots qu'il sentit une main de fer le frapper à la figure.

Suivant une tradition orale de Paderborn, il y a sous un pont une pauvre âme qui éternue par intervalles. Si en ce moment un chariot traverse le pont et que le conducteur ne dise pas : « Dieu vous bénisse ! » le chariot ne manque jamais de verser. Dans la Hesse, ce souhait délivre l'âme d'un jeune enfant condamné à éternuer dans l'eau.

En Portugal, l'âme d'un enfant que sa nourrice avait jeté à l'eau se montrait au-dessous d'un pont.

Certains ponts d'Écosse sont aussi le théâtre d'apparitions nocturnes.

En basse Bretagne, une femme qui s'est noyée un soir en passant sur le pont du Taro revient par les nuits orageuses, et l'on entend sa voix qui répète : « Si tu laisses ta mère, malheur à ton enfant ! »

Sur le pont de Lima en Portugal, il y a une procession de morts. Parmi eux se trouve l'image d'un vivant, celui qui mourra le premier dans le voisinage.

En haute Bretagne, jadis, les personnes qui traversaient certains ponts la nuit, croyaient quelquefois entendre des plaintes et des gémissements. Ces bruits n'étaient produits que par le vent qui soufflait dans les barreaux du parapet; mais, comme elles ne s'en rendaient pas compte et qu'elles étaient sous l'influence des histoires de revenants, elles se figuraient que c'étaient les esprits qui appelaient au secours. Il est très imprudent de se rendre à cet appel. Sur le pont de Saint-Caradec (ligne de Saint-Brieuc à Vannes) vient la nuit un esprit qui crie comme s'il demandait du secours. Plusieurs personnes affirment l'avoir entendu, et, croyant que c'était quelqu'un en danger, elles se hâtaient de courir à son aide; mais, avant d'être arrivées au pont, elles voyaient comme la silhouette d'un homme se précipiter dans l'eau, qui bouillonnait comme si elle recevait un corps. Arrivées sous le pont, elles n'entendaient, elles ne voyaient plus rien.

Dans la basse Lusace, il y avait jadis une femme assise sur un pont, occupée le matin et le soir à peigner ses longs che-

veux. Elle entraînait dans l'eau les pêcheurs qui passaient là après le coucher du soleil. Les méchants génies ne font souvent entendre des plaintes que pour tromper les hommes. Autrefois le voyageur qui se penchait sur le manteau de lierre qui revêt le pont Aber-Glaslin (Pays de Galles) entendait comme la voix étouffée de quelqu'un qui se débat dans l'eau et qui s'écriait : « O Dieu ! que ferai-je ? » Si, par compassion, il descendait près du rocher, il devenait la proie de l'esprit des eaux.

Il existe toutefois des moyens de se préserver des mauvaises rencontres. Dans l'ouest de l'Angleterre, un fantôme qui hante un pont disparaît pour toujours dès qu'on a jeté exactement une bouteille par-dessus la clé de voûte de l'arche du milieu.

En Portugal, si un père dit à son fils : « Que le diable t'emporte ! » au moment où le prêtre dit *amen* à la messe, le diable emporte l'enfant sur le pont d'Allividia. Il faut que son parrain et sa marraine aillent le rechercher, accompagnés d'un prêtre. Le diable, qui se tient au milieu des pierres, leur demande : « Comment voulez-vous que l'enfant soit ? comme il est venu ou comme il est ? » Si on répond : « Comme il est venu. » l'enfant n'a aucun mal ; si l'on dit : « Comme il est, » on le retrouve, mais il est noir comme un cloporte, car le diable l'a nourri avec la chair de cet insecte.

En Béarn, si l'on va toutes les nuits, à minuit, faire un rond sous le pont de l'Arriutèque, où passe la route de Salies à Sauveterre, près de Peüdely, on voit le diable. Le sorcier d'Abitain y a envoyé un homme ; celui-ci l'a vu trois mois de suite, a causé avec lui, s'est vendu à lui, est devenu riche tout d'un coup. Puis son humeur est devenue sombre, il parlait de suicide : enfin il est mort.

Deux jeunes filles blotties l'une contre l'autre s'engagèrent sur les quelques planches jetées en travers du ruisseau dans une forêt des environs de Rouen. En passant d'une rive à l'autre, elles s'arrêtèrent troublées. Du sein des broussailles éparses, une grande figure grise se détacha et vint à elles. Puis une voix débile leur dit : « Passez, mes mignonnes. » Une d'elles parvint à s'enfuir, mais une main dure et froide saisit la moins alerte et la dépouilla successivement de tous ses bijoux et atours. « Un beau jour, ajouta la sorcière, tu t'éveilleras laide et vieille comme moi. Le soir de ce jour, tu viendras attendre les jeunes filles qui traversent la clairière, et malheur à celles qui t'écouteront. » Le lendemain de cette rencontre, le pastour qui menait ses bêtes à l'herbe trouva aux ronces du pont des lambeaux de soie et de tissus légers. On ne revit plus dans le pays la belle fille qui avait écouté la sorcière.

Un pâtre, d'après une tradition populaire dans l'Oberwallis, voulant aller voir un soir sa bien-aimée, avait à franchir la Vispe sur un pont de planches très étroit. Il y vit, au milieu, un gros tas de charbon noir qui lui barrait le passage : il prit son élan et franchit d'un saut l'abîme. Le diable, sortant alors du nuage de fumée qui s'élevait du tas de charbon réduit en cendre lui cria : « Si tu étais retourné sur tes pas, je te tordais le cou ; si tu avais marché sur le charbon, tu serais tombé au milieu, et je t'aurais précipité dans l'abîme. » Par bonheur, le berger n'avait pas oublié de dire un *Ave Maria* devant la chapelle de la Vierge.

En Ukraine, dans le district de Prascourov (Podolie), le diable a choisi pour sa demeure un pont jeté sur la route qui mène à l'église, et quiconque le traverse le soir ne manque

pas de tomber en bas. Quelquefois le diable est visible : il est assis sur le parapet, couvert de longs cheveux, et ressemble tantôt à un chien, tantôt à un homme. Quand on fait le signe de croix, il disparaît.

Dans le Morbihan, plusieurs ponceaux sont, à ce qu'on assure, hantés par le diable sous la forme d'un chien noir. Il accompagne les voyageurs quelques pas seulement et ne leur fait jamais de mal.

Un postillon qui traversait un jour un pont de l'Ukraine fut étonné d'entendre les cris d'un enfant : pris de pitié, il descendit sous le pont et y trouva un enfant qu'il prit dans sa voiture. Aussitôt les chevaux se mirent à courir comme enragés, et l'enfant se transforma dans quelques minutes en un homme adulte qui disparut parce que le postillon eut la présence d'esprit d'éventer le timon avec sa main. Sur le même pont, le diable avait déjà étranglé deux hommes.

Dans la même région, un homme qui passait un jour sur un pont qui traversait un village, remarqua que les chevaux avaient commencé à se battre en y arrivant. Il demanda au cocher s'il y avait quelque chose sur la route. Celui-ci répondit : « Non, si ce n'est deux enfants qui jouent en courant devant les chevaux. » Le voyageur, qui les vit aussi, poussa un cri pour les chasser, mais les enfants se transformèrent en deux chiens blancs. Quand il saisit son fusil pour tirer sur eux, ils éclatèrent de rire et disparurent.

Au pont d'Alliviada, en Portugal, le diable frit des sardines, et, à ce qu'on prétend, ceux qui passent en entendent le bruit. Si quelqu'un tombe à l'eau sous ce pont, on ne le revoit plus

En Ille-et-Vilaine, le pont d'Ercé était jadis hanté par un cheval blanc dont on redoutait beaucoup la vue.

Suivant quelques légendes, le diable s'embusque parfois auprès des ponts, et, s'il y passe quelqu'un qui ne soit pas en état de grâce ou qui s'apprête à commettre une mauvaise action, il le pousse dans l'eau.

Du temps du duc Richard, un moine, sacristain de l'abbaye de Saint-Ouen, vit un jour dans l'église une dame si fraîche en couleur et de beauté si avenante, qu'il en fut merveilleusement

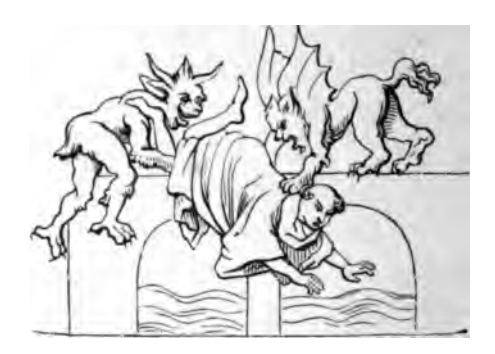


Fig. 71. — Diables jetant le Sacristain à l'Eau.
D'après Thomas Wright. *Histoire de la Caricature.* (Garnier, Edit.)

enamouré. Et tant lui fit de prières et lui tint de beaux discours, qu'elle lui accorda de venir passer la nuit avec elle. Quand le soir fut arrivé, et les moines bien endormis, il sortit de l'abbaye; mais, chemin faisant, il se mit à réciter les Heures de Notre-Dame, moins à dessein peut-être que par pieuse réminiscence. Comme il lui fallait traverser sur un ponceau une petite rivière qui courait sous les murs du couvent, il met le pied dessus, mais, soit qu'il eût glissé ou autrement, il trébuche, s'empêtre dans sa longue robe, se laisse tomber à l'eau et se

noie. Le diable se saisit de son âme et veut l'emporter en enfer: mais un ange survient alors et réclame l'âme en peine, en disant que le péché n'avait pas été commis, et que peut-être le moine eût rebroussé chemin avant d'arriver à mal œuvre. Pour terminer le débat, ils s'accordèrent d'aller vers le duc Richard pour lui exposer le fait. Le duc dit de remettre l'âme du moine en son corps : s'il fait seulement un pas vers sa rive, le diable s'en saisira ; s'il retourne en arrière, que la paix lui soit faite.

Le manuscrit du musée britannique connu sous le nom de psautier de la reine Marie, représente deux démons donnant un croc-en-jambe au moine et le jetant à la rivière (fig. 71).

Suivant une autre version de cette légende, le moine avait, malgré ses fautes, rendu à la Vierge un culte constant, et, au moment où il tombait du haut du pont, Marie, s'avançant entre ses persécuteurs et lui, le saisit par la main et le sauva de la mort. Un des compartiments des vieilles peintures murales de la cathédrale de Winchester se rapporte à cette dernière version (fig. 72). A Saint-Donan, le pont aux Nonnes tire son nom d'une légende. Le diable s'y posta un matin pour attendre une jeune nonne de Saint-Donan qui avait coutume de le traverser chaque matin pour aller entendre la messe à l'église du Fail. Mais la jeune fille fit un signe de croix et le précipita dans la rivière.

Un proverbe valaque fait allusion à la puissance que le démon peut exercer sur ceux qui traversent un pont : « Associez-vous avec le diable jusqu'à ce que vous ayez passé le pont. » Un autre proverbe, usité dans l'Aveyron, est plus orthodoxe : « Pont béni, signe de croix », ce qui veut dire que, même quand

un pont a été béni, il faut se signer en le traversant, car le diable pourrait le faire crouler. En Belgique, nombre de femmes ne manquent pas de se signer en passant sur un pont.

Saint-Jean Népomucène, précipité dans la Moldau par ordre du roi Wenceslas Ier, est honoré en Bohême, en Moravie et en certaines contrées de la Pologne et de l'Autriche, et les fidèles



Fig. 72. — La Vierge Marie sauvant le Moine. — D'après Wright. (Garnier, Edit.)

lui adressent ordinairement une prière ainsi conçue: « O saint Népomucène, fais en sorte qu'il ne m'arrive pas sur ce pont un accident semblable à celui dont tu as été victime sur le pont de Prague. »

En plusieurs pays, pour éviter de donner prise aux mauvais esprits ou pour s'assurer la protection des divinités, on observe certains actes ou l'on prend bien garde d'en faire quelques autres.

Jadis. en haute Bretagne. lorsque plusieurs personnes se trouvaient à se croiser sur un pont, elles devaient s'embrasser. Il fallait aussi éviter les disputes et surtout les voies de fait : car on pensait que les fleuves s'en irritaient et qu'ils pouvaient être amenés à lancer leurs eaux sur les piles et à les détruire.

En Allemagne si. étant sur un pont, on voit une étoile filante, il ne faut pas manquer d'adresser à Dieu une prière.

SOURCES

Grimm, T. M., t. II, p. 596. Thorpe, *Northern Mythology*, t. III, p. 81. Comm. de M. Zevaco. Sébillot, *Trad. de la haute Bretagne*, t. I, p. 104. Dasent, *Tales from the Norse*, p. 285. Asbjœrnsen, *Norvegischer Volksmärchen*, p. 120. X. Marmier, *Chants populaires du Nord*, pp. 130, 133, 192. Michel Salmon, *le Pont de l'Isle:* Chartres, 1878, in-18. Amélie Bosquet, p. 107. Henderson, *Folk-lore of Northern Counties*, p. 324. *Revue des trad. pop.*, t. VII, pp. 214, 557. Com. de M. Regis de l'Estourbeillon. L.-F. Sauvé, *le Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 243. *Revue des traditions populaires*, t. VI, pp. 115, 419; la légende de Batarelle et celle de la sorcière du pont, près de Rouen, sont tirées de pancartes qui accompagnent des dessins du Musée de Dieppe, exécutés vers 1840 et signés Huart. L. Desaivre, *le Monde fantastique*. Leite de Vasconcellos, *Tradiçoes*, p. 368. Grimm, *Veillées allemandes*, t. I, p. 368. *Guionvac'h*, p. 204. C. Pedroso, *Almas de Outro Mundo*, p. 17. *Mélusine*, t. II, c. 255. *Tour du monde*, t. XV, p. 88. *Folk-lore Record*, t. II, p. 177. Leite de Vasconcellos, p. 312. Grimm, *Veillées*, t. I, p. 330. Dragomonov, *Malorouskia*, pp. 46, 48. *Roman de Rou. Chronique de Normandie*. A. Bosquet, p. 44. Th. Wright, *Histoire de la Caricature*, p. 62. Jollivet, *les Côtes du Nord*, t. I, p. 60. *Alm. du Mag. pitt.*, 1861, p. 14. Grimm, T. M., t. IV, s. 525.





Fig. 73 et 74. — Jeton des Ponts et Chaussées.

SUPERSTITIONS
COUTUMES ET CROYANCES DIVERSES



Les ponts sont en relation avec certaines coutumes, et ils jouent un rôle dans les ordalies, les jeux et les songes.

En Écosse, on appelle « bridge o'a hair », pont de cheveu, une planchette étroite placée sur un ruisseau. Si, en revenant de la cérémonie du mariage, l'épousée la traverse sans l'aide de personne, elle montre à la fois son activité et son courage, et elle prouve ainsi qu'elle sera une bonne ménagère : c'est ce que constate un dicton :

> Happy is the bridgroom, be the bride ewer so bare
> If she manage with dry feet to cross the bridge o'a hair.

Heureux est le marié, si sa femme est assez hardie — pour franchir les pieds secs le pont de cheveu.

En Zélande, quand une jeune fille et un jeune garçon passent sur un pont, ils doivent se donner un baiser. Voici, d'après la légende, l'origine de cette coutume. Une jeune fille voulait se marier contre le gré de sa belle-mère ; elle s'enfuit en voiture avec son amant : un ponceau se rompit, les deux fiancés tombèrent à l'eau, se noyèrent en se tenant embrassés.

En Russie, ceux qui désirent apprendre si une jeune fille se mariera bientôt, font avec des branches entrelacées une espèce de petit pont qu'ils placent ensuite sous son chevet sans qu'elle s'en aperçoive. Le lendemain, on lui demande ce qu'elle a vu

en songe, et, si elle raconte qu'elle a passé sur un pont avec tel jeune homme, c'est un signe infaillible qu'elle lui sera unie la même année.

Le jour de la Saint-Michel, les jeunes filles à marier allaient naguère encore s'asseoir sur les parapets du pont de Penzé, près Morlaix, et c'est là que les jeunes gens venaient choisir leurs épouses.

Lorsqu'une personne du voisinage est malade, et qu'elle n'a plus confiance dans les secours de la médecine, elle se rend au milieu du pont Saint-Jean, non loin de Guimaraes, en Portugal, accompagnée d'un prêtre, et portant un demi-boisseau de maïs blanc : le prêtre lit les exorcismes, et le malade jette le maïs du haut du pont en même temps que trois poignées de sel : le diable, auquel le prêtre impose l'obligation de laisser le malade, reste à compter les grains jusqu'à la consommation des siècles.

Plusieurs ponts : ceux de Domingos Terne, de Douin et de San-Jaò, tous sur la rivière d'Arve, sont connus dans le voisinage par une vertu particulière. Les femmes stériles peuvent remédier à leur infirmité en se rendant au milieu de la nuit sur l'un d'eux. Celle qui accomplit cette espèce de pèlerinage doit demander à la première personne qui passe de l'asperger avec l'eau de la rivière en récitant les paroles du baptême.

A Basto, aussi en Portugal, il y a un pont au milieu duquel se rencontrent les limites de deux paroisses. S'il meurt dans l'une d'elles quelqu'un qui se fait enterrer dans l'autre, le curé de la première accompagne le défunt jusqu'à la limite et le remet à son confrère. Alors le cercueil est posé à terre, et les parents et amis du défunt jettent à l'eau une poignée de sable.

en disant : « X.. que les anges qui t'accompagnent au ciel soient aussi nombreux que les grains de sable que je jette à l'eau. »

Rêver qu'on traverse un pont signifie que l'on quittera une bonne situation pour en chercher une meilleure.

En haute Bretagne, lorsqu'on rêve qu'on passe un pont sans difficulté, on est sûr de réussir : si au contraire on ne peut le traverser ou s'il paraît s'écrouler, c'est un indice certain de mauvaise chance. A Anvers, rêver de pont présage la réussite dans toute entreprise.

En 1672, le Recueil des *Récréations galantes* donnait les interprétations suivantes de certains rêves :

— Choir dessus un pont signifie empêchement.

— Passer sur un pont rompu signifie crainte.

— Passer par-dessus un fossé sur une petite planche signifie tromperie par gens de justice.

Les ponts étaient autrefois des lieux de justice et d'exécution capitale. Grimm donne des exemples de jugements qui ont été rendus sur les ponts et, selon Wolf, sur un pont situé près de la ville de Gand, un fils a dû décapiter son père. Raillard, dans son ouvrage *les Principaux Ponts de Metz au moyen âge*, rappelle que le pont des Morts était le pont le plus important du vieux Metz, celui dont le nom revient le plus souvent dans les chroniques de la cité, le lieu ordinaire des exécutions judiciaires et souvent le théâtre des fêtes de la république messine.

On célébrait aussi des fêtes sur les ponts, et Grimm fait remarquer que la coutume d'y donner de grandes fêtes et d'y organiser des distributions de nourriture et de boissons, a été, jusqu'au XVIIIe siècle, très répandue dans l'Allemagne du Sud. Chez les Romains, il était aussi d'usage de danser

sur les ponts. A Athènes, ils servaient à des cérémonies religieuses. Grimm fait remarquer, à ce sujet, que c'était, dès l'origine, en raison du but sacré que l'on attribuait aux éléments, à l'eau notamment, qu'on rendait la justice sur les ponts et que, plus tard, on y célébrait encore d'autres cérémonies auxquelles il faut rattacher les réunions publiques dont il est question dans plusieurs anciens auteurs.

On se rendra compte, au reste, du rôle que les ponts ont joué dans la vie des peuples en se rappelant que pendant près de deux siècles le Pont-Neuf a été le centre de la vie parisienne.

Dans les Hautes-Alpes, tout le village des Andrieux, le matin du 25 décembre, se rendait sur un pont, et, dès que le soleil paraissait, on lui offrait une omelette monstre, que, d'ailleurs, on mangeait ensuite.

En 1304, les habitants du bourg de San Priano envoyèrent un héraut publier dans les rues des villes avoisinantes que quiconque tenait à savoir des nouvelles de l'autre monde n'avait qu'à se rendre le 1er mai sur le pont de la Carraia ou sur les quais de l'Arno. Le jour indiqué, des barques surmontées d'échafauds étaient préparées sur le fleuve, et on vit bientôt l'enfer et ses supplices. Tout à coup le pont de bois s'écroule avec fracas sous le poids des spectateurs et s'abîme dans le fleuve.

A Athènes, lors des fêtes d'Éleusis, des ghéphyristes, comme qui dirait railleurs du pont, accouraient sur le pont du Céphise, sur le passage des initiés, et, composant une mascarade bouffonne, leur décochaient force railleries d'un comique grotesque.

A Pise, on célébrait autrefois tous les trois ans le jeu du Pont : c'était une cérémonie commémorative de l'exploit de Ghinzica Ghismondi, qui, vers l'an 1000, s'étant mise à la tête du peuple, repoussa sur le pont les Sarrasins venus de Sardaigne. Dans ce jeu, les deux quartiers de la ville, séparés par l'Arno, combattaient l'un contre l'autre.

Dans le jeu du Pont d'amour, le condamné se mettait à quatre pattes et recevait sur son dos un cavalier et une dame qui s'y reposaient et s'y embrassaient.

En Saintonge, deux robustes gaillards, placés l'un en face de l'autre, se tenaient les mains, les doigts enlacés, et formaient l'arche ou le pont, assez haut pour qu'on pût passer au-dessous. D'un côté les filles se rangeaient sur une même file en se tenant par la *queue*, c'est-à-dire par la ***devantière*** (tablier) attachée par derrière : de l'autre côté les garçons se suivaient dans le même ordre. Les deux bandes passaient alternativement sous l'autre en chantant à chaque fois :

Et lon la la laissez-les passer
Les olivettes, les olivettes.
Et lon la la laissez-les passer
Du premier jusqu'au dernier.

Ce jeu s'appelait aussi le Pont d'Avignon, et le chœur disait :

Sous le pont
D'Avignon
Tout le monde passe,
Sous le pont d'Avignon
Tout le monde passeront.

Cette chanson fait allusion à la coutume de danser sur les ponts.

A Genève, les enfants chantent :

Sur le pont d'Avignon
Tout le monde y passe;
Sur le pont d'Avignon
Tous y passeront :
Passez par ici,
Passez par là.

Ici se place la pantomime d'un métier, imitant les allures habituelles de l'ouvrier : on fait passer autant de professions qu'on le veut : la chansonnette ci-dessus précède chacune d'elles et est suivie de ces paroles, où le nom seul du métier change :

Les cordonniers font comme ceci :
Les cordonniers font comme cela !
Avez-vous vu ceci,
Avez-vous vu cela.

Une image d'Épinal (fig. 76) reproduit la version la plus connue du Pont d'Avignon, dont celles ci-dessus sont des variantes.

Mannhardt, dans son ouvrage sur la mythologie, décrit de la manière suivante (d'après Grundvig) le jeu des Ponts. Deux enfants se font vis-à-vis et se prennent par les mains. Ils conviennent entre eux, à voix basse, lequel des deux sera la lune et lequel sera le soleil. Les autres enfants font le cercle en se plaçant les uns derrière les autres et en se tenant par les vêtements. Ils passent ainsi sous les bras tendus de leurs deux camarades, représentant le soleil et la lune, en chantant : « Le soleil et la lune tournent autour du monde. La fille de l'empereur, la grande femme etc. » Lorsque la chanson touche à



Fig. 76. — Le Pont d'Avignon. — Réduction d'une **Image populaire.**
Pellerin. Éditeur. Épinal.



77. — Péage au Passage d'un Pont. — D'après Lacroix, *les Arts au Moyen Age.*
(F. Didot, Éditeur.)

sa fin. les deux enfants qui représentent le soleil et la lune doivent s'observer, afin de pouvoir saisir l'un des enfants du cercle et l'enclaver dans le vide formé par leurs bras : ce vide est appelé par eux la « chaudière noire ». Ils demandent alors au prisonnier s'il veut appartenir au soleil ou à la lune. Celui-ci leur répond à voix basse. Lorsque tous les enfants ont été faits prisonniers et partagés entre le soleil et la lune. le soleil s'écrie : « Venez tous mes petits soleils » : et la lune, à son tour dit : « Venez toutes mes petites lunes ».Les enfants des deux camps se précipitent alors indistinctement sur une perche, qu'ils saisissent de leurs mains. Il s'établit une lutte entre les deux camps, qui tirent chacun de leur côté. Cette lutte cesse lorsque l'un des camps a pu arracher la perche des mains de l'autre. Mannhardt fait remarquer que, bien que le jeu allemand désigné sous le nom de Pont d'or puisse être assimilé au désigné généralement sous le nom de Pont de la Mort, il n'a aucun rapport avec le jeu décrit per Hel et appelé jeu de l' « Unterwelt » (monde souterrain), mais qu'il symbolise plutôt un pont construit dans l'espace éthéré et ayant pour limites le soleil. la lune. le ciel et l'enfer.

Parmi les jeux énumérés par Rabelais figure le jeu du Pont. Jadis à Liège, sur le pont des Arches, on brisait un muid, et on le jetait en bas du haut du parapet.

Divers recueils populaires reproduisent une saynette qui porte le nom de *Pont cassé :* il en existe plusieurs variantes, dont quelques-unes ont été jouées sur les théâtres enfantins. Un voyageur arrive sur un pont qui est a moitié détruit; il interroge un ouvrier qui travaille à le réparer et lui demande

ıt passer la rivière. L'ouvrier lui répond par des ca-
aines et des fragments de chansons. La scène se ter-
ır l'arrivée d'un batelier, qui passe le voyageur et
l'ouvrier peu complaisant.

oyen âge, la plupart des ponts étaient soumis à des
,fig. 77). Un
permettait
ır plusieurs
droit de *tra-*
ınd un voya-
ssait dessus.
: *gouvernail*
un bateau
sous l'arche
), droit de
ecquit quand
chandise pas-
ıs ou sur le
.e noble, à
e son rang.
eu égard à
vreté, les
s du parle-
depuis une

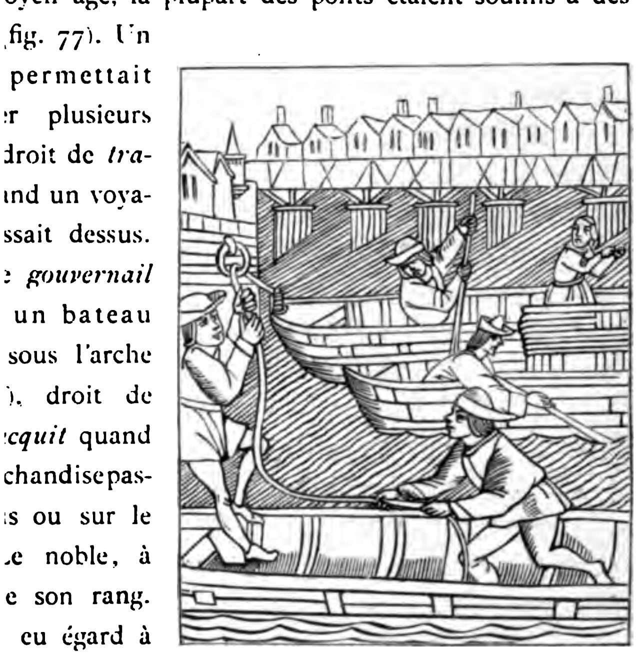


Fig. 78. — Péage d'un Bateau passant sous un Pont.
D'après J. Lacroix, *les Arts au Moyen Age.*
(F. Didot, Éditeur.)

ınce de 1353, les écoliers, par considération spéciale,
lispensés de payer les différents droits de travers.

ı route du château d'Aigremore, la résidence du roi
Balant, les envoyés de Charlemagne : Naimes de Ba-
Roland, Thierri d'Ardenne, Richard de Normandie,

Ogier le Danois, Gui de Bourgogne rencontrent le pont terrible de Mautribles, dont Ogier le Danois fait la description dans la chanson de Fierabras. Le péage était d'un prix élevé et rappelait le tribut imposé à Mauregat par les Musulmans d'Espagne, d'après les légendes espagnoles, tribut dont le roi Ramire aurait délivré l'Espagne chrétienne.

Tout premerain demant sept cent sers racatés,
Et cent puceles castes et cent faucons mués,
Et mil palefrois fors, mil destriers séjournés,
Et du pié du ceval mil mars d'or esmerés,
Après d'or et d'argent quatre sonmiers trousés,
C'est li tréus du pont qui vous est devisés,
Et ki cesci ne veut ne sorre ne livrer,
Il li convient tréu de la teste donner.

Le *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau, qui date du XIII[e] siècle, contient deux articles relatifs à des exemptions de péage. Le premier paraît avoir donné naissance au proverbe « payer en monnaie de singe » :

« XLIV. — Li singes au marchant doit IIII d. se il pour vendre le porte. Et se li singes est a home qui l'ait acheté por son deduit si est quites. Et se li singes est au joueur, jouer en doit devant le paagier et pour son jeu doit estre quites de toute la chose qu'il achete a son usage. Et ausi tot li jougleur sunt quite par I ver(s) de chançon. »

« XLIV. — Chievre ne doit à Petit Pont nule coustume, por ce que quant uns bouz passe par Petit Pont, que on le fiers d'une maçue I seul coup entre les II cornes, pres de la teste; mais lui ne devroit mie férir el front (fig. 79). »

Les auteurs de l'édition moderne disent que cet usage a pris sa source dans l'idée superstitieuse attachée au bouc.

Le pèlerin passait gratis les ponts à péage s'il chantait une romance, le juif s'il consentait à mettre ses chausses sur sa tête et à réciter le *Pater*, les moines de Jumièges s'ils traversaient le pont des Mantes en jouant du flageolet.

Suivant Coulon, qui écrivait, au commencement du XVIIe siècle : « Avignon a ietté ses premiers fondemens sur le

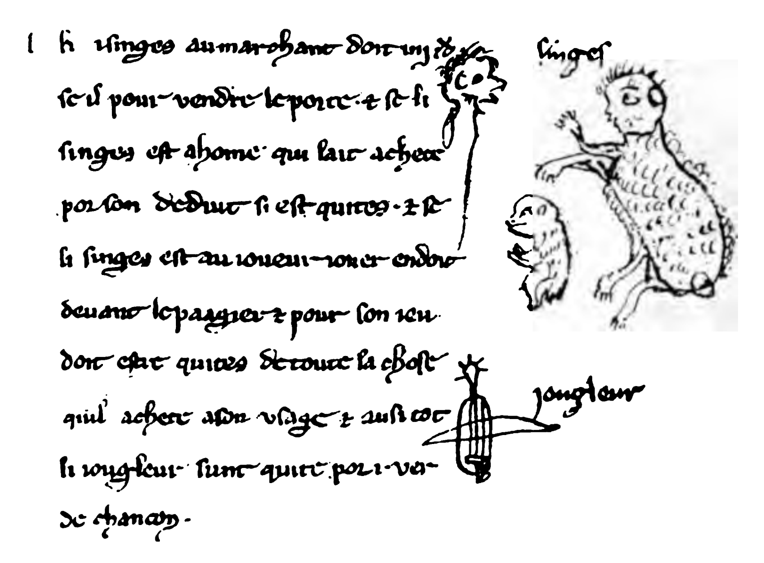

li singes au marchant doit iiij d.
se il pour vendre le porte. et se li
singes est a home qui lait acheté
por son deduit si est quites. et se
li singes est au iouem iouer en doit
devant le paagier et pour son ieu
doit estre quites de toute la chose
quil achete a son usage et aussitost
li iougleur sunt quite por i ver
de chançon.

Fig. 79. — Fac-similé du *Livre des Métiers*.

sort de certain nombre d'esperviers : d'où vient que ceux qui portent ces oyseaux y sont encore exempts et affranchis des péages et contributions que les autres marchands ont coustume de payer aux passages. »

Parfois ces droits étaient remplacés par de très singulières coutumes : Une charte de l'année 1598 relative aux droits seigneuriaux des seigneurs de Montluçon (Bourbonnais), porte :

« ...*Item*, ledit seigneur lèvera sur chaque fille publique arrivant à Montluçon 4 deniers, à moins qu'elle ne le paie en lâchant un pet sur le pont de la ville. » Faire un pet sur le pont de Montluçon était une sorte de peine imposée aux filles de mauvaise vie pour avoir le droit de se prostituer.

Le village de Salzberg, dans le bailliage hessois de Neuenstein, avait à payer chaque année, à la Saint-Walpert, 6 kneken (monnaie de 6 liards) aux barons de Buchenau. On appelait « petit homme de la Walpert » l'homme de la communauté qui portait cet argent. Il devait, dès six heures du matin, se trouver à Buchenau et, quelque temps qu'il fît, s'asseoir sur une certaine pierre du pont. Si le petit homme tardait, la redevance croissait toujours, de sorte qu'au soir la commune eût été hors d'état de payer : aussi le bailli avertissait chaque fois, et le village avait soin de donner deux compagnons au porteur, de crainte qu'il ne lui arrivât quelque accident. Si le petit homme de la Walpert arrivait à point, les barons de Buchenau devaient le faire saluer et recevoir l'argent. On lui servait certains plats déterminés. Il avait de plus un droit : c'est que, s'il pouvait passer trois jours sans dormir, les seigneurs devaient le nourrir sa vie durant. S'il s'endormait, il était à l'instant renvoyé du château. Cet usage a duré trois cents ans et jusqu'à ce siècle.

SOURCES

Comm. de M. W. Gregor. De Coster, *Zélande*. *Tour du monde*, t. XXVIII, p. 152. *Dictionnaire des superstitions*, p. 925. E. Souvestre, *le Foyer breton*, t. I, p. 24. Leite de Vasconcellos, *Tradiçoes*, p. 80. C. Pedroso, *Superstiçoes*, n° 645. *Almas*, p. 23. Félix Liebrecht, *Zur Volkskunde*, pp. 435 et 436. Ladoucette, *Hist. des Hautes-Alpes*,

. 469. Labitte, *la Divine Comédie avant Dante*, p. 108. E. Talbot, *'ythologie*, p. 244. *Mag. pitt.*, 1842, p. 272. Abbé Nogues, *les Mœurs 'autrefois en Saintonge*, p. 87. Blavignac, *l'Empro genevois*, p. 95. élix Liebrecht, *Zur Volkskunde*, pp. 393 et 394. *Société liégeoise de itt. wallonne*, t. VI, p. 143. E. Rolland, *Rimes et Jeux*, p. 219. Laurère, *Glossaire du droit français*. Rosières, t. I, p. 408. *Revue des trad. op.*, t.VI, p. 480. *Le Livre des Métiers*, p. 236 (éd. de la Ville de Paris). oulon, t. II, p. 169. Michelet, *Origines du droit français*, p. 202. .aoul Rosières, t. I, p. 409. Beaumanoir, p. 406, dans Lacurne. Michest, *l. c.*, p. 187.

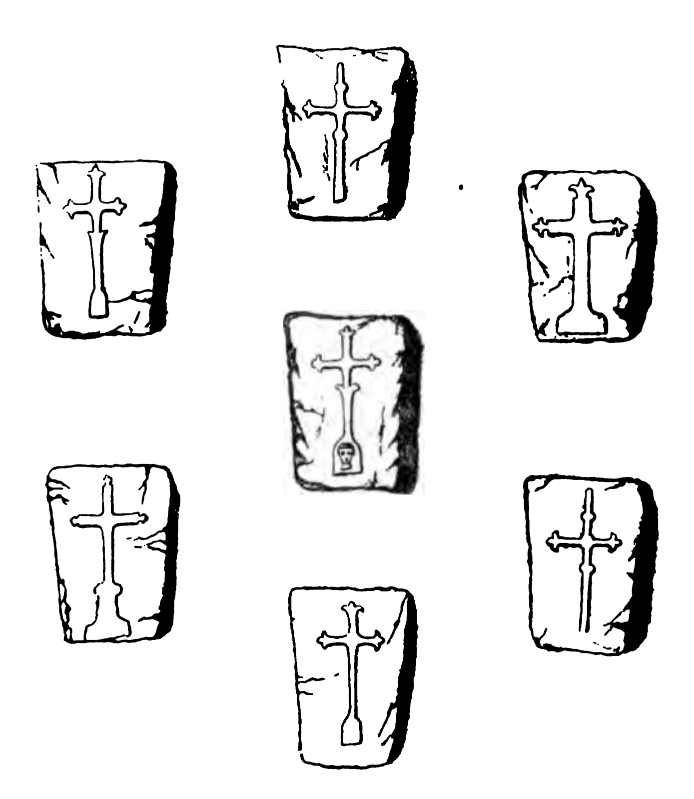


Fig. 80 à 86. — Marques de Maçons sur le Pont du Diable, à Cahors.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DIVERSES

Un passage du *Menagiana*, qui semble faire allusion à la coutume de célébrer l'achèvement d'un pont par un festin, nous montre qu'une facétie populaire très répandue de nos jours, était déjà connue au XVIIe siècle: « Pendant qu'on achevait de bâtir le Pont-Neuf, un jour que les entrepreneurs devoient faire ensemble un grand festin, ils virent un homme qui toisoit le long du pont sans rien dire à personne : ils le crurent connoisseur et le prièrent à dîner. Après le dîner, ils luy dirent qu'ils voyoient bien qu'il avoit quelque pensée sur leur ouvrage qui pourroit le perfectionner. Je songeois, leur dit-il, que vous avez très bien fait de vous y prendre en large: car, si vous vous y fussiez pris en long, vous n'en fussiez pas venus à bout de la même manière. » Une semblable naïveté est attribuée en Normandie aux gens de Villedieu: la construction d'un pont ayant été décidée, il vint un scrupule à l'un des conseillers municipaux, et il pria le maire de réunir à nouveau le Conseil pour décider s'il serait construit sur le long ou sur le large de la rivière. Le Conseil assemblé, l'un des conseillers trouva cette solution : C'est sur le large qu'il faut construire, car, si on bâtissait sur le long, cela coûterait bien cher, et le pont empêcherait de voir la rivière.

Dans la Côte-d'Or, on raconte que le conseil municipal de Buncey envoya six de ses membres prendre la hauteur du pont neuf de Semur. N'ayant point de corde, ils imaginèrent de se pendre les uns après les autres au milieu de l'arche principale



Fig. 88. — La Fontaine, *les Deux Chèvres.* — Dessin reproduit d'après Oudry.

pour arriver jusqu'à l'Armançon. Le premier Buncéen, fatigué de cette charge énorme, ne tarda pas à s'en plaindre à son compagnon. « Crache dans tes doigts », lui répondit-il. On devine ce qui arriva.

Les recueils de naïvetés populaires contiennent quelques récits d'aventures qui se passent sur les ponts, ou dont ceux-ci sont le prétexte. Deux hommes de Gotham, village imaginaire, dont les habitants sont renommés pour leur stupidité, se rencontrent sur le pont de Nottingham; l'un d'eux allait au marché acheter un mouton. « Bonjour, dit l'un. — Où allez-vous? demanda celui qui revenait de Nottingham. — Acheter un mouton au marché. — Acheter un mouton! Et par quel chemin l'amènerez-vous chez vous? — Par-dessus ce pont! — Par Robin Hood, vous ne le ferez pas — Si, par la Vierge Marie. — Non — Si. » Et les voilà qui se mettent à frapper la terre de leur bâton, comme s'il y avait eu cent moutons entre eux.

Pendant qu'ils se disputaient au sujet de ce troupeau imaginaire arrive un autre homme avisé, qui portait un sac de farine : il se moque d'eux, et, ayant jeté sa farine dans la rivière, il leur demande combien il y avait de farine dans son sac. « Plus du tout, répondirent-ils. — Hé bien! il n'y a pas davantage de moutons sur le pont. »

Une autre dispute relative à un passage de pont se retrouve dans un ancien apologue mis en vers par La Fontaine.

> Deux chèvres donc, s'émancipant,
> Toutes deux ayant patte blanche,
> Quittèrent les bas prés, chacune de sa part:
> L'une vers l'autre allait par quelque bon hasard.
> Un ruisseau se rencontre, et pour pont une planche.
> Deux Belettes à peine auraient passé de front
> Sur ce pont:

D'ailleurs l'onde rapide et le ruisseau profond
Devaient faire trembler de peur ces Amazones.
Malgré tant de dangers, l'une de ces personnes
Pose un pied sur la planche, et l'autre en fait autant ;
Je m'imagine voir, avec Louis le Grand
Philippe quatre qui s'avance
Dans l'île de la Conférence.
Ainsi s'avançaient pas à pas,
Nez à nez, nos aventurières,
Qui toutes deux étant fort fières,
Vers le milieu du pont ne se voulurent pas
L'une à l'autre céder. Elles avaient la gloire
De compter dans leur rang (à ce que dit l'histoire)
L'une certaine chèvre au mérite sans pair,
Dont Polyphème fit présent à Galathée,
Et l'autre la chèvre Amalthée
Par qui fut nourri Jupiter.
Faute de reculer, leur chute fut commune,
Toutes deux tombèrent dans l'eau.

Au commencement du xviie siècle, Coulon racontait une assez singulière anecdote : « Le premier pont de pierre dont il se couure est à Riotier, à trois lieues de sa fontaine (de Loire, père des riuieres de France) : mais si petit, qu'vne Dame Françoise mariée à vn gentil-homme de Florence, qui avoit franchy la longueur de son espace en deux pas, posant les pieds sur vn bassin d'argent au milieu, fit croire aux Italiens, qu'elle auoit passé la Loire sur vn pont d'argent. »

Une légende allemande rapportée par Kuhn et Schwartz dit qu'une bataille commence aussitôt qu'une vache rousse est conduite sur un certain pont. Gubernatis, en la citant, rappelle le conte russe de la jeune fille qui, au moyen de la serviette magique de son père, jette sur la rivière un pont que le monstre-serpent traverse sous la forme d'un beau jeune

homme pour venir la chercher ; le père est sacrifié dans la bataille qu'il est obligé de livrer au monstre, qui le désarme par ruse, et cette bataille entre le héros et le monstre commence lorsque la jeune fille passe le pont et abandonne le héros au père.

Lorsque les lutins quittèrent le Harz, il fut convenu qu'ils passeraient à Neuhof sur un petit pont et que chacun d'eux mettrait sa pièce d'argent dans un vase, mais que personne ne les regarderait.

Dans un conte flamand, qui appartient à la nombreuse série des héros doués de particularités extraordinaires, un homme fort doit tenir un pont sur ses deux mains depuis le matin jusqu'au soir.

Un épisode populaire en haute Bretagne, et que l'on retrouve dans plusieurs contes montre le héros poursuivi par le diable et arrivant sur un pont qui sépare de la terre sainte celle sur laquelle l'esprit du mal a du pouvoir.

Au Japon, la légende du combat de Yoshitsouné et de Benké sur le pont de Kioto est célèbre. Yoritomo, le fondateur du Shôgounat, ou mairie du palais (1192), avait deux frères cadets : Nori-Yori et Yoshitsouné. Ce dernier était de petite taille et de frêle apparence ; mais il avait été élevé dans la montagne par un demi-dieu, le vieux Tén-gou, et, grâce à ses leçons, il pouvait suppléer par l'adresse et l'habileté à ce qui lui manquait de force physique. Deux légendes ont cours au sujet de la scène du combat. Au temps d'Yoritomo, le plus redoutable des guerriers japonais était le géant Benké, un prêtre bouddhiste réputé invincible en raison de sa force et de son adresse dans les combats. Était-il adversaire de

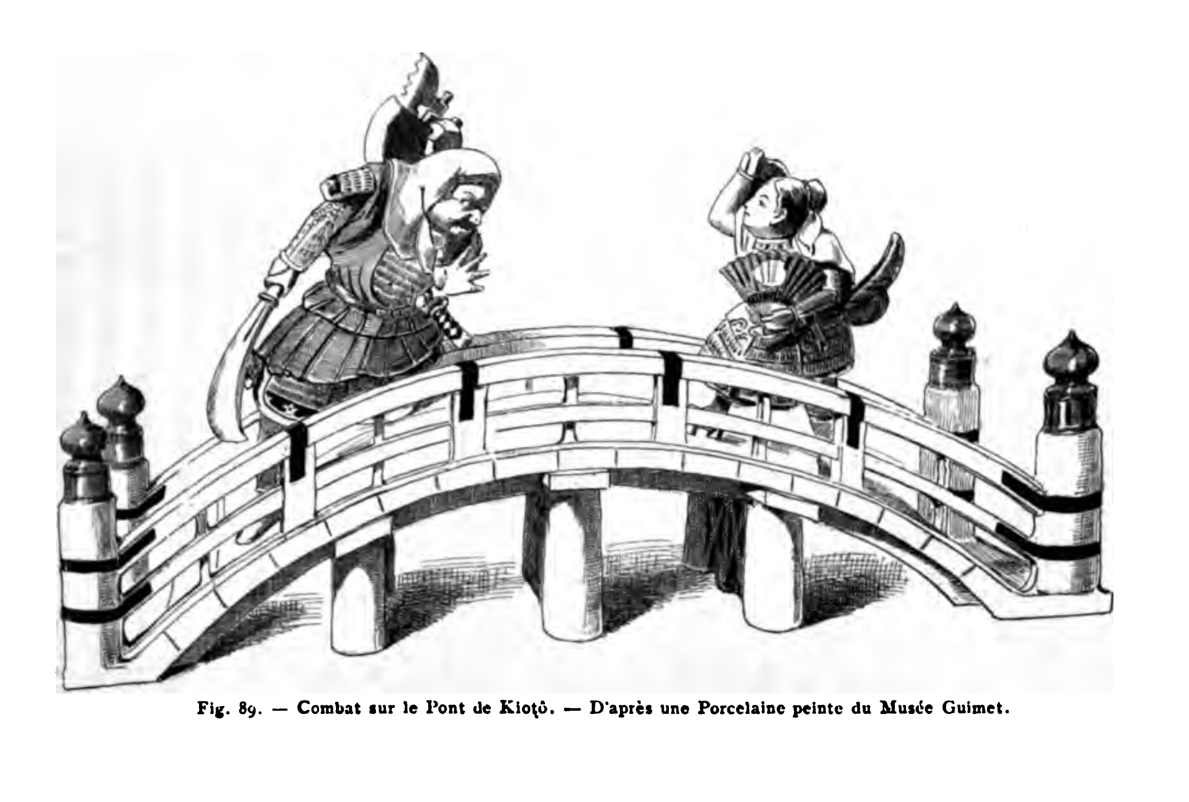


Fig. 89. — Combat sur le Pont de Kiotô. — D'après une Porcelaine peinte du Musée Guimet.

Yoritomo, ou combattait-il dans son parti ? On n'a pu le savoir. Il semble cependant qu'il était un des partisans de la faction adverse dite du *drapeau rouge*. Quoi qu'il en soit, les lauriers du jeune Yoshitsouné l'empêchaient de dormir, et il brûlait du désir de s'essayer contre lui. Le hasard les fit se rencontrer sur le pont de Kiotô. Benké refuse de laisser passer son rival et le provoque le sabre à la main; mais Yoshitsouné, bondissant légèrement, évite son attaque et, sans même tirer son sabre, riposte en jetant à la tête de son adversaire son éventail de guerre (ces éventails sont en fer) qui le renverse étourdi. Au lieu de tuer Benké renversé comme c'était alors l'usage, Yoshitsouné lui accorda la vie et en fit son ami et son compagnon d'armes. On voit souvent des statuettes représentant Benké portant son vainqueur sur ses épaules.

Selon l'autre tradition, Yorétomo, jaloux de la popularité et du talent militaire de son frère Yoshitsouné, tenta de le faire assassiner par le bonze guerrier Benké. La rencontre eut lieu sur le pont de Kiotô, et le dénouement fut semblable à celui rapporté ci-dessus. Les fig. 89 et 90 représentent cet épisode.

Le rêve du Trésor sur le pont figure dans un assez grand nombre de traditions. Un pauvre homme rêve d'un pont particulier où il doit se rendre pour trouver un trésor, et, comme le rêve se répète plusieurs fois, il finit par y aller, ne trouve rien du tout. Il est sur le point de rentrer quand il rencontre un seigneur qui lui demande ce qu'il cherche. Il lui raconte son rêve, et l'homme se moque de sa crédulité en ajoutant : « Moi aussi, j'ai rêvé que je devais me rendre dans

tel et tel endroit et lever un trésor sous tel et tel arbre : mais je n'y crois pas, les rêves ne sont que mensonges ! » Le pauvre homme reste étonné, car l'endroit que l'étranger lui indique est son lieu natal, et l'arbre lui appartient. Il s'en retourne et y trouve le trésor.

Les recueils récents attribuent tous à l'Allemagne le plus grand nombre de ces contes ; on en trouve aussi quelques-uns en Angleterre, en Écosse, et un seul en Sicile. Au point de vue historique, on rencontre le même sujet dans les œuvres d'Abraham à Santa-Clara (source néerlandaise) et dans les proverbes d'Agricola ; on le trouve même dans Karlmémet au commencement du XIIIe siècle. Celui-ci mentionne trois individus heureux qui lèvent le trésor et se rendent ensuite à Paris, où ils gagnent l'affection de Pépin, qui leur recommande en mourant son fils Charles (Charlemagne). Le même dénouement figure dans la poésie italienne, qui parle d'un roi d'Espagne et d'un marchand de thon qui devient vice-roi de Sicile.

Dans une légende morave, un pauvre homme se rend sur un pont à la suite d'un rêve, et il y apprend, d'un soldat montant la garde, que dans sa propre maison, sous l'arbre dans sa cour, il se trouve un trésor. Dans une version de la Valachie morave, le pont de Prague est indiqué clairement. La femme cherche à empêcher son mari de partir, disant que celui qui croit aux rêves « court après une ombre et attrape le vent ». Mais le mari part quand le rêve s'est répété plusieurs fois. Un soldat arrête sur le pont le rêveur, lui demande ce qu'il cherche et lui raconte qu'il a rêvé lui-même que dans tel et tel village, dans telle et telle chaumière se trouvait un trésor

sous le poêle. C'est le village et la chaumière du pauvre homme, qui s'en retourne et trouve sa femme pleurant de faim et croyant qu'il est devenu fou, puisqu'il veut démolir le poêle; pourtant il y trouve le trésor. L'arbre traditionnel est ici remplacé par un poêle, et le soldat est substitué au sei-

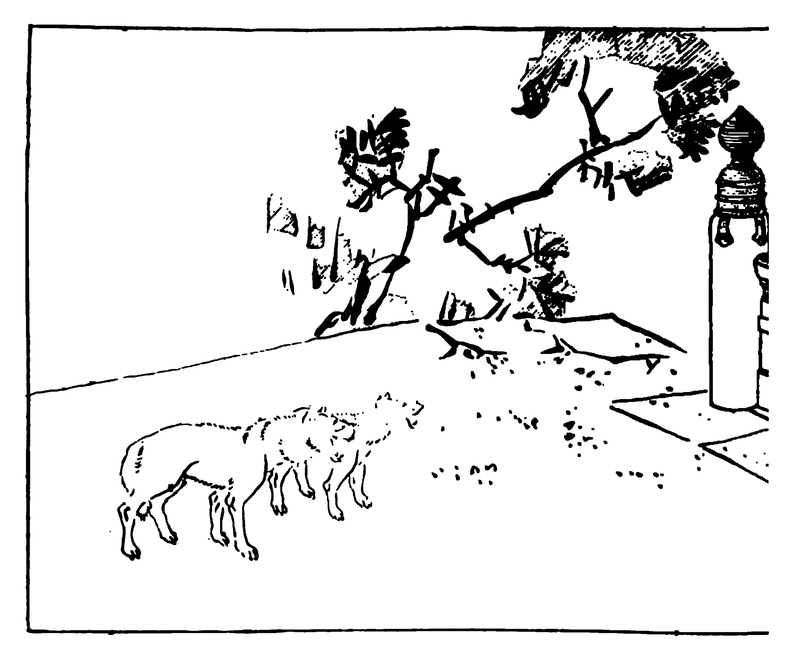


Fig. 90. — Combat de Benké et de Yoshitsouné s

gneur. Il s'agit du célèbre pont Charles à Prague, détruit aujourd'hui, sur lequel, jusqu'à la fin du siècle dernier, se trouvait un corps de garde; tous les ans, le 16 mai, on y célébrait un service en honneur de Jéan Népomucène, chanoine de Prague, qui en avait été précipité pour n'avoir pas voulu révéler à l'empereur Winceslas la confession de sa femme,

qu'il soupçonnait d'infidélité (1383). De toutes les contrées de la Bohême et de la Moscovie, les paysans affluaient en ce jour de pèlerinage : ils connaissaient le poste sur le pont, et rien d'étonnant qu'ils aient transporté ce conte sur le pont Charles, qui passait encore au siècle dernier pour le plus im-



D'après un Album japonais du Musee Guimet.

posant et le plus beau de toute l'Europe ; du seigneur ils firent alors un soldat factionnaire.

On chante encore maintenant, dans beaucoup de pays de France, une chanson qui porte le nom de « Pont du Nord », « Pont de Londres », quelquefois « Pont de l'Ombre » et à Metz « Pont de la Mort ». Une jeune fille veut aller au bal

donné sur un pont. sa mère lui refuse; son frère arrive, et, la voyant pleurer, lui dit :

Mets ta robe blanche
Et ta ceinture dorée.



Fig. 91. — Le Pont qui se rompt. — D'après une Gravure de la *Chronique de Nuremberg.*

Ils se rendent ensemble à la danse, et il leur arrive malheur.

Ils ont tant dansé
Qu'les ponts ont défoncé.

Ce thème du pont qui s'écroule sous le poids de danseurs

désobéissants ou sacrilèges était connu au moyen âge. La chronique de Nuremberg rapporte qu'en 1277, à Utrecht, des jeunes gens des deux sexes étaient occupés à la danse et aux frivolités, lorsqu'un prêtre passa sur le pont avec le saint sacrement, qu'il allait porter à un malade. Les danseurs n'interrompirent pas leurs réjouissances : le pont se rompit sous leurs pas, et deux cents environ tombèrent à l'eau et se noyèrent.

Le Père Cahier, dans les *Caractéristiques de Saints* (t. II, p. 609), rapporte qu'un pont s'écroule sous les ennemis de saint Jacques le Majeur. Les livres liturgiques d'Espagne s'accordent à rappeler le fait que voici, comme arrivé près de Cadix. Réunis en corps et récemment débarqués, les apôtres envoyèrent leurs disciples acheter des vivres à Cadix. Ceux-ci, reconnus pour chrétiens, s'enfuirent devant la populace ameutée qui les poursuivait ; ils allaient être atteints lorsqu'un pont s'écroula derrière eux, entraînant les païens dans sa ruine. Une dame riche, frappée dans cette protection merveilleuse sur les serviteurs de Dieu, voulut les entendre, et, devenue chrétienne, elle fonda le premier baptistère que semble avoir eu la péninsule hispanique. Cette légende était rapportée dans l'hymne de l'ancien office aux premières vêpres.

Illic discipuli idola gentium
  Vanis inspiciunt ritibus excoli ;
  Quos dum sic agere fletibus immorant,
  Terrentur potius ausibus impiis.
Mox insana fremens turba satellitum,
  In his quum fidei stigmata nosceret,
  Ad pontem fluvii usque per ardua
  In cursu celeri hos agit in fugam.
Sed pons prævalido murice fortior,
  In partes subito pronus resolvitur,

Justos ex manibus hostium eruens,
Hostes flumineo gurgite subruens.
Hæc prima fidei est via plebium;
Inter quos mulier sancta Luparia,
Sanctos adgrediens, cernit et obsecrat,
Sanctorum monita pectore conlocans.

Plusieurs chansons font intervenir épisodiquement les ponts. Chacun connaît la ronde du pont d'Avignon, que tout le monde a chantée; la chanson du roi Louis le représente

Sur son pont
Tenant sa fille en son giron.

Il ne semble pas que l'antiquité classique ait eu un dieu chargé de la fonction spéciale de veiller sur les ponts et sur les voyageurs qui les traversaient.

Dans la mythologie scandinave, Thôr (Donner) était le dieu des ponts.

Au moyen âge, beaucoup de ponts étaient surmontés de statues de saints et en particulier de la Vierge. Le P. Cahier donne quelques renseignements sur certains bienheureux dont l'effigie y figurait, en raison de circonstances particulières de leur vie terrestre. Parmi eux est, en première ligne, saint Jean Népomucène, chanoine de Prague, qui fut précipité dans le Moldau, du haut du pont, par l'ordre de l'empereur Wenceslas. Dans les pays germaniques, l'usage s'est introduit de placer sa statue sur les ponts ou à leur entrée. Il m'est arrivé, dit le P. Cahier, de reconnaître à ce signe l'existence antérieure d'un cours d'eau dans les rues d'Anvers. Un Flamand auquel je communiquai ma conjecture me demanda où je prenais cette assurance. En lui montrant la statue de

saint Jean Népomucène qui avait été conservée, je lui dis qu'il devait y avoir eu près de là quelque pont. Alors seulement il m'apprit que cette rue remplaçait un canal supprimé.

Des raisons de patronage, soit pour les ponts, soit pour les villes baignées par une rivière, ont fait représenter d'autres saints sur un pont ou auprès. C'est ainsi que saint Gilles se voit sur un pont dans certaines images de Styrie, parce qu'il est patron de la ville de Grœtz, située sur la Mur; de même sainte Maxence, vierge et martyre, à cause du Pont Sainte-Maxence, qui a gardé son nom. Saint Pierre de Luxembourg, comme patron d'Avignon, a été plusieurs fois représenté sur des ponts de cette ville.

La Vierge est la protectrice spéciale de certains ponts, à l'entrée desquels se trouvent des chapelles ou des statues, où les fidèles viennent l'implorer. Le *Dictionnaire des pèlerinages* signale à Amboise Notre-Dame du Bout-des-Ponts, Notre-Dame du Bout-du-Pont à Saint-Junien (Haute-Vienne) et à Pau; on invoque cette dernière dans toutes les calamités publiques et les périls privés. On trouve encore Notre-Dame du Pont à Treignac, Notre-Dame du Pont-du-Salut à Corrèze, Notre-Dame du Pont-d'Estaules, entre Condat et Besse (Cantal), Notre-Dame du Pont à Larroque (Ariège), Notre-Dame de Pont-Aubray (Mayenne), Notre-Dame de Pont-Chrétien (Cher).

Sur l'enseigne d'un assez grand nombre de cabarets, on voit un âne qui se refuse à franchir un pont, malgré les instances de son conducteur; elle porte l'inscription : Aux deux entêtés.

Le pont jouait autrefois un rôle important dans les relations commerciales, lorsqu'il reliait ensemble deux régions sépa-

rées précédemment par la nature, et aussi dans la grande entreprise de construction, lorsque les associations de frères pontifes se chargeaient, avec les moyens bornés dont elles disposaient, d'interrompre le cours d'un fleuve impétueux. Citadins et campagnards professaient pour ce monument une sorte de vénération, ou tout au moins d'intérêt, dans lequel l'amour-propre local entrait pour beaucoup, et dont il reste encore quelque chose dans certaines provinces ; il n'est donc pas éton-




Fig. 92 et 93. — Le Pont d'Avignon. Sceau du XIIIe Siècle. — D'après Lecoy de La Marche. *Les Sceaux* (Quantin. Éditeur.)

nant qu'on l'ait pris parfois pour symbole de la cité, surtout lorsqu'il avait par lui-même un renom et un mérite particuliers.

Le plus célèbre de tous ces ponts était, comme l'on sait, celui d'Avignon. Cette audacieuse jetée de dix-neuf arches figure sur deux bulles de plomb des années 1226 et 1251. On l'y voit, dit Lecoy de la Marche, dans toute sa nouveauté, avant les premières restaurations, mais non sur toute sa longueur, car cinq arches seulement ont pu tenir sur la surface du second sceau, qui n'a que quarante-trois millimètres. C'est un

pont plat, assez bas, battu par des flots agités, comme le sont ceux du Rhône, et au-dessus duquel s'élèvent, à l'arrière-plan, des remparts percés de portes, puis un groupe de tours romanes (fig. 92 et 93). On ne constate entre les deux exemplaires



Fig. 94. — Le Pont de Lyon, Sceau du XIVe Siècle. — D'après Lecoy de La Marche. (Quantin, Éditeur).

qu'une légère différence de proportion et d'ornementation ; l'ensemble du monument est identique ; l'artiste l'a visiblement composé pour le coup d'œil. Il en est de même pour le pont de Lyon, qui est bordé de deux rangées de maisons étagées les unes au-dessus des autres. Il est surmonté d'une croix très élevée comme on en voit sur le pont de Stirling en Ecosse et

sur plusieurs autres. Celui-ci n'a que trois grandes arches et deux poternes sur la berge.

Un pont de Lyon qui a été dessiné par M. Piton (fig. 95), scelle une charte du mois de mai 1271. Sur le premier plan est



Fig. 95. — Pont de Lyon. — Sceau du XIIIe Siècle.

un pont à cinq arches avec une poterne qui descend à l'eau; sur le second plan, une ville avec ses monuments et ses maisons particulières divisées en deux groupes, entre lesquels se voit une croix élevée portant en cœur un cercle rempli par une fleur de lys. Un troisième pont de la région lyonnaise forme le contre-sceau du sceau de 1320 qui scelle un accord entre la ville de Lyon et Philippe le Long. Le sceau a été publié par Lecoy de la Marche; voici la description du contre-

sceau, où l'on voit deux monuments ou églises, à deux étages et à clochers ou tours à toit pointu, ayant le pied dans les flots et séparés par un lion rampant couronné : au-dessous du lion une fleur de lys (fig. 96).



Fig. 96. — Pont de Lyon. — Sceau du XIVe Siècle.

Le sceau (fig. 97), qui représente le pont de Cahors, est sur un double plan fortement incliné : il est vrai que les arches qui le soutiennent et entre lesquelles nagent de gros poissons, de peur qu'on ne s'y trompe, sont



Fig. 97. — Le Pont de Cahors. — Sceau. D'après Lecoy de La Marche. (Quantin, Edit.)

d'une élévation tout à fait surprenante et ressemblent de profil

à de simples piliers munis de leurs chapitaux. Au-dessus se dressent cinq énormes tours-châteaux, comme on en construisait pour la défense du pont et de la ville, dont ils commandaient l'entrée.


Fig. 98. — Le Pont de Pontoise. — Sceau du XIII[e] Siècle.

Voici quelques autres sceaux en rapport avec les ponts et qui sont publiés pour la première fois.

Un sceau rond de 60 millimètres, (Archives nationales, J. 627, n° 8[16]) Pontoise 1228], représente un pont à cinq arches, sans flots, mais avec un poisson dans l'arche du milieu. Il est surmonté d'une espèce d'ordonnance d'architecture, et porte l'inscription suivante :

✠ *Sigillū. maioris et parium communie Pontis arcsium.*


Fig. 99. — Le Pont de La Grasse. Sceau du XIV[e] Siècle.

Un fragment de sceau rond de 42 millimètres (Archives nationales, J, 478, n° 3, fig. 99) La Grasse (1303) nous montre un pont à trois arches surmonté de deux tours avec l'inscription :

✠ S. VN.. . ATIS NOMINU... BURGI GR.. SE.

— Adhésion au procès de Boniface VIII. Montpellier. 25 juillet 1302.

Sur un fragment de sceau d'environ 58 millimètres, — Archives nationales, J. 415, n° 216, Fons (1308) est une partie d'un pont à deux arches portant une tour à son milieu et deux pyramides à ses extrémités. Dans l'eau des poissons. Légende détruite (fig. 100). (Les consuls de la ville de Fons nomment des députés aux états généraux 6 avril 1308.)



Fig. 100. — Pont de Fons (xive Siècle).

Le scel du tabellion de la prévôté de la cité du Pont (xive siècle, Pont-à-Mousson), représente un homme d'armes se couvrant d'un écu aux armes de Bar, et tenant de la main droite une bannière, debout sur un pont crénelé terminé par deux tourelles. Dans le champ deux étoiles, l'une en chef à senestre, l'autre en pointe à dextre (fig. 101).



Fig. 101. — Pont de Pont-à-Mousson. — Scel de Tabellion, xive Siècle.

Le revers du sceau de Humbert II, 2[e] fils de Jean, dauphin de Viennois (Archives, J. 279, n° 8), représente une ville, à gauche de laquelle est un pont (fig. 102).



Fig. 102. — Une Ville et un Pont. — Sceau de Humbert II.

En exergue : l'écu au dauphin et l'inscription : VIENA. ✠ *ac : palat[i]ni; rapincesii : ebredun[ensis] et : a[n]drie co[m]itis D[omi]ni Ba[ronniarum] Turris Fucigniaci Mont[is]alban[i] Medullionis mo[n]tis*: et dans le champ : *[L] Vpelli*. (Appendu à un acte du 7 août 1342, relatif à la donation du Dauphiné).

Le scel de la vicomté de Pont-Authon et Pont-Audemer (1379) montre (fig. 103) un pont de 3 arches baignant dans l'eau, crénelé et surmonté de trois fleurs de lys. (J. 220, n° 18. N° du catal. 4987. A. N.)



Fig. 103. — Scel de la Vicomté de Pont-Audemer (xiv° Siècle).

Un sceau rond de 60 millimètres (Archives nationales, J. 95, Angers 1506), montre (fig. 104) un pont portant un château à trois tours : sur celle du milieu, un écu chargé d'une clef en pal, accostée en chef de deux fleurs de lys.......*grand scel de..... chevinage Dangiers*, 10 juillet 1506. (La ville d'Angers donne son acquiescement au mariage de Claude de France avec le duc de Valois).



Fig. 104. — Un Pont. — Scel de la Ville d'Angers (xvi° Siècle).

Les ponts figurent dans le blason. Cahors porte dans ses armes un pont d'argent en champ de gueules, et les Pontevès ont un pont d'or.

La partie de la ville (de Pons en Angoumois) sur la Seugne s'appelle les Haires, dit Coulon, et la rivière y fait quatre ponts qui ont donné le nom à la ville et les armoiries

aux Seigneurs, qui portent de gueules à trois ponts d'or, comme on les voit gravées sur une tour.



Fig. 105. — Le Pont de Cahors. — Poids ancien.

Nous reproduisons aussi quelques images de ponts dont l'empreinte était marquée sur des poids.



Fig. 106. — Pont de Pons. — Ancien Poids, XIVe Siècle.

Le premier (fig. 105) représente le pont de Cahors.

Le second est une livre dite Mieia sur laquelle est un pont de la région du Midi (fig. 106). Ces renseignements nous ont été communiqués par M. C. Piton, qui les a dessinés, ainsi que les sceaux inédits que nous avons reproduits.

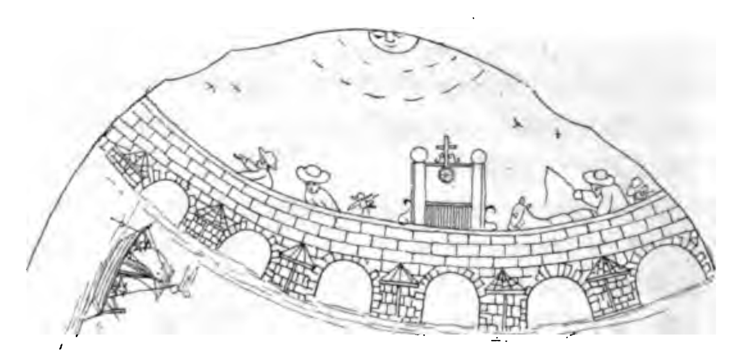


Fig. 107. — Saladier révolutionnaire (partie supérieure).

A notre connaissance la céramique a peu fait usage des ponts comme motif de décoration. Il faut faire exception pour les porcelaines de Chine et du Japon, sur lesquels on voit souvent des ponts de toutes formes. On voit au Musée Carnavalet un saladier de la période révolutionnaire où des personnages regardent la rivière par-dessus le parapet d'un pont. En voici la partie supérieure et le milieu avec l'emblême des trois ordres et la date 1792. (fig. 107, 108).



Fig. 108. — Saladier révolutionnaire milieu. (Musée Carnavalet).

Au musée archéologique de Rennes figure un beau saladier en faïence de Nevers dont le conservateur, M. Lucien De-

combe, nous a envoyé la photographie; en haut est aussi un pont : en voici, du reste, la description d'après le catalogue manuscrit du musée.

Saladier à godrons extérieurs et à bords chantournés. Dia-



Fig. 109. — Saladier en Faïence de Nevers. (Musée archéologique de Rennes).

mètre extérieur à l'ouverture. 0^{m},33 ; hauteur, 0^{m},09. Blanc à l'extérieur. A l'intérieur, décoration polychrome représentant un pont, etc. Au-dessus, le soleil dardant ses rayons au milieu des nuages. Au fond, un navire de guerre aux voiles gonflées par le vent. De nombreux matelots grimpent dans les

cordages. Sous le navire est écrit, en violet manganèse : *1804 — An 13*. De deux côtés, des arbres; tout autour, des embarcations de diverses formes marchant, les unes à l'aviron, les autres à la voile. Sur un côté, une ancre de marine avec un rouleau de cordages. (Couleurs employées : jaune, bleu, vert et violet manganèse). Les flammes et les pavillons qui flottent sur le navire et sur les barques sont *bleus* et *jaunes*, et présentent diverses dispositions.

SOURCES

Revue des Traditions, t. II, p. 183. Clément-Janin, *Sobriquets de la Côte d'Or*. W. S. Clouston, *The Book of Noodles*, p. 25. Coulon, *les Rivières de France*, t. I, p. 245. A. de Gubernatis, *Myth. zool.*, t. I, p. 244. *Rev. des trad.*, t. II. p. 558. Sébillot, *Contes des marins*. p. 124. Comm. de Milloué. *Zeitschrisft für Volkskunde*, 1891. *Revue des Traditions*, t. II, p. 299. Lecoy de la Marche, *les Sceaux*. Quantin, in-18, p. 228.



Fig. 110. — Reconstruction d'un Pont sur la Loire.
Médaille de Louis XVI. (Coll. E. Peny.)

MÉDAILLES DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES VILLES



Les médailles frappées pour rappeler la construction des ponts sont assez nombreuses : on a déjà pu en voir quelques-unes dans les différentes parties de ce chapitre, et nous en donnons ci-après plusieurs autres. Une collection des jetons de l'ancien corps des Ponts et Chaussées de France, qui commence à 1618, existe à la Bibliothèque nationale ; elle nous a été signalée par MM. Blanchet et de la Tour, conservateurs du cabinet des médailles, auxquels nous adressons ici tous nos remerciements. C'est à eux également que nous devons l'indication des jetons de villes (fig. 146 à 150).

Les planches, qui ont été dessinées par M. C. Piton, comprennent une quarantaine de médailles, dont le revers représente des ponts : celui qui est le plus souvent figuré est le Pont-Neuf, reconnaissable à ses demi-cintres en saillie sur le parapet ; les autres sont moins faciles à déterminer.

On verra plus loin, tirées à part, des médailles modernes frappées à l'occasion de la construction de certains ponts ; elles ont été choisies parmi les plus intéressantes de la collection du Ministère des Travaux Publics.

MÉDAILLES DES PONTS ET CHAUSSÉES

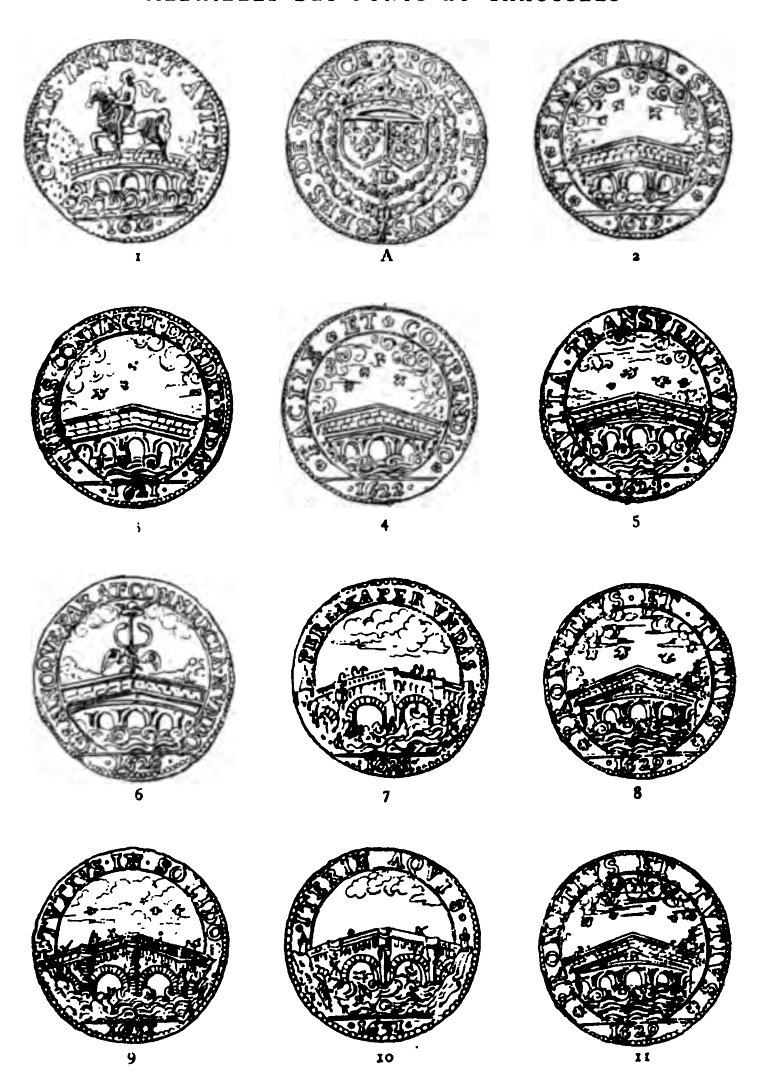


Fig. 112 à 123. — Jetons des Ponts et Chaussées.

Cabinet des Médailles à la Bibliothèque nationale. Tous ces Jetons sont en argent, sauf la pièce datée 1626, avec le caducée, qui est en cuivre; les numéros 1 à 17 ont au droit les armes de France et de Navarre, que nous reproduisons en tête (fig. A) avec la légende « Pontz et Chaussées de France ».

MÉDAILLES DES PONTS ET CHAUSSÉES

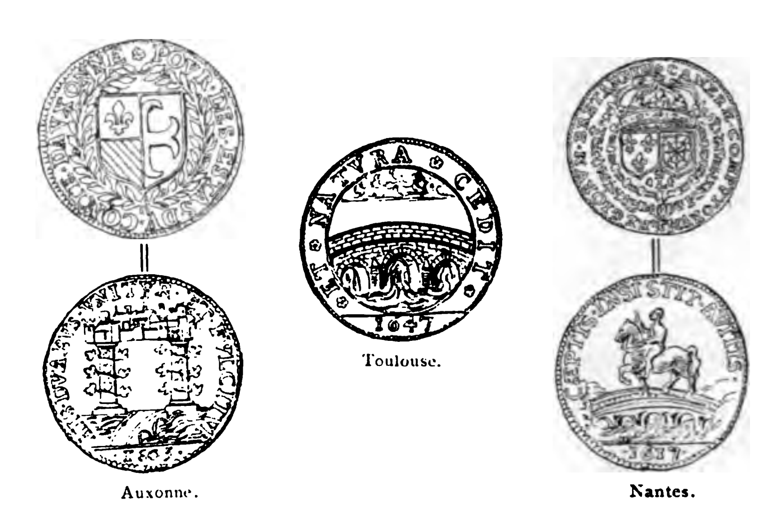


Fig. 124 à 135. — Jetons des Ponts et Chaussées, en argent, sauf celle de 1634, dont il n'y a que des exemplaires en cuivre, et ceux datés 1655, 1664; d'autres existent à la fois en cuivre et en argent. Le droit représente les armes de France et de Navarre.

MÉDAILLES DES PONTS ET CHAUSSÉES



Fig. 136 à 145. — Jetons des Ponts et Chaussées. Ceux datés 1668, 1682, ainsi que les pièces non datées qui représentent un pont avec une rivière endiguée, sont en cuivre.


Auxonne. Toulouse. Nantes.

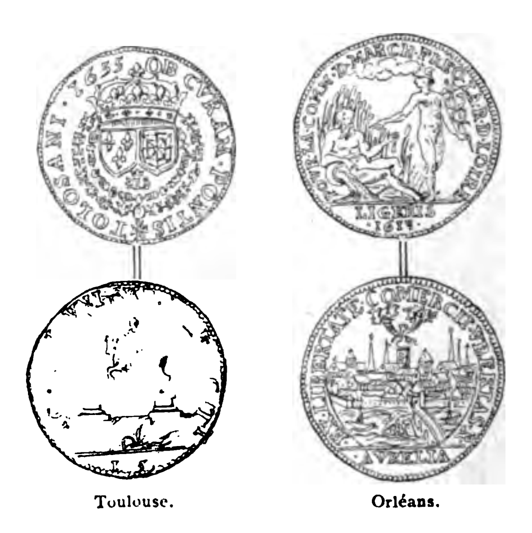
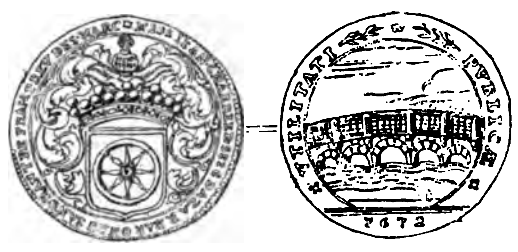

Toulouse. Orléans.

Fig. 146 à 154. — Jetons des Villes; le revers de la médaille de 1617 a servi à la même date à la Ville de Toulouse : elle portait au droit les armes de France et de Navare, ainsi que celle datée 1647. La date 1613 qui se lit sur la gravure du Jeton d'Orléans provient d'une erreur du graveur : il faut lire 1673.



Angers 1655 et 1661.



Lyon 1672.

Fig. 155 à 159. — Jetons des Villes.

On verra sur des planches tirées à part quelques-unes des grandes médailles frappées par le Ministère des Travaux publics à l'occasion de la construction de certains ponts.



Fig. 160. — Médaillon d'Antonin. — Le Pont Sublicius détruit à coups de hache. Coclès se sauve à la nage (Frœhner, *les Médaillons de l'Empire romain*, p. 60).

DEVINETTES

— J'ai trois frères, ils se poursuivent et ne s'atteignent jamais. — Les arches du pont. (Calabre.)

« — Quoate bessous ban per un camin : se podon pas jamès ategne. »

(*Les quatre arches d'un pont, les quatre ailes d'un moulin, les quatre bras d'un dévidoir*) (Gascogne.)

— Tant que c'est p'us grand, ça fait moins de peur ; tant que c'est p'us petit, ça fait p'us de peur. — Une planche qui sert de ponceau. (Haute-Bretagne.)

« — Pës ptiout y est, mieux on u (le) crent. » (Savoie.)

— Sous un pont quatre fontaines.

Le pis d'une vache. (Pays Basque.)

— Un pont s'élève sans planches, sans haches, sans chantier. — La glace. (Russe.)

— Stat domus in lymphis, stat in alto gurgite sylva,
Permanet et mediis immobile robur in undis,
Terra tamen mittit, quod terræ munera præstat.

(Énigme du moyen âge.)

« — Mo grandmanmàn fére éne pont, li tout sél capave passe làhaut là. — Zergnée. »

(*Ma grand'mère fait un pont, elle seule peut passer dessus ?*) (Créole Mauricien.) — Une araignée.

— L'idée est à l'homme ;

La création est à Dieu.

Planche I — En face de la Page 256.

Fig. 1. 2. Napoleo imperator et rex an. II. MDCCCV. — **Son buste lauré à droite.**

Au revers : un génie. Exergue : Pontem **Rhodani feliciore sitv restitvit.**

Fig. 3. Napoléon III empereur. A. Bovy f. **(non reproduit).**

Revers : La navigation et le commerce. Exergue : Pont d'Austerlitz **reconstruit de** mai à novembre 1854. Napoléon III régnant.

Fig. 4. Louis XVIII. Franc. et Nav. rex. Andrieu **(non reproduit).**

Revers : nymphe à demi couchée.
Exergue : Garvmna. primvm. ad. Bvrdigalam. svbacta. **F. Gatt.**
Ponte arcvvm xvii imposito MDCCCXXII

Fig. 5. Lvdovicvs XVIII Franc. et Nav. rex. — **Andrieu f.**

Revers : Fleuve s'appuyant sur son urne. Exergue : Ivngendis . **commerciis** — Dordonie . Pons impositvs . ad Libvrnvm. MDCCCXX. **Depaulis f.**



Une vipère sellée. (Serbe.)
— Commandement de Dieu :
Exécution de l'homme :
Vipère sellée.
— Création de Dieu ; œuvre de l'homme : vipère sellée.
(Croate.) — Rivière et pont.

Aux ponts se rattachent un certain nombre de problèmes facétieux.

La question XVII de Tabarin donne la recette : *Pour faire passer une troupe d'oysons sur un pont sans le gaster.*

« Tabarin. — Puisque vous vous vantez d'avoir tant d'expérience, auriez-vous bien l'esprit de faire passer un escadron d'oisons sur un pont sans que le pont fust souillé ny gasté de leurs defluxions merdiques? car vous scavez que c'est un animal qui a toujours la porte de derriere ouverte.

« Le maistre. — Il est très facile de les faire passer sur un pont sans le gaster ! il n'y faut qu'estendre une toille et les faire passer par dessus.

« Tabarin. — Oui, mais vous ne les feriez pas passer sur le pont, ains sur la toille...

« Le maistre. — Que faut-il faire, Tabarin ?

« Tabarin. — Il faut faire passer le premier devant et mettre le bec du second au cul du premier, et le bec du troisiesme au cul du second, et ainsi consequutivement les attacher l'un au cul de l'autre jusques au dernier.

« Le maistre. — Et le dernier, qui l'empeschera de faire ses ordures?

« Tabarin. — Vous y mettrez votre nez et boucherez sa

fenestre de derriere, et ainsi vous passerez sur le pont sans aucunement le gaster. »

Tabarin revient une autre fois sur cette question : « Pour passer sur un pont où il y aurait des fouille-merdes. » Comme la pièce est très grossière, je me contente d'y renvoyer le lecteur : une autre facétie encore plus difficile à écrire donne la recette : « Pour faire un pont éternel. »

Le problème-devinette qui suit est populaire en France.

Une personne a avec elle un loup, une chèvre et un chou ; il lui faut traverser un pont en ne passant qu'une de ces choses à la fois. Comment s'y prendra-t-elle pour que le loup ne mange pas le chou? Si elle passe d'abord le chou, pendant ce temps, le loup mangera la chèvre ; si elle passe le loup, la chèvre mangera le chou : si elle passe la chèvre, le loup ne mangera pas le chou : mais quand elle reviendra chercher le deuxième objet, elle sera bien embarrasée, car si elle passe le loup, il mangera la chèvre, et si elle passe le chou, la chèvre le mangera. Comment faire? — Il faut d'abord passer la chèvre, puis le chou, et ramener la chèvre de l'autre côté et passer le loup pour le placer à côté du chou, après quoi on revient prendre la chèvre ; de cette façon, on ne laisse jamais ensemble deux objets dont l'un peut être mangé par l'autre.

Dans un conte corse, le héros doit expliquer des énigmes ; parmi elles se trouve celle-ci :

Je n'étais ni au ciel ni sur terre ;
Et j'ai vu un mort qui portait un vivant.

Il l'explique ainsi : Un jour que j'étais arrivé au bord d'une large rivière sur laquelle on avait jeté un pont, je m'assis sur le parapet, et je vis un bel oiseau perché sur un tronc d'arbre

qui descendait le fleuve. Vous voyez que je n'étais ni au ciel ni sur terre étant assis sur le pont, et qu'un mort portait réellement un vivant.

Les Espagnols, dit Coulon, font un mystère de la perte de la Guadiana, qu'ils proposent aux Etrangers en façon d'énigme, pour en tirer le sens : Ils ont vn pont basty sans artifice, disent-ils, où paissent tous les iours dix mille brebis ? Ce pont est cet espace de pays long de trois lieues sous lequel leur riuiere coule, qui, engraissant la terre par son humeur la rend abondante en herbes.

PROVERBES

« — God give us hands ; but does not build bridges for us. » (*Dieu ne nous a point bâti de ponts, mais il nous a donné des mains pour en faire.* Anglais.)

— Il bâtit un pont sur la mer. (Grec ancien.)

— Il construit un pont de gravats sur l'Oxus (il tente une chose impossible). (Perse.)

— D'un mort ne fais pas un pont. (Turc.)

— Le temps renverse le pont.

Ingratitude assèche les fonts
Et le temps renverse les ponts. (xvie siècle.)

« — J'ay molt fait votre pont » (je vous ai bien servi). (xve siècle.)

— Faire un pont d'or à son ennemi.

— Quand le pont est passé, on se moque du saint. (xvie siècle.)

« — Passat el punt, gabat el sant. » (Italie du Nord.)

« — Passato lo punto, gabato lo santo. » (Venise.)

Glücklich über die Brück,
Verlacht man St-Nepomuch. (Allemand.)

(Après avoir franchi heureusement le pont, on se moque de saint Népomucène.)

« — Let every man praise the bridge he goes over. » (Anglais.)

(On loue le pont quand on a passé dessus.)

— Respectez les montagnes et les ponts; et vos os ne seront pas cassés. (Ukraine.)

— En traversant le pont, il faut descendre de la voiture, si tu ne veux pas casser tes os. (Ukraine.)

« — Fau passa sus lou pont o per l'aigo. » *(Il faut passer sur le pont ou par la rivière.)* (Provence.)

— Ne franchis pas le pont d'un homme méchant; mieux vaut te laisser entraîner au courant. (Ottoman.)

— Il faut laisser couler l'eau sous le pont.

« — Cal laîssa courë l'aigo jhoul' pon. » (Languedoc.)

— Arrange-toi pour ne pas faire échapper l'eau sous le pont. (Arménien.)

— Laisser passer l'eau sous les ponts, c'est ne pas se mettre en peine de ce qui ne nous regarde pas.

— Il passera bien de l'eau sous le pont.

— Il passera bien de l'eau sous le pont entre ci et là. (Se disait au XVIIe siècle, pour faire croire qu'une chose n'arriverait pas de sitôt.)

« — I pass'rat bin d'l'aiwe d'zo l'Pont-d's-Aches. » (France du Nord.)

— La foire est sur le pont. (Leroux donne cette explication : pour dire qu'il faut se hâter d'aller faire quelque chose.)

— La foire n'est pas sur le pont, et rien ne presse.

— Le pont par derrière est rompu. (xvie siècle.)

— Quelle nécessité que le pont soit plus long que la rivière? (Shakspeare, *Beaucoup de bruit pour rien*, I, sc. 1).

— N'oublie pas (souviens-toi) le pont et le bac. (Dicton russe venant du temps où l'on payait le passage des ponts.)

— Un sol dessus un pont est un tambour en la rivière. (xvie siècle.)

— Je vous envoyeray sur le pont, je vous envoyerai proumener. (xviie siècle.)

— Vieux comme les ponts de Rouen. (Normandie.)

— Se porter comme le Pont-Neuf. (Proverbe d'origine parisienne). Jouir d'une bonne santé.

« — S'porter comme el' pont neu. » (Proverbe montois.)

— Officier du Pont-Neuf (*voleur ou macquereau*) (coupeur de bourses).

— Avant-coureur du Pont-Neuf. — Voleur.

— Sur le Pont-Neuf, on voit toujours un cheval blanc, un prêtre, un soldat et une fille.

Ces cinq proverbes remontent à l'époque où ce pont était en quelque sorte le centre de Paris.

On appelle le Pont aux Anes une légère difficulté qui arrête d'abord les ignorants ou les stupides : quelques uns prétendent, dit Leroux, que c'est tout le contraire et que Pont aux Anes est un moyen facile qu'on présente aux ignorants pour sortir d'une difficulté qui les embarrasse.

— Elle a passé le pont de Gournay, elle a sa honte bue. L'abbé Tuet donne l'explication suivante :

« Au temps où la clôture était moins observée dans les couvents de filles, les religieuses de Chelles, dont la maison est de

l'autre côté de la Marne, passaient sur le pont et allaient visiter les nonnes de Gournay. Quoique ces visites n'eussent peut-être rien de criminel, le peuple en fut scandalisé, et leur fréquence fit naître le proverbe, qu'on appliquait en général à une femme de mauvaise vie. »

— Quand un enfant est sur le point de pleurer, on dit qu'il est sur le pont de Sainte-Larme.

— Le pont (réponse du vulgaire, au XVIIe siècle, lorsque quelqu'un demandait quelque chose avec importunité. Dans la même occurence, on lui répondait aussi : Le pont de Gournay).

SOURCES

E. Rolland, *o. c.* J.-E. Bladé, *o. c.* Sébillot, *o. c.* J. Vinson, *o. c.* Com. de M. Sichler. *Ænigmata variorum.* Baissac, *o. c.* Com. de M. V. Bogisic. *Œuvres de Tabarin.* Bibl. elzevirienne, t. I, pp. 57, 122; t. II. p. 65. Ortoli, *Contes de l'île de Corse*, Paris, 1883, p. 130. Rœbuck, *Persian Proverbs. Op. cit. Osmanische Sprichwœrter.* Com. de M. Léon Sichler. Simonov (Nomis), *op. cit.*, p. 222. Mistral, *Tresor.* Leroux de Lincy. Leroux, *Dictionnaire comique.* etc. Reinsberg-Düringsfeld, *Sprichwœrter.* Bayan, *Proverbes arméniens.* H. Gaidoz et Paul Sébillot, *Blason populaire de la France. Matinées senonoises*, p. 427.



Fig. 161. — Pont du Danube. — D'après Frœhner, *la Colonne Trajane.*

CHAPITRE III

LES CHEMINS DE FER

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS



EUX qui se sont occupés des traditions populaires, en les envisageant dans leur ensemble, savent que la superstition a de si profondes racines que les religions sont, la plupart du temps, impuissantes à la détruire; celles même qui, fondées sur des bases relativement philosophiques, ont à leurs débuts contribué à la marche en avant de l'humanité, ont été forcées de compter avec elle, parce que les hommes ne peuvent se débarrasser tout d'un coup des préjugés nés de l'ignorance et de la crainte de ce qui n'est pas facile à expliquer. Dans les pays de l'ancien monde, bien des religions ont disparu, mais les superstitions qui les avaient précédées continuent à persister sous le vernis des cultes nouveaux. En plein dix-neuvième siècle, après tant de milliers d'années de culture,

elles sont assez puissantes, même dans les pays les plus civilisés, les plus avancés en évolution, pour s'attacher aux choses mêmes qui semblent les plus incompatibles avec elle. Comme le gui, dont la graine digérée par les oiseaux n'a besoin que d'une légère écorchure dans l'écorce des arbres pour germer et former une touffe parasite vigoureuse, elles savent se glisser partout où elles rencontrent un milieu un peu bien disposé. Les chemins de fer nous fournissent l'exemple le plus frappant peut-être de cette vitalité, de cette puissance de pénétration. Leurs essais véritablement sérieux ne remontent guère au delà du premier quart de notre siècle; c'est sous les yeux de personnes encore vivantes que d'anciennes et bizarres croyances ont trouvé le moyen de s'accrocher à une invention sans précédent, fondée sur des bases scientifiques et obéissant aux règles inflexibles des mathématiques et de la mécanique.

On sera sans doute étonné, comme je l'ai été moi-même, quand j'ai un peu avancé dans cette enquête, malgré une étude déjà longue des survivances et des traditions, de constater qu'en Europe et dans les contrées les plus anciennement cultivées, les plus instruites, les chemins de fer étaient l'objet d'idées singulières, de croyances étranges, de préjugés qui ne diffèrent que dans la forme de ceux que l'on a relevés aux époques lointaines et chez les peuples non civilisés. En réalité, les superstitions, qui déjà gravitent chez nous autour des inventions modernes, ne sont que des adaptations à des objets nouveaux de celles qui remontent aux premiers âges de l'humanité. Ainsi qu'on le verra, elles sont assez nombreuses, et pourtant je suis certain qu'une faible partie seulement a été relevée. Que serait-ce donc si l'on s'était sérieusement occupé

de savoir quelles idées éveillent chez les demi-civilisés ou chez les sauvages ces machines qui paraissent animées d'une vie propre, et dont la puissance et la rapidité semblent surpasser tout ce que les légendes ont raconté des monstres du monde mythologique ?

Le panache de fumée des locomotives, les incandescences du foyer, le bruit de leur marche et le souffle puissant qui, pareil à la respiration d'un animal gigantesque, s'exhale de leur cheminée, ont facilement éveillé l'idée de choses infernales et tout naturellement suggéré des comparaisons et des appellations imagées. Près de Surate, on nomme les machines « Hag-ghari, voitures de feu »; en Roumanie, « chars de feu »; en basse Bretagne, « ar gar ru », la charrette rouge : dans les provinces flamandes de la Belgique, « la machine de feu » : en Herzégovine, « dzinska vatrenjaca », cracheur de feu diabolique. En raison de la rapidité de leur marche et du mouvement dont elles sont animées, on les a assimilées à des chevaux ; pour les bas Bretons, c'est le cheval de feu, « Tan marc'h »; les Peaux-Rouges leur donnent le même nom, et les Flamands de Belgique les appellent « stoompaard », cheval à vapeur. Dans l'Aube, et sans doute ailleurs, la locomotive, à cause de sa couleur sombre, est « une jument noire ». Ces dernières comparaisons rappellent assez exactement celles dans lesquelles le peuple et les poètes assimilent les navires à des coursiers.

Les paysans campinois désignent la locomotive sous le nom de *Duivet* ou *Duvel*, c'est-à-dire *le diable ;* en Pologne, c'est le diable dans la voiture du feu ; pour les musulmans de Boukhara, c'est « l'Arba de Chaïtan », le chariot du diable.

Un assez grand nombre de pièces de vers composées pendant

la période qui suivit la mise en exploitation des premiers chemin de fer reflètent ces idées populaires. La chanson du *Chauffeur de locomotive*, de Pierre Dupont, a été publiée avant 1850, et l'assimilation entre le cheval et la machine y est nettement indiquée.

Donne l'avoine à ton cheval!
Sellé, bridé, siffle! et qu'on marche!
Au galop, sur le pont, sous l'arche,
Tranche montagne, plaine et val,
Aucun cheval n'est ton rival.

La braise flambe en tes prunelles,
Et tu reluis comme un miroir.
As-tu des pieds, as-tu des ailes,
Ma locomotive au flanc noir?
Voyez ondoyer sa crinière,
Entendez son hennissement;
Son galop est un roulement
D'artillerie et de tonnerre.

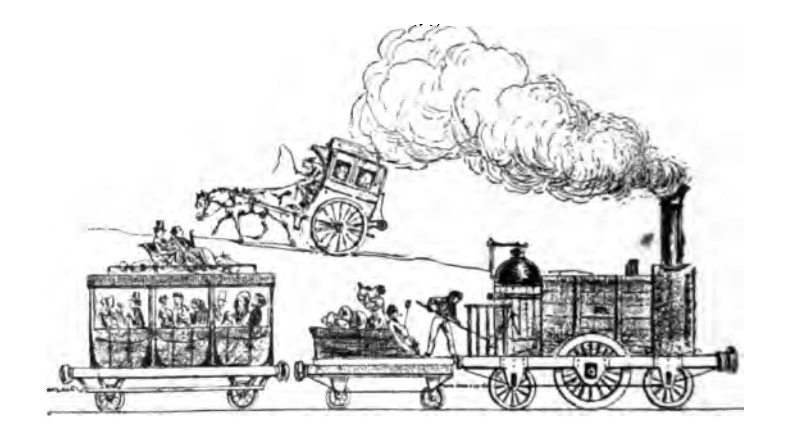
A la même époque, une fable de Lechambaudie mettait en parallèle la locomotive et le cheval, qui luttaient de vitesse :

Un cheval vit un jour sur un chemin de fer
Une machine énorme, à la gueule enflammée,
Aux mobiles ressorts, aux longs flots de fumée.
En vain, s'écria-t-il, ô fille de l'enfer!
En vain tu voudrais nuire à notre renommée.
Une palme immortelle est promise à nos fronts,
Et toi, sous le hangar honteuse et délaissée,
Tu pleureras ta gloire en naissant éclipsée.
De vitesse avec moi veux-tu lutter? — Luttons!
Dit la machine: enfin ta vanité me lasse.
Elle roule, elle roule, et dévore l'espace;
Il galope, il galope, et d'un sabot léger
Il soulève le sable et vole dans la plaine,

Mais il se berce, hélas ! d'un espoir mensonger !
Inondé de sueur, épuisé, hors d'haleine,
Bientôt l'imprudent tombe et termine ses jours.
Et que fait sa rivale ? Elle roule toujours.
La routine au progrès veut disputer l'empire :
Le progrès toujours marche, et la routine expire.

Pour certains mécaniciens, la machine qu'ils ont l'habitude de conduire, dont ils surveillent la toilette avec un soin tout particulier, ne tarde pas à devenir quelque chose de plus qu'un composé de fer, de cuivre et de caoutchouc : c'est une sorte d'entité que, par un animisme poussé très loin, ils assimilent à un être vivant, parfois même à une femme. Il en est qui baptisent la leur d'un nom propre, Marie-Jeanne, par exemple, nom qui a été aussi attribué par les artilleurs à certaines pièces de canon ; d'autres féminisent l'indication portée par la locomotive. Lison, nom de localité, devient « La Lison », appellation tendre et presque amoureuse. Dans la *Bête humaine*, roman dont les personnages appartiennent au monde des chemins de fer, Zola, à plusieurs reprises, a décrit des situations où ce sentiment est exprimé avec l'insistance un peu brutale qui est le propre de son talent. « Et, seule au milieu des rails, avec son mécanicien et son chauffeur noirs de la poussière du voyage, une lourde machine de train omnibus restait immobile. comme lasse et essoufflée, sans autre vapeur qu'un mince filet sortant d'une soupape. Elle attendait qu'on lui ouvrît la voie pour retourner au dépôt des Batignolles. » En maints endroits de ce livre, on voit la locomotive comparée à un être vivant : son poitrail va toucher les blocs placés sur la voie pour la faire dérailler. Lorsque, après une lutte où elle se comporte comme un bon cheval, elle est sortie des rails et

gît sur le flanc, son mécanicien la regarde avec autant de chagrin que si c'était un voyageur expirant après une catastrophe. Il la voit « blessée à mort, en agonie. Elle n'en avait plus que pour quelques minutes... le souffle qui s'était échappé si violemment de ses flancs ouverts s'achevait en une petite plainte d'enfant qui pleure ». Dans un passage des *Travailleurs de la mer*, tome I, page 292, où il s'agit de la machine d'un bateau, Victor Hugo avait peint des sentiments semblables. « Mon maître, dit le nègre, la mécanique est en vie. — Voilà une solide commère, disait un matelot français. — Il faut qu'elle ait eu de la malice, reprenait le patron. »



PLUS DE COUCOUS !

Fig. 163. — Caricature de Maurisset. — Reproduction faite dans la *Caricature* de Grand-Carteret, page 237. (Decaux, Editeur.)

Les hommes d'âge moyen qui furent témoins des essais des premiers chemins de fer les regardèrent avec une certaine crainte, à coup sûr avec défiance. Plusieurs furent portés à les

considérer comme une œuvre diabolique. Cette idée a été très répandue en Europe. lorsque les paysans virent se réaliser cette chose tellement inattendue. qu'en haute Bretagne, au commencement du siècle, on disait aux enfants. quand ils faisaient une demande difficile à satisfaire « qu'on la leur accorderait quand les voitures marcheraient sans chevaux ». Cette invention fait songer à ce passage de l'Ancien Testament cité dans un ouvrage technique de M. Jacqmin, ancien directeur de la Compagnie de l'Est : Le livre de la Sagesse dans l'Ancien Testament ne semble-t-il pas avoir donné une description exacte des machines locomotives ? « Ignotas bestias vaporem ignium spirantes, fumi odorem proferentes et horrendas ab oculis cintillas emittentes. » En Ukraine. le peuple regarda aussi le chemin de fer et les télégraphes comme l'accomplissement du passage des saintes Ecritures où il est dit que le monde sera garni de fils de fer et que des chars de feu parcourront la terre.

De même que la plupart des grands événements qui ont eu sur le sort de l'humanité une influence considérable, soit en bien, soit en mal, la venue des chemins de fer fut précédée de prodiges. Dans la Campine anversoise, quelque temps avant le moment où l'on vit circuler des locomotives, on entendit dans l'air certains soirs des sifflements aigus et le bruit sourd de voitures roulant très vite. Personne ne put à ce moment dire ce que cela signifiait: plus tard on comprit que ces bruits mystérieux n'étaient autre chose que le pronostic des voies ferrées.

Parmi les poètes du milieu de ce siècle, il en est qui semblent avoir vu avec regret cette invention si objective et si brutale,

comme si elle devait tarir à jamais les sources de l'inspiration poétique : ils en parlent avec une sorte d'épouvante et de haine : comme le peuple, ils veulent voir dans les chemins de fer l'intervention des puissances infernales. C'est ainsi que le chauffeur de Pierre Dupont

... traîne tout un monde en croupe
D'hommes, de femmes et d'enfants ;
D'après une vieille croyance,
Il me semble être Lucifer,
Qui menait les gens en enfer
En levant l'archet de la danse...

Mais c'est surtout dans Brizeux que l'imprécation éclate : le diable en personne, le dragon, monte la locomotive qui va détruire les coutumes et les croyances de l'ancien monde :

Ah ! le grand destructeur arrive ! Sous la nue
Une lourde vapeur annonce sa venue.

C'est un dragon de fer, un monstre aveugle et sourd,
Sans ailes — ce dragon ne vole pas, il court ;

Sur son chemin uni, roulant comme une meule,
Il va plein d'un brasier qu'il vomit par sa gueule.

. . . .

Voici le dragon rouge annoncé par Merlin.

Dans l'Esprit absorbé priait un camaldule,
Lorsque éclate un grand bruit, comme un bruit d'ouragan,
Le bon moine tressaille, il sort de sa cellule
Et d'un œil alarmé consulte le volcan.
Vésuve sommeillait, la terre était heureuse :
Mais au pied du couvent, sur un chemin de fer,
Roulaient des chars, jetant leur vapeur sulfureuse,
Et conduits par Mercure échappé de l'Enfer.

Tout récemment, un petit poème publié dans la ***Revue de Bretagne et de Vendée***, juillet 1891, un peu inspiré par le

poète des « Bretons ». représentait saint Tugdual et saint Yves allant au-devant de la locomotive qui arrive à Tréguier :

Les deux saints sont debout sur cette voie étroite
Où le dragon paraît dans le ciel obscurci ;
Vers l'ennemi qui vient ils lèvent la main droite
Et le plus vieux, saint Tugdual, parle ainsi :

Dragon. qui t'a permis d'envahir notre terre
Pour apporter chez nous les œuvres de Satan ?
J'entends crier en toi des démons de mystère ;
Mais ils m'obéiront et je les ferai taire,
Quand j'aurai dit à toi qui les portes : Va-t'en !
Et les deux saints alors regardèrent la bête ;
Elle avançait toujours, et son souffle maudit
Rugissait à ses flancs et sifflait à sa tête.
Saint Yves fit un pas vers le Dragon et dit :
Va-t'en, Dragon.....

La bête répondit avec un cri féroce ;
Et. rapide, rampant sur le sol Trécorois,
Elle avançait ! Saint Tugdual leva sa crosse ;
Yves de Kermartin fit un signe de croix :
Va-t'en. Monstre ! jadis tous les deux nous domptâmes
D'autres dragons pervers ainsi qu'il est écrit.
Dieu nous donna pouvoir sur les corps et les âmes :
Malgré tes cris, va-t'en : va-t'en, malgré tes flammes,
Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Mais l'âme de Satan dans la bête enfermée
Rugit, obéissant à ses mauvais desseins ;
Le monstre qui vomit la flamme et la fumée
Fit un bond, et passa, broyant les deux corps saints.

Cette intervention diabolique, qui n'était peut-être qu'un thème à mettre en vers chez les poètes, passait pour une réalité en certains pays quand les chemins de fer commencèrent à être établis. En Turquie d'Europe, voici comment le peuple

turc expliquait leur fonctionnement. On avait attrapé un jeune diable en Europe, et on l'avait enfermé dans une grande boîte de feu montée sur roues. La souffrance qu'il y ressentait lui faisait faire des gambades, d'où provenait le mouvement de la machine : c'est pour adoucir ses souffrances que de temps en temps on versait un peu d'eau froide dans la machine. Le voyageur anglais Barkley, qui rapporte cette croyance, raconte qu'il a vu un jour un Turc qui avait ôté ses vêtements et qui les essuyait avec soin, parcequ'il y était tombé un peu d'eau de la locomotive qui venait de passer. A une foire qui suivit de quelques jours l'ouverture du chemin de fer de Rennes à Brest, des bonnes femmes de Caulnes-Dinan refusèrent de vendre leurs cochons aux marchands qu'elles ne connaissaient pas : elles croyaient qu'on les mettait tout vivants dans la locomotive pour la chauffer. A Madrid, vers 1853, le bruit courait parmi les femmes du peuple qu'un peu de graisse d'enfant était nécessaire pour faire marcher les trains.

Vers 1850, les paysans de l'Allemagne du Sud étaient persuadés que les chemins de fer disparaîtraient au bout d'un certain temps et qu'ils ne dureraient pas plus longtemps que ne durent les dons faits par le diable. Dans le pays de Bade, on croyait que, lorsque le train s'arrêtait dans une grande station, il manquait toujours un voyageur que le diable avait pris pour son salaire. Ces idées auraient été aussi tellement répandues en Alsace, qu'en 1854, les curés de plusieurs paroisses jugèrent utile de les combattre du haut de la chaire.

En Ukraine, d'après une idée assez courante dans le peuple, les mécaniciens des chemins de fer attrapent des étoiles et tondent des chiens, des chats et des coqs noirs à l'insu de

PLANCHE II. En face de la Page 272.

Fig. 1. NAPOLÉON III EMPEREUR. **Depaulis f. (non reproduit).**

Revers : La Seine et le Rhin. Exergue : Chemins de fer de **Paris à Strasbourg.** Reims. Metz. Thionville. Sarrebruck. — Au-dessous : Napoléon III **régnant.** — M. P. Magne ministre de l'Agriculture, du Commerce et des **Travaux publics, 1854.**

Fig. 2 et 3. - LOUIS PHILIPPE Ier ROI DES FRANÇAIS.– **Son buste lauré à gauche** Au bas : Borrel 1838.

Revers : génie planant sur un train. Exergue : Loi du 11 juin 1842 **pour la construction** des chemins de fer en France. Au bas : M.-L.-B. Teste, secrétaire **d'Etat au** dépt des Travaux publics. M. Legrand sous-secrétaire d'Etat.

Fig. 4. — NAPOLÉON III EMPEREUR. - L. Merley f. **(non reproduit).**

Revers : pont de Bercy. Exergue : Chemin de fer de ceintvre **de Paris. Rive gavche.** Livré à l'exploitation le 25 février 1867. — Au-dessous : Napoléon III **régnant.** — M. de Forcade La Roqvette, ministre de l'Agricvltvre, dv **Commerce et des** Travavx pvblics. MDCCCLXVII. L. Merley f.



leurs maîtres; ils recueillent tout cela et le gardent. L'un d'eux, étant tombé malade, fit venir deux popes pour le confesser: et, comme ils lui demandaient quels étaient ses péchés, il leur dit: « Je suis un grand pécheur; j'ai enlevé des astres du ciel et les ai enfermés pour que la machine coure plus vite; j'ai tondu aussi des coqs, des chiens et des chats noirs. »

En Chine, les voies ferrées rencontrent encore de vives résistances, qui tiennent à ce que leur construction heurte des idées religieuses. Il faut, dit Reclus, éviter la ligne droite, qui est celle des méchants : tout doit se mouvoir en douces sinuosités comme les vents et les eaux. Quand l'ingénieur européen vient brutalement éventrer le sol par ses tranchées rectilignes ou construire des ponts biais sur les torrents, percer obliquement les montagnes, poser d'inflexibles rails d'acier à travers des allées de tombeaux, le peuple ne peut se défendre d'une véritable terreur. La grande opposition faite par les Chinois aux étrangers qui ont entrepris la construction de chemins de fer ne provient pas seulement de la crainte qu'a le gouvernement de voir les Européens s'établir peu à peu en maîtres dans l'intérieur du pays: elle s'explique aussi par le respect traditionnel des indigènes pour la terre qui les porte. Il est heureusement des accommodements qui permettent aux gens habiles de tourner les difficultés.

Pour neutraliser les mauvaises influences du Feng-Shoui, les Chinois ont inventé toutes sortes de formules cabalistiques, d'amulettes, etc. : mais le plus sûr moyen de vivre tranquille est d'engager à son service un bon adepte en Feng-Shoui, et de bien le payer. Il ne fut pas du tout question du Feng-Shoui, lorsque, après avoir traité de gré à gré avec les propriétaires

des terrains, les Européens construisirent le chemin de fer de Woosung : il est probable qu'on s'était entendu avec un adepte de cette science pour neutraliser l'effet des mauvais esprits ou des mauvaises langues.

Nous n'avons pas lieu de trop sourire des préventions que les chemins de fer rencontrent encore en certains pays : il suffit pour nous rendre un peu modestes de nous reporter aux singulières méfiances dont ils furent l'objet en Europe, chez les nations les plus civilisées, il y a moins d'un demi-siècle, non pas seulement parmi les campagnards, mais parmi les savants.

LES C:



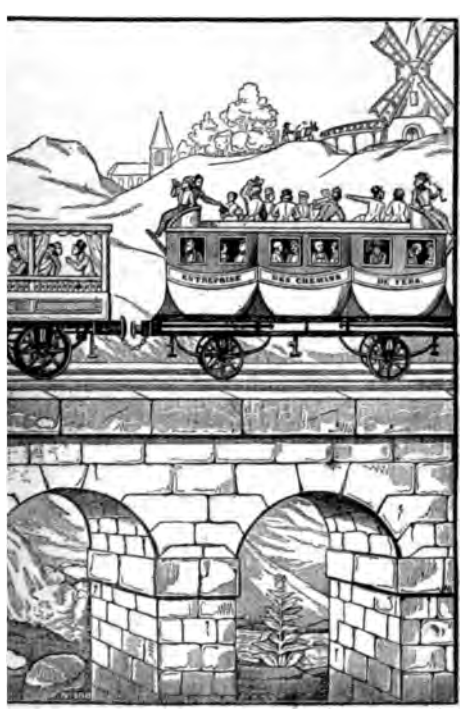
Fig. 104. — Image populaire réduite d'après l'origin:
Les Chemins ‹

Le temps n'est pas encore éloigné ou l'on mettait deux jours ;
lieues, mais grace au progrés et à l'industrie, on peut maintenan
de fer et les machines à vapeur, parcourir dix, quinze et m
l'heure, et l'on peut transporter des marchandises avec la mê
l'Angleterre que l'on doit la premiére application de ce système.
sont si bien appréciés en Europe, que de toutes parts on en co
la Belgique, l'Amerique et l'Angleterre, sont sillonnées de ces
Ils servent à économiser le travail, à réduire le prix des obje
loin, à donner plus de valeur à ceux du pays, à multiplier les éch
la production dans toutes les branches de l'industrie. — Constru
Il faut que la route soit parfaitement horizontale, elle ne peut
cinq millimètres par mètre pour les machines locomotives (tell
sur l'image), et, si on se sert de chevaux, elle peut avoir su
centimètre par mètre. Mais pour faire ces routes, que l'on établi
droites autant que possible, il faut ici percer une montagne, là
au moyen d'arcades, plus loin traverser des marais fangeux, é
faire une foule de constructions nécessaires pour que la route s
de construction d'un chemin à une seule voie, ne comptant que
la fonte, des pierres, des employés, peut s'évaluer à 70.000 fr.
Mais comme deux voies sont nécessaires pour éviter des accide

Lors de la discussion à la Chambre des députés du projet

de concession du chemin de fer de Paris à Versailles, rive droite et rive gauche, le 15 juin 1836, Arago combattit le projet en faisant notamment ressortir les inconvénients et les dangers que comporteraient pour les voyageurs la traversée du souterrain de Saint-Cloud, par suite de la fumée des locomotives et surtout des écarts entre les températures intérieures et extérieures. Le rapport rédigé par le même savant sur le projet de classement des chemins de fer de Paris à Lille, Paris à Rouen, Paris à Orléans, Marseille à Avignon (*Moniteur universel* du 26 avril 1838) formulait des doutes sur l'importance des chemins de fer au point de vue stratégique;

FERS



aut de la planche en gros caractères est l'inscription
.bour, à Metz).

doublée; si l'on comprend ensuite les frais de terrassements, les
acquisitions de terrain, on peut compter en général la dépense de
. la lieue de poste. Lorsque le terrassement est fait, on pose des
pportées des . à la distance d'un metre, on y fixe des coussinets en
'écroux, destinés à recevoir des bandes de fer qui s'appellent *rails*,
es du sol de six à huit centimetres. Les roues des voitures sont en
rd ou ourlet en dedans, et roulent ainsi sur les bandes sans dévier.
îonnée au chemin fait que dans plusieurs endroits les voitures ou
obéir a une première impulsion donnée, et marchent sans machine
On met autant de voitures que l'on veut les unes aux autres, elles
e ou quarante voyageurs, les wagons se chargent à deux mille
s s'accrochent par le moyen d'une chaine et sont remorquées par
sur. Une autre voiture la suit, c'est celle qui porte les chauffeurs
ble. Par ces nouveaux moyens de transports, la France, si riche,
ourra porter les produits de son sol et de ses riches manufactures
ples, qui, à leur tour, apporteront chez nous les produits étrangers.
ie un commun échange réciproque qui tournera au bien-être des
inction de la misere, parceque plus d'activité donnera plus de travail,
est le pere de la prospérité.

il exprimait la crainte que les transports en wagon eussent pour effet d'efféminer les troupes et de leur faire perdre la faculté des grandes marches.

Le collège de médecine de Bavière s'éleva d'une façon très vive contre l'introduction du chemin de fer. Ce corps savant supposait qu'un mouvement aussi rapide devait infailliblement provoquer des ébranlements cérébraux chez les voyageurs et le vertige chez le public extérieur. Il recommandait d'établir au moins une cloison en planches de chaque côté de la ligne.

On a beaucoup parlé et écrit au sujet des proportions incroyables qu'atteignit l'opposition formulée par les ennemis du projet de chemin de fer de Liverpool à Manchester en 1821 : l'histoire de cette période ne manque pas d'épisodes, tantôt tristes, tantôt comiques. Les déclarations les plus absurdes répandues avec le plus grand sérieux prirent racine dans l'opinon publique : la fumée des machines tuerait les oiseaux, terrifierait les bestiaux et empêcherait les vaches de produire leur lait ; les escarbilles mettraient le feu aux maisons et aux usines situées le long de la ligne ; l'espèce chevaline s'éteindrait, et il s'ensuivrait bien d'autres conséquences tellement désastreuses que la ruine absolue du pays ne devait avoir auprès d'elles qu'une importance insignifiante ! Les premiers levers de plans durent le plus souvent être clandestinement exécutés et dans bien des cas furent l'objet d'une résistance assez vive pour nécessiter l'intervention de la force armée.

En 1837, un journal de Mons disait : « Les chemins de fer sont à la mode comme les montagnes russes, les diables, les bilboquets, les montgolfières l'ont été dans le temps. Les spec-

tateurs et les actionnaires ne rêvent que *railroads*, *railways*, *locomotives*, *waggons*, et autres mécaniques plus ou moins ferrugineuses. Selon eux, la face du monde doit être renouvelée par cette précieuse invention; la distance, l'antique pesanteur, disparaîtront de la terre dans un temps donné: les coursiers arabes de la race du prophète, les purs sangs anglais, les cerfs, les lévriers et tous les animaux les plus légers vont être relégués dans la classe des *paresseux* et regardés comme des tortues, des unaux et des aïs...

« Tout cela est très beau et cette poésie des chemins de fer en vaudrait bien une autre; malheureusement le chemin de fer ne peut être envisagé que comme curiosité scientifique, une espèce de joujou industriel. Les chemins de fer ne sont pas de si bons enfants qu'ils en ont l'air. *Les voyageurs qui tiennent à leur tête sont priés de ne pas la sortir des voitures, attendu qu'ils seraient guillotinés passant sous les ponts*, sous les voûtes. L'on ne peut *se lever, se tenir debout dans les voitures, se moucher, fumer* (LA FUMÉE DE TABAC N'ALLANT PAS AVEC CELLE DU CHARBON). amener des chiens, etc. »

Dans les Chambres législatives, la construction de la première voie ferrée en Belgique fut aussi combattue par les raisons les plus puériles. Les uns craignaient que le chemin de fer ne *fît tourner le lait* ou ne *cassât les œufs transportés* par lui : d'autres prétendaient qu'il provoquerait des émeutes dans les campagnes et qu'il n'y aurait pas assez de canons pour les protéger. On vit des communes, prises d'une sorte de frénésie, pétitionner pour que la voie ferrée ne traversât pas leur territoire, ou pour qu'on ne leur donnât pas la station. En France, il y eut des pétitionnements analogues. En

Herzégovine, on prédisait que les voies ferrées amèneraient la famine et la misère dans le pays.

N'a-t-on pas vu naguère, disait le Dr C. Cavalier, dans un ouvrage publié en 1868, les gens des campagnes attribuer aux



Fig. 165. — Le Chemin de Fer et les Moutons. — Dessin de Bertall, dans les *Fabulistes populaires*. (Rouff, Editeur.)

chemins de fer, lors de leur première apparition dans la contrée, une influence dévastatrice sur les récoltes? Les nouvelles machines marchaient comme des êtres : leur imputer la perte d'une récolte sur pied placée non loin de leur passage était

une chose en quelque sorte logique pour des populations incultes et superstitieuses. Qu'on ajoute à ce sentiment l'esprit de réaction contre toute nouveauté qu'inspire la routine aux ignorants, et on s'expliquera comment ces idées si absurdes ont pu se faire jour. Aux environs de Montpellier même, de pareilles croyances ont régné quelques instants.

Un incendie considérable ayant détruit une partie du palais impérial à Pékin, au commencement de 1889, les astrologues de la cour consultés annoncèrent que le dragon de feu qui personnifie l'empire chinois avait eu très certainement une de ses pattes écrasées par un des chemins de fer récemment installés, et qu'il avait dû vomir son feu sur le palais de l'empereur. Il fut immédiatement décidé par décret impérial que, pour éviter le renouvellement d'une pareille calamité, toute nouvelle concession serait impitoyablement refusée: quant aux chemins de fer déjà autorisés, ils continueraient à fonctionner, si le dragon se tenait désormais tranquille. Lors d'un autre incendie qui consuma le temple du Ciel à Pékin, et qui éclata pendant un orage, on dit aussi dans les milieux ultra-conservateurs que la Providence manifestait de nouveau son opposition aux projets de chemins de fer. D'après le *Standard*, cet incendie aurait été allumé par un parti qui était l'adversaire déclaré de toute construction de voie ferrée.

Plusieurs écrivains ont constaté sous une forme littéraire les répulsions que les voies ferrées inspiraient:

Un chemin de fer traversait
Une importante métairie ;
Souvent le convoi qui passait
Réveillait en sursaut toute la bergerie.

Les moutons consternés jugèrent à propos
De tenir une conférence.
Amis, laisserons-nous troubler notre repos ?
Dit l'un d'eux avec assurance :
Eh quoi ! par des inventions
Plutôt infernales qu'humaines,
On viendra nous braver dans nos possessions !
On envahira nos domaines !
Est-il, après tout, si puissant
Ce long serpent de fer à la gueule enflammée,
Qui dresse avec orgueil sa crête de fumée
Et se déroule en mugissant ?
Dans le chemin tracé, qu'il suit comme un esclave,
Ne peut-on à sa marche apporter une entrave !
Essayons-le : que les tronçons
Du monstre qui chez nous croit jeter l'épouvante,
Désunis par l'effort d'une masse vivante,
Couvrent de leurs débris les prés où nous paissons !

Ainsi parle un mouton, les autres applaudissent.
En dehors de l'enclos leur escadron bondit ;
Sur le chemin de fer les voilà déployés...
Le convoi passe, ils sont broyés !...

Que d'hommes, aù bon sens sont aussi peu dociles !
Par leur présomption se laissant emporter,
Ils se chargent sans hésiter
Des tâches les plus difficiles,
S'attaquent aux plus forts avec témérité,
En se croyant toujours les chances favorables,
Et succombent bientôt, victimes misérables
De leurs illusions et de leur vanité.

Dans *Maître Daniel Roch*, roman d'Erckmann-Chatrian, le vieux forgeron et ses fils se placent à l'entrée d'un tunnel (fig. 166) chacun armé d'une grande pique forgée tout exprès, qu'ils arc-boutent sur la terre, avec l'idée insensée d'arrêter un train de chemin de fer; il va sans dire que la machine les



Fig. 166. — Maître Daniel Roch et ses Fils. (Hetzel, Éditeur).

écrase aussi facilement que les moutons mis en scène dans la fable de La Bédollière. Les auteurs du roman placent dans la bouche des assistants cette réflexion : « Il vaut mieux être dans la voiture que devant les roues. »

Dans les Indes anglaises, lorsqu'un chemin de fer doit être inauguré, on a soin de veiller sur les enfants, les indigènes étant persuadés qu'au moment où une nouvelle voie est livrée à la circulation, le gouverneur immole des petits enfants. Cette idée d'après laquelle un sacrifice est nécessaire lors de l'ouverture d'une ligne, comme il l'est au moment où un navire va être lancé à la mer, doit être répandue en beaucoup de pays, parce qu'elle se rattache à une superstition ancienne et commune à presque tous les peuples à un certain degré d'évolution. En France même, elle n'est pas inconnue; quelques jours avant l'inauguration de la ligne de la Loupe à Verneuil, en 1890, deux personnes furent écrasées par un train de ballast, et l'on nous dit que la ligne était maintenant assurée contre les accidents, puisqu'elle avait été arrosée de sang.

Le 20 mai 1888, lorsqu'on inaugura le raccordement des chemins de fer serbes et turcs, au moment où le train arriva sur le territoire turc, un hodjà prononça les prières d'usage et consomma le sacrifice de trois moutons. Le 26 septembre 1892, eut lieu l'inauguration de la ligne de Jaffa à Jérusalem, construite par des ingénieurs français. La cérémonie commença le matin avec la seule intervention religieuse du culte de Mahomet. Trois moutons, deux blancs et un noir, furent égorgés le long des rails sur lesquels devait passer le premier train, après une prière faite à haute voix et répétée par des milliers d'assistants musulmans. En voyant le premier chemin de

fer, des Hindous lui offrirent des guirlandes et du beurre fondu.

Lorsque les voitures qui faisaient des services réguliers durent cesser leur service, il y eut des voituriers qui accomplirent une sorte de cérémonie. En 1889, le postillon de la malle-poste qui faisait le service entre Lanhanthal et Huttwyll (Suisse), s'habilla en deuil pour le voyage qui précéda l'inauguration de la ligne, et ses quatre chevaux étaient couverts de draps noirs. A Rohrbach, la diligence fut accueillie par une société musicale, qui lui joua des airs funèbres.

Quand elles sont sur le point de s'embarquer en wagon, certaines personnes observent des rites. Avant de monter dans la voiture qui devait le conduire en chemin de fer, un ancien marin tira de sa poche une pièce de monnaie, et la lança avec force derrière lui pour s'assurer la chance.

En Belgique, les vieilles gens ont encore de la répugnance à prendre le train : il en est qui ne s'en servent pas, d'autres n'y montent que munis d'un nombre respectable de médailles, ou après avoir fait un pèlerinage ou une neuvaine. On sait que le vendredi le nombre des voyageurs diminue aussi bien dans les voitures des chemins de fer que dans celles des omnibus. Il en est de même du 13 du mois ; certaines personnes poussent même l'aversion pour ce chiffre fatidique jusqu'à ne pas vouloir monter dans un wagon qui porte le numéro 13. Un général, pourtant brave et intelligent, se trouvait sur le quai d'une gare, prêt à prendre le train. Au moment de monter dans un wagon libre, il se ravise et se dirige vers une autre voiture « Mais pourquoi changer? dit son compagnon, nous étions très bien dans ce compartiment. — Je ne dis pas non, mais avez-vous

remarqué le numéro de ce wagon ? — Non. — Hé bien. c'était un wagon portant le numéro 634, dont les chiffres additionnés faisaient le numéro 13 ! »

La présence dans un wagon d'un prêtre ou d'un moine passe en certaines contrées pour être dangereuse aux voyageurs qui l'occupent. Quand un Napolitain voit monter une soutane dans le compartiment où il est assis, il s'empresse de faire le signe de la croix. pour empêcher un déraillement ou une explosion de chaudière. Dans la Gironde, si un moine se trouve dans un train, il y a danger imminent de déraillement; on peut toutefois le conjurer en touchant du fer dès qu'on s'est aperçu de sa présence. En Flandre, quand un train se met en marche, les bonnes femmes font un signe de croix ; il y a même des gens qui ne voyagent pas volontiers le dimanche.

Il existe une prière à l'usage des voyageurs en chemin de fer : elle remonte à 1843, et ne semble pas avoir eu beaucoup de succès. Après les accidents qui ont marqué, en Suisse et en France, l'été de 1891, elle a été reproduite par l'*Univers*, auquel un correspondant l'avait envoyée.

Lors de l'inauguration de la première ligne importante de chemins de fer français, celle de Paris à Orléans, le 2 mai 1843, l'évêque d'Orléans, Mgr Fayet, vint bénir ces nouvelles voies ouvertes à l'activité humaine. Il chargea un sulpicien, professeur au grand séminaire, l'abbé Johanet, latiniste fort distingué, de composer la prière qui devrait être dite au moment de la bénédiction. Tous les voyageurs chrétiens devaient la réciter et la méditer au moment de confier leur vie à ces jolies voitures qui les entraînent.

Planche III. — En face de la Page 284.

Louis-Philippe Ier roi des Français. — Son buste lauré à gauche.
Au bas : Bovy.



Pl. III

PLANCHE IV. — En face de la Page 284.

Au revers : La France sur un trône d'où s'élancent **Mercure et Mars.**

Exergue : Dant ignotas Marti novasque Mercurio alas.




Pl. IV



Voici le texte complet, latin et français, de la prière de la bénédiction du chemin de fer d'Orléans, en 1843 :

PRIÈRE A L'USAGE DES VOYAGEURS EN CHEMIN DE FER

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui hominem e nihilo ad universæ naturæ Principatum sublimasti, omnia subjiciens sub pedibus ejus; benigne respice istud nostræ dominationis et industriæ monumentum, quod tuæ dedicamus Majestati, ut et tot materias quas Providentia tua nobis largitur, et ingenium a te profluens, quo domitæ fuerunt et dispositæ, ad tui nominis gloriam fideliter et humiliter referamus.

Benedic, Domine, viam istam et currus ad illam instructos; benedic omnes famulos tuos qui eis utentur; Angelis tuis manda ut eos custodiant; ut eis ineundo et redeundo comites se præstent assiduos; ut totum hunc tramitem invisibili protectione obnubilent, et pericula collisionis, incendii, explosionis, lapsus, ac vulnerum in perpetuum ab eo removeant.

Deus cujus misericordiæ corpora commendamus, animas etiam respice : a famulis tuis cunctam repelle nequitiam, sanctasque cogitationes et pios motus eis infunde. Meminerint se viatores esse super terram : quâ velocitate properant ad temporalem metam, mandatorum tuorum semitam currant; terrenis non adherentes, prætereuntem hujus mundi figuram vix attendant; flammeo turbine acti, sempiternos ardores

PRIONS

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez élevé l'homme du néant à l'empire de la nature entière, lui assujettissant toutes les créatures; jetez un regard de bonté sur ce nouveau monument de notre industrie, et agréez l'hommage que nous en faisons à votre suprême Majesté, afin que tant de matières diverses, présents de votre libérale Providence, et cet esprit, émanation de votre propre esprit, qui les a façonnées et disposées, soient rapportés avec foi et humilité à la gloire de votre nom.

Bénissez, Seigneur, cette voie nouvelle et les chars préparés pour son service; bénissez tous ceux de vos serviteurs qui la parcourront ; ordonnez à vos Anges de veiller à leur garde, de les accompagner assidûment depuis le départ jusqu'au retour, d'ombrager toute cette ligne comme d'une invisible nuée, et de faire que jamais elle ne soit témoin de collisions, d'incendies, de chutes ou de blessures.

Seigneur, que votre miséricorde, à laquelle nous recommandons les corps, se répande encore plus sur les âmes. Eloignez donc de vos serviteurs toute espèce de péchés, et remplissez-les de saintes pensées et de pieux mouvements. Fixez leurs esprits sur ces salutaires vérités : qu'ils ne sont ici-bas que des voyageurs; qu'ils doivent courir dans la voie de vos commandements avec la même rapidité qui les entraîne sur celle-ci, glisser légère-

18**

meditentur : in cordibus suis divini amoris ignem accendant, qui omnia trahit, omnia transcendit, omnia perrumpit et ad cœlestam patriam fortiter ac suaviter impellit.

ment sur la surface des choses terrestres et regarder à peine la figure de ce monde qui passe. En présence de ce tourbillon enflammé qui les pousse, qu'ils méditent les brasiers éternels, ou plutôt qu'ils ravivent dans leur cœur le feu sacré de la charité, ce feu qui a la vertu de tout entraîner, de renverser tous les obstacles, de franchir toutes les distances, et de nous introduire enfin, avec autant de douceur que de force, dans la céleste patrie.

Ant. Sub tuum, etc.

Annue, quæsumus, Domine, ut quæ spes nostra est in cunctis peregrinationis humanæ agitationibus; quæ stella maris invocatur ab iis qui descendunt mare in navibus, et ad quam undique clamant exules filii Evæ ; eadem dignetur novæ hujus viæ tutelam suscipere, maternisque oculis huc prospicere; Immaculata Virgo Maria, Genitrix Filii Domini Nostri Jesu Christi. Amen.

Ant. Nous avons recours, etc.

Accordez-nous, nous vous en supplions, Seigneur, que celle qui est notre espérance dans toutes les agitations de notre pèlerinage, celle que les navigateurs saluent du nom d'*Étoile de la mer*, et vers laquelle, de tous les points de ce lieu d'exil, s'élèvent les cris des enfants d'Ève, prenne aussi sous son patronage cette voie d'un genre tout nouveau et la protège de ses regards maternels; cette Vierge immaculée, mère de votre fils N.-S. J.-C. Ainsi soit-il.

Il y a des gens qui, étant en chemin de fer, n'aiment pas à entendre parler de déraillements, surtout si l'on passe près d'un endroit où a eu lieu une catastrophe : elles semblent penser qu'il y a du danger à le faire, et qu'on peut réveiller les esprits malfaisants.

Je ne serais pas surpris qu'il y ait des revenants spéciaux qui se montrent dans les lieux où des voyageurs ont péri écrasés ou brûlés. Certains tunnels sont l'objet de superstitions; peut-être en trouverait-on qui sont hantés par des démons ou des lutins, ou par les âmes en peine de ceux qui sont morts en les creusant.

La croyance aux tunnels hantés a été constatée en Belgique. A Godarville, village du Hainaut, le souterrain du chemin

de fer passe pour être l'endroit choisi par les sorcières pour se livrer à leurs ébats. Maintes fois on les a vues sortir le soir par les cheminées d'aérage et passer par les airs à cheval sur un bâton.

Lorsqu'on traverse un tunnel, bien des gens se trouvent assez mal à l'aise, n'aimant pas qu'on parle haut ni qu'on rie, comme si par une survivance inconsciente de superstitions ancestrales, ils pensaient que ces actes offensent les divinités du monde souterrain. En Belgique, nombre de personnes se signent en entrant sous un tunnel ou en traversant un pont.

Dans le même pays, on dit que, lorsqu'un accident se produit, un autre le suivra bientôt. Il est d'un usage courant dans le monde des chemins de fer français de dire qu'un accident grave est toujours suivi à brève échéance de deux accidents notables.

Pendant la première période de l'exploitation des lignes ferrées, il se produisit de terribles catastrophes qui frappèrent d'horreur les contemporains, et contribuèrent à entretenir les préjugés contre les chemins de fer. Il y en eut surtout deux, qui sont restées célèbres. A Fampoux dérailla un train qui transportait les voitures de la princesse de Ligne (1846); le général Oudinot, qui s'y trouvait, ne fut pas blessé, et la lithographie du temps, que nous reproduisons (fig. 167) assez réduite, le représente sortant de son wagon; elle est accompagnée d'une légende très-détaillée qui relate les péripéties de ce déraillement qui causa la mort de plus de trente personnes.

La catastrophe de Versailles, où le navigateur Dumont d'Urville périt brûlé avec son fils, et qui coûta la vie à un grand nombre de voyageurs, causa une profonde émotion. Les journaux du temps rapportent qu'on fut obligé de faire garder

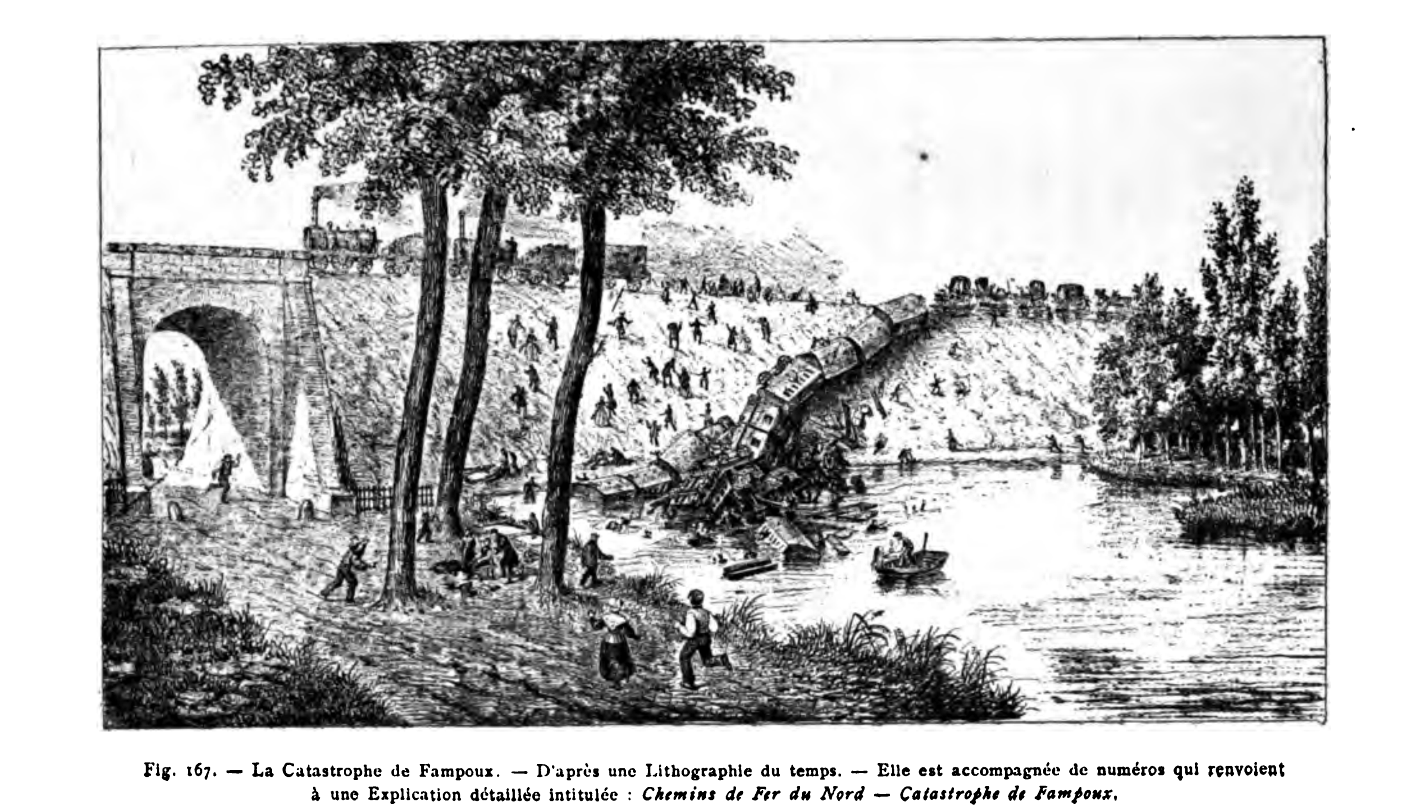


Fig. 167. — La Catastrophe de Fampoux. — D'après une Lithographie du temps. — Elle est accompagnée de numéros qui renvoient à une Explication détaillée intitulée : *Chemins de Fer du Nord — Catastrophe de Fampoux.*

par un régiment la gare Saint-Lazare, dans la crainte que le peuple n'allât briser les machines.

Les poètes se firent encore l'écho des sentiments populaires. C'est après 1842 (accident de Versailles) que fut composée la « Machine » de Barbier :

> ... Alors un sombre jour voit plus de funérailles
> Que la guerre souvent n'en sème en vingt batailles,
> Tout un peuple brûlé par le feu des enfers,
> Des membres palpitants dispersés dans les airs,
> Des corps rompus au choc des voitures roulantes,
> Ou broyés sous les bonds des machines errantes,
> Enfin tous les tourments par Le Dante inventés
> Renaissent, en portant l'épouvante aux cités,
> Emplissant chaque nuit d'un déluge de larmes.

L'académicien Viennet en fit le sujet d'une de ses fables avec moralité à la fin :

> Sur un chemin de fer dont la double nervure,
> Aux miracles de l'art soumettant la nature,
> Courait en noirs filets sur les monts nivelés,
> Les fleuves asservis et les vallons comblés,
> La machine de Watt, en sifflant élancée,
> Du bruit de ses pistons frappant l'air agité,
> Volait rasant le sol par la vapeur poussée ;
> Et défiant dans sa rapidité
> L'attelage divin par Homère chanté.
> Comme une comète enflammée,
> Elle jetait aux aquilons
> En épais et noirs tourbillons,
> Sa chevelure de fumée.
> Trente wagons, chargés d'hommes et d'animaux,
> Étaient dans son essor entraînés sur sa trace.
> On eût dit un village, habitants et troupeaux,
> Qu'un ouragan fougueux emportait dans l'espace ;
> Et de cette merveille avides spectateurs,

Tous les peuples du voisinage
Couraient saluer son passage
De leurs transports admirateurs.
Tout à coup la machine, échappant de sa voie,
A travers les rochers court, éclate et se broie.
Le fracas des wagons par les wagons heurtés,
Les cris des voyageurs l'un sur l'autre jetés,
Font succéder l'horreur à la publique joie.
Ce train si pompeux, si bruyant,
Où l'homme avec orgueil contemplait sa puissance,
N'est plus qu'une ruine immense,
D'hommes et de débris pêle-mêle effrayant.
Et d'où vient ce malheur, cette prompte déroute ?
D'un tout petit caillou qu'a jeté sur la route
La main débile d'un enfant.

O vous que dans ce temps si fertile en naufrages
De la fortune encore enivrent les faveurs,
Conquérants de tous les étages,
Grands auteurs dont l'esprit se perd dans les nuages,
Où vous ont élevés des compères menteurs,
Vous tous qui d'un char de victoire
Éclaboussez le monde, et vous faites accroire
Que le jour ne luit que pour vous ;
Brillants aventuriers, illustres casse-cous,
Triomphez, voulez-vous votre gloire ;
Mais gare les petits cailloux !

En 1891, les mécaniciens du chemin de fer de Pensylvanie (Pensylvanian Union-Railroad) mirent à l'index la locomotive portant le numéro 1813, à laquelle ils reprochaient une quantité de méfaits. Dès son premier essai, elle a tué deux enfants. L'année suivante, elle se jeta dans un précipice, entraînant avec elle plusieurs wagons, noyant le mécanicien, le chauffeur, six autres personnes, et en blessant un nombre considérable. Sortie des ateliers de réparation, elle se jeta sur un train de marchandises. Ce tamponnement eut pour résultats

un mort et trois blessés. Quelques semaines après, la chaudière éclatait : le machiniste et un chauffeur étaient déchiquetés. On l'envoie à l'atelier de réparation : elle en sort et bientôt se produit une nouvelle collision : trois tués. Puis une lampe à pétrole éclate sur la locomotive : le machiniste et le chauffeur sont grièvement blessés. Épouvantés, les mécaniciens ont refusé de monter sur cette tueuse d'hommes, et la Compagnie a dû finir par la remiser.

Cette même année, les administrateurs du Brunswick and West-Railroad (Georgie) furent dans le plus grave embarras par suite des apparitions nocturnes sur la voie d'un fantôme lumineux qui s'amusait à effrayer les employés des trains et les voyageurs. Un conducteur, du nom de Pierson, qui vit le fantôme plusieurs fois, demanda à être transféré dans le service des trains de jour; son exemple fut suivi aussitôt par tous les employés des trains de nuit, et la Compagnie ne savait que faire. L'apparition se plaçait au milieu de la voie à l'approche de chaque train pendant la nuit et se mettait à gesticuler comme pour signaler un danger et faire arrêter la locomotive. Si le mécanicien passait outre, lorsque le train arrivait à l'endroit où se trouvait le fantôme, celui-ci s'évanouissait tout à coup, mais on entendait en même temps des cris effrayants comme si plusieurs personnes étaient écrasées. Les voyageurs eux-mêmes, comme les employés de tous les trains, ont été, à plusieurs reprises, terrifiés par ces cris. On croyait dans la région que c'était l'ombre courroucée de quelqu'une des personnes écrasées et tuées par les trains.

Qui croirait que la fascination peut étendre son pouvoir jusqu'à enrayer la marche d'un train? La légende le constate

cependant à une époque toute récente. Au pardon de Sainte-Anne d'Auray, le 26 juillet 1891, une vieille mendiante demanda à monter en chemin de fer. « Vous n'avez pas de billet, lui dit le conducteur, vous ne monterez pas. » La vieille se retira sans mot dire et alla s'asseoir sur une pierre. Lorsque le train voulut partir, impossible de le faire déraper; les roues tournaient sur place. Quelqu'un dit : « C'est la vieille de tout à l'heure qui a dû jeter un sort. » On chercha la mendiante, bien inutilement; elle avait disparu.

On a employé, en parlant des chemins de fer, des expressions qui font image; en voici quelques-unes :

La voie chante lorsque la courbe est à faible rayon, et que les voitures, glissant à frottement le long des rails, font entendre un grincement qui n'est pas sans harmonie.

Les roues épousent la voie quand elles s'y adaptent bien.

Quand la vitesse est très grande, ou que, sur une rampe, la locomotive semble un cheval emballé, on dit qu'elle prend le *frein aux dents*.

Une machine court bien ou développe lorsqu'elle prend et conserve facilement sa vitesse normale.

Une machine est bridée lorsqu'on éprouve des résistances au démarrage ou qu'elle atteint difficilement sa vitesse normale.

Une machine gaze bien lorsqu'on obtient facilement une abondante production de vapeur.

Serrer la cravate ou la bobine se dit pour serrer l'échappement.

Faire de la limonade se dit pour alimenter la chaudière.

Taper, taper dans le tas se dit quand on a du temps à regagner ou un train très chargé et qu'il est nécessaire de faire développer à la machine toute sa puissance.

Une machine crache ou dégueule lorsqu'il se produit un entraînement d'eau par la vapeur, la dépense de cette dernière étant trop considérable ou des matières grasses se trouvant mêlées à l'eau dans la chaudière.

Les soupapes vont chanter ou vont gueuler lorsqu'elles sont sur le point de se lever.

Culotter une boîte à fumée signifie que, par suite de l'entraînement des escarbilles, les portes de la boîte à fumée ont été rongées.

Griller la marmite, le chaudron, se dit lorsqu'on donne un coup de feu à la machine.

Brûler un disque signifie franchir un disque à l'arrêt.

Le train boit la goutte quand il a du retard.

On a donné aux différentes séries de machines des noms particuliers : il y a :

Les Outrances, ce sont les mixtes à grande vitesse.

Les Crapauds, machines ayant deux grandes roues motrices à l'avant et une petite roue à l'arrière.

Les Coucous, machines de gare.

Le Chameau, Crampton modifiée, avec chaudière à deux corps, système flamand. Les mécaniciens du Nord donnent ce même nom aux machines construites par M. Petiet, avec un grand réservoir cylindrique de vapeur, disposé au-dessus et parallèlement au corps de la chaudière.

Les voitures à deux étages, c'est-à-dire à impériale fermée, s'appellent *des Guimbardes, des Bidel.*

La vieille voiture à impériale fermée qui compose à elle seule tous les trains de Montsecret à Tinchebray est appelée par les voyageurs : *l'Arche de Noé.*

Dans la Somme, on donne le nom de *Tortillards* aux chemins de fer économiques qui décrivent des courbes.

Au langage coloré des ouvriers, le chemin de fer a fourni un assez grand nombre de phrases ; plusieurs ont été relevées dans un livre de Denis Poulot, autour duquel on a fait un certain bruit, au moment de la publication de *l'Assommoir.*

L'ouvrier sublime adresse au mécanicien de locomotive les appellations suivantes : « Va donc, postillon d'eau chaude, chauffeur de four, machine à faire des heures. »

« Pendant huit jours la voie était fermée; il avait beau siffler au disque, rien. » Il s'agit d'un ouvrier qui s'est saoulé, et que sa femme gronde.

Voici la graduation faite par les mécaniciens de chemins de fer au sujet de la soûlaison : Attraper une petite allumette ronde : il est tout chose. Avoir son allumette chez le marchand de vin : il est bavard expansif. Prendre son allumette de campagne (ce bois de chanvre souffré des deux bouts) : il envoie des postillons et donne la chanson bachique. Il a son poteau kilométrique : son aiguille est affolée, mais il retrouvera son chemin. Le poteau télégraphique : le pinacle, soûlographie complète, ses roues patinent, pas moyen de démarrer. Le bourdonnement occasionné par les faïences est la cause du choix de l'expression.

D'autres emploient les pressions atmosphériques : Je suis monté à cinq hier; ou bien : L'aiguille de mon manomètre n'a pas bougé.

Un ouvrier s'adresse à un autre chez le marchand de vin : T'as donc chauffé ton four? Ton giffard fonctionne rudement bien, redouble.

Voici une autre allusion à l'injecteur Giffard, dont l'invention remonte à 1858 : Quand un mécanicien meurt, on ne dit plus maintenant, dans la partie, qu'il a passé l'arme à gauche, mais qu'il a cassé son giffard, ou dévissé son giffard.

Je trouve dans le roman *Gueule noire*, de M. Lacoste, les deux jurons suivants : Nom d'une briquette ! Cré nom d'un purgeur !

Le mécanicien et le chauffeur se traitent entre eux de *compagnons*, le chauffeur est le *commis* par rapport au mécanicien.

On appelle *aboyeur* l'employé dont la fonction est de crier le nom des stations.

L'employé qui, chargé de recevoir les suppléments en contrôlant les billets de places, empoche les suppléments *mange du carton*.

Lors de l'essai de grève de 1891, on constata que les chauffeurs du Nord portaient le surnom de *gueules noires*. Tout récemment, un auteur donnait le titre de *Gueule noire* à un roman qui se passe dans le monde des chemins de fer. D'après lui, ce terme s'applique aux mécaniciens.

Un haut fonctionnaire de la Compagnie P.-L.-M. m'a communiqué deux facéties marseillaises qui se rattachent aux chemins de fer.

La première est celle du train rapide : Il va si vite, si vite, mon cer, que ze dispute avec le cef (chef) de gare de Marseille, et, quand le train part, ze lui allonze une bouffe... c'est le cef de gare d'Arles qui la reçoit !

Au moment des premières applications du giffard, un chauffeur demande à son mécanicien.

— Que c'est ça, le ziffard ?

— C'est encore un embêtement qu'ils ont mis pour alimenter. Tu tournes, tu tournes, rien ne vient. On te f... cent sous d'amende. Voilà ce que c'est que le ziffard !

En Espagne, on raconte la naïveté suivante :

On montrait à un paysan un train en marche, et, après l'avoir regardé longtemps, il s'écria :

— Allons donc ! vous voulez me faire plus niais que je ne suis. Vous dites qu'il marche sans chevaux. Eh bien ! je les ai vus, moi, les chevaux : ils étaient dedans.

En effet, il les avait vus dans un wagon-écurie.

Alphonse Daudet, dans un article intitulé : *le Bandit Quastana*, assure qu'en Corse on disait de quelqu'un qui appartenait à la police impériale qu'il entrait dans les chemins de fer. Pour les Corses, qui n'avaient jamais vu de voie ferrée, cela constituait une administration occulte, mystérieuse, et, quand vous demandiez : « Où est Alessandri ?... Où est Bastelica ? » cette réponse un peu vague dispensait de toute explication : « Il est dans les chemins de fer... »

DEVINETTES ET PROVERBES

Les devinettes relatives au chemin de fer sont, ainsi qu on doit s'y attendre, assez rares ; en voici pourtant quelques-unes.

« Quand mo laporte ouvert li fermé, quand li fermé li ouvert. »

« — So laporte éne cimin qui passe làhaut lérails. »

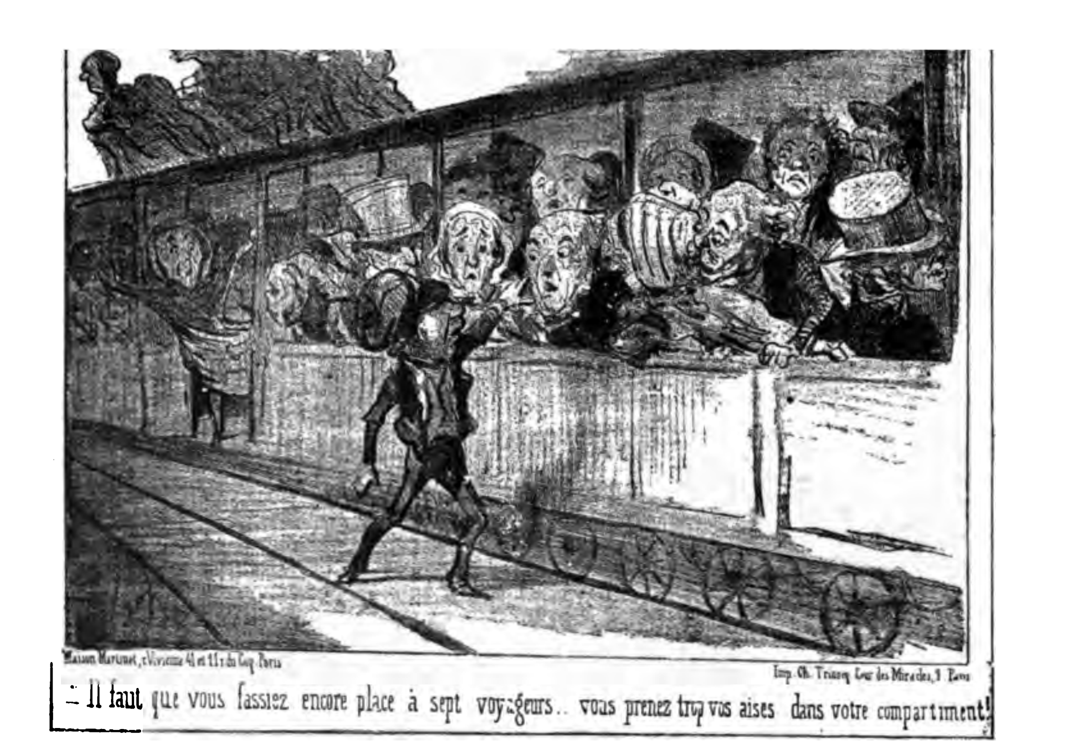


Fig. 168. — Caricature de Daumier. — Grand-Carteret, Caricature (Decaux, Éditeur).

(*Quand ma porte est ouverte, elle est fermée; quand ma porte est fermée elle est ouverte.* La porte d'un chemin qui coupe les rails à niveau. (Ile Maurice.)

— Quelle différence y a-t-il entre le chemin de fer et la gare? C'est que le chemin de fer se rend à la gare, et que *la gare demeure et ne se rend pas.*



Fig. 169. — Médaille belge. Ouverture de Chemin de fer de Bruxelles à Malines. (Coll. E. Peny.)

Un petit livre de devinettes flamandes, édité à Anvers, contient la demande facétieuse qui suit :

— Quelle ressemblance y a-t-il entre une locomotive et un ivrogne?

C'est que tous deux absorbent beaucoup de liquide.

Dans l'Aube, on dit de quelqu'un qui fait un travail inutile qu'il « ramasse des crottes sur la ligne du chemin de fer ».

Les petits garçons des classes enfantines qui prennent leurs récréations dans le jardin du Luxembourg jouent parfois au jeu du tunnel. Ils tracent sur le sol deux lignes qui représentent les rails, puis deux ou quatre enfants se placent le long de la voie, tenant à la main un mouchoir qu'ils étendent de façon à figurer une route : c'est le tunnel, par-dessous lequel passent leurs camarades qui essaient d'imiter avec la bouche le bruit du train qui entre dans le souterrain.

Quelques médailles commémoratives ont été frappées à l'occasion des premières inaugurations de voies ferrées.

Celle qui est ici reproduite est en étain; au-dessous d'une

locomotive avec distribution de vapeur au-dessous de la chaudière on lit l'inscription : *Ouverture du chemin de fer de Bruxelles à Malines*, 5 mai 1835 ; au revers, le buste du roi ; sur le pourtour, Léopold Ier, roi des Belges (fig. 169).

Les autres que nous reproduisons à part ont été faites par des artistes connus ; quelques-unes sont très belles ; telle est la grande médaille de 1842 et celle de 1849.

L'iconographie des chemins de fer est assez pauvre au point de vue traditionnel ; on ne peut guère noter que quelques œuvres des caricaturistes, de 1845 à 1860, se sont assez souvent inspirés des préjugés qui avaient alors cours dans une partie du public.

Plusieurs mirent en scène des voyageurs en proie à de désagréables émotions. Dans les *Chemins de fer* de Daumier, des dessins exprimant l'effroi sont expliqués par des légendes : « Il me semble que nous allons dérailler. — Ne regarde pas par la portière : un malheur est si vite arrivé !... — Ils vont un train d'enfer ; quand viendra un bienfaiteur de l'humanité qui inventera les coucous ? » D'autres se moquent des trains de plaisirs où les voyageurs sont entassés (fig. 168).

Cham dans ses *Mésaventures* a aussi dessiné la dame qui s'attend à dérailler.

La planche figure 170, qui est incontestablement de Daumier, bien qu'elle ne porte pas sa signature, a paru dans le journal *la Mode*, en 1839, et nous a été signalée par M. Lucien Faucou.

Les deux caricatures que nous donnons ici d'après *la Caricature à l'étranger*, de Grand-Carteret, ont été publiées dans le *Postheiri*, journal suisse illustré.

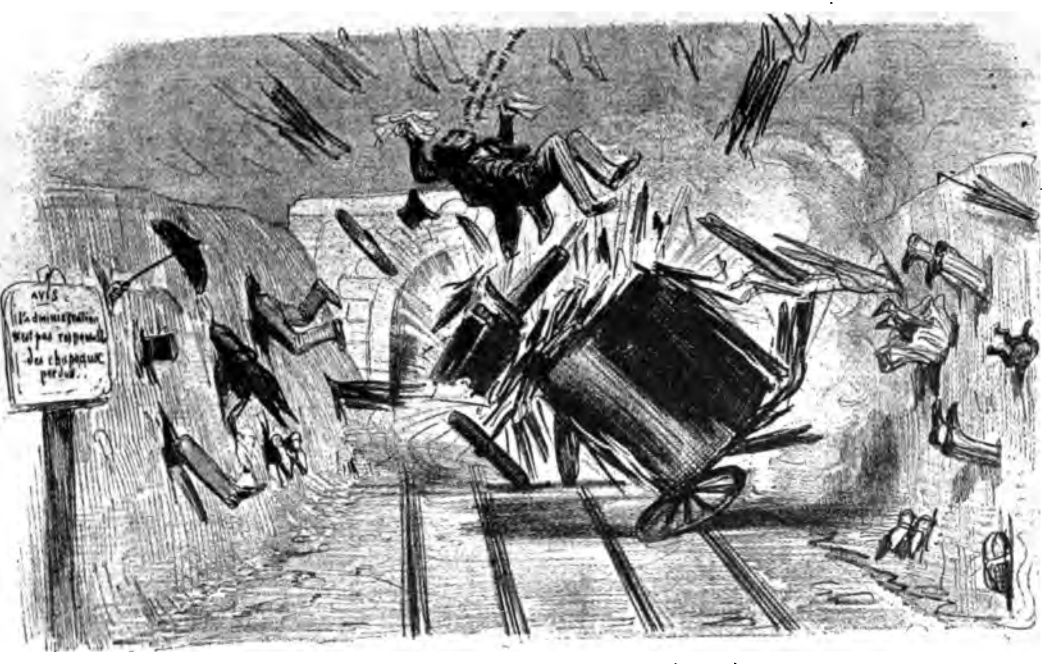


Fig. 170. — Caricature de Daumier (Musée Carnavalet).



Fig. 171 — Le Chemin de Fer Escargot. — Grand-Carteret, Caricature suisse (Westhauser, Éditeur, Paris).

L'une d'elle avait pour légende : « Escargot poste entre Berne et Lausanne, 1866 », et faisait allusion à la lenteur des trains entre ces deux villes.

L'autre (fig. 172) a une légende française qui est censée reproduire une conversation entendue à la gare de Genève. Elle est intitulée : « Le train de plaisir pour Berlin. »

Un officier français. — Diables de trains suisses ! Quelle mortelle lenteur ! Parlez-moi des trains français et de la vélocité avec laquelle ils circulent.



Fig. 172. — Train de Plaisir pour Berlin. — Grand-Carteret, *Caricature à l'étranger.* (Westhauser, Éditeur, Paris).

Le conducteur de train. — Calmez-vous, cher Monsieur, je connais tel train français bien en arrière du plus lent de nos trains suisses.

— Lequel donc?

— Le train de plaisir, grande vitesse, pour Berlin.

Vers 1860, alors que les vues stéréoscopiques transparentes étaient à la mode, on vit paraître toute une série d'images macabres ou diaboliques ; c'étaient des démons conduisant des

trains chargés de squelettes aux yeux phosphorescents, et les introduisant sous un tunnel qui était l'entrée de l'enfer ; l'une d'elles était intitulée : « Station du Purgatoire », et on y voyait des diables. Ces photographies sont assez rares pour qu'il m'ait été impossible de m'en procurer une ; on en a fait d'autres à une époque plus récente qui rentrent dans le même ordre d'idées ; telle est celle que nous reproduisons (fig. 173).



Fig. 173. — Un Déraillement de l'autre Monde. Reproduction d'après une Vue stéréoscopique. (Eug. Hanau, Photographe, 27, Boulevard de Strasbourg, Paris).

On peut encore noter une image de piété, qui remonte au milieu de ce siècle et a paru chez Lebailly, éditeur pontifical. Elle fait partie d'une série de petites gravures intitulée : *Moyen de transport pour le ciel* ; elle porte le numéro de la série. L'éditeur ne nous a pas autorisé à reproduire cette image d'un intérêt artistique médiocre : en voici la description. Une locomotive surmontée d'une croix passe sur un pont courbe et a pour conducteur un ange vêtu de blanc. Le mécanicien — un prêtre — alimente la chaudière avec des couronnes et des pierreries ; les voitures du train sont chargées de prêtres qui portent des bannières. Au bas est l'inscription suivante : EN CHEMIN DE FER. Par la vie religieuse (soit dans le cloître, soit dans les œuvres extérieures), c'est-à-dire par la voie ferrée de l'abné-

gation et des sacrifices, sur laquelle nous fait voler l'ardent amour de Dieu seul.

Au même ordre d'idées se rattache la pièce suivante : c'est une carte qu'un inventeur, M. V., a fait imprimer à un nombre considérable d'exemplaires et qu'il fait distribuer. M. Daniel Bellet, qui nous la communique, a en sa possession l'une de ces cartes. Dernièrement elle a aussi été distribuée par les faux ermites de Chambles, dont on a pu lire le procès dans les journaux.

INDICATIONS

POUR LES

VOYAGEURS SE DIRIGEANT VERS LE PARADIS

DÉPART	ARRIVÉE
à toute heure	quand il plaît à Dieu.

RAPIDE. — 1re classe. — *Pauvreté, Chasteté, Obéissance.*	**PRIX DES PLACES :**
DIRECT. — 1re et 2e classe. — *Piété, Dévotions, Sacrements.*	Premières. — ***Amour et Croix.***
OMNIBUS. — 1re, 2e et 3e classe. — *Commandements, Devoirs d'état.*	Secondes. — ***Désir et Combat.***
	Troisièmes. — ***Crainte et Pénitence.***

Verso de la carte :

AVIS

1. — Il n'y a pas de billets d'aller et retour.
2. — Point de trains de plaisir.
3. — Les enfants qui n'ont pas l'âge de raison **ne paient rien, pourvu** qu'ils soient tenus sur les genoux de leur mère l'Église.
4. — On est prié de ne porter d'autres bagages **que de bonnes œuvres,** si l'on ne veut pas manquer le train ; on éprouve **du retard à l'avant-**dernière station.
5. — On prend des voyageurs sur toute la ligne.

PLANCHE V. En face de la Page 304.

Fig. 1. — LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — M. T. Lacrosse, ministre des Travaux publics — sont inaugurés : les chemins de fer de Paris à Chartres, le 5 juil. — Angers, le 29 juil. — Paris à Epernay, le 2 sept. — Paris à Tonnerre, le 9 sept. (non reproduit).

Revers. — L'abondance assise entourée de quatre fleuves. Exergue : Inauguration de chemins de fer 1849. A. Bovy.

Fig. 2. — NAPOLÉON III EMPEREUR. — A. Bovy (non reproduit).

Revers. — Chemin de fer sur un viaduc ; Paris au fond. Exergue : Chemin de fer de ceinture exécuté en vertu du décret du 10 décembre 1851, Napoléon III régnant. — Pont Napoléon. — M. P. Magne, ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, MDCCCLIV. L. Merlet f.





Il n'existe pas, à ma connaissance, de médaille spéciale pour les voyageurs en chemin de fer ; on vend pourtant dans les magasins de piété qui avoisinent l'église Saint-Sulpice une médaille de saint Christophe, qui préserve de tous accidents, même de ceux des chemins de fer. Dans les semaines qui suivirent la catastrophe de Saint-Mandé, la vente en augmenta beaucoup.

A Capdenac, à peu près à la même époque, un prêtre a eu l'idée de fonder un sanctuaire sous l'invocation de Notre-Dame du Chemin de fer : je ne sais quelle suite a été donnée à cette tentative.

A Vandœuvre (Aube), on a fabriqué, en lui donnant grossièrement la forme d'une locomotive, un petit sifflet en poterie vulgaire (fig. 174). Des pipes populaires représentant aussi des locomotives, ont été pendant quelque temps dans le commerce.

SOURCES

Tour du Monde, t. XXII, p. 23. Comm. de M. G. Sterian. Comm. de M. Alfred Harou. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 363. *Mélusine*, t. V, c. 225. *La Bête humaine*, pp. 8, 335, etc. *Cours de machines à vapeur*, p. 228. *Manjoura Skazxi, poslovitzy*, etc. (Contes, proverbes, etc., recueillis dans les gouvernements de Kharkov et d'Ekaterinoslav) dans le *Sbornik Kharkovshaho istoriko-filologitcheskaho Obchtchestva* (Recueil de la Société d'histoire et de philologie de Kharkov), 1890, t. II, p. 143. *Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 216. *Between the Danube and the Black Sea*. *Mélusine*, t. IV, col. 551. Comm. de M. Yves Guyot. Comm. de M. Cels Gomis. *Zeitschrift für deutsche Mythologie*, t. IV, p. 103. *Mélusine*, t. IV, c. 55. *Le Globe illustré*, 20 juillet 1890. *Manjoura*, 1890, t. II, p. 143. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 405. *Géographie universelle*, t. VII, p. 280. *Revue des trad. pop.*, t. VII, p. 217. Georges Findley, *l'Exploitation et l'Administration d'un chemin de fer anglais*, p. 67. Albert Dubois, *Mons et le Borinage*, p. 45. Comm. de

M. Alfred Harou. *Etude médico-psychologique sur la croyance aux sortilèges*, p. 202 *Mélusine*, t. V, ch. 82. *Le Temps*, 26 mai, 6 décembre 1889. *Mélusine*, t. V, p. 315. La Bédollière, *les Fabulistes populaires*. Erckmann-Chatrian, *Daniel Roch*. *Journal of anthropological Society of Bombay*, t. II, p. 27. *Mélusine*, t. V, col. 56. *Le Soir*, 10 octobre 1892. Letourneau, *la Sociologie*, p. 299. *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 13. Marc Monnier, *Contes populaires en Italie*, p. 163. Comm. de M. Alfred Harou. Comm. de M. Metzger. *Revue des trad. pop.*, t. VII, p. 217; t. VI, p. 91. Comm. de M. Barabant, directeur de la Compagnie de l'Est. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 99. Denis Poulot, *le Sublime*, pp. 56. 54, 72. *Le Petit Journal*, 31 juillet 1890. *Figaro*, 17 juillet 1891. Comm. de M. Noblemaire. Comm. de M. Cels Gomis. Baissac, *le Folklore de l'île Maurice*. Comm. de M. Alf. Harou. Comm. de M. L. Morin. Grand-Carteret, *la Caricature à l'étranger*, p. 409.

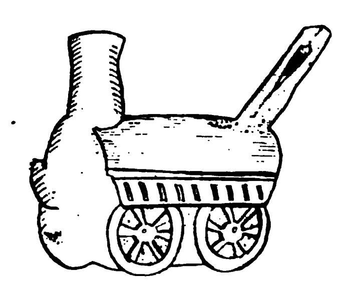


Fig. 174. — Sifflet en Poterie.

CHAPITRE IV

LES CHAUSSÉES ET LES DIGUES

SUPERSTITIONS ET CROYANCES



Les constructions qui, ayant pour but de former des réservoirs artificiels, de conquérir des terrains ou de mettre les cultures ou les villes à l'abri des inondations, se trouvent en contact avec les eaux, sont l'objet de légendes et de superstitions assez nombreuses. Inspirées par l'idée populaire qui fait intervenir le merveilleux dans toutes les entreprises importantes ou hardies, elles présentent naturellement de grandes analogies avec celles qui s'attachent aux choses où l'homme est en lutte avec les diverses forces de la nature. Ici encore, la solidité ou la durée de l'œuvre dépend moins de l'art qui a présidé à sa naissance que de la protection des divinités. C'est pour se les rendre favorables, ou tout au moins pour neutraliser leur mauvais vouloir, que l'on a soin d'observer des rites qui ne

diffèrent pas sensiblement de ceux qui se rapportent aux autres travaux publics.

Dans les traditions de l'Indo-Chine, les dieux viennent au secours des constructeurs et leur indiquent le meilleur tracé à suivre pour arriver à bâtir un ouvrage solide. La digue que le général chinois Cao-biên fit élever autour de la ville d'Hanoï, pour la protéger contre les invasions des ennemis et les inondations du fleuve, fut tracée dans des circonstances merveilleuses. On avait d'abord voulu lui donner une certaine direction, mais les remblais s'enfonçaient dans le sol au fur et à mesure des travaux, et on était prêt à tout abandonner, lorsqu'un jour Cao-biên vit sortir de terre un cheval à travers la campagne ; pensant que cette apparition présageait une intervention céleste, il ordonna de le suivre et de relever exactement ses traces. Il prit l'itinéraire suivi par le cheval blanc et reporta sur ces limites la digue de la ville. Les travaux furent alors poussés rapidement et ne rencontrèrent aucun obstacle. Une autre légende annamite raconte que, lorsque ce général eut achevé la digue, il vit apparaître au milieu d'une tempête un être surnaturel, de taille gigantesque, qui planait au-dessus du fleuve ; la nuit, ce génie se montra à lui en songe et lui révéla qu'il était le premier des génies du pays, et qu'il s'était manifesté à lui parce qu'il avait élevé une construction pour protéger sa ville.

La *Vie des Saints de Bretagne* fait mention d'une digue construite d'une façon encore plus miraculeuse : « Saint Paul fit reculer la mer quatre mille pas loin du Monastere ou sa sœur estoit Abbesse, dans lequel elle entroit auparavant aux grandes marees, et commanda à sa sœur et à ses filles de borner la

liziere et extremité de petits cailloux, lesquels, tout à l'instant, chose étrange, crurent en grands et hauts rochers, pour servir de bornes à la Mer, et comme de fortes digues pour brider sa furie. »

Certains noms font allusion aux constructeurs réels ou présumés de ces ouvrages. A Chouster, dans l'Arabistan, une digue, élevée sous le règne de Sapor, porte encore le nom de Band-i-Kaïsar, ou barrage de l'Empereur. Au Turkestan, la digue d'Or, que la légende dit avoir été construite par Alexandre en travers du lac qui porte son nom, n'aurait plus laissé que des restes informes et ne livre plus que de rares paillettes d'or. Dans le district de Niéjine, gouvernement de Tchernigov, une digue appartenait au couvent des religieuses de Niéjine, et elle portait deux moulins à l'eau administrés par deux nonnes. L'une eut un enfant, et, en punition, elle fut écrouée dans une cave en pierre garnie de barres de fer. C'est en mémoire de cette réclusion qu'on l'appelle la digue des Nonnes.

Jadis, chez certaines tribus de l'Inde, on sacrifiait une victime humaine pour obtenir la conservation d'un lac artificiel ou d'une digue élevée le long de la rivière.

La coutume d'emmurer ou d'enterrer les victimes humaines dans les fondations a existé dans toutes les provinces du Japon.

Voici une légende historique à ce sujet : En 1150, le Japon était gouverné par un homme cruel et ambitieux nommé Taï-ra-nô-Kyô-mori, chef de la puissante famille Taï-ra. Après une longue série de guerres civiles, il était parvenu à détruire la famille Guén-si, qui seule pouvait contre-balancer sa puissance, s'était emparé du poste important de Maire du Palais,

et menait à son gré le Mikadô et les ministres. Il fit même épouser sa fille au Mikado afin de faire passer la couronne dans sa famille. La capitale du Japon était alors fixée à Kiotô. Cette ville lui déplaisant, il voulut transporter la capitale à Fou-Kou-ha-ra (aujourd'hui Kobé). Mais le terrain était insuffisant. Kyô-mori ordonna au gouverneur de la province d'Ama de faire combler une lieue carrée de mer. Cinquante mille hommes furent employés à ces travaux, et on alla chercher les matériaux, terres et pierres, jusqu'au mont Shi-hô-outchi-yama. Deux fois de suite les travaux furent emportés par la mer. Un prêtre révéla à Kyô-mori que ce désastre était dû à la colère du dieu de la mer Riou-Zin et que, pour se le rendre propice, il fallait enterrer sous les substructions trente personnes vivantes et faire graver sur les pierres de la construction le livre bouddhique appelé Issaï-Kiô. Aussitôt des ordres furent donnés ; des postes établis sur les routes environnantes devaient arrêter les trente premiers voyageurs qui se présenteraient, sans aucune distinction, hommes, femmes ou enfants, et les envoyer au gouvernement à titre de victimes propitiatoires. Néanmoins, en présence de supplications des prisonniers et des plaintes de leurs parents et amis, on fut obligé de surseoir pendant cinq mois à l'accomplissement du sacrifice décidé. Pendant ce temps, la nouvelle de cet attentat se répandit par tout le Japon, et, un jour, un jeune homme de dix-sept ans, nommé Matzou-ô, fils du gouverneur de la province d'O-i, vint à Kiotô trouver Kyô-mori et lui dit : « Sacrifiez-moi tout seul, et épargnez les trente personnes que vous avez fait arrêter : Riou-zin, en considération de mon dévouement et de mon amour pour l'humanité, permettra

l'achèvement de vos travaux. » Ainsi fut fait. Matzou-ô fut emmuré au fond de la mer sous les premières pierres de la digue, et les travaux s'achevèrent sans aucun nouveau malheur. Sans doute Riou-zin avait été touché du dévouement de Matzou-ô. Les travaux finirent en 1161. Un temple appelé Raï-Kô-dji fut élevé en l'honneur du jeune martyr. On y voit encore aujourd'hui une statue de Matzou-ô, haute de 30 centimètres, sculptée en bois par Kyô-mori lui-même, qui cultivait les arts avec succès à ses moments perdus.

Près d'Aggstein sur le Danube, une noire muraille de rocs est appelée la Muraille du Diable ; un chevalier qui, vaincu dans un tournoi, avait perdu tout espoir d'épouser celle qu'il aimait, promit son âme au démon si celui-ci voulait arrêter son rival. Le diable aussitôt entassa pierres sur pierres, monticules sur monticules pour étendre sur le fleuve une barrière contre laquelle viendraient se briser les chaloupes qui portaient le rival du chevalier. Il allait achever son œuvre, quand le coq d'Aybach chanta et le força à l'interrompre.

En basse Bretagne, dans la première moitié de ce siècle, un entrepreneur voulut construire, près de Guisseny, une digue qui enfermait un vaste bras de mer : les paysans prétendirent d'abord qu'il ne pourrait jamais parvenir à l'élever. Lorsqu'il eut réussi, ils attribuèrent son succès à des moyens surnaturels, prétendirent qu'il avait fait un pacte avec les mauvais génies et donnèrent à sa digue le nom de Môle du Diable. Il la fit baptiser par le recteur, et la prétendue œuvre de démon ayant supporté sans s'écrouler les aspersions d'eau bénite, les paysans cessèrent de la voir d'un mauvais œil.

Ibn Khordadbeh rapporte d'après Hichâm ben Moh'ammed

el Kelbi, qui le tenait d'un chef du canton de Falloudja dans la Mésopotamie, la tradition suivante. Dans une ville, il y avait une image du pays entier avec tous ses canaux et ses digues. Quand les habitants d'un district refusaient de payer les impôts, le roi coupait sur cette image la digue de leur canal, et, au même instant, la digue du district s'écroulait, et le pays était inondé. Tous les efforts pour la réparer restaient infructueux jusqu'à ce qu'ils eussent payé l'impôt. Après quoi, le roi réparait la digue sur l'image, et aussitôt la digue des pays se refermait et l'inondation cessait.

Avant l'arrivée des Espagnols, les Mexicains croyaient que toutes les rivières sortaient d'un endroit appelé Tealocan, qui est comme un paradis terrestre, appartenant à un Dieu qui se nomme Chalchihuitlicue. Ils disaient aussi que les montagnes qui y prennent leur base sont pleines d'eau au milieu de bords formés de terre, comme si c'étaient de grands vases ou des maisons remplies d'eau. Ces montagnes devaient se rompre lorsque le moment serait venu ; l'eau en sortirait, et la terre serait submergée.

Aux digues et aux réservoirs d'eau placés sur le bord de la mer se rattachent aussi quelques légendes, dont la plus connue est celle de la ville d'Is. Elle n'était défendue des invasions de l'Océan que par une digue, au milieu de laquelle des écluses, soigneusement ménagées, livraient passage au volume d'eau nécessaire pour alimenter de nombreux canaux. Le roi Grallon faisait garder avec soin les clefs de ces écluses et présidait chaque mois à l'entrée des eaux dans la ville. Suivant la tradition que Souvestre a recueillie, la princesse Dahut, sa fille, portait toujours, suspendues à son cou, les clefs d'argent des

portes de fer, qui, ainsi que les digues, avaient été construites par les Korigans. Un soir qu'il y avait fête chez la princesse, le diable déguisé en prince vint avec un sonneur qui contraignit Dahut et ses convives à danser une sorte de branle infernal, pendant lequel le diable enleva les clefs et alla ouvrir toutes les écluses de la ville, qui fut rapidement submergée.

Aux environs de Cancale subsiste une légende qui présente de grandes ressemblances avec celle de la fabuleuse capitale de Grallon : Un roi dont la résidence était entre le mont Saint-Michel et Chausey avait fait construire une digue derrière laquelle s'abritait son château; elle était fermée par une porte dont il gardait sur lui les clefs. Elles lui furent dérobées par sa fille, qui voulait le détrôner au profit de son mari ; et c'est de là que date l'envahissement de la baie du mont Saint-Michel. Suivant un autre récit populaire aux environs de Saint-Malo, c'est pour se débarrasser des animaux féroces qui infestaient la forêt de Scissey, située au-dessous du niveau de la mer, que les habitants du pays firent un trou à une digue.

Dans la même région, on raconte encore qu'au temps jadis il y avait entre Cézambre et Saint-Malo une ville qu'on appetait du nom d'Is. Une digue la protégeait contre les envahissements de la mer, qui, dans ce temps-là, baignait le pays où est maintenant le bourg de Corseul; elle longeait la forêt de Scissey dans presque toute sa longueur, puis tournait un peu à gauche pour aller aboutir dans le pays de Corseul. Entre la forêt de Scissey et la digue, il y avait un bras de mer qui formait comme un canal assez large; ceux des habitants de Corseul qui se rendaient à Is, ou ceux des habitants d'Is qui

venaient à Corseul n'avaient rien à craindre en passant sur cette digue, bordée de chaque côté par la mer, qui la mettait bien en sûreté des bêtes féroces qui peuplaient alors la forêt. Les habitants de Corseul, s'étant révoltés contre le roi d'Is, firent une trouée dans la digue. Aussitôt la mer s'engouffra dans cette ouverture, envahit la forêt de Scissey et ne tarda pas à emporter la digue. La ville d'Is fut submergée, et presque tous ses habitants périrent; la forêt de Scissey fut aussi complètement détruite. Au large des Ebihens et de l'île Agot, on voit, dit-on, quand l'eau est claire, les ruines de la digue de Corseul.

La rupture des chaussées, qui pouvait amener l'inondation des vallées et la destruction des villes et des villages, était un événement redouté, et il importait que ceux qui étaient alors exposés aux ravages de l'eau en fussent prévenus. Il y a eu des guetteurs spécialement chargés de veiller à ce danger. On raconte dans les Côtes-du-Nord, aux environs de Jugon, que jadis, sur la chaussée de l'étang de Beaulieu, il y avait toujours un cheval sellé et bridé, sur lequel un cavalier était prêt à monter, afin d'avertir les habitants de la vallée si les eaux venaient à détruire les chaussées. On disait en proverbe en parlant d'un étang voisin de Jugon :

Si la Rieu cassait,
Tout Jugon serait nié (noyé).

Dans le Finistère, on affirme que, si la chaussée de l'étang de Brézal en Plouneventer se rompait, tout le pays voisin serait englouti par un déluge.

Quand paraissait menacée la digue de West Capelle en

Zélande, on sonnait la cloche d'alarme, et le crieur parcourait les rues du village en frappant sur un bassin et en criant : « Nood! Nood! groot nood! Klein en groot.— Arm en rijk.— All naar den dijk. » — Détresse! Détresse! Grande détresse! Petits et grands, pauvres et riches, tous à la digue!

En 1178-1180, une grande digue qui s'écroula occasionna un vaste débordement de la mer qui submergea les cantons situés au nord de Bruges. On appela de tous côtés les terrassiers, et leur nombre fut tellement considérable qu'on dut construire pour les loger d'énormes baraquements, qui devinrent, dit-on, la ville de Damme. La tradition a conservé le souvenir des difficultés qu'ils surmontèrent et auxquelles les vieux chroniqueurs ont attaché des circonstances merveilleuses. Ils racontent que la digue avait été réparée d'un bout à l'autre, à l'exception d'une seule brèche de peu de largeur, mais si profonde qu'elle engloutissait fascines et sacs à terre, sans qu'il parût aucune trace de tout ce qu'on y précipitait. Les ouvriers, au désespoir de ne point faire le moindre progrès, perdaient courage et ne savaient à quel moyen recourir, tandis qu'un grand chien noir, qui tournait sans cesse autour d'eux, la gueule béante et les prunelles enflammées, semblait triompher de l'impuissance de leurs efforts. Tout à coup, un des travailleurs fixe ses regards sur le monstre, et, par une inspiration subite, il le saisit à la gorge, l'enlève de terre et le lance dans cet abîme, que rien n'avait pu combler. Aussitôt tout changea de face : les matériaux jetés dans le précipice trouvèrent fond, et, en quelques heures, la brèche fut fermée. Ce prodige fit tant d'impression sur les spectateurs, que la ville nouvelle prit pour armoiries l'image du chien.



Fig. 176. — Le grand Bissêtre. — Dessin de Maurice Sand, Reproduction d'après l'*Illustration*.

: digue de Zwyndrecht, village situé en Flandre, sur ·e gauche de l'Escaut et en face d'Anvers, s'est af- : à différentes reprises, par suite de sa construction ueuse sur des sables mouvants. On lui a donné le de *digue de sucre*, par analogie avec le sucre qui fond ment.

:lquefois, pour assurer la solidité des réparations, il était saire de procéder à des sacrifices. Lorsque, en 1463, il rétablir la digue du Nogat, qui avait été rompue, les ns, avertis, dit-on, d'y jeter un homme vivant, enivrèrent endiant et l'y enfouirent. En Allemagne, en Danemarck, andre, des enfants sont aussi emmurés vivants sous des s que la mer avait détruites. En Birmanie, une légende te qu'une princesse fut noyée dans un réservoir pour garder les levées. Dans certaines parties de l'Inde, quand ait boucher une brèche, on y emmurait, dit-on, une esse vierge.

avait des digues sur lesquelles on percevait un péage. baude qui cheminait sur la chaussée de l'étang de Soupouvait se dispenser de compter quatre deniers au péager : voulait bien lui laisser couper la manche droite de sa

même que les ponts, les chaussées des étangs sont hansur celle de Kilhouri, communes du Gouray et de Penon voit se promener la nuit un cheval blanc.

Vendée, si le soir du vendredi saint on s'arrête sur aussée à écouter les lavandières noires, celles-ci arrisur l'imprudent et le jettent dans l'étang. En Berry, le l Bissêtre s'assied sur le bord des étangs, les pieds

dans l'eau : le dessin de Maurice Sand, que nous reproduisons (fig. 176), montre d'une façon saisissante cette apparition nocturne.

SOURCES

G. Dumoutier, *Lég. hist. de l'Annam*, p. 22. Albert le Grand, p. 193, éd. Kerdanet. Reclus, t. IX, p. 296. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 404. Reclus, t. V, p. 557. *Imperial Gazetteer of India*. Londres, 1886, t. VI. p. 213. Comm. de M. de Milloué. X. Marmier, *A la maison*, p. 27. E. Souvestre, *Derniers Bretons*, t. II, p. 211. R. Basset, dans *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 362. Dragomanov, *Malorouskia*, etc., p. 388. R. Basset, dans *Revue des trad. pop.*, t. VI, pp. 85, 289. Albert le Grand, l. c. E. Souvestre, *Foyer breton*, t. I, p. 232. Sébillot, *légendes de la mer*, t. I., pp. 300, 315. Sébillot, *Blason pop. de la haute Bretagne*, p. 11. Comm. de M. F. M. Luzel. *Tour du monde*, t. XXXVIII, p. 163. Comm. de M. Alfred Harou. Tylor, t. I, p. 122. *Imperial Gazetteer*. l. c. Grimm, T.M., p. 1646. Rosières, *les Mœurs du moyen âge*, t. I, p. 409. *Revue des trad. pop.*, t. V, p. 353. *L'Illustration*, 1853.

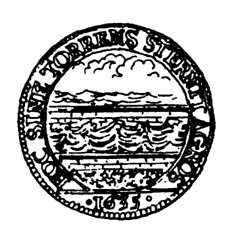


Fig. 177. — Jeton des Ponts et Chaussées.

CHAPITRE V

LES CANAUX, LES ÉTANGS, LES ISTHMES L'HYDRAULIQUE

LES CANAUX ET LES ÉTANGS



Les canaux et les étangs, dont le creusement n'est pas toujours facile et expose à bien des surprises, ont été assez fréquemment l'objet de légendes qui faisaient intervenir les héros ou les puissances surnaturelles.

Près de Chouster, un canal porte le nom de Dariyam ou fossé de Darius ; en Indo-Chine, le nom d'un canal fait allusion à une tradition, d'après laquelle il fut ouvert par un roi pour aller chercher sa massue qu'il avait lancée dans une certaine direction. A Plaisance, non loin de Vannes, on a creusé à une époque inconnue un canal pour conduire les eaux d'un étang, aujourd'hui marécageux, dans celui du Duc, et voici comment le peuple raconte l'histoire de cette entreprise : Une princesse à qui l'étang du Duc appartenait était recher-

chée en mariage par un grand seigneur, propriétaire de Plaisance; mais elle refusait constamment sa main. Pour se débarrasser de ses instances, elle lui dit un jour qu'elle deviendrait son épouse quand il aurait fait couler l'étang de Plaisance dans celui du Duc. Le galant la prit au mot, et, après avoir exécuté ce qu'elle avait demandé, il l'invita à une partie de plaisir qu'il devait donner à Plaisance, et, l'ayant menée en bateau par le nouveau canal jusqu'à l'étang du Duc, il lui rappela sa promesse et en exigea l'exécution. La pauvre princesse ne sut que répondre : mais par désespoir elle se précipita dans l'eau et se tira ainsi d'embarras.

Les fées de l'Yonne avaient un jour entrepris de changer le cours de cette rivière : elles se mirent à l'œuvre et creusèrent sur les pentes qui dominent le cours de grands fossés convertis aujourd'hui en ravins dans les bois. Les fées, près d'atteindre le but, se glorifiaient déjà du succès de leur entreprise, lorsque l'une d'elles s'écria :

Les eaux viennent de Challe en Chalenson,
Que Dieu veuille ou non,
Nous les tenons.

Aussitôt le charme est rompu ; la puissance divine outragée reprend ses droits, la nature ses lois : les fossés se vident, et l'Yonne recommence à couler péniblement au fond de la vallée. Une légende à peu près semblable a cours dans un pays très voisin. Dans la commune d'Ouroux (Morvan, Nièvre), une tranchée appelée la Loubière a été creusée par les fées pour amener les eaux du ruisseau voisin au sommet de la montagne, où était leur résidence. Tout marchait à souhait,

PLANCHE VI. En face de la Page 320.

Fig. 1. — NAPOLEON EMP. ET ROI (non reproduit).

Revers : Une nymphe dans un bateau. Exergue : Canal de Mons à Condé. Le commerce du département de Jemmape MDCCCXIII. Brenet f.

Fig. 2 et 3. — LOUIS XVIII FRANC. ET NAV. REX. — Son buste à droite. Au bas : Andrieu f.

Revers : La navigation et l'industrie. Exergue : Canales vndique effossi. Novis commercio viis aperivndis.

Fig. 4. — Un barrage-écluse. Dant accipiuntque vicissim.

Revers : Barrage-écluse de Saint-Valéry-sur-Somme (dans une couronne de chêne et de lauriers).







Fig. 179. — Canal avec Écluse.
Frontispice de l'*Annuaire des Ponts-et-Chaussées*, 18[illegible].
Bibliothèque du Ministère des Travaux Publics.

malgré les difficultés de l'entreprise, lorsque l'une d'elles s'écria : S'il plaît à Dieu, nous la tenons. — Bah! dit une autre, nous la tenons toujours! Ces paroles n'étaient pas plutôt achevées, que le ruisseau reflua et regagna promptement son lit.

Le petit étang de Grafard, à la limite des communes d'Ercé et de Gosné, en Ille-et-Vilaine, a été fait la nuit par des fées : elles avaient été condamnées à ce travail par une fée, leur supérieure, à laquelle elles avaient désobéi. Au sud de Lourdes, les petits étangs de Vivier Lion ont été produits par le pied ou le genou de Roland désarçonné. Le Gargantua de la tradition populaire n'a pas creusé d'étang, mais il en a rempli plusieurs « en expulsant le superflu de la boisson », dont les plus importants sont ceux de Jugon dans les Côtes-du-Nord, et d'Andouillé en Ille-et-Vilaine.

A la place où se trouve Dosmarypool, s'élevait un beau château qui était confié à la garde d'un scélérat nommé Fregeagle. Pour s'approprier les richesses de son maître, il le mit à mort avec sa femme et son jeune enfant. Après le crime, le château s'écroula, à sa place surgit un étang. Fregeagle fut condamné par la justice divine à dessécher le lit du Dosinau en puisant l'eau au moyen d'une coquille de patelle. Il se fatigue encore aujourd'hui à cette besogne, et le voyageur que la nuit surprend dans cette solitude entend le gémissement du meurtrier devenu géant, qui ne peut venir à bout de sa tâche. Le démon ne lui laisse ni trève ni repos; il le poursuit parfois tout autour de l'étang jusqu'à ce que Fregeagle parvienne enfin à Roche-Borth, château en ruines près de la mer. S'il peut introduire sa grosse tête dans une croisée de la chapelle, il se met pour un temps à l'abri de son ennemi.

Le diable vient en aide aux constructeurs de canaux ou d'étangs lorsqu'ils se trouvent dans l'embarras: les légendes présentent une assez grande ressemblance avec celles que nous avons rapportées aux chapitres précédents. En basse Silésie, le peuple appelle fossé du Diable un fossé profond qui est situé près du village de Roppersdorf, et va jusqu'à un ruisseau assez éloigné. Un paysan ne savait comment faire écouler les eaux pluviales qui séjournaient dans ses champs, le diable lui apparut et lui dit : « Donne-moi sept travailleurs pour m'aider, et je vais, cette nuit même, te faire un fossé par lequel s'écouleront toutes les eaux de tes champs, et qui sera prêt avant que le jour ne commence à paraître. » Le paysan y consentit. Lorsque le lendemain matin il sortit pour aller voir le travail, il trouva le grand et large fossé achevé : mais les travailleurs avaient disparu, et il vit leurs membres dispersés çà et là parmi les champs.

Les divinités ne montraient pas toujours de la complaisance : il y en avait qui s'amusaient à troubler les ouvriers ou à détruire leurs travaux. Suivant l'auteur des *Rivières de France*, « Charlemagne essaya la mesme entreprise que Lucius Verus, et auoit fait tirer une fosse de plus d'une lieue de longueur. cet ouvrage fut interrompu et abandonné pource qu'il s'y trouuoit de grandes mottes mouuantes, comme il y en a tousiours aux lieux marescageux, qui remplissoient la nuit ce qui auoit esté creusé le iour, de sorte que les ouuriers imputans cet accident à quelque miracle, quitterent tout. »

En Normandie, le diable a percé une montagne par laquelle devait passer un canal destiné à empêcher les eaux de la saison de s'étendre dans la plaine. Il réclamait pour son

salaire l'âme de la fille aînée de saint Quentin. Le père y consentit en y mettant deux conditions : d'après la première, le démon devait blanchir une toison, que le saint avait à choisir : de plus, il fallait qu'il remplît un vase que le saint avait en sa possession. Saint Quentin lui donna à blanchir une peau de porc, et à remplir un crible. En Franche-Comté, une dame qui



Fig. 180. — Riquet montrant aux Commissaires des États de quelle façon s'opérera le partage des Eaux.
Gravure extraite d'Andréossy, *Histoire du Canal du Midi*, in-8, s. l. n. d.

avait fait un pacte avec le diable pour le creusage d'un étang, lui échappe en faisant le signe de la croix sur le front de Satan au moment où il allait s'emparer d'elle.

Parfois l'eau ne tenait pas dans les canaux ou dans les lacs faits de main d'homme : il devenait alors nécessaire d'accomplir un sacrifice. A Chamba, capitale d'une principauté située au nord d'Amretzir, vivait une jeune princesse

d'une grande beauté et très vertueuse. Or il arriva que les gens de Chamba eurent besoin de creuser un canal d'irrigation et que. le canal une fois creusé. un malin génie l'ensorcela : il fut impossible d'y amener une goutte d'eau. Dans la consternation générale. quelque magicien vint à découvrir que le sort pouvait être conjuré si la princesse de Chamba consentait à avoir la tête coupée, après avoir parcouru, toute nue, une longueur donnée, dans la plaine. sous le regard indiscret du populaire. Après bien des hésitations, l'humanité triompha des répugnances de la pudeur. et l'héroïque princesse commença sa douloureuse épreuve. Mais, ô prodige. à mesure qu'elle avançait, une épaisse ligne de jeunes arbres surgissait à droite et à gauche la dérobant aux regards. Et voilà pourquoi Chamba a aujourd'hui pour ornement le beau canal ombragé que les gens du lieu montrent avec orgueil aux étrangers comme un des monuments les plus authentiques de leur histoire. Le conte ne dit pas si. après avoir accompli son acte héroïque, la princesse eut la tête tranchée ; mais il est à présumer que, grâce au miracle intervenu, elle eut la vie sauve.

Suivant une tradition de l'Ukraine. chaque oiseau peut boire dans les étangs, excepté la *Konia* (Milvus). Quand le bon Dieu faisait sur la terre les digues et les jetées (pour séparer les eaux de la terre) tous les animaux et tous les oiseaux lui aidèrent, mais la Konia ne voulut pas. Voilà pourquoi elle peut boire seulement l'eau de pluie et de la rosée.

La rupture de la digue de Mareb, dans le Yémen, et le cataclysme qui détermina plusieurs populations à émigrer dans le nord de l'Arabie et probablement aussi en Abyssinie, a

laissé des souvenirs considérables dans les traditions arabes. On en avait attribué la construction à Bilquis, la reine de Saba, pour fermer le pays compris entre les montagnes ; d'autres racontent qu'elle fut bâtie par Loqmân l'ancien, ou par Saba fils de Yachdjob ; suivant Mas'oudi, elle fut achevée par les rois himyarites ses successeurs. Une vie d'homme aurait été insuffisante pour ces constructions gigantesques. Ils élevèrent cette digue de deux côtés, à droite et à gauche, comme le décrit le Qorân. Leur dynastie s'adonna ensuite à la mollesse et à l'orgueil. Lorsqu'ils eurent dépassé toute limite et toute mesure, Dieu les punit par le moyen d'une taupe ou d'un rat qui perça la digue par en bas. Le torrent les surprit, submergea leurs campagnes et ruina leur pays.

Cette destruction avait été, comme beaucoup d'autres événements terribles, annoncée par des présages : une femme habile dans l'art de deviner vit trois taupes qui se tenaient droites sur leurs pieds de derrière et avaient leurs pattes antérieures posées sous leurs yeux, et une tortue, qui râclait et balayait la terre et lançait au loin son urine.

Elle alla en prévenir 'Amr, qui lui demanda à quels signes il pouvait reconnaître la vérité de ce qu'elle lui annonçait.

— Va, reprit Zharifah, visiter la digue : si tu vois un rat y creuser des trous avec ses pieds de devant et arracher avec ceux de derrière des grosses pierres de la montagne, sache que l'infortune dont nous sommes menacés est inévitable et que ce malheur ne peut manquer de tomber sur nous.

'Amr s'en alla vers la digue : il l'examina soigneusement et vit un rat qui retournait avec ses pieds une pierre que cinquante hommes n'auraient pas pu remuer. Il revint trouver

Zharifah et lui rendit compte en ces termes de ce dont il avait été témoin :

— A l'aspect de ce que j'ai vu, la douleur s'est emparée de moi : un accès violent d'une maladie terrible m'a saisi à la vue de cet objet affreux. J'ai vu un rat semblable à un sanglier aux crins roux que tourmentent les aiguillons de l'amour, ou à un bouc que l'on a séparé du parc où sont renfermés les troupeaux ; je l'ai vu détacher et rouler un des quartiers de roche dont la digue est construite : il est armé de griffes et de dents semblables à celles d'une hyène. Les pierres qu'il n'a pu ronger, il les a brisées : on eût dit qu'il rongeait une natte faite de brins de Salam.

— Voici encore, dit alors Zharifah à 'Amr, un autre pronostic de cet événement : allez vous asseoir dans votre appartement entre les deux jardins ; faites apporter et placer devant vous un vase de verre, il se remplira de terre du jardin, du sablon de la vallée. Vous savez cependant que ces jardins sont couverts d'un ombrage touffu, et que le soleil ni le vent ne sauraient y pénétrer.

'Amr fit ce que Zharifah lui avait prescrit, et, en peu de temps, le vase se trouva rempli de la terre du ravin. 'Amr vint trouver Zharifah, et, lui rendant compte de ce qui était arrivé, il lui demanda quand aurait lieu la ruine de la digue.

— D'ici à soixante-dix ans, lui dit Zharifah.

Une légende qui, suivant M. Basset, est d'origine juive, présente beaucoup d'analogie avec celle de la destruction de la digue de Mareb. L'Ouadi Sabt (le fleuve du sabbat qui ne coule pas le samedi) est un fleuve fantastique derrière lequel auraient été reléguées par le roi d'Assyrie les dix tribus qui

formaient le royaume d'Israël. D'après elle, l'Ouadi Sabt avait douze digues, et dans chacune d'elles se ramassait l'eau qui coulait pendant un mois de l'année. Quand l'une était épuisée, la suivante écoulait à son tour son contenu. Des rats s'étant mis à ronger les digues, les Juifs apportèrent des chats pour les détruire, mais il arriva que ces derniers furent dévorés eux-mêmes par les rats, qui détruisirent ensuite toutes les digues. Alors les juifs de l'Ouadi Sabt se dispersèrent de nouveau dans le pays.

Une tradition populaire toute récente raconte la rupture de la digue de l'Oued Habra au Sig, département d'Oran (8 février 1885). Elle eut lieu par suite du mécontentement du marabout Sidi Moh'ammed ben Haris, dont la qoubba avait été atteinte par les eaux du réservoir. On avait dû déplacer le cadavre du Saint, qui apparut à un Arabe des Oulad Ahmed, sur le territoire de Saint-Lucien, pour lui annoncer que cette profanation serait punie. Une pièce de vers sur la rupture de la digue a été composée par un descendant du marabout et traduite par MM. Delphin et Guin.

Dans l'antiquité, on observait au passage des canaux des cérémonies identiques à celles usitées quand il s'agissait de franchir une rivière. Au livre II des *Annales*, Drusus le jeune adresse une prière à son père au moment de s'engager sur le canal, afin qu'il lui plaise de favoriser son passage.

PROVERBE PERSAN

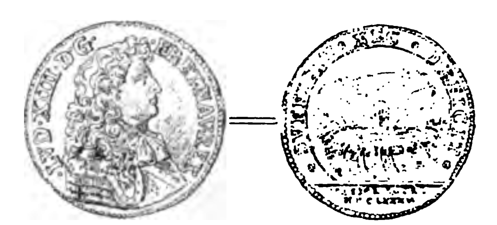
L'eau viendra un jour ou l'autre dans le canal.

Les inaugurations de canaux ont donné lieu à des fêtes, sans caractère bien spécial. Je me contente de rapporter celle

qui précéda l'ouverture du canal de Craponne, le 30 avril 1559. Un concours énorme de population se pressait sur tout le par-



Canal de Briare, 1742. -- Bronze.



Barrage. Trésor Royal. 1685. — Argent et Cuivre.



Réunion de deux Fleuves. — Revenus casuels, 1668.

Fig. 181 à 186. -- Médailles en Rapport avec l'Adduction des Eaux.

cours du canal ; les consuls de la ville de Salon, le conseil, le clergé et les corps religieux en tête, bannières déployées, allèrent au-devant des eaux, et ce fut aux applaudissements de

cette foule qui avait outragé, maltraité l'ingénieur deux ans auparavant, que les eaux arrivant à Salon se précipitèrent écumantes du haut du rocher de la Beaume.

SOURCES

Reclus, t. IX, p. 297. *Excursions et reconnaissances*, 1882, p. 527. Mahé, *Antiquités du Morbihan*, p. 416. Bulliot et Thiollier, *le Culte de saint Martin*, 563. Sébillot, *Trad.*, t. I, p. 86. *Gargantua*, pp. 296, 16, 79. Grimm, *Veillées allemandes*, t. I, p. 529. Coulon, *Rivières de France*, t. I, p. 79. Amélie Bosquet, p. 190. D. Monnier, p. 396. *Tour du Monde*, t. XXI, p. 342. Liebrecht, *Zur Volkskunde*, pp. 104 et 105. *Revue des trad. pop.*, t. VI, pp. 404, 85, 289, 362. Rœbuck, *Persian Proverbs*. Félix Martin, *Adam de Craponne et son œuvre*, p. 32.



Fig. 187. — Jonction souterreine (*sic*) de l'Escaut à la Somme.

La Province de Picardie M. DCCL XXXV.
Buste : à droite Louis, XVI, Roi de France et de Navarre. — Duvivier.

LES ISTHMES



DÈS une antiquité assez reculée, on comprit que la navigation deviendrait singulièrement plus rapide et plus facile si l'on parvenait, au moyen de canaux creusés artificiellement aux endroits où les presqu'îles ne tenaient au continent que par une étroite bande de terre, à abréger les distances ou à éviter des passages dangereux où la violence des courants et la multitude des écueils étaient la cause de tant de naufrages. Les historiens nous apprennent que l'on tenta plusieurs fois de percer des isthmes dans l'intérêt des navigateurs; quelquefois aussi ces travaux étaient entrepris dans un but de défense, pour transformer une presqu'île en une île véritable. La plupart de ces tentatives échouèrent ou bien ne restèrent en bon état que pendant une période très courte. Les Latins avaient le proverbe : *Isthmum fodere*, percer l'isthme, qui, servant à désigner une chose impossible, faisait allusion à ces tentatives infructueuses.

Les dieux semblent ne pas avoir vu d'un œil favorable les efforts tentés pour changer l'aspect naturel des choses : lorsque les Cnidiens, menacés par Harpage, voulurent trancher la langue de terre qui reliait la péninsule à la terre ferme, ceux qui y travaillaient se blessaient eux-mêmes, surtout aux yeux. Étonnés de la fréquence de ces accidents, ils consultèrent la pythie, qui, dit Hérodote, leur conseilla de ne pas continuer leur île, ajoutant que, si la chose eût été agréable à Jupiter, il

eût fait une île au lieu d'une presqu'île. D'autres prodiges se manifestèrent lorsque Néron entreprit de creuser l'isthme de Corinthe : les ouvriers ne se mirent à la besogne qu'à regret : les premiers coups de pioche donnés firent jaillir du sang de la terre, l'on entendit des plaintes et des mugissements, et des apparitions terrifièrent les ouvriers. C'est pour cela, d'après Dion, que, pour montrer l'exemple et les rassurer, Néron prit lui-même un hoyau et se mit à creuser quelque peu.

Le récit de Suétone, qui écrivit à une époque voisine de cet événement est un peu différent : il ne parle pas des prodiges relatés par l'historien grec, qui lui est postérieur d'environ un siècle. Mais il nous montre l'empereur accomplissant une sorte de rite, qui avait sans doute pour but de conjurer les mauvaises influences : Il harangua, dit-il, les prétoriens pour les exhorter à ce grand ouvrage : il en fit donner le signal par la trompette, porta lui-même le premier coup de pioche, et chargea ses épaules d'un petit panier rempli de terre. Dans la cérémonie par laquelle on inaugura les travaux de l'isthme, il demanda aux dieux devant la multitude et à haute voix que l'entreprise tournât à sa gloire et à celle du peuple romain.

Une seule légende parle d'isthme percé miraculeusement : à Pounypet, un géant sépara l'île en deux par un canal qu'il fit passer à travers la montagne que ses frères édifiaient pour la faire monter jusqu'au ciel.

Lorsqu'il s'agissait de curer le canal du Mahmoudieh, la besogne à laquelle on n'employa pas moins de quarante-cinq mille ouvriers se faisait au milieu des cris d'allégresse. Les travailleurs rivalisaient de promptitude au son de la musique. Chaque province, chaque village avait amené son orchestre

des grands jours. Quand les seigneurs ou les autorités passaient pour inspecter le labeur, on leur répétait de toutes parts la formule de salut : Dieu garde vos jours !

Lors de l'inauguration des travaux du canal de Suez, M. de Lesseps, chacun des membres de la commission et, après eux, les ingénieurs et les employés de la Compagnie ouvrirent la tranchée jalonnée sur le tracé du canal, et M. de Lesseps, s'adressant aux ouvriers égyptiens groupés autour de lui, les invita à donner le premier coup de pioche. Le 18 novembre 1864, lorsqu'eut lieu l'ouverture de la tranchée qui fit couler dans le lac l'eau de la Méditerranée, M. de Lesseps donna le signal, et, quand l'eau s'élança dans la coupure faite, des cris d'enthousiasme éclatèrent. Les ulémas debout invoquaient Allah à haute voix, et les cheiks lisaient le fetva, sorte de procès-verbal religieux qui constatait ce grand fait, et dont il fut donné lecture dans toutes les mosquées d'Égypte.

Le 7 août 1893, quand le canal de Corinthe fut ouvert, la reine de Grèce, prenant des ciseaux d'or, coupa les rubans de soie blanche qui reliaient les deux rives.

SOURCES

Revue d'Ethnographie, t. II, p. 119. *L'Isthme de Suez*, journal, 1856, p. 13; 1859 p. 148; Marius Fontane, *A travers l'isthme de Suez*, p. 29.



Fig. 189 et 190. — Canal de Briare, 1606. — Argent.

LES ÉCLUSES



EN Europe, les écluses sont d'un usage assez ancien : au XIVe siècle, la régence de Lubeck rendit navigable la petite rivière de Stechnitz au moyen d'écluses simples. Je ne connais aucun récit où les écluses soient ensorcelées, maudites ou hantées.

Au Japon, il y a une divinité dont l'une des attributions est de présider aux écluses, tout au moins à celles qui sont destinées à la distribution des eaux dans les rivières ; elle s'appelle Bén-tén. C'est elle dont nous donnons ici la figure d'après un album du Musée Guimet (fig. 192).

La clef d'écluse est aussi placée dans la main ou dans le dos du Renard, considéré comme protecteur des récoltes et dispensateur de la richesse (fig. 193). Elle fait également partie, avec le marteau de mineur et la perle de longévité, des emblèmes qui caractérisent les dieux du bonheur (fig. 198).

En Chine, les plans inclinés sur lesquels on hale les bateaux sont connus depuis plusieurs siècles. Voici la description de l'un d'eux : Cette construction est faite en pierres massives, sous la forme d'un double glacis ayant peut-être une inclinaison de 45°. Elle a deux pentes réunies au sommet par un angle aigu sur lequel est placée en travers une poutre. L'objet de cette machine est de faire passer les bateaux d'un canal à



l'autre, le premier se trouvant de près de quatorze pieds plus élevé que l'autre. On passait autour de l'arrière du bateau un câble dont les extrémités étaient attachées à deux cabestans



Fig. 192. — Bén-tén. Divinité japonaise, qui a dans ses Attributs une Clef d'écluse. — (Musée Guimet).

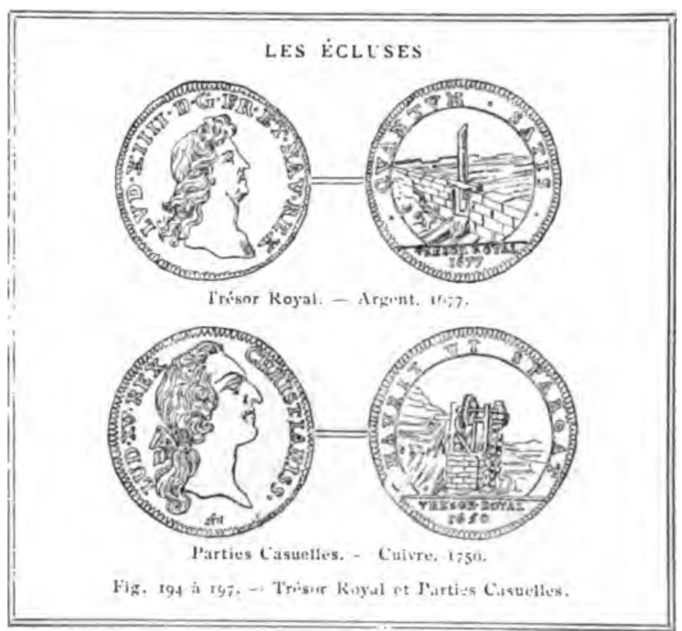
mis en mouvement par vingt ou trente poulies, qui accompagnaient leur travail de cris d'âmes en peine. Après une demi-heure de halage et de criaillement, le bateau parvenait à l'arête

de la digue, d'où, par son propre poids, il redescendait dans le canal de l'autre côté.



Fig. 193. — Renard tenant dans ses Pattes un Sac à Trésor et une Clef d'Écluse dans le Dos. — (D'après une Théière du Musée Guimet). Ordinairement le Renard tient la Clef dans une de ses Pattes.

Nous reproduisons trois des médailles du trésor royal et des parties casuelles des années 1677, 1724, 1750, au revers desquelles figurent des écluses et divers systèmes qui s'y attachent (fig. 194 à 197 et 199 à 200).



Trésor Royal. — Argent. 1677.

Parties Casuelles. — Cuivre. 1750.

Fig. 194 à 197. — Trésor Royal et Parties Casuelles.



Fig. 198.— Attributs des Dieux du Bonheur Parmi ces Figures est une Clef d'Écluse (Musée Guimet.)

SOURCES

Comm. de M. de Milloué. Milne, *la Vie réelle en Chine*, p. 258.



Trésor Royal. — Argent, 1724.

Fig. 199 à 200. — Trésor Royal.

LES AQUEDUCS



Nous avons déjà, en parlant des ponts, constaté l'influence considérable que les eaux de toute nature ont exercée sur le développement de la civilisation, et le culte spécial qui s'attachait aux divinités qui présidaient aux fleuves. Celles des sources n'étaient pas moins vénérées, et beaucoup d'entre elles n'ont pas cessé de recevoir des hommages qui, à part le changement de nom, ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui leur étaient adressés aux époques anciennes.

Lorsque les villes se furent agrandies, les fontaines qui pouvaient se trouver dans leur enceinte ne tardèrent pas à être insuffisantes pour les usages journaliers des habitants devenus très nombreux, et souvent les rivières, contaminées par le voisinage des maisons, ne purent plus fournir une boisson salubre. La grave question des eaux potables est bien ancienne, et l'adduction des sources ou des ruisseaux figura de bonne heure au premier rang des préoccupations des chefs de cités. Dès une époque reculée, on les voit aller chercher, parfois assez loin, et à l'aide de travaux difficiles et coûteux, l'eau pure, élément indispensable à la propreté des villes et aux besoins des citoyens.

C'est peut-être à Rome que cette nécessité fut le mieux sentie : au commencement de la République, les édiles s'occupent à y amener des eaux de bonne qualité. Quel que fût le soin apporté par eux à choisir des sources abondantes, lim-

aux mauvaises fées et à d'autres êtres malfaisants. Ils prennent les noms de « Cave aux fées » ou de « Crot aux fées », dans les différents territoires qu'ils traversent. Un ancien aqueduc, près de Saint-Nicolas (Hautes-Alpes) est appelé *Murao di Fado*, mur des fées : un autre, dans l'Aveyron, est dit « Cave aux Anglais ». A Saint-Rémy de Provence, un fragment de l'aqueduc romain porte le nom de « l'Ouide di Sarrasin » ; l'endroit où les sources se jettent dans le conduit souterrain est le « Trau sarrasin ». Au moyen âge, on désignait à Lyon sous le nom des « Caves des Cerasins » des souterrains antiques qui longeaient le Rhône depuis Saint-Clair jusqu'à Miribel, et que les paysans appellent encore les « Sarrasinières ».

Au moyen âge, les magiciens figurent parmi les constructeurs d'aqueducs : c'est ainsi que Virgile, devenu pour le peuple italien un puissant enchanteur, passait pour avoir bâti par magie ceux de Naples.

Pendant la période qui s'étend entre l'invasion des barbares et le commencement de la Renaissance, on semble avoir cessé de comprendre combien les eaux étaient nécessaires à la vie des cités et au bien-être de leurs habitants ; les admirables travaux des Romains ne paraissaient pas suffisamment motivés par le seul souci d'amener de loin cette eau de bonne qualité, dont l'importance n'était plus appréciée, et les traditions populaires essaient d'expliquer ces constructions énormes et bien soignées par une destination plus noble, celle de servir à transporter des liquides plus précieux que l'eau des sources.

D'après une opinion qui avait cours au XVe siècle et qui est rapportée par un écrivain contemporain, les aqueducs et les conduites d'eau avaient été bâtis pour amener du vin à Rome.

La même légende s'est rencontrée à Avenche en Suisse et à Cologne, à propos de ruines analogues.

En Berry, le peuple croit qu'il existe dans la commune de Rians (Cher) d'immenses souterrains par lesquels Jacques Cœur faisait couler ses vins pour les amener de ses pressoirs de Sancerre à ses caves de Bourges.

Le développement gigantesque de certains travaux hydrauliques a aussi suggéré des explications d'après lesquelles ils auraient été construits à la suite d'épreuves imposées à des amoureux. La belle Nimoise repoussait tous ses prétendants; à l'un d'eux, plus épris que les autres et qui a déjà accompli de difficiles épreuves, elle demande comme dernière condition de faire les eaux de la fontaine d'Eure s'unir à celles de la fontaine de Nîmes. Aussitôt le jeune homme assembla tous les ouvriers du pays, et en peu de temps on put voir un immense canal serpenter à travers les vallées d'Uzès à Nîmes. Pour le compléter, il construisit, avec l'aide du diable, le pont du Gard. L'aqueduc de Küttolsheim (Bas-Rhin) avait pour auteur le roi Dagobert, qui était amoureux d'une fille du pays. Celle-ci, pour prix de ses faveurs ou de son alliance, lui imposa l'obligation de faire venir de Kirchheim à Strasbourg une source de vin rouge et une source de vin blanc, assez fortes toutes deux pour porter deux canards. C'est pour remplir ces conditions que le roi fit faire ce double aqueduc. On raconte dans les pays entre Trèves et Cologne une tradition à peu près semblable. Les restes d'aqueducs qui s'y voient passent aussi pour être les restes d'un conduit qui servait à porter du vin de l'une à l'autre ville. Une mention de cette croyance se trouve dans l'*Hymne de Saint-Arno*, poème du XIe siècle.

Suivant une légende berbère, un roi avait une fille très belle qu'il résolut de donner à celui qui amènerait de l'eau à la ville de Cherchel. Il se présenta deux hommes, l'un païen, l'autre juif. Le premier partit pour amener de l'eau à la rivière d'El-Hachem : il bâtit un aqueduc avec soin. Le juif, de son côté, monta à El-Anauer et amena l'eau dans des roseaux qu'il fit arriver dans la ville avant le païen. On tira des coups de canon en son honneur : le païen les entendit et tomba mort de colère.

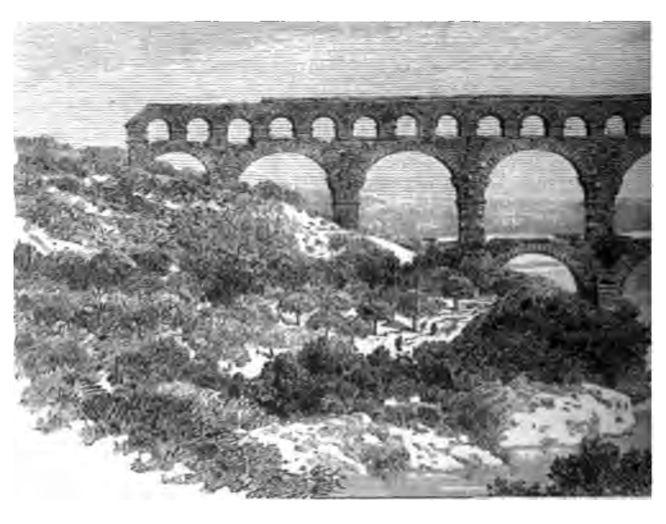


Fig. 294. —

D'après le *Yosippon*, chronique juive écrite en italien au xe siècle, voici quelle serait l'origine de l'aqueduc de Carthage : Au temps d'Énée (Angias) Javinia, qu'il avait enlevée aux

Romains, tomba malade: le roi consulta des savants, qui lui dirent que sa maladie était causée par la différence de l'eau et de l'air: elle ne buvait dans son pays que de l'eau de Forma, que ses frères avaient amenée dans ses villes au moyen d'aqueducs. Le roi réunit des myriades de tailleurs et de maçons et leur fit construire un aqueduc qui conduisit l'eau de Forma à Carthage En Allemagne. le diable parie



du Gard.

avec l'architecte de la cathédrale de Cologne qu'il aura amené un ruisseau (de Trèves) avant que l'église ait été achevée; un jour l'architecte monta sur la tour et vit des canards qui barbottaient dans le ruisseau que le diable avait amené tout exprès.

Ce pari rappelle un épisode d'une légende arabe d'Espagne : la fille d'un roi de Cadix avait dit qu'elle donnerait sa main à celui qui construirait dans l'île un talisman pour empêcher les Berbères d'y entrer, ou qui du continent y conduirait de l'eau en quantité assez considérable pour faire tourner des moulins. Deux princes se présentèrent, dont l'un se chargea d'amener l'eau, l'autre de construire le talisman : celui qui aurait fini le premier épouserait la jeune fille. Celui qui devait amener l'eau eut terminé le premier sa tâche, mais il dissimula : quand il ne resta plus à l'auteur du talisman qu'à polir sa statue, son rival fit couler l'eau et les moulins tournèrent. L'auteur du talisman, se voyant devancé, se précipita de désespoir de l'endroit où il était.

Lorsque l'on commença la construction de la cathédrale de Cologne, on avait en même temps le projet de faire un aqueduc. L'architecte de la cathédrale jura qu'elle serait terminée avant qu'on eût fait le plus petit aqueduc. Il parlait ainsi parce que lui seul savait où était la source qu'il s'agissait de capter, et qu'il n'avait confié ce secret qu'à sa femme, en lui faisant jurer sur sa vie de le bien garder. L'architecte de l'aqueduc ne pouvait trouver la source ; sa femme alla trouver la femme de l'autre architecte et parvint adroitement à lui faire avouer que la source jaillissait justement sous la tour de l'église ; elle se fit même indiquer la pierre qui la couvrait. Le lendemain, son mari alla droit à la pierre, frappa fort et l'eau jaillit aussitôt. L'architecte de la cathédrale maudit l'aqueduc et souhaita qu'il ne pût jamais être achevé. Il fut en effet impossible d'en continuer la construction : le travail du jour se trouvait détruit chaque matin.

Le peuple ne distingue guère, au point de vue traditionnel, s ponts destinés au passage des voitures et des piétons de ux qui ont pour but de faire franchir aux rivières des vallées ofondes. Les légendes qui s'attachent à leur construction nt, on peut le dire, identiques; il n'y manque pas même nimal à l'aide duquel le diable est frustré de son salaire.

Dans l'*Armana prouvençau per lou bel an de Diou 1868*, le ascarelet (Frédéric Mistral) racontait en ces termes l'origine i pont du Gard : Il y a qui sait combien de temps, la rivière i Gardon, une des plus traîtres et des plus impétueuses qu'il ait, ne se passait qu'à la gaffe. Les riverains résolurent un ur d'y bâtir un pont ; mais le maître maçon qui s'était argé du prix fait n'en pouvait pas venir à bout. Dès qu'il ait jeté ses arches sur le fleuve, survenait une crue du ardon et, patatras, le pont par terre. Un soir, entre autres, ie, morne et tout seul, il regardait de la rive son travail ondré par la rage du Gardon, il s'écria, désespéré :

« Voilà trois fois que je recommence ; maugrebleu de ma e ! — Il y aurait de quoi se donner au diable !... »

Et sur ce, pan ! le diable en face de lui parut... « Si tu veux, i dit Satan, moi je te bâtirai ton pont, et je te garantis bien ie tant que le monde sera monde, jamais le Gardon ne l'em-rtera. — Je veux bien, dit le maçon. Et combien me feras-tu yer ? — Oh ! peu de chose : le premier qui passera le pont ra pour moi. — Soit, dit l'homme. » Et le diable, aussitôt, iant des pieds et des cornes, arracha à la montagne des artiers de roche prodigieux et construisit un pont colossal, que jamais il ne s'en était vu. Cependant le maçon était é trouver sa femme pour lui conter le pacte qu'il avait fait

avec Satan. « — Le pont, dit-il, sera fait demain à la prime aube : mais ce n'est pas le tout. Il faut qu'un pauvre hère se damne pour les autres... Qui voudra être celui-là ? — Eh ! badaud, lui fit sa femme, il y a notre chienne qui vient de rapporter de la chasse un levraut tout vif. Prends ce levraut, et demain au point du jour, lâche-le sur le pont ». — « Tu as raison, » répondit l'homme. Et il prend le levraut, retourne à l'endroit où le diable venait de bâtir son œuvre, et, comme la cloche s'ébranlait pour sonner l'angélus, lâche la bête sur le pont. Le diable, qui était aux aguets là-bas, à l'autre bout, attrape avec empressement le lièvre dans son sac... Mais, voyant que c'était un lièvre, il l'empoigne avec fureur, le placarde contre le pont, et, comme l'angelus tintait à ce moment, le mauvais esprit, en jetant mille imprécations, s'engloutit au fond d'un gouffre. Le lièvre, depuis lors, se voit encore contre le pont. Et voilà pourquoi l'on dit que les femmes ont trompé le diable.

M. Frédéric Mistral m'a signalé un article de la revue *Nemausa* (I, n. 3), dans lequel est traitée la question de la légende du pont du Gard : M. Mistral l'a trouvée populaire sur les deux rives du Rhône, et la *Nemausa* a publié, page 69, une légende recueillie dans le Vaucluse, identique à la version de Mistral, sauf que le diable reçoit un chat au lieu d'un lièvre ; dans une autre légende recueillie à Vers, dans les Cévennes, le pont est construit par un amoureux de la belle princesse, et le diable reçoit un chat pour son salaire ; ici c'est l'amoureux tout seul qui trouve la ruse destinée à tromper le diable.

L'aqueduc de Ségovie porte le nom de *Puente del diablo* ; il est déjà signalé dans un livre de 1615, imprimé à Paris sous

ce titre : *Inventaire général des plus curieuses recherches du royaume d'Espagne* : « Quelques-uns trouvent qu'il a esté basti par les diables, mais j'estime que c'est une fable, parce que je l'ay ouy dire en ceste mesme ville. » Voici, d'après la légende, dans quelles conditions il fut construit : La servante d'un curé, ennuyée d'aller chercher de l'eau à deux lieues de la ville, s'étant écriée qu'elle donnerait son âme au diable pour s'éviter de pareilles courses, celui-ci apparut sous les vêtements d'un beau jeune homme et lui remplit ses cruches : exorcisé par le curé, il promet de bâtir un aqueduc, à la condition qu'il aura l'âme de la servante, s'il a achevé sa besogne avant le lever du soleil. Par le conseil du curé elle retarde l'horloge d'une heure : le diable, trompé, croit avoir près de trois heures pour achever son œuvre. Le soleil se leva juste au moment où il tenait la pierre qui devait terminer le dernier pilier ; depuis ce moment, personne n'a pu le terminer.

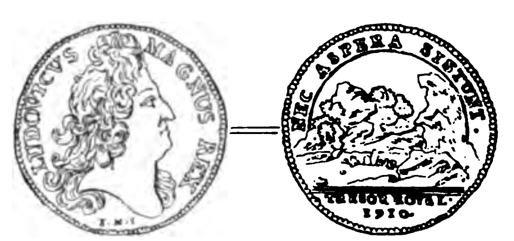
Quelquefois, bien qu'on eût pris soin d'apaiser les divinités par des offrandes, ou de faire bénir le commencement des travaux, on voyait les esprits des fleuves ou le diable se courroucer et intervenir en personne pour détruire un ouvrage qui leur déplaisait. Une légende allemande rapporte que, les habitants de Magdebourg ayant voulu faire construire un aqueduc qui traversait une rivière, on commença à y enfoncer des pieux. Mais il fut impossible de continuer : un homme tout nu, qu'on aperçut dans les eaux, arrachait et brisait tous les pilotis.

Le commencement des travaux destinés à l'adduction des eaux a été célébré par des solennités. Le 17 juin 1613, le prévôt des marchands et les échevins réunis à Cachan y rece-

vaient solennellement le roi Louis XIII, qui, en présence de Marie de Médicis, venait poser la première pierre de l'aqueduc d'Arcueil.



Trésor Royal. — Argent et Cuivre.



Trésor Royal. — Cuivre et Argent.



Parties casuelles. — Argent.

Fig. 205 à 210.

Rien ne manqua à cette cérémonie, dont les registres de la Ville nous ont transmis le récit, ni « les festins nécessaires, meubles précieux, collations, tentes, truelle d'argent, vin pour

desfoncer en signe de resjouissances et largesses, » ni les « beaux discours prononcés pendant le dîner offert aux frais et dépens de la Ville ».

Parmi les médailles que nous reproduisons, l'une a trait à la restauration d'un ouvrage ancien, les autres se rattachent soit à d'anciens travaux, soit à des utilisations des eaux faites aux deux derniers siècles (fig. 205 à 212).

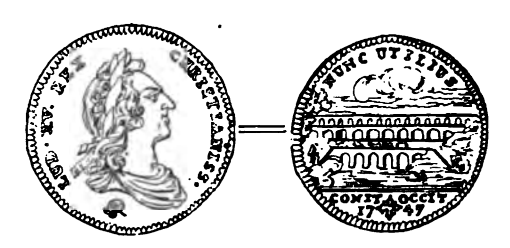
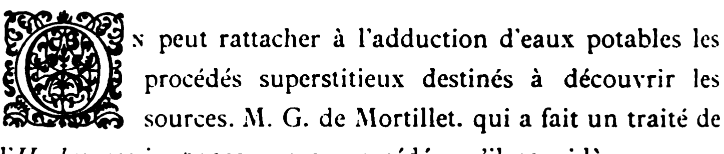


Fig. 211 à 212. — Chambre des Comptes d'Aquitaine. Pont du Gard.

LA DÉCOUVERTE DES SOURCES



On peut rattacher à l'adduction d'eaux potables les procédés superstitieux destinés à découvrir les sources. M. G. de Mortillet, qui a fait un traité de l'*Hydroscopie*, pense que ce procédé, qu'il considère comme pouvant donner des indications utiles, était inconnu des anciens, bien que la Bible représente Moïse comme ayant fait jaillir une source d'un coup de baguette, que Janus, toujours représenté un bâton à la main, ait, d'après Ovide, fait jaillir des sources pour délivrer Rome des Sabins, et qu'Albricus, auteur du XIe siècle, fasse ce dieu frapper les rochers d'une baguette et en faire jaillir l'eau, comme Moïse. Vitruve n'en fait pas mention. Le premier écrivain qui en ait parlé est un religieux bénédictin, Basile Valentin, qui vivait en 1490. Dans son *Testamentum*, il assure que depuis longtemps les ouvriers travaillant à la recherche des mines employaient pour les découvrir une branche de noisetier fourchue, et il donnait dans son ouvrage sept tableaux représentant les états du ciel sous lesquels on devait couper ces baguettes pour qu'elles fussent efficaces. C'est la baronne de Beausoleil qui, vers 1640, mentionne, la première, la baguette comme servant à découvrir les sources. En 1674, le père Dechalles, jésuite, donne des détails sur la recherche des eaux par ce moyen ; à cette époque, le Dauphiné et les provinces voisines étaient pleins de gens appelés *sourciers* qui indiquaient les sources au moyen de la baguette ; en 1690, ils furent excommuniés par l'évêque de

Grenoble, qui les accusait de se mêler de sorcellerie. Dans son livre *la Physique occulte, traité de la Baguette divinatoire* (1692), l'abbé de Vallemont disait qu'il y avait plus de deux cents ans que les minéralistes se servaient d'une baguette de coudrier pour trouver les minières d'or et d'argent, et un siècle que les fontainiers l'employaient à chercher des sources d'eau. L'auteur (t. I. pp. 49 et sq.) indique plusieurs manières de la tenir : chacune d'elle est accompagnée d'une figure.



Fig. 214.
Première Manière de tenir la Baguette.
D'après Vallemont.

La plus commune manière, dit-il, est de prendre une branche fourchue de coudrier, d'un pied et demi de long, grosse comme le doigt, et qui ne soit pas de plus d'une année, autant que cela se peut. On tient les deux branches dans ses deux mains, sans beaucoup serrer, de manière que le dessus de la main soit tourné vers la terre, que la pointe de la baguette aille devant et que la baguette soit parallèle à l'horizon. Alors on marche doucement dans les lieux où l'on soupçonne qu'il y a de l'eau, des minières ou de l'argent cachés ; il ne faut pas aller brusquement, parce que l'on romprait le volume de vapeurs et d'exhalaisons qui s'élèvent du lieu où sont ces choses, et qui, imprégnant la baguette, la font incliner (fig. 214).

Il y en a qui tiennent la baguette divinatoire autrement. La

[illegible] est de la porter sur le dos de la main. [illegible] comment il représente sa manière : « Pour [illegible] faut prendre une branche fourchue, soit de coudre, d'aulne, de chêne ou de pommier, d'environ un pied de longueur et grosse comme un des doigts, afin que le vent ne la fasse pas facilement remuer (fig. 215). Il la faut mettre sur une des mains en équilibre et le plus ne balance que faire se pourra ; puis marcher doucement, et, quand on passera dessus un cours d'eau, elle se tournera ».



[illegible]

Le père Kircher, jésuite, dit qu'il a vu pratiquer en Allemagne cette divination d'une manière toute différente. On prend un rejeton de coudrier bien droit et sans nœuds, on le coupe en deux moitiés, à peu près de la même longueur, on creuse le bout de l'un en forme de petit bassin, et on coupe le bout de l'autre en pointe, en sorte que l'extrémité du bâton puisse entrer dans l'extrémité de l'autre. On porte ainsi ce rejeton devant soi, que l'on tient entre les deux doigts index, comme la figure le montre. Quand on passe par-dessus des rameaux d'eaux, ou des veines métalliques, ces deux bâtons se meuvent et s'inclinent (fig. 216).

Il y a encore une façon que je n'ai vu suivre qu'à peu de gens qui font métier de chercher des eaux. Ils prennent un long rejeton de coudrier, ou de tout autre bois bien uni et

bien droit, comme une canne ordinaire ; ils en tiennent les deux bouts dans leurs mains et le courbent un peu en arc ; ils le portent parallèle à l'horizon, et, du moment qu'ils passent par-dessus une source d'eau, le bâton se tourne, et l'arc se porte vers la terre (fig. 216).


Fig. 216.
Manière usitée en Allemagne.
D'après Vallemont.

Non seulement il est certain que chacun n'a pas ce don de faire incliner la baguette divinatoire sur les eaux, sur les métaux, sur les choses volées et sur les criminels ; mais même il arrive à ce don, pour ainsi dire, des syncopes ; de sorte que j'ai vu par expérience que la même personne, à qui elle avait tourné plusieurs fois, n'avait plus du tout cette vertu ; on s'en est déjà aperçu plusieurs fois, comme on le peut voir dans le P. Schott, jésuite : *Non omnes cum virgula loqui possunt, nec eidem personæ semper per cutit.* (Schott, *Magia Sympath.*, l. IV, pars. IV, sytag. 4, cap. x, p. 426.)

Il est encore certain que cet effet vient absolument de la personne : car enfin, si cela était dû à la baguette, rien n'est plus assuré que, si on la suspendait sur un pivot, comme une aiguille de boussole, elle ne manquerait pas de s'incliner sur les eaux ou sur les métaux : c'est pourtant ce qui n'arrive point du tout, comme je l'ai expérimenté, après le Père Schott, jésuite, page 425 *de Mag. Sympath.* Je conclus de là que cet

effet ne résulte donc pas d'une vertu qui soit dans la baguette.

Il y a de l'apparence que la baguette divinatoire n'a pas été d'abord employée à tous les usages où on la met aujourd'hui. Encore ne sait-on pas qui s'est avisé le premier de cette admirable invention. Il y en a qui croient que Paracelse, persuadé, comme dit Aldrovandus lib. I. § *Ratio met. inven.*, p. 20 que les métaux ont quelque sympathie avec certains arbres, a introduit cette pratique parmi les ouvriers qui travaillent aux minières. Mais à en juger par les ouvrages mêmes de Paracelse, bien loin d'avoir donné cours ou crédit à la baguette divinatoire, il en parle en plusieurs endroits comme d'une chose qu'il ne conseille jamais de pratiquer, et qu'il condamne même toujours, parce que, dit-il, elle n'a rien d'assuré dans son usage : *Virgula divinatoria fallax est, sæpius etiam in numulum unum perditum intendes.* (Paracelse *De Philosophia occult.*, p. 490.)



Fig. 217. - La Baguette en Arc. D'après Vallemont.

En Normandie, au milieu de ce siècle, les joueurs de verge d'Aaron, ou de baguette divinatoire, que dans l'Orne on appelait simplement vergette, se servaient d'une branche tendre de coudrier ; c'était au moment de leur naissance qu'ils obtenaient le droit de la baguette ; s'ils venaient à passer sur une eau souterraine ou sur un métal enfoui, la baguette tournait fortement entre leurs mains, et ils pouvaient reconnaître à

ses mouvements plus ou moins précipités la force des eaux ou l'espèce de métal qui composait le trésor.

Au mois de septembre 1892, j'ai vu dans l'Ille-et-Vilaine des paysans se servir de la baguette de coudrier pour découvrir des sources.

SOURCES

Frontin, t. I, p. 13 (trad. Rondelet). Tite-Live, l. V, ch. xv. Comm. de M. G. Fouju. *Revue des langues romanes*, t. V, p. 201. Guigues, l. c., p. 69. Comparetti, *Virgilio nell' mediœvo*, t. II, p. 125. *Mélusine*, t. V, col. 190-205. Martinet, *le Berry préhistorique*, 101. *Nemausa*, t. I, pp. 69-78. Basset, *Contes berbères*, p. 45. *Mélusine*, t. VI, col. 310. Grimm, t. II, p. 10-21. Basset, dans la *Tradition*, t. V, p. 97. Grimm, V. A., t. I, 314. *L'Espagne pittoresque*, t. V, p. 97, dans Vallerange. *La Bourgeoisie*, etc., p. 103. Grimm, V. A., t. I, p. 83. *Le Temps*, 1893. G. Mortillet, *Histoire de l'Hydroscopie*. pp. 8 et suiv. *Annuaire de la Manche*, 1832, p. 221.



Fig. 218. — Médaille commémorative de la Restauration d'un ancien Aqueduc fondé par Auguste. — D'après Bonanni.

LES ÉGOUTS

TENDAHL raconte que les égouts de Rome furent hantés par le spectre de Benoit IX qui, de son vivant, fut accusé de magie. D'après des auteurs graves, sa forme était celle d'un monstre qui joignait au corps affreux d'un ours les oreilles et la queue d'un âne. Interrogé par un saint prêtre, Benoit répondit qu'il était condamné à errer sous cette horrible figure jusqu'au jour du jugement dernier.

Tarquin, pour arrêter les actes de désespoir de ceux qui travaillaient à la Cloaca Maxima, fit mettre en croix les corps des suicidés et, les exposant à la vue de tous, les abandonna aux oiseaux de proie.

Virgile, d'après la tradition du moyen âge, passait pour avoir creusé les égouts de Naples.

A Rome, la déesse Forina présidait aux égouts.

A Paris, on appelle les égoutiers des rats d'égouts.

SOURCES

Promenades dans Rome, t. II, p. 255. Comparetti, *l. c.*, p. 125. *Dictionnaire de mythologie*, coll. Migne.

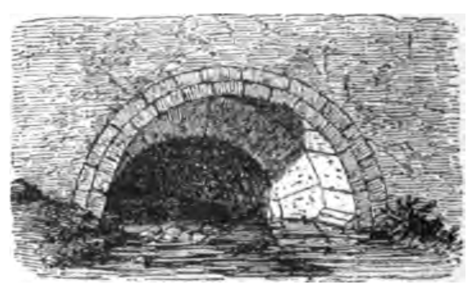


Fig. 220 — Embouchure de la Cloaca Maxima.

CHAPITRE VI

LES PORTS ET LES PHARES

OUVRAGES DE PORTS



u premier rang des œuvres où l'art de l'ingénieur se trouve en lutte avec des difficultés qui sortent de l'ordinaire se placent les ouvrages de toute nature que nécessite un port : jetées, quais, bassins, sont en contact journalier avec la mer, dont les colères soudaines et terribles dépassent les prévisions et peuvent ruiner en quelques instants les constructions les mieux conçues: et, lorsque n'intervient pas la puissance destructrice des eaux, il y a encore à compter avec les terrains qui, même quand l'eau ne les recouvre pas, sont souvent d'une nature difficile. Il était naturel de retrouver, en ce qui regarde les ports, la croyance si répandue de la nécessité d'un sacrifice avant le commencement des travaux pour s'assurer la protection ou tout

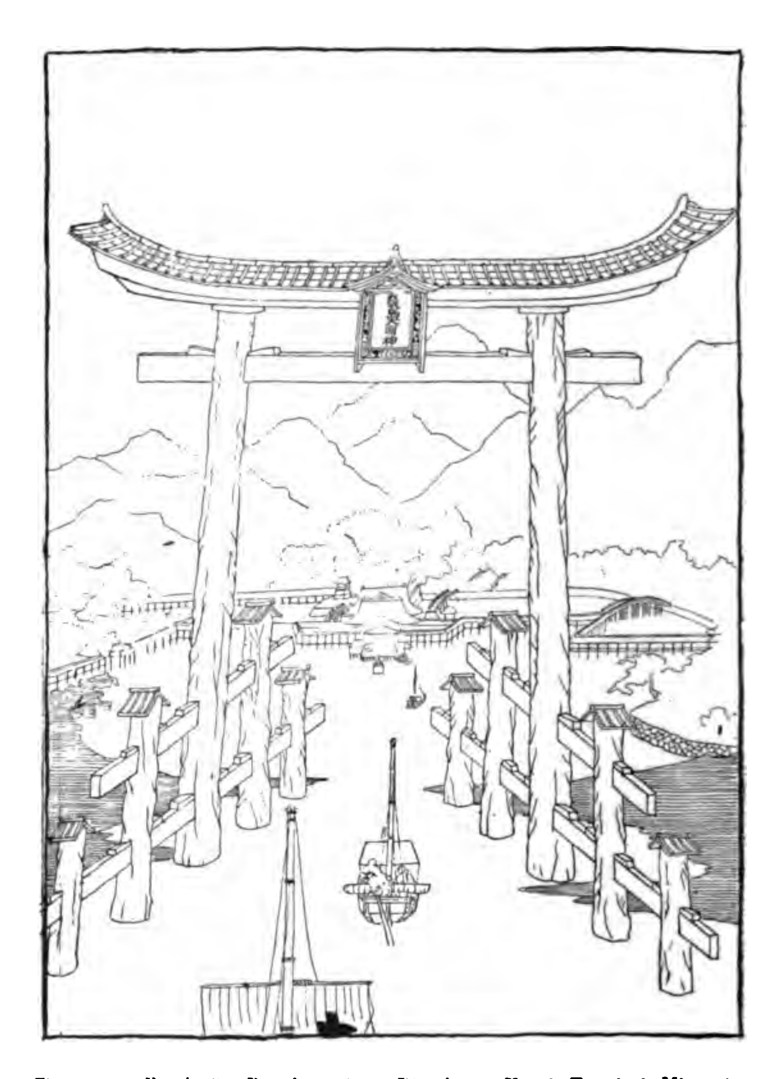


Fig. 222. — Entrée d'un Port japonais. — D'après une **Vue du Temple de Mi-ya-sina,** province d'Aki, par Sada-hidé (Musée Guimet)

au moins la neutralité des dieux aquatiques. Ici encore, les souvenirs populaires conservent le reflet de l'époque où il semblait nécessaire d'immoler des victimes humaines.

Lorsque, vers le milieu de ce siècle, on construisit la jetée du port de la Jahde, dans l'Allemagne du Nord, on prétendit qu'un enfant avait été enfoui sous les fondations pour la rendre inébranlable. En 1880, le bruit courut à Calcutta, parmi la basse classe, que le gouvernement devait sacrifier un certain nombre d'hommes pour assurer la solidité des travaux du nouveau port, et que la police avait reçu l'ordre de les prendre dans les rues. Cette idée était si enracinée que bien des gens n'osaient plus sortir de chez eux la nuit close.



Fig. 223. — Port de l'Ile de Rhodes. — D'après une Miniature du Manuscrit italien (Bibl. nat. 1711, fol. 12 v°; *La Opera de Maestate composta da Juniano Maio Cavaliero Neapolitano*, Année 1494. — (Aux Armes de Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples).

Des légendes, assez rares il est vrai, font intervenir le surnaturel dans la construction des ports ; suivant un récit breton, la rade de Brest a été creusée en trois jours par le géant Hok-Bras, qui désirait avoir un étang pour se baigner près de sa maison ; il était doué d'une telle puissance que, d'un seul coup de pied, il ouvrit le goulet qui fait communiquer la rade à la

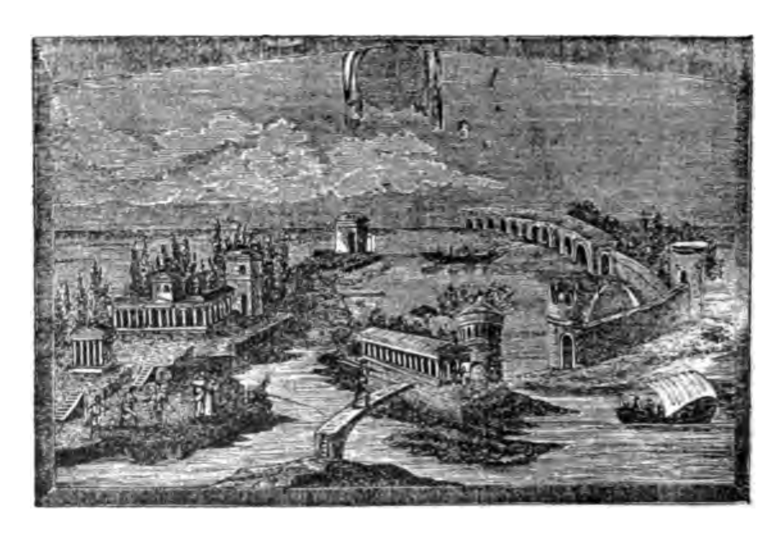


Fig. 224. — Vue d'un Port antique, avec ses différents Organes. — Peinture murale de Pompéi. — D'après la *Vie Antique*. (*Rome*, p. 82.)

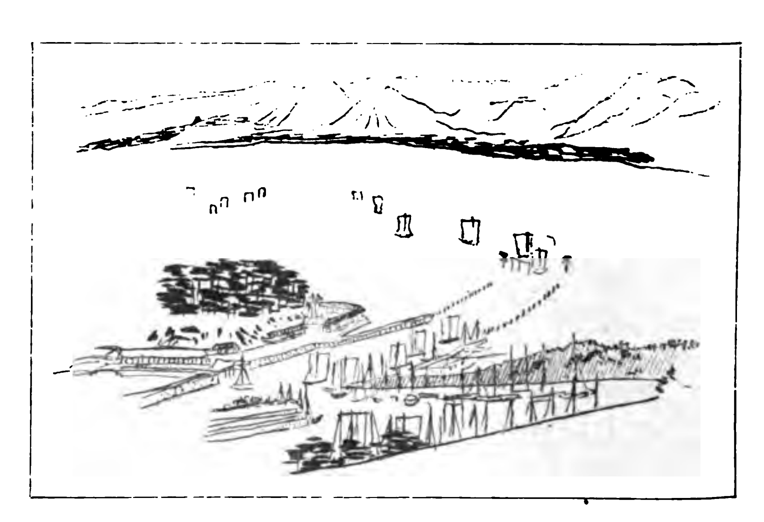


Fig. 225. — Port japonais. Baie de Kami-no-seki. — D'après un Album du Musée Guimet.

pleine mer ; celle de Paimbœuf doit son origine à une « compisserie » de Gargantua.

D'après une tradition groenlandaise, le port de Godhav'n est l'échancrure par laquelle fut attachée à l'île de Disco la courroie au moyen de laquelle un sorcier la remorqua et put l'amener dans sa position actuelle.

Au Japon, on raconte que le dernier jour des travaux du port de Kobé, que le constructeur avait promis d'achever à une époque fixée, tout n'était pas terminé au moment où le soleil allait se coucher : il fallait encore une ou deux heures de jour pour achever l'œuvre. Alors Kyô-meri fit avec son éventail signe au soleil de s'arrêter. Au troisième signe, l'astre obéit et ne se remit en route que lorsque, les travaux étant finis, il en reçut la permission.

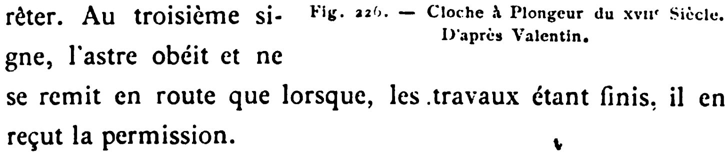


Fig. 226. — Cloche à Plongeur du XVIIe Siècle. D'après Valentin.

Une légende de l'archipel Indien rapporte que le roi Souran voulut entrer dans la mer pour savoir ce qu'elle contenait. Il se fit construire une caisse de verre qui pouvait s'ouvrir et se fermer à volonté. Il y entra, et la boîte descendit au fond de la mer. On peut voir dans ce récit la constatation de l'usage des scaphandres à une époque reculée : une image du xve siècle représente cette descente et a été reproduite par Lacroix (*les Arts au moyen âge*) ; nous donnons, d'après Valentin (fig. 226), une représentation d'un appareil destiné à aller sous l'eau.



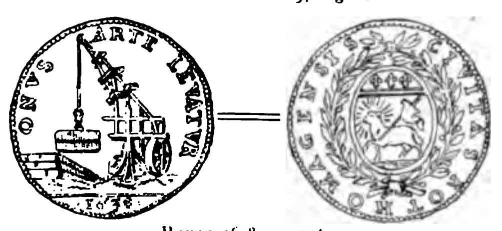
Fig. 227. — Curage d'un Port. — D'après Olaüs Magnus (édition de Rome).

Nous reproduisons d'après l'édition de Rome d'Olaus Magnus, qui contient de si curieux dessins, une image qui montre la façon assez primitive que l'on employait au xvie siècle pour le curage des ports.

A Rome, Mater Matuta présidait à la vie des ports, comme la Leucothoé grecque avec laquelle on l'identifia plus tard, absolument comme on confondit Portunus avec Palémon ou Mélicerte.



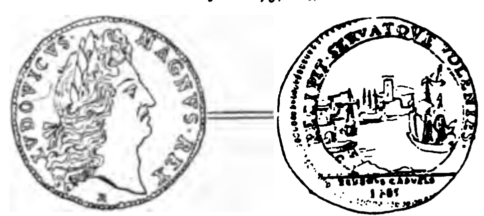
Parties casuelles 1629, argent.



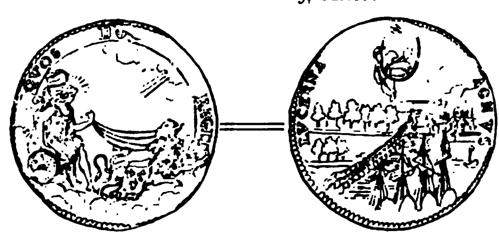
Rouen 1638, argent.



Trésor royal 1675, argent.



Revenus casuels 1685, cuivre.


Rouen XVIII[e] Siècle.
Fig. 228 à 237.



Chambre des Comptes d'Aquitaine 1710, cuivre.



Parties casuelles. 1721. 1737, 1753.
Fig. 238 à 245.

Portunus était représenté sur les médailles anciennes sous la figure d'un vieillard appuyé sur un dauphin et tenant une clé dans ses mains. On donnait à Diane le surnom de Limenitis (de λιμήν, port), et, en cette qualité, elle était représentée avec une écrevisse ou un crabe sur la tête (fig. 246).



Fig. 246. -- Diane Limenitis.
D'après Creuzer.

Il a été frappé un certain nombre de médailles qui sont en relation avec les ports. Nous en reproduisons, sur une planche hors

texte, deux qui appartiennent à l'époque moderne. Lorsque, sous le pontificat de Paul V, on construisit le port Borghèse (Burghesius), à Fano, l'évêque de la ville en posa la première pierre en présence du gouverneur et des magistrats, le 13 mai 1614; une médaille consacra le souvenir de cet événement (fig. 247).

SOURCES

Girard de Rialle, *Mythologie comparée*, p. 125. *Folk-lore Record*, t. III, p. 282. G. Dumoutier, *Légendes historiques de l'Annam*, p. 22. Sébillot, *Gargantua*, p. 146, 16. Comm. de M. de Milloué. Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 202. Bonanni, t. I, p. 539. Preller, *Dieux de Rome*, p. 209. Creuzer, t. II, p. 157.



Fig. 247. — Médaille de Paul V. — D'après Bonnani.

LES PHARES



L'USAGE des phares remonte à une antiquité assez reculée : ainsi que le dit judicieusement Allard dans la monographie si complète qu'il leur a consacrée, dès que les navigateurs furent assez hardis pour s'éloigner un peu des côtes et continuer leurs voyages pendant la nuit, on dut sentir la nécessité de leur venir en aide au moyen de signaux lumineux. Ces signaux furent probablement obtenus, à l'origine, en allumant sur un lieu élevé des amas de bois et de broussailles. On trouve dans Homère un passage qui semble faire allusion à cet ancien usage. Le poète, parlant dans le XIV[e] chant de l'*Iliade* du bouclier d'Achille, emploie la comparaison suivante : Tel aux yeux des nautonniers, que les vents entraînent malgré eux loin des rives amies, apparaît l'éclat d'un feu qui brûle dans un lieu solitaire au sommet d'une montagne, tel rayonne jusqu'au ciel l'éclat du bouclier d'Achille. Ce passage permet de supposer que l'emploi des signaux lumineux destiné à guider les marins était assez répandu à son époque.

Fig. 249. — Ancien Phare de la Corogne.

Les Grecs attribuaient d'ailleurs les premiers phares à Hercule, antérieur à la guerre de Troie ; son souvenir s'est con-


UNIV
OF
MICH.

servé jusqu'à nos jours : le phare actuel de la Corogne est établi sur un édifice ancien auquel on donne le nom de tour d'Hercule, et qui dès l'antiquité servait déjà de signal; l'Hercule tyrien. c'est-à-dire les Phéniciens, passait pour l'avoir fondé (fig. 249).


Fig. 250. — Médaille de Faustine jeune, donnant l'image d'un Phare. — D'après Allard, les *Phares*.

Les plus anciens édifices destinés à guider les navigateurs que l'on connaisse sont les tours bâties par les Libyens et par les Cuschites qui habitaient les provinces de la basse Égypte : elles servaient de points d'observation pendant le jour et de phares pendant la nuit. C'étaient aussi des temples qui recevaient le nom d'une divinité. Les marins les avaient en grande vénération ; ils les enrichissaient de leurs ex-voto.

Strabon fait connaître, dans la partie de l'Hellespont voisine de la ville actuelle de Scutari, l'existence de deux tours, celle d'Héro, près de Sestos, et une autre située en face à l'amont d'Abydos. Il nous indique en outre comment elles servaient pendant le jour de signal ou d'amer pour faciliter la traversée du détroit. Il n'est pas douteux que la tour de Sestos n'ait accompli le même office pendant la nuit, au moyen d'un feu allumé à son sommet. La lampe que la légende et les médailles mettaient dans la main de la prêtresse de Vénus (fig. 255 et 256), n'est sans doute qu'un symbole poétique rappelant l'existence de ce signal lumineux.



Fig. 251.
Médaille d'Alexandrie.
D'après Allard, les *Phares*.

D'après Denys de Byzance, des flammes ardentes étaient allumées pendant la nuit au sommet de la tour Timée, et envoyaient leur lumière pour indiquer la vraie route conduisant à l'entrée du Pont-Euxin. Mais les Barbares enlevaient toute confiance dans ces flammes véridiques, en montrant des

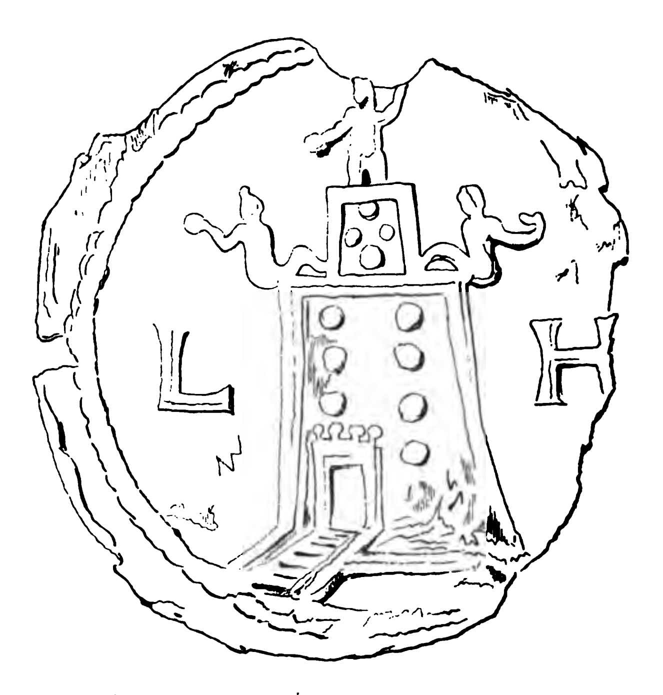


Fig. 252. — Médaille d'Alexandrie (Époque de Marc Aurèle). — D'après Allard.

flammes frauduleuses sur le rivage de Salmydesse, pour induire les nautonniers en erreur et les conduire au naufrage.

Une peinture de Pompéi représente une côte maritime avec cinq tours d'observation ou de signal (specula) placées sur une série d'éminences (fig. 258). On ne saurait douter que ce ne

fussent là des sortes d'amers éclairés et visibles encore la nuit, servant ainsi aux marins à reconnaître la côte la nuit et le jour.

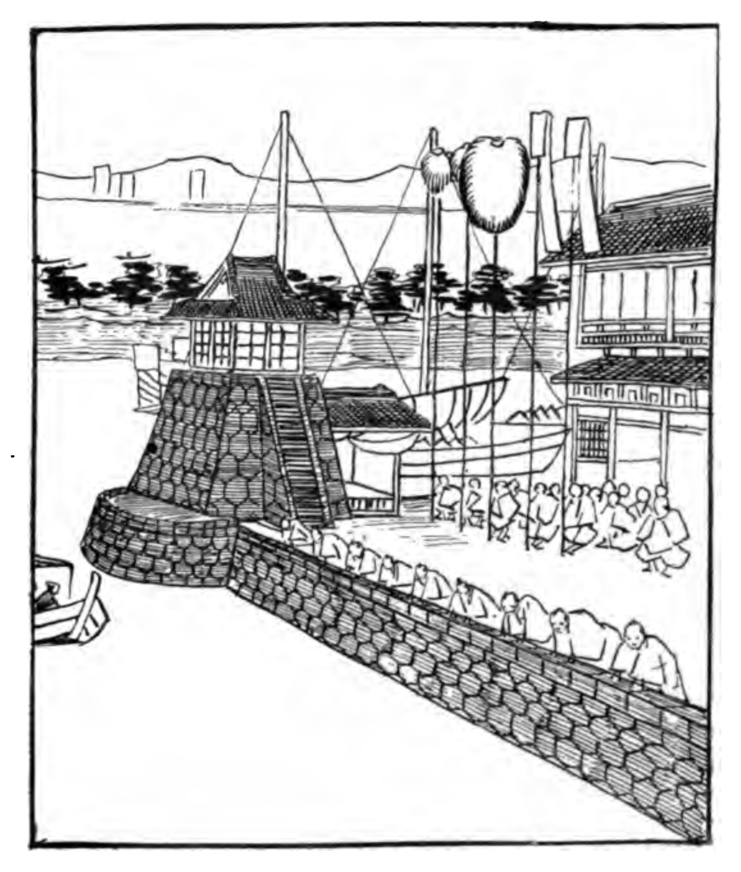


Fig. 253. — Phare japonais, à Mi-ya, près Nayo-ya, par Yoshi-Toka.
(Musée Guimet.)

Sur le littoral de la Provence, certaines tours anciennes, que l'on croit avoir été destinées à l'observation ou aux signaux, s'appellent « Tourre sarrasino ».

Parmi les phares de l'antiquité, il en est deux qui sont restés célèbres : l'un était le colosse de Rhodes de 33 mètres de hauteur, représentant Apollon, qui tenait en main un flambeau destiné à guider les navires, qui pouvaient ensuite passer entre ses jambes dont chacune reposait sur une sorte de môle, et surtout la construction élevée en avant du pont d'Alexandrie. L'existence et la destination de celle-ci sont hors de conteste; son nom phare, qu'il emprunta à l'île sur lequel il était bâti, a servi à désigner d'une façon générique les édifices élevés depuis pour guider les navigateurs. On ne dit pas que sa fondation ait été accompagnée de cérémonies spéciales : quelques traits qui touchent à la légende se rattachent à lui.



Fig. 254. — Ancien Phare. D'après la Colonne Trajane.





Fig. 255 et 256. - Héro et Léandre, Médaille d'Abydos. D'après Allard.

Au moyen âge, on n'admettait pas qu'un monument de ce genre eût pu être bâti dans des conditions ordinaires, et il est presque surprenant qu'on n'y ait pas fait intervenir le diable.

Suivant Montfaucon, les Arabes et les voyageurs rapportaient que Sostrate avait fondé cette masse prodigieuse sur quatre grands cancres de verre. Issac Vossius prétendait posséder un ancien manuscrit des « Merveilles du Monde » qui l'affirmait. D'après Ibn Khordadbeh, il s'élève sur une écrevisse de verre qui repose sur le fond de la mer. Après l'avoir décrit, El Edrisi ajoutait : « On dit qui celui qui bâtit le phare fut le même homme qui fit construire les pyramides existant sur les limites du territoire d'Al Fostal, à l'occident du Nil ; d'autres assurent que cet édifice est du

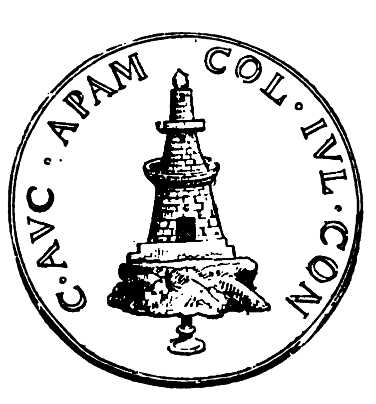
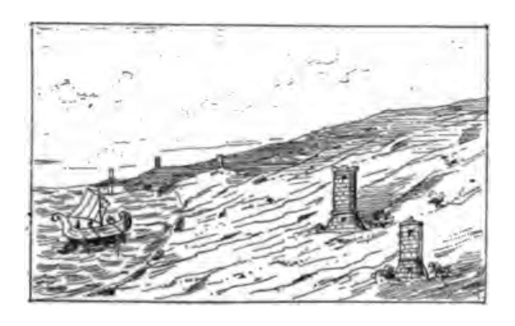


Fig. 257. — Médaille d'Apamée. D'après Allard.


Fig. 258. — Anciens Phares ou Amers. — D'après une Peinture de Pompéi.

nombre de ceux qui furent élevés par Alexandre à l'époque de la fondation d'Alexandrie. » Benjamin de Tudèle racontait qu'il contenait un miroir dans lequel on pouvait voir sur mer

C'est vraisemblablement à un ancien phare que se rapporte une légende charentaise ; à Nautillé existait sur le bord de la mer une maison blanche qui éclairait de nuit les marins et était tellement transparente qu'on voyait tout ce qui se passait à l'intérieur.



Fig. 262. — La Tour d'Ordre.

Nous reproduisons, bien qu'il ne s'y rattache à proprement parler aucune légende, plusieurs vues de la célèbre tour de Boulogne, dont la *Chronique de Saint-Denis* faisait remonter l'origine jusqu'à Jules César, c'est-à-dire aux Romains (fig. 262. 264 et 265).

Les phares de l'antiquité et ceux du moyen-âge, bâtis au bord de la mer ou sur des îles, durent être lors de leur fondation l'objet de rites analogues à ceux que l'on observait lorsqu'il s'agissait d'autres constructions importantes ; il est même à supposer que les divinités de la mer étaient, en même temps que celles de la terre, suppliées de ne pas voir d'un œil jaloux

lifice qu'on allait élever. Mais, à ma connaissance, on n'a n relevé de spécial en ce qui les concerne. Il est permis croire que si, au lieu de les bâtir dans des endroits que la mer venait battre, mais qu'elle ne recouvrait pas, on eût dû les construire comme ceux d'Eddystone, de Bréhat, d'Armen, du Tévennec, sur des rochers qui n'étaient à découvert qu'au moment des plus grandes marées, il aurait paru nécessaire d'accomplir des cérémonies, probablement sanglantes, pour assurer leur durée.



c.) — D'après Allard.

Les habitants des côtes sur lesquelles on les élevait, surtout ceux des pays où, depuis un temps immémorial, les riverains regardaient comme légitime le pillage des richesses provenant des navires que mer avait jetés sur les rochers ou échoués sur les sables, ınt pas toujours vu avec plaisir la construction des phares, i devaient ruiner leur coupable industrie.

Un roman anglais qui porte le titre de *Pilleurs d'épaves* constate que lors de la construction d'un phare sur la côte d'Écosse il y eut des résistances. A l'île de Sein, quand on fit les premières études pour déterminer l'emplacement d'un phare, on put un moment craindre une sorte de révolte. Le Raz



Fig. 263. - Phare à Feu nu. — D'après la *Cosmographie* de Munster.

de Sein éclairé, plus de naufrages, plus de courses nocturnes, plus d'aubaines ; il fallut la menace de faire venir des troupes pour que les esprits fussent calmés. Au Tévennec, on fit intervenir des morts en état de conjuration sur la roche. Le jour, pendant la construction, au-dessus des travailleurs, tournoyaient les oiseaux de mer, surpris d'y voir des êtres vivants, eux-mêmes qui ne pouvaient s'y poser, à cause des morts ! Par

leurs cris : *Kerscuit*, va-t'en, ils semblaient prévenir les travailleurs des dangers qui les menaçaient. La nuit, c'étaient des bruits de gens qui se querellaient, se battaient. On aurait dit



Fig. 264. — Ancienne Vue du Phare de Boulogne (1550).
D'après une Gravure du Dépôt des Cartes (Bibliothèque Nationale).

tout bouleversé. Le couvercle de la citerne était déjà jeté de côté et d'autre. Des vieillards parcouraient la roche et le bâtiment. Des croix se dressaient et s'abattaient : des gens s'y suspen-



Fig. 265. — La Tour d'Ordre à Boulogne. (Commencement du XVII[e] Siècle).

daient. Au jour, tout était en ordre. Pour faire cesser le bruit des apparitions, on fut obligé d'ériger sur le roc une croix en pierres.

M. Fenoux, aujourd'hui inspecteur général des ponts et chaussées, qui, étant ingénieur en chef du Finistère, eut à mener à bien la difficile entreprise de ce phare, m'a raconté que, lorsqu'on put l'allumer, on y mit un seul gardien, qui, au bout de quelques jours, déclara qu'il ne pouvait y rester, parce qu'il entendait des bruits épouvantables et surnaturels. Un gardien marié vint y demeurer avec sa femme : il dit aussi que toutes les nuits il entendait des voix qui lui répétaient : *Kerscuit, Kercuit,* vas-t'en, va-t'en. C'était le cri des mouettes qu'il interprétait ainsi. On fit bénir le phare, qui jusque-là n'avait été l'objet d'aucune cérémonie religieuse. Depuis, les gardiens n'entendirent plus les oiseaux leur ordonner de s'en aller.

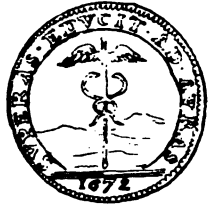


Fig. 266. — Phare du Tévennec.

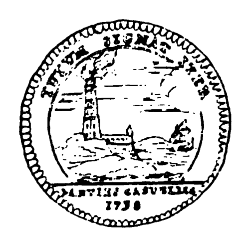
Le frère de l'un des gardiens du phare d'Armen lui donna ce conseil : Quand tu verras le sang sortir de la roche, sauve-toi. Il faisait allusion à l'oxydation des barres de fer scellées dans le roc pour établir le soubassement de l'édifice. Aus-



Revenus casuels, 1676. — Cuivre.



Rev. casuels, 1672. — Cuivre. Le revers est le même que la précédente.



Parties casuelles.



Dijon, 1691. — Argent.



Revenus casuels.

Fig. 267 à 274.

sitôt que la rouille se montrerait, le phare devait s'écrouler.

Les médailles de petit module dont nous reproduisons une série (fig. 267 à 274) sont des jetons des Parties casuelles de la ville de Dijon, et des Revenus casuels : elles sont du XVII[e] siècle.

La grande et belle médaille qui est tirée à part est celle dite des Phares, qui a été frappée par le ministère des Travaux publics. Malgré nos recherches, il nous a été impossible de nous procurer des pièces du genre de celles dont parle A. Léger. On retrouve fréquemment, dit-il, dans les médailles ces tours et les phares, surmontés d'un coq, emblème de la vigilance des gardiens et observateurs, et de grands drapeaux ou pavillons, évidemment destinés à échanger des signaux ou à faire reconnaître le port.

On a employé le mot phare au figuré pour exprimer une lumière qui guide ou dirige. C'est en ce sens que Béranger a pu dire de Napoléon à Sainte-Hélène :

Sa gloire est là comme le phare immense
Du nouveau monde et du monde trop vieux

et que Ronsard disait à Charles IX :

Soyez mon phare et gardez d'abymer
Ma nef qui nage en si profonde mer.

LES BALISES

En haute Bretagne, on dit d'un rocher que surmonte une balise qu'il porte cornes.

Autrefois, quand on érigeait une balise, les vieux pêcheurs de ce pays se tiraient un peu de sang et en arrosaient le trou où elle allait être plantée. C'était une offrande au rocher et

à la mer, pour que ce signal ne fût pas renversé par les flots.

Les marins anglais ont, à propos de balises, un dicton assez égoïste : *Let another shipwreck be your sea-mark* (Que le naufrage d'autrui vous serve de balise).

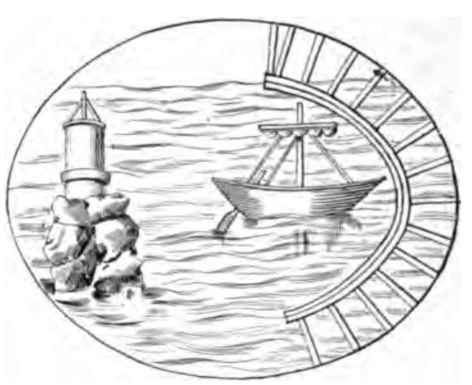


Fig. 275. — Balises anciennes. — D'après Léger.

D'après les jugements d'Oléron, les malicieux pilotes qui avaient fait échouer un navire sur la côte devaient être pendus à la plus haute falaise des côtes pour servir de balise aux navigateurs.

En Angleterre, on relève une institution qui n'est pas sans analogie avec celle des frères pontifes. Au XVI[e] siècle, une charte de Henri VIII (1512) institua le « Brotherhood of the Trinity house of Depford of Strand and St-Clement ». Le devoir des membres de la corporation ne paraît d'abord avoir été que de prier pour l'âme des matelots noyés en mer et pour la vie de ceux qui luttaient contre la tempête : plus tard on leur confia la surveillance de la marine et l'éclairage des points dangereux des côtes anglaises.



Fig. 276. — Médaille de Sextus Pompée. — Phare de Messine. — D'après Allard.

PLANCHE VIII. — En face de la Page 384.

MÉDAILLE DES PHARES

Génie tenant une lanterne de phare. Gallia praelucente tuta nautis littora.
Revers : Phares, feux flottants, etc. Exergue : Ministère des Travaux publics. Phares et balises.


GALLIA
LITTORA



LES SIGNAUX SONORES

'APRÈS Coulier, on devrait aux Étrusques l'invention des signaux sonores. Avant qu'ils eussent imaginé des trompettes dont ils se servaient pour avertir les navigateurs, les gardiens des phares étaient dans l'habitude de sonner de la conque marine, qu'on trouvait sur toutes les plages.

Il semble qu'au moyen âge on ait placé sur certains écueils des cloches pour avertir les marins, comme on en a établi en notre siècle sur plusieurs écueils.

Une légende écossaise raconte qu'au moyen âge, l'abbé d'Aberbrothock avait fait ériger sur une roche dangereuse une cloche disposée sur un radeau. Quand il faisait calme, on n'entendait aucun son, mais, lorsqu'elle était balancée par les flots orageux, elle s'agitait, et sa voix avertissait les matelots. Un corsaire, pour faire une niche au prêtre d'Aberbrothock, coupa les cordes qui retenaient la cloche au radeau. Quelque temps après, il fut surpris par le brouillard, et son navire fit naufrage, justement sur la roche d'Inchape, où il n'y avait plus de cloche pour avertir du danger.

A Granville, au siècle dernier, on sonnait les cloches à toute volée pendant le brouillard.

Suivant une tradition, les cloches de l'abbaye de Saint-Gildas sonnaient d'elles-mêmes lorsqu'un navire était en danger de se perdre.

SOURCES

E. Allard. *les Phares*, p. 1. A. Léger, p. 512. Mistral. *Tresor*. Renard. *les Phares*, p. 4. E. Allard. pp. 16, 15. *Rev. des trad. pop.*, t. VI. p. 659. *Voyageurs anciens et modernes*. t. II. p. 216, 6. Sébillot, *Légendes de la mer*. t. I, p. 215. Olaus Magnus, l. XII, c. 19. Sébillot. *loc. cit.*, t. I, p. 215 ; t. II, p. 82. Renard, *loc. cit.*, p. 49. p. 26. Sébillot. *Revue des trad. pop.*, t. VI. p. 659. Renard, *loc. cit.*, p. 261. Sébillot, *loc. cit.*, t. I, p. 215 ; t. II, p. 82 ; t. I, p. 329. A. Léger. p. 512.



Fig. 278. — Médaille de Néron. Port et Phare d'Ostie.

DEUXIÈME PARTIE

LES MINES

ET LES MINEURS

CHAPITRE PREMIER

L'ORIGINE DES MINES

LES MINES ET LES MINEURS



N 1863, un journal spécial aux mines, le *Colliery Guardian*, qui se publiait dans l'ouest de l'Angleterre, en plein district houiller, fit pendant quelques mois une enquête sur les superstitions des mineurs, dont il publia le résultat : jadis nombreuses et terribles, elles étaient, d'après lui, en voie de disparition. C'est à peine si la jeune génération les connaissait. Pour les vieillards seuls, elles formaient un sujet de tradition. Je ne sais comment fut conduite cette recherche, déjà assez ancienne; je ne la connais que par les emprunts qui lui ont été faits par W. Jones. Il me semble toutefois que les rédacteurs du journal sont allés un peu loin en affirmant qu'il faut reléguer dans le domaine de l'archéologie

ensemble des préjugés, des légendes et des coutumes bizarres qui sont en relation avec les travaux du monde souterrain.

Sans doute, dans les mines anglaise, et aussi dans celles de plusieurs autres pays, les ouvriers sont arrivés à un degré de culture supérieur à celui de leurs ancêtres : mais il ne faudrait pas en inférer que tout d'un coup les croyances traditionnelles au surnaturel ont disparu. Rien n'a la vie dure comme une superstition, surtout lorsqu'elle est fondée sur la crainte d'un danger journalier et soudain, et sur l'aspect mystérieux des choses. Pour ne parler que des pays jadis celtiques, le druidisme a fait place au paganisme, celui-ci au christianisme : les dogmes et les pratiques extérieures ont pu changer, les survivances ont traversé ces différents modes religieux sans être sensiblement entamées.

Il doit en être de même des superstitions des mineurs. Sans doute beaucoup remontent aux premiers temps où les mines ont été exploitées : alors l'on voyait partout des dieux ou des génies ; la terre était une des divinités les plus sacrées, et, avant de la fouiller, on lui demandait, par des sacrifices, pardon de la liberté grande qu'on était contraint de prendre vis-à-vis d'elle.

Dans le sein de la terre elle-même vivaient des *dii minores*, qui chacun avaient leurs attributions : gardiens de trésors, ils voyaient d'un œil jaloux les hommes s'aventurer dans leurs domaines pour leur en ravir une partie, et ils punissaient les téméraires qui osaient violer ce sol sacré.

Les manifestations de ces esprits souterrains ne sont pas toujours les mêmes : parfois ils se contentent, comme les lutins du monde supérieur, de jouer au mineurs des farces qui rare-

ment dépassent la plaisanterie un peu grossière des paysans et des matelots. D'autres fois, c'est par de terribles phénomènes qu'ils manifestent leur mécontentement. Un passage d'un roman célèbre, *Germinal*, semble inspiré par cette idée antique de l'animisme de la terre : « Lors de l'inondation de la mine, des croyances endormies se réveillaient dans ces âmes éperdues. Ils invoquaient la terre : c'était la terre qui se vengeait, qui lâchait ainsi le sang de la veine, parce qu'on lui avait touché une artère. Un vieux mineur bégayait des prières oubliées, en pliant ses pouces en dehors, pour apaiser les mauvais esprits de la mine. »

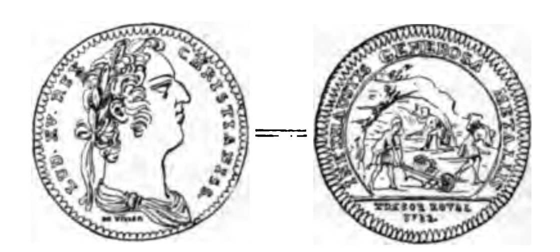


Fig. 280 et 281. — Médaille du Trésor Royal, 1632.

ORIGINE DES MINES



'APRÈS des idées que l'on ne retrouve plus guère que parmi les peuples sauvages ou à demi civilisés, la naissance des métaux était due à l'intervention de divinités inférieures qui pratiquaient, dans le monde souterrain, une sorte d'alchimie surnaturelle. Les nègres africains croyaient que le diable fabriquait l'or à une profondeur immense au-dessous du terrain où ils le trouvent et faisait travailler ce riche métal par des esclaves dans des cavernes.

Aux Célèbes, on prétendait que les géants de la terre, de concert avec la lune et le soleil, travaillaient à la production des métaux ; quand leurs travaux exigeaient de grands efforts, ils occasionnaient les tremblements de terre.

En Europe, à des époques qui ne sont pas fort éloignées de nous, on rencontre des conceptions qui ne diffèrent pas beaucoup de celles admises, dans certaines parties de l'Afrique et de l'Asie, par des peuplades assez peu avancées en évolution. Elles ne paraissent pas seulement avoir persisté dans le monde grossier des mineurs ; des savants véritables ont cru que la terre enfantait incessamment des minéraux. Les écrits où il est traité de l'art des mines, et qui ont pour auteurs des hommes dont l'intelligence était très élevée et les connaissances étendues, nous ont conservé des traces non équivoques de la persistance de ces idées anciennes.

L'un des plus curieux, le *Bergbüchlein*, a été composé à la fin du XVe siècle, pour servir de guide aux mineurs. Les exem-

plaires en étaient devenus très rares : il était à peu près oublié, lorsque M. Daubrée a donné dans le *Journal des Savants* une traduction littérale de la plus grande partie, en l'accompagnant de commentaires et de notes.

On sait, dit M. Daubrée, que l'astrologie, dès une antiquité reculée, a compris dans son ressort tout ce qui se passe à la



Fig. 283. — Les Astres et les Minerais. — D'après une Gravure du Livre *Aurei velleris Tractatus*, 1599 p. In-f°. (Bibliothèque de l'École des Mines.)

surface de la terre. Mais elle ne s'est pas limitée au monde extérieur. L'action du soleil et des planètes était supposée intervenir jusqu'aux profondeurs sombres et inaccessibles du globe, et devait y présider à la formation des minéraux, particulièrement à celle des minéraux métalliques. Bien qu'enfantées par la pure fantaisie, ces assertions furent soumises à des raisonnements et coordonnées en système.

Ce qui paraîtra encore plus surprenant, c'est que toute cette

fantasmagorie ne soit pas restée dans la sphère de la spéculation ou des superstitions traditionnelles. Elle parvint à acquérir assez de force et de crédit pour se faire adopter par les mineurs eux-mêmes. Tout positifs qu'ils étaient, ces praticiens croyaient devoir y recourir, comme à un guide infaillible et indispensable pour les opérations qui leur servaient à exploiter les filons métalliques.

Une conviction si ferme ne semblerait pas croyable aujourd'hui, si nous n'en trouvions des preuves formelles dans un petit livre publié dès l'origine de l'imprimerie et devenu d'une extrême rareté. Dans cet ouvrage, la doctrine se trouve dogmatiquement exposée, sous la forme d'un dialogue entre un savant connaisseur de mines et un apprenti mineur, et, pour mieux préciser son enseignement, qu'il qualifie d'éminemment utile, l'auteur a illustré le texte de cet opuscule de figures représentant les effluves indicateurs des filons métalliques.

Quant aux procédés qui président à ces transformations des minéraux, ils ne peuvent avoir, on le suppose bien, été indiqués que d'une manière très erronée ou dans des termes fort vagues. Les explications se rattachent en général à celles qu'on trouve chez les Arabes, et en particulier au XIII[e] siècle, dans le livre de Teifaschi.

La terre et l'eau amenée a l'état d'exhalaisons fumeuses ou vaporeuses, ou à l'état d'exhalaisons sèches, forment, les premières, les substances fusibles et les métaux, tandis que les secondes produisent les pierres, conformément à l'idée d'Aristote. La chaleur et le froid, la sécheresse et l'humidité interviennent. On a aussi supposé que la chaleur solaire intervient et que la production des pierres précieuses exige l'eau et le feu.

La croyance qu'on avait dans la transmutation des éléments aidait beaucoup à toutes ces hypothèses : « Le rubis, en particulier, prend naissance peu à peu dans la minière; premièrement il est blanc, et, en mûrissant, il contracte graduellement sa rougeur ; d'où vient qu'il s'en trouve d'aucuns qui sont tout à fait blancs, d'autres moitié blancs et moitié rouges... Comme l'enfant se nourrit du sang dans le ventre de sa mère, ainsi le rubis se forme et se nourrit. »

Palissy disait : « La terre n'est jamais oisive; ce qui se consomme naturellement en elle, elle le renouvelle derechef ; si ce n'est en une sorte, elle le refait avec une autre. » Un siècle plus tard, on continuait à penser que la nature ne cessait d'être en action, et qu'elle produit sans cesse.

Une coopération de la terre et du ciel était supposée présider à la naissance des minerais métalliques dans les filons. D'après le *Bergbüchlein*, pour la croissance ou génération d'un minerai métallique, il faut un géniteur et une chose soumise ou matière qui soit capable de percevoir l'action génératrice. Le géniteur général de toutes choses, du minerai et de toutes choses qui naissent, est le ciel avec son mouvement, son rayonnement lumineux et son influence, comme disent les maîtres en sciences naturelles. L'influence du ciel se multiplie par le cours du firmament et la rotation des sept planètes. C'est pourquoi chaque minerai métallique reçoit une influence toute particulière de sa propre planète, d'après sa propriété et d'après sa conformité en chaleur, froid, humeur ou aridité. Ainsi l'or s'est fait par le Soleil, l'argent par la Lune, l'étain par Jupiter, le cuivre par Vénus, le fer par Mars, le plomb par Saturne, le vif-argent par Mercure.

qu'elles semblaient redoubler leur libéralité en faveur de ceux qui travaillent à les épuiser: pourtant Strabon constate formellement que, de son temps, elles étaient épuisées. Au XVII siècle, Barba, l'auteur espagnol d'un traité des mines, admettait encore la rénovation des mines de l'île d'Elbe. On creuse, disait-il, les mines dans toute la profondeur possible: après quoi on remplit les ouvertures avec les décombres de la mine et des terres tirées des hauteurs voisines. Au bout de dix ou quinze ans au plus, ces mêmes mines sont aussi abondantes que la première fois, et on les travaille de nouveau. C'est l'opinion de bien des gens de l'art, que la même chose arrive dans les mines de Potosi. Au moins nous voyons qu'on en tire des pierres chargées d'argent, qu'on y avait laissées quelques années auparavant, parce qu'elles n'en étaient point chargées. Ce fait arrive tous les jours, et l'abondance est si continuelle qu'on ne peut l'attribuer qu'à l'action de la semence végétative de l'argent.

Dans un autre traité du même auteur, cette doctrine est encore exposée : Quelques-uns disent avec le vulgaire que, dès le commencement du monde, Dieu créa les métaux de la même manière qu'ils sont aujourd'hui et tels que nous les trouvons dans les filons des minières. Il font tort à la Nature, en lui niant la vertu productrice qu'elle a dans les autres corps sublunaires. L'expérience persuade le contraire, lorsque nous voyons que les pierres qu'on a laissées dans les mines, parce qu'elles ne tenaient point argent, s'en retirent, quelques années après, tenant ce métal et avec tant d'abondance qu'on ne peut en attribuer la cause qu'à la génération perpétuelle de ce même métal.

En Angleterre, on attribuait, un peu plus tard, la même propriété aux mines d'étain. On fait, écrivait Christophe Merret, des monceaux avec la terre qu'on a séparée des minerais, et, dans six ou sept ans, on en tire encore du métal, et les mineurs y font beaucoup de profit : on a remarqué qu'il faut ce terme d'années avant qu'on puisse travailler cette terre avec avantage.

Gosford, dans la préface de la *Métallurgie*, disait que les métaux végètent et se reproduisent de la substance même qui leur a d'abord donné l'être.

« Dans une mine d'or et d'argent où je fus par curiosité, dit Chambon, on me fit le récit d'une chose que les ouvriers sçavent par tradition et dont ils ne doutent point. On me dit que dans cette même mine on avait trouvé trois figures humaines de la même nature que les filons et, quoique ces figures eussent été en partie brisées par les marteaux et les coins, l'assemblage qui se fit de ce qui avait été enlevé fut si bien rapporté qu'on ne douta point que ce n'eussent été des hommes. »

Les indigènes de Manica, au sud du Zambèze, qui exploitent des mines d'or considérables, ne creusent jamais à plus d'un mètre et demi de profondeur, et s'imaginent que la terre leur manquerait sous les pieds s'ils y pénétraient davantage : viennent-ils par hasard à trouver une pépite, ils l'enterrent soigneusement, dans la persuasion qu'elle se multipliera et que c'est le noyau précieux d'où proviennent les paillettes qu'ils recherchent.

Une légende cantalaise assignait une origine surnaturelle aux paillettes d'or que la Jordane, à Aurillac, a longtemps roulées et qui furent, jusqu'en 1740, exploitées par des orpailleurs.

Gerbert, qui fut depuis pape sous le nom de Sylvestre II, après

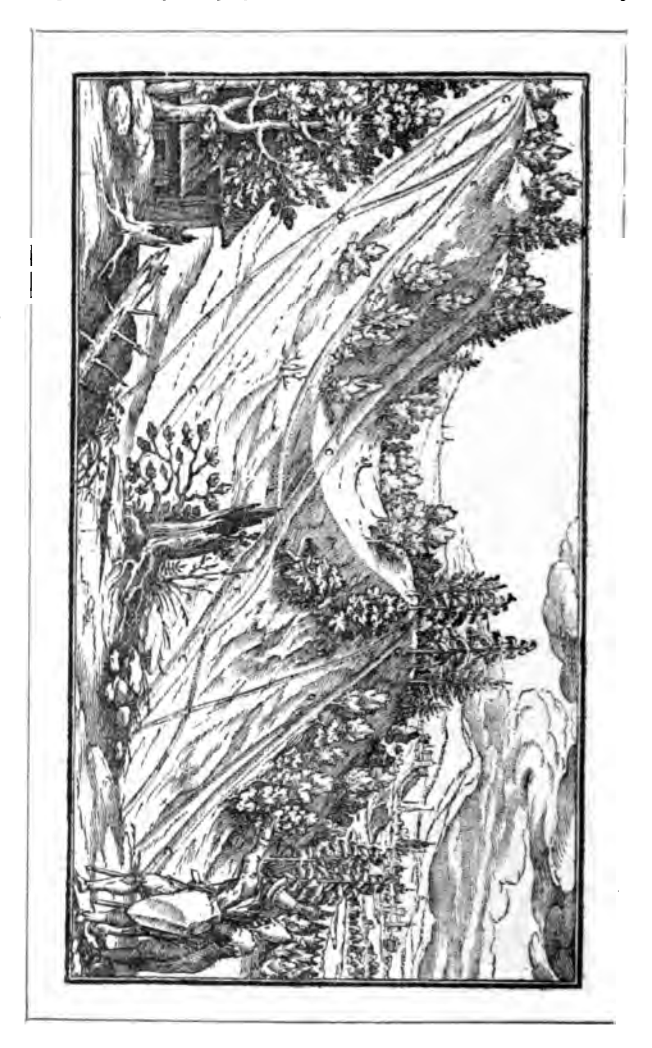


Fig. 285. — Filons métalliques. — D'après Lohneis.

avoir tracé des cercles magiques et prononcé des mots cabalistiques, frappa les ondes de la Jordane avec une baguette

qui paraissait enflammée. Soudain les eaux, de bleues et claires qu'elles étaient, se changèrent en flots d'or, et pendant un instant l'or coula par larges nappes entre les deux rives, comme s'il se fût échappé en fusion d'une fournaise ardente. Le doyen de Saint-Géran se jeta à genoux épouvanté, et le charme cessa : mais depuis ce moment la Jordane a roulé des paillettes.

Lorsqu'en explorant une mine, on rencontre d'anciens travaux, les mineurs disent que le « vieil homme » a passé là, et, d'après Lehmann, souvent, au bout d'un grand nombre d'années, on a trouvé de la mine qui s'était formée de nouveau dans des parties de carrières remplies avec des pierres et des déblais. On peut rapprocher cette croyance d'une idée populaire encore assez répandue, d'après laquelle la pierre de quelques falaises augmente ou se renouvelle dans une période de temps assez restreinte. De Maillé (*Telliamed*, 2e journée) disait : « C'est de cette diminution des eaux de la mer qu'est venue l'opinion que la pierre croît sur ses bords et que les rochers s'augmentent dans son sein. » En plusieurs endroits de la Guadeloupe où l'on exploite des carrières, toutes les excavations qu'on y pratique sont bientôt comblées par de nouveaux matériaux apportés par la mer. La carrière croît sous les yeux des travailleurs. De là le nom de *Maçonne-Bon-Dieu* donné par les nègres à ces roches, qui semblent naître d'elles-mêmes.

SOURCES

Walckenaer, *Voyage en Afrique*, t. V, pp. 445 et 446. Dorville, *Histoire de différents peuples*, t. II, p. 352. Daubrée, *la Génération des minéraux métalliques* dans la pratique de mineurs du moyen âge ; d'après

le Bergbüchlein. Extr. du *Journal des Savants*, juin-juillet 1890. A. Léger, *les Travaux publics de l'empire romain*, p. 698. Pline, XXXIV, 49. Thiébaud de Berneaud, *Voyage à l'Isle d'Elbe*, 1808, p. 114. *Traité de métallurgie*, trad. de l'espagnol, d'Alvare Alfonse Barba, t. I, p. 67. *Traité de l'art métalique* (sic). Extrait des œuvres d'Alvare Alfonse Barba, Paris, 1730, in-18. *Relation des mines d'étain de Cornouailles*. Transactions philosophiques, 1678, dans *Métallurgie*, t. II, p. 336. *Opérations diverses sur la fonte et purification des métaux*. dans *Métall. Revue des trad. pop.*, t. VI. p. 634. Durif, *Guide dans le Cantal*, p. 166. Lehman, t. I, 56-57. Sébillot, *Légendes et croyances de la mer*, t. I, p. 229. Reclus, *Géographie*, t. II, p. 123.



Fig. 280. — Médaille pontificale. 1634. — D'après Bonanni.

CHAPITRE II

LA DÉCOUVERTE DES MINES

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS

RACE à de nombreux travaux qui ont fait de la géologie une science très positive, la constitution du sol est, tout au moins dans les parties anciennement civilisées de l'Europe, assez bien connue, pour que l'on sache d'une façon à peu près certaine les endroits où peuvent se rencontrer des gisements. Leur importance est variable sans doute, mais leur constatation relève de l'art de l'ingénieur, qui a remplacé l'empirisme des siècles précédents : actuellement ceux qui s'occupent de la recherche des mines sont guidés par des règles bien formulées, dont la précision laisse peu de place à la surprise. Il n'en a pas toujours été ainsi : avant qu'une longue suite de savants eussent patiemment étudié et déterminé la composition de l'écorce terrestre, il y eut une période pendant laquelle le hasard a

joué un rôle important. Les légendes qui attribuent la mise au jour des gisements à des circonstances fortuites, auxquelles se mêlent certains éléments de merveilleux, ne font en réalité que constater sous une forme poétique ce qui s'est souvent passé au début des exploitations minières. D'autres récits populaires sont basés sur l'idée que le monde inférieur appartient à des divinités, et ils les font intervenir; dans les pays où les anciennes religions ont cédé la place à de nouvelles croyances, ces dieux vaincus se manifestent encore, sous la forme diminuée de nains ou sous l'aspect d'êtres puissants, mais maudits, assez analogues au diable et aux lutins des paysans d'Europe.

Les légendes qui racontent la découverte des mines de houille sont les plus nombreuses; l'antiquité semble n'avoir connu que très imparfaitement ce combustible que l'on a appelé le « pain noir de l'industrie », cette pierre qui brûle en dégageant une puissance calorique incomparable, et sans laquelle l'usage de la force motrice dérivée de la vapeur d'eau n'aurait pu produire les résultats prodigieux qu'une habitude déjà longue nous empêche seule d'admirer. Il est vraisemblable que les Grecs et les Romains l'auraient rangée parmi les présents des dieux et en auraient attribué la révélation à une divinité, ou tout au moins à l'un de ces héros civilisateurs qui, dans le Panthéon païen, furent justement placés au nombre des demi-dieux.

Bien que l'emploi du charbon de terre n'ait été connu qu'à la fin du moyen âge, c'est-à-dire à une période où la faculté de créer des mythes était en pleine décadence, on rencontre quelques récits dans lesquels la houille a été indiquée aux hommes par des êtres surhumains. Je ne connais rien qui se

rattache à cet ordre d'idées en Angleterre, pays houiller par excellence; mais plusieurs traditions qui touchent au merveilleux ont été relevées en Belgique et dans le nord de la France. Le voyageur grec Nucius Nicander, qui visita au XVIe siècle les mines des environs de Liège, rapporte d'après une légende monacale, que l'existence et les propriétés de ce précieux combustible furent révélées par un ange qui se montra sous la figure d'un homme vénérable. Un récit plus moderne fait intervenir Dieu en personne :



Fig. 288. — Hullos et les Nains. — D'après le *Messager boiteux* de Berne et Vevey. — Dessin de Jules Capré ; *Légende* du Pasteur Alf. Ceresole.

A Plennevaux vivait un maréchal nommé Hullos. Un jour qu'il était en train de travailler dans son atelier, vint à passer un homme très âgé, avec un extérieur majestueux et une barbe grise qui descendait sur sa poitrine. « Bonjour et de bonnes affaires, dit le vieillard au maréchal, qui était un bon et honnête ouvrier. — Merci, dit Hullos, merci pour le bonjour et le souhait : mais quel bénéfice croyez-vous que je puisse faire, quand je dois continuer à alimenter ma forge au

moyen de charbon de bois. dont le prix monte tous les jours? — Je connais un endroit, dit le vieillard, où se trouve quelque chose qui remplacera avantageusement votre charbon. Allez à la montagne du Moine faites un trou en terre, prenez une pierre noire et jetez-la sur votre feu. » Après avoir dit ces mots, le vieillard s'en alla. Hullos courut à l'endroit indiqué, prit de cette pierre noire, et. effectivement, elle brûlait mieux que le charbon de bois. Ce vieillard, c'était le bon Dieu. On m'a assuré que ce récit est très répandu en Belgique. Dans une variante. l'étranger qui apparut à Hullos aurait été, non le bon Dieu. mais un savant moine d'un monastère voisin. Il demanda d'abord au forgeron de lui donner à boire, et ce serait pour le récompenser de ce léger service qu'il lui aurait communiqué son secret.

Un conte de Deulin. dont la forme élégante, la conduite du récit et les détails dénotent une mise au point très littéraire, mais qui est certainement populaire, quant au fond, raconte dans quelle circonstance on connut les propriétés de la houille. Il est intitulé la *Marmite du diable*. En voici le résumé : Un forgeron. nommé Jean Hullos, arrive à une cabane où il voit un feu clair, fait avec de grosses pierres noires qui brûlaient comme des tiges de colza; il interroge trois nains qui se chauffaient auprès, et chacun d'eux lui répond : « Si on le savait, qu'il y a dessous des trésors plus précieux que l'or et les diamants, si on le savait, qu'un jour les entrailles de la terre brûleront au soleil, les voitures marcheront sans chevaux, les vaisseaux vogueront sans voiles, et les lampes brilleront sans huile! » Le marissiau descend par une échelle, voit des galeries où circulent des lumières innombrables ; chacune

d'elles était celle d'un nain qui, éclairé par de
se livrait à des travaux semblables à ceux que
les mineurs. Jean Hullos, le Cacheux, de retour dans
village, n'y est reconnu par personne ; il était resté cent ans sous terre, croyant n'y avoir demeuré que peu de temps. Il est sur le point d'être brûlé comme sorcier ; il échappe à ce danger et conduit au gisement les gens d'Anzin qui fouillent les entrailles de la terre et amènent au jour de la houille.

Les deux gravures que nous reproduisons (fig. 288, 289) sont empruntées au *Messager boiteux de Berne*, pour l'an 1889 ; le récit de M. Ceresole, qu'elles illustraient, est imité, ainsi qu'il nous l'a écrit, du conte flamand.

D'après un récit populaire autrefois sur les bords du Rhin, un pauvre charbonnier avait vu s'éteindre, sous des torrents de pluie, tous les bûchers de bois qu'il construisait pour en fabriquer du charbon. Il se lamentait de voir détruit le fruit de tant de travaux, quand Satan lui apparut tout à coup. « Mon ami, lui dit-il, tu parais affligé, et par conséquent tu dois te sentir disposé à faire une bonne action. Au reste, je te la payerai bien. — Soit, pourvu qu'il ne s'agisse point de compromettre le salut de mon âme ! — Qui te parle de cela ? et que veux-tu que je fasse de l'âme d'un charbonnier ? Voici ce que je réclame de toi : Tout à l'heure, trompé par l'obscurité, je me suis abattu du haut des airs, et, sans précautions, dans un des carrefours de cette forêt, j'ai heurté la croix qui s'y trouve, et je me suis enfoncé une écharde de son bois dans l'aile droite. Extrais-moi ce bois maudit, et je te payerai largement ta peine. Voyons, qu'exiges-tu comme récompense ? — Je te demande une inépuisable provision de charbon,

demanda la fée. — Vous pouvez bien me bailler un quart (mesure) d'argent, répondit le bonhomme. — Qu'à cela ne tienne ! mais nous n'avons pas de quart ici ; allez en chercher un à la Sigonnière, et nous vous le remplirons. » Le bonhomme Boutin sortit du château des fées, et courut à sa maison le plus vite qu'il put ; mais le trou par où il était sorti s'était bouché, et il ne put jamais en retrouver l'entrée. Pendant le restant de ses jours, il fouilla la pâture, la bouleversa en tous sens, creusa des galeries, mais ne put découvrir la porte du palais des fées. En revanche, il mit à jour une carrière de sablon, et c'est la première qui ait été exploitée dans le pays.

Dans le Finistère, c'est une groac'h (fée malfaisante) qui révèle l'existence du plomb argentifère. Il y avait autrefois entre le Huelgoat et Poullaouen un marécage au milieu duquel se trouvait un *douet* entouré de pierres bleues. Un jeune homme y aperçut un soir des lavandières de nuit qui l'entourèrent en brandissant leurs battoirs et le forcèrent à tordre un drap mortuaire avec la plus vieille de la bande. L'homme, qui était en état de grâce, tordit dans le même sens, si bien qu'à la fin la groac'h impatientée étendit le drap sur les pierres. Puis elle creusa la lande avec ses ongles et tira du sol une quantité de cailloux brillants dont elle remplit les poches du Cornouaillais. Celui-ci, de retour au village, vendit pour deux écus les cailloux à un mauvais riche, son voisin. L'avare voulut alors tenter la fortune, mais il négligea de tordre le linge dans le même sens que la lavandière et fut broyé par la vieille femme. L'aventure ayant fait du bruit, des gens de la ville demandèrent au pauvre homme de les conduire à l'endroit du marécage où la groac'h avait creusé ; on y découvrit des traces de minerai, et on se mit à exploiter le filon.

Dans l'ouest de la Grande-Bretagne, saint Péran jouit parmi les mineurs, dont il est le patron, d'une popularité très motivée par les circonstances de sa vie légendaire. Il vécut dans les plaines qui maintenant portent son nom ; il étudiait tous les objets qui se présentaient à sa vue, il décorait l'autel de son église avec les fleurs les plus choisies, et sa cellule était ornée de cristaux qu'il empruntait aux rochers du voisinage. En se promenant sur le rivage de la mer, saint Péran ne put s'empêcher de remarquer les nombreuses veines de minerai qui rayaient les belles falaises de ce pays. Il ramassa des échantillons de chacune des espèces, et, un jour qu'il faisait cuire son modeste repas, une grosse pierre noire servit à former l'un des côtés de son foyer. Le feu étant plus violent que de coutume, il vit couler un filet de beau métal blanc. Grande fut sa joie : il s'aperçut que Dieu, dans sa bonté, lui avait découvert quelque chose qui serait utile aux hommes. Il fit part à saint Chiwidden de ce qu'il avait vu. Ils examinèrent le rivage ensemble, et saint Chiwidden, qui avait voyagé et s'était instruit dans l'Est, trouva promptement un moyen d'extraire le métal en grande quantité. Ils appelèrent à eux des gens de la Cornouaille, auxquels ils communiquèrent leur découverte, en leur apprenant la manière d'enlever le minerai de la terre et d'en tirer le métal au moyen du feu. La joie fut grande dans le pays, et y eut plusieurs jours de fête. On dit que les saints et leurs gens furent alors peu solides sur leurs jambes, et c'est de là qu'est venu le proverbe : *Saoul comme un Parramien*. Ils se mirent ensuite à la besogne, et eurent bientôt une grande quantité de métal qu'ils vendirent aux Gaulois et aux Phéniciens. Une autre tradition désigne clairement comme ayant découvert aux

gens de la Cornouaille l'étain ou tout au moins son usage un géant nommé Jack the Tinker (Jacques de l'Étain).

Un assez grand nombre de récits attribuent à un hasard heureux la révélation de gîtes métalliques. En Suède, un Finnois qui habitait près de Falhun s'aperçut un jour qu'une de ses chèvres, qui avait passé toute la journée dans le bois, était couverte d'une espèce de terre rouge qu'il n'avait jamais vue. C'était du minerai de cuivre. Il alla faire une perquisition dans la forêt et découvrit la mine. En Bohême, un homme dont la femme avait été blessée au talon par une pointe de rocher, voulut la briser et rencontra un filon d'or massif. Suivant une tradition populaire rapportée par Adam Streller, la princesse Cunégonde de Hongrie, fiancée à Boleslas le Chaste, ne voulut accepter de son père aucune dot, ni en or ni en argent. Elle partit pour la Pologne, et, en passant par les mines de sel de Hongrie, elle y jeta son anneau nuptial. Arrivée à Cracovie, Cunégonde s'y arrêta, se fit conduire à Wieliczkza et ordonna de creuser la terre en sa présence. Son ordre fut exécuté, et, dans le premier bloc de sel qui fut extrait de la mine, on retrouva l'anneau.

Un chasseur de l'empereur Otto I[er] ayant attaché son cheval à un arbre pour poursuivre une bête fauve sur le Harz, son cheval frappa les pieds avec impatience, et, quand son maître revint, celui-ci vit qu'il avait mis à découvert une belle mine d'or.

Carew, l'historien de la Cornouaille anglaise, rapporte que, du temps d'Edouard VI, la femme d'un gentilhomme rêva qu'un homme à l'aspect imposant lui disait qu'en une certaine partie de sa terre elle trouverait une grande quantité d'étain, qui l'enrichirait, elle et sa postérité. Elle révéla son rêve à son

mari, et la fouille fit découvrir un riche filon. Plus tard, un nommé Popul, de la paroisse de Saint-Niot, averti par un songe qu'avait eu sa fille, fit creuser, suivant ses indications, et trouva aussi une belle mine.

Au commencement de la conquête du Pérou, des soldats s'attroupèrent auprès de l'abondante mine de Tuno, attirés par la réputation de ses richesses. Il y en avait parmi eux de pauvres qui n'avaient point de part aux découvertes des autres. Comme ils s'occupaient ensemble de la façon dont ils pourraient s'arranger pour vivre, l'un d'eux proféra ces paroles : « Si c'est la volonté de Dieu, nous trouverons ici de quoi pourvoir à notre subsistance. » En même temps, il frappa la terre du pied : ce coup, donné sans effort, découvrit un morceau d'argent gros comme une petite bouteille. On nomma cet endroit la mine des Pauvres, et elle a fourni depuis ce temps-là bien des trésors.

Dans le nord de l'Amérique, une jeune fille indienne, ayant été enlevée par un parti d'Esquimaux, réussit à s'échapper et, errant dans le désert, vit une montagne qui étincelait au soleil : c'était une montagne de cuivre vierge. Elle en détacha des fragments et les porta à sa tribu. De jeunes guerriers la suivirent, mais ils voulurent outrager leur bienfaitrice. Elle se sauva en courant sur le sommet de la montagne et s'y laissa choir, épuisée; au moment où les guerriers allaient la saisir, la terre s'entr'ouvrit et la reçut dans son sein, engloutissant avec elle toute la masse métallique. Après ce jour, au lieu de la montagne, il ne resta plus que des fragments de minerai épars sur le sol. Cette légende est aussi populaire chez les Tchippewayans ; elle y a été retrouvée par Petitot.

Dans les deux siècles qui suivirent la découverte de l'Amérique, l'Eldorado fut célèbre; c'était un pays où l'or était plus commun que ne le sont les métaux ordinaires dans les contrées de l'ancien continent; bien des navigateurs entreprirent des voyages pour arriver à cette région fabuleuse. Cette légende n'était pas particulière à l'Amérique: au moyen âge, on parlait couramment dans le monde islamique et dans le monde indien de contrées où l'or formait une sorte de sous-sol: c'est ainsi que, dans le livre arabe des *Merveilles de l'Inde*, ch. xx. un marin raconte qu'en un certain pays, si on creuse la terre, on la trouve remplie de racines d'or. entrecroisées comme les mailles d'un filet.

Une croyance analogue semble avoir été connue dans l'antiquité. Justin (*l-c.*. XLIV, 3) dit en parlant de la Galice : Cette terre est si riche en or, que la charrue, en traçant les sillons, découvre des morceaux de ce métal. Mais il y a dans le territoire de ce peuple une montagne sacrée. c'est un sacrilège d'y toucher avec le fer; il est permis cependant de ramasser l'or, comme un présent de Dieu que la foudre a détaché de la hauteur, ce qui arrive souvent, parce que les orages sont fréquents dans ce canton.

Les paysans des environs de Largo-Law en Écosse croient qu'une riche mine d'or est cachée dans la montagne. Un spectre apparut jadis, que l'on supposait être le gardien du gisement, et il promit à un berger qui s'approcha de lui de lui indiquer à une époque déterminée, et sous certaines conditions, où se trouvait la mine; il lui recommanda tout spécialement d'empêcher de sonner la trompe qui donnait à la ferme voisine de Balmain le signal de rentrer les vaches. Le fantôme était sur le

point de divulguer ce secret, quand le berger de la ferme fit entendre la trompe. Le spectre disparut en disant :

> Woe to the man that blew the horn
> For out of the spot he shall ne'er be born.

Le malheureux berger fut en effet frappé de mort, et l'on ne put enlever son corps, que l'on recouvrit d'un amas de pierres.

Les génies qui présidaient aux mines gardaient leurs richesses avec un soin jaloux, et l'on ne pouvait éviter leur colère que si l'on remplissait certaines conditions et si l'on avait essayé de se les rendre favorables par des offrandes.

Dans nombre de récits basés sur des croyances populaires, celui qui touche le premier à un trésor caché doit mourir. Le danger de mort était également très grand pour les découvreurs de mines ; ils avaient soin de prendre aussi des précautions pour détourner par des sacrifices ou des cérémonies expiatoires la colère des divinités dont on violait le domaine.

Dans le pays de Bambouc (Afrique occidentale), les noirs étaient persuadés que celui qui découvre une mine mourait infailliblement s'il n'avait pas, dans la huitaine, une vache noire pour immoler à l'or, qu'ils croyaient être sorcier.

Une tradition citée par trois noirs sénégalais, qui furent envoyés en 1843 avec la mission Huart, rapporte qu'aux environs de Keniéba, près de Bakel, dans une montagne couverte d'arbres, se trouve une mine, mais que quiconque y toucherait perdrait la raison.

C'est une opinion générale chez les Orientaux, que les trésors cachés sont sous la garde d'êtres surnaturels. Toutefois

les Cingalais partagent cette fonction entre les démons et le cobra de capellos. Ceux qui veulent acquérir les trésors emploient divers charmes. Un *pooja* est suffisant pour les cobras, mais les démons exigent un sacrifice ; celui d'un être humain est le plus important ; toutefois les Cappowas l'ont remplacé par celui d'un coq blanc, dont ils combinent le sang avec celui qu'ils tirent d'une piqûre faite à leur main ou à leur pied. Un Tamoul a perfectionné, ainsi qu'on le verra, ce procédé. Quelques coolies d'Agcavate étaient persuadés qu'un vaste trésor de pierreries était quelque part dans le voisinage ; ils consultèrent à ce sujet leur *codangy*. Celui-ci s'associa volontiers pour la recherche des pierreries ; il entreprit d'évoquer le démon qui en avait la garde et de montrer l'endroit exact où le trésor était caché. Pour cela, il fit un « auganam » composé d'ingrédients supposés produire un vernis magique, qui, frotté sur une feuille de bétel, devait montrer l'endroit du trésor et permettre au *codangy* d'avoir une entrevue personnelle avec le démon. Dans ces invocations, le prêtre tombe toujours dans des convulsions, qui, de feintes qu'elles sont d'abord, deviennent involontairement réelles. Dans ce cas, le *codangy* peut être exceptionnellement favorisé par le diable, qui lui révèle tous ses secrets, y compris celui que le sacrifice du premier-né d'un être humain était le seul moyen de se procurer le trésor convoité. Cette révélation fut transmise par le prêtre à ses associés, dont l'un, qui avait un fils, se retira de l'association. Mais les trois autres y persistèrent, déterminés à faire leur fortune et à consulter de nouveau l'oracle, lorsque le codangy insista pour un sacrifice humain, seul moyen d'obtenir la richesse. Le soir même, le fils aîné de l'associé dissident

disparut. et son père en informa la justice. On fit des recherches, et le codangy fut arrêté, ainsi que ses complices. Le lendemain, le pauvre enfant fut découvert dans un buisson; on lui avait coupé la gorge, et l'on vit les traces de son sang, qui avait été répandu pour attirer les grâces du diable.

Chez les Malais, les rites et les cérémonies qui ont lieu avant qu'une nouvelle mine puisse être ouverte avec quelque chance de succès sont en grand nombre. On ne commence cette entreprise que sous les auspices d'un Pawang ou homme sage; sa familiarité professionnelle avec les démons et les esprits lui procure le plus profond respect de la part de ses concitoyens.

Des tentatives infructueuses ayant été faites pour exploiter les richesses minéralogiques des monts Camantis, célèbres autrefois, les indigènes prétendaient que, depuis la conquête espagnole, les deux Camantis étaient enchantés, et la conservation de leurs richesses commise à la garde d'esprits malins qui, pour éloigner les travailleurs de leurs domaines, égaraient les recherches de ces derniers et leur jouaient parfois de forts méchants tours.

Au commencement du XVIIe siècle. l'opinion que les démons gardaient les mines et que leur aide était nécessaire pour les découvrir était encore assez répandue pour que la baronne de Beausoleil se crût obligée d'écrire la « Refutation de ceux qui croient qu'on ne les peut tirer (les minéraux) ny avoir des lieux souterrains et cachez que par la revelation des demons... Ils disent aussi que les mineurs et renuerseurs de terre ne pourraient faire leur salut en ce travail, qui ne reussiroit qu'après avoir consulté les Demons des mines, par les magiciens. »

Dans les Pyrénées. si quelqu'un veut pénétrer dans une mine aux trésors soupçonnés. sa torche s'éteint et une chèvre le frappe de ses cornes d'or.

Aujourd'hui encore, les Indiens du Pérou croient que de mauvais esprits gardent les riches filons dans les mines d'émeraude. superstition rapportée par Pline à propos des mines de Scythie. Stevenson, qui voulut voir la mine d'Emeraude dans le voisinage de Los Esmeraldos, dit qu'il ne put la visiter, à cause des terreurs superstitieuses des naturels, qui lui affirmèrent qu'elle était enchantée et gardée par un dragon, qui vomissait feu et flammes sur ceux qui étaient assez hardis pour affronter sa vue. Les nègres de la rivière de Falémé ont abandonné une mine d'or très abondante et où le travail est aisé, par l'opinion superstitieuse qu'il n'y a que des femmes ou des blancs qui puissent y travailler sans mourir : les femmes n'osent y mettre la main. parce qu'elles se croient menacées du même danger que leurs maris.

Une légende qui remonte à une antiquité reculée, et dont la première mention se trouve dans Hérodote (l. II, ch. CII et suiv.), attribuait à des fourmis énormes la découverte de sables aurifères. Elles étaient plus petites qu'un chien, mais plus grosses qu'un renard ; c'est en se creusant des tanières qu'elles élevaient des monticules de sable dans lesquels se trouvait de l'or ; lorsque. pendant l'été. la chaleur excessive les obligeait à se cacher sous terre. les Indiens survenaient, montés sur des chameaux, et se hâtaient de remplir leurs sacs, car les fourmis, averties par l'odorat. ne tardaient pas à les poursuivre. Mégasthènes. que cite Strabon, leur donnait la taille d'un loup et plaçait leur résidence chez les Dardes, dans la partie monta-

gneuse de l'Inde. On leur jetait des morceaux de venaison, et l'on profitait du temps où elles se jetaient dessus pour leur enlever le sable aurifère ; mais il fallait se hâter, sous peine d'être atteint, ainsi que les chameaux, et dévoré par ces bêtes. Pline, qui raconte les mêmes choses, leur attribuait la couleur du chat et la taille d'un loup d'Égypte. Cette légende traversa le moyen âge : on la retrouve dans le traité *De Monstris et Belluis* et, sous une forme un peu différente, dans la version arabe des *Merveilles de l'Inde* : Dans les hautes régions du pays des Zindjs, les hommes creusent le sol pour y trouver de l'or ; si leur travail les amène dans un terrain excavé comme les fourmilières, il en sort des nuées de fourmis grosses comme des chats qui les dévorent et les mettent en pièce (ch. XXXVI). La *Cosmographie* de Munster en fait aussi mention et représente ces fourmis par la figure assez grossière que nous reproduisons (fig. 290).

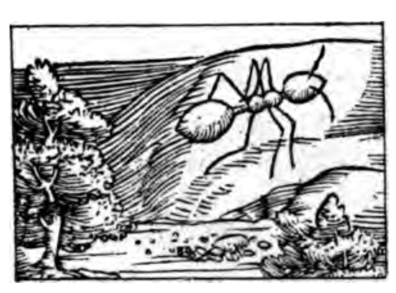


Fig. 290. — Fourmi gardienne de l'Or. D'après la *Cosmographie* de Munster.

On a essayé diverses explications de cette fable adoptée par tant d'auteurs. Munster pensait qu'on avait donné le nom de fourmi à des mineurs à cause de la similitude de leurs fonctions. Berger de Xivrey en a longuement parlé. Littré, dans une note à la suite de sa traduction de Pline, tome I, page 473, invoquait un passage du *Mahabharata* : d'après lui, les tribus des différents noms qui habitent les montagnes du Meru et de Mandara apportaient des pépites d'or de la sorte appelée paip-

piloka ou or de fourmi, ainsi nommé parce qu'il est extrait de la terre par la grosse fourmi commune pipiloka. On croyait en effet que l'or natif trouvé à la surface de quelque désert aurifère de l'Inde avait été découvert par les travaux de ces insectes, idée qui n'est pas tout à fait irrationnelle, quoique erronée, mais qui s'est grossie et altérée au point de devenir une absurdité en s'avançant vers l'Occident.



Fig. 291. — Griffon qui garde de l'Or.

Hérodote, rapportant une tradition confuse qui plaçait au nord de l'Europe une grande quantité d'or, racontait que les Arimaspes passaient pour l'enlever aux griffons, qu'on disait en être les gardiens. La *Cosmographie* de Munster, dont l'un des bois représente un griffon (fig. 291), reproduit l'explication donnée par Elien : On dit dans l'Inde que le griffon est un quadrupède ailé, de la taille d'un lion, qu'il a les ongles recourbés, le dos noir, la partie antérieure couleur de pourpre ; le reste du corps est blanchâtre : la bouche ressemble à celle d'un aigle ; il a les yeux enflammés. Chez les Bactriens voisins de l'Inde, il met à jour de l'or et empêche qui que ce soit d'en approcher.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, l'or semble n'être plus un simple métal, mais un être vivant, susceptible de passions et de caprices. Les nègres du Bambouc, dit un voyageur du

XVII[e] siècle, n'ont aucune règle pour distinguer la terre qui produit de l'or d'avec celle qui n'en contient pas..... Ils sont persuadés que l'or est un être malin qui se plaît à tourmenter ceux qui l'aiment, et qui, par cette raison, change souvent de domicile. Aussi, quand, après avoir remué quelques poignées de terre, ils ne trouvent rien qui réponde à leurs espérances; ils se disent l'un à l'autre, sans aucune plainte : « Il est parti. » Ensuite ils vont chercher plus de bonheur dans un autre lieu.

En Belgique, on parle de carrières maudites, dont le propriétaire ne peut rien extraire. Dans le pays de Bigorre, un Anglais, chassé du pays, se venge en jetant un charme sur les métaux précieux qu'il avait exploités.

Les Indiens d'Haïti croyaient que, pour trouver de l'or, il fallait être pur. Quoique le peuple de cette île n'attachât pas une grande valeur à l'or, cependant ils l'estimaient assez pour ne se préparer à la recherche de ce métal qu'après de longs jeûnes et quelques jours de continence. Ils prétendaient que leurs pas avaient été infructueux toutes les fois qu'ils avaient manqué à cette pratique. Christophe Colomb voulut engager les Espagnols à se confesser et à communier, avant d'aller aux mines, mais il ne put leur faire goûter cette nouveauté.

En Europe, à la fin du moyen âge, on n'entreprenait l'exploitation des mines qu'après avoir accompli certaines cérémonies. Un livre du XVI[e] siècle, intitulé la *Pyrotechnie ou Art du feu*, indique expressément comment il fallait s'y prendre pour attirer sur l'entreprise la faveur du ciel. « Au nom de Dieu et de la bonne auenture, dit l'auteur, faictes benistre par le prestre la montaigne, et tout vostre astelier, et baptizer ou

repurger la caue, disant la messe comme il est accoustumé, ou de la saincte Trinité ou de Nostre-Dame, ou au nom de quelque sainct, auquel vous ayez deuotion, inuocant sa protection et ainsi courageusement donnerez commencement a cauer. »

A l'époque de la prospérité du royaume de Khotan, la récolte du jade blanc, qui se faisait après chaque grande crue, était inaugurée par le souverain comme une cérémonie religieuse : les plus beaux galets étaient ramassés sous ses yeux pour le trésor de l'État.



Fig. [illegible] et [illegible]. — Médailles de l'Ouverture de Baigory.

L'usage de frapper des médailles pour consacrer la découverte ou la mise en exploitation des mines ne paraît pas avoir été extrêmement répandu. La numismatique métallique semble même assez pauvre, et je ne connais guère qu'une vingtaine de pièces qui y aient directement rapport.

Sous le règne du pape Urbain VIII, après que l'on eut trouvé une mine près de Monteleone, pays soumis à la puissance pontificale, on fit graver la médaille que nous reproduisons plus haut, et que nous empruntons au recueil de Bonanni, page 402 (fig. 286).

En 1787, en France, on rencontre une médaille commémorative de l'ouverture des mines de Baigory et des travaux de métallurgie qui suivirent (fig. 293).

Deux médailles appartiennent à l'époque impériale (fig. 294 et 307); la première, en bronze, est celle d'une école, celle des Mines du Mont-Blanc, dont le nom est inscrit en exergue : au-dessus, un géant accroupi (Antée?) traversé par une petite galerie de mine où travaillent deux ouvriers; tête laurée de Napoléon Ier à droite; sur le pourtour, « Napoléon empereur. »

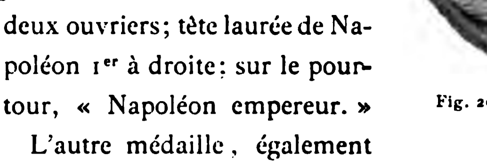




Fig. 294. — École des Mines du Mont-Blanc.

L'autre médaille, également en bronze et hexagone, date de 1815. « Gaitard » est inscrit en exergue sur la vue d'une galerie de mine où travaillent deux hommes nus. Dans une couronne : « Commerce de charbon de terre »: au revers on lit, sur le pourtour : « Approvisionnement de Paris ».

Méthold prétendait que les ouvriers des mines de Golconde connaissaient, à la vue, les terrains qui donnent le plus d'espérance et qu'ils les distinguaient à l'odeur.

Tout le monde sait que, pour découvrir les Sources, on a employé une baguette fourchue connue sous le nom de baguette divinatoire; nous en avons déjà parlé au chapitre l'Hydraulique; même à notre époque, des personnes, qui ne sont pas toujours illettrées, croient en sa vertu. L'usage de la faire servir à la découverte des métaux que la terre recèle dans son

sein est moins connu de nos jours. Au XVIe siècle, et même au commencement du XVIIe, les écrivains qui ont traité des mines constatent qu'elle était encore fréquemment employée, et ils ont indiqué longuement la manière de s'en servir. La première mention de son usage paraît se trouver dans le *Tes-*



Fig. 295. — La Baguette de Découverte. — D'après Agricola.

tamentum novum de Basile Valentin, moine bénédictin du XVe siècle. Il parle de la créance générale qu'on lui accorde et de l'adoption de ce précieux instrument pour la découverte des métaux : les ouvriers des mines la portaient à leur ceinture ou dans leur capuchon.

Dans son traité *De re metallica*, le savant Agricola trace avec détail les règles assez compliquées qu'il fallait observer pour que la baguette fût efficace : De ceux, dit-il, qui croient à la vertu de la baguette, les uns coupent une branche fourchue de coudrier, qu'ils croient être meilleure que les autres pour la découverte de la veine, surtout si l'arbre a poussé sur quelque filon : d'autres, en raison de la variété des métaux, emploient pour les découvrir des verges de diverses espèces de bois : pour l'argent, des branches de coudrier, de frêne pour le cuivre, de sapin pour le plomb, surtout celles qui sont blanches, pour l'or des fourches de fer ou d'acier. Ils prennent dans la main chacune des branches de la fourche ; il est nécessaire que leurs poings fermés soient tournés vers le ciel, de façon que la partie de la verge où se réunissent les cornes se trouve en haut (fig. 295 à 299). Alors ils se promènent par les lieux



Fig. 296. — Ouvrier Mineur faisant manœuvrer la Baguette de Découverte. — D'après le livre *Icones*.

montueux, et ils prétendent que, dès qu'ils ont posé le pied sur une veine, la baguette se courbe et s'agite, redevenant immobile s'ils retournent sur leurs pas. Ils disent que la force du filon fait mouvoir leur baguette et que cette force est telle qu'elle fait courber les branches des arbres qui croissent auprès (fig. 295).

Il faut que la baguette ne soit pas tenue trop doucement, car



Fig. 297. — Baguette de Découverte. — D'après Lohneis.

elle tomberait avant la découverte de la veine, ni avec trop de raideur, parce que la force déployée par la main pourrait être plus grande que l'attraction de la veine. Pour qu'elle fasse son office, cinq choses sont à observer : la première est sa grosseur, parce que le métal n'attirerait pas une baguette trop forte ; sa forme, parce que, si elle n'est pas en forme de fourche, la veine ne peut avoir d'effet sur elle ; la force de la main qui la fait tourner ; la quatrième, la façon de s'en servir, la cinquième, la privation de propriétés occultes. Si elle ne fonctionne pas,

disent ses partisans, la faute en est à la façon maladroite dont on la tient ou à une propriété particulière à celui qui l'a et qui est contraire à l'influence de la veine.

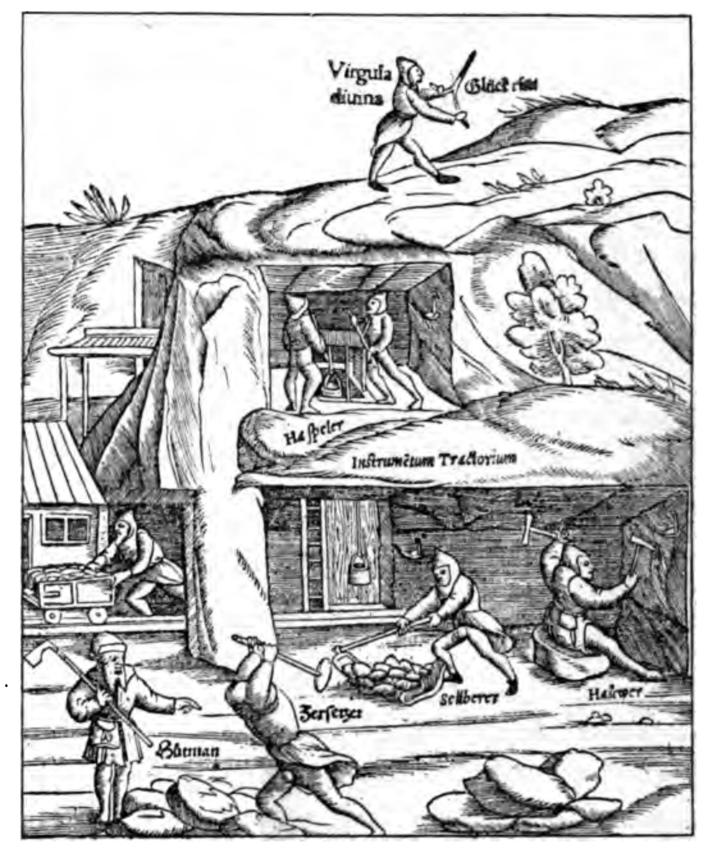


Fig. 298. — **Baguette de Découverte et Intérieur de Mine.**
D'après la ***Cosmographie*** de Munster.

Jean le Bon, qui a aussi parlé des règles à observer, ajoute quelques détails qu'Agricola n'avait pas indiqués, et qui peut-être n'étaient pas usités dans les mines d'Allemagne: « Celui

qui veut chercher les mines prend un cresçon ou reject de coudre fourchu, creu de l'annee ; tout desceint, sans avoir ferrement aucun sur lui, ni pas ses esguillettes serrees, ni or ni argent, estant ainsi préparé, prend aux deux mains ceste forcette, par les deux forçeons les poings fermez, les poulces deuers la poictrine, et ainsi esquipé s'achemine par les montagnes à tout hazard, et, quand on vient au lieu où il y a des metaux, ils disent que la verge tourne et retourne, quoy cogneu pour sçavoir quel metal y est sous terre en l'vne des mains du Maistre qui tient la verge, on lui donne quelque metal : si ce nest de celuy qui est sous terre, la verge tourne toujours. »

Jean de Malus le père, qui explora la région pyrénéenne à la fin du XVI[e] siècle, semble avoir une confiance assez médiocre dans l'efficacité de la baguette, dont l'emploi paraît avoir surtout été en faveur dans les mines d'Allemagne et de Bohême :

« Les Alemans, fort curieux et diligens à la recherche des mines, ont trouué l'inuention de couper une verge de coudrier en certaine saison, à certaine heure, sous un certain signe et planete, apres auoir obserué quelques ceremonies et prononcé quelques paroles : par le moyen de laquelle ils se vantent de pouvoir descouurir toutes sortes de mines pour si profond qu'elles soient dans la terre, tenant pour tout asseuré qu'en marchant avec ceste verge en main, et gardans la ceremonie ordonnée, s'il viennent à passer en aucun endroit auquel il y aye des mines, elle se ploye deuers l'endroit où sont les mines. Et cette verge est par eux appelée de Jacob ou la Verge diuine ou bien la Verge diuineresse. »

Au milieu du XVIII[e] siècle, Lehmann, conseiller des mines du roi de Prusse, fit une dissertation sur la baguette divinatoire,



Fig. 299. — Baguette de Découverte et coupe Intérieure d'une Mine.
D'après Agricola.

qui fut insérée dans le texte d'un journal publié à Berlin sous le titre d' « Amusements physiques ». Il y prouvait la futilité des prétendus effets de cette baguette, qui ne sont fondés que sur la crédulité du peuple ; cet ouvrage pouvait être utile en Allemagne, où bien des personnes donnaient encore à cette époque dans ces sortes de rêveries.

Parmi les costumes officiels reproduits dans le livre *Icones* se trouve celui de l'ouvrier chargé de la faire manœuvrer, et l'image que nous reproduisons le montre dans l'exercice de ses fonctions (fig. 296).

En Europe, l'industrie des orpailleurs a été jadis florissante ; Agricola en donne tout au long les règles, en les accompagnant de planches; nous en reproduisons quelques-unes, soit d'après lui, soit d'après Lohneis (fig. 301, 303, 305) ; l'outillage assez compliqué et assez coûteux qu'elles révèlent montre que la recherche des paillettes était encore rémunératrice.

L'auteur de la Pyrotechnie, qui était italien, a décrit d'une façon assez claire les procédés employés dans la haute Italie.

« Les eaues au temps des inundations du plat pais laissent vne certaine couleur bellete, liee aux arenes, avec laquelle ledit or est mellé en forme de menues paillettes ou escailles ou comme vn petit bout d'vn grain de blé. Les paisans en hiuer les ayant prinses apres la retraicte des eaues le portent dehors du cours du fleuue et en font des monceaux. Depuis en esté auec une certaine patience en tour, le lauent et purgent de sa terrestreité. Ils accoustrent certaines tables ou ays de tremble ou d'ormeaux, ou de noyer blanc, ou d'autre boys, qui depuis la sie demeure chevelu. Et, les ayant couchees avec vn peu de pendant, iectent les arenes dessus avec force eaue, vsant a ce

de pelles concauues ou cruchés, qui prennent arenes et eau ensemble. Ce que faisant, l'or qui est dedans, comme matiere plus pesante, entre au fond des sieures estoupeuses et s'attache: et ainsi demeure pris et separé de la compagnie des arenes, duquel voyant qu'il en soit quelque peu demouré, diligemment le cherchent et recueillent. Et l'ayant recueilly finablement le mettent en vn vaisseau de bois semblable a vne nauette la ou on laue le linge en sauonnant, ou sur vn grand trenchoir creusé au milieu et de nouueau tant qu'ils peuuent le relauent. »

Au XVIe siècle. il y avait des orpailleurs en France. Du Bartas, en parlant de l'Ariége, qu'il appelle, aussi bien que Coulon, l'auteur des *Rivières de France*, l'Auriege, le traite de :

Fleuve d'or, et de flot et de nom et de sable.

Belon constata qu'en Macédoine on lavait aussi l'or :« L'esperience leur ayant apris que celui qui est meslé avec le sablon des riuieres estant plus pesant et en si menus grains et dechez va au plus profond, et donne peine à le séparer. Par quoy s'estant imaginé vne industrieuse maniere de le tirer, l'ont recueilly avec des peaux de moutons à tout la laine. De ceste maniere de separer l'or et le trier d'auec le sablon est née vne fable sur la toison d'or. C'est que Iason auec ses Argonautes ayant nauigé en Pont et paruenus au fleuue Phasis ou les paysans le separoyent auec la toison, eurent grand argument d'en reciter beaucoup de choses à leur retour. »

Agricola exprime une opinion analogue, et la gravure de l'édition Froben, que nous reproduisons, montre les Argonautes qui vont prendre la toison d'or à une fontaine (fig. 300). Dans l'antiquité, Strabon et Justin pensaient que la fable de cette toi-

son était fondée sur ce qu'il y avait dans la Colchide des torrents qui roulaient sur un sable d'or qu'on ramassait avec des peaux de moutons ce qui se pratiquait encore au siècle dernier, sur les bords du Rhône et de l'Ariège, où la poudre d'or se recueillait



Fig. 300. — Les Argonautes et la Toison d'Or. — D'après Agricola.

avec de semblables toisons, qui, si elles étaient bien remplies, pouvaient être regardées comme de véritables toisons d'or.

Cent cinquante ans plus tard, la recherche des paillettes d'or ne donnait plus que des résultats médiocres, et sa décadence est relatée dans un mémoire lu par Réaumur à l'Académie des sciences en 1718, et intitulé *Essai de l'histoire des Rivières*

et des Ruisseaux du royaume qui roulent des paillettes d'or. A cette époque, sur le Rhin, la partie la plus riche était celle entre le fort Saint-Louis et Guermesheim ; les ouvriers employés à rechercher ces paillettes gagnaient 30 à 40 sols par jour ; ils avaient une redevance à payer au seigneur sur les terres duquel passait le fleuve. Dans le pays de Gex, le Rhône roulait avec son sable assez de paillettes d'or pour occuper pendant l'hiver quelques paysans, à qui les journées valaient à peu



Fig. 301. — Orpailleurs. — D'après Lohneis.

près depuis 12 jusqu'à 20 sols ; dans la Cèze, qui prend sa source dans les Cévennes, on trouvait des paillettes sur plusieurs lieues de son parcours, qui étaient communément plus grandes que celles du Rhin et du Rhône ; il y avait des jours heureux qui leur valaient plus d'une pistole, mais d'autres ne leur produisaient presque rien. Un peu plus tard, Dietrich écrivait : « Les orpailleurs du Rhin cherchent communément l'or dans le gravier accumulé dans certains creux qu'ils nom-

ment *Goldgründe*, fonds d'or, ce qui est d'accord avec la pratique des orpailleurs du comté de Foix, qui cherchent des paillots dans de petites anses. »

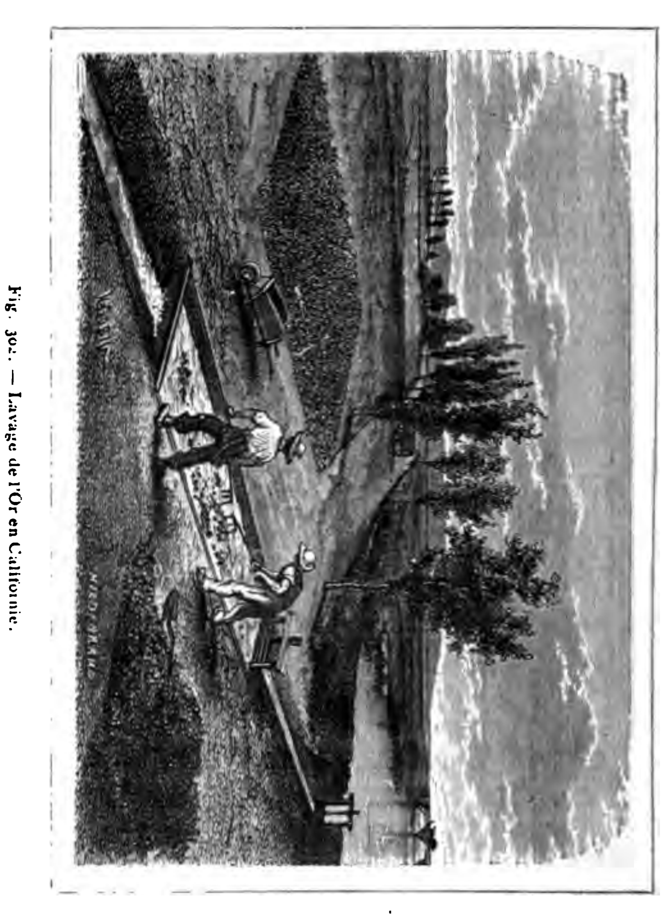


Fig. 302. — Lavage de l'Or en Californie.

De nos jours, les Bohémiens exploitent encore des sables aurifères avec des couvertures de laine et des toisons, comme aux temps légendaires des Argonautes. L'industrie des orpail-

leurs est encore très active sur les bords du Ouakch, et certaines plages, pendant la saison des eaux basses, sont couvertes d'indigènes qui lavent les sables pour en recueillir les précieuses paillettes. Comme au temps des Argonautes, ils se servent de



Fig. 303. — Orpailleurs. — D'après Agricola.

toisons, dont la laine arrête le lourd sable d'or, en laissant passer l'eau, la vase et le gravier.

P. Belon mentionne une singulière croyance très répandue de son temps : « Pource que sçauons qu'il y a beaucoup de nations qui ont opinion que les poissons nourris ès riuieres qui ont bruit d'auoir de l'or, s'en nourrissent et le prennent pour

pasture : il nous a semblé auoir trouué occasion d'en dire quelque petit mot. Les habitans de Pesquere au riuage du lac de Garde et aussi de Salo, se sont persuadez que les Carpions de leurs lacs se nourrissent de pur or. Et pour ne parler de si



Fig. 304. — Orpailleurs. — D'après Agricola.

loing, grande partie des habitans du Lyonnais pensent fermement que les poissons nommez Humble et Emblon ne mangent autre viande que de l'or. Il n'y a paysan au contour du lac du Bourget qui ne voulust maintenir que les Lauarets, qui sont poissons qu'on vend journellement à Lyon, ne



Fig. 305. — Orpailleurs au XVIe Siècle. — D'après Agricola.

s'appastent que du fin or. Ceux aussi du lac de Paladrou en Sauoye pretendent que l'Emblon et aussi l'Ombre ne viuent d'autre chose que de l'or. En cas pareil, ceux de Lode au pays du Milanois nous ont dit que le poisson nommé Themelo s'engresse de la pasture de l'or... les hommes du pays disent

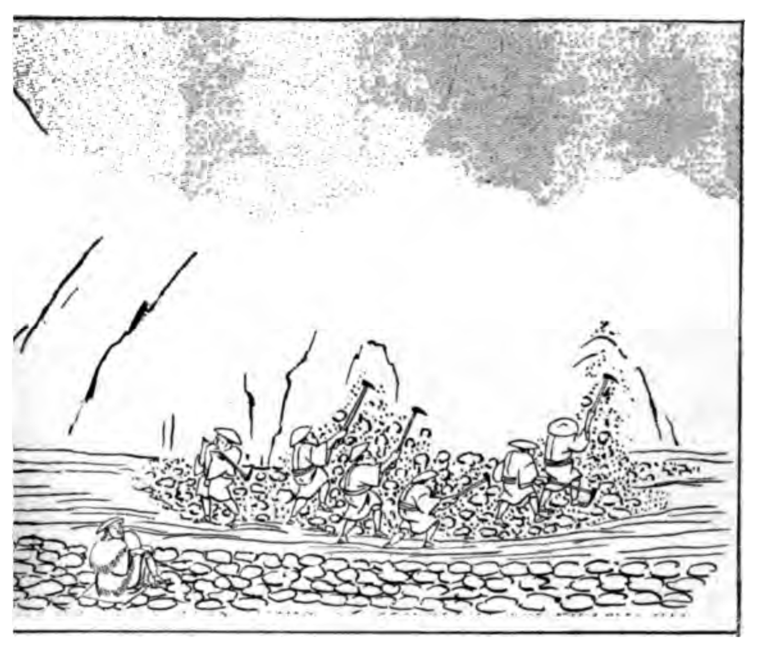


Fig. 306. — Lavage du Mine

en commun prouerbe que les poissons nourris d'or sont excellens par-dessus les autres : voulans entendre des dessus dicts qui surpassent tous les poissons de riuiere en bonté seulement. Mais le vulgaire ignorant la chose à la vérité, l'assure comme si elle estoit vraye. »

Dans les *Aventures de Sindbad le marin* figure un épisode

où est racontée la manière employée pour recueillir les diamants qui se trouvent dans une vallée escarpée et remplie de serpents. Ce récit n'est pas une invention des auteurs des *Mille et Une Nuits ;* on trouve la même histoire dans le *Traité des pierres précieuses* d'Ahmed Teifaschite, dans la relation chinoise de



s un Album du Musée Guimet.

l'expédition d'Houlagou dans l'Asie centrale et dans Marco Polo, dont nous reproduisons le récit :

« Si a encore, par ces montaignes (du royaume de Mutfili) grans valées et parfondes que nulz ne puet aval descendre. Et les hommes qui y vont pour les dyamans, si prennent char la plus maigre qu'ils pucent avoir, et la getent là aval. Et il y a

moult d'aigles blans qui demeurent en ces montaignes. qui menjuent les serpens que il puent ataindre, et s'en paissent. Et quand il voient cette char gitée là aval, si la prennent, et la portent là sus à leurs piez, sur aucune roche pour bequier la. Et les hommes qui sont au gait, vont là au plustost qu'ils pueent pour chassier les. Et quant ilz les ont chaciez si prennent la char et la trouvent toute pleine de dyamans qui la s'y sont atachiez. Car sachiez que il y en a tant par ces valees parfondes que c'est merveilles. Mais l'en ne puet descendre là aval. Et d'autre part il y a tant de serpens là aval, que celui qui y descendroit seroit maintenant devourez.

« Encore treuvent il les dyamans en une autre maniere, car il vont aus nis de ces aigles blancs. où il en a moult, et en trouvent moult en leur qu'ilz il transgloutissent quant il y recueillent la char que ces hommes getent en ces valées. Et quant il prennent de ces aigles, si treuvent aussi ces dyamans dedens leur ventre, et que en telle manière ont il dyamans assez et de moult gros. »

Des mines ont été délaissées à la suite d'événements qui touchent à la légende ; de ce nombre sont celles du Grand-Jean et de l'Autel-d'Or dans le Harz. Un officier de la mine ayant été condamné à avoir la tête tranchée, sous une accusation fausse de détournement, quand il s'agenouilla pour recevoir le coup mortel, il dit : « Il est aussi sûr que je suis innocent qu'il l'est que mon sang se changera en lait, et que les deux mines cesseront d'être exploitées, quand plus tard, dans la maison du comte à qui elles appartiennent, sera né un fils qui aura des yeux de cristal et des pieds de chevreuil. Si ce fils vit, l'exploitation en sera reprise ; mais, s'il meurt, après sa nais-

sance, elles resteront éternellement comblées. » Lorsque la tête tomba, deux jets de lait jaillirent du tronc au lieu de sang. L'exploitation des deux mines cessa également aussitôt. Quelque temps après naquit un jeune comte avec des yeux de cristal et des pieds de chevreuil ; mais il mourut après sa naissance, et les deux mines demeurèrent abandonnées. En Sardaigne, une ancienne mine d'or et d'argent, entre Villa Cidio et Vill' Ermosa, a été délaissée par la crainte, transmise par la tradition, d'une araignée petite et venimeuse, appelée *solifuga* à cause de son aversion pour le soleil ; elle se tenait dans les coins les plus sombres de la mine, et sa morsure était regardée comme mortelle. Cette tradition appartient à une période très reculée, car Agricola rapporte que certains petits êtres ressemblant aux araignées, et qu'il appelle *lucifuga*, hantent principalement les mines d'argent.

Par toute la Chine, on remarque des mines et des carrières que les autorités locales ont fait combler parce que les populations les accusaient d'avoir porté tort aux récoltes en laissant passer les mauvaises influences.

Le peuple croit toutefois que l'exploitation n'est pas abolie pour toujours, et que sa reprise est annoncée par des signes avant-coureurs. Au-dessus des mines de Kerheillet en Carnoët (Côtes-du-Nord), on voyait de loin circuler des lampes, et l'on entendait des bruits qui annonçaient que le travail ne pouvait tarder à reprendre. On tirait le même pronostic de la vue de lumières que l'on apercevait le soir près d'une exploitation abandonnée entre Callac et Guingamp, où, suivant la légende, se trouvait un filon d'or ; on y voyait aussi des brouettes qui allaient et venaient.

SOURCES

Siret, *De Negen Provincien*, Gand, 1875, p. 224. *Contes du roi Gambrinus*, p. 45. *Gazette d'Anvers*, 1888. Comm. de M. Alfred Harou. *Le Voleur*, 31 juillet 1857, d'après le *Sun*. Comm. de M. Jean Even. Dulaurens de la Barre, *Veillées de l'Armor*. W. Hunt, *Popular Romances of N. W. of England*, 2e série, pp. 21 et 113. X. Marmier, *Voyages dans le Nord*, p. 162. Grimm, *Veillées allemandes*, t. I, p. 186. *Magasin pittoresque*, 1860, p. 62. *Veillées allemandes*, t. II, p. 196. W. Jones, *Credulities*, p. 150. Barba, *l. c.*, t. I, p. 87. Hervé et de Lanoye, *Voyage au pôle arctique*, p. 60. Petitot, *Traditions du Canada Nord-Ouest*, p. 416. Barba, *l. c.*, t. I, p. 435. Coste, *Voyage au pays de Bambouk*, p. 21. *Revue des trad. pop.*, t. VII, p. 490. W. Jones, *l. c.*, pp. 133 et 121, d'après le *Ceylan Times* (vers 1881). Boilat, *Esquisses sénégalaises*, p. 266. Maxwell, *A Journey to the Patani frontier*, p. 10. Paul Marcoy, *Voyage au pays du quinquina*. *Tour du Monde*, t. XVII, p. 136. *La Restitution de Pluton*, p. 90. Cordier, *Légendes des Pyrénées*, p. 67. Jones, *l. c.*, p. 121. Walckenaer, t. III, p. 254, d'après Compagnon, *Cosmographia universalis*, c. 1081. Berger de Xivrey, *Trad. tératologiques*, pp. 259, 264. Walckenaer, t. III, p. 217. Reinsberg-Düringsfeld, *Trad. de la Belgique*, t. I, p. 178. Cordier, *l. c.*, p. 17. Dorville, t. V, p. 30. *La Pyrotechnie*, p. 5. Reclus, t. VII, p. 132. Dorville, t. IV, p. 221. Agricola, *l. c.*, 71. Jean de Malus père, dans Gobet, t. I, p. 106. Lehmann, *l'Art des Mines*, t. I., p. 17. *La Pyrotechnie*, p. 16. A. Léger, p. 715. Dietrich, *Basse Alsace*, p. 363. Reclus, t. VI, p. 499. P. Belon, p. 63. Marco Polo, éd. Pauthier, p. 630, et CLXXII. Grimm, V. A, t. I, p. 184. Jones, p. 121, Reclus, t. VII, p. 280. Comm. de M. Blacque.



Fig. 307. — Médaille de 1815. — Coll. Peny

CHAPITRE III

LES GÉNIES DES MINES

CROYANCES ET SUPERSTITIONS

La croyance populaire, surtout dans les pays du Nord, a peuplé les nuits d'apparitions et de fantômes. Les plus hantées ne sont pas tant peut-être celles où l'obscurité est à peu près complète, que celles où la lune, tantôt brillante, tantôt à demi voilée par les nuages, éclaire les objets d'une façon indécise, dessinant parfois des silhouettes quasi humaines. Les troncs noueux des arbres, surtout dans les pays où l'émondage en fait disparaître les branches, présentent à ce moment des apparences que l'imagination des gens nourris de légendes a peu de peine à transformer en lutins ou en revenants. Ceux qui, dégagés de toute croyance au surnaturel, se sont promenés, la nuit, dans les landes bretonnes où se dressent les pierres énormes, où la lisière des champs est entourée en hiver par les

squelettes des chênes, ont pu comprendre combien ces aspects de la nature ont eu de part à l'origine et à la conservation de certaines légendes encore très vivantes.

Cette demi-nuit est l'état ordinaire dans le monde où vivent les mineurs. Leurs lampes n'éclairent qu'une faible partie des galeries et font un jeu d'ombres et de lumières qui se prête au fantastique. Les moindres bruits sont répercutés par les sonorités des voûtes et des boyaux qui se croisent, et ils prennent parfois une intensité formidable. Les ouvriers, qui, surtout ceux d'autrefois, étaient des gens presque sans instruction, auxquels les anciennes superstitions avaient été transmises dès l'enfance, devaient être amenés à croire que les galeries où se faisait leur travail étaient hantées par des êtres surnaturels. La croyance aux esprits souterrains a en effet existé de tout temps parmi eux, et les conceptions écloses dans ce pays sans soleil et sans lune sont assez semblables à celles qui règnent dans le monde que les astres éclairent : les démons malfaisants, les spectres, les apparitions qui terrifient y sont communs ; mais les gracieuses fées ne descendent guère dans ces puits, et ce n'est que très exceptionnellement qu'on y retrouve les jolis lutins qui, s'ils sont parfois un peu espiègles, se montrent sur la terre bienveillants à l'égard des hommes ; on peut dire, d'une manière générale, que le monde souterrain, où l'obscurité n'est dissipée en partie que par les lueurs des lampes, n'a emprunté à la mythologie terrestre que ses personnages hideux ou lugubres.

Au siècle dernier, Gobet parlait des idées superstitieuses des mineurs avec un dédain tout philosophique ; mais il expliquait assez bien les circonstances qui leur avaient donné naissance :

Kircher et d'autres auteurs, dit-il, étaient dans la fausse opinion qu'il existait des esprits, des espèces de génies malfaisants dans l'intérieur de la terre, qui venaient de temps en temps se promener dans les mines, où ils se plaisaient à faire des niches aux ouvriers, et quelquefois même à leur tordre le col. La nuit et le silence profond qui règnent dans les mines, l'horreur et l'effroi que ces lieux souterrains inspirent, l'ajustement et la triste figure du mineur, les feux follets et les mofettes qui s'y font remarquer quelquefois, tout concourt naturellement à effaroucher un âme sensible et vive : de là quelques personnes ont cru voir des fantômes qui n'existaient que dans leur imagination ; mais on est étonné que des gens raisonnables aient pu accueillir de telles absurdités. La découverte de filons qu'on veut garder est la véritable cause des esprits des mines ; il n'y a que des raisons de cette nature qui les aient créés ; car il en est des esprits de ces souterrains comme de ceux des vieux châteaux : ils ont une cause intéressée.

Bernard Palissy avait nettement révoqué en doute l'existence des génies des mines. « Ceux qui disent et ont escript que les esprits nuisibles tuent les hommes dedans les minières ont erré », dit-il en propres termes.

Faujas de Saint-Fond, éditeur des œuvres de l'*inventeur des rustiques figulines*, pensait que la dissertation d'Agricola intitulée *Bermanus* avait été inspirée par le désir d'instruire les directeurs des mines des préjugés populaires, afin qu'il cherchassent les signes auxquels les ouvriers font des découvertes importantes pour l'exploitation, et que par une grossièreté d'esprit ils préfèrent attribuer aux démons plutôt que de les révéler à leurs supérieurs.

LES LUTINS ET LES DÉMONS DES MINES

ES auteurs qui ont relevé les superstitions des mineurs ont donné aux esprits souterrains tantôt le nom de démons, tantôt celui de lutins, sans qu'il soit toujours bien facile d'en discerner la raison. Ils les ont classés et catalogués de diverses façons; mais, d'une manière presque unanime, ils s'accordent, la plupart du temps, à les représenter comme foncièrement méchants; ce n'est que très rarement qu'ils leur font jouer un rôle quelque peu charitable.

Un démonologiste cité par Reginald Scot disait qu'ils étaient jaloux de la chance d'un homme qui avait découvert un trésor, qu'ils hantaient les endroits où l'argent était caché, et qu'ils répandaient des influences malicieuses ou empoisonnées pour tuer ceux qui osaient les découvrir.

Au XVIe siècle, Olaüs Magnus racontait que les mines des pays scandinaves étaient peuplées de démons. Ils se montraient aux travailleurs sous les formes les plus diverses. Ils brisaient les rochers, les mettaient dans les voies ou les chariots, tiraient les seaux, faisaient tourner les roues des machines et semblaient s'employer à toutes sortes de travaux : les malheureux qu'ils avaient trompés par ces apparences les entendaient rire bruyamment des tours qu'ils leur avaient joués. Là ne se bornait pas leur méchanceté ; ils cassaient les étais des voûtes pour écraser les travailleurs sous les débris de pierres, détérioraient les échelles ou les renversaient, coupaient les cordes, envoyaient du vent ou des émanations suffocantes pour tuer

les mineurs ou les engager à blasphémer au moment du danger. C'était dans les mines d'argent les plus riches que ces démons, dont on comptait six espèces, se livraient à leurs méfaits. Plusieurs mines des plus riches furent abandonnées à cause des dangers qu'ils faisaient courir aux ouvriers. Une vignette de l'édition de Rome (fig. 310), de cet auteur, montre la coupe d'une mine; la petite figure noire représente le lutin.

A la même époque Agricola, qui l'un des premiers a parlé



Fig. 310. — Lutin dans les Mines de Scandinavie. — D'après Olaüs Magnus. Édition de Rome.

scientifiquement de l'art des mines, ne semble pas mettre en doute l'existence des génies souterrains. Ceux dont il a donné la description peuplaient les mines de l'Allemagne et surtout celles de la Hongrie. On y rencontre, dit-il, deux espèces d'esprits de petite taille : les premiers, connus sous le nom de Sneberg, sont affreux, cruels, et leur visage est terrifiant; ils se plaisent à ensevelir les mineurs sous des éboulements. Il y a aussi des démons bienveillants que les Allemands et avant eux les Grecs ont appelé Cobolds (*cobalos*) parce qu'ils imitent les

hommes: ils s'amusent à gesticuler en riant, et paraissent se donner beaucoup de mal, bien qu'à dire vrai ils ne fassent rien: d'autres appellent ces nains des montagnes « Bergmanlin ». nom qui fait allusion à la petite taille de la plupart d'entre eux, qui n'est guère que des trois quarts d'une coudée: ils semblent vieux et sont vêtus, comme des mineurs, d'une sorte de chemise troussée avec une ceinture de cuir. Quoiqu'ils ennuient parfois les travailleurs, il est rare qu'ils leur fassent du mal, et ils ne molestent que ceux qui se sont moqués d'eux, ou qui leur ont adressé des malédictions. Ce démon ressemble à ceux que les Allemands appellent Gutelos et Trullus, qui sont des deux sexes, et passent en beaucoup de pays, principalement en Suède, pour vivre familièrement avec les hommes. D'autres sont si méchants que les mineurs les détestent et les fuient comme la peste; mais ils entendent travailler sans déplaisir certains qui sont plus doux, et non seulement ils supportent leur présence, mais la souhaitent et la regardent comme de bon augure.

Au XVI[e] siècle, un assez grand nombre de mines avaient cessé d'être exploitées à la suite d'éboulements et de divers accidents, mais plus encore, semble-t-il, à cause de terreurs inspirées par des apparitions; Garrault le constate très explicitement : « Mais la principalle occasion a esté par les esprits metaliques qui se sont fourrez en icelles, se representant les vns en forme de cheuaulx de lesgere encoleure, et d'vn fier regard, qui de leur souffler et hennissement tuoient les pauures mineurs. Et dit-on qu'en la mine d'Anneberg, en la fosse surnommee Couronne de Roses, vn de tels esprits tua douze ouuriers pour vne seule fois. Il y en a d'autres qui sont en figure



Fig. 311. — Échelles et autres moyens de Descente. — D'après Agricola.

d'ouuriers afublez d'un froc noir. qui enleuent les ouvrans jusques au hault de la mine. puis les laissent tomber du hault en bas. Les follets ne sont si dangereux. ils paroissent en forme et habit d'ouuriers, estant de deux pieds trois poulces de hauteur : ils vont et viennent par la mine, ils montent et descendent du haut en bas et font toute contenance de trauailler (combien qu'ils n'expedient rien). Les Grecs les nomment κόβαλος parce qu'ils sont imitateurs. Ils ne font aucun mal à ceux qui trauaillent. s'ils ne sont irritez. mais au contraire ils ont soin d'eux et de leur famille. jusques au bestial, qui est cause qu'ils n'en sont point effrayez, mais conuersent ensemble familierement. On compte de six especes desdits esprits, desquels les plus infestes sont ceux qui ont ce capeluchon noir engendrez d'vne humeur mauuaise et grossiere. Toutefois on peut surmonter leur malice par jeusnes et oraisons. »

A la même époque. le naturaliste Belon rencontrait dans la partie orientale de l'Europe des croyances analogues à celles qui étaient répandues dans le Nord.

« Nous allâmes. dit-il. expressement regarder dedans l'vn des spirales des minieres qui auoit,n'a pas long temps, esté d'vn moult grand reuenu à son maistre qui étoit Iuif. mais auoit esté contraint de l'abandonner, combien qu'il fut abondant en metal : car il y auoit un esprit metallique que les Latins nomment *Dæmo Metallicus*. Et pour autant qu'il se monstra souuentes fois aux hommes en la forme d'vne cheure portant les cornes d'or. ils nommerent le pertuis susdit ***Hyarits cabron***. et estoit au dessus du village qui s'appelle Piauits en la montagne bien près du ruisseau nommé Rotas. Mais ce diable metallique estoit si mal plaisant que nul n'y vouloit aller n'en

compagnie, ne seulet. La peur ou la frayeur ne les engardoit pas d'y entrer, car il y a encore d'autres diables metalliques :

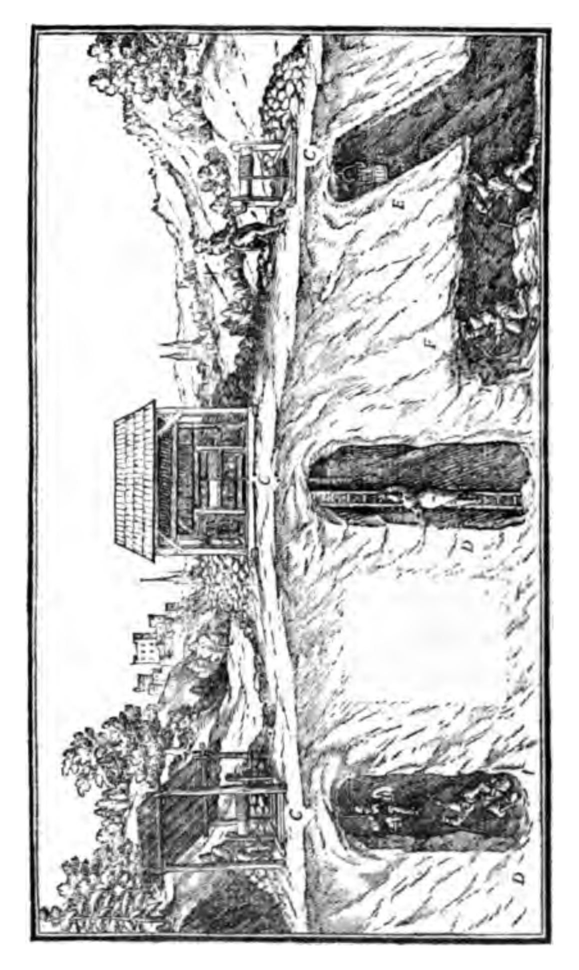


Fig. 312. — Echelle de descente. — D'après Agricola.

et mesmement nous fut dit qu'ils ne faisoyent point de nuisance. Il y en avoit d'autres qui aidoyent aux ouuriers à trauailler es mines. »

Michel Psellus parle, dans un dialogue grec intitulé *Des Opérations des Démons*, de certains esprits souterrains et ténébreux qui habitent dans les entrailles de la terre, auxquels il faut obstruer le passage : autrement ils établissent leurs demeures dans le corps des hommes, ils les étranglent, ils les rendent frénétiques, épileptiques, etc.

A la fin du XVI[e] siècle, un explorateur auquel on doit de

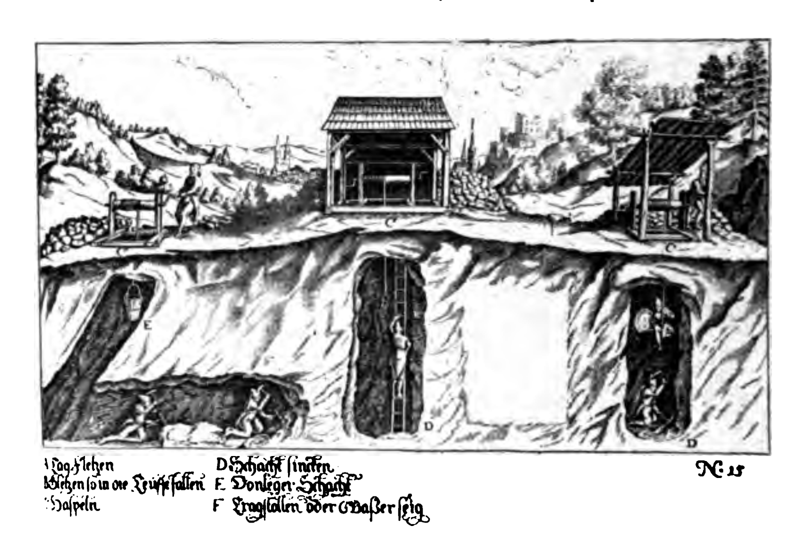


Fig. 313. — Echelles de Descente. — D'après Lohneis.

précieux détails sur l'état des mines à cette époque, rapporte que dans le Midi de la France le peuple croyait que des esprits malfaisants cherchaient à empêcher les hommes de pénétrer dans les gisements : « M. de Malus fit la recherche des mines du pays de Couzerans, et se monstra si resolu, que les rapports pleins d'effroy et de terreur que les gens du pays lui faisoient et lui discouroient de grands bruits terribles et espouvantables

qui s'oyent souuent dans les montagnes de Poueg et Gouas, ne le peurent destourner d'entrer dans les voyages qui y sont. Moins le peut arrester l'apprehension de rencontre des esprits.

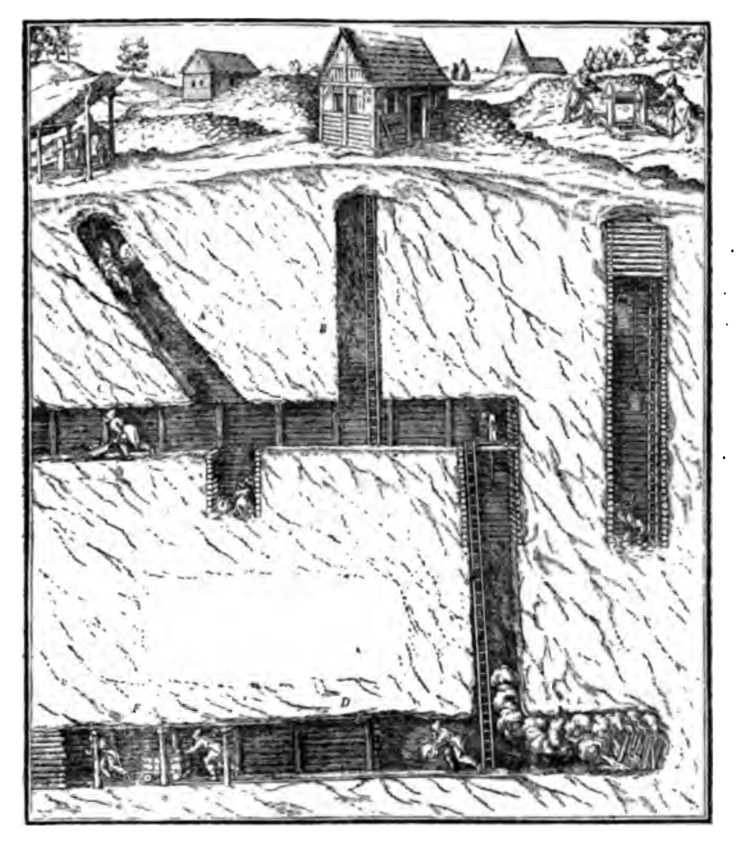


Fig. 314. — Echelles et Plan inclinés pour descendre dans une Mine, XVIe Siècle.

oyant dire à ces gens-là que les mines de ceste montagne estaient charmees. »

Au XVIIe siècle, la baronne de Beausoleil paraissait convain-

cue de l'existence des génies du monde souterrain : « Dans les mines de Hongrie, dit-elle, où les ouuriers trauaillent depuis vn siecle d'annees, bien souuent se rencontrent des petits nains, de la hauteur de trois ou quatre paulmes, vieux et vestus comme ceux qui travaillent aux mines, assavoir d'vn viel robon et d'un tablier de cuir qui leur pend au fort du corps, d'vn habit blanc auec vn capuchon, une lampe et un baston à la main, spectres epouuantables a ceux que l'experience dans la descente des mines n'a pas encore asseurez. »

Taillepied raconte les méfaits d'esprits qui hantaient une mine dans le pays des Grisons : « Lauates dit qu'vn homme luy a escrit qu'à Dauose, aux pays des Grisons, il y a vne mine d'argent en laquelle Pierre Buol, homme notable et consul de ce lieu-là, a fait trauailler es annees passees, et en a tiré de grandes richesses. Il y auait en icelle vn esprit de montagne, lequel, principallement le iour du vendredy et souuent, lors que les metailliers versoyent ce qu'ils auoyent tiré, dans les cuues, faisoit fort de l'empesché, changeant à sa fantaisie les metaux des cuues en autres. Ce consul ne s'en soucioit point autrement et, quand il vouloit descendre en la mine ou en remonter, se confiant en Iesus-Christ, s'armoit du signe de la croix et iamais ne luy aduint aucun mal. Or vn iour aduint que cest esprit fit beaucoup plus de bruit que de coutume, tellement qu'vn metaillier portant cela impatiemment, commença à l'iniurier et luy commander d'aller au gibet, auec imprecations et maudissons. Lors cest esprit print le metaillier par la teste, laquelle il luy tordit en telle sorte que le deuant estoit droitement derriere, dont il ne mourut pas toutefois, mais vesquit longuement depuis ayant le col tors et renuersé, cognut fami-

lierement de plusieurs qui viuent encor, et quelques annees apres mourut. »

Dans une mine de vif-argent à Hydria, se montraient souvent, dit Kircher, de petits démons de montagne : les mineurs se réjouissaient de les entendre, dans l'opinion que ces petits êtres qui, invisibles, jouent du marteau, se rencontrent seulement dans les endroits où les veines sont riches. Ils ne souffrent pas ceux qui blasphèment, jurent ou ont commis quelque méfait ; les mineurs superstitieux ont soin de mettre pour eux dans un coin, un petit vase rempli de nourriture ; tous les ans, ils leur offrent un habit rouge, de la grandeur de celui d'un enfant, acheté à une certaine époque ; c'est une sorte de présent qu'il est dangereux de ne pas faire, car alors ces nains se montrent colères et mal disposés ; au contraire, s'ils sont contents, ils font tomber avec leur marteau une quantité de métal plus grande que ne peuvent le faire les mineurs en plusieurs jours.

Des présents analogues étaient offerts à de petits démons qui peuplaient les mines du Tyrol. On m'a raconté, dit encore Kircher, que les ouvriers de ce pays déposent en un certain endroit une partie de leur nourriture de chaque jour ; s'ils y manquent, ils sont exposés à des dangers. Cette superstition est tellement répandue parmi eux, que, pour éviter les vexations des lutins, ils ne craignent pas d'employer des rites sacrés, et tâchent de les apaiser par toutes sortes de moyens, surtout lorsqu'ils entendent les coups du démon frappeur : ils se persuadent que c'est le présage de la découverte de nouveaux filons. Dans sa description du mont Pilate en Suisse, Cysatus affirme que les nains appelés Bergmanlin se plaisent à donner de l'or à cer-

tains mineurs, et à jouer à d'autres de méchants tours et vont, lorsqu'ils sont en colère, jusqu'à les précipiter. Un homme d'une éducation supérieure à celle des ouvriers m'a écrit il n'y a pas bien longtemps que souvent des apparitions de ce genre se montrent aux paysans et aux mineurs, et que les lutins répondent aux questions qu'on leur adresse : un jour que, dans l'espoir de découvrir un nouveau filon, il avait pénétré dans une galerie souterraine très longue, il vit près d'un ruisseau, sur le sable humide, des pas semblables à ceux d'un enfant de trois ans ; il les examina avec soin, et, comme il ne pouvait penser qu'un enfant de cet âge eût pu arriver jusque dans un endroit aussi reculé, il en conclut que c'étaient les pieds de petits démons.

Le P. Kircher avait fait une sorte d'enquête sur les lutins des mines, et il en reproduit, ainsi qu'on le verra, les résultats en leur conservant la forme de déposition, comme le ferait un traditionniste de nos jours : Des directeurs et des maîtres de mines de Hongrie, auxquels j'avais demandé si chez eux on voyait des nains appelés Bergmanlin ou pygmées des montagnes, me répondirent que jadis les mineurs avaient vu des esprits de cette nature, qui les avaient mis en fuite et chassés de la mine, et qu'on les entendait faire beaucoup de bruit, surtout quand on approchait d'un endroit riche en métal. Bernard von Brün, directeur des mines de Hongrie, m'a aussi écrit à ce sujet une lettre dont j'extrais les passages suivants : « Il est très certain que l'on voit dans les mines des esprits ou des spectres qui non seulement accomplissent des travaux dont il ne subsiste aucune trace, mais s'amusent aux dépens des travailleurs, leur jettent des pierres et les persé-



Fig. 315 à 317. — Nains dans la Mine ; les autres Personnages sont le Roi des Métaux et Rübezahl. — Gravure allemande. — D'après Froebom (Spamer, éditeur).

cutent de telle sorte que c'est à peine s'ils peuvent continuer leurs travaux. » Un mineur appelé Georges Egger, qui travaillait dans la mine de Schmnitz, a attesté qu'un jour qu'il se trouvait seul, il eut une de ces apparitions; pourtant, en général, on les entend plus qu'on ne les voit: et le bruit qu'ils font présage toujours quelque chose de bon ou de mauvais. Les mineurs croient que celui auquel se manifeste une vision de ce genre, s'il a le malheur d'en parler, ne tarde pas à mourir.

Plusieurs vieillards dignes de créance ont déposé sous la foi du serment les faits suivants : Le mineur Martin Lichy dit qu'il y a seize ans, étant la nuit d'un dimanche dans la fosse appelée Oberpieberstollen, il vit un petit homme de la taille d'un enfant de six à huit ans, habillé d'une veste de cuir, coiffé d'un large chapeau, et ayant des yeux grands et brillants: étant seul, il fut effrayé et jeta vers le nain le bâton qu'il tenait. Celui-ci disparut, et il ne le revit plus. Paul Wetzstein, mineur à Oberpieberstollen, rapporte que vingt-cinq ans auparavant, dans la fosse de Schmnitz appelée Mohrer Erbtstollen, il entendit un dimanche travailler avec ardeur : s'étant dirigé du côté d'où partait le bruit, pensant y voir des camarades, il ne trouva personne : il crut qu'ils s'étaient cachés pour lui jouer un tour : il alla chercher une lumière, et entendit crier : Ba, ba! Effrayé, il se hâta de sortir de la mine et rencontra ses camarades, auxquels il commença à raconter ce qui lui était arrivé. Mais, dès les premiers mots, ils lui crièrent de se taire; il s'empressa de leur obéir, et, pourtant, il fut malade et alité pendant trois semaines de temps. Christian Muller, mineur à la même fosse, assure qu'un jour de la semaine, son compagnon l'ayant laissé seul, il entendit travailler avec force au-

dessus de lui : il alla voir, mais ne trouva personne ; retourné à son ouvrage, il entendit le même bruit, et, n'ayant vu encore rien dans la galerie supérieure, il eut peur et sortit de la mine; alors il rencontra son camarade, auquel il commença à parler de ce qu'il avait vu : mal lui en prit, car il fut alité, malade et faible pendant deux semaines. Ces vieux mineurs pourraient conter que ces spectres ou nains font dans les diverses fosses plusieurs actions accompagnées d'un si grand bruit qu'on pourrait croire qu'ils mettent tout sens dessus dessous, que tout doit être ruiné, que des masses d'eau se précipitent avec grand fracas. Cependant, lorsqu'on y regarde de près, on ne trouve pas la moindre trace de travail ou de ruine.

Il y a longtemps, déclara Georges Schultz, parut un pygmée ou nain de la montagne, d'une si petite stature qu'en passant sur la terre humide et boueuse, il laissa des traces semblables à celles d'un enfant de deux à trois ans. La lumière qu'il portait à la main était d'une clarté très brillante. S'il précède les mineurs à leur entrée dans la fosse, c'est le présage de richesses ; car on sait que le petit homme de la montagne ne se montre que dans les filons le plus riches. P. Andreas Schaffer, qui a une notoriété dans les mines de Hongrie, et qui a fait une enquête sur les gestes des nains de ce pays, m'a transmis beaucoup de faits semblables.

Au siècle dernier, la croyance aux esprits des mines persiste : parmi les documents contemporains qui la constatent, ceux que nous avons choisis ont été recueillis sur place, et par des gens que leurs études semblaient peu disposer à la crédulité. La relation qui suit, extraite du volumineux ouvrage de

Morand le médecin, est assez diffuse; mais c'est une sorte de déposition à laquelle nous conservons son caractère.

« En 1767. à la mine Sacrée. à Charleroi. un ouvrier. ayant foré la veine avec un tarré dans la gralle du fond, donna dans une baigne d'anciens ouvrages qu'on ne connoissoit point. et les eaux se firent jour : plusieurs ouvriers furent tués : mais le nommé Evrard put regagner un petit couloir, où il resta huit jours sans boire ni manger. De temps en temps, il crioit et frappoit avec son martier à pointe qu'il avait conservé. Le 26 décembre. les ouvriers se mirent à la recherche des cadavres. Evrard qui les entendoit se transporta du côté d'où venoit le bruit. et frappa avec son martier à pointe, en redoublant de force pour appeler et pour crier. Les ouvriers. très étonnés de ce qu'ils entendoient, n'en prirent que de l'effroi ; les travailleurs des houillères. qui ne sont pas plus exempts que les mineurs de l'ancien temps du préjugé de l'existence de mauvais génies. d'esprits dans les mines, ne pensant pas du tout à l'existence d'Evrard. crurent que c'était un esprit : cependant. pour s'en assurer. ils frappèrent de leur côté. Evrard répondit avec son martier à pointe : cela fut réitéré de part et d'autre. Les ouvriers vinrent en troupe et, entendant l'esprit prétendu qui déclaroit son nom, son surnom. qui les appeloit de même, s'encouragèrent à ne pas avoir peur. Vint enfin une bande qui avait une pointe de boisson. Celle-ci se détermina à se mettre à la besogne : à peine fut-elle parvenue à l'instant de donner la moindre communication suffisante pour permettre à Evrard d'apercevoir la lumière de ses camarades, qu'il y passa les mains et se jeta sur le premier qui se trouva le plus près ; c'était un homme âgé de cinquante ans. nommé Baptiste Mon-

noyé, qui, saisi sans ménagement par la tête, pensa mourir d'effroi, ne pouvant se persuader que ce pût être autre chose qu'un esprit; toutes les lumières furent éteintes par le crowin (mauvais air) et ne purent être à Monnoyé d'aucun secours pour revenir de son erreur... Depuis ce temps, les camarades d'Evrard n'en sont devenus que plus esclaves de leurs préjugés touchant les esprits habitants des mines; ils disent qu'il y en a un dans cette houillère, et ils protestent l'avoir reconnu pour un de leurs compagnons qui y ont péri. »

Un peu plus tard, au cours d'un voyage minéralogique fait dans l'Est, Gobet eut l'occasion de s'assurer par lui-même que ces superstitions étaient encore bien vivantes dans cette région :

« J'ai vu à la Croix-aux-Mines, à Sainte Marie-aux-Mines, en Lorraine, les terreurs où sont les ouvriers quand on leur parle de ces esprits gardiens des trésors de la terre : ils prétendent que le lieu où ils travaillent contient des veines très riches de métal; on peut les espionner et aller après leur départ partager leurs fortunes : alors ils ne reviennent plus. Mais, si on les heurte de front par des impolitesses et des brusqueries, ils deviennent comme des lutins. Ces esprits sont, disent-ils, habillés en mineurs : on les distingue en bons et mauvais. Tel est le galimatias de ces gens-là, qui cependant est une tradition très ancienne dont on ignore l'origine et la cause : car les erreurs comme les vérités ont eu un commencement et une cause intéressée qu'il serait important de démasquer afin qu'on n'y revienne plus. »

Lorsque Piton, vers le milieu de ce siècle, visita les mines d'Alsace, il rencontra un vieux mineur qui lui parla des lutins dans des termes qui montrent combien a peu changé dans les

pays de l'Est la tradition rapportée par Agricola et les anciens minéralogistes au sujet des gestes des esprits du monde souterrain. Il lui dit que les Bergmänlein étaient de petits êtres vifs et agiles, malicieux et inoffensifs, qui couraient par la mine d'un air effaré. Ils semblaient attaquer vaillamment avec leurs mignons pics d'argent la paroi des galeries, manœuvrer les treuils, tirer le minerai des puits, mais leur besogne n'était pas moins fantastique que leur personne. Souvent ils s'amusaient à taquiner les mineurs, à cacher leurs outils, à souffler les lampes, à leur jeter de minuscules poignées de terre, sans d'ailleurs jamais les blesser, à moins qu'on ne les eût insultés, et ceux-ci aimaient ces remuants compagnons, qui se montraient toujours auprès des plus riches filons.

A une portée de fusil du Silberwald, en Alsace, on aperçoit, entre les rochers, une anfractuosité : c'est l'entrée d'une mine abandonnée. Elle renfermait des filons d'or et d'argent, et le ruisseau qui bouillonne au pied de l'escarpement conserve le nom de Schmelzwasser, eau de fusion; il servait, dit-on, au lavage du minerai. Si les humains ont renoncé à fouiller la montagne, une tribu de nains, cousins germains des petits mineurs de Sainte-Marie-aux-Mines, continue à exploiter les filons. Ils accumulent les trésors et travaillent pour le filleul de leur roi, un bel adolescent que son parrain ne rendra à la lumière qu'au jour fixé par le destin. Tout en travaillant en vue de l'avenir, les nains du Silberwald ne laissent pas de jouer de mauvais tours aux gens du présent. Non loin de leur caverne s'élève un rocher incrusté de paillettes de mica, le Glitzerstein. Quand nos mineurs veulent respirer le grand air, ils vont s'ébattre auprès du Glitzerstein et s'amusent à

semer aux alentours des pépites d'or qui brillent merveilleusement. Un chevrier du voisinage avait dérobé peu à peu une ample provision de ces pépites; il en avait, en grand mystère, chargé son âne, pour aller les vendre à Colmar; mais en route le précieux métal s'était changé en vulgaire mica.

Une légende insérée dans la préface d'un Heldenbuch (livre des Héros) de 1590 donne une explication populaire de l'origine des pygmées de l'Alsace: Au commencement Dieu créa les nains, parce que les plaines et les montagnes restaient désertes et incultes et que les trésors d'argent, d'or et de pierres précieuses n'étaient point exploités. Ils connaissaient l'utilité des minéraux, parce que Dieu leur avait départi la science et l'industrie ; aussi ils firent de belles montagnes creuses, et Dieu leur octroya la noblesse, afin qu'ils devinssent rois et seigneurs comme les héros, et il leur fit don de grandes richesses.

En France, le Petit Mineur est un gnome aux airs lutins qui fait des niches aux ouvriers, les taquine et les tourmente. Qu'un outil se casse ou se perde, qu'une lampe s'éteigne, qu'un vêtement se déchire, qu'une pierre se détache et vienne leur prouver combien le chapeau de cuir leur est utile, tout cela sera fait par l'espiègle Petit Mineur.

La croyance à cet esprit, dont les méchancetés ne sont pas bien terribles, est encore très répandue dans le centre de la France: on l'appelle, dans la Nièvre, le *Vieux Garçon* ou le *Petit Mineur*. Quand les ouvriers ont quitté les puits, c'est à lui de s'y occuper. Des galeries voisines, on entend le bruit des wagons qui roulent, on les voit même rouler. Il parle, il pousse un cri particulier: *Tatata, Tatata!...* Quelquefois il fait un tel tapage qu'on peut croire que tout est brisé dans la mine.

Et, lorsqu'on y descend, on ne s'aperçoit d'aucun désordre.

A la mine de Pont-Péan, aux environs de Rennes, le Petit Mineur est l'ami des ouvriers. Si l'un d'eux s'asseoit un instant dans un endroit dangereux, il l'en prévient en faisant pleuvoir sur sa tête de la poussière, des graviers et même des cailloux. D'autres fois, lorsque les terrains sont prêts à s'écrouler, ou que les *boiselages* et les échafaudages sont pourris, il donne l'alarme en frappant des coups distincts et précipités aux endroits dangereux : il imite à s'y méprendre le bruit des craquements souterrains et fait prendre la fuite aux mineurs. Ceux-ci vous affirmeront même qu'ils ont été appelés par leurs noms au moment d'une catastrophe. Pendant des manœuvres de pompes, au moment du halage de cage de minerai où quelque travailleur courait un danger imminent, on a entendu soudain au milieu des ténèbres, à l'instant suprême, des commandements étranges qui avaient pour but de conjurer le danger. Ce danger passé, personne n'avait donné d'ordres ; ce ne pouvait donc être que le Petit Mineur. C'était lui aussi qui, au moment où une mine allait être abandonnée, faisait entendre très distinctement et à intervalles réguliers des coups de pioche, et, lorsqu'on se dirigeait du côté du bruit, on voyait que la terre avait été fouillée et, en creusant, on retrouvait le filon disparu.

Il y a une trentaine d'années, on parlait souvent à Huelgoat du Petit Mineur : quand il frappait la massette sur le fleuret, c'était signe que le travail serait fructueux, surtout s'il était dirigé du côté d'où venait l'écho. Lorsque les boiseurs entendaient un bruit de hache, qu'ils attribuaient au Petit Mineur, ils pensaient qu'un accident ne pouvait tarder à arriver. Un soir, les ouvriers les plus rapprochés du troisième niveau,

à Huelgoat, ayant été se reposer de minuit à une heure à cause de la chaleur, des mains invisibles leur envoyèrent une grêle de pierres, qui cessait quand ils se levaient, pour reprendre dès qu'ils se remettaient au repos.

M. Garnier, actuellement directeur des mines de la Touche près Vieuvy, en Ille-et-Vilaine, m'écrit qu'il y a une vingtaine d'années, les ouvriers de Pont-Péan vinrent le prévenir que le Petit Mineur travaillait dans une partie éloignée de la mine, et ils lui recommandèrent de ne pas faire de bruit, afin de pouvoir bien l'entendre. Il entendit en effet de petits coups, et il consulta sa montre pour savoir combien de fois par minute les *toc toc* se produisaient. En réalité, ce bruit était produit par des gouttelettes tombant dans les schistes à l'avancement du fond de taille.

En Espagne, les mines sont aussi habitées par des gnomes qui vivent dans les entrailles des montagnes, dont ils connaissent les chemins souterrains et, gardiens éternels des trésors qu'elles renferment, veillent nuit et jour sur les filons métalliques... Il y a bien longtemps qu'un berger, en cherchant une brebis égarée, pénétra dans une de ces grottes à l'entrée encombrée de broussailles et dont personne n'a jamais vu la fin. Quand il revint au village, il était pâle comme la mort : il avait surpris les secrets des gnomes, respiré l'air empoisonné qui les enveloppe, et il paya de sa vie son audace : mais, avant de mourir, il raconta des choses effroyables. En s'enfonçant dans cette caverne, il avait rencontré d'immenses galeries souterraines, éclairées par les lueurs indécises et fantasques qu'engendrait la phosphorescence des rochers... Nul bruit extérieur n'arrivait au fond de la caverne ; de loin en loin, seulement, il percevait le

long et plaintif gémissement de l'air qui passait à travers ce labyrınthe. les rumeurs confuses de feux souterrains... Çà et là glissaient des êtres bizarres. partie hommes, partie serpents, ou tenant des deux à la fois, et qui, chose étrange, subissaient d'incessantes métamorphoses. Tantôt ils prenaient l'apparence de créatures humaines, chétives et avortées, tantôt celle de salamandres lumineuses, ou même celle de ces flammes fugaces qui dansent des rondes au-dessus des sources. Ce n'est pas tout: d'autres s'agitaient dans toutes les directions, couraient à la surface du sol sous la forme de nains affreux ou rachitiques ou grimpaient contre les murailles. bavant et se tortillant à la manière des reptiles. ou encore dansaient comme des feux follets. Ceux-ci étaient les gnomes. les seigneurs de ces domaines. occupés à compter et à remuer leurs richesses.

Becquer rapporte à la suite de ce récit que le pasteur, épouvanté par ces feux souterrains, entendit distinctement, tout à coup, la cloche de l'Ermitage de Notre-Dame de Moncayo: il invoqua la Vierge et. sans savoir comment, il se trouva hors de ce terrible endroit.

Dans les mines profondes, il n'est pas rare d'entendre de sourdes et fréquentes explosions, et cela dans des moments où aucun ouvrier n'est à l'ouvrage. Quelques mineurs anglais croient qu'elles sont produites par le travail des Pixies, sorte de fées qui font leur résidence dans l'intérieur de la fosse.

Les lutins, qui manifestent leur présence par des sons qui ressemblent à ceux que fait le travail des ouvriers, se retrouvent à peu près dans toutes les mines. Il est inutile de dire que les mineurs expliquent par une intervention surnaturelle, ou par le travail supposé d'un esprit, des échos

ou des résonnances dont ils ne savent pas se rendre compte.

En Angleterre, surtout dans les districts miniers de l'Ouest, les lutins sont très populaires. Les mineurs disent que souvent ils les voient sous terre ; ils regardent leur apparition comme favorable : ils indiquent la présence des filons. auxquels ils travaillent pendant l'absence des mineurs. Un ouvrier assura à M. Hunt qu'il les avait vus plusieurs fois assis sur des morceaux de bois ou se tenant dans de curieuses attitudes, au moment où il arrivait à son travail.



Fig. 318. — Knockers.
D'après une Vignette de Bottrell.

Dans quelques districts les mineurs souterrains sont appelés les « Buccas ». Plusieurs ouvriers déclaraient qu'ils les avaient souvent entendus et qu'ils travaillaient dans des endroits reculés de la mine, répétant avec une grande précision les coups de pics ou de pioche des mineurs. En général, ils ne se mettent à l'œuvre que dans les endroits où se trouvent des filons productifs, et souvent ils les ont révélés aux ouvriers avisés.

Dans le pays de Galles et de Cornouailles, ces espèces d'êtres aériens étaient appelés *Knockers* frappeurs). Les mineurs affirment solennellement qu'on les entend sous terre, dans les mines ou aux environs, et que par leurs coups ils indiquent aux travailleurs un riche filon. « Il y aura, dit un témoignage de 1754, des gens à se moquer de nos mineurs du comté de Cardigan, qui maintiennent l'existence des Knockers dans les mines, esprits de nature bienveillante, impalpables, que

l'on entend, qui nous semblent travailler dans les galeries, et qui sont comme les avant-coureurs des travaux productifs. Avant la découverte de la mine d'Esgair y Mwyn, ces petites gens y travaillaient fort jour et nuit, et il y a nombre de personnes honnêtes et sobres qui les ont entendus ; mais, après la mise en exploitation du grand filon, on ne les entendit plus. Quand je commençai à travailler à Llyn Lwid, ils faisaient tant de bruit que pendant un temps considérable ils effrayèrent quelques jeunes ouvriers. C'était au moment où l'on prenait les niveaux, et avant qu'on eût rencontré aucun minerai ; mais, dès qu'on eut trouvé un filon, ils cessèrent leur tapage. »

A la mine de Ransom, les Knockers étaient toujours actifs dans leurs opérations souterraines : on entendait leurs coups dans toutes les parties de l'exploitation, mais ils étaient surtout occupés dans un coin déterminé. On pensait qu'à cet endroit devait exister une grande richesse. Mais, malgré ces indications, on ne trouvait point de mineurs assez braves pour s'aventurer sous le sol de « Bockles ». Un vieillard et son fils y pénétrèrent vers minuit au milieu de l'été, et ils veillèrent jusqu'au moment où ils virent les « Petites Gens » apporter le minerai brillant. On dit qu'ils étaient possesseurs de certains secrets qui leur permettaient de communiquer avec le peuple des fairies. Quoi qu'il en soit, ils dirent aux petits mineurs qu'ils les garantiraient de tout trouble dans leur coin, qu'ils leur apporteraient le dixième du plus riche minerai, bien préparé, s'ils voulaient les laisser travailler paisiblement dans cet endroit. Cet arrangement fut accepté. Le vieillard et son fils amassèrent en peu de temps de grandes richesses. Le vieux mineur exécutait scrupuleusement sa convention, et il laissait

la dîme de son minerai à ses amis les fairies. Il mourut. Son fils, qui était avare, voulut les tromper ; mais il se ruina. Dès que le marché fut rompu, rien ne lui réussit ; il se mit à boire par dépit, dépensa tout l'argent que son père avait gagné et mourut dans la misère.

La mine de Santust (Saint-Just), dans l'ouest de la Cornouaille, où l'on trouve d'anciens ouvrages et de vieux puits, a toujours passé pour être hantée par les Knockers ; ils gardent les trésors des anciens mineurs ; on ne les voit pas souvent, il est vrai, mais ils montrent quelquefois leurs laides figures et jouent des tours aux ouvriers. L'un de ceux-ci eut un jour l'imprudence de jeter une poignée de cailloux du côté où il les entendait travailler et de les menacer en les appelant vieux Juifs maudits ; une pluie de pierres tomba autour de lui et sur lui. Un peu plus tard, quand sa lampe fut consumée et qu'il fut sur le point d'en allumer une autre, il se mit à manger ; quand il eut terminé son repas, il entendit chanter des voix bien au-dessus de lui, qui lui disaient : « Tom Trevorrow, laisse un peu de ton repas pour Bucca, ou demain tu auras de la malechance », et elle se fit entendre plusieurs fois. Comme il était fatigué, il s'endormit ; quand il s'éveilla, il vit une multitude de Knockers appuyés sur leurs outils. C'étaient des créatures misérables, vieilles, petites, dont les plus grandes n'avaient guère que 3 pieds de hauteur. Leurs jambes ressemblaient à des baguettes de tambour, et leurs bras étaient aussi longs ou plus que leurs jambes. Ils avaient de vilaines grosses têtes avec des cheveux rouges ou gris, des yeux louches, des nez crochus et des bouches qui allaient d'une oreille à l'autre. Ils ressemblaient plutôt à des bêtes qu'à des chrétiens (fig. 318). L'un

d'eux, plus laid, si c'est possible, que les autres, se mit à grimacer devant le mineur : ses compagnons l'imitaient, lui faisant des pieds de nez et lui tirant la langue. Tom regarda à sa chandelle, et vit qu'il devait avoir dormi pendant deux heures environ. Il alluma une autre lumière en disant : « Bon Dieu, délivrez-moi. » Aussitôt, ils s'évanouirent, semblables à une espèce de fumée. Quand il raconta l'apparition qu'il avait eue, les autres mineurs le blâmèrent d'avoir parlé aux Knockers et lui dirent qu'il aurait mieux fait de suivre l'ancienne coutume et de laisser un peu de pain pour les esprits.

Dans le nord du comté d'Ayr, un mineur, en travaillant dans une fosse, entendait constamment le bruit d'un pic de l'autre côté du charbon sur lequel il frappait. Le bruit arrivait de jour en jour plus près, et il finit par se convaincre que ce ne pouvait être que le diable qui s'efforçait d'arriver jusqu'à lui. Il vint trouver son maître et le pria de lui donner un autre ouvrage : cette faveur lui ayant été refusée, il fut obligé de retourner à ce poste dangereux. Sa situation finit par lui paraître intolérable, et il résolut d'avoir recours au ministre pour être protégé contre les machinations de l'ennemi. Celui-ci lui demanda combien de « Holings » (épaisseur de charbon déplacée par un coup) il y avait avant que l'obstacle entre lui et le mauvais esprit fût brisé, et il lui commanda, quand il n'y aurait plus qu'une piochée entre eux, de prendre son morceau de pain, et de l'égrener en faisant une traînée jusqu'à l'ouverture de la fosse ; puis il devait reprendre son pic, frapper et abattre le dernier morceau de charbon. Alors, avant que le diable eût pu le saisir, il devait crier : le trou est à moi ! et courir de toute sa force à l'ouverture de la fosse. Le mineur

suivit scrupuleusement ces instructions : il frappa le charbon, revendiqua le trou et gagna sain et sauf l'entrée ; mais le mauvais esprit l'aurait certainement rattrapé s'il n'avait été forcé de ramasser toutes les miettes répandues sur la ligne de sa poursuite. Quoi qu'il en soit, les conseils du ministre firent le pauvre homme échapper à la mort, car, dès qu'il eut gagné son lieu de sûreté, les voûtes de la fosse s'écroulèrent avec un bruit de tonnerre.

Maintenant encore, quand un mineur perce un trou, ou que deux travaillant de côtés opposés se rencontrent au même point, le charbon appartient à celui qui crie le premier : A moi le trou !

On ne parle plus beaucoup maintenant de ces « frappeurs »; cependant leur souvenir n'a pas disparu entièrement, et Hunt raconte que dans une maison du pays on entendait souvent des bruits étranges la nuit, et qu'on les attribuait à un filon d'étain qui devait se trouver sous le sol où était bâtie la maison. Partout où il y a un filon, on est sûr qu'il se produit des bruits mystérieux : ce sont les « Knockers » qui travaillent.

Dans la croyance des mineurs, ces Knockers sont les âmes des Juifs qui crucifièrent Notre-Seigneur et qui furent conduits esclaves à Rome pour travailler dans les mines, et nous rencontrons leurs forges qu'on appelle Maisons des Juifs et leurs blocs au fond de grands marais qu'on appelle Étain des Juifs (Jews'tin). Si l'on pénètre dans leurs anciens puits, on y trouve des pioches en corne de cerf qui tombent en poussière en arrivant à l'air. On assure que si quelqu'un s'oubliait la nuit dans ces puits, il entendrait leurs fantômes piocher et piquer, aussi distinctement que s'il se trouvait à côté d'eux. D'après Miss

Courtney, la preuve que ces esprits sont les âmes des Juifs, c'est qu'on ne les entend jamais le samedi ni les autres jours fériés pour les Juifs.

Dans le nord de l'Angleterre, il y avait un honnête et bon travailleur de lutin, assez semblable au brownie écossais. Le

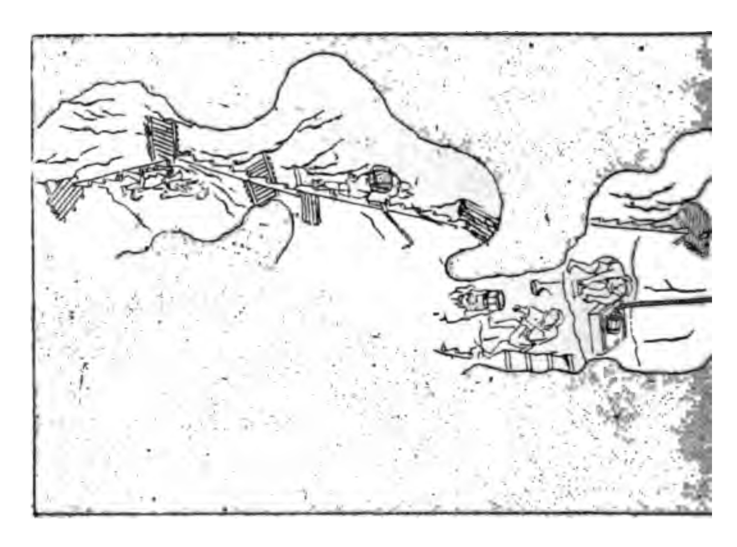
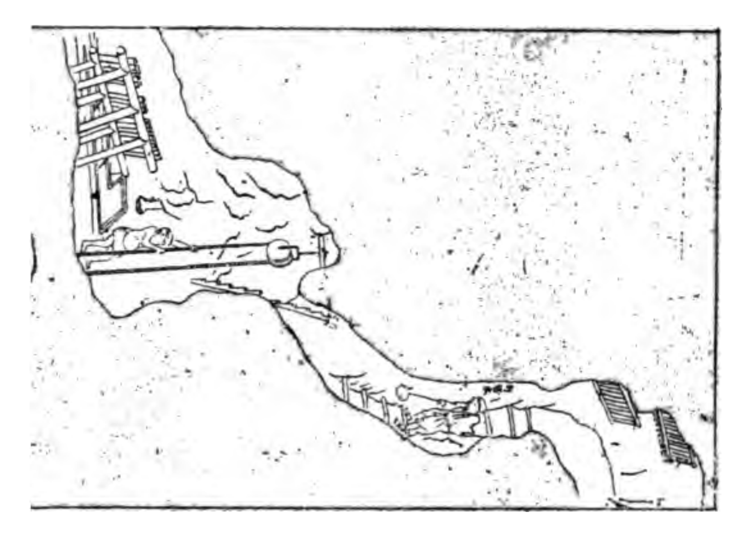


Fig. 31[illegible] et [illegible]. — Moyens de descendre dans une Mine du Japon — [illegible]
On emploie les C[illegible]

personnage surnaturel en question n'était autre chose qu'un placeur fantôme, et son nom était Bonnet Bleu (Blue Cap) : quelquefois les mineurs voyaient une lumière bleue errer en l'air et s'arrêter sur un tonneau à charbon plein, qui immédiatement se mettait en mouvement sur la voie et roulait comme s'il avait été poussé par les plus forts travailleurs. L'indus-

1. — C'est également à ce même document que nous avons emprunté un certain nombre de vues de l'intérieur des Mines du Japon et des diverses opérations qui s'y pratiquent (fig. 324 à 330, 333, 347 à 349). Dans presque toutes ces images, la Mine est représentée en coupe ; c'est ainsi, d'ailleurs, qu'ont procédé les artistes qui ont

trieux Blue Cap était à son affaire : mais il demandait à être payé de ses services, pour lesquels il réclamait moins qu'un placeur ordinaire ; une fois tous les quinze jours, les gages de Blue Cap étaient laissés dans un coin de la mine. S'il y avait un liard de moins que ce qui lui était dû, Blue Cap indigné



... Guimet. — Communiqué par le Conservateur, M. Louis de Milloue.
... mbois entaillés [1].

n'empochait pas un centime : mais, s'il y avait un liard de plus que ce qui lui était dû, il le laissait où il l'avait trouvé.

Les Kobolds des mines allemandes étaient indulgents pour ceux qu'ils avaient pris sous leur protection. Lorsqu'un mineur tombait sur un riche filon, on croyait généralement qu'il ne devait pas cette découverte à son industrie ou à la chance.

dessine les planches d'Agricola, de Lohneis, etc. Ce curieux document n'était pas accompagné du texte explicatif, nous l'avons toutefois reproduit, pensant qu'il serait intéressant de comparer les moyens en usage au Japon avec ceux dont on se sert dans les pays d'Europe.

mais que les esprits de la mine l'avaient dirigé vers le trésor.

Dans l'Allemagne du Nord, on raconte la légende suivante: Un jour qu'un mineur était à travailler dans un puits, il vit venir un petit homme habillé de blanc, avec une lumière à la main, qui lui ordonna de le suivre. Il obéit et arriva dans une salle spacieuse où il vit beaucoup de gens assis, tous habillés comme le nain, qui mangeaient et buvaient. On offrit au mineur une coupe de vin, et, lorsqu'on l'eut bien traité comme un hôte, le petit homme lui donna une épingle d'or, en lui disant que si quelqu'un la lui prenait, il n'avait qu'à le lui faire connaître et qu'il le forcerait à la restituer. Il le conduisit hors du souterrain et disparut ensuite. Lorsque le mineur retourna chez lui, tout lui parut changé; il ne reconnaissait personne, et personne ne le reconnaissait. Il alla trouver le pasteur du village, qui consulta les registres et constata qu'il était resté trois âges d'hommes sous terre avec les esprits, croyant n'y avoir été que quelques heures. L'officier de la mine, après avoir entendu son récit, fut pris de l'envie de posséder l'épingle d'or, et, comme l'ouvrier ne voulait pas la lui donner, il la prit par force. Le mineur retourna sous terre et se plaignit au petit homme blanc, qui accourut, tordit le cou au chef et rendit au mineur son épingle, au moyen de laquelle il devint riche pour toute sa vie.

D'après les croyances des mineurs d'Allemagne et d'Angleterre, il y a des esprits plus méchants les uns que les autres ; dans les mines du Hanovre, les chutes fréquentes que font les ouvriers leur sont occasionnées par des diables appelés Knauff Kriegen, qui se plaisent à les renverser; ordinairement ils meurent dans l'espace de trois ou quatre jours ; s'ils échappent, ils

se rétablissent en peu de temps. Cet esprit n'est vraisemblablement que la personnification d'accidents dus à un étouffement.

Les mines du nord de l'Angleterre avaient, à une époque récente, un elfe des plus dangereux qui ne manifestait sa présence qu'en faisant du mal. Il se réjouissait du nom de Cutty-Soams (Coupes-Cordes) et semble s'être employé principalement au stupide amusement de couper les cordes auxquelles était attelé un homme honoré du titre de « fou ». Des cordes de chanvre, qui avaient été laissées au moment du départ sur le bord, furent trouvées coupées en deux le lendemain. Cutty-Soams avait été vu à l'œuvre, comme l'assurèrent le fou et son conducteur, nouant la corde et poussant des gémissements.

Dans le livre de M[rs] Bray intitulé : *A Peep at the Pixies*, le lutin appelé Gathon n'est pas d'une nature très bienveillante : les mineurs s'arrêtent quand il répond coup pour coup à leur pioche : il les trompe par des lumières fausses, des bruits et des flammes. Gathon est dessiné sur le frontispice ; il apparaît dans une excavation à un mineur assis et qui le regarde avec un étonnement bien naturel. M[rs] Bray le décrit ainsi : Il était de petite stature ; mais quels singuliers membres il avait ! Ils semblaient composés de rouleaux de graisse ; sa figure était comme une balle, large et rouge, avec un nez aussi rond qu'une bouteille ; ses yeux, très petits, lançaient des rayons autour de sa tête comme deux charbons brûlants dans la forge d'un maréchal. Il avait de très larges oreilles pointues et longues, qui ressemblaient à celles d'un âne ; il tortillait et ramassait sa queue, dont l'extrémité, grosse et touffue, était ramenée sur ses épaules. Il portait un marteau dans sa petite main grasse et était aussi nu qu'au moment de sa naissance ; mais cela lui

importait peu. Pour compléter le portrait, son regard était facétieux et vague.

Nous n'avons reproduit que le lutin Gathon seul : ainsi qu'on peut le constater, l'artiste a assez scrupuleusement suivi la description de l'auteur (fig. 321).

La *Boubleine* des houillères liégeoises est une apparition malfaisante que les mineurs redoutent beaucoup ; ils la dépeignent comme un petit, trapu, fortement bâti. Elle a beaucoup d'analogie sous le rapport de la conformation avec les gnômes des montagnes riches en gîtes métalliques.

Les Bulletins de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, au tome IX, page 61, publient une pièce de vers intitulée le *Boubin*. On y trouve ces vers :

. . . .
Moi qui ai une si grande puissance,
Moi qui connais les êtres
Et les *gisements des mines*...
. . . .

Les mineurs du pays de Liège lui attribuent leurs infortunes ; c'est lui qui cause tous les accidents de mine. Cet esprit passe pour être l'âme d'une personne morte sans avoir été baptisée. On raconte qu'un chef-mineur fut jadis battu comme plâtre dans une galerie du charbonnage de La Haie par le *boubleig'ne*.

Marie Thonnard, alors qu'elle était encore jeune fille, en entrant dans une taille déserte, reçut une poignée de poussière de charbon en plein visage. La taille fut soigneusement visitée par tous les mineurs qu'elle avait appelés à son secours, mais, toutes les recherches ayant été infructueuses, on demeura convaincu que c'était là un nouveau tour du *boubleig'ne*. Ceci

se passait, il y a quelque vingt ans, au charbonnage Paradis, qui n'est plus exploité actuellement.

Au charbonnage du Péron, certain dimanche, un ouvrier qui venait d'établir les bois de soutènement d'une galerie, mangeait tranquillement sa tartine sur un banc en compagnie d'un enfant d'une quinzaine d'années. Son repas terminé, il se dirigea vers la galerie après avoir envoyé l'enfant à la recherche d'une pièce de bois. Celui-ci revenait la rapportant, lorsque tout à coup une force surhumaine le cloua sur place, en l'empêchant de faire un pas de plus ; la pièce de bois n'était pas bien pesante. Le jeune mineur, voyant l'inutilité de ses efforts, jeta son bois à bas de ses épaules et s'en vint prier l'ouvrier de l'aider. Mais l'ouvrier avait disparu sous un éboulement : ses cheveux seuls étaient encore visibles. Les mineurs restèrent convaincus que l'accident doit être imputé au ***boubleig'ne*** et que, si l'enfant avait été empêché de se mouvoir, c'était pour qu'il ne pût pas porter secours à la victime.

La veille de la Sainte-Barbe, les ouvriers de Pont-Péan vont consulter le lutin pour savoir s'ils mourront dans l'année. Ils descendent à cet effet dans la mine, à leurs chantiers, et là chacun d'eux allume une chandelle qu'il laisse brûler. Si la lumière s'éteint avant d'être consumée, c'en est fait de leur existence ; le lutin invisible est passé, qui a fixé le terme de la vie de son protégé.

Jadis, à Noël, les Petites Gens se réunissaient au fond des mines les plus profondes de l'ouest de l'Angleterre et avaient une messe de minuit. Alors ceux qui se trouvaient dans les galeries entendaient des voix plus mélodieuses que toutes celles

de la terre qui chantaient : « Now well ! Now well ! Born is the King of Israel ! » et les sons de quelques organes fortement timbrés ébranlaient les rochers. Les anciens récits ne trouvaient pas de termes suffisants pour décrire la grandeur de ces assemblées: c'était au-dessus de tout ce qu'on pouvait imaginer.



Fig. 321. — Gathon. Lutin des Mines.
Fragment d'une composition de Phiz.

MOINES, ESPRITS ET DIVINITÉS

ES lutins n'étaient pas les seuls habitants surnaturels des galeries souterraines. L'esprit de la montagne, maître Hœmmerling, vulgairement nommé le *moine de la Montagne*, se montrait quelquefois dans la profondeur des abîmes, et c'est ordinairement sous la figure d'un géant affublé d'un noir capuchon de moine. Il a souvent apparu dans une mine des Alpes au pays des Grisons : et là sa principale occupation, surtout le vendredi, était de transvaser d'un seau dans l'autre le minerai qu'on venait d'extraire. Le propriétaire de la mine était obligé de souffrir cela sans rien dire : aussi le géant ne lui fit jamais le moindre mal... Mais un travailleur osa gronder l'esprit et lui dire des injures. Celui-ci le saisit et le serra si fort, qu'il en eut la tête retournée sens devant derrière. Sur le Schneeberg, il a apparu dans la mine de Saint-George, sous la figure d'un moine noir ; il y a saisi un mineur, l'a enlevé de terre et précipité d'en haut, avec une telle force, dans la mine, que ses membres en ont été brisés. Sur le Harz, il a une fois puni comme il le méritait un méchant officier de mine qui se plaisait à tourmenter les pauvres travailleurs. Au moment où celui-ci remontait, l'esprit s'embusqua, invisible pour lui, sur le bord de la fosse, et, comme il sortait, lui écrasa la tête entre ses genoux.

Dans les mines aux environs de Clausthal et d'Andreasberg, on voyait autrefois un spectre que l'on appelait le *Bergmönch*, le moine de la montagne. Il était habillé comme un moine,

mais était d'une stature gigantesque, et portait à la main une grande chandelle de suif. Lorsque les mineurs entraient le matin dans la mine, il se tenait à l'entrée avec sa lumière et il les laissait passer dessous. Ils le rencontraient aussi dans les puits. Cet esprit était un ancien directeur qui se plaisait tellement dans la mine, qu'au moment de mourir il demanda, au lieu d'aller vivre heureux au ciel, de pouvoir y errer jusqu'au jugement dernier. Il apparaît aussi aux hommes en habit de directeur avec une lampe d'argent à la main. Il rend plusieurs sortes de services à ceux envers lesquels il est bien disposé, et il leur apparaît sous la forme humaine, avec une taille ordinaire; aux autres il se montre sous sa véritable figure: alors il a des yeux qui vomissent des flammes et ressemblent à des roues de voitures; ses jambes sont comme des toiles d'araignées.

Deux mineurs de Harz qui travaillaient toujours ensemble se désolaient de n'avoir plus assez d'huile pour terminer leur journée, lorsqu'ils aperçurent au loin, dans la galerie, une lumière qui se dirigeait vers eux: quand elle fut plus près, ils eurent grand'peur en voyant venir un homme d'une taille gigantesque et tout courbé. Il avait la tête couverte d'un grand capuchon et avait, d'ailleurs, tout l'extérieur d'un moine. Il portait à la main une énorme lampe de mineur. Arrivé auprès des travailleurs, il se redressa, les rassura, versa de l'huile dans leur lampe, prit leur pioche et, dans une heure, il eut fait plus d'ouvrage à lui seul que tous les deux n'en eussent fait en une semaine entière en se donnant beaucoup de mal. Il leur recommanda de ne jamais dire à personne qu'ils l'avaient vu ; puis il ouvrit, en frappant du poing, une longue galerie toute resplendissante d'or

et d'argent, où il disparut. L'huile de l'esprit de la montagne resta dans la lampe des mineurs, et elle ne se consumait point; mais ils eurent l'imprudence, un samedi, pendant qu'ils étaient à boire au cabaret, de raconter l'histoire. A partir de ce moment, leur huile cessa d'être inépuisable.

A Clausthal, dans le Harz, il y avait une fois un mineur, père d'une famille nombreuse, qui était tombé dans une grande misère et devait user de toutes sortes de moyens pour économiser un sou par ci par là : ainsi il n'allumait jamais sa lampe pour descendre au puits, et, au travail, il la baissait le plus possible, afin d'épargner un peu d'huile ou de chandelle, que sa femme allait échanger ensuite au village contre un morceau de pain ou de fromage. Par une nuit orageuse et noire, le mineur se rendit à son puits sans allumer sa lanterne; il perdit son chemin et se trouva tout à coup au sortir de la forêt, devant un fossé profond qu'il chercha en vain à franchir. Apercevant au loin une lumière, et croyant que c'était celle d'un mineur, il lui cria : « Hé ! camarade, ne pourrais-tu m'indiquer le chemin de la passerelle? » L'étranger s'approcha, et le mineur reconnut avec effroi le génie de la montagne, qui venait lui-même lui montrer son chemin. Le génie lui demanda pourquoi, dans cette nuit noire, il se rendait au travail sans avoir allumé sa lanterne. Le mineur lui raconta que de grands malheurs l'avaient appauvri, qu'il avait une femme et six enfants à nourrir, et qu'il n'allumait pas sa lanterne pour économiser un bout de chandelle. Touché de son récit, le génie lui offrit en partant la moitié de sa propre chandelle en lui recommandant de ne dire à personne qui la lui avait donnée. Le même soir, le génie se rendit chez la femme du mineur, qui filait tard dans la

nuit, selon son habitude, et il lui remit une quenouille garnie de lin, en lui recommandant également de ne dire à personne de qui elle la tenait. Dès lors l'aisance et le bonheur rentrent chez la pauvre famille, car ni chandelle ni quenouille ne s'usaient : les kobolds aidaient le mari à son travail, et le fil que filait la femme était le plus fin de toute la contrée, de sorte qu'on le lui payait ce qu'elle voulait. Mais on jalousa ces gens de leur bonheur ; on se mit à jaser de la richesse subite du mineur, et on inventa toutes sortes d'histoires pour l'expliquer. Les voisines eurent bientôt découvert que la quenouille qui fournissait à la femme ce lin fin et doux ne s'épuisait jamais, et les camarades du mineur s'aperçurent qu'il usait toujours de la même chandelle sans que jamais elle diminuât : on accusa mari et femme d'avoir pactisé avec le diable, on leur chercha querelle à tout propos, et un jour la femme s'écria étourdiment qu'on n'avait rien à lui reprocher, puisqu'il y avait une belle différence entre le diable et le génie de la montagne, de qui elle tenait sa quenouille ! Au même instant, une main invisible lui appliqua un soufflet vigoureux qui marqua sa joue pour toujours, et la quenouille disparut. Il n'arriva guère mieux au mari, qui était devenu maître mineur : un jour, en descendant avec un de ses camarades, qui lui parla des on-dit des voisins, il se laissa entraîner à lui raconter comment il avait obtenu son privilège. A l'instant même de cet aveu imprudent, ils entendirent derrière eux des pas lourds et fermes et aperçurent le génie, tenant à la main une énorme torche d'argent dont la flamme léchait les voûtes de la galerie. Ses yeux semblaient grands comme des roues et brillaient de colère, et, de sa main droite, il appliqua sur la joue

du mineur indiscret qui avait fait jaser son ami un soufflet vigoureux qui lui fit pencher la tête pour le reste de ses jours. Au mineur bavard, il secoua fortement le bras, et, quand celui-ci revint de sa frayeur, sentant un poids écrasant dans sa lanterne, il y aperçut un gros bloc de spath que personne ne put en faire sortir.

D'après une autre version, l'homme se méfia de sa femme quand il s'aperçut que sa quenouille ne se vidait plus, et la femme soupçonna son mari de sorcellerie, puisqu'il lui apportait intactes toutes ses chandelles. Ils ne savaient plus que penser l'un et l'autre, et, comme personne n'osait avouer d'où lui venait son trésor, la paix disparut du ménage, malgré l'aisance qui y régnait, et, un jour, le mineur dit à sa femme qu'il ne voulait plus rien avoir à faire avec une sorcière; celle-ci s'écria : « Non, non, j'en appelle au génie, qui peut attester que c'est lui-même qui m'a donné ma quenouille ! » Alors le mari de répondre : « Eh bien, et moi aussi, je tiens une chandelle de lui, mais il fera bien de reprendre ses faux présents, afin que nous ayons la tranquillité comme autrefois ! » Aussitôt, muni d'une énorme torche en argent, le génie apparut au milieu d'eux ; le mineur se sentit le bras secoué et trouva un bloc de spath dans sa lanterne ; la femme tenait un bâton vide dans sa main, et le génie leur dit : « Soit, je reprends mes présents ; mais gare à vous, si vous ne vivez en paix maintenant ! » Il disparut, et mari et femme ont vécu heureux jusqu'à la fin de leurs jours.

Dans les mines de Borinage, il n'y a guère d'explosion de grisou dont les mineurs n'aient été avertis par l'apparition d'une dame blanche.

On aperçoit quelquefois dans les vieux travaux abandonnés du Hainaut des Dames blanches qui jettent la terreur parmi les mineurs.

Au puits numéro 8 du charbonnage du Gouffre, un dimanche vers minuit, un jeune ouvrier chargé de transporter des pièces de bois pour la construction d'un treuil dans la mine aperçut une dame blanche portant dans ses bras une massive pièce de bois de 2 mètres, la dernière qui restait à apporter pour achever l'ouvrage. Il lui adressa même la parole en disant : « Si vous vous occupez de transporter le bois et de faire mon ouvrage, je vous abandonne la besogne. » A peine avait-il prononcé ces mots que la dame disparut ainsi que le bois. Toutes les recherches faites dans la suite par les ouvriers qu'il appela à son secours pour retrouver cette pièce restèrent stériles.

Dans un conte des pays de mines du Midi, cité par un journal, mais dont je ne connais pas la source, se trouve l'aventure d'un jeune garçon hardi qui va trouver un dragon qui garde les flancs d'une montagne pleine de richesses. Le dragon consent à lui indiquer un passage pour arracher ces richesses à la terre s'il trouve la solution de trois énigmes qu'il lui pose. Le jeune homme résoud ces énigmes et, changeant de rôle, en propose à son tour au dragon, qui, ayant trouvé son maître. se fait le serviteur du brave compagnon.

Plusieurs traditions parlent d'esprits qui exercent sur les métaux une sorte de royauté, et dont les autres sont de véritables dieux spéciaux. Dans un conte slovaque, une fille orgueilleuse a un rêve qui s'accomplit peu après : le roi des métaux vient la chercher pour l'épouser. Elle pénètre à la suite de son

époux dans le monde souterrain et y voit des arbres, mais ils étaient de plomb ainsi que le sol. Arrivée au château, on ne lui sert que des mets en cuivre, en argent et en or. Le roi peut bien les manger, mais non pas elle. Elle reste dans les entrailles de la terre, souffrant la faim au milieu des trésors.

Les mineurs alsaciens racontaient qu'un jour le roi des Mines, devenu amoureux d'une belle fille, fiancée d'un mineur, lui offrit ses trésors. Repoussé par elle, il se retira dans le cœur de la montagne, après avoir bouleversé les travaux et rendu les mines impraticables. Une seule fois, il avait reparu devant la belle dédaigneuse pour lui offrir une charmante rose en argent. Cette fleur, dit Piton, est conservée en grand mystère pour les descendants de la jeune fille. Elle s'ouvre chaque fois qu'un événement heureux doit se produire dans la famille, elle se ferme à l'approche d'un malheur. Et le vieillard qui lui raconta cela ajoutait : « Depuis ce temps, l'esprit de la montagne a abandonné les mineurs et voilé ses trésors. Dieu sait quand il aura pitié de nous, pauvres gens ! »

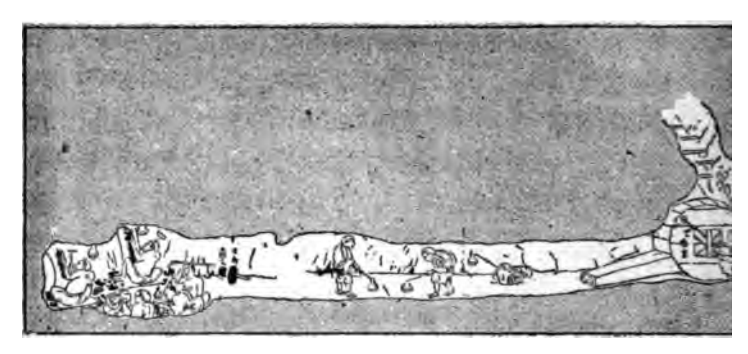
Une légende suédoise, mise sous une forme littéraire, rapporte qu'un jeune marin qui se plaignait tout haut de sa destinée est accosté par un vieux mineur qui lui propose de renoncer à la mer et d'aller travailler à Falun ; le marin se récrie d'abord, puis le vieux mineur le quitte, après lui avoir décrit les avantages de la vie souterraine. Le marin s'endort et rêve qu'il se trouve au fond de la terre dans une grotte étincelante de pierreries ; la reine des fées lui fait signe de venir à elle. Alors la voix du vieux mineur se fait entendre et lui crie que s'il approche de la reine des fées, il ne pourra jamais remonter ; en même temps il voit une belle jeune fille. Il se réveille, et,



Fig. 323. — La Reine des Métaux et les Nains. — D'après Froebom (Spamer, éditeur).

après avoir lutté plusieurs jours contre l'idée de devenir mineur, il se met en route et arrive à Falun. Il voit les mineurs qui viennent, précédés de musiciens et en habits de fête, rendre visite au maire de Falun ; il reconnaît dans la fille du maire l'apparition qu'il avait vue pendant son sommeil : il demande à descendre dans la mine. Avant de lui accorder cette faveur, le maire lui dit qu'une vieille superstition assure que les éléments au milieu desquels le mineur travaille lui ravissent corps et âme, s'il n'accomplit pas sa tâche avec toute l'ardeur de ses forces ; s'il laisse cours à d'autres pensées, il affaiblit la force qu'il doit sans partage à la terre et au fer, et les esprits du mal s'emparent de lui. Le marin descend dans la mine, et, un jour qu'il y travaillait seul, il entendit des coups de marteau venant d'un puits écroulé, où il savait que personne ne travaillait. Il aperçut le vieux mineur qui frappait avec force sur les pierres, et qui lui reprocha d'avoir abandonné, pour les beaux yeux d'une mortelle, les merveilles qu'il avait vues en rêve. Quand il remonta, il raconta à son chef ce qu'il avait vu. Celui-ci dit qu'il avait vu le vieux Torben. Torben était un ancien directeur de mines qui avait vécu cent ans auparavant et possédait des aptitudes singulières pour la découverte des veines riches. On le disait en bonne intelligence avec les génies souterrains qui préparent le métal et les pierres précieuses au fond de la terre. Torben avait disparu dans le cataclysme qui engloutit sous une nappe d'eau toutes les mines de Falun ; mais les mineurs prétendaient qu'il n'était pas mort, qu'il engageait des jeunes gens à descendre dans la mine et qu'il révélait des veines riches. Le jeune marin veut aller, la veille de son mariage, chercher au puits des Bruyères une pierre précieuse

entre toutes; un éboulement se produit, dans lequel il disparaît. On voyait errer sa fiancée autour du puits, mais elle disparut



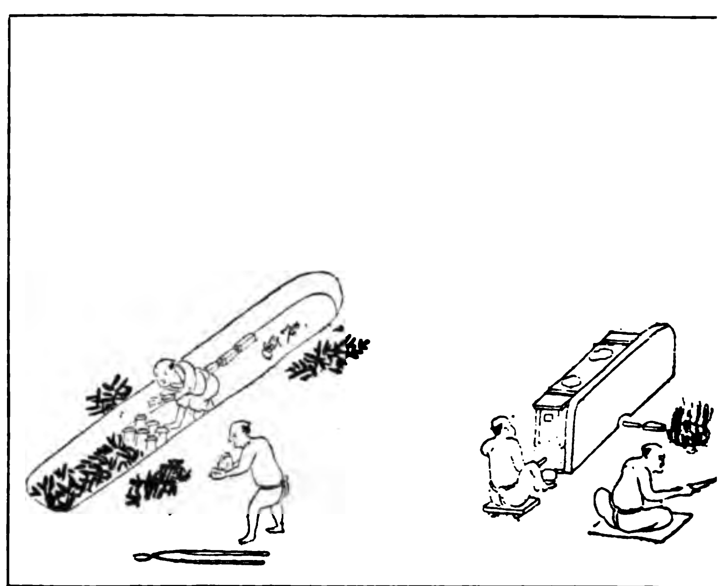
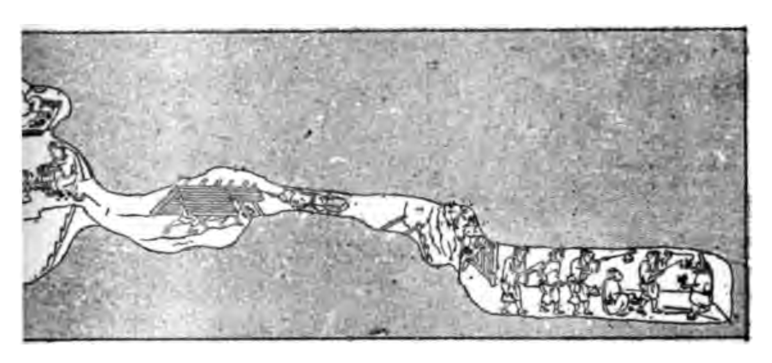


Fig. 324 à 330. — Min

aussi, mais bien plus tard. Bien des années après, on trouva dans la mine le corps d'un jeune homme imprégné de vitriol

martial et bien conservé. La petite vieille des Bruyères le reconnaît pour son fiancé et meurt sur le corps de son ami. On les





Album du Musée Guimet.

enterra l'un près de l'autre dans l'église où cinquante ans avant avait dû être célébré leur mariage.



Fig. 331. — Rübezahl, Roi des Mines et ses Lutins. — D'après une Gravure allemande de l'Édition des Contes de Musæus.

Le célèbre génie de la montagne, Rübezahl, vit au sommet du mont Sudète, le Parnasse des Silésiens ; ce prince des gnomes ne possède, il est vrai, sur la surface de la terre qu'un petit

domaine de quelques milles de circonférence. Mais, quelques toises au-dessous de l'écorce terrestre, il exerce seul une sou-



Fig. 332. — Le Dieu Daï-Kôkou. — D'après une Statuette du Musée Guimet.

veraineté qui s'étend à 860 milles dans les entrailles de la terre et pénètre jusqu'à son centre. Quelquefois il lui prend

fantaisie de parcourir ses vastes et mystérieuses provinces, de contempler ses inépuisables trésors de mines et de métaux précieux : de passer en revue son armée de gnomes et de l'occuper tantôt à contenir les entrailles de la terre, tantôt à comprimer des exhalaisons minérales, à fertiliser avec de fécondes vapeurs les roches stériles, et à les changer en un airain précieux (fig. 321).

Dans la Finlande, pays de mines, les divinités rappellent le caractère du sol : il y a un dieu père du fer, Rauta-Rekhi ; une déesse nourrice du fer, Ruojuatar : trois vierges mystérieuses dont les mamelles distillent du fer. Les Khonds, qui sont un des plus curieux débris des populations primitives de l'Hindoustan, reconnaissent un dieu du fer qui est en même temps le dieu de la guerre, et que chaque village représente par un morceau de ce métal enterré dans son territoire.

Daï-Kôkou, dieu japonais de la richesse, est un nain difforme qui rappelle les gnomes gardiens des mines de l'Allemagne, et Kuvéra, le dieu de la richesse des Indous (fig. 332). Daï-kôkou tient de la main droite le marteau de mineur ; sur son dos il porte le sac à trésors ; et il est assis sur des ballots de riz (*kôkou*). D'autres divinités japonaises ont encore le marteau de mineur à la main, comme celle que nous reproduisons plus loin (fig. 336).



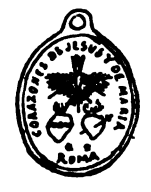


Fig. 333-334. — Médaille de sainte Barbe.

LES REVENANTS DES MINES ET LES INTERSIGNES



ES mines avaient leurs revenants; Zola fait ainsi parler un de ses personnages :

— Oh! le curé, je m'en fiche, mais il y a l'homme noir.

— Comment l'homme noir?

— Le vieux mineur qui revient dans les fosses et qui tord le cou aux vilaines filles.

Une vieille femme nommée Dorcas, lasse de la vie, se précipita autrefois dans la mine de Polbreen, au fond de laquelle on trouva son cadavre mutilé. Son corps, ramené à la surface de la terre, fut enterré avec les cérémonies usitées alors dans l'ouest de l'Angleterre, quand il s'agissait de suicidés. Son fantôme est resté dans la mine; elle se plaît à tourmenter les mineurs qui sont à l'ouvrage, les appelant par leur nom et les détournant de leur travail. Cela est si connu que, lorsqu'un homme à la tâche a fait un mauvais mois, on lui demande s'il a « poursuivi Dorcas ». Dorcas est ordinairement une simple voix; quelques-uns assurent l'avoir vue, mais cette croyance n'est pas généralement admise. Toutefois, l'on considère comme un fait hors de doute qu'un homme qui l'a rencontrée dans la mine a eu ses vêtements enlevés de dessus son dos. En une seule occasion, Dorcas s'est montrée bienveillante; un mineur nommé Jacky, ayant entendu à plusieurs reprises une voix qui l'appelait, alla voir d'où elle venait; presque aussitôt un gros bloc de rocher tomba à l'endroit qu'il venait de quitter.

Une autre voix avertit un ouvrier qui, absorbé par ses recherches, allait tomber dans un abîme, du danger qu'il courait s'il avait fait quelques pas de plus.

Le surveillant d'une mine avait été privé de son poste et mis dans une position inférieure ; il voua la plus grande haine à son successeur, et l'on entendit dire qu'il serait la cause de sa ruine; un jour, tous les deux furent tués par un coup de grisou. On crut que l'ancien contremaître, pour se venger, avait conduit sans lampe de sûreté son ennemi dans un endroit où il savait qu'il existait du grisou. Mais, quelque temps après, à l'endroit où les deux hommes avaient péri, on entendit une dispute dans laquelle on distinguait parfaitement la voix du Northumbrien, avec sa prononciation rauque, et aussi la prononciation très connue du meurtrier, qui était du Cumberland.

La croyance aux avertissements, aux visions et aux présages est générale dans les mines.

Dans *Olivier Maugant*, page 217, M. Victor Cherbuliez rapporte la superstition suivante : « Je crois, pour l'avoir appris d'un porion (dit Mme Maresquel à sa sœur), qu'il y a dans le schiste des endroits unis comme un miroir, où les houilleurs croient apercevoir, à de certains jours, une casquette luisante : c'est un de leurs camarades, mort dans la mine, qui revient pour les avertir qu'une explosion est proche. »

Naguère, un vieil ouvrier de Pont-Péan raconta à ceux qui le relevaient de son poste de veilleur que, pendant la nuit, il avait entendu un bruit sourd, semblable à celui d'une charretée de gravois qu'on décharge, qu'il était sorti et n'avait rien vu. Le pauvre homme, considérant ce son comme un avertissement, dépérit et mourut peu de semaines après.

Les mineurs de la Cornouaille croient à l'apparition d'une main de mort qui porte une lumière et se meut comme si elle était au bout de la main d'un homme vivant. C'est celle d'un mineur qui, peu avant l'abandon d'une mine, tomba du haut d'une échelle tenant sa lumière à la main. Cette croyance n'est pas particulière à cette mine, et celui qui la voit doit s'attendre à des malheurs. D'après la tradition des ouvriers de Delabole, la main droite d'un mineur qui s'est suicidé se montre parfois sur les échelles ; elle saisit les barreaux à mesure qu'ils les quittent, et elle porte une lampe de mineur entre le pouce et les doigts. C'est un mauvais présage pour celui qui la voit.

Un tireur employé dans la mine de Cyfarthfa, près Merthyr, vit par trois fois l'apparition d'un chemin sans exitence réelle, que suivait un convoi traîné par un cheval aérien. Sur cette voiture était étendu le corps d'un homme muet, sans mouvements, semblable à un mort. Deux fois l'apparition sortit sans bruit de terre, et deux fois l'avertissement fut négligé. A la fin, à la troisième apparition, le spectateur prit courage ; il regarda la figure du spectre et reconnut les traits familiers d'un de ses compagnons. Négliger un tel avertissement eût été dangereux. Le mineur en chair et en os fut averti que son ombre était apparue sans sa permission, et le lendemain il se rendit à une autre mine de houille. Le journal de Merthyr, qui raconte ce fait, ajoute que les autres houilleurs cessèrent de travailler pendant un jour.

Dans les mines du Hainaut, on croit que, si un ouvrier vient à périr dans la mine, son esprit apparaît à ceux qui y descendent jusqu'à ce que tous les débris de son corps aient été retrouvés et enterrés en terre sainte. Un jeune mineur qui



Fig. 336. — Divinité japonaise qui tient à la Main un Marteau de Mineur.
(D'après un Album du Musée Guimet)

s'était endormi dans la fosse, alors que ses camarades étaient remontés, aperçut deux hommes, sortis on ne sait d'où, qui lui ordonnèrent d'aller chercher des planches dans un coin obscur et de les apporter; comme il leur faisait observer que la charge était lourde, ils lui dirent qu'un second voyage suffirait. Quand il revint, sa charge sur le dos, il vit deux cercueils nouvellement fabriqués. Les deux hommes avaient disparu. Il se hâta de remonter au jour, où il raconta l'apparition qu'il avait eue. On ouvrit les deux cercueils, et l'on constata qu'ils renfermaient les corps des deux ouvriers tués récemment d'un coup de grisou, et dont les restes mutilés avaient jusque-là échappé à toutes les recherches.

Un autre houilleur endormi dans la mine vit deux hommes plantés devant lui, qui lui ordonnèrent d'exécuter divers travaux ; effrayé, il sonne et remonte, à ce qu'il croit, dans la fosse. Pendant qu'il était dans la machine, il entendit les deux inconnus s'écrier : Nous allons faire un trou pour t'enterrer ! Le surveillant fut bien étonné de voir l'ouvrier remonter, alors que machinistes et ouvriers avaient cessé tout travail depuis longtemps, et que la machine ne fonctionnait plus.

Un homme et un apprenti furent engagés pour percer un puits à la mine de Wheal Vor ; en chargeant la mine, le garçon par accident ou maladresse se trompa, de sorte qu'il fallut avoir recours à la dangereuse opération d'enlever la charge. On se mit à la besogne, et l'homme réprimandait sévèrement son aide pour sa négligence. Plusieurs autres mineurs étaient présents et causaient avec l'homme et le garçon. Soudain la charge éclata et ce dernier fut lancé en l'air au milieu des flammes. Dès qu'il fut possible d'avoir du secours, on descendit, et le cadavre

méconnaissable et en bouillie fut remonté. Pour en épargner l'horrible vue aux assistants, cette masse informe fut placée dans l'endroit fermé à clé où se trouvait la machine de Wolf. Depuis ce moment, le mécanicien déclara que des bandes de petits chiens noirs hantaient continuellement cet endroit, même quand les portes étaient closes.

A la mine de Poullaouen, un accident ayant eu lieu dans une galerie par suite d'un éboulement considérable, huit ouvriers boiseurs furent envoyés de suite pour rétablir le libre passage de l'eau. Pendant qu'on était occupé à ce travail, une des machines hydrauliques de Poullaouen fut arrêtée par suite de la rupture d'un tirant. Sept des ouvriers boiseurs employés à la réparation de la galerie furent appelés de suite, et un seul resta sur les lieux pour combler l'éboulement, le boisage de la galerie ayant été relevé et mis en bon état. Cet ouvrier, demeuré seul, fut très effrayé d'entendre un bruit qui lui parut extraodinaire dans la galerie, puisqu'il savait ses sept camarades occupés à réparer l'accident de la machine. A leur retour, il leur raconta ce qu'il avait entendu, ce qui causa une vive impression. Mais l'un des ouvriers avait fait sept ans de service militaire et, moins superstitieux que ses camarades, il voulut savoir d'où pouvait provenir le bruit. Il plaça des lampes allumées de distance en distance; puis, avec celle qu'il avait à la main, il suivit la galerie. Le bruit ne fit qu'augmenter et devint si violent que l'ouvrier retourna près de ses camarades aussi effrayé que le premier. Ils quittèrent le travail et revinrent à la mine. Les ingénieurs et maîtres se rendirent sur les lieux et ne tardèrent pas à découvrir qu'une famille de loutres s'était établie derrière le boisage, d'où elles guettaient les nom-

breux poissons remontant de l'un des étangs dans le courant du canal. Mais les ouvriers n'ont jamais voulu admettre cette explication toute naturelle et sont restés convaincus qu'il y avait là des choses surnaturelles.

A la mine de Huelgoat, l'extraction des matières abattues se faisait par le puits dit de Poulaba, le plus profond de cette mine, 280 mètres. Le garde de nuit était obligé de se rendre à minuit à l'orifice de ce puits pour crier l'heure et, si on ne lui répondait pas, il devait avec une pelle jeter de la braise enflammée dans le puits, et les décombreurs qui chargeaient les tonnes au fond, étant ainsi avertis de l'heure du repos, en donnaient avis dans les ateliers. Au moment ou le garde de nuit allait un jour jeter la braise, il fut arrêté par des voix qui à trois reprises différentes lui crièrent en breton : « Nous vous défendons d'approcher du puits, allez-vous-en. » Et, comme il n'y avait aucun ouvrier dans la partie supérieure du puits ni aucun atelier d'exploitation, cet ordre impératif a été attribué aux âmes des ouvriers mineurs, victimes d'accidents. Jamais il n'a été possible de faire revenir les ouvriers de cette idée.

SOURCES

Gobet, t. I, p. 5. Palissy, éd. Faujas de Saint-Fond, pp. 709, 711 W. Jones, *l. c.*, p. 123. Olaüs Magnus, l. VI, c. x. Agricola, *De Animalibus subterraneis: Bermanus*, p. 686. *Des Mines d'argent trouvées en France :* ouvrage et police d'icelles, par François Garrault, sieur des Georges, conseiller du Roy, et général en sa cour des Monnoyes, 1579, p. 34, éd. Gobet. *La Description des mines de Siderocapsa en Macédoine*, suivant les ordres de François Ier, par Pierre Belon de la Soulletiere pres Poulletoreste, diocesce du Mans, medecin de la faculté de Paris (1546-1549). *Anciens Minéralogistes de France*, 1879, t. I, p. 58. Jean de Malus père, dans Gobet, t. I, p. 490. *La Restitution de Pluton*, p. 7.

De l'Apparition des esprits, p. 136. Kircher, l. XI, c. IV, l. VIII, c. IV. *L'Art d'exploiter les mines*, p. 454 et suiv. *Les Anciens Minéralogistes*, t. II, p. 710. *Revue alsacienne*, sept. 1888-nov. 1888. *Les Français peints par eux-mêmes*, I, p. 346. *Revue des trad. pop.*, t. II, p. 413. Orain *Curiosités d'Ille-et-Vilaine*, Rennes 1887, p. 8. Comm. de M. Blacque. W. Jones, p. 131. Gustave Becquer, *le Gnome*, légendes espagnoles. Hunt, II, pp. 122, 117. Comm. de M. Alfred Harou. W. Jones d'ap. *Gentleman's Magazine*, t. III, p. 126 (1754). Hunt, I, p. 78, et Bottrell, p. 189, W. Jones. pp. 124, 121. *Folk-lore Journal*, t. V, p. 185. Hunt. p. 352. W. Jones, p. 140. Thorpe, *Northern Mythology*, t. III, p. 97. Jones, p. 141. Hunt, II, 127. *Colliery Guardian*, 1863, cité par Jones. Comm. de M. Alfred Harou. A. Orain, *l. c.*, p. 9. Hunt, II, p. 123. Grimm, *Veillées allemandes*, t. I, p. 4. Thorpe, t. III, p. 96. Grimm, V. A., t. I, p. 6. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 669. Comm. de M. Harou. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 312. *Magasin pitt.*, 1868, p. 70. *Revue d'Alsace*, nov. 1888. Musœus, t. I, p. 39. Léouzon-Leduc, *la Finlande*, t. XXXIX. A. Maury, *Religions de la Grèce*, t. I, p. 124. Comm. de M. de Milloué. *Germinal*, p. 51. Hunt, II, p. 130. Henderson, *Folk-lore of Northern Countys*, p. 323. Hunt, II, pp. 125, 128. *Folk-lore Journal*, t. V, p. 186. W. Jones, p. 132. A. Harou, *le Folk-lore de Godarville*, pp. 29, 137. Hunt, II, p. 126-351. Comm. de M. Blacque.



Fig. 337. — Médaille de sainte Barbe. — Coll. E. Peny.

CHAPITRE IV

LA CHANCE

SUPERSTITIONS ET CROYANCES

Les personnes, assez peu nombreuses à la vérité, qui se sont occupées des mineurs au point de vue spécial du traditionnisme, affirment presque toutes qu'il y a peu de faits à recueillir, et elles sont unanimes à dire qu'il est difficile de constater les croyances des ouvriers du monde souterrain. Ceux qui ont bien voulu m'aider dans cette enquête ont conclu dans le même sens, en s'excusant de la modicité de leur contribution. On verra pourtant dans cette monographie un assez grand nombre de faits inédits qui semblent démontrer que cette manière de voir n'est pas tout à fait exacte, et que, si l'enquête est difficile, elle donne des résultats intéressants à ceux qui ont la persévérance de la poursuivre. Il n'est que juste de dire que les faits ici relatés ont été fournis par un assez grand

nombre d'observateurs, et que l'apport de chacun d'eux, même les plus intelligents et les plus zélés, a été peu considérable.

Il y a des jours où les mineurs pensent plus être particulièrement exposés à des accidents ; ils croient aussi, notamment en Belgique, à la fatalité du vendredi, jour des sorcières ; en vertu



Fig. 339. — Mineurs se rendant à l'Ouvrage. — D'après Agricola.

des idées protestantes, dans l'ouest de l'Angleterre, le dimanche est le jour dangereux; un mineur qui en travaillant enfreindrait le repos dominical éprouverait sûrement quelque malheur à bref délai, probablement dans la semaine qui suivrait le péché.

Un ouvrier de cette contrée, qui avait été occupé quelques

minutes seulement après la fin du samedi, dans une mine de charbon, parlait au contremaître, lorsqu'il entendit soudain le bruit d'un pic ; pensant que c'était un avertissement, il fut grandement terrifié et se hâta de quitter la fosse. Le contremaître alla voir ce qui produisait ce bruit, cru surnaturel, qu'il entendait aussi : c'était simplement de l'eau qui tombait sur un pic placé sur un tas de charbon.

Il y a quelques années, dans une mine du sud de Devon, trois mineurs, occupés à leur travail dans la nuit du samedi, virent tout à coup une grosse boule de feu sortir d'un rocher et s'avancer sur eux avec un bruit terrible. En approchant, elle prenait des formes variées, tantôt celle d'une figure humaine, tantôt celle d'une église avec ses fenêtres cintrées, ses piliers, etc. Les hommes étaient terrifiés : leur conscience leur reprochait de n'avoir pas fini leur travail quand le dimanche était déjà commencé, et ils croyaient fermement voir un mauvais esprit qui les poursuivait.

Dans la Cornouaille et dans l'ouest de l'Angleterre, nombre de mineurs ne veulent pas entrer dans une mine le vendredi saint, non plus que le jour de Noël, celui du premier de l'an et celui des Innocents, dans la crainte de la catastrophe qui pourrait arriver à celui qui n'observerait pas cette coutume. Le second jeudi avant Noël est, en Cornouaille, fêté par les mineurs en l'honneur d'un des prétendus découvreurs de l'étain. Il est connu sous le nom de « Pierons day ». Le « Chewidden day », autre fête des mineurs d'étain, tombe toujours le dernier jeudi avant Noël. La tradition assure que c'est l'anniversaire du jour où pour la première fois l'étain blanc fut découvert ou vendu en Cornouaille. Dans les carrières de lord Penryn, près

de Bangor, le travail est entièrement suspendu le jour de l'Ascension. La religion n'a rien à voir dans ce chômage annuel. uniquement motivé par la croyance, depuis longtemps courante dans le pays, qu'un accident est inévitable si le travail continue.

Le premier vendredi de mars est une fête pour les mineurs anglais; il est marqué par une coutume moitié sérieuse. moitié comique, qui consiste à envoyer un jeune homme sur la plus haute partie des ouvrages, et à lui ordonner d'y dormir le plus qu'il pourra : la longueur de sa sieste est la mesure de la méridienne des ouvriers pendant les douze mois qui suivent. Dans

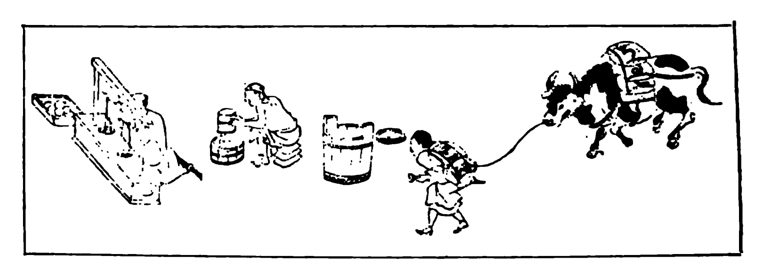


Fig. 340 à 342. — Mineurs japonais. - D'après un Album du Musée Guimet.

le Borinage, les houilleurs ne travaillent pas le lendemain de la Toussaint, jour consacré au culte des morts. Ils se rendent en foule aux cimetières; les femmes se couvrent la tête d'un mouchoir en coton violet à fleurs noires. Les fosses communes, où cinquante, soixante, même cent victimes ont été inhumées après les grandes catastrophes du grisou, attirent un grand concours de monde. Les administrateurs des charbonnages y font déposer des couronnes. et les nombreux parents et amis des martyrs du travail y apportent de modestes bouquets de chrysanthèmes et allument sur les tombes des chandelles à un sou.

Le jour de Saint-Piran est fêté par les mineurs de Cor-

nouaille; ce saint est le patron des ouvriers de l'étain, et on assure qu'il mourut ivre. « Aussi saoul qu'un Piranien » est un proverbe très répandu et souvent cité.

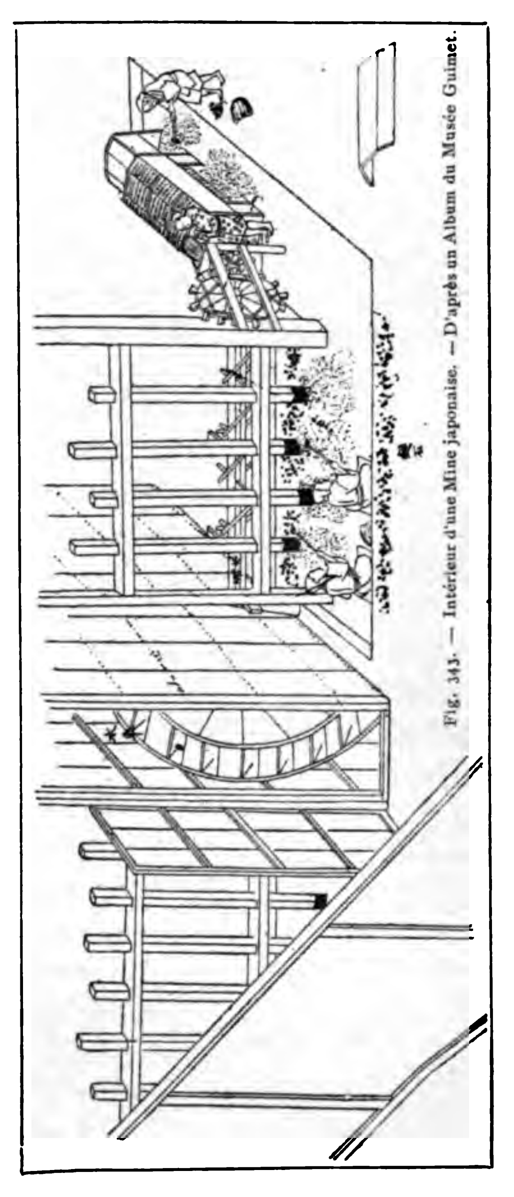


Fig. 343. — Intérieur d'une Mine japonaise. — D'après un Album du Musée Guimet.

Il est des circonstances, futiles en apparence, mais grosses d'avertissements pour les croyants, qui empêchent, au moins pendant la journée, ceux qui les observent de se rendre à leur ouvrage.

Dans l'arrondissement de Charleroi, si un ouvrier s'aperçoit que sa femme a placé par mégarde le balai la tête en l'air, der-

rière la porte de la maison, il ne va pas à la mine : le présage est détestable, et un malheur est imminent.

Les mineurs de Cornouaille croient aux songes : certains ont été ainsi prévenus de ne pas descendre dans la fosse avec leurs



Fig. 344. — Coupe des Mines de Potosi, au Pérou. — D'après Th. de Bry. *Grands Voyages* (Indes occidentales, America, part. XI-XII). Oppenheim, 1619, in-folio.

Suivant cet ouvrage, les échelles dont les ouvriers indiens se servaient pour descendre dans la mine étaient non en bois, mais formées de lanières de cuir, fortement tendues et très solides. Elles étaient disposées de telle sorte que les ouvriers pouvaient monter par un des côtés de l'échelle, tandis que les autres descendaient sans qu'ils pussent, pendant cette course, se rencontrer et se gêner.

camarades, à des moments où il y a eu de sérieux accidents, où plusieurs ont perdu la vie. De riches filons ont été découverts par des songes qu'ont eus des femmes favorisées, qui ont pu ensuite montrer à leurs maris l'endroit où ils étaient.

Lorsque les ouvriers belges éprouvent quelque vague pres-

sentiment de malheurs, quand ils sentent quelque chose dans le des, suivant leur expression, ils ne vont pas à la mine.

A Locmaria-Berrien, canton de Huelgoat, Finistère, commune où est située la mine de Huelgoat, les ouvriers mineurs observaient avec le plus grand soin le chant du coq de leur village, car ils étaient convaincus que, s'ils l'entendaient avant minuit ou après cinq heures du matin, c'était un signe certain de la mort prochaine de l'un d'eux par suite d'un accident dans les galeries.

C'est surtout pendant le trajet de la maison à l'ouverture de la fosse que les mineurs font le plus attention aux rencontres ; cette superstition est très répandue dans l'ouest de l'Angleterre; si un ouvrier aperçoit une femme, si elle se croise avec lui sur la route, ou si seulement il voit une partie de ses vêtements, il y a gros à parier qu'il s'empressera de retourner sur ses pas et de se remettre au lit. L'apparition d'une femme à cette heure matinale n'est pas seulement funeste pour l'individu qui l'aperçoit ; elle peut aussi porter malechance à tous ses camarades ; souvent, en pareil cas, la descente de nuit dans la mine ne se fait pas, et même le travail du jour est parfois arrêté. En Ecosse, si un mineur qui se rend à la fosse rencontre une femme, surtout si elle a de grands pieds, il s'en va et ne descend pas ce jour-là dans la mine. S'il voit une femme venant de son côté, il quitte la route pour ne pas la croiser. En Belgique, l'ouvrier qui, au moment de sortir, voit une femme, reste sur le pas de sa porte, jusqu'à ce qu'un homme ait passé devant lui.

Lorsqu'un mineur de l'ouest de l'Angleterre, se rendant de nuit à la mine, rencontre un étranger, et ne reçoit pas de

réponse au souhait accoutumé de « bonne nuit », il se croit exposé à la mauvaise chance ou menacé d'un accident.

Dans la Cornouaille, si les mineurs voient le matin, sur leur route, un escargot, ils jettent toujours un morceau de suif emprunté à leur chandelle, ou quelques fragments de leur repas dans la direction où il se trouve.

Il est rare qu'un mineur qui a vu passer devant lui quelque petit animal blanc, un lapin par exemple, consente à descendre ce jour-là dans la fosse.

La crainte du mauvais souhait ou le regard de travers, qui sont presque la même chose que le mauvais œil, est encore courante parmi les mineurs. Un méchant regard ou une muette expression de mécontentement est soigneusement notée, et toute malechance qui pourrait arriver à celui qui en est l'objet est attribuée aux mauvais souhaiteurs.

Dans quelques mines de l'Angleterre, avant de commencer leur besogne journalière, les ouviers qui travaillent à la part touchent quatre fois un fer à cheval placé dans un certain endroit de la maison aux machines, afin de s'assurer la chance. Ceux de Devon et de Cornouaille ont grande confiance dans la vertu d'un fer à cheval attaché à quelqu'une des constructions de la mine. Il prévient la sorcellerie. Ils supposent que le diable voyage toujours en cercle, et que conséquemment il est interrompu quand il arrive à l'une des extrémités du fer et est obligé de prendre une course rétrograde.

Les mineurs malais sont persuadés qu'aucun outil de fer ne peut être pris à une fonderie chinoise, sous peine de causer un vif déplaisir aux esprits qui président aux opérations de la mine et d'entraîner la perte du mineur.

En pénétrant dans la mine, les ouvriers de Poullaouen font un signe de croix. A Pont-Péan, dans l'Ille-et-Vilaine, quand on ne descendait pas par les cages, les ouvriers se signaient également et se recommandaient à sainte Barbe.

Au moment de se placer dans la cage, aux environs de Liège, le receveur dit tout haut : « La Sainte Vierge et sainte Barbe nous protègent. » Parfois les mineurs de cette contrée se prosternent et prient à haute voix avant la descente. Au moment

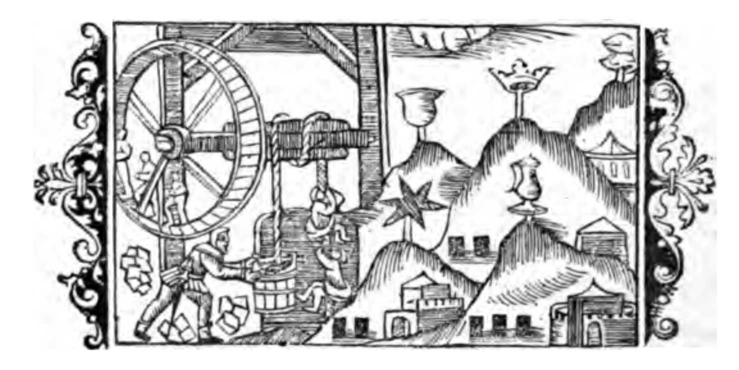


Fig. 345. — Machines pour descendre dans les Mines. — D'après Olaüs Magnus.

où la cage s'enfonce, ils crient : « Avec l'aide de Dieu, de saint Léonard et de sainte Barbe. » Dans le Centre, c'est sainte Barbe seule qui est invoquée.

Dans les mines de galène d'Olkcy en Pologne, lorsque sonne la seconde cloche, tout le monde se met à chanter des cantiques devant les images qui se trouvent dans la maison des machines. C'est alors que le chef fait l'appel et note les absents. Deux couplets d'une chanson populaire constatent qu'ils ont aussi pour sainte Barbe une dévotion particulière : « Lorsqu'il (le mineur) arrive à l'avant (du couloir qui mène aux mines),

il tombe à genoux : « O très sainte Barbe ! fais la croix sur moi. O très sainte Barbe ! sois miséricordieuse pour moi ! Que je ne reste pas sous la sainte terre ! »

En Sicile, les ouvriers qui ramassent le soufre et sont au dehors de la mine font un signe de croix au moment de se mettre à l'ouvrage ; ceux qui y descendent se signent en posant le pied sur le premier échelon, et quelques-uns récitent en outre l'acte de foi.

Avant de pénétrer dans la mine de Larut, les visiteurs doivent ôter leurs souliers ; d'après les Malais, le génie du lieu a pour le cuir une aversion caractérisée. Les parapluies sont aussi défendus aux endroits où l'on travaille.

Lorsque Regnard visita au XVIIe siècle la mine d'argent de Salbéryt, on le fit entrer dans la moitié d'un tonneau, soutenue d'un câble : un homme tenant à la main une torche de résine chantait pitoyablement un air lugubre.

En Perse, avant de commencer leur travail, les ouvriers des mines de diamants apportent quelque figure de pierre du dieu qu'ils adorent, et chacun se prosterne devant, pendant que le prêtre fait la prière. Lorsqu'elle est finie, il leur fait à tous une certaine marque sur le front avec de la colle composée de safran et de gomme, afin qu'elle puisse tenir sept ou huit grains de riz qu'il applique dessus.

Dans le bassin du centre, en Belgique, les ouvriers protestants et *spirites* prononcent certains mots dans la fosse pour conjurer les mauvais esprits.

Agricola assure qu'on a trouvé dans les minières des instruments d'argent, marteau, serpe, etc., hommages rendus aux divinités des mines par les anciens. On découvrit, dit Zeiller,

dans les mines d'argent de Saint-André, une statue de minerai longue d'un doigt, ayant sous les aisselles un sac de cuivre.

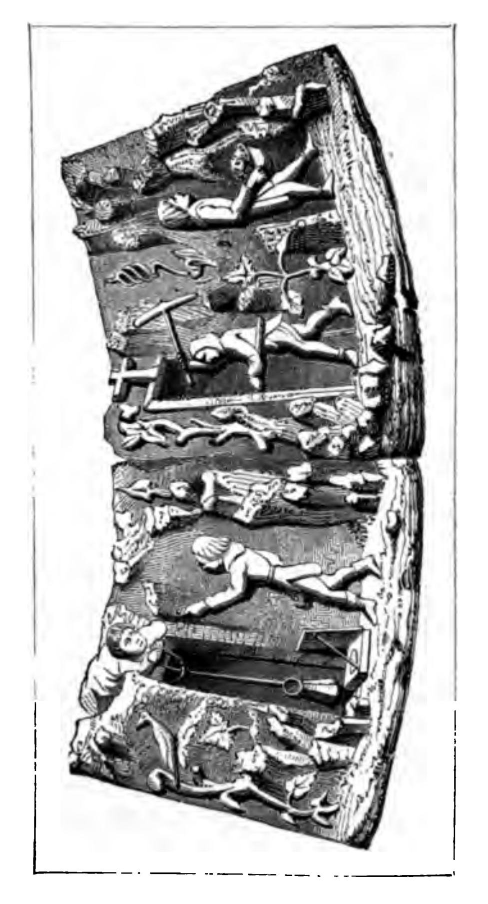


Fig. 346. — Entrée d'une Mine au Moyen Age. — L'Extraction des Métaux précieux. Détails du Collier de Cérémonie du Doyen des Orfèvres de Gand (XVe siècle), argent ciselé, grandeur de l'original. — D'après Lacroix, ***les Mœurs au Moyen Age*** (Firmin-Didot, éditeur).

On a également rencontré des marteaux de pierres votifs dans les mines de cuivre d'Anglesey et au Pérou.

Je ne connais pas de détails sur le culte que les mineurs de l'antiquité rendaient à des divinités protectrices ; le seul exemple

bien caractérisé est le culte d'Hercule Saxanus, dont les soldats romains employés dans les carrières invoquaient la protection.



Fig. 347 à 349. — Entrée d'une Mine japonaise, avec une Inscription protectrice sur la Porte. — D'après un Album du Musée Guimet.

Il est plus que probable que les mines avaient des divinités spéciales ; le silence des écrivains contemporains ne prouve

pas l'absence d'un culte. On sait que les détails sur l'exploitation même des mines qu'il nous ont transmis sont en très petit nombre, et que c'est un sujet dont ils semblent s'être peu préoccupés.

Nous trouvons sur un fragment du collier de cérémonie du doyen des orfèvres de Gand, qui représente l'entrée d'une mine, une croix sculptée, qui était destinée à protéger les ouvriers (fig. 346).

Au Japon, à l'entrée de chaque mine se trouve un tableau sur lequel est écrit le nom d'*Oyama-Gui-ssou* (fig. 347-349). C'est le dieu protecteur des mines et des mineurs. Nous ne connaissons encore aucune légende à son sujet ni de figure de lui. Il est probable que c'est le même personnage que *Daïkôkou*.

Au XIV[e] siècle, à Saint-Genis et à Brussieux, dans le Lyonnais, un prêtre venait tous les dimanches chanter une messe pour les mineurs dans une chapelle placée sous l'invocation de saint Nicolas.

Une gravure du XVI[e] siècle, que M. Lucien Faucou, dans la collection duquel elle figure, nous a communiquée, et que nous reproduisons (fig. 350), représente un intérieur de mines, en Pologne, semble-t-il; à droite est un autel devant lequel des ouvriers sont en prière. La chapelle de Saint-Antoine dans la mine de sel de Wielickza a été taillée vers 1690; tout y est en sel, les mines, le maître-autel, l'image du Christ, les statues de saint Antoine, de sainte Cunégonde, de saint Stanislas, du roi Sigismond, etc. On y dit la messe une fois par an, le 3 juillet.

A l'époque moderne, la piété, souvent un peu superstitieuse, des mineurs, leur a fait construire de petits monuments ou

ériger des statues en l'honneur des divinités qui passent pour les protéger plus spécialement. A Firminy, dans l'intérieur du puits de la Malafolie, les ouvriers ont élevé une petite chapelle à sainte Barbe. A leur entrée dans la chapelle, ils prient la sainte de les préserver du danger du feu grisou ; à leur sortie, ils la remercient de les avoir conservés sains et saufs. A l'une des entrées de la mine de Valenciana, au Mexique, est une église dont les lampes sont toujours allumées. Les mineurs y

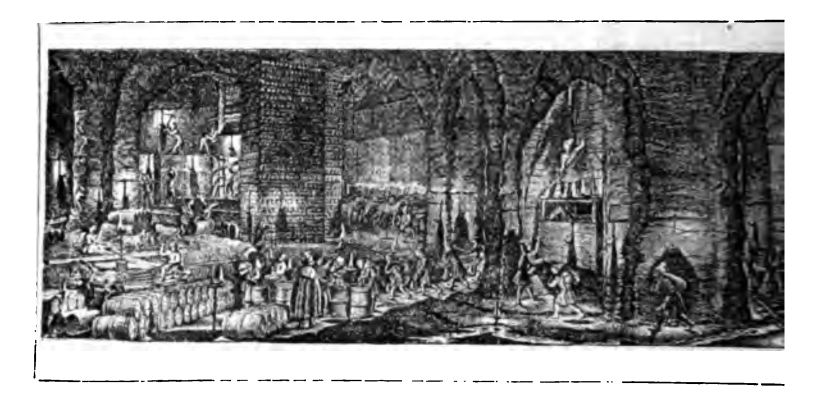


Fig. 550. — Intérieur d'une Mine au XVIe s

prient pendant une demi-heure en allant à leur ouvrage ou en en revenant, et aucun ne passe sans s'incliner devant les images peintes.

En Belgique, les houilleurs construisent de petites chapelles dans les veines ou galeries souterraines ; à la fête de leur saint préféré, ils les ornent de fleurs afin d'être protégés par lui. Sainte Barbe est toutefois, parmi les saints, la plus en faveur dans la plupart des mines de Belgique et de France ; dans la province de Liège, saint Léonard est un patron plus révéré des

houilleurs que sainte Barbe, et les mineurs l'invoquent quand ils font un serment solennel.

Un roman d'Elie Berthet, *les Houilleurs de Polignies*, dont la scène se passe en pays wallon, contient plusieurs passages où les idées que les mineurs professent à l'égard des statues protectrices semblent rapportées avec fidélité. Dans une niche poudreuse, on voyait une grossière statuette en bois dont la couleur primitive avait disparu sous une couche de fumée.



: Gravure appartenant à M. Lucien Faucou.

Cette statuette était celle de sainte Barbe, qui inspirait aux borains une vénération particulière. Devant l'image de la sainte brûlait, nuit et jour, une lampe à laquelle on allumait celles des ouvriers, quand ils descendaient dans la bure. Dans le fond de la mine se trouvait une statue de houille appelée la Vierge Noire par les borains. Habituellement, les personnes qui descendaient par hasard dans la mine allaient dire un *Pater* et un *Ave* devant la Vierge Noire. C'était une statuette de deux pieds de haut environ, formée d'un seul bloc

de houille. Or, la houille n'étant pas une matière plastique, il fallait peut-être beaucoup d'imagination pour distinguer un visage, des mains et des pieds dans cette statue. Aussi, quoique l'on pût y reconnaître çà et là les traces d'un travail grossier, assurait-on qu'elle avait été découverte telle qu'elle était, par un mineur dévot, dans le chantier même, et que jamais main humaine n'avait été employée à la dégrossir. Afin sans doute de cacher les défauts de la sculpture, et de rendre l'illusion plus complète, on avait habillé la madone d'une robe de velours noir constellée d'étoiles d'argent, et on avait posé sur sa tête une couronne de papier doré. Devant la niche, un énorme cube de charbon formait un autel, sur lequel étaient des verres de faïence contenant des fleurs artificielles. Quant à des cierges, on n'en voyait d'aucune sorte, non pas que la foi exubérante des borains qui venaient prier la Vierge Noire se fût refusée à cette offrande, mais il eût été extrêmement dangereux d'allumer un cierge dans ce souterrain où abondaient les gaz inflammables, et les pèlerins se contentaient, en arrivant, de déposer devant la sainte image les lampes Davy qu'ils portaient avec eux. Au XVII[e] siècle, Jars vit à l'embouchure de la galerie principale de la mine de mercure d'Ydria, dans le Frioul, à une distance de 130 toises, une chapelle où l'on disait la messe les jours de grandes fêtes. A différentes hauteurs on avait formé des niches pour y mettre des figures de saints fermées par une grille en fer.

En réalité, sainte Barbe est la grande patronne des mineurs dans les pays catholiques ; sa popularité est attestée par les chapelles qui lui ont été élevées par la dévotion des mineurs et par des témoignages plus fragiles, mais encore plus populaires. La



Fig. 351. — Saint Léonard. — Image coloriée, Épinal. — Pellerin, éditeur.

figure que nous reproduisons (fig. 354) a été dessinée en fac-similé d'après une statuette en cire haute de $0^{m},40$, qui remonte à 1840 environ, et a été trouvée par M. E. Peny chez un vieil ouvrier du charbonnage de Mariemont-Bascoup en Belgique. La lithographie coloriée où sainte Barbe soutient à son bras droit une benne dans laquelle trois personnes vont descendre remonte à la même époque (fig. 355). Le saint Léonard est imprimé à Épinal chez Pellerin (fig. 351). On m'a envoyé du Hainaut une grande chromolithographie qui porte en tête un cartouche soutenu par deux anges sur lequel est écrit « Sainte Barbe, patronne des houilleurs »; la sainte tient de la main gauche une benne dans laquelle sont trois mineurs prêts à descendre dans une fosse.

La nouvelle imagerie d'Épinal a une sainte Barbe coloriée, qui ne se rattache à la mine que par un pic placé dans un coin. M. de Zmigrozdski me communique une gravure non populaire dans laquelle la sainte apparaît dans un nimbe lumineux à un mineur écrasé sous un éboulement et plusieurs images de piété représentant le sainte. La direction des mines de Sierza, près Cracovie, a publié dans cette ville une plaquette in-32 intitulée « Nabozenstwo do S. Barbary Meczenniczki il Patronki gornikow », la Dévotion à sainte Barbe, martyre et patronne des mineurs, qui contient une image de la patronne des mineurs et les litanies avec lesquelles on l'implore.

M. Ed. Peny, ingénieur aux mines de Mariemont-Bascoup, a fait photographier quelques-unes des médailles de sa collection qui portent l'effigie de sainte Barbe. La première (fig. 337) est un jeton en argent, de forme hexagonale, qui porte sur le pourtour l'inscription : *Mines de charbon*, *département du*

Nord et la date 1836 ; au centre est sainte Barbe avec la tour et l'épée ; sur le revers est inscrit au centre : *Anzin, Raismes, Fresnes, Vieux-Condé* 1717, *Denain* 1826 ; sur une couronne : *Desanguin, P. Coffin, Cas. Périer ;* sur le pourtour : *Hocquart, J. Renard, A. Coffin. J. Périer* et *Devilledenil.* Le deuxième jeton en argent, de forme ronde, a au centre sainte Barbe debout, devant la porte de sa tour, une épée à ses pieds ; entourée de l'inscription : *Conférences des chefs de l'administration et de la direction.* Au revers est la machine à barillet ;





Fig. 352 et 353. — Jetons d'Anzin.

on lit sur le pourtour : *Mines de charbon de terre d'Anzin, Raismes, Fresnes et Vieux-Condé.* Un jeton hexagonal en argent porte en haut : *Sit propitia Barbara nobis ;* sainte Barbe est représentée en buste, les mains croisées, en extase, avec l'épée et la petite tour ; au-dessous : « V. ft Bessaignet D. » Le revers porte les attributs des mineurs, sur le pourtour : *Compagnie des mines de charbon d'Anzin* 1774 ; à l'intérieur du pourtour : *His ardita telluris munera patebunt* (fig. 352 et 353).

Un jeton de bronze porte au milieu, dans un cercle, le buste



Fig. 354. — Sainte Barbe. — Statuette en Cire, habillée de Papier à Tapisserie.
(Belgique, vers 1840.)



Fig. 355. — Sainte Barbe.
Lithographie coloriée, signée Granzelle. (Belgique, vers 1840.)

tourné à droite de sainte Barbe, avec la petite tour et l'épée; inscription : *Mines d'Anzin*, *Denain*, *Fresnes*, *Vieux-Condé* (*Nord*). Au revers, sous une couronne, deux groupes d'attributs de pompiers ; au centre, sapeurs-pompiers (fig. 360).

Les manifestations religieuses ou superstitieuses des ouvriers des mines ne diffèrent guère de celles des autres corps de métiers; il est vraisemblable qu'eux aussi portent sur le corps quelques-uns de ces pieux objets auxquels on attribue, dans toutes les religions, une sorte de vertu protectrice. En général, les houilleurs du bassin de Charleroi attachent à la chaîne de leur montre



Fig. 356 à 359. — Médailles de sainte Barbe. — Belgique et France.

une médaille de sainte Barbe, qui, pensent-ils, les garantit de tous les accidents.

On assura au révérend J.-B. Bagshawe que les mineurs protestants venaient en foule chercher des rameaux bénits du dimanche des Rameaux, dans la persuasion qu'ils les préservaient de tout danger, quand ils travaillaient.

La veille de la Sainte-Barbe, en Bretagne, les mineurs se groupent et vont planter un laurier à la porte de leurs chefs. et se rendent chez les autorités locales au son des clarinettes, des violons et des clairons. Le dernier poste du fond reçoit de la société des chandelles, une par ouvrier; elles sont allumées

au départ du poste dans les chantiers où ils travaillent ; à la rentrée, qui n'a lieu que deux jours après, on marche à pas de loup pour observer si les chandelles ont bien brûlé, et c'est une grande joie si tout est consumé dans le chantier. Si par hasard une chandelle s'est éteinte, — chacune d'elle est attribuée à un mineur désigné, — lorsque le mineur est d'un autre poste, on le lui cache, et les camarades en sont désolés pour lui, car c'est le présage d'un accident qui doit lui arriver dans l'année. Les camarades de mineurs morts de maladies et d'accidents, disaient qu'il fallait s'y attendre, car la bougie n'avait pas brûlé à la Sainte-Barbe.

La Sainte-Barbe représente la fête nationale dans l'armée. Les disputes de camarades sont effacées, le directeur doit même trinquer après la messe avec le plus modeste des ouvriers, et ce jour-là tout le monde est égal. On a vu les ouvriers tutoyer jusqu'à leur directeur.

Les mineurs du centre de la France chômaient religieusement naguère encore à la Sainte-Barbe. S'ils travaillaient ce jour-là, ils seraient persuadés qu'un malheur va leur arriver. C'est une réjouissance générale. Dès la veille, des salves de coups de mine à forte charge annoncent avec fracas la fête du lendemain. Deux énormes gâteaux ronds et plats sont commandés : l'un pour le curé, qui les bénit à une messe où tous viennent assister avec recueillement ; l'autre pour l'ingénieur, qui les remercie de cette galanterie par un pourboire. Les gâteaux s'avancent à l'église après avoir parcouru le village, l'ingénieur en tête de sa compagnie, et portés sur une espèce de civière en noyer verni, où flottent des nuages de rubans et des fleurs artificielles. Des instruments de musique précèdent

le cortège. Quand les gâteaux ont été bénits, l'ingénieur est reconduit chez lui, et le soir les ouvriers viennent le prendre pour lui faire les honneurs d'un dîner à la gargote la plus confortable.

Dans la plupart des mines du Nord, les mineurs ne font plus ce qu'on appelait la quinzaine de la Sainte-Barbe; c'était la deuxième quinzaine de novembre, pendant laquelle les heures de travail étaient augmentées pour que la paie, faite la veille de la fête, fût plus élevée que d'habitude; il y avait alors trois jours entiers de réjouissance.

En Belgique, la veille de la Sainte-Barbe, les ouvriers de plusieurs puits descendent dans la fosse une espèce de poupée, attifée d'oripeaux de diverses couleurs, dans la croyance que cette action leur permettra de sortir sains et saufs de la catastrophe prochaine. Dans certains charbonnages, les administrateurs obligent les ouvriers à assister à la messe de la Sainte-Barbe, et, au sortir de l'église, ils leur remettent deux francs pour qu'ils puissent fêter joyeusement cette patronne. Dans le bassin du centre, les mineurs ne vont guère à la messe qu'aux grandes fêtes ; le 4 décembre, jour de Sainte-Barbe, personne n'y manque; la statue qui est au fond de la fosse est ce jour-là très ornée et très illuminée. Dans beaucoup de mines du Nord de la France, depuis 1889, la messe de sainte Barbe, autrefois très suivie, passe presque inaperçue.

Suivant Larousse, les ouvriers de certains pays offraient des chandelles au Petit Mineur.

Dans l'intérieur de la mine, il y a des actions qui attirent des malheurs sur celui qui les accomplit et sur ses compagnons; d'autres au contraire sont de nature à les préserver de

tout danger. La superstition commune aux mineurs et aux marins, qui considèrent comme dangereuse l'action de siffler, est courante dans les houillères anglaises; elle existait dans le premier quart de ce siècle aux mines de Huelgoat, en basse Bretagne ; Brizeux en a parlé dans *les Bretons*, chant XIV :

C'était un vieux mineur : Prenez garde, dit-il,
A l'Esprit de la mine! Il est traître et subtil.
Veillez bien sur vos pas. Je connais sa colère,
Lorsqu'un travailleur chante ou siffle dans sa terre,
Il vous écraserait sous quelque éboulement ;
Aussi parlez tout bas et marchez lentement.

Les mineurs de l'ouest de l'Angleterre n'aiment pas que l'on fasse le signe de la croix sous terre. Une personne qui se rendait dans des endroits reculées fit une + sur l'une des parois afin de retrouver sa route pour revenir. On la força de donner une autre forme à ce signe de reconnaissance.

Dans les mines de soufre de Sicile, lorsque le charroyeur va chercher de l'eau ou quelque autre chose commandée par le pionnier, les autres chantent :

E li carusi di ...X
Unu all'acqua e l'àtru appizzutari.

Lorsqu'il est arrivé au voyage qui précède l'avant-dernier, il chante, le cœur plein d'espérance :

Chi lustru chi mi fa la mè lumèra !
Chissu è lu signu ca vaju a livari.

A l'avant-dernier :

E stu viaggiu cci lu vaju a 'ppizzu :
A la vinuta, li robbi ed un tozzu !

Au dernier :

Chistu chi vaju a pigliu, e a la vinuta
Cci vaju a levu cci la mè jurnata.

Il dit aussi, pour engager son compagnon à faire aussi vite que lui :

Lu mè compagnie, ch' è fattu di lignu,
Si nun mi porta a livari mi nni allagnu.

A la fin du vingtième voyage, les ouvriers se signent de nouveau, baisent la main du pionnier, se rhabillent et retournent joyeux à leur village en chantant des chansons.

Dans les mêmes mines de Sicile, les charroyeurs, suivant la distance plus ou moins grande qu'ils ont à parcourir, doivent faire un nombre déterminé de voyages, ordinairement une vingtaine. Arrivés à un certain nombre, en redescendant ils chantent :

Quattru li vaju a pigliu, ed è daùra
Sidici mi nni restanu di pena

Puis ensuite :

Cincu li vaju a pigliu, e dè daùra
Quinnici mi, etc.

Ceux qui ont à faire dix-huit voyages au lieu de vingt chantent :

Deci li vaju a pigliu cu fortuna
E ottu mi nni restanu di pena.

Au dixième voyage, ils mangent un morceau de pain avant d'entreprendre la onzième course.

Quand ils voient le contremaître venir dans la mine, ils chantent :

> Piglia la cannila e facci lustru,
> Cà cala lu bon' omu capumastru.

Lorsqu'il fait très chaud, les mineurs travaillent nus, et ils offrent au Seigneur ce travail pénible en expiation de leurs propres péchés; mais il y en a qui blasphèment et maudissent Dieu et la Madone; il en est aussi qui s'écrient :

Mmaliditta me matri chi mi figlia! Porcu lu parrinu chi mi vattia! Cristu era megliu chi mi faciva porcu, alumenu all' annu mi scammavanu, e la pigliava' n c... e muria !

D'autres disent encore : *Dicinu ca cci sunnu diavuli : jo a nuddu viju : et vurriànu vèniri ; quantu cci parlu tanticchia.* Et ils le disent sur le ton d'un incroyable désespoir.

A une certaine heure, le mineur prend un autre morceau de pain, et il s'écrie cyniquement : « Vajù av bilinarmi » (empoisonne-moi), et quand il a fini de manger : « Mi 'ntussichiavu » (je suis empoisonné !), expression qui montre la profonde douleur qu'il ressent de la vie qu'il est contraint de mener.

Dans l'intérieur de ces mines de soufre, celui qui la veille a laissé à sa place une partie du minerai prêt à transporter, de quoi faire le premier voyage, le met dans une corbeille ou dans un sac, suivant qu'il est en morceaux ou en miettes ; puis, se tournant de manière à faire la croix, aidé du pionnier, il se met le fardeau sur l'épaule et baise la main du pionnier pour aller déposer en dehors de la mine, ou à l'endroit assigné à l'intérieur.

SOURCES

W. Jones, pp. 135, 138. W. Hunt, II, p. 128. *Folk-lore Journal*, t. IV, p. 114; t. VI, p. 211; t. IV, p. 221. Comm. de M. A. Harou. *Folk-lore Journal*, t. V, p. 186. Comm. de M. Blacque. W. Jones, p. 134. W. Hunt, II, p. 123. *Folk-lore Journal*, t. V, p. 186. W. Jones, p. 134. *Folk-lore Journal*, t. V, p. 187. W. Jones, p. 175. Maxwell, *l. c.*, p. 10. *Histoire naturelle*, l. XXXIII, c. xxxi. *Les Français*, t. III, p. 16. Comm de M. Alfred Harou. *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 340. G. Pitrè, *Us. e Costumi*, t. IV, p. 446. Maxwell, p. 10. Regnard, *Voy. de Suède*. Tavernier, *Voy. en Perse*, t. I, p. 341. Comm. de M. A. Harou. Gobet, t. I, p. 319. E. Preller, p. 37. *Romania*, t. IV, p. 437. Siméon Luce, p. 375. W. Jones, p. 140. Comm. de M. A. Harou. Elie Berthet, *Les Houilleurs de Polignies*, pp. 53, 58, 75. Jars, t. II, p. 526. *Magasin pittoresque*, t. XXIX, p. 297. Comm. de M. Garnier. *Les Français*, t. I, p. 346. Brizeux, *les Bretons*, ch. xiv. W. Hunt, II, p. 123. Pitrè, *l. c.*, t. I, p. 450-451, 447.



Fig. 360. — Jeton de Bronze à l'Effigie de sainte Barbe.

CHAPITRE V

LES ACCIDENTS DES MINES

LE GRISOU ET LES ÉBOULEMENTS

ENDANT leurs travaux dans le monde souterrain, les mineurs sont exposés à de nombreux dangers de diverses natures : des terrains glissent, des rochers s'écroulent avec fracas, des eaux dont l'existence n'était même pas soupçonnée inondent subitement les galeries ; des gaz foudroient, asphyxient ou brûlent, avec la rapidité de l'éclair, des hommes qui, une seconde avant la catastrophe, pouvaient se croire en pleine sécurité. Lorsque se produisent ces terribles accidents, l'émotion est grande dans le monde des mineurs, mais ils continuent à descendre dans la mine, comme les marins après la tempête sont prêts à reprendre la mer, et il est bien rare que les ouvriers quittent leur métier pour celui, plus paisible en apparence, de laboureur ou de terrassier.

Le grisou est le plus connu des fléaux qui menacent le houilleur; ce n'est pas qu'au total il fasse un plus grand nombre de victimes que les autres causes de mort ou de blessures auxquels les mineurs sont sujets; on peut toutefois dire qu'il mérite sa terrible renommée par sa soudaineté, par les horribles brûlures qu'il imprime aux corps de ceux qui sont tués sur le coup, ou de ceux, plus à plaindre, qui ont eu la mauvaise chance de ne pas être foudroyés.

Les conflagrations subites analogues à celles qui trop souvent désolent les houillères quand l'exploitation a atteint une certaine profondeur et que l'aération n'est pas suffisamment assurée, paraissent avoir été inconnues à l'antiquité. On n'en trouve aucune mention dans les historiens, qui n'auraient pas manqué de les ranger parmi les prodiges les plus terribles, et il est vraisemblable qu'on aurait placé au premier rang des divinités malfaisantes celle qui aurait présidé à cette foudre souterraine, qui éclate sans avertissement préalable.

Le nom de *grisou*, l'un de ceux par lesquels on désigne le plus habituellement en France et en Belgique le gaz inflammable des mines semble une énigme; on a essayé d'en expliquer l'origine, mais sans arriver à des conclusions absolument satisfaisantes. D'après une communication de M. F. Mistral, c'est un abrégé de *fiò-grisou* ou *fiò-grisoun*, usité dans les mines de la Grand' Combe, près Alais; ce serait un diminutif de *fiò-gre*, feu grégeois qui, au moyen âge, a joui, comme on le sait, d'une grande célébrité.

Suivant Hécart, *Dictionnaire Rouchi*, le peuple donne au diable le nom de *grisou*, à cause des mauvaises actions qu'il lui attribue, par comparaison avec le feu grisou. En Langue-

doc, par une association d'idées analogues, mais en reversant les termes, le peuple appelle le grisou *diablet,* petit diable, ce qui suppose une intervention diabolique et malfaisante.

Le grisou porte encore les noms de *feu griou*, *griou*, en Belgique ; *feu-grilleux* ou *grieux* (Mémoires de la Société d'émulation de Liège, t. II, p. 306, Morand, p. 37) ; Boiste, dans son *Dictionnaire* (1800), lui donne celui de *feu-brisou* (briseur) ; ce terme est usité dans le pays de Liège.

En Belgique, les travailleurs l'appelaient au XVIII[e] siècle et aujourd'hui « mauvais air, soufre ». Dans les houillères du Nord, c'est souvent simplement le « gaz ». Aux mines de Workington, c'était le *faul air* (Jars) et, en d'autres parties de l'Angleterre, *bad air,* qui signifie la même chose que le premier terme belge : d'après le *Dictionnaire de la Conversation,* il est aussi nommé *feu terrou*, terme employé dans le bassin de Liège ; en Languedoc, on le nomme encore *toufo,* exhalaison étouffante.

Il est aussi appelé en France *feu sauvage*, en Angleterre *Wilde fire*, par la ressemblance qu'il présente avec le feu follet, en Allemagne *Minenfeuer* (feu de mine), *das Grubengas* (gaz de mine), *Schlagende Wetter* (air qui tue), *Stickluft* (suffocation), *Feuer-Dampf*, exhalaison qui s'enflamme (Tolhausen, *Dict. technologique*).

Dans les mines du Derbyshire, au siècle dernier, on distinguait quatre exhalaisons : *The peas blown damp,* exhalaison fleur de pois, à cause de la ressemblance de son odeur avec la fleur de cette plante. On prétendait qu'elle avait toujours lieu en été, mais qu'elle n'était point mortelle. L'origine qu'on donne à cette vapeur est ridicule, dit Morand ; on l'attribue à



Fig. 362. — Descente dans la Mine. — D'après Agricola.

une quantité de chèvrefeuille qui couvre les prés dont le sol contient de la pierre à chaux. La seconde est nommée *fulminating damp*, exhalaison fulminante; à la seule approche d'un corps allumé. elle prend feu. La troisième est *the common damp;* elle cause une difficulté de respirer et rarement produit des effets plus graves, à moins qu'on n'y ait été exposé assez longtemps pour qu'elle conduise à l'évanouissement; on en reconnaît la présence à la flamme de la chandelle qui commence à tourner orbiculairement et dont la lumière diminue par degrés jusqu'à ce qu'elle s'éteigne entièrement. La quatrième espèce d'exhalaison est appelée *the globe damp*, exhalaison en globe, parce qu'elle a la forme d'un ballon, qui serait suspendu au haut de la voûte. Les ouvriers ont dans l'idée que celle-là, qu'ils regardent comme pouvant à la longue dégénérer et devenir mauvaise. est due à l'exhalaison de leurs corps et de leurs chandelles; qu'elle se ramasse en haut sous une forme ronde et s'y maintient enveloppée par une pellicule de l'épaisseur d'une toile d'araignée. Ce globe, venant à s'ouvrir, étouffe ceux qui se trouvent dans son voisinage; aussi, lorsque les ouvriers aperçoivent cet amas, ils le crèvent avec un bâton muni d'une longue corde, en s'éloignant le plus qu'ils peuvent; cette opération terminée, ils purifient l'air en allumant du feu. J'observerai seulement, continue Morand, que l'on doit réduire ces exhalaisons à deux espèces. L'une n'est qu'un simple brouillard épais. Dans les grandes chaleurs de l'été, il est quelquefois si fort que l'on est obligé d'interrompre les ouvrages. On assure que c'est dans le temps de la fleur des grains qu'il est plus abondant ou plus fréquent. La seconde espèce d'exhalaisons, qui accompagne ordinairement la houille, est



vraisemblablement la même que la moufette ; elle en diffère en ce qu'elle est sensible et inflammable avec détonation ; d'où les Anglais l'appellent très bien *damp fire*, exhalaison qui s'enflamme. Les Anglais l'appellent aussi *bad air*, mauvais brouillard ; dans toutes les mines de l'Allemagne, elle est nommée *Schwaden*, vapeur souterraine ; les Liégeois la nomment *Crowin*, *Fouma*, *Pousse*, *Poutture*, *Moufette*, dérivée sans doute de meiphitos, exhalaison. C'est un fallot souterrain que les anciens minéralogistes regardaient comme un mauvais génie habitant les mines, et que quelques-uns appelaient Cobolt.

De la croyance que les divinités souterraines regardent comme des ennemis ceux qui entreprennent d'arracher aux entrailles de la terre les trésors qu'elles y ont cachés, découla l'idée de leur attribuer les flammes qui, parfois aussi inoffensives que des feux-follets, deviennent, en certains cas, plus terribles que l'explosion d'une poudrière. Les premières, si elles sont désagréables, ne constituent pas un danger réel ; elles excitent pourtant la crainte parmi les ouvriers, qui ne savent pas s'ils ont affaire à des lumières passagères ou à un coup de grisou. C'est au xve siècle que la présence dans les fosses de ce gaz meurtrier semble avoir été authentiquement constatée pour la première fois ; on ne l'attribua pas à une cause naturelle, mais à un génie malfaisant qui ne se manifestait que de temps en temps, après des périodes de calme assez éloignées. Dans les bassins du Nord, une opinion très répandue veut que les accidents soient produits par le ressentiment d'esprits souterrains, irrités contre les mineurs. Le diable, pour se venger de ce que les hommes ont découvert le combustible avec lequel



il chauffait sa marmite, allume quelquefois un feu terrible qu'on appelle le grisou. Dans les environs de Charleroi, les houilleurs disent que, furieux de l'envahissement de son empire, Satan se plaît à terrifier les ouvriers par des coups de feu. Salverte rapporte des idées analogues : les mineurs qui périssaient suffoqués avaient été tués par le démon de la mine; des esprits infernaux, gardiens de trésors cachés dans les entrailles de la terre, immolaient l'homme avide qui, pour s'en emparer, pénétrait jusqu'à leur asile. D'après Olaüs Magnus, dans les mines de Suède, les démons s'amusaient à envoyer des émanations suffocantes aux mineurs. Sur l'Annaberg, dans la caverne qu'on appelle le Rosenkranz, le diable ayant soufflé sur douze hommes qui travaillaient, ils moururent, et la mine, quoique fort abondante en argent, fut abandonnée.

Dans les mines d'or de Pellel (Sénégambie), qui sont très riches, existe la croyance que ceux qui ont tenté de les exploiter sont morts ou sont devenus fous. Elles sont l'objet d'un grand effroi; et ces accidents, produits par des émanations, sont attribués aux maléfices d'un agent mystérieux.

Aux environs de Charleroi, les femmes disent que les feux sont un avertissement du ciel, qui est mécontent de la manière dont les mineurs sont traités. Ils dureront aussi longtemps qu'on n'aura pas fait droit à leurs réclamations. Si on tarde trop, ils brûleront tout de cette façon. D'autres disent que c'est l'annonce de la fin du monde, d'une guerre, d'un grand désastre.

Le « mauvais air » ne se manifeste pas seulement par de vives clartés et des explosions; il revêt les formes les plus fantastiques. Il prend l'apparence d'un lutin qui, dans le Bori-

Ces Dessins n'ont jamais été publiés. —

Nous en devons la Communication à M. Marcel



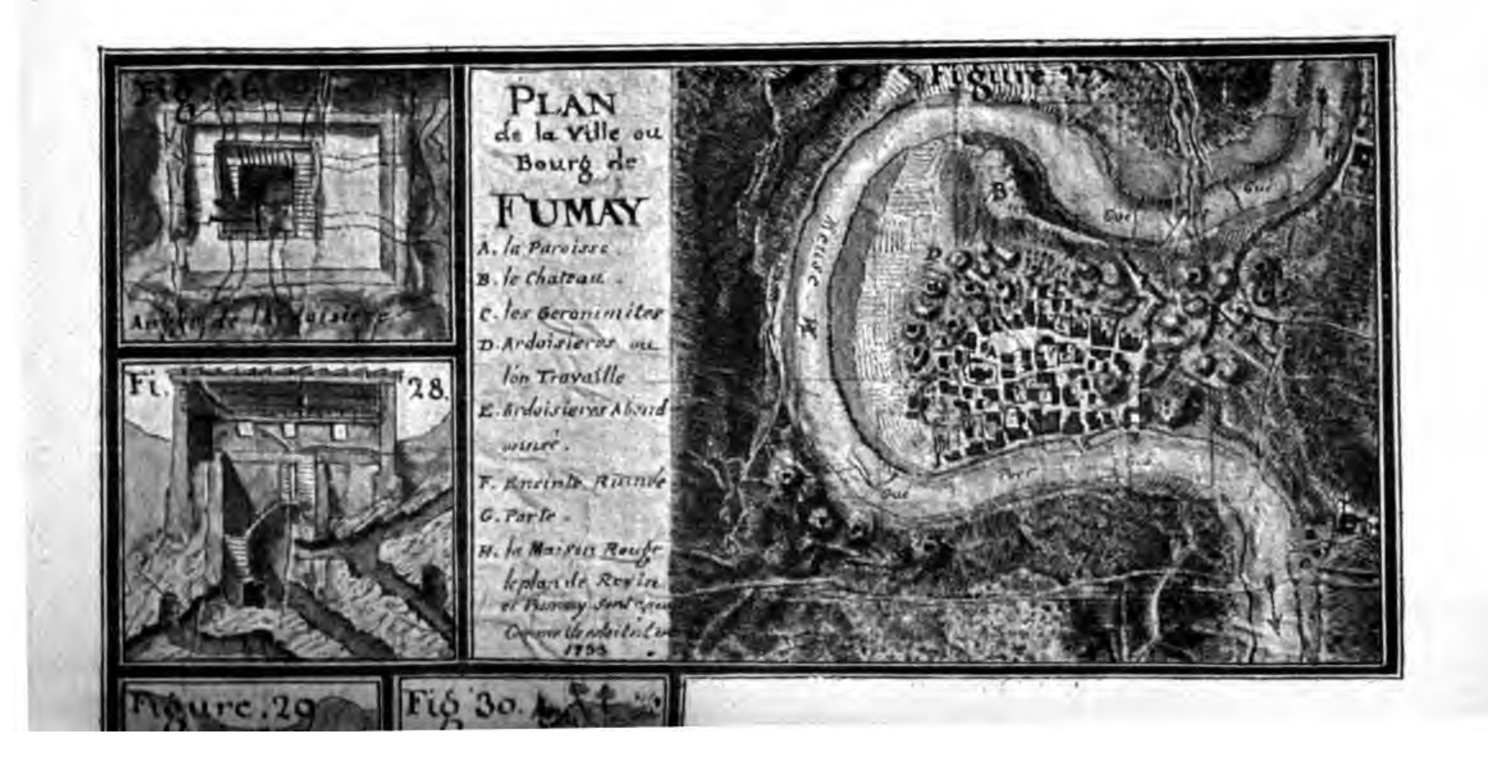


Fig. 26
Fi. 28.
PLAN
de la Ville ou
Bourg de
FUMAY
A. la Paroisse.
B. le Chateau.
C. les Geronimites
D. Ardoisieres ou
l'on Travaille
E. Ardoisieres Abandonnée.
F. Enceinte Ruinée
G. Porte.
Figure 27.
Meuse
B
D
Gue
Figure. 29
Fig 30.

nage, se nomme *el blanque biesse* ou *el blanque biete.* Cette apparition grimace et danse devant les mineurs, pour disparaître aussitôt ; le grisou se montre aussi sous l'apparence de flocons d'un blanc bleuâtre, qui s'en vont si on agite des branchages.

L'explosion est presque toujours précédée de certains signes avant-coureurs : l'apparition d'un lapin blanc, d'une belette blanche, d'une chauve-souris, avertit les travailleurs du Borinage de se tenir sur leurs gardes. A Wheal vor Mine, dans l'est de l'Angleterre, il y a de longues années que les mineurs sont persuadés qu'un accident dans la mine est toujours annoncé par la présence, dans l'un des bâtiments des machines, d'un lièvre ou d'un lapin blanc. Ils déclarent qu'il leur est facile de les chasser, mais qu'il leur est impossible de les prendre.

Quelque temps avant la catastrophe, des ouvriers assuraient qu'on avait vu, dans les fosses du puits Verpilleux, les spectres de leurs camarades étouffés jadis par le grisou. Les mineurs de la Cornouaille croient que, lorsque le feu meurtrier est sur le point d'emplir les voûtes souterraines, les « petites gens » leur font entendre, pour les prévenir, des bruits étranges, d'horribles craquements et des coups de marteaux terrifiants.

Dans le Gard, vers 1884, un dégagement subit d'acide carbonique remblaya en un instant des galeries : un ouvrier dit à M. de Castelnau, ingénieur des mines : « Je l'avais prévu, j'avais entendu l'esprit de la mine frapper le rappel. » On appelle ainsi un bruit semblable à des coups de pics, qui rappelle celui des esprits frappeurs (Knockers) de l'Angleterre.

Dans le Borinage, il n'y a guère d'explosion dont les mineurs ne soient avertis par la présence de nains qui

viennent s'asseoir sur les pics des travailleurs, et qui, dès qu'on les a aperçus, disparaissent pour aller se replacer plus

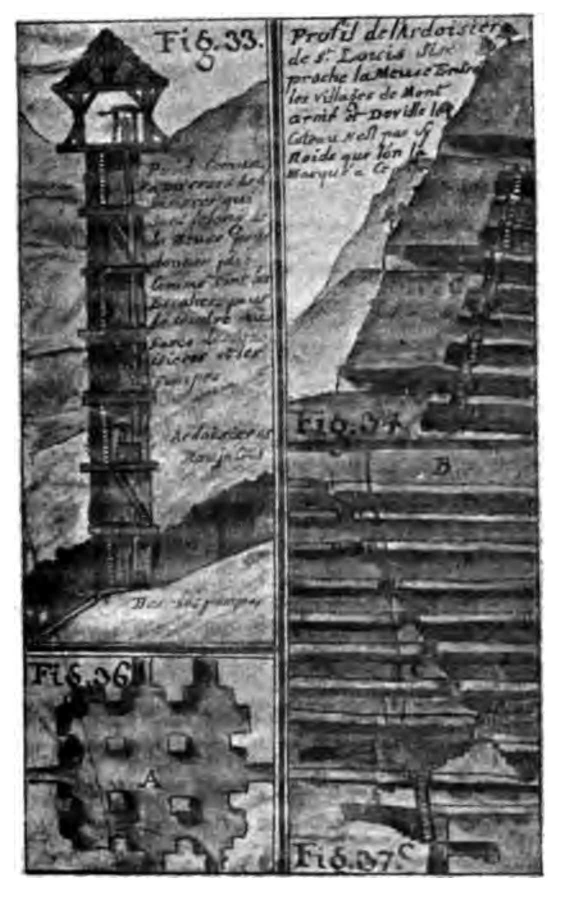


Fig. 369 à 371. — Échelles de Descente dans une Ardoisière à Fumay. — D'après une Image du Dépôt des Cartes à la Bibliothèque Nationale (XVIIIe siècle).

loin en ricanant. Ils passent pour être les âmes d'ouvriers tués dans de précédentes catastrophes. Il y a une vingtaine d'an-

nées, beaucoup de gens employés à des mines de charbon de Bedworth, dans le nord du Warwischshire, refusèrent de descendre aux fosses où ils étaient employés, persuadés qu'ils étaient que certains sons, sans doute produits par des oiseaux de nuit, dans leur passage à travers la campagne, étaient les avant-coureurs de quelque désastre. Dans la nuit du dimanche, il fut constaté que ces sons, désignés sous le nom des sept siffleurs, avaient été entendus dans le voisinage de Bedworth, et le résultat fut que, lorsqu'il s'agit de reprendre le travail, les hommes s'y refusèrent positivement.

Le grisou a une odeur analogue, disent les mineurs, à celle des pelures de pommes de terre. Lorsque les ouvriers disent : « I sint l'patate (il sent la pomme de terre) », cela veut dire qu'une explosion est à craindre et qu'il est temps de fuir. Il y a au contraire certains indices qui sont rassurants : dans le pays de Galles, on appelle le « chant de la mine » le bruit fait par les ventilateurs. Ce chant est plus agréable aux travailleurs que celui de tous les oiseaux du ciel, parce que, tant qu'ils l'entendent, leur vie est en sûreté.

En Belgique, les charbonniers disent : « Tant qu'il sort de la sève, la mine n'est pas soufreuse. » Ils savent qu'aussi longtemps que la sève (pleurs, sang de la mine), c'est-à-dire le dépôt vésiculaire qu'on rencontre dans les bassins houillers vierges, se dégage, le grisou n'est guère à redouter.

Les mineurs de Saint-Etienne croient que les puits doivent être fatalement visités par des accidents à des époques qu'ils pressentent. Lorsque, suivant eux, elles sont proches, il devient difficile de les décider à travailler dans celui qu'ils supposent menacé. C'est ainsi que le puits Pélissier avait été désigné,

après l'explosion du puits Verpilleux, comme devant être le premier atteint par la catastrophe. Cette prévision ne s'est que trop malheureusement réalisée. Aujourd'hui l'opinion courante est que le prochain coup de grisou atteindra le puits de la Chazotte. Quelques-uns ont une réputation plus particulièrement mauvaise, notamment le puits Jabin, qui porte dans le pays le surnom significatif de *mangeur d'hommes*. Plusieurs ouvriers prétendent qu'il y a des endroits où l'on ne doit pas pénétrer : si on y va une conflagration ne tarde pas à se produire.

Les explosions et les émanations étant l'œuvre du génie du mal, c'est-à-dire du diable ou de ses congénères, les mineurs durent tout naturellement être portés à appeler à leur aide les divinités secourables, qui sur terre sont les adversaires des puissances infernales.

En Belgique, chaque fosse a son saint, et le mineur l'invoque avec confiance contre le grisou. Nous avons parlé assez longuement dans le chapitre précédent de la manière dont les ouvriers honorent les divinités et les saints auxquels ils attribuent le pouvoir de les protéger. Dans l'arrondissement de Charleroi, si une explosion vient à se produire au commencement de l'hiver, les houilleurs n'en sont pas très surpris, la fête de sainte Barbe n'étant pas encore arrivée. Mais ils demeurent convaincus que les accidents ne peuvent plus avoir lieu après la fête de leur protectrice. Dans le Hainaut, les ouvriers du bassin du centre disent que sainte Barbe, leur patronne, est née au château de Mariemont (Morlanwelz) et qu'elle protège tous ses compatriotes : c'est pour cela, ajoutent-ils, que les catastrophes par le grisou ne se produisent jamais dans cette région. Dans la partie de ce bassin qui dépendait autrefois des

immenses propriétés de l'abbaye de Bonne-Espérance (ordre des Prémontrés), les mineurs prétendent qu'ils n'ont rien à craindre du grisou, parce que N.-D. de Bonne-Espérance, à laquelle ils vouent un culte particulier, veille sur eux.

Malgré la confiance que les mineurs accordaient à l'intervention de leurs saints favoris, ils n'avaient garde de négliger certaines précautions, et, avant de s'aventurer dans la mine, de s'assurer qu'on pouvait y pénétrer sans danger. Dès que les exploitations houillères eurent atteint une grande profondeur, le grisou se manifesta, et l'on chercha le moyen de le rendre inoffensif. Le voyageur grec Nicander Nucius, qui, au XVI[e] siècle, visita les mines de charbon des environs de Liège, nous a laissé des détails intéressants sur ce qu'il y vit, et en particulier sur les procédés alors employés pour dissiper les gaz dangereux. « Dans cette ville, dit-il, ils sont dans l'usage de brûler une certaine substance noire, pierreuse et luisante. Lorsque le charbon a été consumé, il ne reste pas d'escarbilles, mais une poussière très fine est disséminée en l'air. Ces pierres sont extraites du fond de la terre, où elles forment de certaines veines. Un prodige remarquable a lieu lorsqu'on les arrache du sol. Les mineurs ont coutume de creuser à une distance de plus de huit stades de la ville, au-dessous de la rivière, à environ trente coudées. Lorsqu'ils rencontrent le minerai, ils forment une large caverne; mais il ne leur est pas possible d'extraire immédiatement les pierres, car le feu se déclare soudain, et remplit toute la cavité. Lorsqu'ils veulent extraire le charbon, ils revêtent un habillement de toile qui n'a été ni mis à l'eau, ni blanchi, et qui les couvre des pieds jusqu'à la tête, ne laissant que deux ouvertures pour les yeux. Ils prennent un

bâton qui sert à guider leurs pas dans le passage qui conduit à la caverne, s'approchent du feu et l'effraient avec leur bâton. Le feu s'enfuit alors,se condense peu à peu, se ramasse d'une manière surprenante, et, se rassemblant en un petit espace, il demeure bien tranquille dans un coin. Il convient que l'homme qui porte l'habillement de toile se trouve penché au-dessus de la flamme lorsqu'elle n'est plus agitée et continue de l'effrayer avec son bâton. Pendant que celui-ci agit ainsi, les mineurs extraient la pierre : mais, aussitôt qu'ils ont quitté la caverne, le feu un moment assoupi prend son élan et emplit de nouveau tout l'espace. Nul alors ne se hasarde d'entrer, sans le bâton et l'habit en question, car il serait inévitablement brûlé. Nous avons été nous-même témoin de cette scène, désireux de vérifier le fait par l'expérience, et admirateur des opérations merveilleuses de la nature. Il nous a été impossible de découvrir la cause de ce phénomène, ni de savoir s'il avait lieu par un agent spirituel. Nous savions cependant que la toile possède un certain pouvoir mystérieux qui tend à éteindre le feu, puisqu'il ne veut pas la toucher, quoiqu'il brûle et consume toutes les autres choses, dont il s'empare avec une étonnante rapidité. Mais l'effet le plus surprenant est que, lorsque le feu s'est retiré, et que sa flamme est éteinte, au lieu d'avoir rendu la caverne extrêmement chaude, il n'y règne qu'une douce chaleur qu'on peut très bien supporter. »

A la fin du siècle dernier, Morand le médecin décrivait la manière de tâter le Fouma dans des termes qui se rapprochent beaucoup de ceux employés au XVIe siècle par le voyageur grec. « Tout ce qui peut s'imaginer pour battre l'air est en général suffisant; l'ouvrier s'enveloppe d'un sarrau de toile de chanvre

non roui et qui n'a pas été lavé, et, muni de branchages qu'il agite, il se trouve à l'abri de tout inconvénient. Ce moyen fort simple est connu de toute ancienneté parmi les houilleurs. Fisen, historien liégeois, qui donne un tableau raccourci des ouvrages des houilleries, en fait mention : *Tela igitur nullam passa macerationem tecti (istam quippe ab ejusmodi flammis nihil lædi longo jam experimento compererunt) armatique fustibus aut virgis. flammam jam excitatam aggrediuntur, et tandiu crebris diverberant ictibus, donec, aere quo alebatur dissipato, deficiat* (Bartholomi Fisen. Leodiensis, *Hist. Leod.*, in-f°. M. D. C. XCVI, l. XI, f. I, 272). Il est des circonstances où il faut quelque chose de plus efficace. On fait descendre et remonter à plusieurs reprises dans la benne des *roisses* ou fascines suspendues à une corde; on est encore obligé quelquefois d'y jeter de l'eau à grand flot ; en un mot, on emploie tout ce qui est capable de briser, de mettre en mouvement le Fouma, c'est-à-dire d'imprimer de l'agitation à l'air. Les ouvriers disent qu'il font circuler le vent, ou le fouma avec le vent, parce qu'ils confondent ce qui n'est pas différent. Le moyen usité parmi les houilleurs pour tâter le Crowin consiste à descendre par un des bures une chandelle allumée : si, après avoir été jusqu'en bas, elle revient sans être éteinte, on descend hardiment dans le bure. »

Avant que Humphry Davy eût inventé la lampe de sûreté, on n'avait d'autre moyen de prévenir le mauvais gaz qu'en le décomposant par de petites explosions, avant que sa légèreté l'eût amassé en trop grande quantité dans les hauteurs des galeries ; l'homme chargé de ce soin était appelé le pénitent, parce qu'il portait une grande robe de moine ; son vrai nom



Fig. 372. — Le Pénitent. — D'après Jules Verne, *les Indes Noires*.
(Hetzel, éditeur.)

était le *fireman*, l'homme du feu. Le pénitent, la face masquée, la tête encapuchonnée dans son épaisse cagoule, tout le corps serré dans sa robe de bure, allait en rampant sur le sol. Il respirait dans les basses couches, dont l'air était pur, et, de sa main droite, il promenait, en l'élevant au-dessus de sa tête, une torche enflammée. Lorsque le grisou se trouvait répandu dans l'air de manière à former un mélange détonant, l'explosion se produisait sans être funeste, et, en renouvelant souvent cette opération, on parvenait à prévenir les catastrophes. Quelquefois le pénitent, frappé d'un coup de grisou, mourait à la peine. Un autre le remplaçait. Ce fut ainsi jusqu'au moment où la lampe de Davy fut adoptée dans toutes les houillères (fig. 372).

Cette méthode préventive était aussi employée dans le pays de Liège; pour se mettre à l'abri des explosions inattendues, on les prévenait en enflammant le gaz inconnu, dès qu'il se manifestait en quantité notable. A cet effet, un ouvrier désigné par le sort, et que ses terribles fonctions firent nommer *pénitent*, se rendait seul dans les travaux, le lundi matin surtout, muni d'une longue perche à l'extrémité de laquelle était adaptée une torche ou une chandelle allumée. Il se couvrait le corps de vêtements épais en cuir, trempés dans l'eau, se garantissait la figure d'un masque, et, couché sur le mur des galeries, cherchait à allumer le gaz partout où il pouvait l'atteindre. Le malheureux était souvent victime de son dévouement, et, s'il parvenait à quitter la fosse encore en vie, il était presque toujours mutilé ou fortement brûlé. Les accidents répétés dont ce moyen fut la conséquence en firent essayer un autre : le pénitent allait au point où l'on présumait l'existence du danger ; il enfonçait un crochet dans le toit de la veine, y faisait passer un

cordeau au bout duquel était fixée une chandelle allumée qu'il posait sur le mur dans un endroit où il croyait l'air suffisamment pur : il tirait la corde et mettait ainsi le feu au gaz.



Fig. 373. — Le *Flint-Mill* ou Moulin à Silex.
D'après Jars, *Voyages métallurgiques.*

Comme on le conçoit aisément, ces moyens n'étaient que des palliatifs. Le pénitent méritait toujours son nom.

Pour éviter les accidents qu'aurait produits l'inflammation du mauvais air des mines, on employait plusieurs machines nommées *flint-mill* ou moulin à silex. Ce moulin était com-

posé d'un cadre de fer; il renfermait une roue dentée qui engrenait dans un pignon, sur le même axe duquel était une petite roue d'acier. A l'aide de ces moulins, un homme pouvait éclairer cinq ou six ouvriers en appuyant cette machine contre son ventre d'une part, et un endroit fixe de l'autre ; d'une main il tenait une pierre à fusil contre la roue d'acier (fig. 373), et de l'autre il tournait une manivelle adaptée à l'arbre de la grande roue dentée, qui par son engrainement, en tournant, faisait aller fort vite la roue d'acier ; celle-ci donnait beaucoup d'étincelles par son frottement contre la pierre à fusil. Cette machine, quoique moins dangereuse qu'aucune autre invention connue pour donner de la clarté, n'était pourtant pas des plus sûres, puisque les étincelles qu'elle produisait étaient capables d'allumer le mauvais air. Pour prévenir les accidents qui font tomber les ouvriers sans connaissance, on mettait toujours plusieurs mineurs ensemble à travailler dans le même lieu, et ils avaient la précaution de s'appeler les uns les



Fig. 374 à 376. — Mineurs à l'Ouvr de Gand. Lacroix, *les*



Cérémonie du Doyen des Orfèvres
(Firmin Didot, éditeurs).

autres toutes les cinq à six minutes.

M. Schober, dans sa description des mines de sel gemme de Wieliczka et de Bochnia en Pologne, rapporte qu'il sortait parfois des souterrains de ces mines des exhalaisons analogues au grisou. Pendant les jours de fêtes, lorsque les ouvriers étaient hors de la mine, et lorsqu'il ne s'y faisait point de mouvement, ces vapeurs s'y amassaient, et le lendemain, quand on venait à y descendre avec de la lumière, elles prenaient feu avec un fracas épouvantable, et causaient souvent de très grands ravages.

Dans l'ouest de l'Angleterre, si le député de nuit trouve des traces de gaz délétère dans un endroit où les ouvriers doivent travailler pendant le jour, il le signale en plaçant à l'entrée une bèche sens dessus dessous, deux bâtons en croix, ou tout autre objet qui lui tombe sous la main.

S'il en fallait croire un passage de Zola, il y avait des mines où le grisou, une fois allumé, ne s'éteignait plus ; c'était un enfer où brûlaient les anciens ouvriers

de la mine. Le Tartaret était une lande inculte, d'une stérilité volcanique, sous laquelle depuis des siècles brûlait une mine de houille incendiée ; les mineurs du pays racontaient une histoire : le feu du ciel tombant sur cette Sodome des entrailles de la terre où les herscheuses se souillaient d'abominations, si bien qu'elles n'avaient pas même eu le temps de remonter et qu'aujourd'hui encore elles flambaient au fond de cet enfer. La nuit, les braves qui osaient risquer un œil au trou des fissures juraient y voir des flammes, les âmes des criminels en train de grésiller dans la braise intérieure.

Les ouvriers qui creusent des galeries souterraines ne sont pas seulement exposés aux émanations, ou aux explosions. Les catastrophes produites par le grisou, par leur soudaineté et le nombre des victimes, frappent davantage l'imagination ; mais, si on faisait le compte de ceux qui périssent ainsi et de ceux qui succombent isolément ensevelis sous des éboulements ou écrasés par la chute de pierres, on constaterait vraisemblablement que le nombre de ces derniers est plus considérable.

Les nègres du Bambouk attribuaient les éboulements dans les mines d'or au diable, qui les produisait de temps en temps pour se procurer des esclaves. Quand ces accidents arrivaient, la famille de la victime faisait au diable l'offrande d'une vache noire ou de quelque autre pièce de bétail, suivant la fortune des parents. Ce sacrifice avait pour objet de faire obtenir au nègre enlevé par le diable, dans les ateliers de la manufacture souterraine, une place avantageuse et agréable.

Quelquefois les mineurs étaient aussi prévenus par les esprits des mines des éboulements ou de tous autres accidents qui

pouvaient les menacer ; nous avons vu que parfois, en Angleterre, les Knockers ou Dorcas avertissaient les ouvriers de prendre garde. Sur le Kuttenberg, en Bohême. on a souvent vu les lutins en très grand nombre monter et descendre dans les fosses quand il n'y avait en bas aucun mineur, particulièrement quand quelque grand malheur était sur le point d'éclater; ils annonçaient la mort d'un mineur en frappant trois coups à sa porte, et l'on entendait les lutins gratter fortement, heurter, piler et vaquer à tous les travaux des mines.

Parfois l'avertissement est donné par des voix. Il était d'usage, dans l'intérieur de la mine de Huelgoat, de faire connaître par un cri particulier poussé par un décombreur, qui parcourait les ateliers, qu'il était onze heures. A ce moment, les mineurs recevaient les cartouches des mains du sous-maître mineur afin de charger les coups de mine, auxquels le feu n'était mis qu'à minuit parce que, l'atelier n'étant pas occupé pendant l'heure du repas et de repos, la fumée avait le temps de se disperser et de permettre la rentrée au travail au bout d'une heure. Une fois, ce signal fut donné une heure plus tôt par une voix très perçante, et le sous-maître mineur, voyant que l'heure n'était pas avancée, voulut connaître qui avait poussé ce cri : mais il lui fut impossible de rien savoir. A l'heure réglementaire, le signal fut donné par le décombreur. A minuit, au lieu de une heure, la même voix perçante se fit entendre pour ordonner de reprendre le travail. Les mineurs, bien que très effrayés de ces changements d'heures, se rendirent à leur ouvrage, excepté un seul qui leur dit que c'était une erreur comme celle du premier cri et qu'il allait continuer à dormir jusqu'à l'heure réglementaire. A peine ses

camarades s'étaient-ils éloignés qu'un éboulement se produisit tout à coup sans craquement et que le malheureux dormeur fut écrasé par un bloc de rocher. Tous les ouvriers regardèrent les deux cris poussés par un inconnu, à une heure en



Fig. 377. — Intérieur de Mine moderne.

dehors du règlement, comme un avertissement donné par le Petit Mineur, et ils crurent que leur camarade avait été tué pour ne pas l'avoir écouté comme eux, qui étaient partis. Nous

avons déjà rapporté qu'à Pont-Péan et à cette même mine de Huelgoat. le Petit Mineur prévenait par d'autres procédés les ouvriers de la catastrophe qui les menaçait.

Plusieurs récits traditionnels, dont quelques-uns sont anciens, racontent comment des ouvriers, séparés du reste du monde par l'écroulement de rochers ou de masses de terre, reçurent, contre toute attente, des secours du ciel, qui les empêchèrent d'être tués ou de mourir de faim.

Les Merveilles divines dans la Sainte Eucharistie, par le P. G. Rossignoli. Paris, librairie internationale-catholique, est un livre qu'on trouve assez fréquemment, m'écrit M. E. Peny, entre les mains des mineurs belges ; le récit est intitulé : *XCVe Merveille* : « le saint sacrifice conserve la vie à un ouvrier dans une mine. »

L'auteur cité à l'appui de cette longue narration est Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, au XIIIe siècle, qui le rapporte parmi les miracles arrivés de son temps :

Il y avait, à cette époque, dans un village du nom de Ferrière, au diocèse de Grenoble, un ouvrier mineur qui employait ses journées à creuser dans les entrailles de la terre pour en extraire un minerai précieux. Un jour que son âpreté au travail, jointe au désir de découvrir quelque riche veine ou peut-être un trésor, l'avait attiré dans les flancs d'une montagne, assez loin de ses compagnons, les coups redoublés qu'il donnait dans la pierre causèrent un tel ébranlement qu'un énorme quartier de roche vint tomber derrière lui, intercepta le peu de lumière du jour dont il jouissait encore dans cet enfoncement et lui ferma absolument toute issue. Il se vit ainsi tout à coup enseveli vivant dans un obscur tombeau : il ne pou-

vait ni avancer, ni reculer, ni même appeler au secours, eût-il eu une voix de stentor. Son imagination ne lui représentait qu'une mort plus ou moins lente, que le supplice prolongé de la faim devait amener infailliblement. Sa femme, ne le voyant point revenir à l'heure ordinaire, prit des informations, dès le soir même, auprès des autres ouvriers; mais ils ne purent lui en donner aucune nouvelle, car ils l'avaient perdu de vue dans le courant de la journée. On fit dans toute la contrée de longues et nombreuses perquisitions, mais elles n'amenèrent aucun résultat satisfaisant. Dès lors, sa femme, le croyant mort par quelque funeste accident, s'appliqua à soulager son âme en faisant dire des messes pour lui. Elle commença donc à donner un honoraire à un monastère du voisinage, afin qu'un des prêtres acquittât une messe de Requiem pour son pauvre mari; elle fit ensuite brûler un cierge devant une image de la très Sainte Vierge, puis elle distribua aux pauvres un gros pain. Elle continua de faire ces trois offrandes tous les lundis pendant un an, excepté une semaine où, distraite par des soins domestiques, elle ne songea point à faire célébrer la messe accoutumée.

Dès que le retour de la belle saison permit de reprendre les travaux, les mineurs, en poursuivant leurs excavations dans la montagne, arrivèrent bientôt à l'endroit précis où avait eu lieu l'éboulement l'année précédente. Leur infortuné compagnon, qui était encore plein de vie, entendant les coups que les travailleurs donnaient dans le rocher, cria d'une voix rauque et bien faible qu'on vînt à son secours. Les ouvriers, étonnés, plus qu'on ne saurait le dire, d'entendre une espèce de voix humaine sortir du flanc de la montagne, ne savaient qu'en penser; ils se regardaient les uns les autres, muets et

saisis d'effroi. Les mêmes cris ayant été répétés, ils prêtèrent une oreille attentive et reconnurent clairement les cris d'une personne qui réclamait une prompte assistance. Sans s'amuser à discourir sur l'impossibilité qu'une créature humaine eût pu être ainsi enfermée dans le sein de la terre qui ne présentait aucune ouverture, ils se remettent incontinent au travail avec un empressement et des efforts inouïs, et, comme ils étaient nombreux, la roche qui était devant eux fut bientôt brisée. Un spectacle émouvant s'offrit alors à leurs regards étonnés et curieux de connaître ce qui les préoccupait si vivement; ils aperçurent une caverne profonde, et au fond leur infortuné compagnon que tous croyaient mort. Mais, en le retrouvant plein de vie et de santé, leur joie fut aussi vive que leurs angoisses avaient été navrantes. Ils se jetèrent à son cou et le comblèrent de caresses et de félicitations; puis, sans perdre de temps, ils l'emmenèrent à sa maison, en faisant retentir les airs de chants d'allégresse. Sa femme, en le revoyant, pensa mourir de joie, bien qu'elle ne sût pas encore l'espèce de mystère qui avait conservé la vie à son mari.

Le bruit de cette conservation et de cette délivrance miraculeuse se répandit comme un éclair dans toute la contrée, et chacun voulut voir et congratuler celui qui semblait être revenu de la mort à la vie ; tous voulurent connaître son histoire et entendre de sa bouche le récit des merveilles dont il avait été l'objet. L'heureux reclus de la montagne se rendit volontiers à leurs désirs empressés, et raconta ainsi ce qui lui était arrivé :

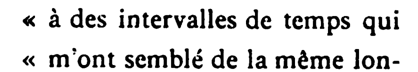
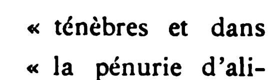
« J'étais depuis de longues heures comme enseveli derrière « cet énorme quartier de roche que vous connaissez ; il me « serait impossible de compter au juste les jours et les heures,

« puisque j'étais entièrement privé de la lumière du jour ; mais « le temps me paraissait bien long. J'étais ainsi dans l'angoisse « et le désespoir, m'attendant à « terminer mon existence dans « l'horrible tourment de la faim, « lorsque vint se présenter à « moi un jeune homme d'un « visage affable et d'une beauté « ravissante. Il por- « tait à la main un « flambeau allumé, « qu'il fixa à la paroi « du rocher; il tenait « dans l'autre main « un pain d'une « bonne mesure, « qu'il déposa « de- « vant moi, en me « disant de m'en « nourrir et d'avoir « bonne espérance : « puis il disparut. « Huit jours après, « autant que je puis « le conjecturer, car « je n'avais aucun « moyen de mesurer « le temps, comme j'étais sur le point de manquer de pain et « de lumière, mon charitable visiteur reparut à mes yeux et



Fig. 378 à 387. — Intérieur d'un

« renouvela la provision de l'un et de l'autre. Et, pour ne pas
« vous fatiguer par des répétitions inutiles, il est ainsi revenu
« me trouver cinquante-deux fois

« à des intervalles de temps qui
« m'ont semblé de la même lon-

« gueur. Une seule fois il ne
« revint pas à l'époque accoutu-
« mée et me laissa ainsi dans les
« ténèbres et dans
« la pénurie d'ali-

« ments, dont tou-
« tefois je souffrais
« assez peu; mais
« depuis il fut très
« exact à m'assister
« régulièrement,
« comme il avait
« commencé. Telle
« a été ma vie pen-
« dant ce long sé-
« jour dans ce tom-
« beau anticipé.
« Maintenant je ne
« puis assez bénir et
« remercier le bon
« Dieu de s'être mon-
« tré si libéral envers
« moi et de m'avoir préservé si merveilleusement d'une mort
« aussi épouvantable que certaine. Vous tous qui êtes ici pré-

:s un Album du Musée Guimet.

« sents, joignez-vous à moi pour m'aider à reconnaître tant « de bienfaits de la divine Providence. »

Ce récit plongea tous les assistants dans l'admiration, et ils louaient le Seigneur d'avoir secouru cet homme par des moyens si étonnants. Sa femme et ceux qui avaient eu connaissance de ce qu'elle avait fait pour le soulagement de son mari reconnurent aisément que la miraculeuse assistance que celui-ci avait reçue durant sa réclusion dans la montagne répondait précisément aux offrandes de la messe, du pain et du cierge, qu'elle faisait chaque semaine à son intention, et qu'un ange du Seigneur, par la vertu du divin sacrifice, transmettait dans sa prison ce qui était destiné à le secourir et à l'éclairer. S'il en fut privé durant une semaine, c'est que, en ce même temps, comme on l'a vu, son épouse avait oublié de faire ses trois oblations.

William de Waddington, dans son *Manuel des Péchés*, composé dans la dernière moitié du XIII[e] siècle rapporte (Hist. LXVII) l'aventure d'un mineur enfoui par un éboulement dans « la terre de par de là » et soutenant miraculeusement sa vie, grâce au pain et au pichet de bon vin que sa femme offrait chaque jour en son nom à l'autel.

Dans le Cantal, on raconte aussi comment des mineurs, ensevelis dans une mine, furent miraculeusement secourus : Au temps jadis, trois ouvriers, bons pères et bons chrétiens, travaillaient dans les mines d'antimoine de Massiac. Avant de se mettre au travail, ils avaient l'habitude de faire leur prière. Mais un jour ils l'oublièrent. A peine eurent-ils commencé leur besogne, qu'un éboulement soudain les ensevelit vivants dans la mine. Ils eurent alors recours à Dieu et lui adres-

sèrent une fervente prière : un génie leur apparut, toucha du doigt leur morceau de pain, versa de l'huile dans leur lampe et disparut. Le pain et l'huile durèrent sept ans, et ils ne diminuaient point, et le pain était aussi frais qu'au moment où les mineurs étaient descendus dans la mine. Un jour, ils se prirent à penser à la terre que le soleil éclairait, et l'un d'eux s'écria : Si je revoyais la lumière du jour, je mourrais content. Et moi, dit le second, je serais heureux de revoir, ne fût-ce qu'un instant, mes enfants et ma femme, et de me trouver encore à table au milieu d'eux. Pour moi, dit le troisième, je désirerais revenir sur la terre des vivants et rester à vivre un an au milieu de ma famille. Au moment où le dernier des mineurs achevait son souhait, la terre amoncelée qui bouchait l'entrée des galeries disparut tout à coup, et les trois compagnons sortirent. Le premier arriva au jour, regarda un instant la campagne, puis il expira. Le second alla droit à sa maison et retrouva sa femme et ses enfants ; mais il avait tellement changé qu'ils ne le reconnurent pas d'abord ; il coupa sa longue barbe, se lava la figure, et aussitôt sa femme et ses enfants vinrent l'embrasser. On se mit à table ; mais, à la dernière bouchée du repas, le mineur mourut. Quant au troisième, il vécut encore un an avec sa famille, et il expira à la dernière minute de l'année révolue.

Cette légende présente dans sa seconde partie de grandes ressemblances avec une tradition orale de la Hesse ; il est possible qu'elle ait été apportée autrefois en Auvergne par des ouvriers d'origine allemande : Il y avait autrefois dans la mine de Kuttenberg trois mineurs qui, en se rendant à la montagne, portaient leur livre de prières, leur lampe garnie d'huile pour

un jour et le morceau de pain de la journée. Un jour, lorsque le soir approchait, la montagne s'éboula et leur ferma le passage. Ils se recommandèrent à Dieu et se résignèrent à mourir ; mais, ne voulant pas rester oisifs, ils continuèrent de travailler et de prier. Leur lampe brûla pendant sept ans, leur morceau de pain, dont ils mangeaient journellement, demeura toujours aussi gros, et ces sept ans ne leur parurent qu'un jour. Il arriva que l'un des trois mineurs fit ce souhait : « Si je pouvais revoir seulement une seule fois la lumière du jour, je mourrais content ! » Le second dit : « Ah ! si je pouvais encore une fois m'asseoir et manger à table avec ma femme ! » Le troisième dit à son tour : « Ah ! si je pouvais seulement pendant une année encore vivre tranquille et heureux auprès de ma femme, je mourrais content ». A peine avaient-ils prononcé ces vœux que la montagne craqua avec force et se sépara. Aussitôt le premier s'approcha de la fente, regarda au-dessus de sa tête et vit l'azur du ciel, et comme il se réjouissait de revoir la lumière du jour, il tomba à l'instant raide mort. La montagne continua à se séparer; les deux autres mineurs, piochant toujours, taillèrent des escaliers, se traînèrent en rampant vers l'ouverture, et enfin se virent dehors. Ils arrivèrent à leur village, mais leurs femmes ne voulurent pas les reconnaître, disant que leurs maris étaient morts et enterrés dans le Kuttenberg. Le second demanda son rasoir, et, quand il eut coupé sa barbe longue d'une aune, sa femme vit que c'était bien son mari. Elle lui servit à manger ce qu'elle avait de meilleur ; quand il eut avalé sa dernière bouchée de pain, tout à coup il tomba mort. Le troisième mineur habita, pendant un an, avec sa femme ; mais, à l'heure précise où il était

revenu de la montagne, il tomba mort et sa femme avec lui.

Le courage du contremaître Goffin a été popularisé par une brochure publiée en 1812 sous les auspices du préfet. La houillère de Beaujon, à Liège, ayant été inondée inopinément, Hubert Goffin resta au fond de la mine avec soixante-dix ouvriers. Aidé de son jeune fils et de quelques hommes auxquels il avait fait partager son courage, il parvint à ouvrir une communication avec une galerie voisine depuis longtemps abandonnée. Au bout de cinq jours, on put arriver jusqu'à eux. Hubert Goffin sortit le dernier avec son fils Mathieu. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et l'Institut couronna un poème de Millevoye qui célébrait son dévouement. Voici les deux seuls détails intéressant notre sujet qui se trouvent dans l'emphatique écrit dont nous avons parlé :

« Dans ces angoisses mortelles, les uns promettent de faire des neuvaines, les autres des pèlerinages nu-pieds. Deux jeunes orphelins âgés de douze et quatorze ans se flattent qu'ils ne périront pas, parce que leur père, qui est au ciel, prie pour eux. »

En Belgique, au puits numéro 7 du Gouffre, un homme fut tué par un éboulement. Le cadavre fut retrouvé quelque temps après, mais il ne fut pas possible de découvrir ses sabots. Cet endroit était devenu un objet de terreur pour les mineurs : on y entendait des bruits sinistres, et mainte apparition y fut signalée. Les recherches continuèrent sans relâche : tout rentra dans le calme quand on eut découvert les sabots.

Dans les mines du Midi, quand un ouvrier a été tué, ses camarades conservent sa lampe et la suspendent dans leur cuisine comme une sorte de souvenir. Lors d'un dégagement d'acide carbonique qui tua deux ouvriers, après la découverte

des cadavres, un mineur, qui pourtant était lassé d'avoir travaillé, redescendit, avec l'ingénieur, M. de Castelnau, uniquement pour chercher la lampe de son camarade.

En Belgique, dans le bassin du Centre, lorsqu'un houilleur a été tué, tous ses camarades chôment jusqu'après les funérailles.

SOURCES

Mém. de la soc. d'émulation de Liège, t. II, p. 305. Tolhausen, *Dictionnaire*. Morand, p. 33. Ch. Deulin, *Contes du roi Gambrinus*, p. 60. Comm. de M. A. Harou. *Des Sciences occultes*, p. 77. Olaus Magnus, l. VI, ch. IX. Grimm, V. A., t. I, p. 5. Raffenel, *Voyage au pays des nègres*, p. 382. Comm. de M. A. Harou. Hunt, *l. c.* W. Jones, p. 128. Comm. de M. A. Harou. J. Saunders, *Israël Mort*. Comm. de M. A. Descubes. Comm. de M. A. Harou. Morand, p. 263. J. Verne, *les Indes noires*, p. 51. *Mém. de la Soc. d'émulation de Liège*, t. II, p. 308. Jars, p. 245. Lehmann, t. I, p. 297. *Israël Mort*, p. 128. *Germinal*, p. 339. Golbery, t. I, p. 398. Walckenaer, t. V, p. 445. Grimm, V. A., t. I, p. 55. Comm. de M. V. Blacque. *Revue des Trad. pop.*, t. I, p. 1. Grimm, V. A., t. I, p. 1. Comm. de M. Alfred Harou. *Gazette de Bruxelles*, 24 mai 1891.



Fig. 388. — Trophée formé d'Outils de Mineurs.
Il figurait sur la Carte du Menu du dîner offert au Président de la République lors de sa Visite aux Mines de Bruay, le 1er Juin 1889.

CHAPITRE VI

LES COUTUMES

Dans l'antiquité, l'exploitation des mines semble avoir été en grande partie réservée aux esclaves et aux condamnés : c'était une espèce de travail forcé, qui présente une certaine analogie avec celui des bagnes modernes, ou avec l'esclavage des Indiens, que les Espagnols, dans les premiers siècles de la conquête, employèrent avec une si grande cruauté que la population indigène disparut complètement dans certains districts. Les ouvriers libres accomplissant une besogne, moyennant un salaire déterminé, paraissent avoir été une exception.

Le silence presque complet des auteurs anciens en matière de mines s'explique peut-être par l'infériorité de la condition des mineurs et le mépris dont ils étaient l'objet ; ils n'en parlent guère que pour décrire leur état misérable.

Le roi d'Égypte envoyait quelquefois aux mines avec toute leur famille ceux qui avaient été convaincus de crimes, les prisonniers de guerre, ceux qui avaient encouru son indignation, ceux qui avaient succombé aux accusations vraies ou fausses, en un mot tous ceux qui sont condamnés aux prisons. Ces malheureux étaient tous enchaînés par les pieds, et atta-

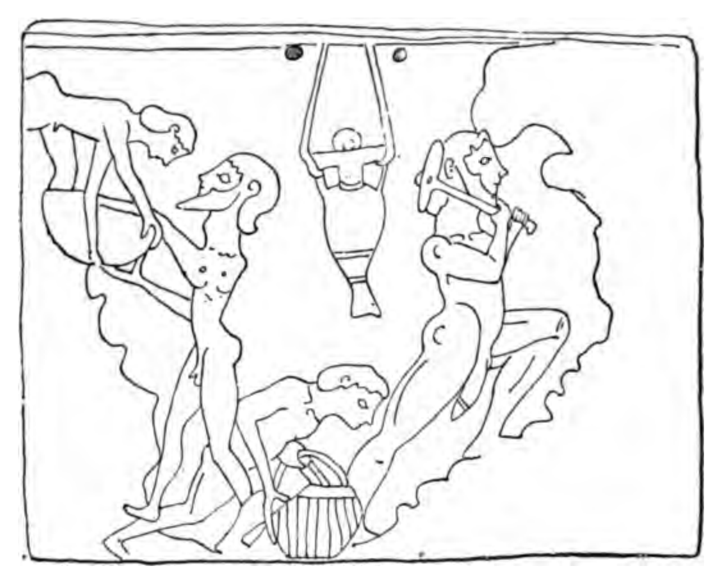


Fig. 390. — Mineurs grecs, d'après une Plaque corinthienne du Musée de Berlin. Reproduite par Rayet et Collignon, dans l'*Histoire de la Céramique grecque*. — Quantin, éditeur.

chés au travail sans relâche ; il n'était personne qui ne fût touché de compassion en voyant l'extrême misère de ces forçats qui ne pouvaient prendre aucun soin de leur corps, et qui étaient contraints de travailler jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, ils mourussent de fatigue.

Chez les Grecs et chez les Romains, le travail des mines figure

parmi les pénalités. On connaît le mot du poète Philoxène qui, ayant été condamné aux carrières par Denys le Tyran pour n'avoir pas goûté ses vers, reçut peu de jours après, avec sa liberté, une invitation à dîner où Denys lut un nouveau poème aussi mauvais que le premier. « Qu'on me ramène aux carrières », dit Philoxène, qui est plus connu par cette répartie que par ses propres vers.

Constantin, en supprimant les jeux de l'amphithéâtre, employa au service des carrières les criminels auparavant livrés aux bêtes.

Opus metalli était un travail auquel on astreignait les esclaves et les criminels, selon l'usage des Égyptiens, auxquels les Romains l'avaient emprunté. Ceux qui étaient condamnés à cette peine ne portaient que des chaînes légères qui leur laissaient la liberté de transporter les minerais et de les travailler. Les autres, qui portaient le nom de *Damnati in metallum*, portaient des chaînes très pesantes et ne sortaient jamais de la mine. La différence des deux états se remarque encore dans la punition que subissaient ceux qui s'enfuyaient et étaient repris. Les premiers n'étaient condamnés qu'au travail dans la mine, et les seconds à la mort. Le *Procurator metallorum* était celui qui veillait sur les criminels condamnés au travail des mines.

Strabon (l. XII) rapporte qu'à la montagne de Sandaracurgium, en Galatie, on employait aux mines les malheureux qui avaient été vendus à cause de leurs mauvaises actions. L'air de ces mines était mortel à cause des fortes exhalaisons des matières qu'on y remuait, et les ouvriers y périssaient par centaines.

En Pologne, dans les mines de plomb-galène d'Olkuz, les



Fig. 391. — Mineurs indiens. — D'après Théodore de Bry.

ouvriers se divisent en quatre grades : le premier répond au

maître dans chaque métier ; le deuxième, au compagnon, spécialiste pour tel ou tel travail ; le troisième, à l'apprenti ; le

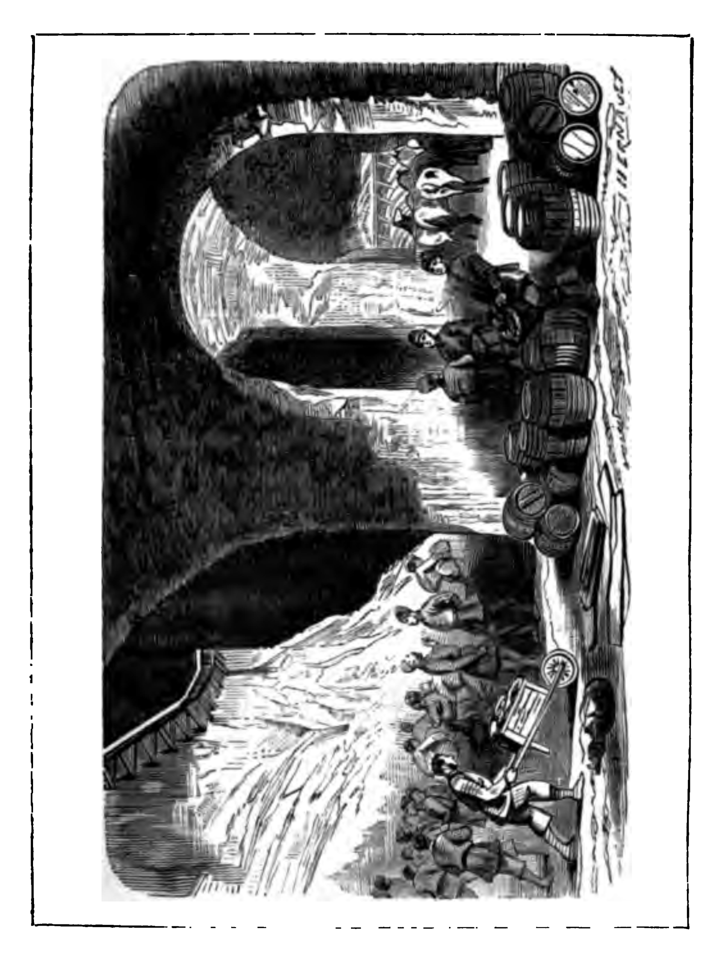


Fig. 392. — Intérieur d'une Mine de Sel en Pologne.—D'après l'*Almanach du Magasin pittoresque.*

quatrième comprend les slepes ou traîneurs. Ils se divisent encore en jurés ou assermentés et en temporaires. Le premier de ces

groupes est peu nombreux et comprend principalement les mineurs de la vieille génération. Jadis le mineur juré était dispensé du service militaire ; depuis que cette exemption a été supprimée, le nombre des mineurs jurés a considérablement diminué. Les mineurs temporaires labourent depuis le printemps jusqu'à l'automne, et ne descendent dans la mine que l'hiver.

On peut dire d'une manière générale que les mineurs, de même que les marins, se regardent comme supérieurs aux autres ouvriers et aux paysans. J'ai plusieurs fois demandé dans le Pas-de-Calais aux directeurs de charbonnages si, alors que beaucoup de cultivateurs quittaient la charrue pour venir travailler dans les mines, on voyait des mineurs abandonner leur métier, parfois périlleux, pour labourer la terre : il m'ont toujours répondu que ce cas était très rare. Il en est de même dans les exploitations de la Pologne, où les mineurs se distinguent des laboureurs par la taille bien et fortement développée, et aussi par la fierté. Ils se tiennent pour beaucoup plus nobles que les laboureurs. Il faut dire qu'ils sont un peu plus instruits ; ils ont déjà besoin de lecture ; ils lisent des journaux, et leurs demeures sont plus confortables. Ils ne sont pas trop aisés, de même que les laboureurs, et sont aussi insouciants qu'eux de l'avenir. Les jours de paye, ils vivent largement, puis ils sont obligés de faire maigre et de tomber dans les mains des usuriers juifs.

De tout temps les mineurs ont dû avoir un costume particulier approprié aux exigences de leur profession ; mais les images où est représentée cette catégorie de travailleurs jadis si peu estimés sont assez rares ; il en est pourtant quelques-unes

qui sont parvenues jusqu'à nous. Telle est celle relevée sur une plaque corinthienne faisant partie du Musée de Berlin, qui montre l'usage de la lampe et l'emploi d'une sorte de massette (fig. 390).

Le bas-relief (fig. 393) que nous reproduisons, d'après un mémoire de M. Daubrée, a été trouvé à Linarès (Espagne); il représente des hommes munis des instruments caractéristiques du mineur. Neuf personnages debout, dont cinq au premier plan, semblent marcher de front et se rendre à leur travail. Autant qu'on en peut juger, leur costume se compose d'un vêtement à gros plis, sorte de blouse courte; au-dessus est un tablier, peut-être en cuir, qui fait le tour du corps. Les jambes paraissent aussi couvertes, jusque vers le bas, d'un pantalon étroit ou de chausses qui semblent étranglés et noués à la hauteur de la cheville. Le premier de ces hommes, que l'on voit figuré avec une taille relativement très grande, sans doute pour une raison de perspective, ainsi que le second, portent sur l'épaule droite un instrument de travail. Celui du second personnage est une pic, ressemblant à celui qui est aujourd'hui en usage. L'outil que porte le premier, s'il est complet, pourrait être une masse, comme celles qui servent à enfoncer des coins. L'objet que tient le même mineur, le chef, à en juger d'après la manière dont il se détache, peut être un vase pour porter l'huile nécessaire pour s'éclairer dans les travaux souterrains. La blouse courte à plis et le tablier de cuir rappellent le costume que portent encore aujourd'hui les mineurs allemands en Saxe, au Harz et ailleurs.

Les figures 394 et 395 sont empruntées à *l'Encyclopédie méthodique,* Recueil d'antiquités. Elles ont été relevées dans



Fig. 393. — Anciens Mineurs Espagnols. — D'après Daubrée, *Bas-relief trouvé à Linarès.*

les peintures des catacombes de Rome. La première, qui est revêtue d'une assez longue tunique et qui a des cheveux, tient une lampe supportée par une longue tige, garnie d'un crochet, telle que celle qui est peinte auprès de l'autre figure, pour l'éclairer dans son travail. Elle représente un chef de mineurs, un inspecteur des travaux: l'autre image est celle d'un chrétien



Fig. 394. — Chef de Mineurs.



Fig. 395.— Esclave chrétien condamné aux Mines. — D'après l'*Encyclopédie méthodique*, planche 287.

condamné *ad metalla*, aux travaux des mines et des carrières, qui extrait avec une pioche la pouzzolane pour la construction des thermes de Dioclétien. Il n'est vêtu que d'une tunique grossière à manches courtes ; il a la tête rasée, et l'on voit sur son front les stigmates que l'on gravait avec un fer rouge sur le visage des condamnés *ad metalla*.

Dans une autre image (fig. 399 et 400), qui est un fragment d'une des planches du traité d'Agricola, l'ouvrier est habillé



Fig. 396 et 397. — Frontispice du Traité de Lohneisz, représentant divers Costumes de Mineurs.

d'une sorte de vêtement flottant, serré à la taille par une ceinture; c'est ce vêtement à capuchon qui paraît avoir été en grande partie couvert de cuir, que les traditions du XVIe et du XVIIe siècle attribuent aux esprits qui hantent les mines. Le frontispice de l'ouvrage de Lohneisz (fig. 396 et 397) nous fournit encore plusieurs costumes de mines intéressants. On en voit plusieurs autres dans des planches anciennes que nous avons reproduites précédemment.



Fig. 398. — Mineur
D'après la *Cosmographie* de Munster.

L'ouvrier en costume du XVIe siècle (fig. 398), emprunté à la *Cosmographie* de Munster, n'a pas la tête protégée; mais il a fait en sorte de se préserver de la

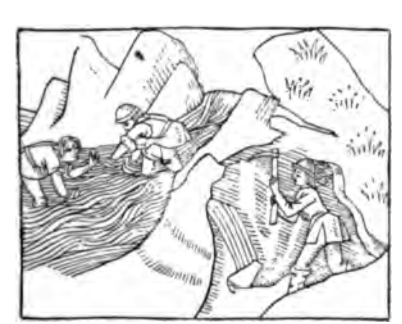




Fig. 399 et 400. — Mineurs à l'Ouvrage. — D'après le *Propriétaire des choses* (XVIe siècle), et un fragment d'une Gravure d'Agricola (Édit. Froben).

chaleur en se dépouillant de tout vêtement inutile, ne conservant que sa chemise et ses chausses.

A la fin du siècle dernier, le baron de Dietrich exposa les raisons qui avaient fait adopter aux mineurs de l'Est leur costume. L'habitant des Vosges, dit-il, travaille par goût aux mines; il porte le vêtement du mineur allemand. Comme cet habillement est inconnu dans le reste du royaume et qu'il serait utile



Fig. 401. — Mineur. — D'après Jost Amman. — Reproduit par Lacroix, *les Mœurs au Moyen Age* (Firmin Didot, éditeur).

qu'il y fût adopté, je ne crains pas d'être trop minutieux en parlant de ses avantages. Sujet à se heurter avec violence contre les traverses d'étançonnage ou contre les rochers saillants des voûtes surbaissées, le mineur des Vosges porte un bonnet de feutre épais, qui préserve sa tête. Contraint d'appuyer son dos contre les parois des routes souterraines qu'il se fraye, il se

garantit de l'humidité continuelle du rocher par un fort tablier de cuir qui prend sur ses reins. Obligé de se glisser par des passages étroits, un chapeau et un habit long lui seraient à charge ; il porte une jaquette légère, serrée sur les hanches par



Fig. 402. — Ouvrier Mineur allemand. — D'après le Livre *Icones*.

la courroie du tablier. Enfin, occupé des moyens d'avoir ses mains libres pour monter et descendre sans cesse des échelles, il substitue à la chandelle une lampe à tige mobile, garnie d'un crochet que le pouce seul soutient, et qui dans les travaux peut s'accrocher partout aux moindres inégalités du rocher.

En Allemagne, au siècle dernier, on publia à Nuremberg un traité spécial, dans lequel les costumes des officiers et des mineurs étaient soigneusement décrits ; il est intitulé *Icones omnium ad rem metallicam spectantium officialium et opera-*



Fig. 403. — Frontispice du Traité *Icones*.

riorum : le frontispice montre déjà les attributs et le costume des mineurs en général (fig. 403).

Un grand nombre d'images accompagnent le texte : l'organisation de ces mines était presque militaire ; les mineurs étaient commandés par des espèces d'officiers et de sous-officiers, et le rang de chacun était, comme dans un régiment,

déterminé par un uniforme spécial. La seconde planche que nous avons choisie (fig. 402) représente un ouvrier ordinaire se rendant à l'ouvrage avec l'instrument qui lui servira à forer les parois de la mine. Au chapitre II, nous avons donné le costume de l'homme spécialement chargé du soin de faire tourner la baguette de découverte.

Dans les mines du Brésil, quand un nègre avait le bonheur de trouver un diamant pesant sept carats et demi, il était couronné de fleurs et conduit chez l'administrateur, qui l'habillait de neuf et lui achetait sa liberté.

A la Croix-aux-Mines, on dit qu'un maître de mines. s'étant enrichi en un instant par la découverte d'une mine d'argent natif, fit ferrer sa monture à rebours, pour détourner les traces de sa fuite.

Au commencement de ce siècle, peut-être déjà à la fin du précédent, on se servait, dans quelques mines du Hainaut, de jetons ou méreaux comme intermédiaire pour le règlement du salaire des ouvriers; les pièces étaient vulgairement appelées *danses*, dans le bassin du Centre, où leur usage était assez répandu. A Mariemont, chaque ouvrier, sa journée finie, recevait une *danse* représentant le salaire convenu, et, au jour du payement, il allait échanger sa danse au bureau du receveur contre la somme d'argent correspondante. Les méreaux que nous reproduisons (fig. 404 à 411) sont empruntés à l'ouvrage de M. E. Peny, *Jetons et méreaux de charbonnages*, 1878.

La législation des mines a été codifiée à la fin du siècle dernier dans un très gros volume; elle était alors beaucoup plus compliquée qu'aujourd'hui. Quelques particularités qui touchent aux traditions populaires méritent d'être notées.

Quatre jurés amovibles annuellement étaient chargés, dans les mines du comté de Foix, de ne laisser entrer les mineurs dans les miniers qu'à huit heures et tous ensemble, et de les faire sortir en même temps à cinq heures du soir. Ils devaient

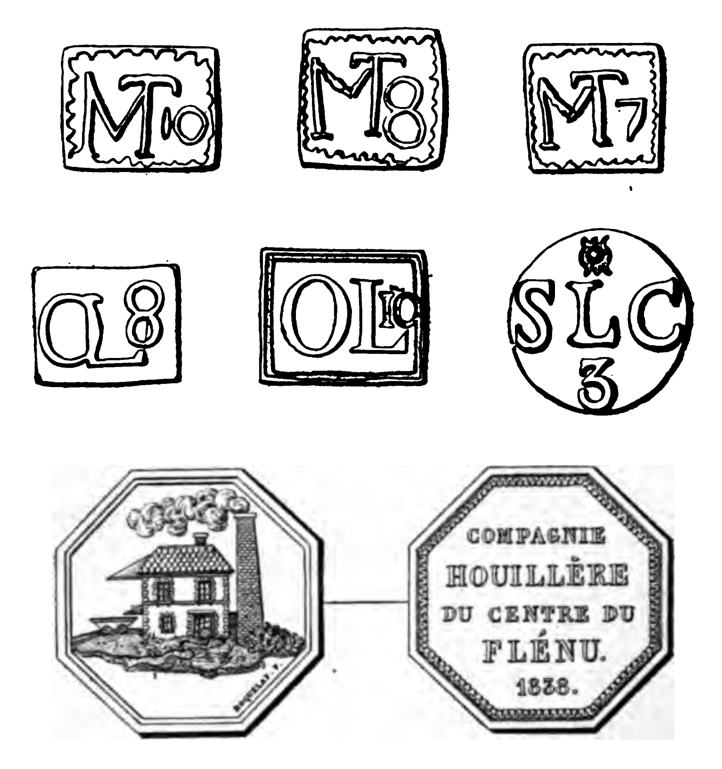


Fig. 404 à 411. — Méreaux des Mines de Belgique. — D'après E. Peny.

compter les mineurs qui entraient, afin que si, à la sortie, il en manquait, tous les mineurs, ou tout l'office, comme ils s'exprimaient, s'occupât à délivrer celui qui serait enseveli sous les éboulements. Suivant un règlement du comté de Foix en

1731, les préposés marquaient aux ouvriers qui tiraient la mine, le jour de Saint-Jean-Baptiste, l'endroit où ils devaient travailler deux à deux pendant toute l'année. Le règlement des mines fait par Jean Dauvet, vers 1456, punissait (art. 32) tout blasphème d'une amende. Sous Édouard I[er], si quelqu'un volait pour la troisième fois dans les mines d'étain de Derby, on clouait sa main droite à une table et on plaçait près de lui un couteau. On le laissait mourir de faim en cet état, s'il n'avait pas le courage de se couper le poignet.

Quelques croyances médicales, d'une nature tout à fait problématique, s'attachent aux mines. On trouve dans le *Journal de Médecine* de janvier 1763 une observation de M. Clapier; d'après elle, un artisan de la ville de Blois, attaqué d'une phtisie pulmonaire caractérisée, fut entièrement guéri en allant respirer l'air d'une mine de charbon de terre.

Il y avait en Bohème, près de la ville de Mysa, des mines qu'on nomme Katzen (les Chats), dans lesquelles les ouvriers qui y avaient travaillé pendant une demi-année, s'il en faut croire Lehmann, devenaient perclus de tous leurs membres et incapables de continuer leurs travaux ordinaires. Lehmann trouvait ridicule de conseiller aux ouvriers de manger du beurre le matin pour se garantir des exhalaisons des mines d'étain.

Les houilleurs du Hainaut ont une attitude typique, qui intrigue les étrangers peu initiés aux coutumes du pays. Le dimanche et les jours de chômage, on les voit respirant l'air devant leurs demeures et assis à croupeton. Cette habitude bizarre leur vient de la mine, où ils travaillent le plus souvent accroupis de la sorte. On reconnaît aisément les houilleurs dans les régiments belges: il suffit de se rendre sur

la plaine des manœuvres où, pendant les repos, ils reprennent cette position usitée dans la mine. Cette attitude du corps est très fatigante pour une personne étrangère à la profession de mineur; quant à eux, ils se reposent ainsi aussi bien que sur une chaise.

Dans le Borinage, on appelle *grève à petotes* un chômage tout particulier, qui diffère essentiellement des grèves ordinaires, et qui n'a jamais forcé un puits à arrêter son exploitation. Au printemps, les charbonniers qui possèdent leur maisonnette et un lopin de terre — c'est le cas de presque tous ceux qui sont mariés — guettent les beaux jours, ceux qui sont bons pour les semailles. Et alors, pas pour un empire ils ne descendraient à la fosse. Pour quelques heures, suivant l'importance de leur terrain, ils deviennent cultivateurs ou plutôt maraîchers. Et, quand leur champ est ensemencé, ils redescendent à la fosse, sans que personne pense à leur demander la justification de l'emploi du temps enlevé à leur travail régu lier.

Reboulotter signifie *faire la grève* dans le bassin du Centre et dans le Borinage. Ce terme vient de ce que, lorsque la grève est décidée, les houilleurs *roulent en boule* tous leurs habits de travail pour les reporter chez eux.

« Faire toubac » est une expression wallonne consacrée chez les ouvriers qui signifie : flâner, s'accroupir pour se reposer.

Il est des mineurs qui se font faire sur diverses parties du corps des tatouages ; ils représentent des personnages porteurs des outils du métier ou des trophées de barres à mines, massettes, haches, pioches, etc.

Le 24 juin, on faisait jadis, aux environs de Liège, des *feux de houille* qui duraient quelquefois huit jours.

Nous avons déjà vu plusieurs noms de mines qui font allusion à des légendes ou à des superstitions. Ceux qui suivent se rapportent à d'anciennes exploitations, aujourd'hui abandonnées, et la plupart depuis une époque assez reculée, pour que le peuple ait complètement oublié leur destination primitive.

Au sud de Chamborand, la tranchée principale d'une fouille métallique dont le fond est occupé par une mare porte dans le pays le nom de « Trou des fées ». A Vaulry, dans le Limousin, les fouilles anciennes portent le nom d'« Aurières » les fosses qu'on y voit passent pour les ruines d'une ville détruite ; l'une d'elle, la plus profonde, était considérée comme renfermant un trésor placé sous la garde d'une fée. D'anciennes exploitations minières dans les Alpes et les Pyrénées sont désignées sous le nom de « Trau de Mouro ». Dans l'Aveyron, d'anciens travaux de mines sont appelés « Caves des Anglais » ; d'autres, à Saint-Chartrier, près de Ceyroux, sont des retranchements creusés par les Anglais. A Montebras, on voit, dans les anciens travaux des mines, des retranchements élevés par les habitants de Montebras (Creuse), de concert avec ceux de Toul.

Dans l'Ariège, de Gayet à Moutou, existent d'anciens travaux ; des sources, qui correspondent à des galeries d'écoulement d'anciennes mines, portent encore dans le pays le nom de « mines romaines » : d'anciens travaux de mines, dans une autre région du même département, au-dessous de Sentein, sont dits « mine romaine ».

En Cornouaille, les anciens mineurs sont toujours appelés les « vieilles gens » ; et, partout où l'on trouve des traces de

leurs travaux, on dit que les Fénicians (Phéniciens) ou que les Juifs ont travaillé.

Au XVIII[e] siècle, on appelait Hell-Kett (les Chaudières de l'enfer), trois puits, à Oxehell, Durham, remplis d'eau.

Les Arméniens racontent que Noé vint prendre sa provision de sel dans la carrière de Koulpi, et ils montrent même l'endroit où le patriarche commença son travail de mineur. Dans les parties abandonnées de la carrière, dont l'exploitation remonte à un grand nombre de siècles, les ouvriers rencontrent fréquemment des marteaux et des barres en pierre, datant de l'époque où l'on ne connaissait pas encore les métaux.

La littérature orale des mineurs est très pauvre : elle est loin de présenter la richesse et la variété qui caractérise celle des paysans, des bergers ou des marins ; les contes et les chansons qui leur appartiennent en propre sont très rares ; c'est à peine s'ils connaissent quelques légendes relatives à la découverte des mines, et aux esprits qui les hantent, analogues à celles qu figurent dans les chapitres II et IV de cette monographie.

Quant aux chansons, elles sont en petit nombre. Les mineurs de Pologne en ont quelques-unes, dont la traduction a été donnée dans la *Revue des Traditions populaires*, tome VI, pages 340 et suivantes. Nous avons reproduit deux couplets de l'une d'elles qui constate la dévotion à sainte Barbe. D'autres chantent les mérites du mineur et la supériorité qu'il s'attribue sur le laboureur : « Je suis mineur. — Je porte les mar teaux (brodés sur la blouse) en croix. — Les filles m'aiment, — Même lorsque je ne les en prie pas... — Le mineur passe par la rue du village. — Les filles le regardent avec envie... —

Une fille est allée par la route. — Et elle se disait : — J'épouserai un mineur. — Je n'aurai pas besoin de travailler.. - Je suis mineur, oh ! mineur ! — Je suis à moitié un noble. — Je ne marche pas sur terre. — Mais sur des planchettes. — Prends garde, laboureur ! hé, gare ! -- C'est le mineur qui danse ! --- Voilà un fouet suspendu ! - Je t'en frotterai la peau ! »

Celle-ci, qui est populaire en Sicile, parmi les ouvriers des mines de soufre, est, au contraire, pleine de lamentations :

Guarda chi vita fa la surfararu !
Ca notti a jornu va a cala a lu scuru.
Metti a scippari surfu ccu li manu
E 'nta ddu locu amaru nudu e sulu.
Li suduri cci currinu a funtani,
Si fa lu cuntu, e lu cuntu nun veni,
Li figghi ca cci ciancinu di fami
E iddu dispiratu e senpr 'n peni.

En France, je ne connais que la suivante, qui figure dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, tome III, page 483 :

Braves mineurs, puisque nous sommes ensemble,
Oh ! eh ! Oh ! il faut nous divertir.
Dans ces rochers
Nous sommes exposés
Malgré le danger,
Il nous faut travailler.

Mais, quand nous somm's de cinq cents pieds en terre
Nous ne craignons ni grêle ni tonnerre ;
Mais souvent la pluie
Nous cause de l'ennui.
Tout ça ne fait pas peur
A ces braves mineurs.

Quand je suis dans un si beau fonçage,
Ah ! que le temps il me devient charmant !
Auprès d'une maîtresse
Qu'elle est jolie et belle.....

J'ai parcouru les puissances étrangères,
Mais c'est toujours la France la plus belle.
Mineur de houille,
Mineur de plâtre aussi,
Dans ce département
On le sait bien choisi.

Si vous connaissez le Directeur des mines,
... Oui, c'est un brave et bon enfant.
Quand il voit venir
Tous ses mineurs charmants ;
Mais cela lui fait plaisir
De leur compter de l'argent.

Quisqu'a composé cette aimable chansonnette ?
C'est trois mineurs du renom, et pas bêtes,
En venant de Blanzy,
Pour venir au Creuzot,
Tenant sur ses genoux
La plus belle de ses amies.

Cette chanson fut communiquée par un mineur du Creuzot à M. Fertiault, vers 1840.

Si elle peint bien l'insouciance des mineurs au milieu de leurs nombreux périls, il faut convenir qu'il est difficile d'en trouver une qui soit moins entachée de poésie, de mesure et de rime. Tous les ans, pour la Sainte-Barbe, jour de la fête des mineurs, l'avant-dernier couplet se modifie, suivant que le directeur s'est montré généreux ou modeste dans son pourboire aux ouvriers.

Devinettee xtraite du recueil flamand « Nieuw Raadselbœk ».

Quelle est la matière qui, déposée rouge sur le sol, devient bientôt noire ?

— Du charbon incandescent.

PROVERBES

— *Neûr comme gayette* = noir comme gaillette ; c'est la houille de moyenne grosseur, qui est très brillante.

— *Qwand l'char a s'tu à l'hoye, on fait todi des gros feu* = Quand la charrette a été à la houille, on fait toujours de gros feux : on est disposé à dépenser davantage.

— *Broyî di l'hoye* = Broyer de la houille, broyer du noir.

— *Il a pârt à l'fosse* = Il a part à la houillère : il est au nombre de ceux qu'une dame favorise.

— Il a une faim de mineur.

— *As black as a coal :* Aussi noir que du charbon.

— *As common as coals from Newcastle :* Aussi commun que le charbon à Newcastle.

— *A collier's cow and alewife's sow are always well fed :* Une vache de charbonnier et une truie de cabaretière sont toujours bien nourries.

— *Carry coals :* Porte-charbon, ancien sobriquet des charbonniers (XVII[e] siècle). — *To carry coals :* Servir quelqu'un.

— *If you wrestlhe with a collier, you will got a blotch :* Si vous luttez avec un charbonnier, vous aurez des noirs.

— *Like a collier's sack, bad without, but worse within :* Comme un sac de charbonnier, mauvais en dehors, mais pire en dedans.

— *Like will to luke, quoth the devil to the collier*, 1568 : Similis similes delectat.

— *Aller à l'blanque hoye* (littéralement aller à la houille blanche) : Sortir sous un faux prétexte, avec de mauvaises intentions.

On nomme les Liégeois les *tiess' di hôie*, les *têtes de houille*, par allusion à la fermeté et à la fougue des Liégeois : résistants comme le charbon de terre et tout aussi prompts à s'enflammer.

— *C'n'est nin d'vins on sèche l hoie qu'on trouve de l'blanque farenne* (prov. liégeois) : Ce n'est pas dans un sac à houille qu'on trouve de la farine blanche.

— *Ine vôie di crâs, ine vôie di maigue :* Une voie de gras, une voie de maigre (sous-entendu charbon, houille) : Un peu de tout, moitié bon, moitié mauvais.

— *Vo m'là xhoré* (le *Xhore* est un canal d'écoulement dans les houillières liégeoises) : Me voilà arrivé aubout de la xhore : au bout de mes épreuves.

— *Toumer ès l'couffâte.* Expression liégeoise : littéralement tomber dans le *cuffat* (se trouver dans un grand embarras). *Cuffat* n'est pas français : c'est l'espèce de cuve, bac ou panier qui servait à descendre dans les *puits* (*bures*).

A Liège, on dit d'un houilleur qui vient d'échapper à un danger grave : — *I deut l'vôie à saint Linâ :* Littéralement, il doit le *chemin*, le pèlerinage) à saint Léonard, qui, comme on le sait, est le patron des houilleurs liégeois.

— *I mèrite dè ploumer l'beure* (imprécation des houilleurs liégeois) : Il mérite de tomber d'aplomb dans la *bure* (puits d'extraction).

En Poitou, on dit d'une personne qui a le teint très brun, qu'elle « est née l'année que le charbon de terre était en fleur. »

SOURCES

Diodore de Sicile, l. III, ch. vi. A. Léger, p. 706. *Encyclopédie méthodique*, t. IV, p. 85. Hunt, p. 115. *Histoire naturelle*, l. XXIII, c. xxxi. A. Léger, pp. 701, 689. Siméon Luce, *la France pendant la guerre de Cent ans*, p. 367. Menière, *Gloss. angevin. Les Français*, t. I, p. 345. *Revue des trad. pop.*, t. VI, p. 339. Rayet et Collignon, *Histoire de la Céramique grecque*, in-8, Paris, 1888, p. 152. Daubrée, *Bas-relief trouvé à Linarès* (Extr. de la *Revue archéologique*, avril 1882 ; *Encycl. méth.*, Recueil d'Antiquités, p. 142). Dietrich, *Mines d'Alsace*, p. 4. Laharpe, t. XIII, p. 124. Gobet, t. I, p. 38, *n*. Dietrich, t. I, pp. 183, 198. Siméon Luce, p. 338. Demeunier, t. III, p. 80. Morand, p. 39. Lehmann, *Traité des moufettes ou des exhalaisons pernicieuses qui se font sentir dans les souterrains des mines*, traduit du latin de Zacharie Théobald (1542), enrichi de remarques. Comm. de M. A. Harou. Daubrée, *Mines de Gaule*, p. 42. Mistral, *loc. cit.* Daubrée, *loc. cit.*, pp. 33 et 45. W. Hunt, *loc. cit.*, p. 14. Hazlitt, *English Proverbs*. Pitrè, *Canti pop. siciliani*, t. I, p. 378. Dejardin, *Dict. des Spots wallons*. *Revue des trad. pop.*, t. VI, pp. 436, 485. B. Souché, *Proverbes*, p. 42.

FIN DE L'OUVRAGE



Fig. 412. Fig. 412.
Médaille frappée à l'occasion du Voyage
du Président de la République
aux Mines de Bruay les 1er et 2 juin 1889.

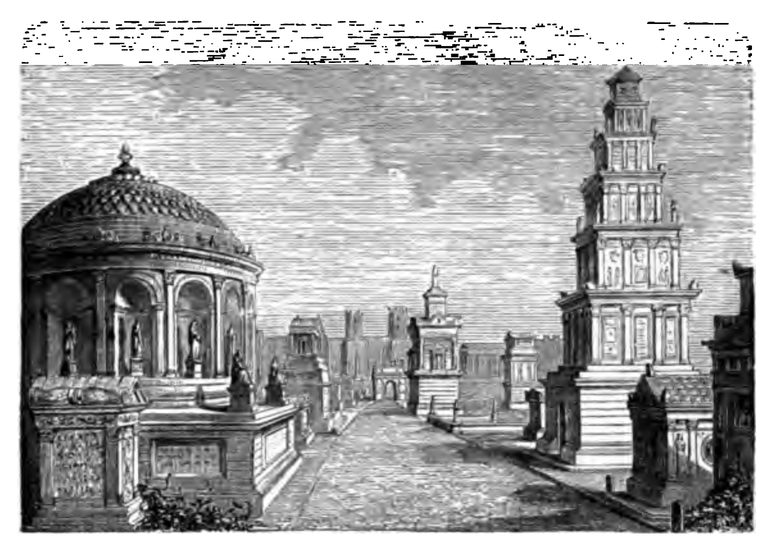


Fig. 413. — Vue restaurée des Tombeaux de la Voie Appienne.

BIBLIOGRAPHIE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS

AENIGMATOGRAPHIA, *sive Sylloge ænigmatum ex variis auctoribus.* — Francofurti, 1599, in-32.

AGRICOLA (Georgius). — *Bermannus, sive De re metallica.* — Basileæ, 1657, in-4.

— *De re metallica libri XII.* — Basileæ Froben, 1556, in-fol.

ALLARD (E.). — Les Phares. Histoire, construction, éclairage. — Paris, J. Rothschild, 1880, in-4.

ASBJÖRNSEN. — *Auswahl norwegischer Volksmärchen und Waldgeister Sagen.* — Leipzig, 1881, in-8.

AUBREY. — *Remaines of Gentilism.* — Londres, 1881, in-8.

Aurei velleris oder der Gulden Schaf und Kunst kammer Tractatus III. — 1599, pet. in-fol.

BAISSAC. — Le Folk-lore de l'île Maurice. — Maisonneuve, 1886, pet. in-18.

BARANTE. — Histoire des ducs de Bourgogne. — Ladvocat. Paris, 1824, in-8.

BARBA (Alvare-Alfonse). — Traité de métallurgie. — Paris, 1730, in-8.

—Traité de l'art métalique *(sic)*, extrait des œuvres d'Alvare-Alfonse Barba. — Paris, 1730, in-8.

BARJAVEL. — Dictons et sobriquets patois du Vaucluse. — Carpentras, 1848-53, in-8.

BAYAN. — Choix de proverbes et dictons arméniens. — Imp. arménienne. Venise, 1889, pet. in-18.

BEAUSOLEIL (La baronne de). — La Restitution de Plvton à Mgr Eminentissime cardinal duc de Richelieu. — Paris, Hervé du Mesnil. 1630, in-18.

BECQUER (Gustave). — Le Gnôme, légendes espagnoles. — Trad. A. Fouquier. Paris, in-18.

BERGER DE XIVREY. — Traditions tératologiques, ou récits de l'antiquité et du moyen âge en Occident sur quelques points de la fable du merveilleux et de l'histoire naturelle. — Imprimerie royale. 1836, in-8.

BERGIER. — Histoire des grands chemins de l'Empire romain. — Bruxelles, 1736, in-4.

BERNARD PALISSY. — Œuvres de Bernard Palissy, avec des notes de Faujas de Saint-Fond et des additions de Gobet. — 1777, 1 vol. in-4.

BIRINGUCCIO. — La Pyrotechnie ou art du feu, composé par le seigneur Vanoccio Biringuccio Siennois, et traduite d'italien en françois par feu maistre Jacques Vincent. — Paris, 1556, in-8.

BIZEUL (de Blain). — Les Voies romaines de la Bretagne et en particulier celles du Morbihan. — Vannes, N. de Lamarzelle. 1841, pet. in-18.

BLADÉ (J.-F.). — Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais. — Champion. 1880, in-8.

BLAVIGNAC. — *L'Empro genevois.* — Genève, 1879, in-18.

BOMBAY (*Journal of the Anthropological Society of*). — Bombay, In-8.

BONANNI. — *Numismata Pontificum Romanorum.* — Romæ, 1706, 2 in-4.

BONAPARTE (Le prince Roland). — Une Excursion en Corse. — Paris, 1891, in-4.

BOSQUET (Amélie). — La Normandie romanesque et merveilleuse. — Techener. 1845, in-8.

BOTTRELL. — *Traditions of West Cornwall.* — Penzance. 1873, in-12.

BOUCHÉ-LECLERCQ. — Manuel des Institutions romaines. — Hachette. 1886, in-8.

BRAGA (Theophilo). — *O povo portuguez no seus costumes, crenças e tradiçoes.* — Lisboa, 1885, 2 in-18.

BRAY (Mrs). — *A Peep to the Pixies, or Legends of the West, with illustrations* by Hablot H. Brown (Phiz). — Londres, 1864, in-12

BRINTON (D.). — *The Myths of New World.* — New York, 1876, in-8.

BUSK (Miss). — *The Folk-lore of Rome.* — Londres, 1874, in-8.

CAHIER (le P.). — Caractéristique des saints. — Poussielgue. 1867, in-4.

CALMET (Dom). — Dissertation sur les apparitions, les revenants et les vampires. — Paris, De Bure. 1756, in-12.

CASTELLI. — *Credenze ed usi popolari siciliani.* — Palermo, 1878 et 1880, in-8.

CERQUAND (J.-F.). — Légendes et récits populaires du pays basque. Pau, 1874-78, 4 in-8.

CLARAC. — Description du musée du Louvre. — 1826-53, in-4.

CLOUSTON. — *The Book of Noodles, stories of Simpletons.* — London, E. Stock. 1888, in-18.

COLLIN (H.). — Guide à Saint-Honoré-les-Bains. — Paris, 1888, in-18.

COLLIN DE PLANCY. — Dictionnaire infernal. — Paris, 1822, 4 in-8.

COMPARETTI (D.). — *Virgilio nel medioevo.* Livourne, 1872, in-8.

CONSTANTIN. — Littérature orale de la Savoie. — Annecy, 1882, pet. in-18.

CORDIER (Eugène). — Les Légendes des Hautes-Pyrénées. — Bagnères, Cazenave. 1878, pet. in-12.

COULON. — Les Rivières de France. — Paris, Clousier. 1644, in-12.

CREUZER. — Religions de l'antiquité, trad. Guigniaut. — Paris. 1841, 4 in-8.

DALEAU. — Notes pour servir à l'étude des Traditions, superstitions, etc., de la Gironde. — Bordeaux, 1888, in-8.

DANTE ALIGHIERI. — Œuvres, trad. Brizeux. — Charpentier. 1843, in-18.

DASENT. — *Popular tales from the Norse.* — Edimbourg. 1888, in-8.

DAUBRÉE. — La Génération des minéraux métalliques dans la pratique des mineurs du moyen âge d'après le Bergbüchlein. — In-4. Extrait du *Journal des Savants* (juin-juillet 1890).
—Aperçu historique sur l'Exploitation des mines métalliques dans la Gaule (*Extrait de la Revue archéol.*). — Didier. 1881, in-8.
DEMEUNIER. — L'Esprit des usages et des coutumes des différents peuples. — Paris, 1785, in-8.
DENNYS. — *Folk-lore of China*. — Londres, 1876, in-8
DERGNY (D.). — Usages, coutumes et croyances. — Abbeville, 1888, in-8.
DESAIVRE (Léo). — Prières populaires du Poitou. —Saint-Maixent, 1873, in-8.
Dictionnaire de mythologie ancienne et moderne. — Paris, Migne. 1855. in-8.
Dictionnaire des pèlerinages. — Paris, Plon. gr. in-8.
DEULIN. — Contes du roi Cambrinus. — Dentu. 1874, in-18.
DIETRICH (Baron de). — Description des gîtes de Minerai, des forges et des Salines des Pyrénées.— Paris, Didot. Strasbourg, Treuttel, 1786, in-4.
DIETRICH (Baron de).— Description des gîtes de minerai, etc., de la Haute et Basse-Alsace. — 1789, in-4.
DIEULAFOY (Mme). — La Perse, la Chaldée et la Susiane. — Hachette. in-4.
DORVILLE. — Histoire des différents peuples du monde. — Paris, 1772, in-8.
DOZON. — Contes albanais. — Leroux. 1876, in-18.
DRAGOMANOV. — *Malorouskia narodnia prediana*.— Kiev, 1876, in-8.
DUCOM (E.). — Nouvelles gasconnes. — Paris, 1860, in-18.
DULAURENS DE LA BARRE. — Les Veillées de l'Armor. — Vannes, Cauderan. 1857, in-12.
DUMOUTIER (G.). — Chants et traditions populaires des Annamites. — Leroux. 1890, in-18.
EL MODHY. — (Contes du cheick), trad. Marcel. — Paris, 1833, 3 in-8.
Evangile des quenouilles. — Paris, Bibl. elzévirienne. 1855, in-16.
Excursions et reconnaissances. — Saïgon, in-8.
FALIGAN. — La légende de Faust. — Paris, Hachette. 1888, in-8.
FOUQUET. — Légendes du Morbihan. — Vannes, Cauderan. 1856, in-18.

Français (Les) peints par eux-mêmes. 1843, in-8.
Frœhner. — La Colonne Trajane. — J. Rothschild. In-fol.
Frontin. — Traité des aqueducs, Trad. Rondelet. Paris, 1820, gr. in-8.
Galerie bretonne, texte par Alex. Bouet, dessins de Perrin. — Paris, Perron. 1838, 3 in-8.
Giovanni (G. de.) — *Usi del Canave.* — Palerme, Carlo Clausen, 1889, pet. in-8.
Girard de Rialle. — Mythologie comparée. — Reinwald. 1878, in-8.
Gobet. — Les Anciens Minéralogistes de France, avec des notes par M. Gobet. — Paris, Ruault. 1779, 2 in-8.
Grand-Carteret (John). — Les Mœurs et la caricature en France. — Decaux. In-4.
— Les Mœurs et la caricature en Allemagne, en Autriche et en Suisse. — Paris, Westhauser. 1885, in-4.
Grégoire. — Recherches historiques sur les congrégations hospitalières des frères Pontifes, ou constructeurs de ponts. — Paris, 1818, in-18.
Grimm. — *Teutonic Mythology*, trad. Stallybrass. — Londres, G. Bell. 1882-1888, 4 in-8.
— Veillées allemandes, trad. Lhéritier. — Paris. 1838, 2 in-8.
Grivel. — Chroniques du Livradois. — Ambert. 1852, in-8.
Groot (de). — Les Fêtes célébrées annuellement à Emouy. — Leroux. 1886, in-4.
Gubernatis (A. de). — Mythologie zoologique. — Paris, Pedone-Lauriel. 1874, 2 in-8.
Guigues (A.-C.). — Les Voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, de la Dombe, du Bugey et de partie du Dauphiné, déterminées par les hôpitaux du moyen âge. — Lyon, 3 in-8.
— Recherches sur Notre-Dame de Lyon, origine du pont de la Guillotière. — Lyon, 1876, in-8.
Guillotin de Corson. — Récits historiques de la Haute-Bretagne. — Rennes, 1870, in-18.
Guionvac'h. — Etudes sur la Bretagne par L. Kerardven (L. Dufilhol). — Ebrard. 1855, in-8.
Habasque. — Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, 1833-37, 3 in-8.
Hazlitt (C.). — *English Proverbs.* — Londres, in-8.

HÉCART. — Diction. rouchi-français. — Valenciennes, 1834, in-8.
HENDERSON. — *Folk-lore of the Northern Counties.* — Londres, 1879, in-8.
HERTZ (W.). — *Deutsche Sagen in Elsass.* — Stuttgard, 1872, in-8.
HERVÉ et DE LANOYE. — Voyage au pôle Nord. — Paris, Hachette. 1854. in-18.
HÉSIODE. — Les Travaux et les jours, trad. Bignan. — Paris, 1842, in-18.
HUNT. — *Popular Romances of the West of England.* — Londres, s. d., in-8.
Icones omnium ad rem metallicam spectantium. - Nurenberg, s. d. (vers 1750), 2 in-8.
JACOB. — Curiosités de l'histoire des mœurs, croyances, etc., du moyen âge. — Paris, 1856, in-12.
JARS. — Voyages métallurgiques. — Lyon, 1774-81, 3 in-4.
JAUBERT (Comte). — Glossaire du centre de la France. — Paris, 1862 et 1869, 2 in-8.
JONES (W.). — *Credulities, past and present.* — Londres, Chatto. 1880, in-8.
KIRCHER. — *Athanasii Kircherie Soc. Jesu Mundus subterraneus, in XII Libros digestus.* — Amstelodami, Apud Joannem Janssonium et Elizeum Weyerstraten. 1665, in-fol.
Karkovsky Sbornik, recueil publié par la Société d'Histoire de Karkov.
KUHN. — *Sagen, Gebræuche und Maerchen aus Westfalen.* — Leipzig, 1859, 2 in-8.
LACROIX (Paul). — Les Arts au moyen âge. — Didot. 1882, gr. in-8.
Mœurs, usages et costumes au moyen âge. — Didot. 1874, gr. in-8.
LACURNE DE SAINTE-PALAYE. — Dictionnaire historique de l'ancien langage français. — Niort, 1882, 10 in-4.
LAHARPE. — Abrégé de l'Histoire générale des voyages. — Ledoux. Paris, 1816, in-8.
LAISNEL DE LA SALLE. — Légendes et croyances du Centre. — Chaix. 1875, 2 in-8.
LANDES (A.). — Contes et légendes annamites. — Saïgon, Imp. Coloniale. 1886, in-8.
LECŒUR. — Esquisses du Bocage normand. — Condé-sur-Noireau, 1883 et 1886, 2 in-8.
LECOY DE LA MARCHE. — Les Sceaux. — Paris, Quantin. in-8.

Léger. — Les Travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains ; la tradition romaine jusqu'à nos jours. — Paris, 1875, in-8.
Le Grand (F.-Albert). — Les Vies des saints de la Bretagne-Armorique. — Ed. Miorcec de Kerdanet. — Brest et Paris, 1837, in-4.
Lehmann. — L'Art des mines. — Paris, 1759, 3 in-12.
Lemarié. — Fariboles saintongeaises. — Royan, 1883, in-8.
Lenthéric (Ch.). — La Vallée du Rhône et le pont Saint-Esprit. — Nîmes, Chastanier. 1870, in-8.
Léouzon Leduc. — La Finlande. — Paris, 1856, in-18.
Lespy. — Proverbes de Béarn. — Maisonneuve. 1876, in-8.
Letourneau. — La Sociologie. — Paris, Reinwald. 1881, in-18.
Liebrecht. — *Zur Volkskunde.* — Heilbronn, Henninger. 1879, in-8.
Lincy (Leroux de). — Le Livre des Proverbes français. — Delahaye. 1857, 2 in-12.
Livre (Le) des Métiers d'Etienne Boileau. — Imprimerie Nationale. 1889, in-fol.
Livre (Le) des propriétés des Choses, translaté du latin en français en l'an de grâce 1372, par le commandement de Charles V, roi de France, par « son petit et humble chapelain frère Jehan Corbichon de l'ordre de Saint-Augustin, maitre en théologie, et revisité par vénérable et discrète personne frère Pierre Ferget, docteur en théologie du couvent des Augustins de Lion et imprimé audit lieu, par honorable homme maistre Jehan Cyber, maistre es l'art de impression.
Lœhneiss (G. E.). — *Bericht vom Bergkwerck*, wie man dieselben Bawen und in guten Wolstandt bringen soll, sampt allen darzu gehœrigen, Arbeiten, Ordnung und rechtlichen Process. — Braunschweig, Zellerfeldt 1617, in-4.
Lopez (Maria Savi). — *Leggende dell'Alpi.* — Torino. Lœscher. 1889, in-8.
Luce (Siméon). — La France pendant la guerre de Cent ans. — Hachette. 1877, in-8.
Luzel. — Veillées bretonnes. — Champion. 1879, in-18.
Magnus (Olaus). — *Historia de gentibus septentrionalibus, earumque diversis statibus*, autore Olao Magno Gotto. — Romæ, 1555, in-4.
Manjoura. — *Skazki, poslovitzy*, etc. (Contes, proverbes, etc., recueillis dans les gouvernements de Kharkov et d'Ekaterinoslav)

dans le *Sbornik Kharkovskaho istoriko-filologitcheskaho Obchtchestva* (Recueil de la Société de l'histoire et de philologie de Kharkov). — 1890.
Marco Polo. — Voyages. — Paris, Ed. Pauthier., in-8.
Marmier (X.). — Chants populaires du Nord. — Paris, 1842, in-18.
— A la Maison. — Paris, Hachette. 1883, in-18.
Martin (Félix). — Adam de Craponne et son œuvre. — Paris, Dunod. 1874, in-8.
— Un Chapitre de l'histoire des ponts et chaussées en France : les Frères Pontifes. — Paris, Dunod. 1877, in-8.
Maury (A.). — Histoire des Religions de la Grèce antique. — Paris, Ladrange. 1857, 3 in-8.
— La Magie et l'Astrologie. — Paris, Didier. 1860, in-8.
— Essai sur les légendes pieuses du moyen âge.— Paris, Ladrange. 1843, in-8.
Maxwell. — *A Journey to the Patani frontier* 1876. Singapore. 1877, in-8.
Mélusine, recueil de Mythologie, littérature populaire, traditions et usages. — Publié par M. Gaidoz et E. Rolland. 1877-78 et 1884-92, in-4.
Menière. — Glossaire étymologique angevin. — Angers, 1880, in-8.
Mensignac (Camille de). — Notice sur les superstitions du département de la Gironde. — Bordeaux, 1888, in-8.
Merveilles de l'Inde, ouvrage arabe du xe siècle, traduit par Marcel Devic. — Paris, Lemerre. 1878, pet. in-18.
Meyrac (Albert). — Traditions, coutumes et contes des Ardennes. — Charleville, 1890, in-8.
Milne (R.-E.). — La Vie réelle en Chine. — Hachette. in-18.
Mistral. — *Lou Tresor dou Felibrige.* — Avignon et Paris, 1886, 2 gr. in-8.
Monnier (D.) et A. Vingtrinier. — Croyances et traditions populaires, recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey. — Lyon, 1874, in-8.
Monnier (Marc). — Contes populaires en Italie. — Charpentier. 1880, in-18.
Monteil (A.). — Histoire des Français des divers Etats. — Paris, 5 in-8.
Morand le Médecin. — L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre. — 1768-1779, 7 in-fol.

MORTILLET (Gabriel). — Histoire de l'hydroscopie et de la baguette divinatoire. — Chambéry, 1849, in-18.

MUNSTER. — *Cosmographiæ universalis libri VI.* Autore Seb. Munstero. — Basileæ, Apud Henricum Petri. 1550, in-fol.

MUSÆUS. — Contes populaires de l'Allemagne traduits par P. Cerbeer de Médesheim. — Paris, G. Havard. 1840, in-12.

Nemausa, première année, nº 3. — Nîmes, Clavel-Bollivet. 1883, in-8.

Nieuw Raadselbook. — Anvers, Janssens. 1881, in-18.

NISARD. — Histoire des livres populaires. — Paris, 1854, in-8.

NOELAS. — Légendes et traditions foréziennes. — Roanne, 1865. in-8.

NOGUÈS (Abbé). — Les Mœurs d'autrefois en Saintonge. — Saintes, 1891, in-8.

NORE (Alfred de). — Coutumes, mythes et traditions des provinces de France. — Paris, 1846, in-8.

Nouveau Recueil d'énigmes. Nouv. éd. augm. de 200 énigmes (Gayot de Pitaval). — Paris, 1741, in-12.

Nuremberg. — Chronique de — (*Chronica mundi* dite —) du Dr Schedel — Nuremberg, 1493, in-folio.

ORAIN (A.). — Curiosités, Croyances de l'Ille-et-Vilaine. — Rennes, 1887, in-18.

ORTOLI (J.-B.). Contes populaires de l'île de Corse. — Paris, Maisonneuve. 1883, pet. in-18.

Osmanische Sprichwœrter. Proverbes ottomans publiés par l'Académie des langues orientales à Vienne. — Vienne, Imp. Impériale. 1865, in-8.

OUDIN. — Curiositez françoises pour supplément aux dictionnaires. — Paris, Sommaville. 1656, in-4.

PEDROSO (C.). — *O Diabo.* — Porto, 1882, in-8.

— *Susperstiçoes.* — Porto, 1880-1882, in-8.

— *Almas de Outro mundo.* — Porto, 1883, in-8.

— *As Bruxas.* — Porto, 1880, in-8.

PENY. (Ed.). — Jetons et méreaux de charbonnages. — Bruxelles, 1887, in-18.

PETITOT (E.). — Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest. — Maisonneuve. 1889, pet. in-12.

PIGANIOL DE LA FORCE. — Description des environs de Paris. 1742, in-18.

PITRÈ (G.). — *Usi e costumi credenze e pregiudizi.* — Palerme, Pedone Lauriel. 1889, 4 in-8.

Poulot (Denis). — Le Sublime. — Paris, 1870, in-18.
Preller. — Les Dieux de l'ancienne Rome, mythologie romaine, trad. Dietz. — Didier. 1865, in-8.
Questionnaire du folk-lore wallon. Liège, 1890, in-8.
Radiguet (Max).— Les Derniers Sauvages. — Paris, Hetzel. s. d., in-18.
Raffenel (A.). — Voyage dans l'Afrique occidentale. — Paris, A. Bertrand. 1864, in-8.
Raillard. — Les Principaux Ponts du moyen âge à Metz. — Metz, 1864, in-8.
Reclus. — Géographie universelle. Hachette. In-4.
Récréations galantes. — Paris, I.-B. Loyson. 1672, pet. in-18.
Reinsberg-Düringsfeld. — *Sprichwörter der germanischen und romanischen Sprachen.* — Leipzig, Hermann Fries. 1872, 2 in-4.
Renard. — Les Phares. — Hachette. 1881, in-8.
Revue alsacienne, publiée par Seinguerlet et Melh, in-8.
Revue des traditions populaires, recueil de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire, publiée par Paul Sébillot. — 1886-1893, in-8.
Rich (A). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. — Didot. 1861, in-8.
Richard. — Traditions populaires de l'ancienne Lorraine. — Remiremont, 1848, in-18.
Rink. — *Tales and Traditions of the Eskimo,* Edimbourg, 1875, in-8.
Rœbuck. — *A Collection of proverbs and proverbial phrases in the Persian and hindoustani language.* — Calcutta, 1824, 2 in-8.
Rolland (E.). — Faune populaire de la France. — Maisonneuve. 1878-83, 6 in-8.
— Devinettes. — Franck. 1878, in-12.
— Rimes et jeux de l'Enfance. — Maisonneuve. 1883, pet. in-18.
Roman d'Aqvin (le), ou Conqveste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne, chanson de geste du XIIe siècle, publiée par Jouon des Longrais. — Nantes, 1880, in-8.
Rosières (Raoul). — Histoire de la Société française au moyen âge. — A. Laisney. 1884, 2 in-8.
Saint-Venant (B. de). — Saint Benezet, patron des ingénieurs. — Bourges, 1889, in-8.
Salverte. — Des Sciences occultes. — Paris, Baillière. 1856, in-8.

SAND (George). — Légendes rustiques. — Michel Lévy, in-12.
SAUNDERS. — Israël Mort. — Leipzig, Tauchniz. In-18.
SAUVÉ (L.-F.). — *Lavarou-Koz*, Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne. — Champion. 1878, in-8.
— Le Folk-lore des Hautes-Vosges. — Maisonneuve. 1889, pet. in-18
SÉBILLOT (Paul). — Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. — Maisonneuve. 1882, 2 pet. in-18.
— Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. — Maisonneuve 1886, pet. in-18.
— Contes populaires de la Haute-Bretagne. — Charpentier. 1880-1882, 3 in-18.
— Légendes, croyances et superstitions de la mer. — Charpentier. 1886, 2 in-18.
— Le Blason populaire de la France (en collaboration avec M. H. Gaidoz). — Cerf. 1884, in-18.
— Gargantua dans les traditions populaires. — Maisonneuve. 1883. pet. in-12.
SOUCHÉ (J.-B.). — Croyances, présages et superstitions diverses. — Niort, 1880, in-8.
— Proverbes, traditions diverses et superstitions. — Niort, 1882, in-8.
SOUVESTRE (E.). — Le Foyer Breton. — Michel Lévy. 2 in-12.
— Les Derniers Bretons. — M. Lévy. In-12.
— Les Derniers Paysans. — M. Lévy. In-12.
STENDALH. — Promenades dans Rome. — M. Lévy. In-18.
STŒBER (Aug.). — *Die Sagen des Elsasses.* — St Gallen. 1858, in-8
TABARIN. — Œuvres complètes. — Jannet. 1858, in-18.
TAILLEPIED (F.-N.). — Traité de l'apparition des Esprits. — Brusselles. 1609, pet. in-12.
TALBOT (E.). — Mythologie grecque et mythologie latine. — Paris. Lemerre. 1890, pet. in-18.
TASSINI (Gius.). — *Curiosità veneziane.* — Venezia, 1887, in-8.
TAVERNIER. — Les Six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes, suivant la copie imprimée à Paris. — 1692, 2 in-12.
THIERS (J.-B.). — Traité des superstitions. — Antoine Dessoliers. 1679, in-12.
THORPE. — *Northern Mythology.* — Londres, 1851, 3 in-18.
THURIET (Ch.). — Traditions populaires du Doubs. — Paris, 1891, in-18.

TYLOR (J.-B.). — La Civilisation primitive, trad. E. Barbier. — Paris, Reinwald. 1876, 2 in-8.
VALLEMONT. — La Physique occulte, traité de la baguette divinatoire. — La Haye, Moetjens. 1762, 2 in-12.
VALENTIN. — *D. Valentini Musei Museum.* — Francfort-sur-Main, 1713, in-fol.
VALLERANGE (Prosper). — Le clergé, la bourgeoisie, le peuple, l'ancien régime et les idées nouvelles. — Passard. 1861, in-8.
VASCONCELLOS (Leite de). — *Tradiçoes populares de Portugal.* — Porto, Clavel. 1882, in-8.
VERNE (Jules). — Les Indes Noires. — Hetzel. In-4.
VERUSMOR. — Voyage en basse Bretagne. — Guingamp, s. d., in-8.
VINSON (J.). — Le Folk-lore du pays basque. — Maisonneuve. 1883, pet. in-12.
Violier (Le) des Histoires romaines.— Paris. Jannet. 1858, in-18.
Voyageurs anciens et modernes, par E. Charton, Paris, 1854, in-8.
WALCKENAER. — Collection de voyages en Afrique. — Paris, 1842, 22 in-8.
WRIGHT. — Histoire de la caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art; trad. Sachot. — Paris, Delahays. 1875, in-8.



Fig. 415. — Pont de Bois sur le Danube et son Dieu appuyé sur une Urne protégeant un Navire. D'après Froehner. *Médaillons de l'Empire romain.*

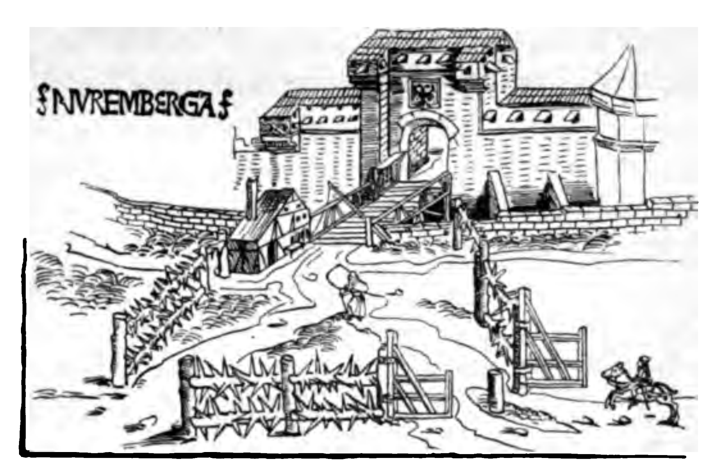


Fig. 316. — Route aux Abords d'une Ville. — D'après la Chronique de Nuremberg.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES MATIÈRES[1]

1. — Tous les chiffres placés entre ( ) indiquent les numéros des Illustrations.



Fig. 418. — Pont sur le Danube, et Dieu du Fleuve. — D'après Frœhner.